

VALENTIN BOURDON

VERS DE NOUVELLES HOMOGÉNÉITÉS URBAINES

LES OCCURRENCES DU COMMUN



MetisPresses



vuesDensemble



VALENTIN BOURDON

VERS DE NOUVELLES HOMOGÉNÉITÉS URBAINES

LES OCCURRENCES DU COMMUN

MētisPresses

MétisPresses 2021
Route des Acacias 43, CH-1227 Genève
www.metispresses.ch

ISBN: 978-2-940711-00-0
DOI: 10.37866/0711-00-0
CC-BY-NC-ND

Introduction	11
1 / AVENTURES DU JARDIN PLANÉTAIRE	19
Les territoires du commun	20
Le jardin (des) commun(s), 21 // Des communs à la ville, 23 //	
Les synthèses de la ville jardin, 27	
La ville jardin en héritage	31
La ville et ses couronnes, 31 // Les communs en conflit, 38	
2 / UNE ÉPOPÉE DE L'HABITATION MINIMUM	43
L'hypothèse d'une existence minimum	43
Trajectoire d'un principe architectural	47
Racines vernaculaires, 49 // Grand ensemble culminant, 50 // Clusters en héritiers, 54	
L'urgence d'une existence commune	60
Le commun en creux, 60 // La ville comme bien commun, 61 // Injonctions au partage, 62	
3 / INVENTAIRE DE L'UNITÉ DE VOISINAGE	67
La communauté anticipée	67
Les conditions d'une mise en commun	74
Méthode et préconisations, 75 // De l'importance des limites, 79 //	
Faiblesses et retranchements, 87	
Évolution d'une mesure	89
Religieux grecs et idiorrythmie, 90 // Ouvriers français et socialisme utopique, 92 //	
Coopérateurs suisses et cohabitation, 95 // Pertinence d'un outil, 98	
4 / RHÉTORIQUES DE L'ESPACE OUVERT	103
La ville en noir et blanc	103
Reproduction et inversement, 104 // Reconduction et simulation, 106 //	
Affaiblissement, 108	
Architectures des valeurs de gris	109
Contournement et complément, 109 // Transposition et dépassement, 111	

5 / LA TRAGÉDIE DES STRUCTURES CONTINUES	117
Les formes architecturales du commun	119
Le grand sol universel, 119 // Le support du vivre-ensemble, 121 // Les grappes communautaires, 122	
De nouveau l'enclosure	124
Les renoncements de l'action publique, 125 // Les hospices de la privatisation, 126 // Lâcher prise, ou l'éloge de la ruine, 128	
6 / RENGAINES DE LA VILLE HOMOGENÈME	135
À l'ombre du monument	136
Le dilemme des autorialités	140
Une expression domestique du collectif	146
Récurrences et orientations de l'homogénéité	149
1879 et la célébration bourgeoise, 150 // 1929 et l'Approbaton Moderne, 154 // 1979 et le traumatisme des masses, 167 // 2029 ou les promesses de l'indifférenciation, 174	
Conclusion	189
Bibliographie	193
Crédits	207

OCCURRENCES

Polysémie / Transversalité / Nomadisme / Attitudes

APPROPRIATIONS

Tableaux / Cadrages / Figures

ACCEPTIONS

Homonymies / Usages / Disciplines / Prises

TRAJECTOIRES

Brique commune / Maison commune / Grand commun / Communaux

INTERPRÉTATIONS

Horizontalité / Neutralité / Cohabitation / Altérité / Typologie

OBJECTIONS

Affordance / Voisinage / Représentation / Espace collectif / Habitation / Répétition / Variation

PRÉCISIONS

Optimisation / Intermédiaire / Ressource / Communauté / Ordinaire / Foncier / Conception

RÉTICENCES

Binarité / Autorité / Propriété / Enseignement / Scientificté / Interdisciplinarité / Cartographie

PROSPECTIONS

Amplification / Dissémination / Indifférenciation / Coopération



Les hypothèses formulées par Colin Rowe et Fred Koetter dans *Collage City* en 1978 n'ont probablement pas encore épuisé leur capacité de relecture; et c'est sans doute à ça qu'on reconnaît les marqueurs, inlassablement récurrents, d'une discipline telle que l'architecture. Leur contribution théorique parmi les plus décisives pour la culture architecturale et urbaine du 20^e siècle, constitue entre autres la mise en évidence la plus éloquente de la tension entre public et privé en des termes architecturaux et urbanistiques, au même titre qu'elle soulève la question cruciale de ses principales limitations. En critiquant la tendance des architectes modernes – à l'origine bienveillante – à envisager tout espace libre comme un espace public, ces deux auteurs révèlent un malentendu profond autour de la question du statut des espaces urbains, et relèvent, pour la première fois de manière aussi explicite, la nécessité de penser l'architecture de la ville dans des registres intermédiaires. Leur interprétation dichotomique – aplats noirs et fond blanc – d'une dualité urbaine aussi fondamentale que limitative, entretient graphiquement la possibilité d'un troisième élément. Entre registres public et privé, l'introduction d'un composant sous-estimé, tel une zone grise à explorer. Déconstruction ou dépassement, l'enracinement de la lecture binaire, depuis laquelle se sont enregistrées l'histoire de l'architecture et celle de la modernité, est aussitôt controversé. En écho grandissant à de telles lucidités, le progressif affaiblissement de la puissance publique dans nombre d'économies européennes depuis la fin du 20^e siècle, accentué par les politiques d'austérité menées au début du 21^e siècle, illumine d'une actualité saisissante le scepticisme post-*welfare-state* formulé par Rowe et Koetter.

À la même époque, et dans un tout autre domaine, leur compatriote Elinor Ostrom commence une série d'études sur les *commons*. Son manifeste *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action* met en lumière au début des années 1990 l'efficacité avérée de la gestion locale et collective d'un nombre impressionnant de ressources à travers le monde, que la prise en charge publique ou le laisser-faire libéral n'auraient sans doute pas réussi à maintenir de manière aussi durable. Ses travaux d'observation sur le terrain des *common-pool resources* ainsi que ses capacités de synthèse, par l'énonciation de conditions générales de facilitation, sont une riposte lancée aux prévisions tragiques de Garrett Hardin à l'égard des biens communs, et vaudront à la politologue de recevoir en 2009 le prix Nobel d'économie. Elinor Ostrom est encore considérée en tant que pionnière et principale référence en matière d'alternatives au duopole dominant du marché et de l'État. Son influence recouvre depuis un large pan du débat contemporain sur les capacités résiduelles de

 Polysémie

l'action collective, le rééquilibrage des autorités décisionnelles ou la persistance des ressources partagées. On lui doit à cet égard l'initiative d'une récurrence contemporaine et poly-idiomatique de la notion de «commun», à partir du profond renouvellement de ses significations, et au point de devenir l'icône même de sa viralité.

ACCEPTIONS

Dans ses acceptions les plus larges, les plus récentes, mais aussi les plus discutées, le «commun» se fait l'incarnation latente de nouveaux imaginaires politiques. En un mot, et quelques dérivés, il contient ou endosse les ambitions d'écologies renouvelées, jonction entre agenda climatique et besoin de société, en concept phare pour l'optimisme du 21^e siècle. L'engouement qu'il suscite est aussi le reflet d'une défiance à l'égard des capacités de l'État et du marché à rassurer les attentes d'un horizon collectif. Il représente à lui seul une triple critique, à l'égard des deux polarités et de leur imbrication, exprimée depuis plus de cinquante ans sous des formes d'activisme, étayée plus récemment seulement dans le domaine de la recherche. L'absorption progressive et savante des interpellations que le «commun» engage demeure néanmoins très inégale, et dans de nombreux champs disciplinaires. En concept

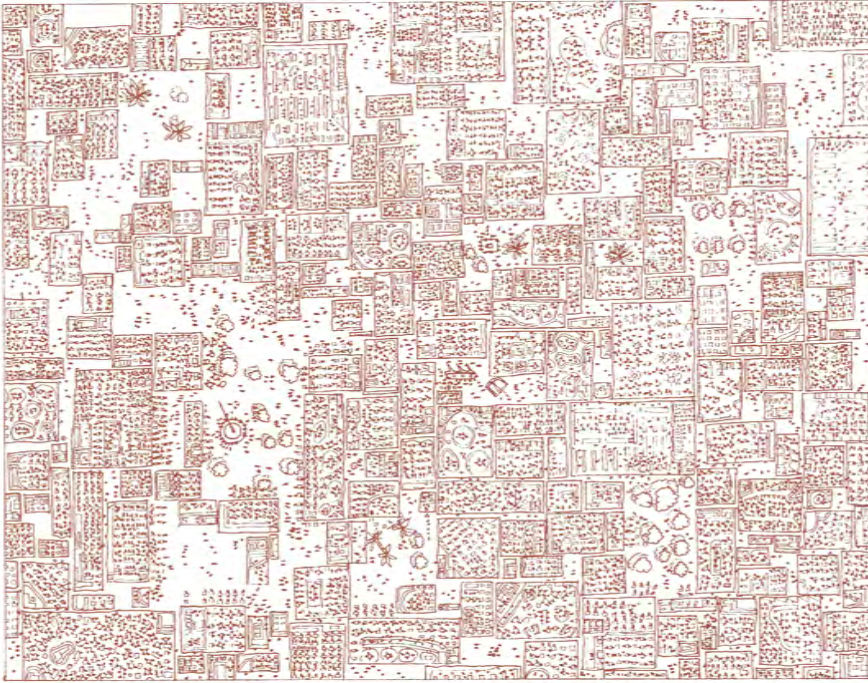
Nomadisme

nomade, il se mue au gré des spécialités; chaque occasion d'appropriation réagissant aux aspérités du domaine qui l'accueille et le façonne. L'élasticité mise à l'épreuve des significations du terme lui donne même l'envergure d'un grand thème transversal, embrassant à lui seul les diverses facettes d'un vaste périmètre d'études. Au «commun» s'agrègent ainsi les espoirs et les critiques, la projection et l'analyse, la revendication et le compromis. Autant de visages qui se dessinent et cohabitent dans les débats qui s'y rattachent. Une multiplicité d'entrées comprimant toute tentative d'exhaustivité dans des limites inopportunes. L'immersion sélective peut être plus vive et plus utile lorsqu'elle relie en collier de perles les repères d'une cartographie mentale, capable de dépasser les terribles impossibilités d'une précision de plan.

OCCURRENCES

Comme dans d'autres domaines, et probablement en architecture, la malléabilité croisée des postulats et des dénominations se fait aussi témoin d'une vivacité d'idées. Attachés à la mise en forme, les architectes sont généralement friands d'investigations, appropriations et manipulations de dynamiques latentes, au moyen d'hypothèses, de propositions ou d'expectatives, prenant souvent de court l'assimilation éprouvée de leurs propres jalons. La mobilisation accrue de la notion de «commun» dans les discours de ceux qui interviennent sur le territoire – plus encore que dans ceux qui se limitent à le décrire – s'explique ainsi en grande partie par l'étendue, la souplesse voire l'imprécision de l'espace sémantique qui lui est associé. Peu défini, le «commun» endosse des valeurs variables au gré des intérêts et mobilise selon les circonstances des références étonnamment très éloignées. Dans les projets d'aménagement, la notion de «commun» intervient majoritairement dans une visée justificative, par anticipation même de tout processus effectif d'appropriation collective, et sollicite sans raisons évidentes un panel privilégié d'architectures de la spontanéité. Ses capacités performatives sont ainsi utilisées dans la négociation et la communication avec les responsables politiques ou lors de procédures de concertations citoyennes, à l'appui d'un imaginaire architectural discrètement très orienté. Paysages colorés, diversités de formes construites et aménagements temporaires en gage d'horizontalité et d'inclusion constituent un référentiel très distant des plus grandes hypothèses posées au 20^e siècle en la matière.

Usages



LE RENOUVELLEMENT D'INTÉRÊT POUR LA NOTION DE «COMMUN» RÉORIENTE LE DÉBAT ARCHITECTURAL SUR LES FORMES VERNACULAIRES ET SPONTANÉES, ET ACCORDE UNE PRIORITÉ AUX USAGES SUR LES ARCHITECTURES QUI LES ACCUEILLENT. SOURCE: ILLUSTRATION CLÉMENT MASURIER, SÉRIE «CHAPITRE UN», 2015.

En dépit de sa légitimité renouvelée et confronté à un besoin multiple de redéfinitions, la recrudescence du «commun» dans le champ de l'aménagement pourrait encore souffrir de certaines hésitations quant à la teneur de ses formes architecturales. Une distance prudente régulièrement portée vis-à-vis de la culture architecturale accumulée ne fait que confirmer de telles imprécisions, entre besoin d'émancipation et tentation du contre-pied. Comme souvent en architecture, la rupture en réaction anime les espoirs les plus vifs mais aussi les plus tranchés. Sitôt éprouvé, l'attrait précipité pour les alternatives aux principes associés à la modernité laisse aussi un grand vide exposé à l'excès. Délaisser par principe les acquis spatiaux, formels et constructifs hérités des dualités successives d'État et de marché n'est sans doute pas si évident. De la même manière, envisager les formes architecturales du «commun» sur le plan de la révocation peut s'avérer utile et fructueux, mais demanderait d'opérer quelques vérifications préalables; au risque significatif d'abandonner trop facilement au «non-commun» les architectures de la répétition, celles de la régularité ou de la permanence. En somme, et sans écarter les occasions de remises en question, il s'agirait de comprendre de quelles continuités une pensée sur le «commun» peut se doter lorsque confronté à l'architecture. Plus fondamentalement, à quel point la ligne du projet est-elle encore opérante pour avancer des arguments formels au débat sur le «commun»? Ou selon quelles trajectoires à redessiner, en termes de processus, de temporalités ou d'acteurs impliqués? La pensée par l'objet semble elle-même déroutée de ses préoccupations les plus primaires lorsque renvoyée aux préoccupations que la contemporanéité attribue à la notion de «commun». Si géométrie, dimension et

 Disciplines

TRAJECTOIRES

OBJECTIONS

présence apparaissent contrariées par l'approche processuelle et systémique en nouveau guide d'une intervention attentive dans l'espace, les mises en doute sont aussi redoublées par le déplacement hiérarchique du rôle de l'expert à celui de participant. Sitôt son ascendance révoquée et ses compétences recalibrées, la figure de l'architecte est elle aussi déstabilisée, en praticien et sachant, représentant et garant d'une pensée renseignée sur l'environnement naturel et construit. Pour ne pas renoncer à l'héritage d'une discipline, un inventaire s'impose dans la maison «architecture», à la lumière salutaire des occurrences du «commun».

L'art de bâtir est depuis bien longtemps mobilisé sur les thèmes de la communauté et de la ressource, du voisinage et du partage, de l'ordinaire et du monument, ou encore de l'intermédiaire et du non-binaire, comme autant d'altérations de l'intégrité d'une même notion. L'impressionnante diversité de telles occurrences interroge en priorité la nature, les enjeux, les limites et les potentiels des relations de multiplicité qui lient le «commun» à l'architecture. Leurs superpositions réciproques possibles et plus ou moins probantes – simples effleurements, surfaces d'adhérence ou solides points de contact – restent à identifier parmi leurs antécédents, leurs valeurs et leurs protagonistes respectifs. De ce fait, l'état des lieux est double. Il s'agit à la fois d'identifier les contributions possibles de l'architecture au débat sur le «commun», et parallèlement de saisir ce que la discipline peut en tirer comme enseignements face aux défis qui lui sont propres. En concept nomade issu d'autres disciplines ou vecteur incontrôlé de manipulations rhétoriques, le «commun» pourrait favoriser l'émulation de nouveaux imaginaires de projet. Sont questionnées à la fois ses capacités d'énonciation de nouveaux positionnements, et de compréhension des évolutions qui affectent et caractérisent la culture du bâti. La manière dont la culture architecturale, ses références et son héritage sémantique semblent gardés à distance d'une réflexion sur le «commun» amplifie même la nature de l'investigation, tournée vers la valorisation de repères négligés, par goût pour la nuance, principe de précaution et souci de clarté.

 Prises

Attitudes

INTERPRÉTATIONS

Considérée en tant que discipline vivante et pertinente, l'architecture devrait être en capacité d'apporter une contribution au champ interdisciplinaire émergent autour du «commun» qui mette en avant ses spécificités et permette en retour d'enrichir ses acquis, voire de révéler aussi ses propres incertitudes. En priorité, le patrimoine sémantique de la culture architecturale s'expose à une relecture critique sitôt positionné à la lumière des préoccupations soulevées par le «commun»; ses mots, ses principes comme ses objets endossant d'autres teneurs, lorsqu'observés à travers cette focale. Il est particulièrement remarquable de reconnaître qu'une partie de ses bagages théoriques les plus empruntés et de ses expériences les plus commentées peuvent encore, autant et inlassablement assumer des significations toujours renouvelées. L'histoire comme ressource, ou la capacité de requestionner par occurrences les couches distendues de sa propre sédimentation. Les occasions ne sont probablement pas si courantes, en convergences ou émancipations fluctuantes de paramètres aussi variés qu'imprévisibles. L'actualité très discutée du «commun» représente pourtant l'une de ces circonstances, permettant de nourrir la pensée architecturale, en la positionnant dans les sillons d'une recherche perpétuelle de redéfinition.

C'est dans cette perspective d'enrichissement mutuel des disciplines que Marshall Murphree et Charlotte Hess, très proche collaboratrice d'Elinor Ostrom, ont invité les chercheurs travaillant sur l'étude des *commons* à émettre des reformulations «poly-idiomatiques» et multidirectionnelles¹. Invitation à laquelle l'architecture n'a que très partiellement répondu, comparée à d'autres disciplines telles que l'économie, le droit, la sociologie, la philosophie ou les sciences politiques. Il est d'ailleurs particulièrement frappant d'observer à quel point celles-ci ont systématiquement accueilli la notion de «commun» à l'intérieur de leurs champs de références et à partir de leurs propres appareils méthodologiques, outils et spécificités disciplinaires. C'est ainsi dire par la positive qu'elles ont échafaudé, à partir de la notion de «commun», des principes théoriques qui leur sont propres. Les biens communs, le bien commun, l'action collective, l'*empowerment*, les externalités positives ou encore la communauté, sont autant de termes et de principes que les sciences humaines se sont appliqués à définir, et qui constituent un appareillage théorique solide à l'appréhension des questions attenantes. En sociologie, l'œuvre fondatrice de Ferdinand Tönnies (1887) se distingue dès la fin du 19^e siècle en explicitant la distinction entre société et communauté. En philosophie, Hannah Arendt (1961) introduit ce qu'elle appelle «le monde commun» au début des années 1960. En économie, et sur les traces des logiques de l'action collective introduites par Mancur Olson (1965), la contribution d'Elinor Ostrom (1990) sur les *common-pool resources* marque la discipline à la veille du 21^e siècle, et ouvre la voie de multiples appropriations, y compris dans d'autres domaines. Parallèlement, l'architecture semble enregistrer un retard, voire une résistance, comparée à l'appropriation par d'autres disciplines de la notion de «commun». Pourtant, et dans le prolongement des explorations théoriques menées autour de la dimension collective de l'architecture et des différentes formalisations du «vivre ensemble» – celles d'Aldo Rossi (1966) et Bernardo Secchi (2013) comptent parmi les plus significatives² – la résurgence récente et disparate de la notion de «commun» invite manifestement à poursuivre un effort de mise au point en matière de conception architecturale. En priorité, cet effort pourrait être porté autour du thème élémentaire sinon premier de l'habitation.

L'appropriation disciplinaire des occurrences du «commun» entend répondre à de telles préoccupations, articulées selon différents tableaux thématiques et autant de points de vue spécifiquement architecturaux: des origines religieuses et rurales du terme, aux principales échelles et modalités de mise en forme qui l'accompagnent – logement collectif, voisinage, espace commun, infrastructure – jusqu'à l'affirmation de la ville en tant que produit culturel et collectif par excellence. La déclinaison de ces prismes, à travers lesquels sont observées de concert les ressources d'une culture architecturale et les valeurs du «commun», s'opère avec la volonté d'approfondir chacune de ses interprétations jusqu'à la mise en évidence d'éventuelles contradictions, et sans renoncer à explorer les différents ressorts de ses ambiguïtés. À la manière de la *série de dix pièces pour piano* de Modeste Moussorgski intitulée «Tableaux d'une exposition» (1874), et dont l'origine n'est pas étrangère au domaine de l'architecture³, l'élaboration d'un récit par pièces successives a surtout vocation à reconstituer un espace malléable de représentation des formes et récurrences du «commun» en architecture. La capacité d'évocation des

 Transversalité

APPROPRIATION
Tableaux

Cadrages

 **Figures**

fragments assemblés est envisagée comme moyen de dépasser les appréhensions limitatives et pragmatistes du «commun» dans la culture architecturale, comme les réticences mutuelles que les deux entités semblent distinctement exercer. Les possibilités du récit sont aussi celles qui accompagnent, renseignent et inspirent tous grands changements de paradigme⁴; à partir de l'hypothèse selon laquelle le «commun» pourrait, dans tout ce qu'il incarne, en constituer le signe, le vecteur ou la détonation. Ou bien le regret plus troublé de sa désillusion.

¹ Dans sa contribution à l'ouvrage collectif *Le retour des Communs*, Charlotte Hess (2015: 269) réitère l'appel initialement lancé en 1996.

² *L'architettura della città* et *La città dei ricchi e la città dei poveri* ont été respectivement traduits en français en 2001 et 2015.

³ Modeste Moussorgski compose les «Tableaux d'une exposition» en seulement six semaines, inspiré par les dessins que son ami Viktor Hartmann, architecte et peintre, réalise au cours de ses voyages. Ses *dix pièces pour piano* contiennent ainsi la charge d'architectures européennes, parcourant notamment la Pologne, la France et l'Italie. Le thème final de la série rend hommage à l'esquisse qui l'a inspiré, d'une porte monumentale conçue par Viktor Hartmann pour la ville de Kiev.

⁴ Thomas Samuel Kuhn décrit les processus de basculement des paradigmes dans *La structure des révolutions scientifiques* (1962), que Patrick Juignet (2015) associe aux changements de «grands récits».





AVENTURES DU JARDIN PLANÉTAIRE

Chapitre 1

La terre nourricière est l'une des entrées récurrentes de la culture du commun, et l'agriculture urbaine sa facette la plus directement liée à la planification des villes. La conception d'un tel thème dans la culture urbaine n'est pas cantonnée à l'échelle locale ni à la question alimentaire, dès lors qu'elle constitue le support de visions théoriques d'envergure territoriale. Imaginer les conditions au sol, fertile, d'un habitat planétaire représente autant l'image d'une ambition idéalisée qu'un outil pragmatique de conception guidant intentions et finalités vers la recherche aventureuse d'une forme de commun. Penser la manière d'habiter la terre expose par ailleurs à l'appréhension d'une coexistence que la majorité des phénomènes d'urbanisation tend sévèrement à contrarier.

La recherche d'une synthèse entre ville et campagne a orienté architectes et urbanistes du début du 20^e siècle dans l'expérience de la cité-jardin. En Belgique, l'aventure commence autour de 1920 avec la mise sur pied du projet coopératif et la fondation du Logis-Floréal. Un siècle plus tard, le même souci de synthèse confronte une nouvelle génération de praticiens et de chercheurs à l'expérience du «commun agro-urbain», dont la portée, les racines et les référentiels théoriques doivent encore être précisés. Physiquement superposée sur la couche du siècle précédent, la Ferme du Chant des Cailles (2014) est représentative de nouvelles pratiques agricoles en milieu urbain, également au centre d'un dilemme crucial entre densification et



CHAMP ET CONTRECHAMP.
LE LOGIS-FLORÉAL [À GAUCHE]
ET LA FERME DU CHANT
DES CAILLES [À DROITE],
À UN SIÈCLE D'INTERVALLE.
SOURCES: STYNEN (1979: 95);
PHOTOGRAPHIE DE L'AUTEUR
(2019).

agriculture urbaine. L'une et l'autre de ces épaisseurs temporelles incarnent aussi bien l'espoir de retour à un équilibre environnemental que la recherche de nouveaux horizons collectifs, qu'elle soit portée par les dynamiques coopératives, participatives ou simplement volontaires. Toutes les deux portent, à leurs époques et dans leurs contextes respectifs, un modèle «autre» de société.

Avant même l'hypothèse d'une trajectoire de pensée reliant ces moments l'un à l'autre, le simple fait de leur possible superposition spatiale amène inmanquablement à en questionner les enjeux croisés et réciproques. En premier lieu, leur rapprochement se nourrit de leur apparente convergence vers la recherche d'une troisième voie: celle qui vise au décloisonnement du rapport ville-campagne, mais aussi celle de l'alternative face au duopole état-marché, que la notion renouvelée de commun incarne le mieux aujourd'hui. Aussi, le croisement de ces deux plans, distincts mais apparemment non dénués de liens, donne l'occasion d'évaluer la tonalité organique souvent associée à la notion de commun; alors même que la pensée architecturale cherche encore à se l'approprier. Leur superposition invite aussi à évaluer les prises possibles entre une culture du construit, de l'aménagement et du projet, et l'émancipation d'un champ de réflexions interdisciplinaires sur la problématique du commun. Les enjeux d'une spatialisation du commun croisent dans une telle généalogie l'épaisseur politique de toute formalisation architecturale. L'inventaire des géographies du commun vise à introduire les possibles proximités, avant de faire état de manière prospective du recouvrement quasi-géologique que l'intervalle de cent ans entre la cité-jardin et le commun agro-urbain continue d'enregistrer. Au centre des analyses, le rôle de concepteur et le mythe de la terre nourricière occupent une place particulière, dans l'évaluation critique et l'identification des potentialités d'un tel recouvrement.

Les territoires du commun

Communaux

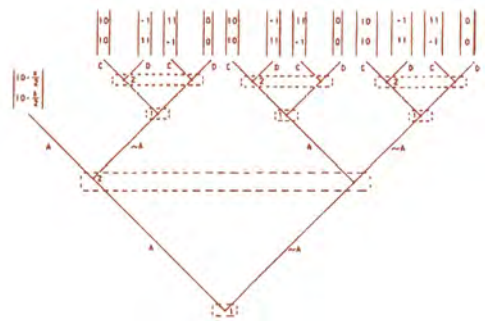
C'est en dehors des villes que l'étude des biens communs trouve ses fondations, échafaudées par l'œuvre hautement territorialisée d'Elinor Ostrom. Expériences de pêcheries le long des côtes, de pâturages aux abords de villages, de systèmes d'irrigation au milieu des champs, de forêts: telles sont les racines géographiques que la politologue américaine attribue à l'économie de la troisième voie en 1990 (OSTROM 1990), étayant les terrains défrichés douze ans plus tôt par *La Tragédie des Biens Communs*, entre océans et parcs nationaux (HARDIN 1968: 1245). L'association catégorique des biens communs à la ville est plus tardive. Elle constitue un virage marquant au début du 21^e siècle, que la théorie des communs et les sciences de la ville continuent de renseigner. La migration n'est pas celle de pratiques données, dans de nouvelles géographies. C'est un glissement théorique et étymologique permettant de nommer les déclinaisons transfigurées de principes, pour lesquelles l'opposition ville-campagne a encore une certaine légitimité dans sa capacité de distinctions généalogiques, mais aussi de dépassement de ses racines polarisées. L'une ne succède pas directement à l'autre, mais se substitue finalement en synthèse. Le jardin, la ville et la ville-jardin sont trois marqueurs distincts, coexistants et sédimentés dans le temps, d'une pensée spatiale appliquée aux communs.

Le jardin (des) commun(s). Confrontées au thème de la ressource, les origines du commun sont à trouver dans un registre théologique. En particulier, le jardin d'Éden se présente comme l'une des premières figures de ressource spatiale partagée entre les Hommes – incarnés ici en deux individus –, en tant que grand monde universel, homogène et continu, dénué de propriétés. Sitôt explicitée, l'abondance de nature qui le caractérise rend obsolète le rapport au partage, et trahit la notion même de ressource, au profit d'un environnement totalement naturel – de nature et d'évidence – dans lequel la profusion des richesses et l'absence de rivalité annulent la valeur même de leur besoin. Une telle vision continue d'entretenir un rapport symbolique éminemment présent dans les dérivations multiples du commun, y compris les plus actuelles et les plus célébrées. La légitimité d'une conscience de rapport collectif à l'étendue reconnue de biens naturels en porte encore la charge originelle. Il n'y a pas de conscience écologique possible sans la fabrication d'une représentation unitaire de l'environnement, directement inspirée d'un état initial, préalable aux effets de l'activité humaine sur les ressources et sur leur propriété. La généalogie de cette conscience fondamentale du commun prend manifestement corps dans le principe contemporain du «Jardin Planétaire» développé par le paysagiste Gilles Clément (1999). Celui-ci renoue avec la position du jardin comme premier terrain d'une pensée sur le commun. Au-delà du paysage, la métaphore que porte l'idée de Jardin Planétaire a vocation à irriguer la pensée sur l'architecture et sur la ville, comme manifestation d'une attitude générale nouvelle vis-à-vis d'un ensemble de ressources, et d'un support de vivre-ensemble. Mis à l'honneur de la douzième édition de *Manifesta*, intitulée «The Planetary Garden. Cultivating Coexistence»¹ (JAQUE, VAN DER HAAK, PESTELLINI LAPARELLI et VARADINIS 2018), ce principe embrasse une conception planétaire de l'état des richesses naturelles, à l'encontre d'une pensée sectorisée par biomes (JAQUE, VAN DER HAAK, PESTELLINI LAPARELLI et VARADINIS 2018). Ici, le jardin n'est plus observé sous l'œil nostalgique d'une abondance primitive, mais avec un regard critique et lucide sur la puissante couverture anthropique d'un espace écologique aux perspectives limitées. Il n'est plus à contempler et à préserver; il est à comprendre et à entretenir. Complémentaire au mythe de l'état initial, la vision renouvelée du jardin en tant que grande «machine» est l'une des formulations paysagères les plus adéquates aux défis soulevés par les biens communs. Là où la préservation peut encore être associée à des forces d'autorité verticales, l'entretien implique davantage de pensées systémiques autour de l'organisation d'une gouvernance appropriée et résiliente. L'approche de Gilles Clément résonne en ce sens avec l'œuvre d'Elinor Ostrom quant à la possibilité d'une préservation des ressources naturelles par valorisation de l'action collective localisée. Pour la politologue, le levier d'action privilégié n'est pas à l'échelle du globe mais sous la forme de petites unités d'organisations sociales regroupant ce qu'elle appelle des *commoners*. Si l'échelle du Jardin Planétaire est celle du commun (au singulier), l'analyse des communs

 Ressource

Dissémination

SCHÉMA RENSEIGNANT UN PROCESSUS DE RÉPARTITION DE RESSOURCES: NÉGOCIÉE PAR L'ALTERNATIVE À LA THÉORIE DU JEU CHEZ ELINOR OSTROM. SOURCE: OSTROM (1990: 15).



(de l'anglais *commons*) oriente davantage le positionnement territorial vers une approche segmentée, où s'exprimerait conceptuellement la coexistence de différents jardins. La difficulté à relier l'analyse de ces fragments à la définition d'une approche plus globale est précisément l'une des principales limites révélées du travail d'Elinor Ostrom (HARRIBEY 2011). L'ambition d'efficacité de la gestion locale des ressources – ces *common-pool resources* – se fait au prix de son ouverture, que l'assimilation des règles établies oblige à limiter au cercle distinctif de ses participants (OSTROM 1990: 91). La pensée de nature économique ne garantit pas la capacité des multiples communs à reconstituer dans leur coexistence la figure du grand jardin.

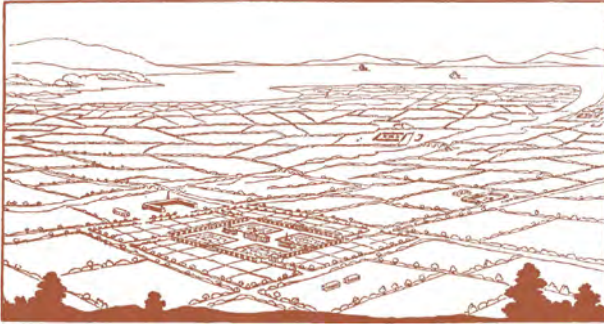
À cette difficulté de télescopage, des architectes, urbanistes, paysagistes exposent la construction de visions unitaires, cherchant précisément à établir des liens de signification entre Jardin Planétaire et réseaux de ressources locales. De ce point de vue, le projet emblématique *Broadacre City* de Frank Lloyd Wright (1932) se positionne en référence, dans la structuration homogène qu'il présente du territoire et la vision multiscalaire qu'il lui associe. Plus encore que dans la *New City* de Ludwig Hilberseimer (1944) ou l'*Agronica* d'Andrea Branzi (1995), *Broadacre City* porte les bases politiques d'une transcription spatialisée des formes du commun. En premier lieu, la décentralisation géographique de l'établissement humain se fait le reflet d'une horizontalité politique, dans laquelle les habitants sont directement confrontés à la disponibilité des ressources naturelles. La répartition démocratique d'une acre (0,4 hectare) par famille est établie par la définition d'une trame, intermédiaire géométrique entre grand jardin planétaire et multiplicité des aires communautaires. *Broadacre City* s'affiche rétroactivement comme la radicalisation spatialisée des préceptes posés par Elinor Ostrom, par la confrontation directe et responsabilisante des individus face à la portion de ressources dont ils disposent pour satisfaire à leurs besoins. Chaque habitant se mue en *commoner*, dans la gestion de l'ensemble des ressources: foncier, agriculture, matières premières, énergie. Le modèle coopératif est identifié comme le plus approprié pour neutraliser

les risques de spéculation et la destruction des ressources par leur surexploitation (MAUMI 2018). À ces menaces, que l'on rencontre également dans la pensée d'Elinor Ostrom, l'architecte associe immédiatement leurs conséquences sur la qualité des sols, leur impact sur le paysage et plus généralement sur l'équilibre de ses écosystèmes. Peu de visions dressent un portrait aussi élargi – interdisciplinaire dirait-on aujourd'hui – sur les enjeux du commun que celle de Frank Lloyd Wright, à l'avant-garde de l'écologie politique. Son positionnement sur les externalités négatives de la mécanisation dans l'exploitation des ressources naturelles va également dans le sens d'une prise de position conforme aux revendications portées par l'idée de commun, face à l'industrialisation outrancière, dans un retour à la figure de la Terre nourricière.

Horizontalité Ressource

SCHEMA RENSEIGNANT
UN PROCESSUS DE RÉPARTITION
DE RESSOURCES: STRUCTURÉE
PAR LA GRILLE RÉGIONALE
DE BROADACRE CITY CHEZ
FRANK LLOYD WRIGHT. SOURCE:
JOHNSON (1994: 123).





FRATERNITÉ.

<p>Tous pour chacun.</p> <p>— SOLIDARITÉ — ÉGALITÉ—LIBERTÉ — ÉLIGIBILITÉ — — UNITÉ — — PAIX. —</p>	<p>○</p> <p>AMOUR JUSTICE SECOURS MUTUEL ASSURANCE UNIVERSELLE ORGANISATION DU TRAVAIL MACHINES AU PROFIT DE TOUS AUGMENTATION DE LA PRODUCTION RÉPARTITION ÉQUITABLE DES PRODUITS SUPPRESSION DE LA MISÈRE AMÉLIORATIONS CROISSANTES</p> <p>○</p>	<p>Chacun pour tous</p> <p>— ÉDUCATION — INTELLIGENCE—RAISON — MORALITÉ — — ORDRE — — UNION. —</p>
<p>Premier droit, Père.</p> <p>—</p> <p>A chacun suivant ses besoins.</p>	<p>MARIAGE ET FAMILLE PROGRES CONTINUËL ABONDANCE ARTS.</p> <p>○</p>	<p>Premier devoir, Travailler.</p> <p>—</p> <p>De chacun suivant ses forces.</p>

BONHEUR COMMUN.

Sa portée politique la rapproche de l'hypothèse marxiste d'une disparition progressive de la différence ville-campagne «par une répartition plus harmonieuse de la population au travers du pays» (MARX et ENGELS 1888; SCHOONBRODT 1994: 18-19), elle-même actualisée dans l'image-guide² de l'*Horizontal Metropolis* (CAVALIERI et VIGANÒ 2019: 121-129). L'approche affirmative de l'architecte américain se distingue fondamentalement de celle de sa compatriote politologue dans sa nature prescriptive. *Broadacre City* est une invention, un projet. L'analyse des *common-pool resources* est un constat, une observation critique. Sur le terrain de l'urbanisme, la théorie de l'action collective est comme court-circuitée par l'anticipation et la verticalité d'un système que la définition spatiale elle-même tend à institutionnaliser. En dépit de la pensée organique dont se défend le concepteur, la possibilité d'un apport spatialisé à une théorie des communs se heurte à l'horizontalité décisionnaire que celle-ci porte en son centre. L'ambition – utopique – d'un Éden refabriqués attise l'élévation discordante du concepteur au grade divin de créateur. Dans la lignée du paternalisme qui caractérise les projections fondatrices du socialisme-utopique au siècle précédent, l'architecte se place en contremaître d'une composition harmonieuse, éminent garant du «bonheur commun».

[À GAUCHE] LA VILLE MODÈLE *NEW HARMONY* INCARNE LA PENSÉE DE ROBERT OWEN, L'UN DES FONDATEURS DU SOCIALISME UTOPIQUE ET DU MOUVEMENT DES COOPÉRATIVES. ELLE RÉPOND AUX ASPIRATIONS PORTÉES PAR ÉTIENNE CABET DANS LE RÉCIT DE SON *VOYAGE EN ICARIE*, DONT LE FRONTISPICE RÉSUME À LUI SEUL TOUTE LA PORTÉE IDÉOLOGIQUE. SOURCE: CULPIN (1913: 8).

[À DROITE] FRONTISPICE DU *VOYAGE EN ICARIE* PAR ÉTIENNE CABET. SOURCE: CABET (1848).

Des communs à la ville. L'agriculture est certainement le second fondement d'une théorie du commun associé à l'aménagement. Après l'idée sous-jacente d'une abondance primitive à disposition de tous, la notion de commun prend une nouvelle portée lorsque la sédentarité enrachine l'activité humaine dans un rapport d'attributions foncières, et que la maîtrise de ressources naturelles délimitées devient impérative. C'est dans la limitation et la conscience du fini qu'elle prend véritablement son sens, et avec elle la nécessité de sa gestion. Les terres communes (de l'anglais *commons*), souvent considérées comme un archétype historique fondateur dans la culture du commun (BOLLIER 2014), convoquent précisément l'image d'une organisation sociale faisant face à la pénurie de ressources. Leur démantèlement, manifeste dans l'Angleterre du 16^e siècle, constitue un troisième temps fort dans la réflexion sur les communs, en tant que «mouvement des *enclosures*». Ces communaux fonciers avaient pour rôle de permettre aux paysans les plus démunis de survivre en autorisant l'usage de pâturages mis à disposition de tous. Dès lors, la disparition de ces ressources communes constitue une crispation de la pauvreté en milieu rural et anticipe une dynamique d'exode vers les villes que la

🏡 **Communaux**



L'EXPULSION DU PARADIS
PAR ALBRECHT DÜRER (1510).
SOURCE: BRITISH MUSEUM,
LONDRES.

révolution industrielle confirmera (MAGNAGHI 2014: 41). La construction de la propriété privée, l'essor industriel et l'avènement du capitalisme contribuent à l'abandon d'un réseau de communs ruraux, pour l'intensification d'un autre: celui de la grande ville, ou l'urbanisation du plus grand nombre.

Considérer cette destinée commune vers l'urbanité comme le vecteur d'un renouvellement des formes de communs (PAQUOT 2013) ne va pas de soi. D'abord parce que la ville qui se constitue, s'augmente et se sature en parallèle du développement industriel, se réalise sur un modèle spéculatif, à la mesure du capitalisme en plein essor. La ville de l'ère industrielle est de ce point de vue plus qu'un terrain de développement pour le duopole entre État et marché, tel qu'on l'oppose aujourd'hui à la troisième voie portée par le commun. C'est l'un de

ses principaux piliers: le support construit d'une dualité, elle-même fixée dans les formes des villes, leurs tracés et leurs morphologies. L'immeuble de rapport ou la *mietskaserne* sont deux témoins architecturaux de cette adéquation à peine altérée entre forme, propriété et système politique. Les loyers augmentent considérablement dans les centres urbains, les logements se saturent, la ville se densifie, en même temps que les appareils de pouvoir s'attachent à ordonner leurs formations, à encadrer les expansions, à contenir les excès. L'intensité de la pression foncière rencontre dans les centres urbains de la deuxième moitié du 19^e siècle l'opposition – sinon l'accompagnement – de l'urbanisme, comme recours opportun des pouvoirs politiques. La pensée sur la ville élevée au niveau de science est alors fortement conditionnée par la dualité opposant régimes privés et valeurs publiques. Sa substance en termes de valeurs liées au commun s'incarne principalement dans les critères de lecture qui sont ceux de l'hygiénisme. Sous prescriptions médicales, l'accès à des conditions minimales de ventilation, d'assainissement et d'ensoleillement devient le principal *leitmotiv* d'une morale urbanistique portée par les pouvoirs politiques et la philanthropie patronale, face à l'urgence des risques sanitaires. Sous l'influence du mouvement hygiéniste, les biens naturels les plus primaires – air, soleil, eau potable – sont les premières valeurs du commun à être mobilisées dans l'urbanisme d'action. Ce sont d'ailleurs les mêmes ressources considérées par le droit romain dans l'Antiquité comme les *res communes*; celles n'appartenant pas à l'État mais d'usage commun (CHARDEAUX 2006). Un tel saut dans le temps donne aussi l'occasion de revenir sur les racines étymologiques du mot «commun»; une autre manière d'en discerner les origines géographiques. De ce point de vue, l'analyse portée par Pierre Dardot et Christian Laval (2015: 22-23) oppose aux origines édeniques et territoriales du commun un récit profondément ancré dans le contexte de la cité. Aussi bien l'étymologie latine *munus* que l'équivalent grec *koinôn* s'accordent sur l'idée de co-obligation, de vivre-ensemble et d'agir-ensemble au sein d'une même cité (BROSSAUD et LAVAL 2018). Dans une conception politique de la vie collective, le commun trouve ses premières marques sur le terrain antique de la démocratie: la ville. «La cité est une communauté humaine parfaite» pour Aristote, dont l'organisation en *oïkos* territorialisés anticipe un récit urbain du commun (DECLÈVE 2018). La superposition des significations du commun et de la commune

ACCEPTIONS Polysémie

est encore plus directe dans la langue italienne, concentrée sous le terme *comune*. C'est pour Christian Laval l'une des raisons qui pourraient expliquer l'avance prise en Italie sur la France notamment, dans le débat sur les communs (BROSSAUD et LAVAL 2018). De l'autre côté des Alpes, les insurrections parisiennes de 1871 aux étendards de la Commune constituent la marque d'une autre prise sur le contexte urbain. Ses précédents linguistiques confèrent au commun une origine théorique urbaine, complémentaire à la trajectoire du jardin d'Éden.

Rapportées à la différenciation déjà opérée entre le commun et les communs, deux approches principales se croisent également sur le terrain de la ville contemporaine. D'un côté c'est la ville entière qui est appréhendée comme bien commun, en tant que phénomène social à valeur collective, et en réaction tardive à l'idéologie bourgeoise et catholique d'une dévalorisation de la ville au profit des bienfaits de la campagne (SCHOONBRODT 1994: 18). C'est la pensée d'Henri Lefebvre (1968), développée par Pietro Hammel (1972) sur le plan architectural, et relayée par l'étude d'une déclinaison élargie de mouvements d'appropriation citoyenne. Thierry Paquot, Edward Soja et David Harvey suivent notamment cette position dans leurs ouvrages respectifs: *L'urbanisme comme bien commun* (2002), *Seeking Spatial Justice* (2010) et *Rebel Cities* (2012). Dans une projection géographique du commun, le «droit à la ville» d'Henri Lefebvre se présente comme l'équivalent urbain du «Jardin Planétaire» de Gilles Clément, dans sa conscience d'appartenance à un tout partagé, et à une temporalité continue. Cette lignée intellectuelle du commun appliqué à l'urbain pourrait tirer ses perspectives de la pensée philosophique d'Hannah Arendt (1958: 95), en

 Homonymies



D'ALBRECHT DÜRER À OVER LONDON - BY RAIL DE GUSTAVE DORÉ (1872): SYMBOLES D'UN EXODE DU COMMUN VERS LA VILLE. SOURCE: DORÉ ET JERROLD (1872: 121).

la figure du «monde commun», transcendant et permanent. La deuxième approche, plus centrée sur les singularités, répond davantage à l'entrée économique d'Elinor Ostrom (1990) sur les *common-pool resources*, à l'appui d'une théorie de l'action collective. Le pendant pragmatique du «droit à la ville» concerne tout un réseau d'effervescences locales qui, par l'action et la démonstration, repose la question de la légitimité des processus de construction établis du phénomène urbain, et appelle à une plus grande implication de ses habitants. John Bingham-Hall (2016), Francesca Ferguson (2014) ou Stavros Stavrides (2016, 2019) ont entre autres contribué à analyser ces dynamiques dites *bottom-up*. David Harvey (2012) participe également à les définir sur le plan théorique, en tant que concentration des enjeux propres aux communs. Agnes Katharina Müller (2015) envisage ces pratiques citoyennes comme pouvant faire partie intégrante du processus de planification des villes. Un tel mouvement prend ponctuellement et de manière spontanée la forme d'appropriation de lieux, qu'ils soient de propriété publique (des rues, des places, des parcs occupés) ou privée (des friches, des anciennes usines, des marges et résidus de la ville contemporaine). L'affiliation de ces situations à la famille et la tradition des biens communs trouve sa légitimité dans l'importance des modes de gouvernance qui y sont associés, en vue de la préservation d'une certaine habitabilité des lieux. Décrits comme les nouveaux pâturages des villes contemporaines, ces communs admettent aussi un certain nombre de particularités, étroitement liées à leur condition urbaine. On peut notamment reconnaître dans les valeurs de la ville une diversité et une densité habitante que la ruralité ne connaît généralement pas (FESTA 2016); deux éléments potentiellement fertiles pour la mise en commun. À l'inverse, d'autres propriétés généralement associées à l'urbain pourraient constituer des obstacles à ces pratiques, en particulier l'anonymat, l'indifférence et l'individualisme (BORCH et KORNBERGER 2015). Les acteurs de ces communs urbains (les *commoners*) sont hétérogènes; ils forment des communautés à la fois ouvertes et changeantes (CORNU, ORSI et ROCHFELD 2017: 285-292). Il est aussi important de noter qu'à ces nouveaux types de communs – urbains – ne sont pas attribués d'unités d'usage à préserver. Leur particularité est d'être non-rivaux, voire d'accroître leur valeur par l'intensité de leur utilisation (BORCH et KORNBERGER 2015). C'est la nature du bien, la qualité de son statut qui doit être préservée par un contrat d'organisation adapté et autonome. Le décompte ne s'opère pas de manière quantifiable. L'enjeu est nettement plus symbolique. Il est celui d'une appropriation et d'une affirmation tangible d'un droit à la ville par la société civile. Un droit dissocié des actes de citoyenneté cautionnés par l'administration du territoire, et élevé contre les logiques de marché. Les communs urbains émergent en parallèle de l'émancipation du néolibéralisme dans la fabrique de la ville. Ils se font les lieux d'expression d'un droit de conscience. Ces communs ramènent de fait à la première approche, celle attenante à l'appréhension du bien commun, au singulier. Contrairement aux conditions profondément non-urbaines des modèles identifiés par Elinor Ostrom – dès lors qu'ils n'acceptent pas les différences de rythmes que la ville est en capacité d'absorber – les communs urbains contiennent une partie de la substance présente dans l'espace public, lieu par excellence de la coexistence des modes de vie (LÉVY et LUSSAULT 2003). Aussi, le sentiment de légitimité au cœur de l'acte

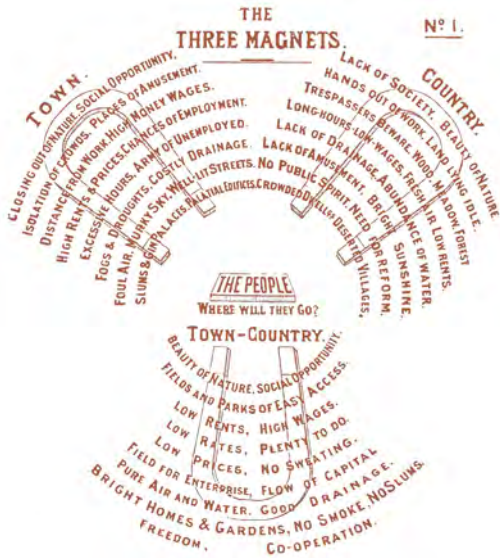
Communauté

de revendication des communs urbains contient partiellement l'hypothèse du grand jardin dans sa proportion idéale, universelle et profondément culturelle, appliquée à la ville. À l'image-guide du grand jardin se substitue celle de la grande ville, comme l'équivalent urbain d'un idéal puissamment partagé.

Les synthèses de la ville jardin. La piste d'une translation théorique et géographique, des communs ruraux aux communs urbains, n'exclut pas l'hypothèse de leur possible convergence, incarnée dans la figure des communs agro-urbains. L'effervescence du débat écologique et la sensibilisation à l'urgence qu'il rapporte sur la conscience collective ont favorisé ces dernières années l'attente et l'émergence d'une perspective renouvelée de l'agriculture, dans un lien plus étroit avec l'homme là où il habite désormais le plus: en ville. Portées par les défis de leur temps, et parfois même dans leur anticipation, plusieurs visions – y compris architecturales – se sont positionnées sur ces horizons expectatifs (CALLEBAUT 2014). Ces différentes spéculations esquissées sur la ville existante au moyen des outils de l'architecture ne trouvent cependant ni l'intensité théorique de l'urbanisme agraire (WALDHEIM 2010), ni le témoignage ou l'évocation de leur audacieuse application. À défaut de leur faisabilité, ou face au détournement de leur visée initialement agricole, la mobilisation par l'action directe et locale de groupes de citoyens engagés s'impose modestement par son réalisme et son immédiateté. Au revers des projections d'expertises sur la ville agricole, les dynamiques citoyennes mobilisent et revendiquent le potentiel des logiques du commun sur ce sujet. Les racines historiquement agricoles du commun s'invitent dans le milieu urbain. De tels hybrides trouvent leurs entrées à la confluence de deux lignes fondamentales que les théories des communs et celles de l'urbanisme se sont toujours appliqué à distinguer. Ce sont des communs urbains, de par leur appartenance à la ville et leur implication dans ses dynamiques, supports de pratiques agricoles, collectives et autogérées. La reconnaissance de leur spécificité tient principalement à leur inclination à combiner gouvernance d'une ressource locale limitée et caractère ouvert, dans une synthèse habile entre commun rural et commun urbain. Les communs agro-urbains prennent la forme de jardins communautaires, de fermes associatives, de conventions d'occupation temporaire, de squats, de mobiliers installés dans l'espace public, dans les parcs municipaux, dans les marges de la propriété privée, et ainsi de suite. Leurs territoires sont les mêmes que les communs urbains, dans une inclinaison particulière pour les aires suburbaines et de renouvellement urbain: là où les opportunités foncières sont les plus propices. Leurs dimensions varient, mais tolèrent très souvent de modestes échelles de production. Les unités d'usage sont quantifiables, mais n'écartent pas l'importance de la portée symbolique associée au commun urbain. En préalable au partage effectif des ressources produites, la dimension humaine et conviviale participe à la valeur affective du bien partagé. La cohésion est souvent d'ordre social, dans une volonté de fabriquer du lien là où il se raréfie; et doublement politique, dans une opposition à la prédominance des logiques libérales, mais aussi dans l'affirmation d'une conscience environnementale. Aussi, la dimension idéologique portée par les communs agro-urbains est largement empreinte du mythe post-moderne d'un retour à la nature (BAUBÉROT 2004), en réaction aux excès de l'urbanisation. En se

 Affordance

Nomadisme



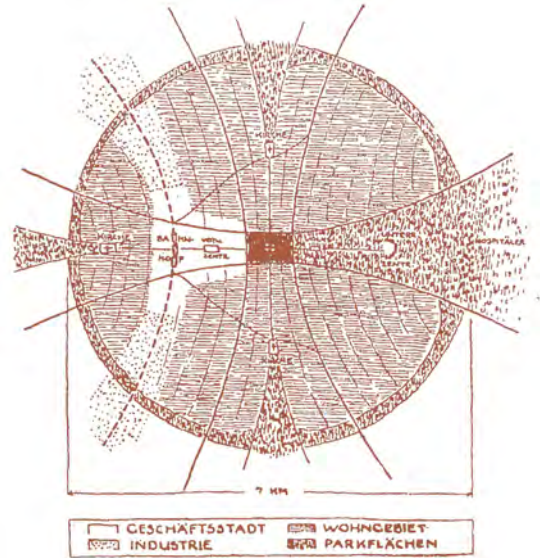
LE SCHEMA DES TROIS AIMANTS
 PAR EBENEZER HOWARD,
 SPATIALISE AU STADE RETENU
 DE DIAGRAMME. SOURCE:
 HOWARD (1902: 16-17, 22-23).

 Cohabitation
 Conception

superposant aux microgéographies que la grande ville lui rétrocède, le principe de grand jardin gagne du terrain. Son «étalement urbain» l'enrichit de nouvelles qualités, guidant ses fondements vers une forme nécessairement distincte, ou l'introduction opportune d'une troisième polarité: la grande ville-jardin et ses communs agro-urbains.

La triangulation qui est dessinée par la reconnaissance d'un troisième pôle entre la grande ville (les communs urbains) et le grand jardin (les communs ruraux) renoue avec un autre territoire que l'histoire de l'aménagement pourrait associer au commun, celui de la périphérie. À la lisière entre ville et campagne, l'évolution de la pensée urbaine enregistre au début du 20^e siècle le mouvement de la *Garden-City*, à travers l'œuvre d'Ebenezer Howard (1898). Dès l'introduction de son manifeste fondateur, la vocation d'une troisième voie

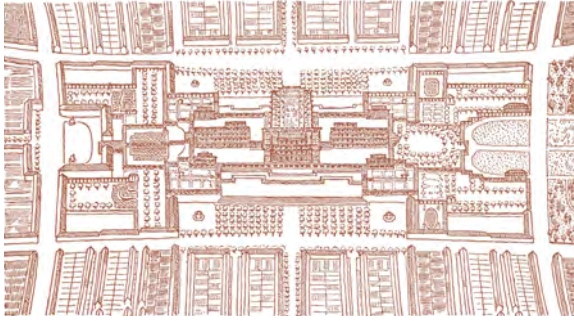
est explicitée dans le schéma de principe intitulé «The three magnets». Dans l'esprit et les écrits de son fondateur, la tripartition n'est pas seulement géographique, entre *town* et *country*. Elle est aussi profondément politique; les sous-titres de chacun des trois aimants l'attestent. Sous ces trois polarités se distingue la tripartition fondatrice en matière de commun(s), dans l'alternative qu'il incarne face au duopole de l'État et du marché. Ebenezer Howard (1902: 78, 80) lui-même exprime une méfiance explicite à l'égard du monopole étatique et de la libre concurrence. L'invention de la cité-jardin est un acte idéologique qui dépasse le romantisme que la réception immédiate lui accorde outre-Manche (SMETS 1977), et en particulier celle relayée en France par le témoignage de Georges Benoît-Lévy (1904) négligeant la portée du projet sociétal et véhiculant en priorité l'image de villas noyées dans la verdure. Sa substance théorique va au-delà d'une illusion de nature superposée aux opportunités de l'urbain; au-delà d'un mélange pictural nuancé, de verts et de gris. C'est l'invention d'un support de vivre-ensemble, entre la dissémination des solidarités rurales et la surpopulation au centre des villes spéculatives. C'est l'introduction d'un espace de projet pour panser la ville en dehors des terrains du capitalisme citadin et de la propriété bourgeoise. La cité-jardin porte un autre modèle de société à l'appui de l'émancipation de classe: celle des travailleurs vis-à-vis des autorités de pouvoir, patronales et étatiques. Elle ne s'affiche pas seulement en réaction, par revendications; elle est aussi projet et prévention (CULPIN 1913: 2). Comme les dynamiques actuelles du commun, la cité-jardin incarne à son époque le dégagement d'horizons de durabilité dans un contexte d'incertitudes économiques et politiques. La matrice économique qui lui est associée est le modèle de la coopérative³, renouant avec les bienfaits de l'action collective, horizontale et locale. On retrouve également dans les mots d'Ebenezer Howard les traces de la grande ville, exprimés en complémentarité de la figure du grand jardin originel. Dans un discours empreint de fondements religieux, il distingue:



fr/en La ville est le symbole de la société – de l’entraide et de la coopération amicale, de la paternité, de la maternité, de la fraternité, de la sororité, des relations étendues entre l’homme et l’homme – des sympathies étendues et croissantes – de la science, de l’art, de la culture, de la religion. Et le pays! Le pays est le symbole de l’amour de Dieu et de son souci pour l’homme. (HOWARD 1902: 17-18)

LES GÉOGRAPHIES CENTRÉES DE LA GARDEN-CITY D'EBENEZER HOWARD (À GAUCHE) ET DE LA STADTKRONE DE BRUNO TAUT (À DROITE) SONT EXPRIMÉES SOUS LA FORME DE SCHEMAS URBAINS, ET PAR L'IMAGE SUGGESTIVE DE LA FORME ARCHITECTURALE. SOURCES: HOWARD (1902); TAUT (1919: 71).

Les horizons d’un tel «mariage» ont pour géographies les périphéries des grandes agglomérations. Howard [1902: 3] lui-même parle en ces termes pour décrire l’ambition de synthèse de la cité-jardin, entre ville et campagne. Dans le modèle théorique comme dans ses réalisations, la cité-jardin déploie ses tierces-dynamiques sur les contours de la ville, véritable terreau pour le modèle de la coopérative. Pour reprendre et renverser la fascination que portait l’architecte Bruno Taut⁴ pour l’attribution d’une couronne formelle et symbolique sur le point culminant du fait urbain dans *Die Stadtkrone* (1919), les terrains satellites de la cité-jardin représentent eux aussi une tentative de couronner la ville: dans sa circonférence. Plus qu’une couronne, c’est une ceinture. La métaphore «tautienne» de la couronne admettait déjà une mise en relation déterminante de l’urbanité à son environnement naturel, en l’occurrence topographique, par la sommité exacerbée et symbolique de la montagne. Dans sa position périphérique, la cité-jardin appuie aussi son rayonnement sur la figure retrouvée – refabriquée – d’une nature habitée. Son attitude n’est pas célébrative à l’égard de la ville. Elle est à la fois contre-pied et contrepoids de la densité qu’elle contient, et dont Bruno Taut illustre la critique dans *Die Auflösung der Städte* (1920). La charge idéologique de la cité-jardin possède aussi un lien de parenté avec la célébration du collectif contenue dans la vision de Bruno Taut, qui n’est pas celle de l’état, ou de ses institutions représentatives, ni même celle d’une adhésion religieuse. Elle est l’exaltation athée de l’être ensemble, d’un commun contenu dans l’énonciation de valeurs largement partagées, à vocations universelles et libératrices. La couronne pour la ville incarne dans l’idéal de Bruno Taut (1919: 61)



[EN HAUT] LA GÉOGRAPHIE CENTRÉE DE LA STADTKRONE DE BRUNO TAUT EST EXPRIMÉE À LA FOIS PAR LE SCHEMA URBAIN, ET DIRECTEMENT PAR L'IMAGE SUGGESTIVE DE LA FORME ARCHITECTURALE. SOURCE: TAUT (1919: 72).

[EN BAS] LE PROJET HAMPSTEAD GARDEN SUBURB (1906) PERMET À RAYMOND UNWIN ET BARRY PARKER D'ASSOCIER UNE FORME ARCHITECTURALE À LA PROPOSITION THÉORIQUE D'EBENEZER HOWARD. SOURCE: UNWIN (1909: 331).

le souhait porté par les masses d'éprouver un profond sentiment de communauté, qu'il identifie en premier lieu dans l'expérience du loisir. Alors que la couronne de Taut est matérialisée par les arts et les équipements de culture, la ceinture d'Howard mobilise le logement du plus grand nombre comme matière principale pour donner corps à l'être ensemble. Comme le résume Ewart Gladstone Culpin (1913: 10) dans une formule très utilitariste:

Un plus grand bien viendrait au plus grand nombre s'il y avait assez de fonds disponibles pour établir de nouvelles cités-jardins, où l'ouvrier et son travail pourraient être hors des centres bondés et avoir néanmoins tous les avantages de la ville en commun avec les délices de son jardin.

fr/en

Ceintures et couronnes trouvent à la même époque un lien partagé avec l'émergence de l'Art civique⁵, que la personne de Louis Van der Swaelmen (1916) contribue fortement à énoncer et diffuser. L'architecte, urbaniste et

paysagiste belge est à la fois l'initiateur d'une approche renouvelée de l'urbanisme dans le premier après-guerre, mettant l'intérêt général au centre de la discipline, et le principal instaurateur des idées anglaises de la *Garden-City* dans son pays, à partir des règles énoncées et illustrées par Raymond Unwin dans *Town Planning in Practice* en 1909 (STYNEN 1979: 40). Cette confluence de préoccupations positionne, en Belgique, la cité-jardin dans une prédisposition particulièrement emblématique: en tant que terrain fertile de nouvelles cultures de villes, ou la refondation vivifiante d'un pays meurtri. Sa substance spatiale endosse, au lendemain de la guerre des tranchées, le statut de récompense par l'État à destination des classes les plus touchées (HENNAUT ET LIESENS 1994: 7). Pour l'urbanisme naissant, que Louis Van der Swaelmen désire porter au rang de science, la reconstruction est aussi un contexte de légitimation d'une pensée plénière, progressiste et profondément collective. Ses représentants affichent une conviction profonde dans la capacité de cet art de synthèse à constituer les points d'appui d'un progrès partagé, à partir – mais aussi au-delà – de «la nécessité de loger tous les hommes d'une façon digne d'être humains» (VAN DER SWAELMEN 1921). Par la prise en compte de l'intérêt général, par l'anticipation des enjeux environnementaux, l'art des villes objectivé devient un sujet collectif. Il tend vers un développement harmonieux, une aspiration au bien-être commun s'exprimant dans le paysage urbain (STYNEN 1979: 26). Dans la vision organique qu'il développe, Louis Van der Swaelmen (1916: 4) vise l'acheminement vers «une conscience commune» qui relaie à «la communauté d'instinct d'autrefois»; soit de nouveau la recherche d'une reconquête par la grande ville et son projet des qualités du grand jardin. Une reconquête par ses contours. La réappropriation populaire des centres-villes déjà amorcée par l'implantation

 Communauté

de maisons du peuple est assortie en 1919 de dispositions juridiques incitatives en matière de construction de logements en direction de la périphérie⁶. C'est un moment d'émulation unique dans l'histoire du logement belge, d'après le récit qu'en donne Maurice Culot [1994: 7]:

On constituait des coopératives, on ouvrait des chantiers d'une importance jamais vue, on patageait dans la boue, on fabriquait les briques sur place, on expérimentait des matériaux et des mises en œuvre nouvelles, on importait des États-Unis des cargaisons de portes en pitchpin, et il n'était pas rare que l'architecte lui-même aille recruter la main-d'œuvre aux abords d'une gare.

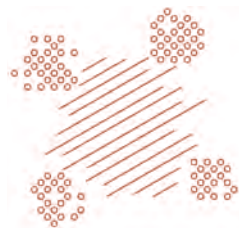
Précisément, Louis Van der Swaelmen aurait eu l'habitude de terminer ses projets directement sur leur site, «du bout d'une canne» [CULOT 1994: 7]. Son expertise de terrain ne manque alors pas d'occasion de mises en pratique, puisqu'il est impliqué dans la réalisation des cités-jardins les plus importantes de Belgique [STYNEN 1979: 38]. Celles du Logis-Floréal [1921-1922] sont considérées comme les plus représentatives, capitalisant au début des années 1920 vingt ans d'expériences en matière de cité-jardin.

 PRÉCISIONS

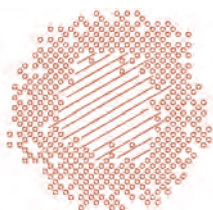
La ville jardin en héritage

Avec un recul de près d'un siècle, la cité-jardin représente aujourd'hui une fenêtre relativement étroite d'expérimentations pendant laquelle les concepteurs ont pu travailler non seulement la forme architecturale et urbaine d'un modèle de ville, mais aussi le développement d'une idée précise de ce que peut représenter en architecture le «commun». Son cadrage en Belgique est particulièrement bref puisqu'il se limite à seulement cinq années: après la fin de la Première Guerre mondiale et avant que les choix politiques n'orientent les commandes vers d'autres modèles. L'aiguillage politique est particulièrement éloquent. D'un côté la prédilection pour le pavillonnaire renvoie dès 1925 à l'individualisme et aux logiques de marché. De l'autre, le choix de l'immeuble locatif social est un recours au collectivisme, une manifestation formelle des politiques d'État-providence; une orientation à la verticalisation que le Congrès International d'Architecture Moderne de Bruxelles marquera explicitement en 1930. Dans leur opposition symétrique, ces deux directions peuvent être lues comme la manifestation en termes urbains du duopole État-marché, en alternative duquel la notion de commun est aujourd'hui rehaussée. Au-delà de la capacité de la cité-jardin à inspirer en elle-même plusieurs formes architecturales du commun, les circonstances de son délaissement et la nature des modèles qui lui succèdent participent aussi fortement à son enracinement dans le récit spatialisé de ce qu'on considère aujourd'hui la «troisième voie». Sa reconnaissance en tant que moment architectural privilégié pour appréhender de tels enjeux devrait pouvoir nourrir une réflexion actualisée sur la formalisation des nouvelles dynamiques du commun, leur rapport à la grande échelle, à la densité ou à l'autorialité, et là où elles continuent de se manifester le plus: entre ville et jardin.

REPÉRAGE SCHEMATIQUE
DE LA CITÉ-JARDIN. DESSIN
DE L'AUTEUR.



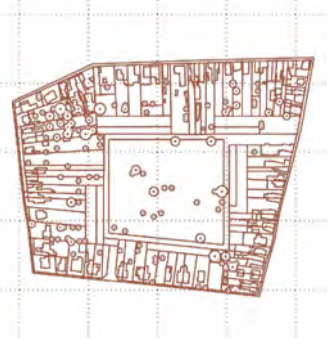
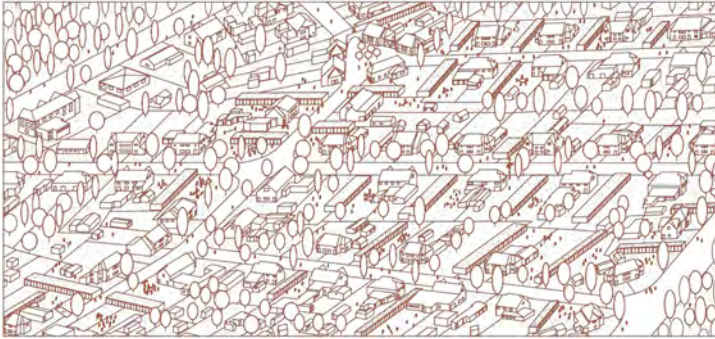
La ville et ses couronnes. La manière dont les choix politiques belges ont exposé leur distance avec le modèle urbain de la cité-jardin est représentative du large succès ultérieur de ses formes alternatives – le pavillonnaire et le



REPÉRAGE SCHEMATIQUE
DE L'ÉTALEMENT PAVILLONNAIRE.
DESSIN DE L'AUTEUR.

grand ensemble – et plus généralement de la teneur urbaine avec laquelle les villes européennes s'augmentent au cours du 20^e siècle⁷. À l'image rêvée par Howard d'une ceinture coopérative de cités-jardins satellites, les foyers urbains substituent d'autres parures. L'abandon du modèle de la cité-jardin est indexé à l'abandon de son projet métropolitain, de sa réalisation à grande échelle. La raison est avant tout politique: une question de couleur. Le vert périphérique associé à la partie «jardin» représente aussi la crainte d'un encerclement perçu comme doctrinaire. Une ceinture rouge, menaçante par sa fédération géographique: une répartition trop polarisée du militantisme progressiste. En Belgique, les conservateurs identifient la portée socialiste du système de coopératives de locataires, qu'ils condamnent dès 1922 (STYNEN 1979: 42). Déjà l'année précédente, la sortie du Parti Ouvrier Belge (P.O.B.) du gouvernement facilite l'entrée en vigueur progressive d'une série de mesures politiques à l'égard de l'initiative et de la propriété privée. La formation de groupes est découragée par les mesures en faveur de la construction de maisons individuelles; le recours au concours pour la réalisation des projets urbains est abandonné (STYNEN 1979: 43). Les ingrédients de l'*urban sprawl* sont réunis, pour l'éclosion – ou le développement institutionnalisé – d'une nappe périphérique foncièrement privée, d'habitations individuelles. L'hégémonie pavillonnaire de la «Banlieue Radieuse» (SMETS 1986) en tant que pendant réaliste à la suspension du grand jardin, ou le «Parc planétaire» (LAMBERT 2019) comme condition contemporaine de la suburbanité débridée. Le modèle territorial qui lui est associé est aujourd'hui vivement critiqué: insoutenable sur le plan écologique et particulièrement dispendieux sur le plan économique⁸. Après un siècle d'influence, la révision du modèle pavillonnaire s'affirme comme une nécessité. Les valeurs du commun n'en sont pas absentes, mais sont de moindres mesures, latentes peut-être, ou d'un ordre très différent⁹. L'optimisation spatiale se limite plus souvent à la rationalité immédiate de la subdivision foncière. Le rapport au vide est très majoritairement réglé à l'échelle de la parcelle et non au groupe de parcelles. L'appréhension du paysage, souvent résultante, est aussi limitée dans les emprises du découpage parcellaire, aux faibles marges qu'il lui autorise. La prise de position prépondérante aux choix individuels n'est pas facilitée. Les échelles de communauté favorisées sont prioritairement celles du foyer familial et de la société, le rôle intermédiaire du voisinage ou de l'organisation municipale demeure secondaire. Le rôle du concepteur voit son champ d'action réduit à de bien maigres paramètres. Il est pourtant des parties de cette nappe périurbaine qui pourraient rappeler les qualités de la cité-jardin, mais sa substance théorique n'y est pas. À Louis Van der Swaelmen (1916: 127) de condamner dès 1916 la nature de ces impostures qu'il associe au «système de lotissement "à la pseudo-Cité-Jardin"», ou «l'odieuse bariolage de la "villégiature universelle", en style "caleçon de bain"». La critique vaut principalement sur la reprise d'éléments formels sans considération pour les enjeux critiques de rapport au paysage, de partage des ressources, de mutualisation des espaces et des services, de conscience collective, locale et spatialisée; autant d'aspects de la couronne pavillonnaire qui pourraient être reconsidérés, à partir de sa réalité spatiale, par reconfigurations et comme matières à projets. Tel est l'exercice auquel les architectes du bureau bruxellois Dogma se sont pliés en 2016, dans

🏠 Communauté
👤 Voisinage
📐 Conception



le projet *Park City* dans la région belge de Limbourg, en périphérie de Maastricht (AURELI et TATTARA 2016). Par identification de leviers fonciers et morphologiques, la nappe est transformée, par coutures et entrelacs progressifs, en un motif de plus en plus ouvert. Des «communs» sont dégagés en cœur d'îlot, en complément de l'espace public. La cellule familiale est diluée dans un réseau d'unités individuelles réduites à l'expression minimum, la chambre. Cette perspective dessine une sortie de l'impasse pavillonnaire, ou la réhabilitation négociée d'Adam et Ève dans le grand jardin du bien commun.

L'ÉTUDE PARK CITY RÉALISÉE EN 2016 PAR DOGMA DANS LA RÉGION BELGE DE LIMBOURG EXPLORÉ LES POTENTIALITÉS D'UN REMANIEMENT FONCIER DANS LA PRODUCTION D'ESPACES COMMUNS. SOURCE: AURELI ET TATTARA (2016: 58, 69).

À cette surface périurbaine de l'expression individuelle se superpose le pendant collectif que l'action publique lui associe. Le logement social et ses grandes dimensions prennent le relais du modèle coopératif associé à la cité-jardin. L'effort politique est mené à destination des masses, dans des immeubles hauts et des larges ensembles. La démonstration première d'une telle couronne est incarnée dans la ceinture d'Habitations à Bon Marché dont se dote la ville de Paris à partir de 1926 (ALBA 2017), en avant-goût de la résolution amplifiée, plus large et tout aussi périphérique retenue dans le second après-guerre, correspondant à l'expérience du grand ensemble. Introduites sur le plan théorique à l'occasion du troisième CIAM, ses conditions diffèrent fortement de l'hypothèse de la cité-jardin. La majorité des projets mis à l'honneur pendant le congrès démontrent même, sur le sol belge, un certain rejet du modèle anglais (MUMFORD 2000: 54). La cité-jardin, jugée trop peu dense et trop peu moderne, est dépassée par l'adoption de nouvelles visions. Présentée à l'occasion du congrès, la *Ville Radieuse* (1930) de Le Corbusier devient l'icône d'un saut d'échelle vers une modernité exaltée, le modèle théorique sous-jacent d'un accomplissement du grand ensemble. L'ambition d'une synthèse entre ville et nature se reporte dans la fascination pour la hauteur. L'immeuble au milieu du parc remplace les groupements de maisonnettes dans leurs réseaux hiérarchisés d'espaces verts. Le pittoresque des petites situations dans la cité-jardin est remplacé par la générosité des grandes étendues. L'étirement d'un sol homogène revêt l'apparence du grand jardin. Cette abondance au caractère public et cette propension vers l'universel tranchent avec les nombreux registres d'espaces communs contenus

LE CORBUSIER REPOSITIONNE LE RAPPORT VILLE-JARDIN DANS UNE EXPRESSION INTENSIFIÉE AVEC LA VILLE RADIEUSE (1930). © F.L.C. / 2021, ProLitteris, ZÜRICH.





REPÉRAGE SCHEMATIQUE
DU GRAND ENSEMBLE.
DESSIN DE L'AUTEUR.

dans la cité-jardin. La propriété du sol est condition d'un interventionnisme d'état. L'ampleur des aménagements et l'association systématique des espaces ouverts à l'espace public appellent une acquisition globale du foncier mobilisé. Au-delà de la Ville Radieuse, les réalisations qu'elle inspire tranchent aussi par leurs modalités de gouvernance. La résolution pragmatique du grand ensemble est principalement d'ordre administratif; sa gestion est bureaucratique. La force de l'action collective est poussée au point culminant des économies d'échelle.

Les constructions sont sérielles. Les procédés sont rentabilisés par leur répétition. Les avantages de la masse maximisent à bas coûts l'accès aux vues, à l'air et à la lumière, au logement décent pour le plus grand nombre. Le saut architectural de l'expérience de la cité-jardin à celle du grand ensemble est représentatif d'un déplacement synchronique parallèle dans la théorie du commun, entre les figures emblématiques d'Elinor Ostrom, qui répond à Garrett Hardin [1968], et celle de Jeremy Bentham, qui le précède, lui-même cité dans «The Tragedy of the Commons». Le passage d'un commun micro-institutionnaliste (pour la première) à un commun de type utilitariste (associé au deuxième) s'accompagne d'un glissement de registre, de l'habitant coopérateur au sujet administré. L'unité de communauté que l'architecture s'évertue à défendre dans la cité-jardin est court-circuitée par l'échelle des opérations du grand ensemble, et leur caractère prioritairement étatique. L'architecte et urbaniste se fait bras droit d'un pouvoir politique, porte-parole d'une vision de progrès et chef d'orchestre de projets de grande ampleur. Sa relation au site et à l'habitant est imprégnée de l'échelle, de l'urgence et de l'ambition du grand ensemble, décentrée du lien plus direct que les dimensions de la cité-jardin lui autorisaient. Son action en tant qu'expert est le reflet, dans le construit, de la verticalité incarnée par l'interventionnisme d'État.

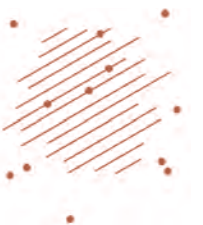
Autorité

Horizontalité

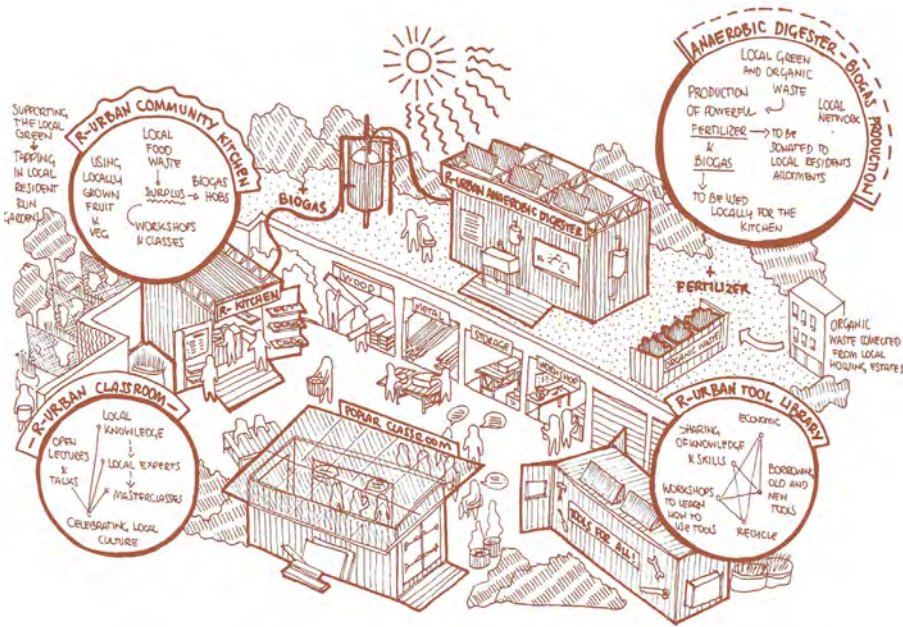
Coopération

L'association significative de l'architecture à des dynamiques d'aménagement qui soient à la fois horizontales et institutionnalisées est assez récente. Après l'ambition de la cité-jardin en périphérie de la ville, ce qui pourrait être considéré comme une nouvelle matérialisation de la troisième voie prend directement forme dans la matière urbaine, par la formalisation de lieux alternatifs reconnus comme acteurs de développement. Ce sont des lieux coopératifs, des lieux d'occupations temporaires, des lieux de l'économie sociale et solidaire. Ils ne sont pas les premiers à revendiquer des formes spatialisées de commun – d'autres mouvements contestataires ou marginaux ont marqué l'histoire des villes au 20^e siècle – mais leur capacité à incarner une nouvelle composante de l'urbain en fait une nouvelle fenêtre privilégiée d'expérimentation des formes spatialisées de commun. Lorsque des architectes s'y associent, ils le font généralement sous la forme de collectifs, dans une démarche souvent exploratoire et spontanée. Dans le cas des plus institutionnalisés, la mission

REPÉRAGE SCHEMATIQUE
DES COMMUNS URBAINS.
DESSIN DE L'AUTEUR.



de conception est mandatée à des professionnels soucieux d'une conception participative, à l'écoute très fine des avis (plus que des besoins) des acteurs (plus que des usagers). La géographie de ces dynamiques naissantes n'est pas dessinée par une vision urbaine. Elle n'est ni la couronne de Taut, ni la ceinture d'Howard. Elle est plus pragmatique, non-composée, un tissu très fin et desserré, à l'écoute des opportunités foncières. Les lieux d'une reformulation des enjeux du commun ne sont pas cantonnés à la périphérie. Ils s'invitent dans



L'ENGAGEMENT SPATIAL DES INITIATEURS DE R-URBAN À LONDRES (2008), COLOMBES (2013) OU GENNEVILLIERS (2018) S'EXERCE EN SUPPLÉMENT D'URBANITÉS DÉFICIENTES; ET NON EN SUBSTITUTION, PAR OPPOSITION FORMELLE DE NOUVEAU MODÈLE. LE COMMUN REVENDIQUÉ Y EST CURATIF ET NON CONSTITUTIF, ROMPANT RADICALEMENT AVEC L'INTERVENTIONNISME MODERNE DU SIÈCLE PRÉCÉDENT, DONT LE CORBUSIER EST L'UN DES PRINCIPAUX REPRESENTANTS. SOURCE: R-URBAN WICK.

la plupart des grands centres-villes européens (et au-delà), plus particulièrement sur les traces de la ville industrielle, là où l'emprise de friches urbaines fait l'objet de requalifications. Dans le cas de Bruxelles, de telles dynamiques sont particulièrement présentes sur les territoires en mutation le long du canal, sous une forme éparpillée. Plus généralement, elles forment un réseau irrégulier d'initiatives formalisées dans l'espace. Le commun sur ce plan, superpose ses emprises aux maillages urbains: de la ville spéculative, de l'hégémonie pavillonnaire, du grand ensemble et de l'État-providence, ou encore à ce qu'il reste du réseau rêvé et suspendu de cités-jardins. En palimpseste, les expressions spatiales et contemporaines d'une troisième voie gagnent les terreaux des idéologies qui les ont précédés: qu'elles contestent ou qu'elles réaniment. Le projet *R-Urban* (2016) tente à Gennevilliers de ressusciter un esprit collectif que le grand ensemble des Agnettes voulait contenir¹⁰. Le déploiement des Grands Voisins (2015) à Paris dans les murs de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul renoue avec les principes de solidarité qu'il incarnait (CAGNAT et BACQUIÉ 2017). L'engagement actuel des animateurs de la Ferme du Chant des Cailles à Watermael-Boitsfort (2014) aurait certainement ému l'auteur de la cité-jardin avec laquelle elle fait désormais corps. Dans son inclination sensible à la vie collective et à la célébration partagée du paysage, Louis Van der Swaelmen aurait sans aucun doute salué et défendu le bien-fondé de cette initiative. Placée au cœur de sa composition, il en aurait aussi certainement interrogé la forme. Des acquis spatiaux de la cité-jardin, et au regard du positionnement assumé par ses protagonistes vis-à-vis du processus de génération formelle, deux directions principales peuvent être tirées. En premier lieu, la position de concepteur est fortement associée aux dessins de ses principales réalisations. L'effort d'imagination et

Conception



L'AGROCIÉTÉ – DÉMONTABLE, ET DEPUIS DÉMONTÉE – DE R-URBAN À COLOMBES (2013) [À GAUCHE] RAPPELLE LES CONDITIONS PRÉCAIRES D'UNE PRATIQUE ANCIENNE DU COMMUN, ICI ILLUSTRÉE [À DROITE] PAR LA COMMUNAUTÉ DES DIGGERS EN ANGLETERRE, CHASSÉE DES COMMONS AU 17^e SIÈCLE. SOURCES: R-URBAN, ATELIER D'ARCHITECTURE AUTOGÉRÉE; HENDERSON, LOCK ET ELLIS (2017: 8).

la qualité des projets sont reconnus comme composantes de leur succès, dans leur capacité à composer entre l'urbain et le rural un ordre intermédiaire dans lequel la ville peut trouver ses formes d'extension et de renouvellement. Dans la métaphore du grand jardin, l'architecte se mue en jardinier, capable d'articuler, de composer dans les grandes lignes les conditions d'un possible vivre-ensemble. Dans un acte de fondation, il dessine une répartition, anticipe une idée juste. Il répond à une demande. Sous un autre rapport, la figure de l'aventurier – pour reprendre le terme utilisé par Maurice Culot (1994: 7) – projette l'architecte dans un imaginaire que la critique de la modernité pourrait encore célébrer, par la posture du bricoleur, se référant dans son sens noble à la pensée de Claude Lévi-Strauss (1962). Lucien Kroll, dans le contexte belge, est l'un des héritiers les plus directs de cette attitude; comme l'est en France Patrick Bouchain. Engagé sur le terrain, au contact des dynamiques coopératives ou volontaires, le bricoleur ajuste son projet au plus près des besoins. Il suit l'horizontalité induite par les intérêts qu'il sert, et auxquels il répond. Cette distinction entre jardinier et bricoleur pourrait rappeler, sous plusieurs aspects, une autre distinction déjà enregistrée par la théorie de l'architecture, entre renards et hérissons. L'opposition d'abord introduite dans le domaine de la littérature par Isaiah Berlin (1953) est reprise dans le champ de l'architecture par Colin Rowe et Fred Koetter (1978: 124) dans *Collage City*: «l'un – le hérisson – pose la primauté d'une seule grande idée, et l'autre – le renard – s'expose à une multiplicité de stimuli». Le hérisson amène des dispositifs plus unitaires et plus autonomes vis-à-vis de leurs contextes; le renard, s'insinuant dans la complexité du réel, est déjà associé à la figure du bricoleur. Une interprétation renouvelée de cette dualité amène à distinguer deux types de rapports de force, le premier est caractéristique d'une position *top-down*, alors que le deuxième présente une plus grande inclination au *bottom-up*. Le hérisson, dans une attitude plus idéique, implémenterait des principes libérateurs par la forme salutaire et la faisabilité de son appropriation. De son côté, le renard serait plus attentif au renforcement de pratiques par la définition de solutions architecturales. Il jouerait des particularités existantes pour chercher, dans le compromis et la négociation, le moyen de faire émerger un ensemble cohérent. Si l'une ou l'autre de ces attitudes oriente vers des registres de projet différents, elles ne sont pour autant pas incompatibles; les expériences des cités-jardins ayant précisément constitué le terrain privilégié de leur confrontation.

Attitudes



Au-delà du contexte de la cité-jardin, elles constituent deux polarités utiles à l'appréhension d'une pratique de l'architecture appliquée à la question du commun. Force de proposition et faculté d'accompagnement sont deux aspects capables d'orienter l'issue des résolutions spatiales en amont ou en aval de l'acte de mise en commun (*commoning*). Dès lors, on ne peut que constater que les héritages récents de pratiques spatialisées du commun – entre grande ville et grand jardin – mobilisent très majoritairement la figure de l'architecte-renard, dans une pratique prépondérante et thérapeutique du bricolage. Les capacités de l'architecte-hérissseur semblent aujourd'hui nettement moins considérées, dans une dévaluation de la capacité formelle à dégager des horizons d'entente.

Le constat est d'autant plus frappant quand il se focalise sur les communs agro-urbains. Il est extrêmement difficile d'associer une forme architecturale à la fonction du commun agro-urbain. La plupart des exemples que l'histoire renseigne correspondent au détournement d'architectures comme nouveaux supports d'agriculture. Les surfaces cultivées dans l'amphithéâtre romain de Poitiers au 17^e siècle ou au milieu de la Cour Carrée du Louvre pendant la Seconde Guerre mondiale sont particulièrement éloquentes. Précisément, la facilité avec laquelle la figure du bricoleur est mobilisée dans la mise en forme des pratiques de cultures collectives est représentative de cette tendance. Les lieux mobilisés sont souvent non-appropriés à l'activité agricole, et nécessitent déjà quelques pas de côté. La culture hors-sol, et flexible dans ses arrangements, légitime là encore le choix de formalisations légères et malléables. La faible quantité de moyens invite enfin au déploiement de solutions peu coûteuses et progressives. L'organisation à propensions horizontales du commun agro-urbain est aussi étirée dans le temps, vers un accomplissement distendu. Paradoxalement, sur les nouveaux terrains de la ville-jardin, l'architecte jardinier, associé à la figure du hérissseur, n'est pas en position d'opposer sa propre légitimité. Son contexte de prédilection serait celui d'un moment d'étude privilégié pendant lequel une vision globale peut être déployée. Il lui faudrait les conditions d'une action d'ensemble pour formaliser les contours d'une proposition spatiale

À L'IMAGE DES PLANTATIONS DE POIREAUX DANS L'ENCEINTE DU LOUVRE EN 1943 [À GAUCHE], OU [À DROITE] DE LA CULTURE DANS L'AMPHITHÉÂTRE ROMAIN DE POITIERS AU 17^e SIÈCLE, LA FORME ARCHITECTURALE DONNÉE À L'AGRICULTURE URBAINE EST MAJORITAIREMENT OBJET DE DÉTOURNEMENT. SOURCES: LAPI/ROGER-VIOUET [2122-10]; LOUIS BOUDAN (1699) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, DÉPARTEMENT ESTAMPES ET PHOTOGRAPHIE, EST VA-86 (5).

unitaire. Son engagement dans la forme ne peut être reçu que face à l'énonciation d'un conflit auquel il se risquerait à répondre.

Les communs en conflit. Toutes les manifestations possibles du commun ne sont pas compatibles, ni sur le plan théorique, ni sur le plan de l'action. Les possibilités et impossibilités de recouvrement seraient encore plus visibles sur le terrain quantifiable et pragmatique de la forme dans l'espace. La projection du commun dans l'espace est source de conflit: entre le grand jardin et la grande ville, entre commun d'égalité et commun de mise en partage, entre optimisation et autonomie d'action, entre composition et élasticité, entre la compétence d'expert et le savoir de chacun. Nombreux sont les cas de polarisations dans la généalogie spatiale du discours sur le commun, comme dans ce que l'architecture peut réécrire de sa propre histoire à partir de celui-ci. Il est aussi des expériences ayant cherché le dépassement de ces polarités, par association, imbrication ou fusion de leurs qualités respectives. Parmi celles-ci, et dans le champ de l'architecture, une partie de la substance théorique contenue dans le principe de cité-jardin, accompagnée par sa formalisation dans quelques-unes des réalisations les plus emblématiques, fait figure de référence pour quelque tentative de dénouement par la forme. Sur le terrain même de cette résolution – précaire parce que dépassée, mais reconnue comme telle en son temps et avec le recul pour l'observer – en pleine cité-jardin du Logis-Floréal, la Ferme du Chant des Cailles incarne pleinement les difficultés d'un conflit entre plusieurs entrées du commun. D'un côté, convoquer le droit à la ville légitime l'effort de construction de logements abordables pour le plus grand nombre sur une emprise métropolitaine en zone à bâtir. De l'autre, revendiquer la culture du jardin sur un site aussi emblématique et propice à l'articulation soignée entre habitat existant et nature valorisée apparaît tout aussi raisonnable. Sur cette emprise foncière se lit le retour du conflit fondateur entre deux communs souvent renvoyés dos à dos – le grand jardin et la grande ville – que l'architecture a régulièrement tenté de positionner en convergence. Seul un regard attentif, critique, et peut-être même émerveillé, sur chacune de ces tentatives pourra servir une approche renseignée sur les enjeux architecturaux d'une telle confrontation; généalogies croisées, ou l'impérative reconstitution d'une jurisprudence appropriée face au dilemme le plus inextricable.

 Polysémie

¹ Déployée à Palerme du 16 juin au 4 novembre 2018, elle présente une synthèse actualisée du principe de «Jardin Planétaire», telle qu'elle apparaît sur le [site internet](#) de Gilles Clément.

² Voir la préface de Jean Remy à l'ouvrage de Schoonbrodt (1979: 9) à propos du principe d'images-guide.

³ Le modèle coopératif est l'un des points clefs de la démonstration de Howard (1902), mais aussi l'un des aspects les mieux accueillis pendant la conférence de février 1915 «Pour la reconstruction de la Belgique», à l'origine du développement des principes de la cité-jardin sur le sol belge (STYNEN 1979: 20, 38).

- ⁴ Bruno Taut a contribué à développer les principes équivalents de la *Garden-City* en Allemagne. Il fut chargé de réaliser plusieurs *Siedlungen* à partir de 1913.
- ⁵ Louis Van der Swaelmen (1916: 18) considère l'Art civique comme une synthèse des sciences de l'aménagement: «Ce n'est que depuis quelques années, quelques années seulement, qu'on entend avec persistance parler de Town-Planning, de Civic design ou de Landscape Architecture, d'Art de tracer le plan des Villes, d'Art de construire les Villes, d'Urbanisme ou pour mieux dire, et plus complètement, d'Art civique.» Avant lui, Raymond Unwin (1909: 1) y accorde une importance première en lien direct avec la cité-jardin.
- ⁶ Dès 1919, pour encourager la construction de nouveaux logements à destination des employés et des ouvriers (HENNAUT 1994: 7; SCHOONBRODT 1979: 15), le gouvernement prend des dispositions juridiques.
- ⁷ Le cas de la Belgique se fait dans les années 1920 l'illustration de puissantes évolutions en matière d'urbanisme (GRULOIS 2011).
- ⁸ L'appel formulé par le Bouwmeester flamand Leo Van Broeck est particulièrement clair sur le cas emblématique de la Belgique; à l'occasion de sa conférence intitulée «Le malentendu du siècle» donnée à l'Université Catholique de Louvain Saint-Gilles Bruxelles le 5 novembre 2019, et à l'appui de l'étude *Advisory report on land-use and building culture in Flanders* commandée en 2013 par le gouvernement flamand, Departement Ruimte Vlaanderen.
- ⁹ L'hégémonie pavillonnaire porte des valeurs du commun très différentes de celles de la cité-jardin. Elle met l'accent sur l'échelle du groupement familial, sur un commun d'égalité plus que de mise en partage. La mise en partage est limitée au caractère ordinaire produit par la répétition de cellules individuelles équivalentes.
- ¹⁰ En 2016, alors que le pavillon Agrocité de *R-Urbain* est expulsé de Colombes pour raisons politiques, la municipalité de Gennevilliers propose d'intégrer son accueil au projet de renouvellement urbain du quartier des Agnettes. Le 6 avril 2019, le pavillon accueille une conférence de Gilles Clément reprenant le titre de «Jardin Planétaire». Largement relayé dans les réseaux de pratiques alternatives innovantes, le projet est notamment présenté à l'occasion du séminaire intitulé *The City as a Commons* par l'Université de Pavie, département d'architecture, du 2 au 4 septembre 2019.





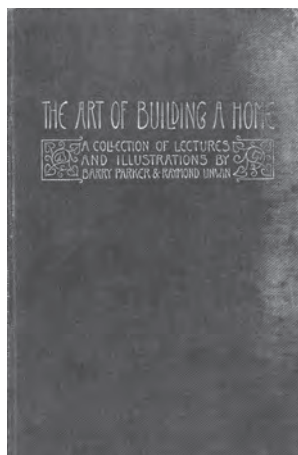


Appliquée au sujet de l'habitation, la *tragédie des biens communs* relève la dualité entre confort du plus grand nombre et limitation de ses ressources. Plus précisément, elle interroge la capacité d'une telle relation, énoncée en dilemme et sujette au déclin, à dégager des horizons durables. La générale augmentation dans la qualité des logements du plus grand nombre renseignée par le temps long de l'histoire de l'habitation n'offre aucune garantie d'issue à la perspective d'un dénouement tragique. Cette progression discontinue et multiple admet aussi bien des ruptures que des moments d'impulsion dans la répartition des ressources liées à l'habitat, majoritairement liés à des choix politiques que l'architecture accompagne ou conditionne. La particularité d'une réflexion architecturale sur ce thème impliquerait au préalable de décentrer l'argumentaire emprunté à Hardin (1968) et le débat qu'il a ouvert des seuls enjeux de gouvernance. Aussi, la nature du logement pourrait-elle opposer à la question du régime de propriété ses propres critères et niveaux d'analyse. Ce point de vue complémentaire inviterait l'architecture à poursuivre ses efforts et ses acquis, dans la recherche de moyens architecturaux favorables à la démocratisation du confort domestique.

En marge d'une propension récente et plutôt bourgeoise à l'épuration des espaces domestiques, que les vocables contemporains qualifient de «minimaliste», la question de la réduction appliquée à l'architecture est majoritairement empreinte de connotations négatives. Elle évoque la privation et le rationnement, est le reflet de la contrainte, en priorité économique, contre la générosité de confort, voire la décence attendue d'un habitat humain. Sans sous-estimer les bagages restrictifs et douloureux qui accompagnent un parcours lucide à travers le thème de l'habitation minimum, il apparaît utile d'identifier son pendant plus prometteur, correspondant à la perspective d'une réduction collective, calibrée sur des critères de justice spatiale et de relation aux ressources territoriales. Cette trajectoire, contenant les doléances de ses propres limitations, est le terrain de prises de position en architecture, parmi les plus héroïques. Au-delà de leurs motivations idéologiques, et parfois sans que celles-ci ne soient mêmes exprimées, les expériences marquantes d'une épopée de l'habitation minimum pourraient représenter de précieux repères architecturaux.

L'hypothèse d'une existence minimum

La mobilisation des compétences architecturales sur le terrain de l'habitation la plus ordinaire est un fait relativement tardif, et occupe dans la littérature une place marginale, malgré le caractère majoritaire de sa réalité construite. Les premières



[À GAUCHE] PIERRE LE MUET OUVRE LA VOIE D'UNE DÉMOCRATISATION DE LA PENSÉE ARCHITECTURALE SUR LE LOGEMENT DÈS LE 17^e SIÈCLE. SOURCE: LE MUET (1647).

[À DROITE] AVEC *THE ART OF BUILDING A HOME*, RAYMOND UNWIN ET SON ASSOCIÉ BARRY PARKER INTRODUISENT LE LOGEMENT MODESTE COMME SUJET ARCHITECTURAL POUR LE 20^e SIÈCLE. SOURCE: UNWIN ET PARKER (1901).

Ordinaire Habitation

CI-CONTRE: SÉRIE DE PLANS REPRÉSENTATIFS DES PREMIÈRES PRÉOCCUPATIONS REMARQUABLES DE LA CULTURE ARCHITECTURALE À L'ÉGARD DU LOGEMENT MODESTE. TOUS LES PLANS SONT REDESSINÉS SELON LES CODES GRAPHIQUES RETENUS DANS LA *COSTRUZIONE DEL TERRITORIO DEL CANTONE TICINO* (ROSSI, CONSOLASCO ET BOSSHARD 1979) DE MANIÈRE À FAVORISER LA RECONSTITUTION THÉORIQUE ET GRAPHIQUE D'UNE MÊME TRAJECTOIRE. LES SÉRIES DE PLANS QUI APPARAÎTRONT AU FIL DE L'OUVRAGE SUIVENT LA MÊME LOGIQUE.

lité des lieux représentés. Près de trois siècles plus tard, l'indication systématique du mobilier sera l'un des signes distinctifs du répertoire de plans de l'*Existenzminimum*. Aussi, et au-delà des modes de représentation, Pierre Le Muet anticipe largement la mobilisation du logement modeste en tant que préoccupation de premier plan sur la scène architecturale internationale.

En amont de la prise de position explicite et déterminante représentée par le Congrès International d'Architecture Moderne de 1929 à Francfort, la contribution de Raymond Unwin et Barry Parker intitulée *The Art of Building a Home* (1901) marque alors l'entrée d'une architecture du logement pour le grand nombre dans le 20^e siècle. Plus particulièrement, les chapitres «Smaller middle class houses» et «The art of designing small houses and cottages» – complétés l'année suivante par «Cottage Plans and Common Sense» (UNWIN 1902: 58) – orientent la discipline vers les terrains ordinaires de la petite dimension et du bon sens. À ce titre, Raymond Unwin (1909: 68) est décrit par Charles Benjamin Purdom comme l'un des premiers à relever la nécessité d'une attention architecturale en faveur du logement ouvrier, et particulièrement critique à l'égard des méthodes de construction spéculative prédominantes. L'écart grandissant entre émancipation de la société bourgeoise et paupérisation de l'habitat dans les contextes urbains les plus tendus offre l'occasion d'un constat inévitable à la fin de la Première Guerre mondiale. Depuis le contexte belge, Louis Van der Swaelmen (1921: 83) en décrit les traits avec des mots solennels:

Il appartiendra, semble-t-il, à la Société réellement démocratique de demain, de faire disparaître, et pour la première fois, le taudis abject que la Société pseudo-démocratique d'aujourd'hui a porté à son plus haut degré de nuisance et d'horreur, dans les grandes capitales en particulier. [...] Les remous sociaux que l'on sent sourdre comme une lame de fond, pour la première fois ont rendu l'esprit de l'époque conscient de la nécessité de loger tous les hommes d'une façon digne d'être humains. C'est là une base toute nouvelle pour toute urbanistique future.

C'est dans ce contexte que la coalition moderne constituée autour du deuxième CIAM à Francfort formule l'hypothèse d'une existence minimum, en mesure l'urgence et en discute les moyens.

manifestations d'intérêt de la part de la discipline architecturale remontent au 16^e siècle avec les travaux précurseurs de Sebastiano Serlio (1550), qui affranchissent pour la première fois la conception de l'espace domestique des commandes fortunées et de l'usage manifeste et apparent de l'ornement (SERLIO, PLACZEK, ACKERMAN et ROSENFELD 1978); et ceux de Pierre Le Muet (1647) au siècle suivant, dont l'influent recueil *Manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes* correspond à une prise de position sans précédent. Dans les dessins de ce dernier, la figuration des lits dans les plans d'étages est significative d'une préoccupation inédite pour l'habitabilité



Bien Bastir (LE MUET 1647: 7-15)

- A1** Première place, Étage, Largeur: 12 pieds, Longueur: entre 21,5 et 25 pieds
- A2** Seconde place, Étage, Largeur: 12 pieds, Longueur: 25 pieds
- A3** Troisième place, Étage, Largeur: entre 15 et 18,5 pieds, Longueur: entre 35,5 et 48,5 pieds
- A4** Troisième place — bis, Étage, Largeur: entre 15 et 18,5 pieds, Longueur: entre 35,5 et 48,5 pieds
- A5** Troisième place — ter, Étage, Largeur: entre 15 et 18,5 pieds, Longueur: entre 35,5 et 48,5 pieds
- B1** Première place, Rez-de-chaussée, Largeur: 12 pieds, Longueur: entre 21,5 et 25 pieds
- B2** Seconde place, Rez-de-chaussée, Largeur: 12 pieds, Longueur: 25 pieds
- B3** Troisième place, Rez-de-chaussée, Largeur: entre 15 et 18,5 pieds, Longueur: entre 35,5 et 48,5 pieds
- B4** Troisième place — bis, Rez-de-chaussée, Largeur: entre 15 et 18,5 pieds, Longueur: entre 35,5 et 48,5 pieds
- B5** Troisième place — ter, Rez-de-chaussée, Largeur: entre 15 et 18,5 pieds, Longueur: entre 35,5 et 48,5 pieds



AFFICHE DU CONGRÈS
«EXISTENZMINIMUM»
À FRANCFORT EN 1929, REPRISE
POUR LA COUVERTURE
DU CATALOGUE DE L'EXPOSITION
«DIE WOHNUNG FÜR
DAS EXISTENZMINIMUM»
EN 1930. SOURCE: CIAM.

À l'intérieur des récits de la modernité architecturale, et au-delà, dans sa divulgation générale, l'*Existenzminimum* est associé au deuxième Congrès International d'Architecture Moderne, en tant que formalisation d'une idée par un groupe d'intellectuels – en l'occurrence des architectes – à un moment relativement précis de l'histoire. Ce moment correspond à une période assez brève que l'on peut déterminer entre la rédaction du programme du deuxième CIAM dans lequel apparaît pour la première fois la notion même d'*Existenzminimum*, et la publication l'année suivante de l'ouvrage *Die Wohnung für das Existenzminimum* (1930). En plus d'entériner la terminologie dans la littérature, cet ouvrage constitue un repère bibliographique important pour de nombreuses analyses et contributions ultérieures. Précisément, la plupart des contributions scientifiques affi-

liées à l'*Existenzminimum* ont depuis lors concentré leurs efforts sur une compréhension solide du deuxième CIAM, des propos, des projets, des références mobilisées, de son contexte socio-économique et politique.

Au revers de cette expertise, majoritairement historiciste, l'*Existenzminimum* est très souvent cantonné à un caractère événementiel. Il est étudié en tant que moment, associé au Congrès et à l'exposition qui l'accompagne, fusse-t-elle itinérante. L'*Existenzminimum* est aussi fréquemment réduit à la puissance de ses symboles les plus célèbres. Il s'agit du catalogue emblématique de plans, dont l'homogénéité graphique renforce le caractère unitaire et reconnaissable. En tout, ce sont près de cent cas de moins de 70 m² rassemblés par les collaborateurs d'Ernst May et représentés avec une même attention et une même grille de lecture, après réception des plans disparates de leurs collègues internationaux (STEINMANN 1979: 55). Leur nomenclature fait aussi l'objet d'un effort d'homogénéité par le langage, déclinée selon le nombre de pièces et la configuration, et indépendamment de leurs contextes originaires. Au-delà des plans qui composent l'exposition, la cuisine laboratoire est un autre symbole associé au CIAM de Francfort, sous le nom de *Frankfurter Küche*. Elle est découverte et célébrée à l'issue des visites organisées dans les réalisations exemplaires de la ville menées sous la direction d'Ernst May.

Enfin, lorsque l'*Existenzminimum* est approché en dehors de ces symboles et comme principe, il est généralement développé dans le cadre borné d'un terrain qui est non seulement déterminé dans le temps et fortement empreint d'idéologie, mais a fortiori dépassé: celui du virage de la modernité.

La troisième limitation, après le caractère événementiel et le confinement idéologique, correspond à une lecture majoritairement tournée vers l'étude de la petite dimension. La substance théorique de l'*Existenzminimum* est très souvent limitée à l'aspect «minimum», en oubliant parfois le caractère éminemment collectif qu'il contient, et que contiennent en creux les présentations de cellules individuelles isolées et déclinées dans l'exposition. Une telle fixation dans le temps et dans la petite dimension du logement apparaît pourtant contradictoire avec les ambitions du Congrès, qui étaient celles d'une proposition de solution pour l'avenir, celles d'une direction donnée à l'architecture, et plus précisément une direction tracée vers l'architecture de masses, du grand nombre, du collectif, intimement liée au

Représentation
Typologie



calibrage le plus juste de l'unité élémentaire associée à la cellule du logement. Aussi les déclinaisons de nature technologique dédiées à l'optimisation pour elle-même de l'espace du logement, sans conviction plus large d'un report de l'économie due, perdent un aspect important de la charge initiale de l'*Existenzminimum*. L'insertion dans le contexte de la pression foncière ou de la ville dense reste une préoccupation secondaire face à l'importance accordée par le deuxième CIAM à la dimension sociale et symbolique du collectif. La contrainte climatique, dans sa dimension globale, représente la possibilité d'une substitution suffisante pour argumenter les réductions individualisées, mais qui ne contient pas les outils équivalents pour répondre spatialement aux enjeux d'une mise en commun de cette portée.

[À GAUCHE] CUISINE LABORATOIRE (FRANKFURTER KÜCHE), MARGARETE SCHÜTTE-LIHOTZKY ARCHITECTE. SOURCE: DREYSSE (1987: 4).

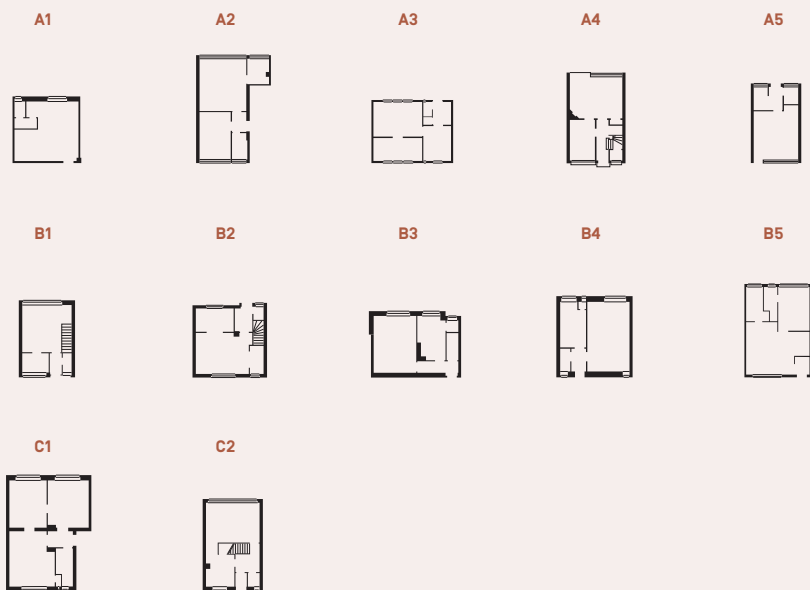
[À DROITE] VUE DE L'EXPOSITION «EXISTENZMINIMUM» À FRANCFORT EN 1929. SOURCE: DAS NEUE FRANKFURT (1929: 213).

Trajectoire d'un principe architectural

La trajectoire suggérée par l'alignement de tels repères négocie un certain décloisonnement des principes établis en octobre 1929, de manière à identifier leur possible actualité, et la substance même de cette actualité. Elles invitent à la formulation d'une relecture critique de l'*Existenzminimum* selon l'hypothèse d'une trajectoire plus vaste, celle des idées et de leurs évolutions dans le temps, en partant de ses antécédents jusqu'aux traces possibles d'un héritage qui reste encore à déterminer. Un tel parcours se propose d'identifier les ruptures et les continuités architecturales, en tenant compte des contextes de chacun des marqueurs parcourus. Il s'agit aussi – et cet aspect-là est peut-être même central – de mettre en évidence les usures et les résistances sémantiques qui les accompagnent. Ainsi, quand

PHOTOGRAPHIE DE LA SIEDLUNG PRAUNHEIM À FRANCFORT PUBLIÉE DANS LE DOUBLE NUMÉRO 2-3 DE LA REVUE DAS NEUE FRANKFURT EN FÉVRIER-MARS 1930. SOURCE: HERMANN COLLISCHONN, DKA, NL MAY, INV.1, B-82.





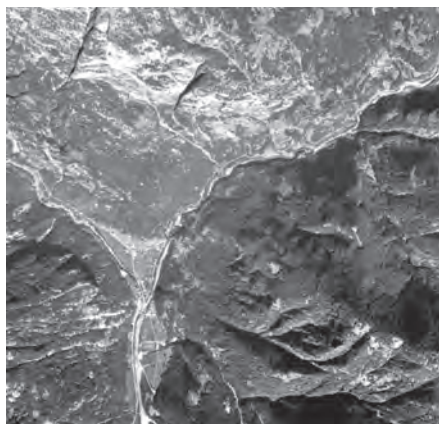
- A1 Vienne, n°104
- A2 Francfort, n°55
- A3 Celle, n°53
- A4 Rotterdam, n°13
- A5 Francfort, n°102
- B1 Francfort, n°147
- B2 Francfort, n°52
- B3 Lodz, n°109
- B4 Lodz, n°111
- B5 Hambourg, n°117
- C1 Breslau, n°145
- C2 Vienne, n°15

parle-t-on de type, de norme ou de standard? Est-ce que le recul acquis permet de repenser la terminologie même d'*Existenzminimum*? Devrait-on parler plutôt d'*existenzoptimum*, comme le suggère Kate Raworth (2017)? Ne pourrait-on pas faire l'hypothèse d'un nouveau pas de côté, vers ce qui serait appréhendé comme les repères architecturaux d'une «existence commune», l'«*Existenzgemeinschaft*»? Ou la nécessité permanente de recomposer de nouveaux ordres collectifs.

Racines vernaculaires. Le dessin de cette existence commune pourrait trouver ses fondations dans l'habitat vernaculaire, dont les exemples tessinois ont été solidement renseignés (ROSSI, CONSOLASCIO ET BOSSHARD 1979). Dans cette région, et non seulement là, l'habitat vernaculaire est marqué par un appareil politique local, intimement lié à la communauté qu'il fédère. A contrario de l'*Existenzminimum*, il présente une certaine autonomie de forme, dans un éloignement de tout processus préalable d'anticipation critique. L'habitat vernaculaire se caractérise par une capacité d'adaptation à distinguer de l'optimisation prédéterminée et délibérée que les participants au premier CIAM décriront comme l'affirmation de «mesures communes» (STEINMANN 1979: 19) ou de standards. La mesure ici n'est pas celle donnée par un architecte, mais celle fixée par une habitude de construction. Au sujet de l'habitat vernaculaire on parle plutôt d'une coutume. Plutôt qu'une norme, c'est une habitude sédimentée, étroitement liée aux ressources à disposition, à leurs dimensions, aux techniques qui leur sont associées, et à la communauté qui les fait vivre. Cette habitude est polie par le temps, homogénéisée jusqu'à figurer les conditions d'un habitat donné. La coutume décrit les conditions d'un certain référentiel social, d'une décence ordinaire amplement partagée. Elle incarne dans la forme bâtie ce que George Orwell appelait dès 1935 la «common decency», attribuant à l'ordinaire des mœurs une inclination innée pour le sens moral, étroitement liée au mode de vie, au quotidien (BÉGOUT 2017). L'expression populaire «faire de nécessité vertu» s'applique également à l'architecture rationaliste naissante. Si l'établissement d'une certaine décence est ce à quoi aspirent aussi les architectes mobilisés dans le deuxième CIAM, la pensée d'Orwell se montre plus distinctive. Elle repose sur une opposition entre «intellectuels» d'un côté et «gens du commun» de l'autre; les seconds étant

Neutralité
Brique commune
Ordinaire

PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE
DU VILLAGE DE BRONTALLO
INTÉGRÉ À SON TERRITOIRE
[À GAUCHE]. ARCHITECTURES
TRADITIONNELLES DU VILLAGE
DE BOSCO [À DROITE]. SOURCES:
ROSSI, CONSOLASCIO ET
BOSSHARD [1979: 63, 88],
FONDAZIONE TICINO NOSTRO.





PHOTOGRAPHIE DU VILLAGE
DE STABIO AU TESSIN. SOURCE:
ROSSI, CONSOLASCIO
ET BOSSHARD (1979: 89),
FONDAZIONE TICINO NOSTRO.

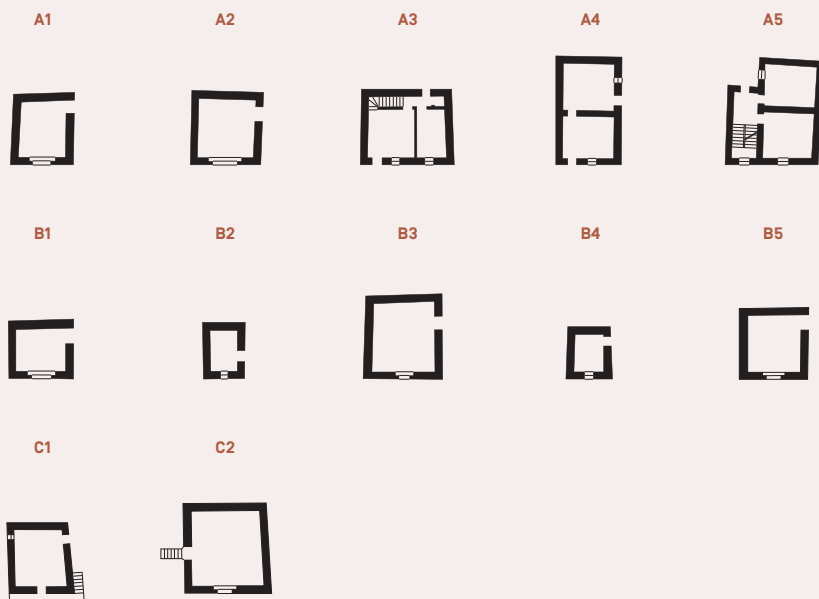
pour lui les plus à même d'engager l'action politique. Là où l'*Existenzminimum* exprime une volonté ascendante, par la célébration de modèles, l'habitat vernaculaire renvoie à la norme par constat, comme état de fait. Il produit ce que l'analyse architecturale qualifie généralement de «type» (CROIZÉ, FREY et PINON 1991) : une idéalisation formelle unitaire dont les déclinaisons représentent les variations de pratiques récurrentes. La distinction entre modèle et type rappelle l'utilisation prioritairement analytique que l'architecture a su faire de la typologie, dans la recherche

d'une compréhension fine des éléments architecturaux constitutifs d'un paysage. Plus précisément, et de manière emblématique, un tel recours à la typologie est associé en Europe et plus particulièrement en France aux enquêtes sociogéographiques déployées au début du 20^e siècle pour cartographier, inventorier et mieux comprendre les conditions d'habitation déplorables des populations les plus défavorisées en périphérie des villes. Elles renseignent par le relevé le quotidien d'une part importante de la population accoutumée à la construction spontanée et précaire. Ces enquêtes à visée principalement administrative en décrivent les récurrences formelles et les composants principaux, ou la réalité du grand nombre à faire avec ce qu'il y a. Comme à Francfort, l'habitat vernaculaire tessinois reflète l'expression d'une dépendance aux ressources d'un territoire donné, d'une avancée des techniques et de l'étendue d'une filière de construction. Le *Neue Frankfurt* élabore son récit constructif sur les leviers d'une industrie dont l'empreinte géographique étendue n'annule pas la dépendance des constructions à leur échelle territoriale. Les liens sont simplement moins immédiats, dans le temps et dans l'espace. Leur montée en abstraction anticipe la portée globale des enjeux environnementaux actuels, que seule une lecture d'ensemble peut rendre compréhensibles. Dans l'habitat vernaculaire, la filière est plutôt considérée comme le réseau d'application d'un savoir-faire. L'organisation des compétences et des techniques n'est pas le fait d'un seul homme. Comme dans les schémas modernes, une matrice sociale structure également les chantiers. Celle-ci reste simplement contenue à une échelle de communauté relativement proche de celle qu'elle accueille. Les propositions pour une existence minimum en 1929 pourraient ainsi être considérées comme l'équivalent conscient, conçu et industrialisé d'une condition minimale préexistante de l'habitat, dans ses formes les plus traditionnelles. Leur portée politique est en tout cas très proche, dans leur vocation d'ordinaire, et leur adéquation avec l'état des ressources disponibles face aux besoins et aux attentes d'une communauté donnée.

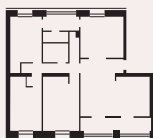
Brique commune

Ordinaire

Grand ensemble culminant. La relecture proposée d'une existence commune, qui soit transversale et axée sur les aspects collectifs, passe également par l'identification d'un certain héritage de l'*Existenzminimum*, après 1929. En priorité, le CIAM de Francfort trouve une réception critique dans la figure controversée du grand ensemble. La portée universaliste contenue dans l'*Existenzminimum* se prolonge sous une forme d'apogée pendant le second après-guerre. L'appréhension de la grande échelle assumée en 1929 est étirée à la construction d'une vision radicale



A1



A2



A3



A4



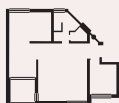
A5



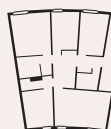
B1



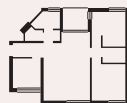
B2



B3



B4



B5



C1



C2



- A1 Pouillon, Boulogne (1963)
- A2 Aillaud, Chanteloup (1971)
- A3 Pouillon, Meudon (1957)
- A4 Gagès, Lyon (1959)
- A5 Lurçat, Saint-Denis (1950)
- B1 Gagès, Lyon (1959)
- B2 Candilis, Toulouse (1966)
- B3 Aillaud, Grigny (1972)
- B4 Candilis, Toulouse (1966)
- B5 Aillaud, Pantin (1958)
- C1 Aillaud, Pantin (1958)
- C2 Aillaud, Bobigny (1960)



VUE D'UNE CUISINE-TÉMOIN RÉALISÉE POUR LE POINT DU JOUR EN 1958 [À GAUCHE] ET PROGRESSION DU CHANTIER DE LA RÉSIDENCE DU PARC À MEUDON-LA-FORÊT EN 1957 [À DROITE]. FERNAND POUILLON ARCHITECTE. SOURCE: LUCAN (2003: 114, 145).

du logement pour les masses, sous couvert d'un appareil politique caractérisé par l'interventionnisme d'état. Le terrain privilégié de ce marqueur architectural, à l'intérieur d'une trajectoire de l'existence commune, est sans doute la périphérie des villes françaises, particulièrement impliquée dans la réalisation bureaucratique de telles opérations. Déployées avec affirmation par l'action publique, leurs dimensions dépassent l'échelle encore contenue de la *Siedlung*. Dans ces ensembles urbains, l'appartement en étage prend définitivement le dessus sur le type de la maison; elle-même absorbée dans le dispositif du duplex. L'appartement devient modèle pour sa capacité paradoxale à maximiser l'existence minimum. Par le systématisme de sa répétition en étages, il répond à la fois efficacement à la demande urgente de logement à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi à la diffusion du confort moderne entraîné par l'expansion économique des Trente Glorieuses. Là encore la cuisine constitue le témoin privilégié de ces évolutions. Elle négocie des relations plus souples avec l'espace de séjour, selon une optimisation par le confort. L'amplification d'usage s'opère par réduction de leurs limites. La plus grande liberté accordée au choix du mobilier relève aussi d'une vraie rupture avec une partie de la pensée fonctionnaliste qui discutait les qualités de meubles uniques – des casiers de deux types en seuls compléments de tables et de chaises – et prônait l'abolition des éléments superficiels de décoration (STEINMANN 1979: 54, 63). Loin d'être minimums, les procédés constructifs mobilisés dans les années 1950-1960 sont extrêmement lourds.

Ce ne sont pas les besoins du plus grand nombre qui sont comprimés, mais les moyens pour y satisfaire. L'incroyable optimisation des chantiers, dans leur ampleur et leurs cadences, permet de libérer l'idée héritée de l'*Existenzminimum* d'une vision prioritairement ascétique. La mesure et l'excès du grand ensemble côtoient singulièrement son objectif d'optimisation. Les dimensions généreuses ne disqualifient pas une réflexion sur l'adéquation toujours relative d'une cellule singulière à un ensemble pluriel; ni même la construction en pierre, pourtant massive dans les

✂ Autorité
Répétition

PHOTOGRAPHIE DU GRAND ENSEMBLE LES COURTILLIÈRES À PANTIN EN 1959. SOURCE: HENRI BARANGER, FONDS ÉMILE AILLAUD. SIAF/CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE/ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU 20^e SIÈCLE. 078 IFA 2002/4.



deux sens du terme. Il suffit de se référer à la production de Fernand Pouillon pour admettre une telle possibilité. L'opération réalisée à Meudon-la-Forêt (1957) est représentative d'une conjugaison entre monumentalité et coexistence de cellules très attentivement dimensionnées. L'expression architecturale conséquente n'est pas toujours aussi bien anticipée, et se heurte avec le temps à de violents rejets populaires de l'uniformité, taxée de monotonie. Avec l'expérience du grand ensemble, l'hypothèse d'une existence minimum dans l'après-guerre se heurte à la mise en crise d'un certain excès d'égalitarisme. La formalisation radicale d'une optimisation de l'habitat imprime sur le territoire et dans la mémoire collective une évocation traumatisante de la masse, et de sa mise en norme. L'enracinement étroit d'une architecture dans un site, qui était le propre de l'habitat vernaculaire et encore partiellement préservé par la modernité naissante, est souvent sacrifié dans le grand ensemble. Le sacrifice d'une inscription locale se produit au profit d'une supervision centralisée, exerçant son influence sur des objets disséminés dans un plan généralement ouvert. Malgré les tentatives quand bien même remarquables de compositions d'ordres locaux, certaines ruptures d'échelle persistent dans la structure du grand ensemble. À Pantin notamment, le projet d'Émile Aillaud pour Les Courtilières (1954) porte l'ambition de préserver un rapport de voisinage physiquement marqué. L'une des ruptures avec les marqueurs précédents est certainement le contraste entre l'intensité de la cellule singulière et la fragilité de son équivalent collectif. Les dimensions et les charges symboliques de l'espace ouvert, ce grand sol apparenté public, offrent peu d'accroches intermédiaires à l'équilibre fragile d'une relation entre individus et collectif.

 Cohabitation
Coopération
Communauté

Clusters en héritiers. C'est précisément ce qui caractérise la dynamique coopérative que de chercher à reprendre une prise sur la dualité entre singularité et collectif, dans une facilité d'action qui est étroitement liée à la petite échelle. Avec le système coopératif ces rapports se simplifient – sur le plan spatial du moins – n'étant plus confrontés à l'envergure de la masse mais à l'étendue restreinte d'une communauté d'action (BOUDET 2017). Plus proches de l'aire d'influence de l'habitat vernaculaire, les négociations entre singulier et pluriel trouvent aussi des enjeux d'une autre nature, étroitement liés à la mise en partage. Le cas de la Suisse, et plus particulièrement la Suisse alémanique, gagne dans ce domaine une avance en Europe. Avec 20% de son parc locatif en coopératives, la ville de Zurich est aussi le lieu d'innovations dans l'organisation du logement (HOFER 2020: 25, 40, 42). Parmi d'autres formalisations architecturales, l'appartement en *cluster* est représentatif d'un renouvellement des modes d'habiter, orientés vers la réduction par report. Le «moins» dans la partie privative du logement est compensé par un «plus» dans ses abords partagés. La diminution s'opère sous effet de vases communicants, ou l'éternelle question de la répartition des ressources.

Dans l'organisation en *cluster*, toute une partie de l'habitation est déplacée dans la sphère de la mutualisation, par la mise en grappe de cellules satellites élémentaires autour d'espaces communs. Chaque habitant, ou groupe d'habitants, dispose d'une unité séparée aux dimensions variables et généralement variées. Le seuil de l'appartement est donc doublé, entre celui de la communauté d'habitants que marque

encore l'objet du paillason, et celui de chacun de ses membres, généralement moins lisible, mais tout aussi symbolique. Ce sont toutes les hiérarchies traditionnelles de répartition des seuils qui sont modifiées avec l'addition de ces espaces communs, dérivés selon le point de vue d'une privatisation du palier ou par lecture inverse de l'extension de celui-ci jusqu'aux fonctions traditionnelles du logement. Au-delà de cet ébranlement des codes de l'habitat, il peut malgré tout être utile de repositionner la place de l'unité de privacité, encore associée



à l'image du logement, dans la trajectoire d'une existence minimum. Comme pour l'*Existenzminimum*, il serait erroné d'associer l'élément satellite à l'échelon individuel. Les unités isolées ne sont pas strictement associées au célibat; elles peuvent au contraire, et c'est une différence importante avec des formes établies de collectivisation du logement, loger une mixité importante voire désirée de structures familiales. À l'image du panel célébré lors de l'exposition du second CIAM, l'unité de référence d'une existence minimum se fait miroir de réalités sociales dont elle est le soutien spatial et l'incarnation formelle.

Pour autant qu'elles se dissolvent, les différenciations sociales n'en sont pas moins présentes dans les formes héritées de l'existence minimum. Face à l'incursion de codes de sociabilités habituellement plus larges à l'intérieur de ce qui constitue matériellement le logement, la chambre devient même le lieu d'un repli redoublé, d'une privacité retranchée. La remise en cause de la propriété exclusive de l'ensemble du logement peut aussi représenter la perte d'une sécurité associée à l'autonomie du foyer. Elle induit un effort de conformation à des règles de voisinage accrues car rapportées à l'intérieur des limites de la sphère domestique. Sous couvert d'aspiration à la mixité, la vie en communauté qui caractérise le *cluster* présente également des limites en termes d'inclusion et d'acceptation de la différence. Cette même critique s'applique sous différentes formes, et selon différents enjeux, dans chacun des marqueurs de l'existence minimum.

Le morcellement est l'une des précautions spatiales apportées à la forme du *cluster* pour faciliter de tels compromis. La multiplication des espaces et leur dispersion facilitent la cohabitation simultanée, mais aussi successive, de plusieurs moments sociaux. À propos de l'avantage de ménager des «niches» et des «coins», les prescriptions énoncées par Victor Bourgeois à Francfort en 1929 pour «la salle commune» – ainsi que la nomination même associée à l'espace familial du séjour – sont encore plus pertinentes dans le cas d'une configuration en *cluster* (STEINMANN 1979: 52-53). Elles expliquent peut-être partiellement les raisons d'un retour à des formes d'irrégularité initialement associées aux expériences vernaculaires de l'habitat, cette fois-ci anticipées dans la géométrie des plans. À l'instar du Clusterhaus A de Duplex Architekten dans la Hunziker-Areal à Zurich, les compositions en grappe ménageant

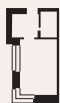
LE JARDIN PARTAGÉ PAR LES HABITANTS DE LA COOPÉRATIVE KALKBREITE À ZURICH. SOURCE: PHOTOGRAPHIE DE L'AUTEUR (2017).

Variation
Affordance
Voisinage

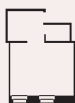
A1



A2



A3



A4



A5



B1



B2



B3



B4



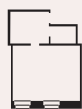
B5



C1



C2



- A1 Duplex, Zurich (2015)
- A2 Hofer, Zurich (2011)
- A3 Streich, Zurich (2011)
- A4 Streich, Zurich (2011)
- A5 Streich, Zurich (2011)
- B1 Duplex, Zurich (2015)
- B2 Dreier Frenzel, Genève (2018)
- B3 Duplex, Zurich (2015)
- B4 Duplex, Zurich (2015)
- B5 Duplex, Zurich (2015)
- C1 Dreier Frenzel, Genève (2018)
- C2 Hofer, Zurich (2011)



un espace interstitiel commun entre les unités sont représentatives d'un modèle de logement émergent (BAHNER, BÖTTGER et GRIFFIN 2016: 125-134).

L'anticipation par Victor Bourgeois de la problématique du stationnement est tout aussi éloquent de l'absence de traçabilité des principes de l'*Existenzminimum* dans la contemporanéité:

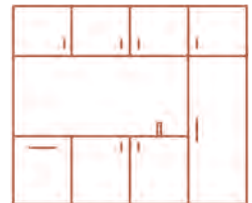
Quant au problème du garage d'autos, il est encore loin de se poser pour les habitations minimum européennes. S'il se pose un jour, nous pensons qu'il se fera sous une forme collective et cela pour de nombreuses raisons: tranquillité, prix de revient, outillage perfectionné, etc. (STEINMANN 1979: 55)

La cuisine commune est déjà employée dans plusieurs exemples mentionnés pendant le deuxième CIAM, en particulier dans les blocs à appartement et précédemment dans l'expérience de la *Garden-City*, mais le dispositif n'est pas retenu dans les conclusions du congrès. L'*Existenzminimum* met par contre déjà à l'honneur les vertus de la laverie commune dans des dispositions très proches de celles que partagent les exemples coopératifs suisses.

Dans le *cluster*, la cuisine – symbole éminent à Francfort – endosse à elle seule toute la charge et tous les enjeux spatiaux contenus dans la répartition entre singulier et pluriel. Ses variations et multiplications à chaque niveau de collectivité sont particulièrement éloquentes. La cuisine laboratoire devient kitchenette, puisqu'une grande cuisine commune est mise à disposition de l'ensemble des unités d'un *cluster*. La cuisine opère et articule le basculement entre foyer et groupement de foyers; de la même manière que la cuisine à Francfort avait incarné le basculement d'un foyer à une série de foyers, explicitement pensés en séries. Dans le passage de la série à la grappe se loge un glissement sémantique que la culture architecturale doit encore absorber et enregistrer – comme elle l'a fait pour distinguer la coutume de la norme – et comme elle devra sans doute le faire pour comprendre le changement – s'il en est un – du collectif au commun, ou du commun au communautaire.

LA CUISINE COMMUNE ET LA KITCHENETTE SONT COMPLÉMENTAIRES DANS LE LOGEMENT EN CLUSTER. SOURCES: PHOTOGRAPHIE DE L'AUTEUR (2018), JONCTION, GENÈVE; PHOTOGRAPHIE ADRIAN STREICH, KRAFTWERK, ZÜRICH.

LA NATURE DE LA CUISINE A TOUJOURS RENSEIGNÉ DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE L'ÉVOLUTION DE L'HABITATION, ET EN PARTICULIER DU LOGEMENT COLLECTIF. POUR SES QUALITÉS DE STANDARD OU PAR SA MUTUALISATION. DESSIN DE L'AUTEUR.



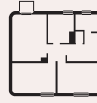
A1



A2



A3



A4



B1



B2



B3



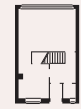
B4



C1



C2



C3



C4



D1



D2



D3



D4



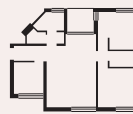
E1



E2



E3



E4



MARQUEUR ARCHITECTURAL

LE VERNACULAIRE

TERRAIN PRIVILÉGIÉ

LE TESSIN

APPAREIL POLITIQUE

LA COMMUNE

AIRE D'INFLUENCE

LA COMMUNAUTÉ

REPÈRE SÉMANTIQUE

ADAPTER

MARQUEUR ARCHITECTURAL

LE DEUXIÈME CIAM

TERRAIN PRIVILÉGIÉ

LA VILLE DE FRANCFORT

APPAREIL POLITIQUE

LA CORPORATION

AIRE D'INFLUENCE

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

REPÈRE SÉMANTIQUE

OPTIMISER

MARQUEUR ARCHITECTURAL

LE GRAND ENSEMBLE

TERRAIN PRIVILÉGIÉ

LA FRANCE

APPAREIL POLITIQUE

L'ÉTAT

AIRE D'INFLUENCE

LA MASSE

REPÈRE SÉMANTIQUE

MAXIMISER

MARQUEUR ARCHITECTURAL

LE CLUSTER

TERRAIN PRIVILÉGIÉ

LA SUISSE ALÉMANIQUE

APPAREIL POLITIQUE

LA COOPÉRATIVE

AIRE D'INFLUENCE

LA COMMUNAUTÉ

REPÈRE SÉMANTIQUE

FIABILISER

- A1** Sans architecte, relevés Rossi *et al.*, Brontallo (1979)
- A2** Lodz, n°111
- A3** Aillaud, Bobigny (1960)
- A4** Duplex, Zurich (2015)
- B1** Sans architecte, relevés Rossi *et al.*, Brontallo (1979)
- B2** Vienne, n°104
- B3** Aillaud, Pantin (1958)
- B4** Duplex, Zurich (2015)
- C1** Sans architecte, relevés Rossi *et al.*, Brontallo (1979)
- C2** Vienne, n°15
- C3** Gagès, Lyon (1959)
- C4** Hofer, Zurich (2011)
- D1** Sans architecte, relevés Rossi *et al.*, Brontallo (1979)
- D2** Lodz, n°109
- D3** Pouillon, Meudon (1957)
- D4** Duplex, Zurich (2015)
- E1** Sans architecte, relevés Rossi *et al.*, Brontallo (1979)
- E2** Francfort, n°52
- E3** Candilis, Toulouse (1966)
- E4** Streich, Zurich (2011)

L'urgence d'une existence commune

Prises
Disciplines

Presque un siècle après l'introduction de l'*Existenzminimum*, un tel panorama vise à peser sa validité comme principe; comme principe de lecture, de compréhension, de représentation, et comme principe opératoire. L'assemblage des tranches temporelles et thématiques retenues se veut aussi utile au dessin de ses possibles expectatives. Il contribue enfin à l'effort d'inventaire des outils architecturaux dont dispose encore la discipline pour se projeter vers l'avenir: pour accompagner une pensée de l'habitat ou susciter son renouvellement. Penser plus largement l'*Existenzminimum*, c'est aussi éviter le cantonnement d'une pensée à un contexte spécifique, ou son abandon dans l'un des jalons du siècle précédent. Puisqu'une fois désolidarisé de son socle moderne, et allégé d'un certain nombre de ses connotations idéologiques, l'*Existenzminimum* apparaît comme un tout autre sujet d'étude. Il se montre non plus comme projet, mais comme programme; devenant le thème d'un questionnement plus large, et sans doute encore d'actualité, sur les conditions architecturales et normatives d'une habitabilité ordinaire et partagée, d'une existence commune.

Le commun en creux. La trajectoire redessinée de l'*Existenzminimum* invite à prendre en compte ce que l'inventaire de plan ne représente pas, mais qu'il implique profondément. Pour être mesuré, le caractère extrêmement rudimentaire de la cellule singulière dans l'habitat vernaculaire devrait être considéré dans le cadre plus large d'une appartenance à un réseau de sociabilité, ou réseau spatial, qui rend viable une telle sobriété. C'est la communauté de maisonnées qui, dans leur addition, fabrique les conditions d'habitabilité, dans une inscription très forte avec l'environnement naturel. De la même manière, la mesure des qualités d'habitabilité des logements célébrés lors du deuxième CIAM à Francfort ne peut se dispenser de leur répétition, ni d'une lecture plus large de l'appareillage collectif mobilisé d'un point de vue spatial: de la structure de l'espace public au réseau d'espaces collectifs. Les récentes innovations dans l'habitat partagé peuvent être lues avec les mêmes critères, cherchant le calibrage de l'unité singulière dans un réseau d'espaces communs. Le pendant collectif de la minimisation apparaît dans tous les cas indispensable à son acceptation, à sa légitimité. La représentation paradoxale de répertoires de plans isolés invite probablement à considérer l'affirmation d'une relative autonomie comme condition préalable à une existence en commun.

Représentation
Typologie

La seconde condition, en creux et contrepoids à la première, correspond à l'indispensable restitution de l'espace commun. Dans la continuité des interrogations déclarées dès le premier CIAM, à savoir la nécessité d'un réajustement de certains besoins individuels «désormais sans raisons véritables» [MANTZIARAS et VIGANÒ 2019: 290], la logique du *cluster* semble interpellé de la même manière et avec la même intensité les standards contemporains de l'habitat: le «désormais» renvoyant à l'heure actuelle à des impératifs écologiques. Pour reprendre la figure de l'habitat vernaculaire, le *cluster* pourrait être considéré comme une inclination contemporaine du confort à la réalité des ressources à disposition; leur raréfaction invitant drastiquement à la mise en partage.

Ressource
Optimisation



La ville comme bien commun. L'expérience des villes donne à lire, à travers les époques et dans différents contextes géographiques et culturels, une multitude de rapports possibles entre vie domestique et urbanité, formalisés de manière diverse et progressive dans le construit. L'architecture en a enregistré plusieurs repères, parmi lesquels la *domus* romaine introvertie à Pompéï, la *terraced house* mitoyenne à Bath ou le plot isolé à Lausanne, le *riad* à Marrakech, le pavillonnaire à Barrington ou le grand ensemble à Sarcelles, ont alternativement reflété et instauré un rapport de proportions matérialisé, entre «chez soi» et «avec les autres».

L'habitation induit systématiquement la construction sociale, et généralement architecturale, d'une répartition plus ou moins contrastée entre la domesticité privée d'un côté, ce qui est à soi dans la sphère exclusive, et la domesticité collective de l'autre, dans une dilution identitaire et pratique des limites de son habitat. La propension de l'une ou de l'autre à guider la formalisation des logements est multiple dans les villes, et variable selon les époques. L'évolution des sociétés ayant globalement toujours évolué vers davantage d'urbanisation, sans inclure mécaniquement la progression de modes de vie plus collectifs. L'exode rural laisse généralement derrière lui des structures sociales et habitantes traditionnellement plus propices à l'autonomie. D'origine plutôt rurale, l'autonomie affirmée de l'échelle domestique trouve avec l'évolution technologique de nouveaux ressorts contemporains. C'est inversement le propre de l'urbain, accumulant les forces de travail et de richesses, que d'engager une compacité imbriquée des biens et des personnes, foncièrement dépendantes des réseaux de services et de transports. La ville s'est ainsi construite sur un rapport de complémentarité entre compacité bâtie et compensations collectives. La réduction du logement aux besoins les plus élémentaires renvoie alors l'équilibre de ses nécessités à la complémentarité d'autres échelles. Dans ses déclinaisons et à différents niveaux, un large éventail de biens et de services urbains a rendu tolérable, voire profitable, la superposition de surfaces majoritairement réduites. Dès le 19^e siècle, l'autonomie de l'appartement – dont l'étymologie rappelle précisément la mise à l'écart – est étroitement liée à sa précieuse contrepartie: l'animation des villes. Les équipements divers, les commerces, les lieux d'activités, les salles de spectacle, les lieux de promenade,

L'ABONDANCE DES EXPÉRIENCES URBAINES RENSEIGNE SUR DIFFÉRENTES PROPORTIONS ASSUMÉES PAR LE LOGEMENT DANS LA FABRICATION DES VILLES. SOURCES: PHOTOGRAPHIE E. VOGEL, COLLECTION DU MUSÉE DE L'HOMME; ILLUSTRATION ISSUE DE L'ARTICLE «THE FORM OF CITIES» DE KEVIN LYNCH, DANS *SCIENTIFIC AMERICAN*, vol. 190, n°4, AVRIL, 1954; SARCELLES, PHOTOGRAPHIE JACQUES WINDENBERGER (1966).

les parcs, les rues, les cafés, associés plus globalement aux espaces publics, pourraient être considérés comme les pendants mutualisés d'une habitation réduite au minimum. En particulier dans les villes les plus denses, ils sont la contrepartie collective de l'exiguïté des espaces domestiques. Sans l'accès qu'elles offrent à la rue, aux parcs, aux commerces et équipements, aux cafés et salles de spectacle, les conditions d'habitabilité de leurs logements peuvent être rediscutées. Aux modèles les plus compacts et les plus dépendants des espaces et services en dehors du logement, devraient répondre un pendant collectif, garant de leur habitabilité. Aussi, la ville en tant que bien commun apparaît comme l'une des conditions d'une habitation réduite au minimum.

 **Altérité**
Amplification

Injonctions au partage. L'hypothèse d'une vie métropolitaine exacerbant la dilution de la domesticité dans l'intensité des services offerts par l'urbain représente l'extrémité la plus totale d'une existence commune. Rem Koolhaas (1978) en donne une illustration mémorable dans son manifeste *New York Délire*, incarnée par les étages démultipliés du *Downtown Athletic Club* (1931). Réparti sur 38 étages, cet établissement luxueux dédié à la culture du corps compte également 20 étages d'appartements pour hommes célibataires. Dans ce gratte-ciel que Koolhaas (1978: 128) décrit comme l'apothéose de la culture de la congestion, la réduction de la sphère domestique n'implique aucune paupérisation; elle représente au contraire l'aboutissement d'une transformation sociale de l'homme moderne, à la mesure des possibilités de sa condition urbaine. Exacerbée par le statut social des pensionnaires, l'existence commune introduite à gros traits sur les berges de l'Hudson dessine la direction d'un habitat entièrement subordonné à la condition métropolitaine, à ses équipements, ses services et restaurants. La domesticité déportée dans l'espace urbain conduit même la *kitchenette*, déjà substituée à la cuisine familiale, vers

PARTICULIÈREMENT PRÉSENTE
DANS LE DÉBAT SUR LA VILLE,
LA NOTION DE COMMUN
N'ÉCHAPPE PAS À LA
THÉMATIQUE DU LOGEMENT,
AU POINT MÊME D'INFLUENCER
L'ÉVOLUTION SÉMANTIQUE
DONT IL EST LE SUPPORT.
LE DOWNTOWN ATHLETIC
CLUB DÉCRIT DANS *NEW YORK
DÉLIRE* DE REM KOOLHAAS
[À GAUCHE] REPRÉSENTE
L'APOTHÉOSE D'UNE CONDITION
MÉTROPOLITAINE DE LA VIE
COLLECTIVE. © OMA AMO / 2021,
ProLitteris, ZÜRICH. À L'OPPOSÉ,
LE FAIRE SOI-MÊME DANS
UNE DÉMARCHE DE RETOUR
À LA TERRE RENOUÉ AVEC LE
MYTHE DE LA CABANE PRIMITIVE
DÉCRIT PAR MARC-ANTOINE
LAUGIER [À DROITE], SOURCE:
LAUGIER (1753).



l'obsolescence. Une telle disposition au collectif pousse les ressources de l'habitation sur les leviers d'économies drastiques, au prix d'une transformation tout aussi sévère des structures sociales.


Le rapport inverse, d'autonomie du logement vis-à-vis de la ville, motive les perspectives d'une autre condition, caractérisée par le repli. Inspiré par les origines rurales d'une telle concentration de la domesticité, le retour à la terre est la direction donnée à l'hypothèse du repli. En France particulièrement, la préférence pour l'isolement façonne l'image de l'urbanisation des cinquante dernières années, fortement influencée par le modèle pavillonnaire. Dans sa disposition la plus indépendantiste, encore très marginale, l'habitat individuel se présente comme le support privilégié d'une célébration de l'autodétermination et du faire soi-même, de l'auto-construction, de l'artisanat, de la culture maraîchère, de l'élevage ou de la production en autonomie d'énergie solaire. Une telle perspective engage le chemin encore long de l'autosuffisance, mais aussi la voie rapide de l'étalement urbain. La préservation des sols qui motivent leur reconquête et le maintien d'économies d'échelles par regroupement offrent deux occasions d'infléchir l'hypothèse du retour à la terre vers celle d'une existence commune.

L'analyse d'Henri Lefebvre (1970: 203) à propos du contexte français est utile pour comprendre les rouages de l'individualisation de l'habitat sur le territoire, et leur relation étroite avec les aspirations collectives dont il peut être le support:

Nous sommes frappés du fait que le désintéret à l'égard du travail s'accompagne d'une extraordinaire valorisation de l'habitation. Les banlieues se sont couvertes, depuis la fin du 19^e siècle, de pavillons; encore aujourd'hui, les enquêtes montrent que 82% des Français désirent habiter un pavillon plutôt qu'un immeuble collectif. Cette valorisation de l'habitation individuelle accompagne le désintéressement à l'égard du travail en tant que discipline et façon de vivre collective. Mais vient aussi la frustration. Le pavillon, même si on oublie ses inconvénients, ce n'est jamais qu'une vie étroite, renfermée. L'imaginaire se déploie au-dessus de cette vie désocialisée ou resocialisée d'une façon insatisfaisante par la radio et la télévision. Malgré cette compensation dans l'imaginaire, la déception est profonde; vient alors le nouvel investissement massif dans les loisirs. La succession est frappante: travail – habitat – loisirs. [...] Mais il se pourrait que le sentiment de frustration à l'égard des vacances soit en route; les signes annonciateurs s'en multiplient. Dans ces mouvements de masse [...] y a-t-il encore des possibilités d'investissement? Peut-être l'invention collective en trouvera-t-elle d'autres; nous ne voyons pour l'instant que la nature et le sexe.

La lucidité avec laquelle Henri Lefebvre décrit les déplacements successifs de centres de gravité dans les préoccupations sociales massives autour du logement, est aussi spécifiquement teintée par la récente révolution sexuelle. L'intuition d'un investissement dans la nature est quant à elle révélatrice de la conscience écologique émergente au début des années 1970. Plus que l'hypothèse sexuelle, cette aspiration collective au naturel trouve des manifestations explicites et populaires dans la pratique architecturale contemporaine, parmi lesquelles la présence végétale associée au construit est particulièrement significative. La progression de l'adhésion populaire à la question climatique pourrait confirmer la supposition d'Henri Lefebvre. L'urgence écologique porterait alors les arguments suffisants d'une existence commune, dans une injonction environnementale à la réduction.

L'élargissement du rapport à la domesticité aux abords du logement, et en lien avec d'autres logements, correspond à l'hypothèse du regroupement d'unités, dont la

 Dissémination
Horizontalité

forme en *cluster* est l'une des expressions les plus radicales et les plus novatrices du logement contemporain. Elle mobilise déjà en 1929 l'intérêt de Le Corbusier et Pierre Jeanneret dans leur *Analyse des éléments fondamentaux du problème de la maison minimum* (STEINMANN 1979: 63):

Ici le problème de l'habitation doit entrer dans une phase nouvelle décisive. La maison minimum isolée, avec ou sans jardin, est un résidu des siècles passés. Elle ne se prête pas à l'application rationnelle des nouvelles techniques – chauffage, aération, frigorifiques et frigorifères; elle laisse entier le problème insoluble de la domesticité ou de l'entretien domestique; elle n'apporte aucune solution à la question sportive (récupération des forces nerveuses dépensées au bureau ou à l'usine). La maison minimum isolée est, à l'époque actuelle, une profonde cause de gaspillage et un antagoniste à la sauvegarde du corps. L'habitation moderne doit évoluer vers la réalisation des services communs (approvisionnement, entretien domestique, repas). L'abandon du système de lotissement avec petits jardins individuels peut conduire avec une même surface de terrain à l'introduction du sport au pied des maisons.

La critique redoublée de l'individualisation sans réserve du rapport de domesticité trouve une actualité dans l'attention portée à la limitation de l'étalement urbain, et n'est pour autant pas détournée dans une injonction à l'ascétisme. Le regroupement est précisément entendu comme moyen de maximisation, du confort et des potentialités du logement. La connotation négative du minimum est ici attribuée à la maison individuelle, consommatrice de ressources et limitée à ses seules qualités. Pour rejoindre le constat formulé par Dogma (2019) dans *Loveless: Minimum Dwelling and its Discontents*, la réduction du logement n'implique pas forcément celle de ses qualités, si elle accompagne, au sens du support, l'évolution des structures familiales et des modes de vie.

 Amplification
Coopération






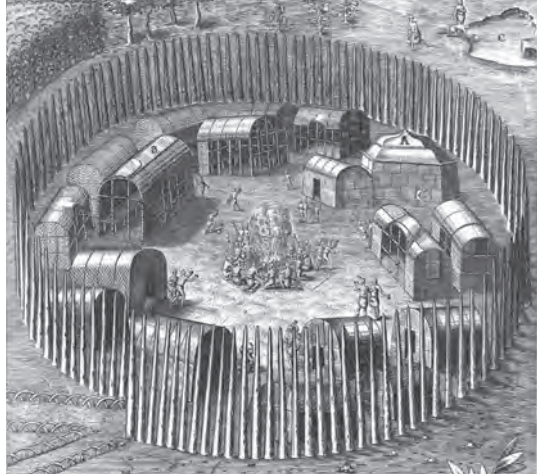
Les innovations typologiques récentes incarnées par la distribution d'appartements en *cluster* notamment, portent – et sont portées par – une multiplication des significations du commun et un vocabulaire associé particulièrement foisonnant: cohabitat, logement collaboratif, *cluster*, espace commun, colocation, projet participatif... Parmi ces termes, plusieurs font référence à la question de l'échelle de la mise en commun, renvoyant dans l'histoire à des notions déjà absorbées par la culture architecturale. En premier lieu celle d'unité de voisinage prend avec l'émergence du commun une importance renouvelée dans le débat sur l'habitat, que les théories sur l'action collective de Elinor Ostrom n'ont pas fini de renseigner. Quelle serait cette unité dans une approche architecturale du commun appliquée à l'habitation? L'idée d'anticiper verticalement l'horizontalité politique n'est-elle pas encore d'actualité? L'outil théorique formalisé par Clarence Arthur Perry en 1929 serait-il disqualifié, remplacé, évolué, ou quasiment intact?

La communauté anticipée

Les relectures critiques des expériences architecturales et urbaines associées à la modernité la plus affirmée s'accordent sur l'enregistrement d'un certain nombre d'excès dans l'anticipation spatiale et formelle des phénomènes qu'elle voulait accompagner. Parmi d'autres, le principe d'unité de voisinage, instauré dans les années 1930 à la suite d'une publication de Clarence Arthur Perry dédiée à l'étude de la région de New York (DAHIR 1947; JOHNSON 2002), assume une nature dirigiste dans la distribution des rapports sociaux à l'échelle urbaine. Vivement critiquée dès la fin de années 1940 pour ses inclinaisons à la ségrégation sociale (ISAACS 1948: 19-20), l'unité de voisinage endosse jusque dans les dernières décennies du 20^e siècle la charge d'un interventionnisme vertical et contre-nature, alors même qu'elle continue d'être utilisée, dans des formes variées. Elle cristallise à ce titre, et de manière particulièrement lisible, les contractions disciplinaires qui précèdent la naissance inachevée d'imbrications des compétences.

La communauté est un objet que les sciences sociales n'ont cessé d'étudier, et principalement sous ses formes établies, observées en tant que réalités précédant l'analyse. La discipline architecturale s'est également investie dans ce champ d'étude, dans une démarche d'observation, et avec ses propres outils, afin de mieux appréhender les signes spatiaux du «faire communauté». Relevés, dessins et écrits renseignent ces recherches prioritairement descriptives; occasionnellement

 Communauté
Interdisciplinarité



GRAVURES DE THEODOR DE BRY, D'APRÈS LES DESSINS DE JOHN WHITE, REPRÉSENTANT UNE CÉLÉBRATION ANNUELLE DANS LA PLAINE ENTRE HABITANTS DE VILLAGES AMÉRICAINS VOISINS, SITUÉS DANS L'ACTUELLE VIRGINIE. L'ORGANISATION CENTRIPÈTE EST STRUCTURANTE LORS DES RITES ANNUELS, MARQUÉE PAR L'INSTALLATION TEMPORAIRE DE POTEAUX ORNEMENTÉS. LE CERCLE QU'ILS FORMENT DÉLIMITE LE LIEU DE LA DANSE [À GAUCHE]. LE VILLAGE A UNE FORME CIRCULAIRE, SOULIGNÉE PAR SA CLÔTURE. LE FOYER CENTRAL ACCENTUE L'ORGANISATION CIRCULAIRE DE LA COMMUNAUTÉ HABITANTE [À DROITE]. SOURCE: HARRIOT (1588: 58, 60).

prospectives lorsqu'il s'agit d'émettre des hypothèses entre l'observation des faits et les faits eux-mêmes. L'observateur des phénomènes sociaux et de leurs conséquences bâties s'expose aux exigences rigoureuses de la démarche scientifique, mais se préserve d'un tout autre terrain – si ce n'est plus périlleux encore – correspondant à l'anticipation, dans une démarche de projet (DEVILLERS 1992). Cette seconde attitude à l'égard de l'objet étudié caractérise le corps principal de la discipline architecturale, particulièrement orientée vers l'art de bâtir, en tant qu'art de l'action. Vue sous l'angle de la planification, la question de la lisibilité est inversée. Il ne s'agit plus seulement de comprendre les mécanismes sociaux à l'œuvre et leurs conséquences en termes spatiaux, mais aussi de questionner la capacité de certaines variables sociales et spatiales à favoriser le développement d'un fait: en l'occurrence celui de la communauté. Écarté d'un déterminisme rigoureux qui n'appartient ni aux champs des sciences sociales ni à ceux de l'architecture, le lien de cause à effet s'avère inopérant en matière de réception sociale d'un aménagement. Il ne peut être que celui de l'invitation, de la facilitation, de l'affordance: d'une inclination à la fiabilité éprouvée, sinon supposée, mais non prouvée. Seul le temps, et l'architecture mise à l'épreuve de son appropriation, peut donner des clés de lecture sur ses capacités d'influence, lesquelles seront invariablement soumises à l'irrégularité des situations sociales rencontrées. À défaut de dégager des enseignements prescriptifs, l'expérience renseigne *a minima* des déficiences de certaines idées reçues en matière de conception liée au fait communautaire. L'organisation centripète, héritée d'une multitude de modèles architecturaux et souvent ramenée jusqu'aux traditions primitives, représente encore un automatisme peu fondé, souvent exempté d'argumentation. L'association d'une occasion de projet à une occasion de communauté représente un autre lieu commun conférant à l'aménagement un caractère directif. Parallèlement, les sciences sociales ne sont pas cantonnées à l'attitude de la compréhension (VARENNE 2011: 49). Celles appliquées – dont Franck Varenne (2011: 49) propose une liste non exhaustive dans laquelle l'architecture pourrait se joindre à l'urbanisme, parmi le droit, le management, la gestion

 Affordance

ou le marketing – sollicitent le patrimoine acquis pour orienter les prospectives, voire, comme en architecture, pour faire projet. L'épistémologue décrit ce versant disciplinaire, plus proche des préoccupations opératives d'un tel domaine:

Elles ont pour but principal de servir directement à améliorer un processus d'organisation dans lequel la dimension humaine et sociale intervient. Ce processus peut être contractuel ou il peut viser l'administration des biens et des personnes (comme le droit). Ce peut être aussi un processus de production, d'échange, d'ordonnancement de tâches, de rapports de pouvoir ou d'influence (management, gestion, marketing, analyse transactionnelle...), ou encore un processus de mise en ordre: mise en ordre de l'espace et de ses usages. (VARENNE 2011: 49)

En effet, l'interventionnisme n'est pas le propre de l'architecture. Seulement, la place occupée par la projection dans sa construction disciplinaire oriente l'architecture vers la réprobation de ses capacités objectives à constituer ses propres cadres d'analyse et d'évaluation. Le manque de vérification et de lisibilité de ses principaux critères positionne l'exercice du projet architectural dans un rapport d'intuition, avec une place centrale accordée à l'argumentation plutôt qu'à la démonstration. Les critères de définition de la forme échappent à la possibilité de démonstration à proprement parler, laquelle reste opérante dans la manipulation des données quantitatives mesurables du projet. L'acceptation du doute fait partie intégrante de l'exercice de projet (BANERJEE et BAER 1984: 7), avec pour risque reconnu que les meilleures intentions puissent donner lieu à des effets inattendus, voire radicalement contraires aux attentes initiales. Cette vulnérabilité disciplinaire illustre un problème récurrent dans l'application, pour le projet urbain, de principes issus de la théorie. Leur possibilité de vérification limitée rend supposément caduques leur validité dans le temps (BANERJEE et BAER 1984: 7). L'incommodement mis en crise d'une pensée anticipée sur la ville ne peut tirer ses points d'ancrage que d'un regard conscient de ces limites, et à partir d'outils les plus sophistiqués pour appréhender les conditions satisfaisantes de l'anticipation. D'après Tridib Banerjee et William Baer (1984: 7), l'unité de voisinage entre précisément dans cette recherche de convergence de paramètres préalablement identifiés:

 Scientificité


fr/en Le succès de la formulation de Arthur Perry ne réside pas dans la présentation d'un ensemble de résultats scientifiquement obtenus, mais dans le fait qu'elle offre pour la première fois aux concepteurs un moyen d'ordonner et d'organiser – au moins conceptuellement, sinon dans la réalité – la ville en sous-zones qui semblent satisfaire à un certain nombre de conditions sociales, administratives et de services nécessaires à une existence urbaine satisfaisante. En outre, elle a organisé la convergence de valeurs sociales considérées comme importantes au début du 20^e siècle sous une forme physique compréhensible et utilisable par les concepteurs de l'environnement.

Cette attitude de synthèse et de formulation n'est pas dénuée d'autorité dans les implications qu'elle engage. Le caractère directif, assumé dans la conception de l'outil qui en résulte, assigne à l'unité de voisinage une portée autoritaire, sinon performative. L'énonciation à la fois verbale et architecturale du principe avance en elle-même sa substance. Le risque de déterminisme social par la forme constitue l'une des critiques dominantes adressées au principe d'unité de voisinage, alors même qu'il en représente conjointement l'objectif. Dans le sens opposé, une seconde critique régulièrement adressée relève du manque d'efficacité dans l'inclinaison des comportements. À titre d'exemple, René Schoonbrodt (1979: 13) revient sur

Autorité



FINALISÉE EN 1915 SOUS LA DIRECTION D'ÉMILE HELLEMANS, LA CITÉ QUI PORTE SON NOM CORRESPOND AU PREMIER ENSEMBLE DE LOGEMENT SOCIAL RÉALISÉ À BRUXELLES DANS UNE VISÉE DE RÉDUCTION DE L'INSALUBRITÉ. SES QUALITÉS ARCHITECTURALES RECONNUES NE S'ACCORDENT PAS FORCÉMENT À LA RÉCEPTION SOCIALE ET DANS LE TEMPS DES COMMUNAUTÉS D'HABITANTS. SOURCE: SCHOONBRODT (1979: 182).

 **Voisinage**
Habitation

l'insatisfaction des premiers habitants des nouvelles cités belges, réalisées au début du 20^e siècle, à éprouver le sentiment de communauté dont ils jouissaient précédemment; mettant en question l'idée de discontinuité spatiale, jugée pourtant centrale dans le principe d'unité de voisinage:

Revenons-en au problème central [...]: la discontinuité spatiale avec en sous-ordre le caractère monofonctionnel de l'unité résidentielle. Sur le plan des concepteurs, cette discontinuité avec toutes les connotations de morphologie physique que nous avons évoquées devait produire un sentiment de communauté dans l'identité et multiplier les relations sociales. Or, rien de tout cela ne se réalise, malgré que 98% de la population occupent le logement depuis 6 ans, 70% pensent que la cité ne forme pas une communauté ou sont indécis. [...] Nulle part, la cité ne reproduit

le mode de vie des quartiers ouvriers traditionnels, notamment ceux du centre-ville. Cela dénote une autonomie de ré-action par rapport à l'intention du concepteur: discontinuité n'équivaut pas à multiplication de relations sociales internes et à sentiment de communauté.

Les moyens sont discutés, mais l'attente d'une facilitation sociale reste présente. L'interventionnisme spatial s'expose à l'opposition problématique – mais sans doute vertueuse – de deux attentes faussement contradictoires: d'un côté la facilitation de pratiques et de sentiments (ici, celui de l'appartenance), de l'autre la défense d'une impartialité garante du libre arbitre. L'architecture apparaît en ces termes au centre du dilemme opposant liberté et communauté, et n'aurait pour seule issue que l'art délicat de la suggestion.

Conjointement aux craintes d'une manipulation sociale à partir de prescriptions spatiales, la nécessité de ménager des échelles intermédiaires entre individus et grande ville bénéficie d'un large consensus (CHERMAYEFF et ALEXANDER 1963: 67). Ces besoins recherchés dans l'organisation des rapports de sociabilité trouvent dans l'objet du voisinage une marge de dispositions, dont la sociologie urbaine s'est attachée à étudier les vertus (SCHOONBRODT 1979: 110). Leur matérialisation en termes spatiaux représente dès lors un sujet d'architecture, d'observation et de projet. Dans le champ de la sociologie, l'influence – encore américaine – de l'école de Chicago accompagne la diffusion de l'unité de voisinage en Europe, et notamment dans le milieu francophone. Un de ses représentants, Louis Wirth (1946), participe à la valorisation d'aménagements ayant pour attention d'affaiblir l'aliénation produite par les effets de l'urbanisation massive. Il décrit dans l'article intitulé «Le phénomène urbain comme mode de vie» la spécificité des relations sociales dans un contexte urbain, en fonction de l'échelle de communauté considérée (WIRTH 1938). De telles analyses sociales invitent autant à prêter un regard attentif à la lecture de différentes échelles, qu'à soigner les conditions de leur expérience et de leur ressenti. Dans le milieu francophone, et à l'intérieur du champ de l'architecture et de l'urbanisme, Gaston Bardet (1948) se fait porte-voix d'un intérêt précoce pour le thème de la communauté. Préalablement impliqué dans la définition en France de l'urbanisme en tant que discipline à part entière au début du 20^e siècle, il anticipe avec l'originalité qui le caractérise les précautions plaidées par la génération du

Team Ten d'un retour à une articulation plus soignée des échelles de sociabilité, après plus de 25 ans de triomphe fonctionnaliste – les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne étant jusqu'en 1954 un vecteur privilégié en la matière. Cette attention trouve ses origines dans la pratique du relevé, à laquelle l'urbaniste très familier des sciences sociales est particulièrement attaché :

Nous devons, en effet, aux topographies sociales d'avoir retrouvé, puis précisé, la structure sociale des agglomérations par fédération de communautés. D'après nos pointages, effectués sur une quarantaine d'agglomérations rurales ou urbaines, on distingue dans le sein des villes trois groupements locaux d'échelles sensiblement constantes. Nous avons baptisé ces trois groupements, ces trois échelons, respectivement échelon : patriarcal, domestique et paroissial. (BARDET 1945: 20)

À la nécessité d'intermédiaire entre individus et ville, Gaston Bardet apporte une réponse plurielle, en détaillant trois échelons, identifiés et confortés. Le premier correspond à l'échelle d'un groupe élémentaire de 5 à 10 ménages voisins pratiquant entraide et assistance, à partir de ce qu'il nomme être «une solidarité de destin». Particulièrement propice à la culture vivrière, celui-ci répond aux limitations des familles conjugales face à la garde des enfants, aux besoins de courses lointaines ou face à des événements difficiles. Le second est prioritairement lié aux lieux du commerce de proximité, au partage d'habitudes et de coutumes, à la tenue de manifestations très locales. Il regroupe 50 à 150 «feux» – rappelant l'origine étymologique de la notion de foyer – correspondant à autant de familles, et donc de logements. L'analyse de Gaston Bardet demeure profondément teintée d'un traditionalisme rural dont il ne se cache pas. Le dernier s'inspire directement du rôle communautaire traditionnel de la paroisse, et mobilise sur le plan architectural les capacités fédératrices du monument. Il compte entre 500 et 1 500 familles (BARDET 1945: 20, 22)¹. Pour Louis Van der Swaelmen (1916: 38; 1921) – homologue belge et prédécesseur de Gaston Bardet dans son propre pays en matière d'urbanisme levé au seuil de discipline – l'échelle la plus déterminante se rapproche de cette troisième situation.

🏠 Intermédiaire
 🏡 Communauté
 🏘 Espace collectif



FIG. 222. — La ville telle qu'on la conçoit ordinairement : une cible, un agrandissement illimité d'une tache centrale.

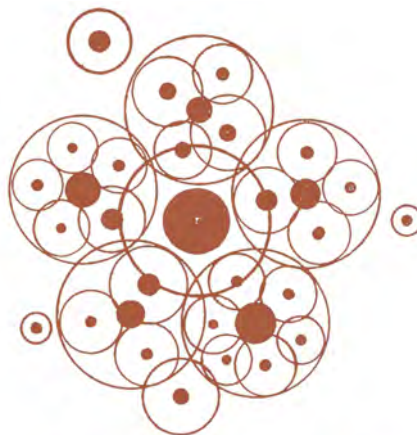


FIG. 223. — La ville telle qu'elle est : une grappe, une fédération de communautés.

SCHÉMAS DE GASTON BARDET POUR ILLUSTRER LES ÉCHELONS COMMUNAUTAIRES DANS LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES. IL REPRÉSENTE, DE GAUCHE À DROITE, «LA VILLE TELLE QU'ON LA CONÇOIT ORDINAIREMENT: UNE CIBLE, UN AGRANDISSEMENT ILLIMITÉ D'UNE TÂCHE CENTRALE» ET «LA VILLE TELLE QU'ELLE EST: UNE GRAPPE, UNE FÉDÉRATION DE COMMUNAUTÉS». SOURCE: BARDET (1946: 233).

AGGLOMERATION QUIMPEROISE DETECTION DES ECHELONS PAR LA TOPOGRAPHIE SOCIALE



DOCUMENT DE RESTITUTION
DES RELEVÉS EXÉCUTÉS
PAR GASTON BARDET À
LA DEMANDE DU MINISTÈRE
DE LA RECONSTRUCTION
ET DE L'URBANISME EN 1945,
DONT LA LÉGENDE ORIGINALE
PRÉCISE: «POUR DES RAISONS
DE REPRODUCTION, CETTE
ANALYSE, ORDINAIREMENT
EFFECTUÉE EN PLUSIEURS
COULEURS, A ÉTÉ ÉTABLIE EN
NOIR. ON DISTINGUE CÉPANDANT
NETTEMENT LES ÉCHELONS
PAROISSIAUX VÉRITABLEMENT
ORGANIQUES I, II, III,
ET LES ÉCHELONS
INDIFFÉRENCIÉS 5, 6, 7
ET 8, DONT CERTAINS SONT
EMBRYONNAIRES, AINSI QUE
LES ÉCHELONS DOMESTIQUES
EN GRAND NOMBRE». SOURCE:
BARDET (1948: 315).


L'«unité-ville», telle qu'il la nomme, est celle du quartier; l'échelle du logement n'étant qu'une unité fractionnaire dans la formalisation de la ville:

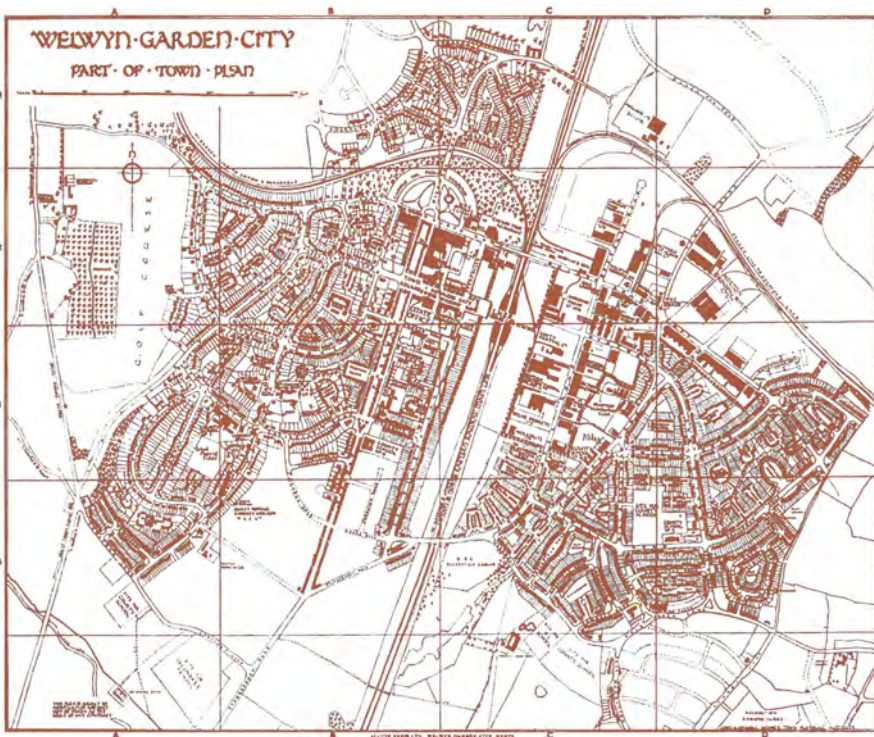
Souvent l'on choisit trop bas l'Unité civique, l'Élément urbain premier. À prendre pour tel la Demeure, sous prétexte qu'une ville est avant tout une agglomération de maisons, ce qui n'est voir que superficiellement, on a retardé longtemps l'avènement de l'Art civique moderne et l'on a fait en sorte que pour beaucoup de citoyens et même d'architectes, la maison ou l'édifice cache la ville. En réalité l'Unité civique est le Quartier. (VAN DER SWAELMEN 1916: 45)

En fonction des critères d'analyse et des terrains géographiques, sociaux comme culturels, la déclinaison de l'échelle intermédiaire du voisinage est sujette à d'innombrables nuances; avec autant de difficulté à déterminer les niveaux les plus utiles à l'anticipation guidée par le projet. À ce sujet, la position de Louis Van der Swaelmen énoncée en 1916 correspond à l'orientation retenue par Clarence Arthur Perry (1929) la décennie suivante dans l'association du principe d'unité de voisinage à l'échelle du quartier. Ses espaces publics, ses parcs, ses commerces, ses équipements et ses habitations, relativement autonomes, en constituent les principaux éléments. Dans une appréhension urbaine du voisinage, le mouvement des cités-jardins inspire très fortement l'introduction du principe d'unité. Pour autant qu'un des échelons domine et oriente la projection d'ensemble, l'unité de voisinage ne renonce pas à la pluralité de ces intermédiaires, distinctement définis par les dispositifs architecturaux. Au contraire, les exemples sur lesquels elle s'appuie présentent une remarquable capacité de déclinaison des échelons de sociabilité. La maison jumelée correspond déjà à un rapport construit de voisinage, à l'intérieur

de l'unité de quartier. L'immeuble d'habitation est par nature la matérialisation d'un rapport de voisinage, bien que souvent limité à la stricte superposition des logements, qu'une organisation uniquement fonctionnelle des circulations rend généralement sommaire. Il est aussi le terrain d'expérimentations plus engageantes, aussitôt qu'il dépasse le principe d'addition et qu'y est décentré le rapport de domesticité. L'affirmation d'un échelon de voisinage à l'intérieur d'un groupe de maisonnées, d'une même parcelle, d'un même îlot, voire d'un même bâtiment, peut assumer une importance variable, allant jusqu'à prédominer la valeur même de l'unité de voisinage reconnue à l'échelle du quartier. À la multiplication des échelons intermédiaires et de leurs formalisations architecturales s'expose le risque de concurrence, voire de substitution. L'enjeu est aussi politique qu'architectural, dans l'imbrication des niveaux de communauté, l'articulation de leurs caractéristiques spécifiques, et la clarification des intentions portées par le privilège de certains d'entre eux. Sitôt positionnée dans une démarche de projet, et quelle que soit son ampleur, la responsabilité de conception impose une prise de décision dans les échelles de la facilitation sociale, étroitement liée aux conditions de sa commande.

De la tradition philanthropique à celle de la coopérative, la majorité des vocations sociales autour de l'habitat groupé prend appui sur l'expression d'une échelle intermédiaire préférentielle, matérialisée dans une dimension spatiale. Pour y répondre – et parfois même pour les devancer – la répartition des rapports de

 Cohabitation
Typologie



PLAN DE LA CITÉ-JARDIN DE WELWYN GARDEN CITY EN 1939. SOURCE: BARDET (1948: 77).

domesticité entre les sphères privées, collectives et publiques donne lieu à de multiples expérimentations, particulièrement foisonnantes au cours du 20^e siècle, à partir de la forme urbaine et jusque dans ses déclinaisons architecturales. La manipulation des limites du logement invite dès lors les concepteurs à subvertir le statut de leurs traditionnelles porosités, dans l'imbrication empirique des rapports de voisinage. Conjointement aux préoccupations de nature urbanistique, l'échelon intermédiaire apparaît comme le thème d'une recherche formelle, impliquant le bâti au-delà d'une condition de volume limitée au rapport entre plein et vide. De telles opportunités s'opèrent à l'appui d'une ouverture des mandats vers la réalisation de programmes encourageant par l'occasion de projet le développement d'un échelon communautaire associé. La capacité des configurations constructives et spatiales à absorber la décomposition traditionnellement urbaine des rapports de voisinage, motive alors les plus vives expériences.

Les conditions d'une mise en commun

La question soulevée par l'unité de voisinage, telle que la décrit Clarence Arthur Perry en 1929, pourrait être rapprochée de celle posée par Elinor Ostrom en 1990, à propos des *common-pool resources*. En réalité, l'une comme l'autre s'attachent à identifier les conditions d'une organisation vertueuse autour de ressources spatialisées, en invoquant la capacité d'action d'un terrain intermédiaire – sinon tiers – entre marché et État, par la mise en commun. Le lien entre biens communs et voisinage est quant à lui plus admis; l'habitat groupé étant couramment considéré comme l'un des principaux terrains de relation entre architecture et bien commun. La «Map of the New Commons» de Charlotte Hess (2008: 13) en porte l'explicite expression sous l'intitulé «Neighborhood Commons», qu'elle décrit en tant que proximité directe du «Cultural Commons Sector». Sa cartographie à vocation généraliste fait aussi mention d'éléments auxquels Clarence Perry attribue une valeur incontournable dans l'établissement de son schéma, parmi lesquels «Homeowners' Associations», «Community Gardens», «Security» ou «Silence/Noise» endossent une importance particulière. Malgré la proximité de ces thèmes avec le domaine de l'urbanisme, aucune des trente-trois références mentionnées dans l'inventaire de Charlotte Hess n'est issue du champ du projet urbain. Plus étonnant encore, la plus ancienne d'entre elles ne date

Cartographie

[À GAUCHE] ELINOR OSTROM EN 1927, ANALYSANT DES DONNÉES PENDANT LE WORKSHOP «POLITICAL THEORY AND POLICY ANALYSIS» QU'ELLE COFONDAIT QUATRE ANS PLUS TÔT.

[À DROITE] EXTRAIT DE LA «MAP OF THE NEW COMMONS», DE CHARLOTTE HESS. SOURCE: HESS (2008: 16).



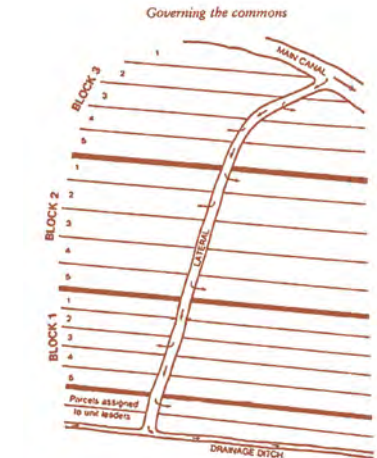
que de 1993. Le manque de profondeur temporelle et d'avances disciplinaires invite à prolonger l'étude d'une telle association, dans une approche comparative thématisée.

 Interdisciplinarité

Méthode et préconisations. L'unité de voisinage et la théorie des *common-pool resources* ménagent l'une et l'autre un rapport à l'observation et à la préconisation. Dans une proportion différente de celle d'Elinor Ostrom, la démarche engagée dans l'analyse de Clarence Arthur Perry contient les signes de cette complémentarité. Aussi, sa vocation prospective devrait être relativisée par les moyens mobilisés et la nature de ses aboutissements. La relation sans appel de l'unité de voisinage à l'exercice du projet doit être nuancée par les efforts nécessaires en matière de relevés dans l'identification préalable de ses valeurs. Avant de procéder à l'énonciation des conditions favorables à l'établissement d'une unité de voisinage, Clarence Arthur Perry réalise une série d'analyses quantitatives conséquentes dans la région de New York. L'arrière-plan pragmatique affilié au relevé représente une partie importante, sinon majoritaire, de la validité du principe, dont les préconisations résultent principalement de l'observation répétée de faits retenus vertueux. Les travaux menés par Elinor Ostrom sur la théorie des communs sont tout aussi remarquables pour leur caractère empirique. Ses cas d'études sont plus variés dans leur nature et leurs appartenances géographiques. L'ancrage sur le terrain et dans les territoires fait toute la singularité de son approche, honorée en 2009 par le prix Nobel d'économie. En se confrontant à la réalité des lieux de manière presque anthropologique, elle et son équipe ont pu identifier des types d'organisation définissant le principe de *common-pool resource* (OSTROM 1990). La validité d'un même énoncé théorique éprouvé dans des situations géographiques aussi diversifiées est sans doute ce qui donne à son analyse toute sa puissance. Clarence Arthur Perry est aussi arpenteur, sur un autre terrain, et à l'appui de données principalement administratives. Leur nature prioritairement bureaucratique ne compromet pas la valeur de l'enquête, ni la représentativité de ses informations. Ses réflexions sont également soutenues par une appréhension spatiale et documentée des aspects les plus matériels. Le recours au dessin est envisagé en termes de données; tiré d'expériences commentées et en tant que support de descriptions. Dans *The Neighborhood Unit*, Perry (1929: 36, 38, 40, 43) propose notamment l'analyse thématique de quatre plans de quartier. Dans les travaux d'Elinor Ostrom, l'outil graphique est employé dans une utilisation cartographique, en repérage de la position des différents communs dans l'espace, et plus rarement pour renseigner les modalités d'organisation attenantes à la ressource. La majorité des représentations au trait qu'elle mobilise appartiennent à la théorie des graphes, sur laquelle s'appuie celle de l'action collective, généralement sans correspondance de valeurs spatiales. Là où Elinor Ostrom se limite à décliner les conditions d'une *common-pool*

[EN HAUT] PLAN DE RELEVÉ DU ZANJERA DE WALTER COWARD (1929) ADAPTÉ PAR ELINOR OSTROM. SOURCE: OSTROM (1990: 84).

[EN BAS] PLAN DE SYNTHÈSE RÉSUMANT LES PRINCIPES DE L'UNITÉ DE VOISINAGE. SOURCE: PERRY (1929: 88).



 Représentation

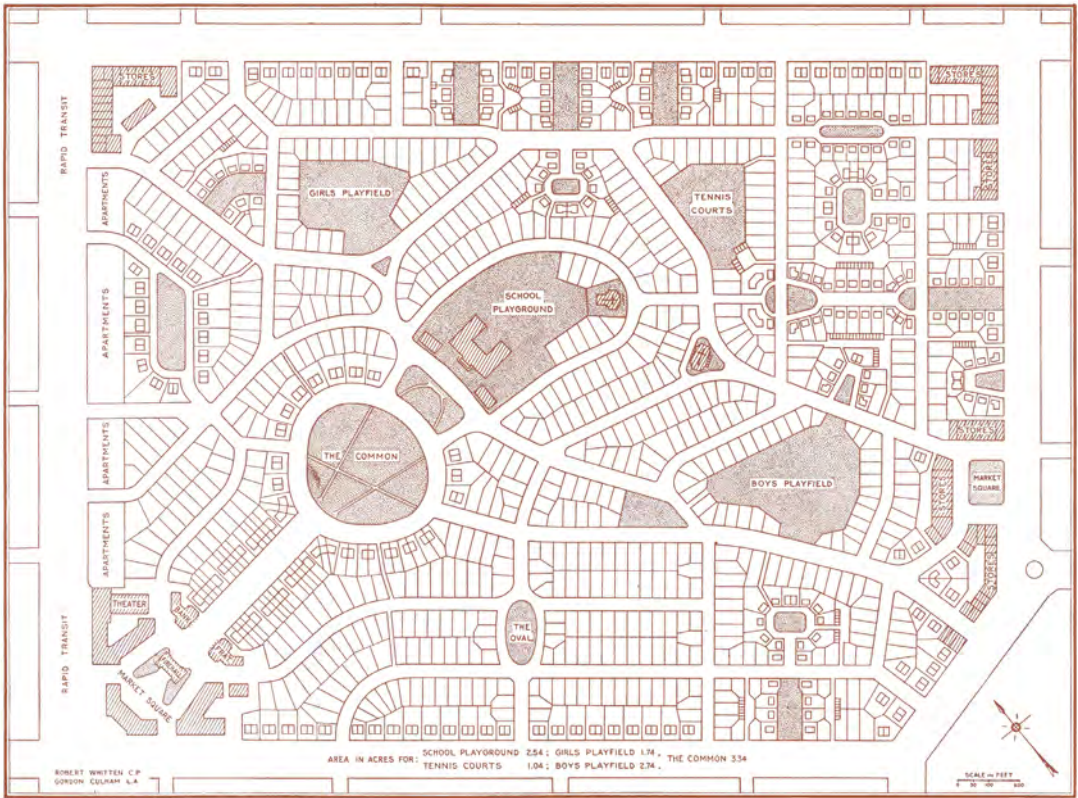
resource sous forme de liste, Clarence Arthur Perry engage un pas supplémentaire dans l'usage du dessin en complétant la liste d'un schéma illustré. Le dessin est alors mobilisé en qualité de synthèse – avec les précautions explicites de la représentation schématique – pour aider à la compréhension des points abordés et des préconisations apportées (PERRY 1929: 89). L'«élasticité» du schéma est importante aux yeux de son auteur, comme l'est celle de l'iconographie associée par Ebenezer Howard (1898) à l'instauration du principe de cité-jardin. De telles représentations visent à prendre d'utiles distances avec la transposition spatiale, nécessairement dissociée pour ménager les qualités et possibilités de ses déclinaisons. À l'exercice de l'adaptation aux spécificités du contexte qui l'accueille, s'ajoute la possibilité de variations quantitatives par rapport aux standards décrits par le modèle. La réalisation partielle du principe d'unité de voisinage est en elle-même anticipée par Clarence Arthur Perry comme application possible. Aux objectifs dérogés, les quantités atténuées trouvent leur masse critique ou leur équilibre dans l'identification de paliers déterminants: «les facteurs limitant la taille sont tous élastiques, mais ils ont des points de rupture» (PERRY 1929: 56-57). Les préconisations d'Elinor Ostrom entendent également délimiter l'espace de l'action collective au-delà duquel la viabilité de gouvernance ne garantit plus le maintien de la ressource. Les variations aux principes de l'organisation collective tolèrent également une certaine élasticité, que la théorie de l'action collective permet de détailler. L'une et l'autre des deux théories s'attachent à la compréhension de ces points de rupture.

fr/en

Au-delà de leur origine américaine, la théorie des *common-pool resources* et celle de l'unité de voisinage ont en commun plusieurs fondements. Parmi eux, l'affirmation partagée d'une aspiration sécuritaire associe leurs introductions respectives à la présence d'un risque. Pour Perry, l'unité de voisinage constitue une réponse directe à l'augmentation d'accidents mortels impliquant des piétons, en raison de la généralisation de l'usage de la voiture. La ville motorisée représente au début du siècle, et en particulier aux États-Unis, un puissant vecteur de transformation des villes (PERRY 1939: 25), mais aussi une menace réelle pour ses habitants les plus jeunes. Le nombre important et quotidien d'enfants renversés génère à l'époque des mouvements de contestation soutenus par l'inquiétude des familles (PERRY 1929: 51). Face à ce danger, les unités de voisinage offrent les garanties d'une limitation des flux à l'intérieur d'«îles» résidentielles, dans lesquelles les déplacements sont sécurisés. Leurs dimensions sont précisément fixées en fonction des capacités d'un enfant à se rendre à pied à l'école ou dans les aires de jeux en ne traversant aucune chaussée motorisée. Les préconisations urbaines de Clarence Arthur Perry atténuent le risque et prolongent la viabilité d'un mode de vie. De son côté, et en dehors du contexte urbain, l'aspiration sécuritaire de l'œuvre d'Elinor Ostrom s'applique aux ressources naturelles et à leur maintien. Les risques sont cette fois ceux de l'épuisement et de la destruction d'un bien partagé. Les règles définies pour les écarter augmentent sa pérennité. Dans les deux cas, une organisation sociale et spatiale déterminée aspire à collectivement écarter un danger identifié.

Horizontalité

Un autre aspect partagé par les deux principes comparés a trait aux perspectives politiques qu'ils engagent. Ils apparaissent tous les deux comme des outils d'anticipation verticale d'une décentralisation de gestion. L'invitation lancée par l'unité de



voisinage à la responsabilité locale dans le déroulé de la vie sociale et le maintien des qualités de ses supports matériels fait directement écho à l'intérêt porté par Elinor Ostrom sur la gouvernance autonome des biens communs. Le rôle attribué aux associations de quartier dans le schéma de Clarence Arthur Perry représente une orientation politique vers l'horizontalité, non exemptée de traditionalisme. Parmi les synergies collectives référencées, l'urbaniste invoque notamment l'habileté des associations de scouts ou de mères d'élèves à faciliter l'organisation du voisinage, ou encore la surveillance d'un groupe d'enfants autonome par le plus grand d'entre eux.

fr/en Dans une ville entièrement construite sur le plan de l'unité de voisinage, il est tout à fait probable que l'ensemble du système d'équipements de proximité pourrait, sous la coordination et la direction d'une agence centrale de développement, être placé sur la base d'un soutien local. (PERRY 1929: 66)

Comme Elinor Ostrom, Clarence Arthur Perry est à la recherche d'une réduction de l'implication des formes centralisées de pouvoir dans l'organisation locale des ressources communautaires. Ses arguments ne concernent pas seulement l'efficacité vis-à-vis de la ressource; mais aussi l'optimisation des coûts centralisés imputés au contribuable (PERRY 1939: 176). De la même manière que l'autonomie relative de la gestion des *common-pool resources* ne peut se passer des fonctions régaliennes de l'État, l'unité de voisinage assume une appartenance à un système

PLAN DE ROBERT WHITTEN POUR UN ENSEMBLE DE 1241 LOGEMENTS MODESTES DANS LE QUEENS, PLANIFIÉ EN TANT QU'UNITÉ DE VOISINAGE. IL CORRESPOND AU PREMIER EXEMPLE UTILISÉ PAR CLARENCE ARTHUR PERRY POUR ABORDER LES DIFFÉRENTES CONDITIONS DE CE PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT. LE PROJET COMPTE 822 MAISONS UNIFAMILIALES, 236 MAISONS JUMELÉES, 36 MAISONS MITOYENNES AINSI QUE 147 APPARTEMENTS. LES ESPACES OUVERTS REPRÉSENTENT 10,6% DE LA SUPERFICIE TOTALE. LE PLUS GRAND DE CES ESPACES EST LE «COMMON» (1,3 HECTARE). SOURCE: PERRY (1929: 36).

Optimisation
Altérité

plus large, et immédiatement plus déterminant: la ville. En tant qu'unité, le schéma de voisinage est un composant dans un ensemble plus large. Sa mitoyenneté avec d'autres unités est explicite dans *The Neighborhood Unit*. Le positionnement des commerces en périphérie du quartier anticipe leur usage par les unités attenantes. Le projet politique porté par Perry n'est donc pas celui de l'autonomie, ni de la rupture. Ses préconisations à l'horizontalité politique peuvent même être vues comme le signe d'une ambition libérale, augmentant la responsabilité des individus. L'implication de cet outil urbain ne s'écarte pas de l'idéologie dominante de l'époque aux États-Unis, tournée vers la recherche de profit, de croissance et d'optimisation économique:

 **Horizontalité**

L'un des principes fondamentaux du système d'unités de voisinage est qu'il ne doit introduire aucune innovation qui ne produise pas une augmentation nette de la valeur. D'un point de vue strictement commercial, elle n'augmente jamais les coûts sans la promesse d'une augmentation de revenu compensatoire. (PERRY 1929: 61)

fr/en

Opposer trop simplement la proximité de l'un vis-à-vis du marché de la promotion immobilière dans l'Amérique catholique conservatrice, et celle de l'autre vis-à-vis des mouvements altermondialistes défenseurs de la diversité ethnique, revient à manquer des points d'accroches étonnamment analogues. Aussi, la dérive libérale de l'*empowerment* est l'une des critiques formulées à l'égard de l'approche d'Elinor Ostrom, lorsque le concept est retourné en faveur d'un désengagement de la puissance publique dans ses propres responsabilités sociales. En l'occurrence, la reconnaissance d'une défiance à l'égard de l'interventionnisme d'État constitue un arrière-plan commun aux principes de *common-pool resources* et d'unité de voisinage. Pour le premier, c'est avant tout la distance et l'inadéquation avec laquelle l'action bureaucratique prétend valoir effet d'institutionnalisation, qui est mis en crise. Elinor Ostrom a démontré que la connaissance du terrain et de ses spécificités opposait à la gestion administrative d'une ressource une plus grande capacité d'adaptation et de durabilité dans le temps. Pour le second, ce n'est pas directement l'action des services municipaux qui est crainte, mais la menace politique incarnée dans le contexte international de l'époque par le modèle communiste. En décrivant le recours à l'échelle de communautés contre une totalité d'autorité, Claes Caldenby (2020: 42) esquisse la confrontation possible du commun au communisme:

Autorité

L'unité de voisinage est un principe de l'urbanisme des années 1940, destiné à mettre en évidence l'importance démocratique de la «société de groupe», avec certains équipements collectifs à l'échelle du quartier. Le contexte était le besoin perçu d'une contre-force aux sociétés de masse dans l'Allemagne nazie et l'Union soviétique.

fr/en

La non-adéquation d'une implication dirigiste de l'État dans les rapports de voisinage – autre que celle cherchant à faciliter l'expression de leur horizontalité politique – est l'une des positions que Gaston Bardet partage avec Clarence Arthur Perry, pour des raisons davantage sociales qu'économiques ou politiques. Plus encore que son homologue américain, l'urbaniste français se positionne sur le terrain d'une troisième voie chère à Elinor Ostrom:

Du moment où commence à poindre, au sein d'un agglomérat, l'idée d'intérêt public ou mieux de bien commun, un nouvel embryon d'ordre s'organise autour de cette idée, qui se subordonne toutes les formes élémentaires d'associations. (BARDET 1948: 168)

Le bien commun, qu'il considère comme prioritaire sur l'ordre politique, est selon lui «la clef de l'édifice social» (BARDET 1948: 166). Sans sous-estimer l'importance de l'échelon national, pour lequel il éprouve une grande importance, Gaston Bardet (1948: 168) est favorable à une autodétermination à l'intérieur de cadres donnés par un État présent, mais en position de retrait:

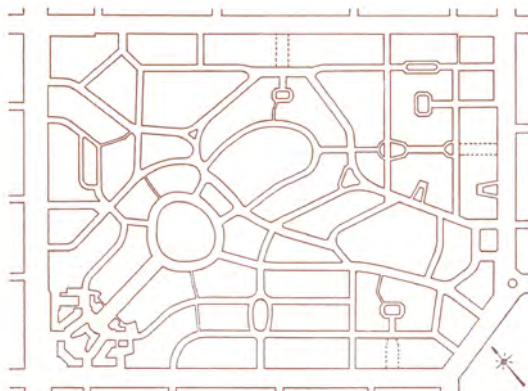
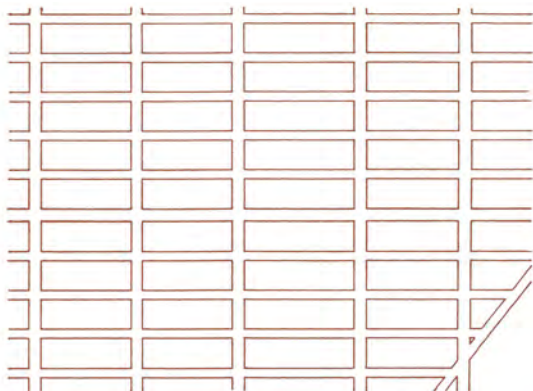
Étant donné la diversité, l'hétérogénéité, l'élasticité même des fonctions de l'homme, celui-ci n'a pas, sur toutes les associations destinées à favoriser le déplacement de ses activités, la même activité et la même compétence. Aussi, sans cet esprit d'adaptation à la diversité de la vie, sans ce souci d'adhérence à la complexité du réel, sans ce caractère foncièrement hiérarchique, l'État devient-il un monde artificiel, une machine à broyer l'humain.

Comme le fera Elinor Ostrom, et dans la continuité de Clarence Arthur Perry, Gaston Bardet (1948: 203-204) identifie et explicite au nombre de trois les conditions essentielles pour que ce qu'il définit comme une «masse» – encore différente d'une «foule» – obtienne les qualités structurées et l'organisation d'une communauté. La première d'entre elles consiste à «avoir une base matérielle commune», c'est-à-dire un ancrage dans une histoire et dans une géographie partagée – «l'appartenance au territoire commun» déclare-t-il avant la première moitié du 20^e siècle (BARDET 1948: 203) – en insistant sur la complémentarité de ces deux dimensions. La seconde condition identifiée pour qu'une masse devienne communauté est d'«être articulée en sous-groupes pourvus de fonctions à caractères complémentaires» (BARDET 1948: 203), dans une conception à la fois rationaliste et organique de la cohabitation². Enfin, la troisième condition représente la nécessité d'«avoir une âme commune, le sentiment de faire partie d'une certaine façon, d'un corps particulier» (BARDET 1948: 204). Cette dernière renvoie davantage à l'expression architecturale qu'à l'organisation urbaine. L'argument d'une homogénéité fédératrice en matière de commun est également avancé par Perry (1929: 53) dans le choix de favoriser l'implication d'un seul opérateur immobilier à l'échelle d'une unité de voisinage. Le raisonnement n'est pas seulement celui de la préservation d'un caractère urbain, auquel l'urbaniste attache toute son importance, il intègre également l'optimisation de la production: son efficacité d'exécution et ses coûts réduits. S'ils ne rejoignent pas la méfiance d'Elinor Ostrom à l'égard des monopoles d'exécution dans la prise en charge des ressources communes, Clarence Arthur Perry et Gaston Bardet relèvent dans l'homogénéité architecturale la marge d'une qualité appréciée de la spécialiste des *common-pool resources*: la lisibilité de leurs limites.

 Communauté

Ressource
Répétition

De l'importance des limites. L'un des principaux paradoxes de l'unité de voisinage correspond à l'importance prise par le développement de la voiture dans sa définition, alors même qu'elle constitue l'objet contre lequel elle s'oppose. La délimitation du schéma de Clarence Arthur Perry est directement appliquée au réseau routier des artères principales, aux proportions et orientations des plus rationnelles. Les réseaux de circulations intérieurs à l'unité contrastent avec cet ordre principal, par la multiplication des courbures, coupures et décalages, utiles à l'évincement d'un transit que la définition formelle de l'espace voudrait dissuader (PERRY 1929: 59). Le décalage des rues est particulièrement important d'une unité à l'autre, de chaque



SYSTÈME DE RUES TRADITIONNEL AUX ÉTATS-UNIS [À GAUCHE]; SYSTÈME DE RUE PROPRE À L'UNITÉ DE VOISINAGE [À DROITE]. LA SPÉCIFICITÉ GÉOMÉTRIQUE DES TRACÉS COMMUNAUTAIRES EST LE FRUIT D'UNE STRATÉGIE DE CONTOURNEMENT DE L'UNITÉ DE VOISINAGE. ELLE EST AUSSI À L'IMAGE D'UN PITTORISQUE CONSIDÉRÉ COMME PROPICE À L'IDENTITÉ ET L'APPROPRIATION D'UNE COMMUNAUTÉ, DISTINCTE DE LA RIGUEUR BUREAUCRATIQUE OU ÉCONOMIQUE. SOURCE: PERRY (1929: 88).

côté d'une même artère principale – et participe à en définir les limites – si chère à Clarence Arthur Perry (1929: 59):

Lors de la planification d'une unité de voisinage, pourquoi faut-il prêter attention à ses limites? La réponse générale est que les limites permettent au public de voir une communauté locale en tant que telle et de la reconnaître comme une entité distincte. Lorsque ses limites disparaissent, elle perd son identité et s'évanouit dans la conscience du public. Mais qu'y a-t-il à gagner à ce que les gens soient conscients de l'existence de quartiers distincts? Sans une telle conscience, les valeurs que nous avons décrites – le confort des services éducatifs et commerciaux, la sécurité de la vie dans les rues et la préservation du caractère résidentiel – ne sont généralement pas atteintes ou conservées, simplement parce que personne ne les érige en objectifs délibérés.

fr/en

En moyen de démarcation, Clarence Arthur Perry (1929: 60; 1939: 65) revendique également l'importance des commerces, par leur positionnement en limite de l'unité de voisinage. D'un point de vue très pragmatique, leur emplacement est le plus propice à la relation avec les unités adjacentes. Aux artères périphériques, systématiques, rationnelles, communales et commerciales s'oppose un intérieur retranché, reconnaissable, pittoresque et appropriable. D'un point de vue symbolique, la rigidité administrative de l'allotissement foncier dicté par une bureaucratie d'État ou une économie de marché, diffère de l'organisation composée d'un ordre commun, lequel se superpose aux cadrages d'une trame structurante. La toponymie est un autre élément important dans la délimitation des lieux partagés dans l'unité de voisinage. Le nom accordé aux lieux rejoint en ce sens les prédispositions des ressources communes soulevées par Elinor Ostrom, au regard de l'importance de l'information et du langage.

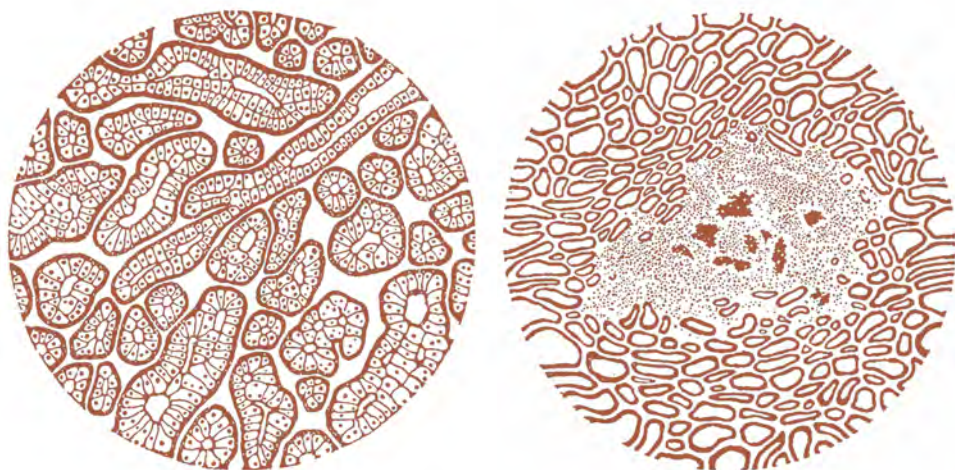
Pour Ostrom, la lisibilité des limites d'une ressource et celle du groupe même d'appropriateurs sont déterminantes dans la bonne gestion d'une *common-pool resource*. Elle permet de donner un cadre figé à l'élaboration des règles d'usage et de gouvernance garantissant la pérennité du bien considéré. Ses multiples travaux font également ressortir une indication quantitative concernant l'échelle la plus appropriée à la gestion de la ressource. Si les cas étudiés varient considérablement selon leur nature et leur contexte géographique, il apparaît que les schémas privilégiés par Elinor Ostrom rassemblent entre 10 et 150 individus. Concernant les ratios proposés par Arthur Clarence Perry, ils sont le fruit d'une moyenne relevée

🏠 Optimisation
Communaux

Familles	Personnes	Repères	Précisions	Sources
10 000		organismes résidentiels, milieu biologiquement sain — Gaston Bardet (1941)	vision organique de l'urbain	[BARDET 1941: 229]
	25 000 - 50 000	norme biologique aux États-Unis d'après Gaston Bardet (1941)	observation des statistiques de croissance des villes dans les années 1940	[BARDET 1941: 237]
	30 000	satellite au Royaume-Uni Ebenezer Howard (1898)	schéma théorique de la cité-jardin	[BARDET 1941: 236; HOWARD 1898: 23]
	22 000	<i>Siedlungen</i> Allemagne Otto Rühle (1939)	adoption de la cité-colonie pour retrouver la stabilité sociale des pays de petite propriété	[BARDET 1941: 236; RÜHLE 1939]
	6 000 - 10 000	<i>neighborhood group</i> au Royaume-Uni (1943) Patrick Abercrombie James Paton-Watson	plan de reconstruction de Plymouth	[BARDET 1941: 244]
	5 000	groupement social de citoyens de Platon	connaissance mutuelle de tous les membres et agrégation sociale au cours des jours	[BARDET 1941: 237]
	4 800	<i>neighborhood unit</i> Clarence Arthur Perry (1929)	équivalent statistique à une école de 800 élèves pour environ 11 maisons par acres, sur 160 acres	[PERRY 1929: 49]
	4 000 - 6 000	quartier d'habitation soviétique d'après Gaston Bardet	optimisation vis-à-vis de la rentabilité du service d'approvisionnement	[BARDET 1941: 238]
1 241		<i>neighborhood unit</i> aux États-Unis (Queens) Robert Whitten	exemple analysé par Clarence Arthur Perry pour déterminer son principe	[PERRY 1929: 36]
500 - 1 500		échelon paroissial en France, Gaston Bardet (1945)		[BARDET 1945: 20]
495	1 748	familière de Guise Jean-Baptiste André Godin (1859)		[DELEVOY et BRAUMAN 1976]
300 - 400		<i>residential unit</i> au Royaume-Uni (1943) Patrick Abercrombie James Paton-Watson	plan de reconstruction de Plymouth	[BARDET 1941: 244]
	1 500 - 1 600	phalange Charles Fourier		[BARDET 1941: 238]
	1 200 - 2 500	groupe d'habitants Robert Owen		[BARDET 1941: 238]
	1 000 - 2 400	groupe d'habitation soviétique d'après Gaston Bardet	optimisation vis-à-vis de la rentabilité du service d'approvisionnement	[BARDET 1941: 238]
	1 000 - 2 000	groupe d'habitant Étienne-Gabriel Morelly		[BARDET 1941: 238]
337		unité d'habitation de Marseille Le Corbusier (1947)	grandeur conforme	[SBRIGLIO 2013: 11]
	1 000	unité de voisinage en France, Gaston Bardet (1948)	cellule constitutrice des organismes urbains	[BARDET 1941: 238]

DANS CE PANEL D'EXPÉRIENCES PONCTUELLES OU DE VISIONS, CLARENCE ARTHUR PERRY APPARAÎT, COMME ELINOR OSTROM, EN TANT QUE PROTAGONISTE PRAGMATIQUE, ENGAGÉ VERS L'OPÉRATIONNEL ET LA GÉNÉRALISATION.

Familles	Personnes	Repères	Précisions	Sources
	500	<i>bolo</i> Hans Widmer (P.M.)	communauté autosuffisante formant une grande maison, un village ou un quartier	[WIDMER 1986]
70 - 80	400 - 500	association domestique Charles Fourier		[BARDET 1941: 238]
79		<i>Siedlung Halen</i> Atelier 5 (1957)		[ATELIER 5 1959]
50 - 150		échelon domestique en France, Gaston Bardet (1945)		[BARDET 1945: 20]
20		<i>small groups</i> Elisabeth Wood	cadres physiques limités et assemblés pour une communauté plus large qui soit organisée	[SCHOONBRODT 1979: 55]
12		majorité des <i>closes</i> à Welwyn Garden City (1920)		[PURDOM 1925: 238]
5 - 10		échelon patriarcal en France, Gaston Bardet (1945)		[BARDET 1945: 20]



et recommandée des distances entre chaque école, parcs et commerces, proportionnellement à leurs capacités. Le rapport de convergence entre les programmes et les distances qui les séparent produit un étalon de 160 acres³ guidant la planification (PERRY 1929: 49). Ces deux repères ne sont pas les seuls ordres de grandeur associés à l'efficacité d'une mise en commun. Ils intègrent au contraire une abondance de modèles attachés à la définition du «bon» nombre de participants pour l'action collective.

Les échelles privilégiées du vivre-ensemble ont été accumulées dans l'histoire du construit, dans la théorie ou dans la littérature, à partir de critères et de positions variés. À ce sujet, Bardet convoque notamment Aldous Huxley pour rappeler quelques-unes des dimensions idéales de groupes selon les circonstances: Jésus entouré de ses 12 apôtres, les bénédictins vivant par groupes de 10, les cellules communistes composées de 8 à 10 personnes [3 sous l'occupation], le nombre de 8 convives adapté à un dîner, ou celui de 8 à 15 élèves pour constituer une classe (BARDET 1948: 182). Ce type de préconisation numérique représente un thème de recherche privilégié des sciences sociales, que le domaine de l'architecture a régulièrement appliqué aux échelles de la ville. Chacune d'entre elles ne correspond qu'à l'expression d'une argumentation propre à un contexte spécifique, et sans validité éprouvée en dehors des liens qui les ont définis. L'approche de Clarence Arthur Perry se distingue ici de celle d'Elinor Ostrom, dans l'association des logiques prescriptives à la spécificité d'une aire géographique – si ample soit-elle – et des circonstances d'une époque. Malgré les arguments d'ordre biologique avancés au début du 20^e siècle, auxquels Gaston Bardet accorde notamment une importance particulière⁴, les modalités des aspects organiques mentionnés évoluent avec les sociétés et leurs modes de vie. Là où les logiques définies par Ostrom tendent vers une généralité capable d'appliquer les mêmes critères d'analyse à des objets extrêmement variés dans le temps et l'espace, celles que présente Clarence Arthur Perry ont, en comparaison, une validité restreinte aux enjeux de la ville américaine (ou d'influence américaine) du milieu du 20^e siècle.

L'ANALOGIE BIOLOGIQUE RAMENÉE AUX SCIENCES DE LA VILLE PREND UNE FORME PARTICULIÈREMENT EXPRESSIVE DANS LE RECOURS À LA REPRÉSENTATION GRAPHIQUE, DANS LA RECONNAISSANCE D'UN BON ET D'UN MAUVAIS AMÉNAGEMENT. ELLE ACCENTUE LA PERCEPTION DE L'ARCHITECTE ET DE L'URBANISTE, EN TANT QUE MÉDECIN DE L'URBAIN. COUPE D'UN MUSCLE SAIN [À GAUCHE]; COUPE D'UN TISSU ATTEINT DE DÉGÉNÉRESCENCE [À DROITE]. D'APRÈS ELIEL SAARINEN. SOURCE: BARDET (1949: 42-43).

L'actualisation et la déclinaison de ces données quantitatives sont non seulement possibles, mais nécessaires pour conserver une légitimité d'action, sans quoi en plus d'être limitées à une relativité insurmontable, elles courraient le risque de devenir profondément inopérantes. L'obsolescence occupe néanmoins une position spécifique dans la discipline architecturale, et mérite d'être ménagée. Indépendamment de l'effort – souvent vain – d'une actualisation des principes qui ont guidé les entreprises d'aménagement à une époque donnée, leur enregistrement documenté participe en soi à la constitution d'une expérience, collectivement renseignée. Ici se joue le devoir d'inventaire. Sans faire état d'une jurisprudence, toutes les données quantitatives célébrées en leur temps n'en demeurent pas moins d'utiles outils à confronter dans l'exercice du projet. Elles constituent des guides indirects pour des choix traitant du rapprochement entre une communauté et la dimension spatiale qui la supporte. Leur valeur n'est pas strictement directive, elle trouve une place équilibrée dans la formation d'une toile de fond graduée, sur laquelle les nouveaux essais peuvent être réalisés. À défaut d'une superposition aux critères des sciences exactes, et en art de l'anticipation spatiale, l'architecture ne peut que raisonner par tâtonnements, par avancées progressives et expériences renseignées. En dépit de leur validité apparemment distincte, les critères énoncés par Ostrom et ceux de Perry pourraient trouver dans leurs domaines croisés de précieuses utilités.

À l'image des racines prioritairement rurales des *common-pool resources* étudiées par Ostrom, Perry adosse également ses prérequis de voisinage sur une tradition rurale de la coopération. Le constat énoncé au début du 20^e siècle, par le discours conservateur notamment, d'une solidarité atténuée par l'urbanisation massive tend à évacuer les capacités du mouvement ouvrier, accompagnant l'industrialisation et l'exode rural, à reconstituer de nouvelles sociabilités au-delà de celles portées – voire instaurées – par le paternalisme industriel. Le symbole du village n'en demeure pas moins présent dans toute la pensée sur l'aménagement de la ville qui vise l'organisation de maillages sociaux résistant à l'immensité du phénomène urbain. En priorité, la capacité des communautés rurales à rendre lisibles et connues leurs limites spatialisées, y compris par l'architecture, inspire les initiateurs anglais de la cité-jardin. En Angleterre, Raymond Unwin tire notamment parti d'un tel constat en prolongeant la pensée de William Morris: «Comme Morris, Unwin émet l'hypothèse d'un modèle distinct d'association intellectuelle dans un cadre rural plutôt qu'urbain.» [CREESE 1966: 168] Ils reconnaissent tous deux le potentiel représenté par l'échelle et les propriétés spatiales du village, considéré en tant que symbole de communauté. Walter Creese décrit leur attachement à l'appui des conférences *Housing and Town Planning* données par Raymond Unwin entre 1936 et 1937 à la Columbia University:

Pour Parker et Unwin, l'idéal du village offre deux grandes possibilités pour l'avenir. L'une était sociale et l'autre esthétique. Akroyd, il y a longtemps, avait souscrit à la renaissance du village en tant que stabilisateur social, tout comme Unwin. «Le propriétaire et les locataires, le pasteur et le troupeau, les commerçants et les clients, le maître et le serviteur, le fermier et les ouvriers, le médecin et les patients, tous étaient en relation directe et partageaient des intérêts communs formant un réseau de vie communautaire», dit Unwin: «ces relations de liens existent aujourd'hui et doivent être prises en compte dans la planification». [CREESE 1966: 169]

PRÉCISIONS

Voisinage

fr/en

fr/en

Au-delà des arguments culturels et sociologiques attenants à la référence – voire au mythe – du village rural, Raymond Unwin (1901: 93, 94) étend l'enseignement qu'il en tire à l'appréciation de caractéristiques architecturales, à travers l'identification de facteurs d'ordre esthétique. Selon Creese, Unwin explore dans la ruralité les relations entre unité sociale et beauté physique, entre harmonie sociale et spatiale, que l'unité de l'architecture participe à révéler:

C'est la cristallisation des éléments du village en fonction d'une vie définitivement organisée de relations, de respect ou de service mutuels, qui donne l'apparence d'un tout organique, la maison d'une communauté, à ce qui serait autrement un simple conglomérat de bâtiments [...]. Le sentiment d'unité est renforcé dans la plupart des vieux villages par une harmonie générale des couleurs et du style des bâtiments eux-mêmes, en raison de l'utilisation courante de certains matériaux que l'on trouve habituellement dans les environs.

Associée à la notion de caractère par Clarence Arthur Perry, cette homogénéité représente une expression, voire une condition, de l'appartenance communautaire. Elle est aussi un moyen efficace de marquer par l'architecture une lisibilité accrue de l'ensemble et de ses limites. À ce titre, les conditions pour maintenir dans le temps la spécificité de ce caractère s'appuient non seulement sur les aspects réglementaires, mais aussi, et en priorité, sur le rôle des associations locales de contribuables, pour lesquelles Clarence Arthur Perry (1929: 54-55) décline ses analyses statistiques de masse critiques.

Par répercussions successives, la garantie du bon voisinage dépend d'une reconnaissance des limites, par la préservation du caractère urbain, qui dépend elle-même de la capacité des associations locales à entretenir et contrôler le maintien d'un ordre partagé. À propos des conditions d'introduction de ce caractère unitaire vertueux, Perry apporte un sérieux penchant au rapport horizontal porté par les associations d'appropriateurs locaux. Au contraire d'une participation bienvenue des habitants, et en rupture avec le temps long des coutumes qui façonnent l'identité des vieux villages appréciés par Raymond Unwin, la production du caractère des unités de voisinage est favorisée par l'exclusivité d'une action, absolument verticale tout comme avantageusement économique:

fr/en Il est évident qu'une section résidentielle qui a été conçue, aménagée, construite et vendue par une gestion globale aurait un caractère distinctif et défini qui ne pourrait pas être atteint par une section de taille similaire dans laquelle chaque structure a été développée par un individu différent. [...] il est assez vrai que la définition du caractère est proportionnelle à la mesure dans laquelle tous les facteurs du développement sont placés sous le contrôle d'une gestion unique, guidée par un plan coordonné et global. (PERRY 1929: 53)

L'attachement à la dimension réduite de la communauté trouve dans l'échelle de la petite ville un terrain de convergence entre cohésion sociale et liberté individuelle,



LA CONFIGURATION DU GUERSENS COURT À WELWYN GARDEN CITY ÉVOQUE LA DISPOSITION SPATIALE D'UN LARGE CORPS DE FERME. SOURCE: BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS (BAV-PH 622).

↳ Répétition
Altérité

 **Communauté**
OCCURRENCES
Communales

ainsi que des attaches préférentielles associant la revalorisation d'une échelle collective à des dimensions et des éléments issus de la ruralité (SECCHI 2005). Clarence Arthur Perry souligne également, dans les exemples sur lesquels il appuie le principe de *neighborhood unit*, les connotations villageoises des éléments considérés. Parmi eux, la présence récurrente et soutenue du *common* est particulièrement révélatrice. Il est directement issu de la tradition rurale des communaux étudiée par Elinor Ostrom. Détourné de ses fonctions primaires, il endosse de nouvelles valeurs en phase avec l'unité dans laquelle non seulement il s'insère, mais qu'il fédère. Gaston Bardet (1941: 239) en donne une traduction explicite lorsqu'il résume l'unité de voisinage à «une enceinte de foyers autour d'un espace libre commun, muni d'éléments régénérateurs». Déclaré nécessaire dans chaque unité de voisinage (PERRY 1929: 61), sa position peut varier mais coïncide généralement avec les programmes constitutifs du centre communautaire. Clarence Arthur Perry (1929: 37) valorise son association aux équipements tels que l'école dont il peut constituer le parvis aux heures de fonctionnement. L'urbaniste relève également l'avantage économique de ce rapprochement, invitant la municipalité à la décharge des coûts d'entretien vers le volontariat et la responsabilisation des milieux associatifs:

Un autre avantage de ce type de distribution des espaces ouverts est qu'il se prête à un entretien local. L'école s'occuperait naturellement de sa propre cour – la cour de récréation principale pour les petits enfants. Un club de passionnés de tennis se développerait probablement pour s'occuper des courts de tennis. Quant aux terrains de jeu, ils pourraient être facilement entretenus et supervisés par une association locale de propriétaires. (PERRY 1929: 64)

fr/en

Homonymies

En dehors d'une inclinaison divergente à l'aménagement formel de monuments, fontaines, sculptures ou kiosques à musique encouragée par Clarence Arthur Perry (1929: 42) pour soigner la fierté des habitants à l'égard de leur unité de voisinage, le traitement du *common* se veut généralement simple. Dans la continuité de sa tradition rurale, il est limité à une pelouse, facilitant sa réversibilité et l'informalité de ses usages (PERRY 1929: 64). Le *common* peut être alternativement lieu de rassemblement et terrain de jeux. La sécurité des jeux pour enfants constitue l'essence même du principe d'unité de voisinage. Conformément à l'hypothèse de Margaret Mead (1972: 251) selon laquelle la construction d'un quartier qui répond aux besoins humains devrait commencer par satisfaire les besoins des plus jeunes, l'unité de voisinage tire l'originalité de son schéma d'une attention portée à la sécurité des enfants dans la libre pratique du jeu en plein air. La translation du *common* agricole au commun du jeu introduit une trajectoire de transposition qui trouve dans la forme urbaine de l'îlot à cour l'expression de sa finalité:

LE COMMUN, PLUTÔT QUE DE SERVIR DE SEULE PLACE DU MARCHÉ, EST LE LIEU DU RASSEMBLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE VOISINAGE. SOURCE: PERRY (1929: 95).



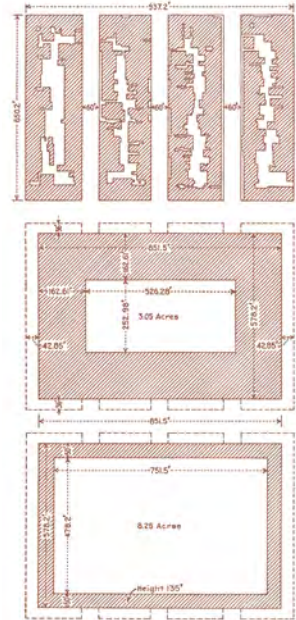
Séduits par l'espoir d'assurer à tous les enfants un espace de jeu qu'ils pourraient atteindre sans avoir à utiliser la rue dangereuse, les urbanistes ont expérimenté le schéma d'un espace commun au centre du bloc, limité à l'usage des familles qui y vivent. On espérait que cela pourrait devenir un principe de planification urbaine et constituer une solution à ce qui, à l'époque de l'automobile, est devenu une situation des plus graves. (PERRY 1929: 67)

fr/en

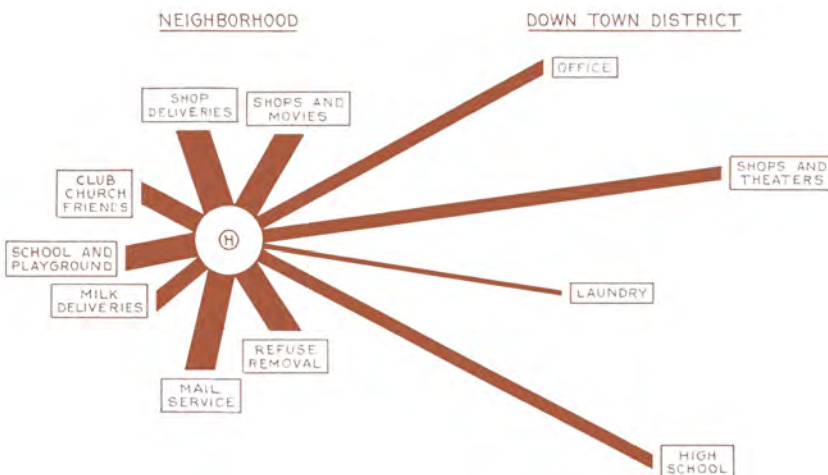
L'intégration du *common* adapté en aire de jeu à l'intérieur des îlots apparaît comme une solution sécuritaire dans la lignée

des avantages de la lisibilité des limites. En plus de réduire le risque d'accidents, la délimitation par le bâti renforce encore davantage l'appropriation des lieux par les habitants, les sensibilisant au maintien de son état et au contrôle de ses usages. Une fois absorbé à l'échelle du bâtiment, le statut de l'espace doit être déterminé en accord avec la municipalité, à la fois prolongement des espaces récréatifs du quartier s'il est encore accessible à tous, et complément utile de formes d'habitat évoluant vers l'appartement aux espaces extérieurs limités (PERRY 1929: 71).

Faiblesses et retranchements. Aux qualités et méthodes comparables, le recours à l'unité de voisinage dans la planification urbaine et des règles de gouvernance des *common-pool resources* partagent aussi certaines critiques. La concentration d'une coopération locale a pour première incidence d'influencer, par effets possibles de vases communicants, l'importance des autres échelles de sociabilité. D'un côté un voisinage soutenu ou l'appartenance à un groupe d'appropriateurs court le risque d'empiéter sur les libertés individuelles; de l'autre c'est vis-à-vis de la société que les relations concurrentielles peuvent émerger, dans une attitude de séparatisme social. La critique formulée par Jean-Marie Harribey (2011: 104-105) à l'égard des contributions d'Elinor Ostrom alerte notamment sur leurs limitations aux échelles ascendantes: «les rapports sociaux ne sont pas explicitement convoqués pour comprendre comment sont institués les systèmes de règles collectives. Plus grave, la société existe-t-elle ou n'y a-t-il que des petites communautés?» Si Clarence Arthur Perry est plus explicite quant à l'importance des fonctions sociales dans la définition de sa vision, leur recouvrement est aussi explicitement partiel, dans une évacuation affirmée des caractéristiques de la ville. Le schéma de l'unité de voisinage en prévoit l'implication mais sous une forme rapportée, limitée au renvoi de biens et de services associés à la grande échelle, et sans position sur la complexité sociale qu'elle comporte.



SITÔT INTRODUIT AU CENTRE DES ÎLOTS D'HABITATION, L'ESPACE DÉDIÉ AUX JEUX DOIT ADAPTER SES DIMENSIONS POUR À LA FOIS LIMITER LES NUISANCES AU PLUS PRÈS DES FAÇADES ET PERMETTRE À PLUSIEURS GROUPES D'ENFANTS DE JOUER SIMULTANÉMENT. LA SÉPARATION DES ÂGES ET DES SEXES EST IMPORTANTE AUX YEUX DE CLARENCE ARTHUR PERRY. SOURCE: PERRY (1929: 112).



SCHEMA COMPARATIF DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS OPERÉS PAR UN HABITANT À L'INTERIEUR DE SON VOISINAGE ET DANS LE CENTRE-VILLE. SOURCE: PERRY (1929: 87).



EXTRAIT DU FILM *REAR WINDOW*
(FENÊTRE SUR COUR) D'ALFRED
HITCHCOCK SORTI EN 1954,
D'APRÈS LA NOUVELLE
DE WILLIAM IRICH.

Dès l'introduction de son ouvrage de référence, Clarence Arthur Perry place ses réflexions sur le terrain d'une dualité forte entre grande ville (*the great city*), que l'on peut considérer comme le grand commun urbain, et l'unité de voisinage, en tant que communauté locale d'habitants. L'une et l'autre de ces dimensions constituent, selon lui, le cadre d'une proposition sociale présentée en phase avec l'évolution générationnelle. Dans sa démonstration, Clarence Arthur Perry décrit le changement d'appréhension d'une jeune femme à l'égard des observations et commentaires de ses voisins:

Ce à quoi elle s'opposait vraiment, c'était de vivre dans le genre de communauté où ses allers et retours quotidiens seraient soumis aux regards et commentaires de ses voisins. Elle qui s'est éloignée de la tyrannie des commérages des petites villes. Des milliers de jeunes partageant le même état d'esprit ont été chercher avec ardeur la liberté et l'anonymat de la vie en chambre dans la grande ville. L'expérience montre cependant que ces mêmes hommes et femmes célibataires changent d'avis lorsqu'ils se marient. Surtout après l'arrivée des enfants, ils aspirent à nouveau à la maison individuelle et son jardin, ainsi qu'aux avantages sociaux d'un quartier agréable. (PERRY 1929: 25)

fr/en

Les ressorts sécuritaires sont ici évoqués, à l'appui de pratiques d'autocontrôle entre les habitants, dans la même attention portée par Elinor Ostrom à l'autorégulation et à l'importance d'une possibilité de sanction à l'intérieur d'un groupe d'appropriateurs; l'un comme l'autre pouvant constituer une entrave à l'indépendance individuelle et au libre arbitre. Sur un autre plan, l'anticipation de l'unité de voisinage en tant que schéma bureaucratique, instauré verticalement par les professionnels de l'aménagement, s'oppose à l'écoute plus directe de l'expérience des usagers et de leur savoir-vivre (BANERJEE et BAER 1984: 8). En concentrant la confrontation sur le critère générationnel, Clarence Arthur Perry (1929: 34) détourne aussi d'une manière habile la question de l'entre-soi, et évince le doute de cadres ségrégatifs. Son allusion à l'universalité des besoins d'une famille constitue une autre limitation à la prise en compte des réalités multiples, y compris de la société dont il souhaite contribuer à l'organisation. Or, l'unité de voisinage est avant tout conçue pour rencontrer les aspirations d'une vision idéologique de la famille traditionnelle (PERRY 1929: 25). Comme l'expriment Tridib Banerjee et William Cooper Baer (1984: 8), «le paradigme de l'unité de voisinage supposait une homogénéité culturelle qui, si elle existait, est certainement moins apparente et donc moins applicable aujourd'hui». L'ouverture des critères d'approbation culturelle limitée à la parenté sociale renforce la limitation de l'unité de voisinage et le signe de son incapacité fondamentale à produire la ville. Dans leur recherche de dépassement de l'unité de voisinage, Banerjee et Baer (1984: 8) mettent également l'accent sur l'inadéquation du schéma original à la réalité sociale contemporaine:

fr/en

Le jour où la famille avec enfants – qui incarnait les résidents de l'unité de voisinage – avait une influence totale sur la détermination des demandes du marché du logement est révolu. Les personnes seules, les «célibataires», les couples de professionnels sans enfants, les personnes âgées qui insistent pour vivre séparément de leurs enfants ou de leurs parents, les homosexuels et les autres personnes qui prônent des modes de vie alternatifs représentent tous une proportion plus importante du marché du logement que par le passé, et chaque groupe a des valeurs et

fr/en

🏠 Communauté



UNE MÈRE ET SON FILS DEVANT UN GROUPE DE MAISONS DE LA CITÉ-JARDIN DE PORT SUNLIGHT, CONÇUE PAR L'INDUSTRIEL WILLIAM HESKETH LEVER. SOURCE: HESS FOX PHOTOS IDT, BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS (BAV-PH 739).

donc des besoins résidentiels qui sont quelque peu en contradiction avec les valeurs familiales incarnées dans le concept original d'unité de quartier.

Plus généralement, l'association de l'unité de voisinage aux structures religieuses traditionnelles est particulièrement présente dès son instauration, au regard de la centralité généralement occupée par la position de l'église. L'énonciation de l'échelon paroissial par Gaston Bardet va également dans ce sens, tout comme la prédestination historique des communautés humaines à se rassembler autour de valeurs religieuses.

Au constat de sa pertinence réduite, suite à l'évolution des critères sociaux sur lesquels elle avait été fondée (BANERJEE et BAER 1984: 7), l'unité de voisinage ne demeure pas moins l'expérience enregistrée de la mise au point d'un outil, n'ayant pas terminé de démontrer sa flexibilité (KALLUS et LAW-YONE 1997). Elle apparaît encore valide en tant que principe dédié à la définition des conditions les plus favorables à l'organisation collective de la vie domestique, à condition d'en évaluer les évolutions, sociales et architecturales.

Évolution d'une mesure

L'inventaire de l'unité de voisinage propose d'évaluer la pertinence actuelle de l'un des principaux outils, et encore influent, de l'urbanisme moderne (DENNIS 1958; TETLOW 1959: 114). Ses précédents religieux, ses arguments sécuritaires ainsi que sa signification politique passée et future peuvent être discutés à la lumière du débat contemporain sur le commun. L'enquête critique sur la manière dont le principe d'unité de voisinage a été traduit – ou hybridé – en des termes architecturaux apparaît décisive, depuis les corporations monastiques grecques, les lotissements

de travailleurs français, les communautés d'habitants en Suède encouragées par les idéaux de *Folkhemmet* jusqu'aux groupes de logements coopératifs plus récents en Suisse. Ces étapes cruciales dans l'élaboration d'une telle mesure spatiale visent à assigner des repères concrets à un cheminement interculturel d'exemples et d'idées à travers l'histoire. Cette analyse porte enfin l'ambition de mettre en évidence le changement de paradigme induit par le commun, dans un saut temporel et spéculatif entre l'administration moderne du logement collectif et son éventuelle émancipation dans un horizon opérationnel en pleine expansion.

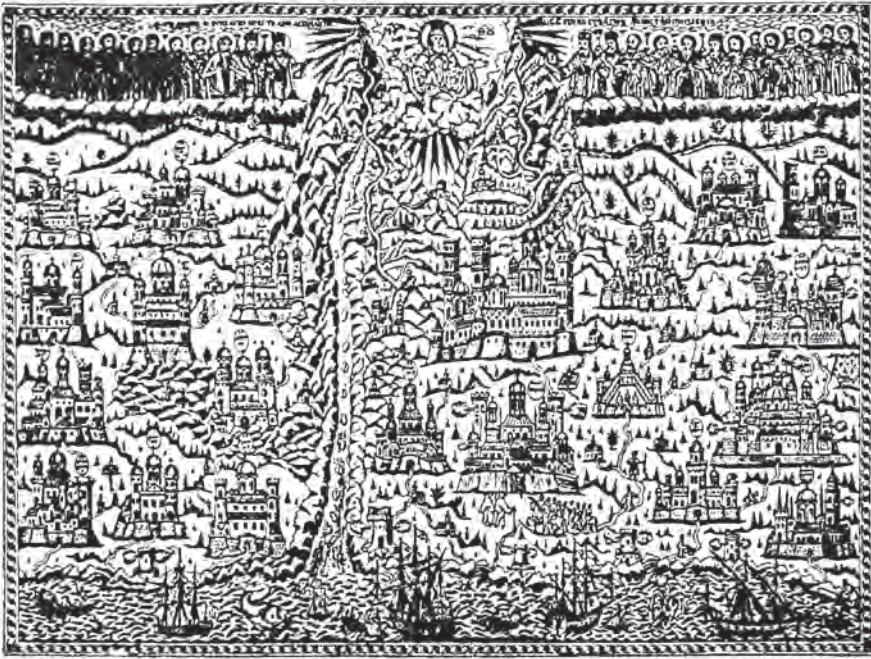
 Attitudes

Religieux grecs et idiorrythmie. L'origine du voisinage coïncide avec celui des habitats humains, et ses précédents architecturaux enregistrés dans la culture du bâti s'étirent jusqu'à ses premières manifestations. Certains d'entre eux sont pour autant plus significatifs dans la portée politique et sociale de leur formalisation. Roland Barthes identifie notamment dans le cas des monastères du Mont Athos le terreau d'une pensée décisive sur le voisinage, posée de manière particulièrement éloquente. À partir de ces objets d'études, il développe le cours donné au Collège de France entre 1976 et 1977 sous l'intitulé affirmatif «Comment vivre ensemble» (BARTHES 2002). L'organisation des rythmes interpelle le philosophe avant celle des lieux, dans sa capacité à prédéfinir les conditions spatialisées d'une pratique collective de l'habitat, et notamment le respect de leurs autonomies propres, garant d'un équilibre fondamental entre soi et les autres. L'idiorrythmie chère à Roland Barthes, dont il associe les origines et les capacités de cristallisation aux couvents cénobitiques de l'Aktè et à leurs moines isolés, correspond en pléonasmie à la préservation des rythmes particuliers de l'individu face aux codes sociaux associés aux conditions d'habitat qu'il partage. Elle est distincte du sens répressif caractéristique des rythmes directifs tels qu'ils peuvent s'imposer au sein des communautés (BARTHES 2002: 39). En l'occurrence, l'horizontalité de l'organisation sociale et le ménagement de l'autonomie individuelle se construisent au regard d'une subordination religieuse particulièrement marquée. La dévotion explique également le caractère replié de l'habitat monacal, loin des centres urbains, inséré dans un paysage accidenté. Son rapport exceptionnel à la géographie contribue non seulement à la curiosité personnelle exprimée par Roland Barthes, mais constitue aussi probablement l'une des raisons de sa validité dans le temps. L'équilibre rythmique de groupes contenus est à trouver entre deux polarités notoires: d'un côté le couple, auquel Roland Barthes (1977) a dédié une partie de son œuvre, et avec lui

Cohabitation
Horizontalité



GRAVURE DU MONASTÈRE DE SAINT-PAUL [À GAUCHE], GRAVURE REPRÉSENTANT LA SKITE DE SAINT ATHANASIUS ET UN ERMITE [À DROITE]. SOURCE: RILEY (1887: 216, 200).



GRAVURE MONASTIQUE
REPRÉSENTANT LES
MONASTÈRES ET SKITES
DU MONT ATHOS, LUI-
MÊME DÉDOUBLÉ PAR LA
REPRÉSENTATION EN DÉPLIÉ.
SOURCE: RILEY (1887: 35).

l'échelle de la famille, caractérisés par leurs systèmes propres, ou pire, l'excès de l'érémisme dans la négation d'appartenance sociale; de l'autre les grandes formes communautaires intégratives, aussi appelées «macrogroupements», caractérisées par une «architecture du pouvoir» et contraires à l'idée même d'individualisation des rythmes (BARTHES 2002: 40). Ces deux échelles notoires, au milieu desquelles l'idiorythmie s'affirme en forme médiane, ont aussi été les plus étudiées. L'engouement pour les conditions d'une coopération locale d'individus sous forme de groupes réduits s'est affirmé plus récemment, et notamment autour des travaux d'Elinor Ostrom (1990), sur la base d'une littérature que Roland Barthes qualifie de limitée⁵ (BION 1965; OLSON 1978).

La fascination pour l'idiorythmie entretenue par Roland Barthes (2002: 39) n'est pas étrangère au domaine de l'architecture. Il y fait d'abord lui-même référence lorsqu'il se réfère à la question de la proportion de communauté; autrement dit, de la proportion entre rythme propre et appartenance rythmique – et sociale – à une communauté. Prise en référence, l'architecture en tant qu'art de la proportion est mentionnée en protagoniste discret de la possibilité ou impossibilité d'une vie libre à quelques-uns. Le critère dimensionnel invite spontanément à l'entrée architecturale, sitôt qu'il s'accompagne de l'évacuation des modèles disciplinés – y compris dans l'espace – des phalanstères, couvents, casernes ou internats. À l'alternative représentée par l'idiorythmie, Roland Barthes n'associe aucune référence spatiale autre que celle qui, en creux, renseigne l'équilibre du mode de vie monacal sur le mont Athos⁶. L'habitat des athonites se présente principalement sous la forme de monastères: des ensembles de bâtiments fortifiés autour d'un

vide central en partie occupé par l'église. La forme de l'enceinte est une récurrence sur l'ensemble de la péninsule, acceptant des variations de taille importantes. À l'époque où Roland Barthes donne son cours, le nombre de moines – appelés «habitants de la sainte montagne» – varie de 9 à 355 selon les monastères⁷. Quelles que soient leurs dimensions, elles expriment systématiquement un agglomérat de bâtiments variés, dont le degré d'unité laisse systématiquement percevoir leur nature d'aggrégats. En complément des monastères, des ermitages subordonnés, les *skites*, regroupent environ 20 moines et complètent le paysage bâti du mont. Aussi la configuration centripète autour de la cour n'est pas la seule formalisation de la vie idiorrythmique, tout aussi pratiquée – sinon plus – dans les unités satellites (SPEAKE 2014: 206). L'expérience du Mont Athos accreditée dans le champ théorique de l'architecture du voisinage la forme du groupement à cour et celle de l'unité isolée.

Typologie

Ouvriers français et socialisme utopique. Dans un contexte radicalement différent de celui des communautés religieuses, l'anticipation des conditions de voisinage répond au 19^e siècle au besoin pragmatique de loger les ouvriers à proximité des grandes industries. Si les productions de logements sont variables à travers l'Europe, l'industrialisation en France motive les expériences et les prises de position architecturales parmi les plus représentatives, progressivement confrontées à l'émergence du mouvement ouvrier, et anticipant les efforts d'implication d'un État particulièrement interventionniste dans le domaine de l'habitation. Avant lui, et inspiré par le socialisme utopique, le paternalisme patronal en domine la commande, dans une perspective prioritairement réformiste (CHOAY 1965: 99). Il trouve des origines à la fois politiques, mais aussi sanitaires, dans un intérêt mêlé de conscience et de rentabilité; les conditions d'habitat affectant directement la productivité des travailleurs. Comme le relève Monique Eleb (1994: 10) et de manière surprenante: «avant la guerre, l'habitat ne fait pas l'objet de revendications précises de la part des



UNE RUE D'UN CORON À LENS, EN 1913. SOURCE: AGENCE ROL, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (ROL, 34297).

ouvriers»⁸. Avant d'être une volonté largement exprimée, l'amélioration de l'habitat de la classe ouvrière par la bourgeoisie constitue d'abord un puissant vecteur d'autorité. La tradition directive qui caractérise les phalanstères correspond pour leurs détracteurs à la volonté d'un contrôle plus que d'une éducation, des plus démunis par des privilégiés. En un contraste saisissant avec la liberté des rythmes sur le Mont Athos, ces types de groupements émergent d'une autorité directive des modes, rythmes et cadres de vie. Ils défendent l'amélioration des conditions de vie du prolétariat: un progrès au prix d'un pouvoir aux aspects coercitifs, dont l'architecture traduit alternativement les traits les plus durs et les aspirations les plus louables. La sérialité de l'habitat est cohérente avec la nature même de la production qui l'engage. Elle est à la fois l'expression d'une égalité entre les ouvriers, de leur unité, mais aussi le reflet pragmatique de leur condition sociale. Introduit par l'industrialisation, le recours à la série comme orientation privilégiée pour affirmer une architecture de masse se poursuit comme l'un des questionnements architecturaux majeurs au cours du 20^e siècle.

Parallèlement, et à mesure que le débat sur le logement ouvrier évolue, des alternatives aux formes autocratiques voient le jour à la fin du 19^e siècle (ELEB 1994: 21). Le processus de conception et de réalisation des logements reste empreint d'ascendance, mais la nature de cet ordonnancement évolue vers l'incitation à de nouvelles pratiques, de nouvelles habitudes d'hygiène et de nouveaux modes de sociabilité: «Il s'agit, plus positivement, d'éduquer et de créer des besoins sans pour autant imposer une vie communautaire ou méconnaître la nécessaire intimité de ces personnes.» (ELEB 1994: 21) La verticalité demeure, tout en s'infléchissant, y compris sur le plan formel. L'architecture apparaît dès lors comme le vecteur privilégié de ces nouvelles amplitudes, par son pouvoir d'évocation et les connotations qu'elle peut contenir:

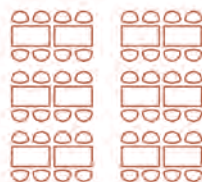
À la fin du siècle le rejet des opérations de type phalanstérien, ces grandes habitations à équipements collectifs, à coursives ou à long couloir et cour fermée, à petits logements souvent réduits à une chambre, que l'on appelle péjorativement des casernes [Le programme pour le premier concours pour la construction d'Habitations à Bon Marché de la Ville de Paris stipule encore en 1913 que «les candidats veilleront à ce que l'ensemble des constructions ne puisse évoquer l'idée de caserne, de la cité ouvrière ou de l'hospice»], conduit les promoteurs du logement ouvrier à proposer des petits immeubles, ou bien des immeubles regroupés avec plusieurs escaliers, avec peu de logements par palier qui permettent la vie sociale d'un petit groupe d'habitant [...]. De l'extérieur, ils peuvent être confondus avec les immeubles à loyers modestes conçus à cette époque, et ainsi l'idée de ségrégation n'est pas inscrite sur la façade. (ELEB 1994: 22-24)

La recherche de basculement entre l'optimisation massive du logement ouvrier et son organisation en voisinages, à la fois contenus et soigneusement insérés, illustre une distinction encore trop peu renseignée entre un registre du collectif valorisant l'égalité par la série et la représentativité



LA COUR VITRÉE DU FAMILISTÈRE DE GUISE INCARNE L'UN DES PROTOTYPES LES PLUS ABOUTIS DE L'HABITATION COLLECTIVE AU 19^e SIÈCLE. SOURCE: COLLECTION MUSÉE DE GUISE, FAMILISTÈRE DE GUISE.

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DU REGISTRE COLLECTIF [EN HAUT]. REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DU REGISTRE COMMUN [EN BAS]. DESSINS DE L'AUTEUR.





EN 1910: SALLE DE LECTURE DE L'IMMEUBLE À COUR RÉALISÉ AU 126 AVENUE DAUMESNIL EN 1908 POUR LE COMPTE DE LA FONDATION PHILANTHROPIQUE «GROUPES DES MAISONS OUVRIÈRES». SOURCE: ELEB (1994: 109).

pour la qualité de leur échelle «humaine». L'un comme l'autre de ces deux paradigmes s'expose à des pratiques d'autorité, plus ou moins visibles, mais chaque fois présentes. Dans le logement ouvrier français, la tendance des registres précités, du collectif au commun, engendre un contrôle renforcé⁹, en contrepartie des services et qualités offerts par un voisinage réduit¹⁰.

Après 1900 les architectes commencent à concevoir, dans les grandes constructions réservées à la classe ouvrière, des espaces de rencontre au rez-de-chaussée des immeubles, restaurants communs, salles de lecture, cafés, fumeurs et aussi lavoirs, qui permettent une forme de sociabilité à mi-chemin du public et du privé. Des «services généraux», communs aux locataires visent ainsi à procurer un confort ou des espaces de rangement que les logements n'offrent pas: atelier de bricolage, locaux pour les bicyclettes et les voitures d'enfants. (ELEB 1994: 25-26)

La recherche de nouvelles pratiques d'optimisation en lien étroit avec les potentialités de l'échelle de voisinage alimente l'évolution du logement ouvrier au début du 20^e siècle. Elle figure, au-delà du débat français, dans le programme de l'habitation minimum en 1929, sous l'expression «groupement minimum» à laquelle Victor Bourgeois attribue valeur de rendement et surveillance d'assistance sociale (STEINMANN 1979: 55). En mentionnant la possibilité d'associer à ces «complexes» une buanderie commune, des magasins, une bibliothèque, une salle de réunion et même quelques chambres pour accueillir les visiteurs, le deuxième Congrès International d'Architecture Moderne à Francfort oriente la conception du voisinage dans une trajectoire engageante pour l'avenir du logement, en parallèle de celle dessinée à la même époque par les «maisons-communes»¹¹ et la modernisation de l'architecture russe (COHEN 2013: 137).

En France, le dégagement d'alternatives face à l'expression la plus manifeste et la plus immédiate du collectif fait face, dans l'après-guerre, à de moindres considérations si on se réfère à l'expérience hautement centralisée

et étatique du grand ensemble. À la tension fondamentale entre l'échelle nationale et celle du communautaire, l'unité de voisinage répond en tant que «matériau compositionnel qui va catalyser cet effort d'ordonnement social» (COGATO LANZA et BONIFAZIO 2009: 26), que le rationaliste s'approprie et dont il explore les limites. Ses formes les plus excessives laissent en France, dans les mémoires des populations les plus précaires, le souvenir de trop grandes dimensions pour exprimer et faire valoir l'existence d'un voisinage.

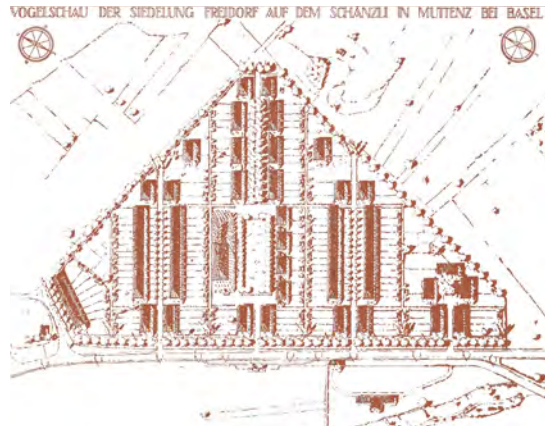
Cohabitation Maison commune

EXTRAIT DU REPORTAGE «QUARANTE MILLE VOISINS» TOURNÉ À SARCELLE EN 1960 POUR L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE CINO COLONNES À LA UNE. SOURCE: JACQUES KRIER, PIERRE TCHERNIA, RADIODIFFUSION TÉLÉVISION FRANÇAISE, ARCHIVES INA.



Coopérateurs suisses et cohabitation. L'implication trop forte ou imprudente des pouvoirs publics et du paternalisme industriel représentés dans l'histoire européenne de la ville deux extrémités entre lesquelles se sont glissées les expériences de la coopérative. Face à la difficulté constante d'une détermination verticale, le modèle coopératif présente l'avantage de rendre plus horizontal le processus par lequel la commande des aménagements oriente les choix de projet. La part propre des coopérateurs dans la définition de l'environnement construit est variable. Est déterminante la définition locale des principaux paramètres définissant les modes de vie, individuels et collectifs. En second plan, la détermination du cadre spatial de ces modes de vie fait très majoritairement l'objet d'un projet, guidé par la compétence de conception. Sitôt la verticalité d'auteur conservée, les risques de surdétermination spatiale pourraient être les mêmes que dans d'autres types de commandes; il revient dès lors à l'architecte chargé de dessiner les caractéristiques spatiales d'une commande coopérative d'en traduire, dans l'espace, la charge sociale et politique. Dans l'évolution du voisinage en tant que construction sociale et culturelle, certains repères peuvent être articulés. Aussi, l'apparition des pratiques coopératives représente une prise de relais au paternalisme industriel. Associées au mouvement des cités-jardins en Angleterre, elles fleurissent au-delà à partir de la fin de la Première Guerre mondiale, en Belgique et en Suisse plus particulièrement. Si l'effervescence belge est contenue dans une fenêtre politique très restreinte, la tradition suisse apparaît en Europe comme l'une des plus développées en la matière. La première d'entre elles est la *Siedlung Freidorf*. Elle est l'œuvre de Hannes Meyer, commencée à Bâle en 1919, qu'il décrit lui-même comme la recherche d'intermédiaires aux polarités politiques et architecturales conventionnelles, située à mi-chemin entre un monastère et une institution, une cité-jardin et un village jurassien.

La *Siedlung Freidorf* anticipe en partie le schéma américain une décennie avant l'introduction de l'unité de voisinage par Clarence Arthur Perry. L'ensemble est identifiable; les limites sont marquées. Les espaces de desserte et ceux utiles au jeu sont sécurisés du trafic routier. La «maison coopérative» – *Genossenschaftshaus* – devance le *Community Center* de la *Neighborhood Unit* dans sa programmation collective, sa position centrale et son lien étroit avec l'espace ouvert principal. L'architecture proposée par Hannes Meyer engage aussi fortement les préconisations de Clarence



PLAN DÉFINITIF DE LA SIEDLUNG FREIDORF À BÂLE, HANNES MEYER ARCHITECTE. SOURCE: STAATSARCHIV BASELSTADT.

Voisinage
Habitation

VUES DE LA RUE CENTRALE DE LA SIEDLUNG FREIDORF À BÂLE, EN 1921. SOURCE: PHOTOGRAPHIES THEODOR HOFFMANN.





VUE DU CHANTIER
DE LA SIEDLUNG FREIDORF
À BÂLE, EN 1920. SOURCE:
SIEDLUNGSGENOSSENSCHAFT
FREIDORF.

Arthur Perry en matière de caractère et d'identité fédératrice, en articulant l'ensemble de la coopérative selon trois types de logements, dans une très forte unité. Tous les détails qui composent et soutiennent le projet – de fenêtres, de toitures, de portes et d'éléments de finition – se résument dans une seule et même planche synthétique, réduits au simple nécessaire. S'en dégage une architecture épurée, dont l'inspiration traditionaliste apporte une connotation familière. Le recours à des éléments de composition classiques fait quant à lui appel à une culture partagée plus universaliste, et produit des liens d'ouverture contraire au repli d'une petite communauté sur elle-même. L'élémentarité des formes et de leurs aspects constructifs ne répond pas seulement à une logique économique, elle contient également une dimension idéologique propre au partage égalitaire de conditions d'habiter. Hannes Meyer concrétise un rapport au vivre-ensemble en invitant les habitants de Freidorf à vivre indirectement dans une même maison.

Grand commun

Cette identification à la maison commune inspire un cheminement particulièrement présent dans le développement de l'habitat coopératif en Suisse, dont la majorité des réalisations traduit un souci d'unité et de reconnaissance spatiale. Une telle continuité se traduit encore dans les projets regroupant des unités répétées. Une seconde évolution très marquée dans la production récente de coopératives d'habitation étend la métaphore, de la maison commune répétée à la maison commune partagée, en organisant l'ensemble des logements à l'intérieur de bâtiments unitaires. L'émergence de ces grandes pièces urbaines coopératives reconduit l'hypothèse d'une translation possible de l'unité de voisinage urbaine à son

équivalent architectural, telle que l'assumait l'unité d'habitation de Le Corbusier dans une forme plus atomisée. La principale innovation portée par la génération récente de coopératives d'habitation consiste inversement à l'affirmation d'une implication dans la fabrication de la ville. Les expériences emblématiques de la «tradition» coopérative suisse ont manifesté leur capacité de structuration du territoire, dans une interaction étroite avec l'urbain – avec la ville comme bien commun. Dans les cas les plus récents, les rez-de-chaussée des bâtiments accueillent même des équipements non limités à l'usage des habitants. L'habitation, dans sa charge collective et coopérative assimilable à une forme de commun, est en capacité d'entrer dans une articulation nuancée avec le secteur public et privé. Dans plusieurs cas zurichois récents, des bars et cinémas cohabitent avec des cafétérias réservées aux habitants et à leurs réseaux associatifs. Les jardins communautaires aménagés sont prioritairement dédiés aux collectivités d'habitants. L'offre des services régulièrement absorbés à l'intérieur des communautés habitantes reste souvent complémentaire à l'activité urbaine qui les entoure. Les chambres d'amis réparties dans les bâtiments d'habitation coopérative peuvent aussi compléter de manière appropriée l'offre des hôtels alentour dans un registre différencié. De la même manière, la cafétéria d'une coopérative ne devrait pas concurrencer l'atmosphère de bars ouverts à tous. Un jardin associé à une coopérative ne remplace pas le rôle des parcs publics, et n'en réduit pas l'importance. Leurs équivalents communautaires et de proximité ne font que compenser la limite de l'appartement moderne déjà identifiée par Clarence Arthur Perry (1929: 71), de ne pas offrir la possibilité de jouer en plein air. Or, de ce point de vue, l'interprétation contemporaine de l'unité de voisinage dans certaines productions des coopératives suisses continue, pour reprendre les mots de Perry (1929: 71), «de remédier progressivement à cette

Habitation
Amplification
Altérité

Espace collectif



VUE DE LA COOPÉRATIVE KALKBREITE DEPUIS LA KALKBREITESTRASSE, À ZÜRICH (2014). SOURCE: COOPÉRATIVE KALKBREITE, VOLKER SCHOPP.



carence fondamentale». Aux qualités du schéma initial s'associent aussi les faiblesses. Si l'inclinaison au contrôle et à la normalisation des modes de vie n'est pas aussi marquée que le contexte de l'Amérique des années 1930, l'implication de telles opérations sur le quotidien des habitants nécessite souvent une disponibilité personnelle et politique à la mise en commun, que les configurations spatiales peuvent contribuer à faciliter.

SOUS LE PSEUDONYME P.M., HANS WIDMER PROLONGE LES POTENTIALITÉS DE LA COOPÉRATIVE SUISSE DANS LA CONSTRUCTION D'UNE VISION ÉCOLOGIQUE ET POLITIQUE. L'UNITÉ DE VOISINAGE EST ENVISAGÉE DANS UNE RESTRUCTURATION SOCIALE RADICALE, SOUS LE NOM DE «BOLO». LES PERSPECTIVES QU'IL SOUTIENT PORTENT EN PARTICULIER SUR L'EXTENSION DU PRINCIPE D'ACTION À DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES, PAR ADAPTATION DES FORCES EN PRÉSENCE. SOURCE: WIDMER (1986).

Pertinence d'un outil

La résurgence récente des politiques de proximité et de l'intérêt pour les échelles réduites de l'action collective offre un éclairage renouvelé à la trajectoire architecturale de l'unité de voisinage. Introduite en 1929, la mesure est aujourd'hui connotée dans ses composants les plus idéologiques, et par ses réalisations datées. Malgré une inadéquation évaluée (BANERJEE et BAER 1984: 7), sa persistance dans la structure des villes est néanmoins toujours visible, par inertie des formes construites, mais aussi du modèle, mécaniquement répété. Ce double constat convoque la possibilité de renouveler le bagage théorique du principe architectural en l'élargissant de ses bornes originelles, en identifiant ses rouages les plus dépassés ou les plus limitatifs, et en restituant la portée universelle que Perry (1929: 34) lui associait, dans une considération ciblée de ses capacités. En l'occurrence, l'émergence contemporaine de modes d'habitat collectifs recherchant une relation équilibrée entre indépendance et mutualisation présente de nouveaux terrains d'exploration aventureuse – pour reprendre les termes qu'utilise Lewis Mumford (1954: 269) dans son injonction à la recherche d'aboutissements – qui favorisent l'approche architecturale d'un principe dessiné à une distance urbaine.

Le quartier est un fait social; il existe sous une forme inchangée même lorsqu'il n'est pas articulé sur un plan ou doté des institutions nécessaires à une communauté domestique. Grâce à une conception et à une disposition conscientes, le quartier peut devenir un organe essentiel d'une ville intégrée; et la discussion des problèmes soulevés par la conception du quartier conduira à des solutions qui permettront de poursuivre le mouvement entamé théoriquement dans les études de Perry, menées concrètement à Radburn, et appliquées à grande échelle dans les New Towns britanniques. Le moment n'est-il pas venu de procéder à un examen beaucoup plus complet des fonctions sociales du quartier, à une interprétation plus subtile et plus compréhensive des besoins des familles urbaines à chaque étape du cycle de croissance humaine et à une exploration plus aventureuse des solutions alternatives? (MUMFORD 1954: 269)

fr/en

Le vecteur renseigné par la trajectoire thématique de l'unité de voisinage, depuis l'échelle du quartier à l'îlot et jusqu'au bâtiment, renouvelle avec lui les enjeux d'une anticipation de la communauté. La mise en garde formulée par Bardet (1941: 240) dans *Problèmes d'urbanisme* selon laquelle «plus les énergies d'une communauté s'immobilisent en des structures matérielles massives, moins elle est prête à s'ajuster aux nouveaux besoins et à profiter des nouvelles possibilités» est à prendre avec d'autant plus de précaution dans une résolution aussi dessinée et décisive que le projet d'architecture. Le soin apporté à la flexibilité des usages, à la

réversibilité des espaces et à la suggestion des seuils, est d'autant plus important pour les espaces sur lesquels réside l'appropriation collective de l'idée de voisinage. La malléabilité des registres de privacité est un autre aspect sur lequel l'architecture peut adapter ses dispositifs. L'une des principales faiblesses de l'unité de voisinage a sans doute été de figer une répartition des échelons sociaux, là où l'architecture ne devrait que porter des invitations, être source de propositions, dont seul l'usage dans le temps jugera de l'adéquation.

 Affordance

Un véritable ordre communautaire n'intègre pas l'individu à une seule communauté... mais au plus grand nombre de communautés possible, dont chacune le soutient dans l'exercice de telle ou telle de ses facultés, dont aucune n'est assez forte pour devenir envahissante, qui, toutes, se complètent et s'équilibrent, qui, enfin, par leur articulation riche, permettent la plus grande souplesse d'adaptation aux conditions toujours changeantes avec les lieux et avec les temps. (BARDET 1948: 204)

Près d'un siècle après l'instauration de l'unité de voisinage en tant qu'outil de planification, sa pertinence peut finalement être confrontée au contexte environnemental que n'envisageaient pas ses initiateurs. À ce titre, la limitation des ressources ne fait que renouveler l'invitation à tirer parti de l'échelle du voisinage, dont Clarence Arthur Perry (1929: 34, 64, 69) a mis au jour des capacités d'efficacité et d'économie. Ces qualités, compatibles avec l'attention portée pour l'échelle humaine et la qualité du logement (SERT 1953), pourraient viser, non plus la rationalité économique inspirée du contexte idéologique premier de l'unité de voisinage, mais la sécurité d'une résistance aux changements climatiques par l'organisation locale. L'opportunité de cette assurance ne peut prendre place que dans un réseau plus large d'échelles de communautés, dont l'articulation condense les principaux défis d'une pensée architecturale du commun.

Optimisation
Coopération

¹ À ces trois premiers échelons intermédiaires entre individus et ville, Gaston Bardet ajoute trois équivalents supérieurs, selon un rapport de 1000: l'échelon cité (de 5 000 à 15 000 familles), l'échelon métropolitain régional (de 50 000 à 150 000 familles) et l'échelon métropolitain capitale (de 500 000 à 1 500 000 familles). À défaut de constituer des valeurs réelles, Bardet (1948: 236) insiste sur l'importance de recourir à des outils de grandeurs, de la même manière que les sciences exactes se sont accordées pour considérer le mètre comme l'unité de l'homme et des mammifères, contrairement au centimètre utilisé pour les oiseaux.

² Gaston Bardet est l'un des principaux opposants à la pensée fonctionnaliste développée à la même époque par Le Corbusier. Il est particulièrement favorable aux métaphores biologiques pour décrire le phénomène de l'urbain.

³ Clarence Arthur Perry construit son argumentaire au croisement de plusieurs statistiques liant nombre d'élèves par école, enfants scolarisés par familles, et densité des logements. Le nombre d'habitants dépend du rapport de densité retenu (PERRY 1929: 49).

⁴ Gaston Bardet (1941: 239): «L'unité de voisinage est un microcosme urbain dans lequel un volume social, bien étudié, doit réunir toutes les fonctions élémentaires, quotidiennes, immédiates.»

⁵ D'après Roland Barthes, la marginalité de l'idiorrythmie est notamment liée au refus du pouvoir et à l'ambiguïté vis-à-vis de la propriété.


⁶ Avec plus de réticences, Roland Barthes (2002: 73) dédie une partie de son cours au Beguinages, en tant que «tentative occidentale pour instaurer un espace idiorrythmique dans la catholicité».

- ⁷ Par ordre croissant, en 1976, 9 moines vivent à Zographou, 13 à Dochiariou, 16 à Karakalou, 17 à Konstamonitou, 26 à Xenophontos, 26 à Xeropotamou, 29 à Panteleimonos, 35 à Stravronikita, 37 à Dionysiou, 40 à Griogoriou, 49 à Esphigmenou, 59 à Simonopetra, 61 à Koutloumousiou, 63 à Iviron, 64 à Chilandar, 65 à Vatopedi, 71 à Pantokrator, 80 à Philotheou, 91 à St Paul et 355 à Lavra; pour une population totale de 1 206 moines, portée à 1 610 moines en 2000 (SPEAKE 2014: 154).
- ⁸ La littérature décrivant la difficulté des conditions de vie ouvrière pendant la révolution industrielle inspirerait plutôt le sentiment inverse.
- ⁹ À titre d'exemple, l'opération située au 126 de l'avenue Daumesnil à Paris, réalisée pour le compte de la fondation philanthropique Groupe des Maisons Ouvrières en 1908, présente l'avantage de rendre visibles tous les logements et accès depuis le centre, grâce au dispositif de la cour. Un gardien et un veilleur de nuit assurent le respect des règles communes et des bonnes pratiques d'hygiène des habitants, lesquels sont sévèrement sélectionnés à l'arrivée, et toujours sujets à expulsion.
- ¹⁰ En France, la première salle commune associée à un immeuble d'habitations populaires est réalisée par la fondation Groupe des Maisons Ouvrières à Paris, rue de l'Amiral-Roussin. Plus pratiqué à l'étranger, ce type d'équipement connaît une réticence en France, probablement liée à la crainte du désordre ou au manque de rémunération associée (ELEB 1994: 106).
- ¹¹ Comme le relève Jean-Louis Cohen (2013: 141), le citrique Karel Teige oppose l'idée de l'*Existenz-minimum* au principe des maisons-communes soviétiques.





Parmi les déclinaisons discursives associées à l'espace ouvert, la dualité élémentaire entre l'espace public et le domaine privé à l'œuvre dans la formalisation des villes continue de dissimuler la présence relativement silencieuse d'une troisième entité: l'espace collectif. Comparée à d'autres disciplines telles que l'économie ou la politique, ayant déjà relevé l'importance de la troisième voie associée à la notion de «commun», l'architecture enregistre un retard, ou bien un manque de précision théorique sur le sujet. Cette comparaison interdisciplinaire met en lumière, dans le domaine de l'architecture, la discontinuité théorique accordée aux espaces intermédiaires, entre l'espace public et la propriété privée. Le défi architectural autour de cette troisième voie a longtemps été réduit au registre graduel, sans lui attribuer un statut qui lui soit propre, utile et complémentaire aux deux autres composants de l'urbain. En tant qu'élément récurrent dans la formation des villes, l'espace collectif présente pourtant une force de reproduction non négligeable comparée à d'autres choix plus fragiles, et une flexibilité sans pareille, principalement liée à l'absence de formulation théorique le concernant. Guidée par une transposition des valeurs associées à la notion de commun, la relecture orientée des registres de l'espace ouvert vise à donner une nouvelle orientation à ce composant, émancipée d'une appréhension binaire et possiblement limitative de l'urbain.

 Espace collectif

INTERPRÉTATIONS
Binarité

La ville en noir et blanc

La ville européenne s'est historiquement constituée sur la base d'un rapport précis entre public et privé, défini par la mitoyenneté et l'alignement sur la rue. Les perceptions de la relation d'opposition entre public et privé peuvent être très différentes selon la localité, l'époque, le genre ou l'âge (PAQUOT 2009) mais d'un point de vue architectural, la reproduction de cette dualité fondatrice a traversé les époques avec une certaine constance. Elle est persistante depuis l'Antiquité, traverse la ville médiévale, se prolonge jusqu'à la ville bourgeoise du 19^e siècle, et maintient son importance même au-delà. Aujourd'hui encore, la relation générée par l'immeuble de rapport entre l'espace public et l'espace privé demeure d'actualité et continue d'assumer sa capacité manifeste à générer de l'urbanité. Même dans des situations de densité moins importante et en dehors des centres historiques des villes européennes, des modèles tels que les *terraced houses*, ou plus largement les maisons mitoyennes, s'appuient également sur cette confrontation fertile. Les multiples dérivés de ces deux types architecturaux ont fortement contribué à la diffusion

et la prospérité de la dualité entre public et privé. Confrontée à ce solide héritage, l'historiographie de la ville s'est néanmoins enrichie au 20^e siècle d'une multitude de tentatives de dépassement, animées par les plus diverses revendications. En dépit de leurs argumentations ou du bien-fondé de leurs intentions, ces essais successifs de contournement tendent à souffrir d'une précarité avérée face à l'élan et la ténacité engagés par le duopole formé par les espaces publics et privés. Comme le remarque Bernardo Secchi (2013) dans *La ville des riches et la ville des pauvres*, l'urbanisme – mais aussi l'architecture dans un sens large – pourrait profiter de la capacité de l'espace à opposer au changement social la résistance de sa forme préexistante et de sa propre inertie. À partir de ces mots, la trajectoire discontinue constituée par la puissante relation entre public et privé mérite d'être attentivement retracée, pour en discerner les forces répétées, les dynamiques qui s'y opposent et leurs principales contrariétés.

Reproduction et inversement. Dans l'appréhension de l'évolution des villes, la reproduction peut être simultanément perçue de deux manières opposées. Elle apparaît comme charge pesante pour une aspiration au changement qui chercherait, en alternative aux deux polarités dominantes, à valoriser d'autres initiatives. Parallèlement, la reconduction de l'écrasante tradition de statut apparaît aussi en tant que force motrice, dès lors que les phénomènes urbains révèlent leur production par reproduction, notamment par répétition de la relation fondamentale entre un espace public et des volumes privés. La force et la longévité des villes traditionnelles reposent généralement sur des continuités, et en particulier sur une continuité aussi élémentaire que celle-ci.

Le délaissement des qualités portées par cette continuité est l'une des principales critiques adressées aux architectes du mouvement moderne, et sa reconquête l'un des plus grands projets portés par leurs opposants dans la postmodernité. Redécouverte à la fin du 20^e siècle, elle apparaît de nouveau sous-estimée au début



EXTRAIT D'UN PLAN DU BÂTI
À PARIS. DESSIN D'APRÈS
GÉOPORTAIL.



LA PLACE DU MARCHÉ (STORTORGET TORGHANDEL) DE KALMAR EN 1901, RÉAMÉNAGÉE EN 2003 PAR CARUSO ST JOHN ARCHITECTS SELON LA MÊME ÉPURE, EST REPRÉSENTATIVE DE LA CAPACITÉ DE L'ESPACE PUBLIC DE S'AFFIRMER EN SUPPORT MATÉRIEL ET SYMBOLIQUE DE PRATIQUES COLLECTIVES. SOURCE: PHOTOGRAPHIE EMIL-BLOMBERG (1901), KALMAR KOMMUNS ARKIV.

du siècle suivant, caractérisé par la réinvention, la rupture et la recherche d'alternatives. Majoritairement associée à une connotation négative, la reproduction est dès lors principalement considérée en tant qu'obstacle au dépassement personnel ou comme un frein à l'innovation collective. L'ordinaire hérité de pratiques antérieures connaît dans la pensée sur la ville des associations critiques à la monotonie, au déjà-vu ou au conservatisme. Si la perspective dessinée par les objectifs discutés de développement durable souhaite remettre en question certaines directions trop longtemps entretenues, elle pourrait aussi positionner dans de nouvelles directions des dynamiques aux capacités éprouvées. Malgré les réticences portées à l'égard de la répétition, il y a probablement encore des leçons à tirer de la capacité du caractère urbain à traverser les siècles avec intensité. Le support des alternatives pourrait même nécessiter une part de continuité, en mettant notamment l'épaisseur historique à profit des innovations les plus fragiles. Tout en gardant un regard critique sur les dynamiques de reproduction des phénomènes urbains, et des reproductions sociales qu'elles accompagnent, illustrent ou produisent, il pourrait être encore approprié de considérer la reproduction d'un point de vue urbain comme une potentialité, et en particulier dans le développement des formes émancipées de l'espace ouvert.

Avant d'être proprement spatiales, les revendications d'une divergence d'approche vis-à-vis des préceptes urbains s'affirment sur des niveaux prévalents, sinon complémentaires, de positionnement critique. Le dépassement moderne de la dualité héritée entre public et privé est d'abord animé par des motivations d'ordres social, politique et idéologique, convergeant dans un objectif de rupture¹. Même si

↳ Répétition
Amplification



ROWE ET KOETTER ANALYSENT
LE PLAN D'EMPRISE AU SOL
DU PLAN VOISIN À PARIS
EN 1925. SOURCE: ROWE
ET KOETTER (1978: 110).

dans la pratique architecturale, et plus généralement la pensée sur la ville, la révocation de ce rapport fondateur est aussi soutenue par des arguments morphologiques. Jugé dépassé par les principaux meneurs de l'avant-garde, l'équilibre traditionnel entre public et privé est renversé par le passage de la texture à l'objet (ROWE et KOETTER 1978: 96). Un tel basculement architectural entraîne des conséquences urbaines immédiates, compromettant directement la définition traditionnelle de la rue; l'alignement faisant place à l'abondance d'espaces libres, en mal de définitions. Les architectes modernes attribuent au grand sol continu une certaine universalité, au même titre que d'autres grands biens communs associés aux progrès de l'habitation; le soleil, l'air ou la possibilité de vues dégagées sont manifestement illustrés dans les croquis de Le Corbusier pour l'Unité d'habitation. Une telle étendue aurait raisonnablement pu assumer un caractère public si l'expérience du temps, les dysfonctionnements sociaux et la faillite de l'État-providence n'avaient pas contraint leurs gestions à en revoir l'attribution initiale. La récente tendance à la résidentialisation dans les grands ensembles français est certainement l'une des plus flagrantes illustrations², puisant ses arguments dans un objectif de clarification de la domanialité entre municipalité et bailleurs sociaux. Dans le chapitre «Crises de l'objet: impasses de la texture» de *Collage City*, Colin Rowe et Fred Koetter (1978: 99) relèvent de façon manifeste cette problématique disproportionnalité:

Pourrait-on proposer de lever un dogme parmi les plus inavoués mais les plus visibles de l'architecture moderne, à savoir que tout espace en plein air doit être public et accessible à tous – notion capitale devenue depuis fort longtemps un cliché bureaucratique, et qui, parmi le répertoire d'idées possibles, a pris une importance démesurée.

Reconduction et simulation. La victoire de la rue sur les visions parmi les plus novatrices du mouvement moderne est certainement l'un des principaux enseignements du postmodernisme. Pour en saisir l'affirmation, il suffit de voir avec



LES GRANDS ENSEMBLES, RÉALISÉS EN PÉRIPHÉRIE DES PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS FRANÇAISES, ONT LA PARTICULARITÉ D'APPUYER LEURS FORMES URBAINES SUR UNE PRÉSENCE SURABONDANTE DE L'ESPACE OUVERT. LE «SILLON DE BRETAGNE» EST REPRÉSENTATIF DE SES GRANDES DIMENSIONS À SAINT-HERBLAIN. SOURCE: PHOTOGRAPHIE DE JACQUES WINDENBERGER (1975), CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE (PH 1989:0112).

quelle détermination la majorité des projets urbains actuels tentent de renouer avec une grammaire urbaine traditionnelle et évitent tous rapports d'ambiguïté autour du statut des espaces extérieurs. Sur le plan culturel, l'extrême violence encore associée au Plan Voisin pour Paris atteste d'un double attachement populaire, pour l'épaisseur historique de la ville et pour sa structure familière. Elle témoigne d'une reconduction de la dualité préalable dans le siècle engagé. Tel que défini par Christian de Portzamparc, l'îlot ouvert qui caractérise la «Ville du Troisième Âge» pourrait être vu comme un retour prudent à l'efficacité revisitée de la ville traditionnelle (LUCAN 2012: 43, 45). Plus composée et moins systématique que cette dernière, la formalisation renouvelée du rapport entre public et privé atteint difficilement la même prédisposition à la reproduction. Aucune des innovations morphologiques les plus audacieuses n'est encore arrivée à dépasser le succès toujours aussi ancré à travers le monde de l'alignement d'éléments privés le long du domaine public. La capacité millénaire de l'espace de la rue à générer l'urbain devrait lui offrir l'assurance de solides perspectives (THIBERGE 2003), ou du moins la pérennité enviée d'une présence aussi directe que catégorique.

En force de reconnaissance, l'affiliation porte aussi préjudice lorsqu'elle renseigne les automatismes d'une pensée prioritairement portée par la domination supposée du plein sur le vide qui l'entoure et le définit. Le rapport conflictuel que les architectes entretiennent avec la chose publique est donné à lire par cette division binaire de l'urbain dans laquelle la propriété privée prend très majoritairement le dessus. Le constat est évident pour les bâtiments privés, mais il s'applique aussi aux édifices publics, étant également soumis aux questions de financement, d'entretien, ou à des relations de clientèle. Dans l'espace architectural, le «à tous» désigne presque toujours une abstraction derrière des couches d'opérationnalités. La valeur symbolique du public est en revanche plus directement reconnaissable lorsqu'elle est renvoyée à l'espace ouvert. Pour autant, les logiques

 Typologie



L'ASSIETTE FONCIÈRE
DU QUARTIER DU FLON
À LAUSANNE APPARTIENT AU
DOMAINE PRIVÉ. SOURCE:
GUICHET CARTOGRAPHIQUE
CANTONAL.

sa position et ses dimensions, une emprise conséquente et ambiguë à l'échelle de la ville. Daniela Festa (2016) décrit ce phénomène dans son article «Les communs urbains. L'invention du commun»:

Dans une logique biopolitique et pas seulement prédatrice, c'est souvent le néolibéralisme qui produit du commun (DARDOT et LAVAL 2014). Ainsi, en Grande-Bretagne, les Business Improvement Districts structurent l'espace public comme un centre commercial à ciel ouvert, intègrent des exigences diffuses en matière de conditions de vie et de services, et préparent l'utilisation réifiée de l'espace à l'aide d'un système de vidéosurveillance et de règles imposées unilatéralement, soustraites au contrôle démocratique, et imposées au nom de la sécurité publique (MINTON 2009).

Affaiblissement. Le débat architectural des années 1990, et la production surtout urbaine dont il fait l'objet, accorde une place de premier plan à l'espace public, en tant que vecteur spatial, base première et puissant condensateur de collectivité. Il est alors considéré comme l'un des plus forts symboles que l'architecture peut porter du fait collectif, au point de faire l'objet de récupérations finalisées à des objectifs mercantiles. En comparaison, la décennie qui s'achève semble avoir été portée par la mise en exergue récurrente de la notion attenante d'espace commun, soumise aux mêmes risques d'excès, d'épuisement ou de détournement. Les lignes architecturales du collectif pourraient ainsi avoir fixé des perspectives spatiales et politiques renouvelées, incarnées par un tournant sémantique non négligeable: celui du public au commun. Ce changement dans les mots est à l'image des limitations relevées par Elinor Ostrom (1990) sur le plan économique et politique de l'action publique³. Ces perturbations portent aussi leurs premiers stigmates sur le plan architectural:

le succès populaire et l'entrain d'une jeune génération pour l'architecture informelle et participative constitue un de leurs marqueurs. Engagée au nom de l'appropriation citoyenne, la contestation des forces motrices les plus archaïques de la fabrique urbaine – la responsabilité par propriété en premier plan – traduit l'attente d'un nouvel ordre collectif. Elle invite, sur le plan de l'architecture, à aller au-delà de la lecture binaire selon laquelle la ville continue d'être pensée.

OCCURRENCES

Usages

LES COURS DES
TRADITIONNELLES
MIETSKASERVEN À BERLIN
SONT SOUVENT INVESTIES DE
PRATIQUES ALTERNATIVES AUX
LOGIQUES SPÉCULATIVES QUI LES
ONT DÉFINIES. PHOTOGRAPHIE
DE L'AUTEUR (2018).



Architectures des valeurs de gris

La répartition historique de la ville européenne entre espace public et espaces privés est régulièrement confrontée à la reconfiguration de ses dynamiques politiques. L'affaiblissement de la puissance publique face à l'influence du marché pourrait avoir des conséquences directes sur l'intégrité de la sphère publique et l'équilibre qui l'oppose au secteur privé. Parallèlement, les crises successives – économiques, sociales et environnementales – engendrées notamment par le capitalisme contemporain, affaiblissent le rôle attribué au registre privé dans la construction de la ville. En marge du succès prolongé de l'espace ouvert de la rue, les tentatives pendulaires de contournements, dont les plus récentes n'ont pas fini d'être appréhendées, renseignent sur la nécessité de dépassements d'une ville pensée en noir et blanc, et invitent à une lecture en nuances des registres de l'urbain.

 Représentation

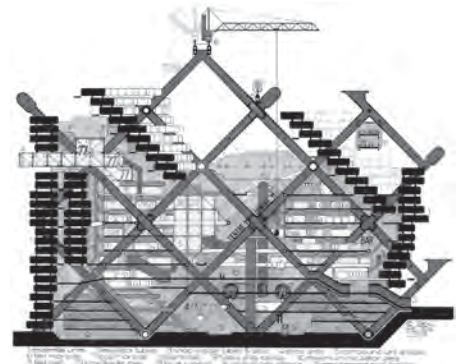
Contournement et complément. Le dépassement moderne de la texture urbaine traditionnelle et de son espace ouvert privilégié – la rue – trouve, au long des années 1960, une radicalité supplémentaire. Après l'inversion des proportions lancées par leurs prédécesseurs, les défenseurs des principes de la mégastucture orientent leur volonté de se libérer de la dualité foncière et fondatrice, dans une revendication plus affirmée de contournement. Les propositions spatiales qui leur sont associées dénigrent l'impact du parcellaire dans la fabrication de l'urbain, quitte à se dérober de l'inévitable question du statut attribué aux espaces et aux entités construites. Dans les images véhiculées, telles que celles produites par Peter Cook pour le projet Plug-in City, un vague registre collectif prévaut sans attributions claires. La complexité technique et juridique des chimères représentées constitue sans doute l'une des principales raisons de l'obsolescence manifeste de ce type de visions.

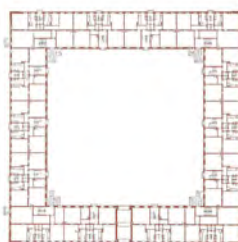
Foncier

Dans l'ombre des expériences parmi les plus radicales ou les plus héroïques du mouvement moderne, une autre modernité venue du nord de l'Europe prend plus discrètement une tout autre direction dans le développement de la dualité entre public et privé (DE SOLÀ MORALES 1987). Moins radicale vis-à-vis de son héritage, cette orientation s'inscrit dans la trajectoire déterminée par les deux principaux composants de l'urbain, qu'elle prolonge par complément. La rue est préservée, en

[À GAUCHE] LA VILLE DE COPENHAGUE REPRÉSENTE UN RECOURS À L'ESPACE TIERS, DANS L'ÎLOT À COUR. SOURCE: KØBENHAVNS KOMMUNE KORT.

[À DROITE] EXTRAIT D'UNE SECTION TYPIQUE DE *PLUG-IN CITY* IMAGINÉE PAR PETER COOK EN 1964. SOURCE: ARCHIGRAM ARCHIVES PROJECT.





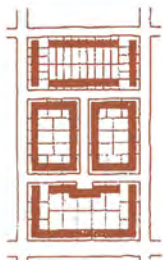
[À GAUCHE] LES COURS DES ÎLOTS RÉFORMÉS DE COPENHAGUE SONT SIGNIFICATIFS D'UNE CONCEPTION TRIPARTITE POSSIBLE DE L'ESPACE URBAIN. LE CAS DU HORNBAEKHUS RÉALISÉ PAR FISKER EN 1923, CARACTÉRISÉ PAR LA RÉPÉTITION DE SES FENÊTRES IDENTIQUES, EST PARTICULIÈREMENT EMBLÉMATIQUE D'UNE VISION ÉGALITAIRE DU LOGEMENT. SOURCE: SONNE (2009: 94).

[À DROITE] PHOTOGRAPHIE DU PORCHE ET PLAN ASSOCIÉ DU KARRÉ SUR VILHELM THOMSENS ALLÉ RÉALISÉ PAR HENNING HANSEN EN 1921 À COPENHAGUE. SOURCE: MILLECH (1951: 300).

[EN BAS] L'ÎLOT RÉFORMÉ EST LA DEUXIÈME DES QUATRE ÉTAPES IDENTIFIÉES PAR ERNST MAY DE L'ÉVOLUTION DE L'ÎLOT. SOURCE: DAS NEUE FRANKFURT, n°2-3 (1930).

tant que relation élémentaire entre les bâtiments privés et l'espace public. Plutôt que de déprécier cette relation, l'attitude silencieusement alternative propose et assume l'introduction d'un troisième élément: l'espace collectif. Sa formalisation la plus représentative est probablement l'îlot à cour, par l'épaisseur et la nature architecturale de son contour. Dans ce dispositif, l'espace collectif est très clairement identifiable en tant qu'entité séparée. Il est spatialement dissocié et symboliquement indépendant de l'espace public, aussi complémentaire en termes d'usage et d'auto-identification. Ses interfaces avec l'espace public environnant prennent généralement la forme de porches, articulant par les moyens de l'architecture l'intensité de leur confrontation. Des villes comme Copenhague, Vienne, Hambourg ou Amsterdam abondent d'ensembles de logements conçus sur ce triptyque, en favorisant la présence de jardins au centre des dispositifs. Les variations de l'espace collectif sont par ailleurs nombreuses selon ses dimensions, sa géométrie et le traitement de ses abords à rez-de-chaussée, tantôt articulé aux logements les plus bas ou continu jusqu'aux pieds de façades. Cette position nuancée avec l'héritage de la ville tire avantage du potentiel offert par la reproduction et l'évolution possible de ses aménagements, tout en maintenant un rapport clair et équilibré entre les registres public, collectif et privé.

En 1930, Ernst May associe l'îlot à cour à une étape intermédiaire dans le cheminement visant à l'affirmation de la ville moderne. Cette hypothèse formulée il y a presque un siècle mériterait d'être réévaluée, à une époque où partout en Europe se pose la question des nouvelles échelles et des nouveaux acteurs de l'habitat. Produit emblématique de la culture architecturale des pays nordiques, l'îlot à cour semble avoir souffert ailleurs d'un double manque de considération, négligé dans la course vers la radicalisation du projet moderne, puis balayé en bloc par les critiques de cette même modernité. Or, la recherche – renouvelée – de nouveaux



II.

équilibres pourrait conduire à reconsidérer les qualités en puissance d'une étape inachevée de la pensée urbaine. D'après l'analyse de Wolfgang Sonne (2009), ses caractéristiques pourraient se révéler en phase avec nombre d'évolutions récentes, que le débat sur la ville et l'habitat tend désormais à regrouper sous l'étendard du commun. Support de communautés locales, générateur de continuités urbaines, l'îlot à cour comporte aussi en substance une forte dimension ordinaire, de mise en partage – de ressources, de qualités spatiales, d'usage – mais aussi d'autonomie, générant des terrains d'appropriations en retrait de l'espace public. Plus que la barre ou la tour, l'îlot à cour s'affirme davantage comme une coutume urbaine, discret dans ses intentions d'auteur et celles de ses commanditaires; il fait système. Il évoque aussi, mieux que d'autres formes urbaines, l'horizontalité et le bien commun. Si le rapport à la communauté qu'il contient ne saurait se limiter à sa forme enveloppante trop schématiquement symbolique, sa connotation architecturale peut assumer une capacité à rendre reconnaissable la spécificité de son registre collectif, ni privé et ni public. Ces thématiques rassemblent un horizon d'attente au-delà de l'architecture, mais qu'une partie du répertoire de formes urbaines peut soutenir et incarner. Déjà relevées par Louis Van der Swaelmen (1916: 127)⁴, les qualités de l'îlot à cour pourraient constituer de précieuses ressources si la discipline cherchait dans ses antécédents d'utiles compléments à l'expérience des villes en noir et blanc.

Prises

Ordinaire

Brique commune

Horizontalité

Altérité

Transposition et dépassement. Une autre réception enregistrée dans la culture architecturale du rapport traditionnel entre public et privé concerne ses capacités de transposition à d'autres échelles de la pensée architecturale que celle de l'objet dans la dimension urbaine. L'une des plus emblématiques manipulations de ce type correspond à l'introduction par Le Corbusier du principe de «rue intérieure» dans les étages alternés de l'Unité d'Habitation, en particulier à Marseille en 1952. Symboliquement et fonctionnellement, les appartements retrouvent à l'intérieur de l'immeuble une expression de mitoyenneté le long d'un simulacre d'espace ouvert. Pour appuyer cette fabulation, l'implication de services et équipements marquant traditionnellement la nature de la rue est absorbée dans l'objet architectural. De façon plus objective, l'espace fermé de la circulation intérieure appartient plus au registre de l'espace collectif qu'à celui de l'espace public duquel la rue est originaire. En réponse à son enfermement probablement paradoxal, Alison et Peter Smithson opposent le parti pris d'une sortie linéaire en façade dans l'opération Robin Hood Gardens, finalisée vingt ans après la livraison de la Cité Radieuse. L'introduction des registres de l'espace public à l'intérieur d'édifices est une trajectoire qui trouve son origine dans la puissance d'évocation de la représentation de Rome par Giambattista Nolli au 18^e siècle, continuant d'animer des visions architecturales

Amplification

L'ENSEMBLE ROBIN HOOD GARDENS CONSTRUIT EN 1972 PAR ALISON ET PETER SMITHSON À LONDRES. SOURCE: PHOTOGRAPHIE SANDRA LOUSADA (1972), THE SMITHSON FAMILY COLLECTION (2018).

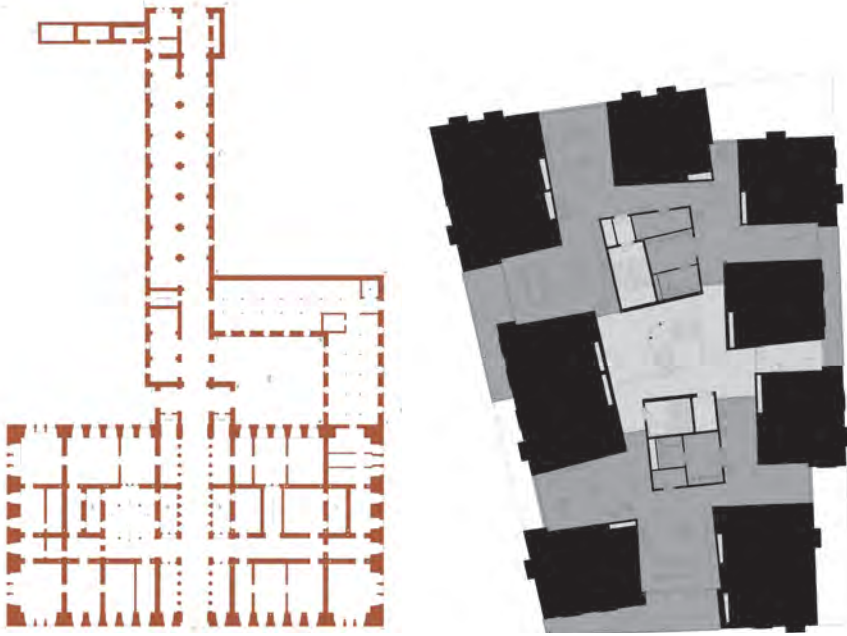




EXTRAIT DU PLAN DE ROME
DE NOLLI ROME DE 1748.
SOURCE: CARTE INTERACTIVE
EN LIGNE DE L'UNIVERSITÉ
D'OREGON.

contemporaines en phase avec leur temps. Alors que les crises environnementales et l'émergence associée d'une conscience citoyenne transnationale ont un impact inédit sur l'agenda des programmes scientifiques, la majorité des disciplines se mobilisent à la recherche de nouveaux équilibres. L'écologie politique de l'urbanisme et l'architecture sont aussi en plein repositionnement. Prenant part à cette effervescence, l'un comme l'autre continue de chercher ses repères et de nouvelles définitions au-delà de leurs propres limites disciplinaires. L'enthousiasme récent d'une partie non négligeable des acteurs de la ville – de ceux qui la pensent autant que ceux qui la fabriquent (STAVRIDES 2016) – pour la notion de commun invite à en préciser les appropriations possibles en termes spatiaux et conceptuels. En tant que témoin interdisciplinaire d'un intérêt croisé pour le registre intermédiaire entre le domaine public et la propriété privée, cette notion encourage aussi la recherche d'équivalents architecturaux. Son actualité interdisciplinaire offre l'occasion d'apporter un éclairage nouveau et de nouvelles dynamiques à la manipulation du registre collectif dans la conception architecturale. La remise en question du rapport binaire de l'urbain peut notamment amener à dégager les bases d'une définition actualisée de l'espace collectif, en tant que principe architectural. Elle constitue également l'opportunité de réinvestir un répertoire architectural associé, dont l'œuvre de Le Corbusier dessine à elle seule l'introduction d'une typologie. La principale déclinaison qu'il en propose dans ses projets consiste à dissocier par des formes construites, un premier espace ouvert tenu architecturalement d'un second plus large et environnant. Plus récemment et à l'image du *cluster*, le développement de formes hybrides d'habitations, instituées sur la base d'une imbrication des seuils de voisinage à l'intérieur de logements partagés, prolonge l'appréhension relative

🏠 APPROPRIATIONS



[À GAUCHE] EN AMONT DES EXPÉRIENCES MARQUANTES DU 20^e SIÈCLE, LE PROJET NON RÉALISÉ IMAGINÉ PAR KARL FRIEDRICH SCHINKEL POUR LE PALAIS PRINZ WILHELM À BERLIN EN 1858 EST L'UNE DES PREMIÈRES MANIFESTATIONS DE FABRICATION STRICTEMENT ARCHITECTURALE DE L'ESPACE D'UNE RUE. SOURCE: STAATLICHE MUSEEN ZU BERLIN (NR.SM33.6).

[À DROITE] PLAN D'UN ÉTAGE TYPE DU BÂTIMENT HAUS A RÉALISÉ PAR DUPLEX ARCHITECTEN DANS LE QUARTIER HUNZIKER À ZÜRICH. DESSIN D'APRÈS DUPLEX ARCHITECTEN.

de statuts intermédiaires vis-à-vis des hiérarchies spatiales dans lesquelles ils prennent forme. De telles expériences encouragent une meilleure compréhension des manipulations de statuts associés à l'espace, qu'ils soient considérés comme outils de conception limités à l'explicitation d'une pensée projectuelle ou, plus largement, comme moyens de compréhension partagés pour appréhender les situations construites.

La majorité des approches économique-politiques dédiées à l'approfondissement des enjeux portés par la notion de commun sont motivées par la recherche d'alternatives aux modes de gouvernance par autorité d'État ou logique de marché [CORIAT 2015]. L'approche équivalente dans le domaine de l'architecture pourrait consister à appréhender l'introduction du commun entre les registres public et privé, en tant qu'ajout d'un élément complémentaire. De ce point de vue, l'espace collectif pourrait représenter ce troisième composant en endossant les perspectives théoriques de la troisième voie. Penser ainsi l'espace collectif permettrait de dépasser les limitations de la dualité entre public et privé tout en continuant à tirer parti de la reproductibilité des dynamiques éprouvées dans la fabrication des villes. L'enjeu consisterait alors à sortir l'espace collectif du registre graduel dans lequel la pensée urbaine l'a trop longtemps borné, en revalorisant sa substance théorique et ses propres questions de formalisation; au regard des deux autres grandes composantes desquelles il se distingue. L'altérité d'un espace collectif vis-à-vis de l'espace urbain qui l'entoure représente probablement la condition première de son affirmation. Son niveau d'association à un ensemble bâti importe, tout comme son degré d'ouverture face à l'espace public qu'il côtoie ou duquel il se place en retrait. L'implication des éléments et langages architecturaux qui participent à sa

 Altérité

Espace collectif



L'ENSEMBLE HAGMANNAREAL
RÉALISÉ EN 2017
PAR SOPPELSA ARCHITEKTEN
À WINTERTHUR (SUISSE) DONNE
UNE EMPHASE PARTICULIÈRE
À L'ESPACE COLLECTIF PLACÉ
AU CENTRE DU DISPOSITIF
SOURCE: PHOTOGRAPHIE VOLKER
SCHÖPP (2017), SOPPELSA
ARCHITEKTEN.

définition est également à valoriser, tant l'altérité dépasse la question graduelle ou la simple programmation. Il est d'ailleurs frappant d'observer l'approximation spatiale avec laquelle des programmes collectifs du type «jardin partagé» tendent souvent à se focaliser sur les démarches de mise en partage, en dehors de toute vision spatialisée d'ensemble. La recherche d'alternatives au repli individualiste et l'attente persistante d'éprouver spatialement l'action collective à une échelle représentative, locale et matérialisée confèrent ainsi à l'espace collectif une nouvelle amplitude et des ambitions d'actualité.

 **Affordance**
Coopération

- ¹ Il est le témoin d'un désaccord avec le visage de la ville du 19^e siècle, se traduisant dans le débat architectural par une distanciation féroce envers l'académisme des Beaux-Arts.
- ² En France, la résidentialisation est une pratique encouragée par la première mission de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU), entre 2004 et 2014. Elle vise à personnaliser la perception des habitants de leur propre logement, et à clarifier l'entretien et la responsabilité des espaces extérieurs de ces grandes opérations.
- ³ Dans son analyse, Elinor Ostrom étudie également les déficiences du secteur privé. À ce titre, les conséquences immobilières de la crise financière de 2008 alimentent à elles seules une certaine perte de confiance dans la capacité du secteur privé à participer de manière équilibrée et durable à la production de l'urbain.
- ⁴ Dans son *Préliminaire d'Art civique*, Louis Van der Swaelmen (1916: 127) vante ainsi les mérites du *Bouwblok* à l'architecture unitaire, permettant selon ses mots de «conserver aux cités leur caractère urbain tout en leur assurant le bénéfice des derniers progrès de la Ville Jardin.





LA TRAGÉDIE DES STRUCTURES CONTINUES

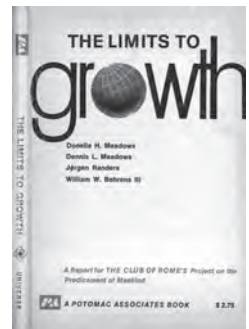
Chapitre 5

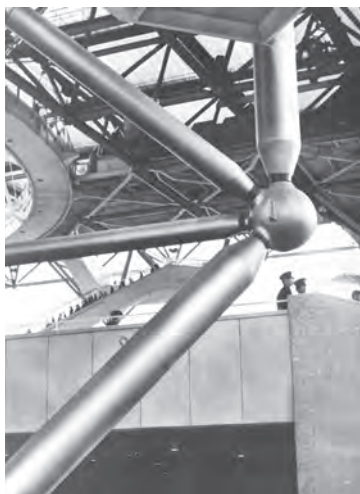
Renvoyer la mégastructure à la question des communs est un exercice utile pour comprendre la fortune et la disparition de ceux que Reyner Banham (1976) appelle «les dinosaures du Mouvement Moderne». Le tiraillement entre promesse d'un grand commun et tentation du fractionnement représente un conflit inhérent à l'ensemble de ces constructions d'envergure. Il fait écho, dans un autre domaine mais de manière simultanée, au large débat interdisciplinaire soulevé par le dilemme de l'*enclosure* depuis la parution de l'article de Garrett Hardin en 1968. Un tel rapprochement invite non seulement à redéfinir la portée des mégastructures dans les débats interdisciplinaires de l'époque, mais également à considérer la relation entre architecture et régimes de propriété comme l'une des raisons possibles – et tragiquement concomitantes – de leur succès et de leur dissolution.

Au moment même où l'écologue américain Hardin (1968) publie dans *Science* son célèbre article intitulé «The Tragedy of the Commons», le débat architectural se trouve en pleine émulation, encore marqué par l'affirmation des mégastructures et déjà bousculé par la réception critique qu'en fait alors l'architecture radicale italienne. L'émergence d'une conscience alerte de la finitude des ressources planétaires croise à la fin des années 1960 un engouement pour l'urbanisation hors-sol et sans fin. La prise de conscience des limites terrestres mène le regard vers l'après et l'ailleurs. La conquête spatiale anime alors tous les espoirs et tous les fantasmes. Elle apparaît aussi comme le vecteur d'une célébration collective: célébration du progrès, de la machine, de la science. L'extension des limites de l'humain se produit au moment même où la crise environnementale s'affiche en alerte d'une limite de la croissance¹. Le langage architectural alors mobilisé dans les mégastructures est empreint de cette tonalité progressiste et novatrice. Ainsi, les structures sont tubulaires, extensibles, salvatrices car technologiques; les éléments sont préfabriqués, autonomes donc remplaçables; les compositions sont apesantées, isotropes ou évoquant la mobilité. Elles sont le symbole du contrôle et de la résistance humaine sur un environnement tenu à distance, à la fois par fuite, par arrogance, et par attention. Particulièrement puissant dans sa force d'évocation, leur langage architectural se revendique fédérateur. Il met en exergue le caractère unitaire d'une cohabitation possible, capable de s'exporter au-delà des limites finies de ses conditions terrestres. S'éloignant du registre strictement limitatif, c'est aussi aux conditions de

[À GAUCHE] LE NUMÉRO 5652 DE *SCIENCE* CÉLÈBRE LA PUBLICATION DE «LA TRAGÉDIE DES BIENS COMMUNS» 35 ANS AUPARAVANT DANS LA MÊME REVUE, EN DÉTOURNANT LE TITRE DE GARRETT HARDIN DANS UNE FORME INTERROGATIVE. L'ILLUSTRATION UTILISÉE POUR LA COUVERTURE EST UNE PHOTOGRAPHIE DE LA TERRE PRISE DEPUIS L'ESPACE PAR APOLLO 17 EN 1972. SOURCE: *SCIENCE*, vol. 302 (2003).

[À DROITE] EN 1972, *THE LIMITS TO GROWTH* SIGNALA LE TOURNANT SANS PRÉCÉDENT AUQUEL DEVAIT FAIRE FACE LA FIN DU 20^e SIÈCLE EN MATIÈRE DE RESSOURCES MONDIALES. SOURCE: MEADOWS, MEADOWS, RANDERS ET BEHRENS (1972).





répartition inégales des ressources que les mégastructures s'opposent, et notamment à celles du sol. Portées par l'émancipation et la lutte de la classe ouvrière, et dans le prolongement direct des aspirations sociales qui dessinent la fin des années 1960, ces expériences architecturales contestent la ville traditionnelle et plus particulièrement les déterminations bourgeoises dont elle est porteuse. Les accusations qui seront formulées par Archizoom Associati sont explicites:

La rue [...] non seulement dessert le tissu compact du privé, mais le «parcellise» et le «réifie» également, identifiant les plans d'affleurement du langage architectonique. Le skyline devient le diagramme de l'accumulation naturelle du Capital lui-même.² (ARCHIZOOM ASSOCIATI 1971)

À l'inverse, les mégastructures projettent une urbanité suspendue, non-cadastrale. En remettant en cause le paradigme de découpage foncier sur lequel la ville s'est constamment formée, elles renvoient l'aménagement du territoire à la question du partage du sol, de son

LE PAVILLON DE KENZO TANGE POUR L'EXPO'70 À OSAKA ILLUSTRE L'ENGOUEMENT POUR LA TECHNOLOGIE DES FORMES ARCHITECTURALES. SOURCE: TANGE (1973).

fractionnement, et de l'inégalité de son rationnement. Tout en incarnant la célébration d'une industrialisation qui a elle-même encouragé la propriété privée et le capitalisme à l'enracinement de ces inégalités, les mégastructures annoncent l'hypothèse d'une renégociation sans précédent de la propriété foncière. Elles pourraient, à ce titre, être considérées comme les contradicteurs synchrones, et dans le champ de l'architecture, de l'argumentaire de «La tragédie des communs» transposé à la question foncière³. Critiques d'une mauvaise distribution de la ressource sol, aussi inégale que défectueuse⁴, les mégastructures répondent, à la même époque que Garrett Hardin, à la possibilité d'une «contre-enclosure» de la ville, animée par la remise en commun de ses principales ressources, et en particulier de son sol.

Foncier



LES PHOTOGRAPHIES DU PAVILLON DE KENZO TANGE POUR EXPO'70 À OSAKA ILLUSTRENT DE FAÇON SAISISANTE L'EFFERVESCENCE COLLECTIVE PRODUITE PAR L'APPARITION DE CES NOUVELLES FORMES ARCHITECTURALES. SOURCE: TANGE (1973).

Les formes architecturales du commun

Toutes les oppositions sur lesquelles s'est affirmé le principe de mégastructure intègrent le rapport entre collectif et individuel de manière particulièrement opérante: la grande échelle collective est une structure artificielle et permanente; les éléments individuels de petites dimensions sont des remplissages spontanés et temporaires. Une réduction aussi radicale – bornée par deux statuts prépondérants – et une lisibilité aussi forte, comportent néanmoins le risque d'une simplification excessive ne facilitant pas nécessairement l'imbrication de tous les niveaux de collectivité. La réduction à un registre binaire compte parmi les réticences préalablement reconnues que l'architecture entretient sur le thème du commun. On pourrait ainsi prolonger aux mégastructures la critique formulée par Colin Rowe et Fred Koetter à propos de l'espace moderne, et applicable plus particulièrement à l'avènement antécédent du grand ensemble. Les deux auteurs expriment dans *Collage City* le double regret d'une trop grande simplification entre l'objet et l'espace libre qui l'entoure, auquel est associé de manière automatique et contre-productive le statut d'espace public, ainsi que le manque éclatant d'intermédiaires entre les deux grandes polarités, publique et privée (ROWE et KOETTER 1978: 66). La générosité architecturale de la mégastructure est comparable au manque de limites identifiables déjà rencontré dans le grand ensemble⁵. En tant que recherche de conciliation ultime entre bâtiments et ville (SHONG 2005: 215), les architectures à structures continues contiennent même plus d'ambiguïté que l'espace ouvert du grand ensemble et rendent difficile la distinction des différents statuts qui les composent. Déplacent-elles l'espace public dans une forme construite, totalement, idéalement publique? Ou sont-elles, à la manière de l'espace public, le support de propriétés privées? Sont-elles en elles-mêmes les intermédiaires collectifs, entre le sol public, duquel elles se détachent, et les unités privatives qu'elles contiennent? Ou bien encore, et à l'encontre de leurs intentions premières, ne représentent-elles pas, à la manière de grands bâtiments, des objets privés érigés sur un sol public, à l'intérieur desquels d'autres sous-rapports de propriété s'exerceraient? Il paraît dispendieux de chercher à attribuer à l'imaginaire d'un mouvement aussi radical des grilles de lectures aussi juridiques; sauf lorsque l'impact de la vision architecturale et des choix de projet en jeu influencent autant la conception sociale de l'espace, et en particulier son – ou ses – caractère(s) commun(s). Aussi est-il utile de s'arrêter un instant sur trois niveaux distincts d'espaces communs mobilisés dans la mégastructure: le sol, le support et la grappe⁶. Chacun d'entre eux mobilisant la notion de commun selon des modalités et des ambitions distinctes, intimement liées, et tragiquement inconciliables⁷.

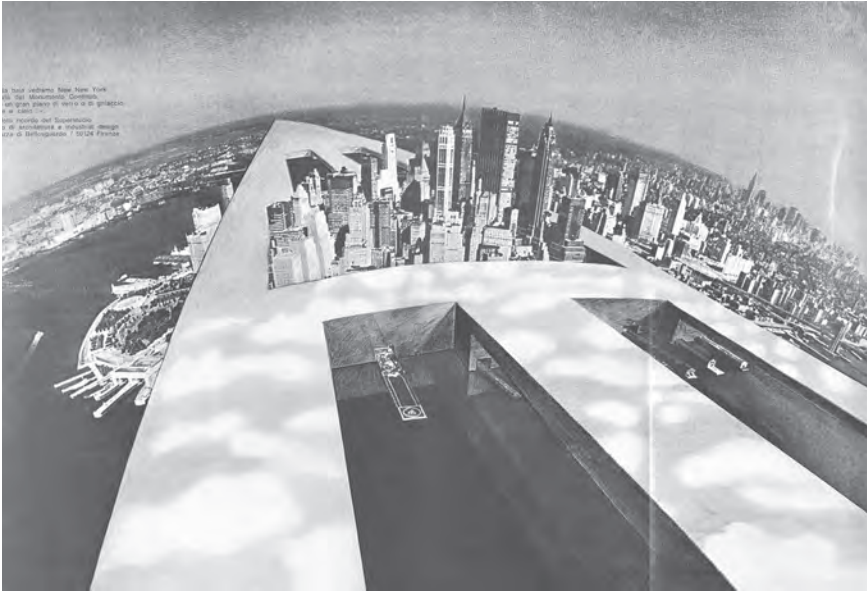
Le grand sol universel. Du Monument Continu à No-Stop City, toutes les utopies radicales menées dans la lignée de l'expérience des mégastructures interpellent par leur capacité de prise de recul sur le territoire qu'elles surlignent. Elles posent un regard a-géographique et extratemporel sur la surface terrestre, avec la même intensité que pouvaient procurer les premières photographies du globe prises depuis l'espace. Dans l'imaginaire véhiculé par ces visions, les prospections urbaines

n'affichent aucune limite, mais le monde, lui, apparaît généralement fini, pris tel qu'il est, comme une ressource à préserver⁸. Les points d'appui sont ponctuels, excessivement limités, tant du point de vue de la stabilité que des accès. Ils apparaissent presque transitoires et révocables: sans empreintes. Il y a dissociation totale, telle une remise à zéro, entre ce qui était jusque-là et ce qui recommence autrement. Qu'il soit construit ou maintenu préservé de toute forme d'urbanisation, le grand sol retrouve, non pas son caractère originel, mais une dimension fortement contemplative, en dépit d'une distanciation paradoxalement très invasive. Du paysage de banlieue aux parcs nationaux, tout n'est que ressource, tout n'est que commun, le territoire ayant valeur de «matière neutre, continue et homogène» (ARCHIZOOM ASSOCIATI 1972: 10-12). Un tel supposé pourrait se rapprocher du discours de Garrett Hardin (1968: 1245), et notamment de ses considérations sur les effets globalisés des externalités négatives liées à la pollution; mais l'écologue ne va pas jusqu'à considérer comme homogènes l'ensemble de leurs conséquences sur la surface du globe. Ce nivellement, détaché des valeurs traditionnellement appliquées aux distinctions territoriales, amplifie de manière quasi-schizophrénique la constitution d'un monde commun⁹ artificiellement renouvelé.

🏠 Neutralité



ARCHIZOOM, QUARTIERS
PARALLÈLES, BERLIN, 1969.
SOURCE: COLLECTION ANDREA
BRANZI, MILAN.

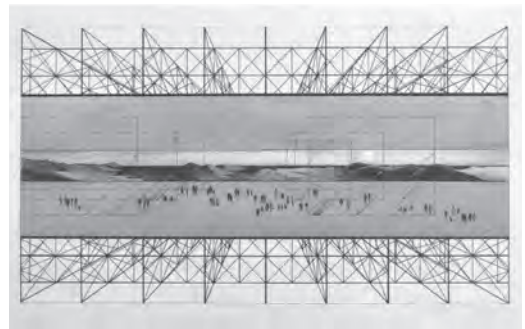


«NEW NEW YORK», 1969
PAR SUPERSTUDIO, DESSIN
PRÉSENTÉ À L'EXPOSITION
«DRAWING AMBIENTE:
ALVIN BOYARSKY AND THE
ARCHITECTURAL ASSOCIATION».
SOURCE: SUPERSTUDIO,
COLLECTION OF THE ALVIN
BOYARSKY ARCHIVE.

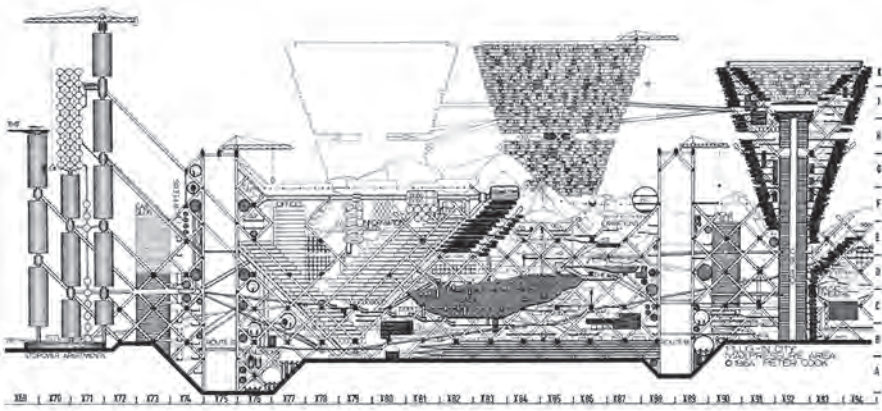
Le support du vivre-ensemble. L'architecture de la mégastucture s'extrait de ce grand monde commun pour en reconstruire un autre, superposé: un autre nouveau monde commun, édifié par superposition. Le support que constitue sa structure primaire matérialise une célébration du vivre-ensemble à un échelon qui avoisine celui de l'infrastructure¹⁰. La capacité de l'architecture à enraciner spatialement une dimension collective est alors déplacée de l'échelle du bâtiment à celle, plus grande, du super-bâtiment, de la ville, voire au-delà. La force de l'autoreprésentation potentiellement instaurée par l'architecture s'exerce avec les mégastuctures à un niveau plus grand, probablement jamais égalé. Les conditions pour soutenir une projection collective de nature architecturale à une telle échelle introduisent dès lors un certain nombre de difficultés. Parmi elles – et c'est sans doute ici l'une des principales ruptures avec la ville – celles causées par le rejet de l'importance éprouvée du foncier dans la constitution de l'urbain (BERNOULLI 1946) occupent une place non seulement majeure, mais hautement politique. La division parcellaire et l'importance des limites est, depuis l'apparition des villes, l'un des moyens parmi les plus primaires mobilisés dans l'entretien et l'évolution de l'espace urbain. Cet aspect, que le glissement sémantique allant du parcellaire comme structure (métaphoriquement la *hardware*) à la structure comme réalité matérielle (architecturée) tend à évacuer, est pourtant fondamental. L'unité physique d'un ensemble de constructions, imbriquant des programmes variés dans une même entité, spatiale et structurale, induit par nature une certaine difficulté de

🏠 **Maison commune**
Typologie

L'IMAGE D'UNE VILLE DONNÉE
PAR ARCHIZOOM ASSOCIATI
VERS 1970 RENSEIGNE DU RÔLE
ATTRIBUÉ À L'ARCHITECTURE
DANS LA DÉFINITION DE LA
FORME URBAINE, ENVISAGÉE
PRIORITAIREMENT SOUS LA
FORME DU SUPPORT. SOURCE:
GARGIANI (2007: 182).



PETER COOK, *PLUG-IN CITY*,
MAX. PRESSURE AREA, COUPE
LONGITUDINALE, 1964. SOURCE:
PETER COOK, ARCHIGRAM
ARCHIVAL PROJECT.



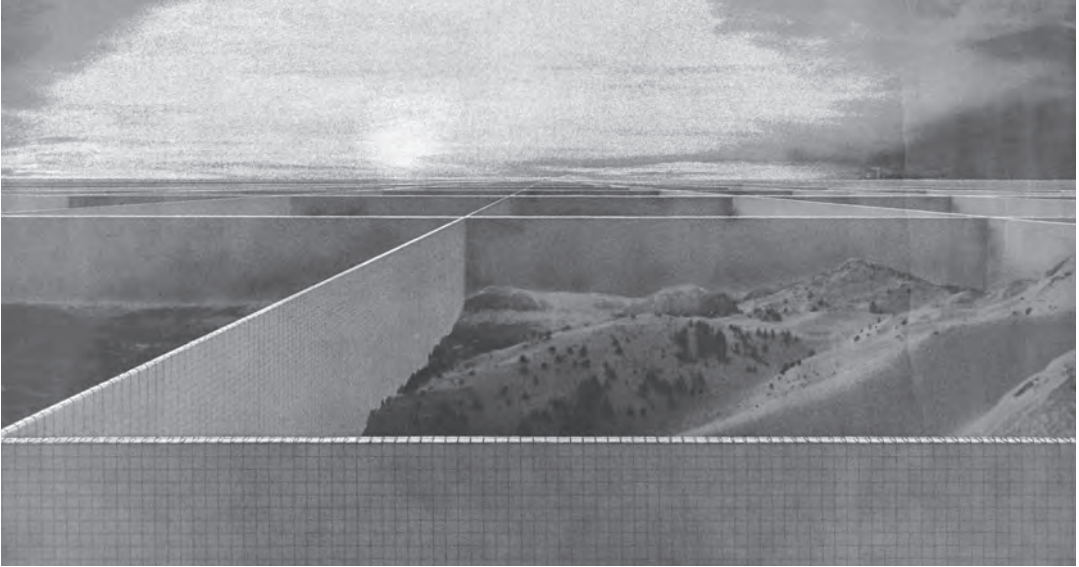
reconnaissance des domanialités et des responsabilités qui y sont attenantes. Plus grandes encore peuvent être les difficultés lorsque ce *continuum* bâti se trouve surélevé du sol, dans une configuration structurelle aux points porteurs limités, et donc partagés. La renégociation du foncier engendrée par la mégastructure implique une complexification extrême des rapports de propriété à l'intérieur de ce qui peut devenir un véritable cauchemar juridique; à moins d'une mise sous tutelle auprès d'une autorité de gestion (publique ou privée), ou bien plus radicalement et plus simplement, d'une annulation de tout type de propriété. Cette dernière vision, qui demeure la plus fidèle à l'idée d'associer la mégastructure à un bien commun artificiel¹¹, aurait attiré les foudres de Garrett Hardin; l'écologue américain étant particulièrement critique sur les capacités d'un groupe d'individus à assurer le maintien d'un bien partagé sans chercher – consciemment ou inconsciemment – à assouvir ses propres intérêts, en priorité et au détriment de l'intérêt général. Le présage spéculatif de leur issue tragique offre aux structures continues un éclairage indirect mais concomitant, interrogeant en creux le potentiel que ces «colosses» auraient laissé, même à l'état de ruines, s'ils avaient été réalisés; leur inéluctable faillite sur le plan opérationnel ne retirant rien à leur puissance architecturale incontestable. Il n'est

LE PROJET DE KENZO TANGE
POUR LA BAIE DE TOKYO
EST REPRÉSENTATIF D'UNE
CONCEPTION HIÉRARCHISÉE
DE LA STRUCTURE URBAINE,
PAR SOUS-ENSEMBLES MIS
EN RÉSEAU. SOURCE:
CASABELLA, 258 (1961: 10).



pas plus certain qu'Elinor Ostrom aurait pu soutenir, sans conditions, l'idée plus optimiste d'une gestion organisée et autonome¹²; principalement en raison du grand nombre de participants potentiels, qui dépasse de loin les limites de ses recommandations. À la lecture de ses travaux, les principes de l'action collective semblent difficilement capables d'assurer le maintien et la croissance d'une ressource de ce type, en raison du défi technique qu'elle représente et de son échelle.

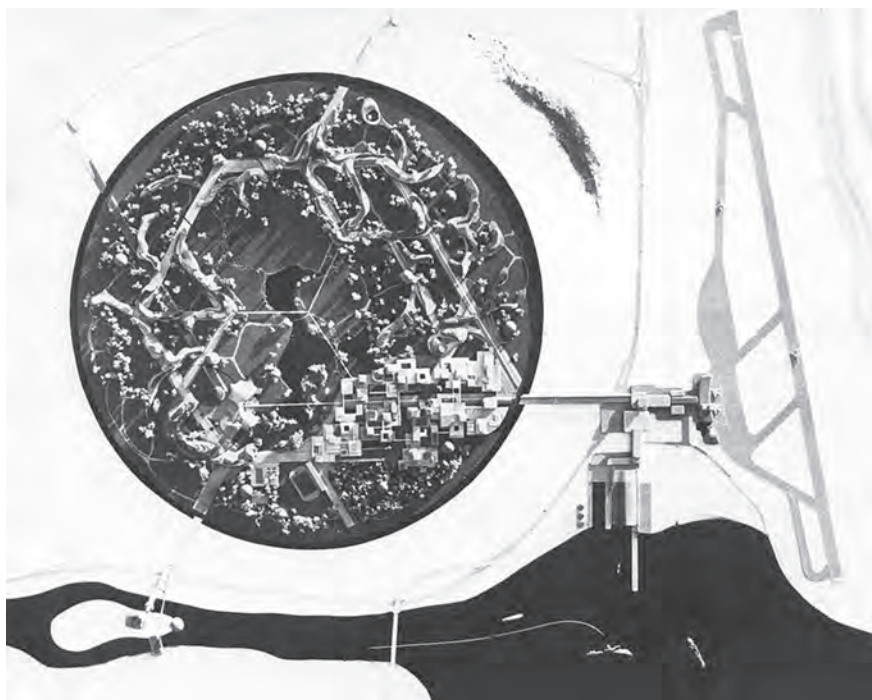
Les grappes communautaires. Pour remédier au gigantisme des mégastructures, la subdivision en sous-objets est l'une des solutions régulièrement mobilisées par les architectes. En marge de la revendication d'uniformité et de continuum expansif – le projet No-Stop City d'Archizoom représente certainement l'exploration de ses horizons les plus lointains (BRANZI 2006) – d'autres formalisations architecturales



ont cherché à introduire une échelle intermédiaire à l'intérieur de la dualité fondatrice et radicale du tout et de ses parties. Très certainement poussées par un plus grand souci de réalisme, elles aboutissent à des regroupements d'unités sous formes de grappes¹³. Ces groupements sont l'équivalent de *super-plugs* eux-mêmes constitués de plus petites unités modulaires. À l'appui de la distinction proposée par Fumihiko Maki (1964) entre *megaform* et *group-form*¹⁴, il est saisissant d'observer une appartenance marquée des formes mégastructurelles les plus réalistes dans la seconde orientation. Si la *megaform* apparaît sans précédents dans l'histoire de l'architecture, la *group-form* peut être à l'inverse envisagée comme une réminiscence de certaines accumulations urbaines. Elle accorde une importance plus grande aux caractéristiques sous-jacentes de ses propres composants. L'expérience éprouvée de la «forme de groupes» rassure par son efficacité élémentaire. La pondération spatiale et compositionnelle qu'impliquent de tels éléments ramène les enjeux architecturaux à un cadre théorique familier, celui de la ville du sol. La portée sociale et politique d'un tel découpage renvoie également la radicalité des ambitions initiales à des configurations relativement connues, plus économiques, sécuritaires¹⁵ et faciles à appréhender que le grand système continu. En passant «de la mégastructure au bâtiment monumental»¹⁶ c'est aussi toute une fraction de la culture urbaine traditionnelle qui revient, et avec elle le découpage en unités de voisinages, la ségrégation urbaine ou le communautarisme. Un tel retour est rendu lisible lorsque les grappes sont nettement dissociées de la continuité de l'ensemble; plus encore lorsqu'elles s'en extraient totalement. Malgré le grain quelque peu modulaire et expansif que ces fragments de mégastructures peuvent conserver, leur définition géométrique unitaire et leur autonomie persistante continuent de trahir l'affirmation première d'un idéal commun, au profit d'une somme de colonies communautaires très spatialement instituées.

LES VISIONS RADICALES DE SUPERSTUDIO TIRÉES DE «LE DODICI CITTÀ IDEALI», ET NOTAMMENT «LA PRIMA CITTÀ», ÉVOQUENT UNE DIVISION FONCIÈRE EXTRAPOLÉE QUI DÉMYSTIFIE LE REGISTRE DE PROPRIÉTÉ ET LA DIVISION MÉCANIQUE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ COMPARTIMENTÉS. SOURCE: SUPERSTUDIO (1971).

Altérité
Voisinage



LE PUISSANT CONTRASTE SUR LEQUEL LE PROJET THE ARTIC CITY DE FREI OTTO (1971) A ÉTÉ CONÇU OPPOSE L'ENCLOS DÉLIMITÉ PAR LA FORME DU DÔME À LA VASTE ÉTENDUE DU SOL LIBRE ENVIRONNANT. SOURCE: WILHELM (1985: 129).

De nouveau l'enclosure

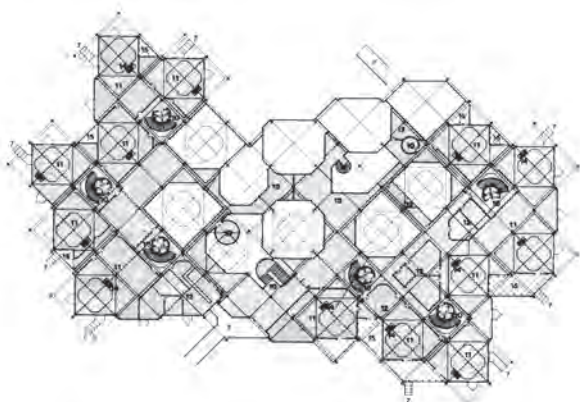
Se confronter à l'héritage contemporain de la mégastructure revient à formuler le constat d'une double faillite. À son impact salubre mais tragiquement limité sur la conception démocratique de l'espace urbain, s'est ajouté – et de manière plus inattendue – une troublante récupération de ses caractéristiques architecturales dans des contextes beaucoup plus pragmatiques, conformistes et lucratifs que ceux qui avaient porté les visions contestataires de ses instaurateurs. La recrudescence de projets complexes et de très grande envergure, à l'image des dernières productions les plus médiatisées du bureau OMA, stimule depuis une vingtaine d'années le paysage architectural international. À la manière des mégastructures, ces *big-building*¹⁷ dépassent largement l'échelle habituellement attribuée à un bâtiment (BRANDÃO 2017). Ils se positionnent en rupture avec les modes opératoires traditionnels, au profit de montages particulièrement sophistiqués, de modalités juridiques, financières et décisionnelles adaptées à l'immensité des projets ainsi qu'à l'enchevêtrement de leurs composantes techniques et programmatiques. La raison de leur succès – et ce qui les distingue de leurs valeureux prédécesseurs – réside très certainement dans leur positionnement apolitique et économiquement soutenable – voire profitable – à l'intérieur de la sphère marchande. La monumentalité se déporte de la célébration du commun à celle du pouvoir ou de l'image de marque; elle est vecteur promotionnel

DANS L'ARGUMENTAIRE DE YONA FRIEDMAN POUR UNE ARCHITECTURE DE LA SURVIE, LA DIVISION DU PHÉNOMÈNE URBAIN EN PETITES UNITÉS EST UN FACTEUR DE COOPÉRATION, À L'INTÉRIEUR DES UNITÉS ET ENTRE ELLES, MAIS AUSSI DE DURABILITÉ. SOURCE: FRIEDMAN (1978: 43). ©2021, ProLitteris, ZÜRICH.



et célébration d'une appropriation sélective. Même s'ils se développent dans une collaboration opportune avec le décisionnaire public dont ils sont néanmoins tributaires, la portée politique de ces descendants reste très éloignée de la substance sociétale, universelle et inclusive que revendiquait la mégastructure jusque dans les années 1970. À l'intérieur même du répertoire des expériences mégastructurelles, certains architectes avaient déjà commencé à s'écarter de la définition avancée par Ralph Wilcoxon (1968: 2), à savoir «être capable d'une extension importante voire "illimitée"». Explorant les possibilités d'une contorsion du système, délimité et replié sur lui-même de façon assumée, Frei Otto imagina notamment en 1971 une ville pour 40 000 habitants, entièrement contenue sous un dôme de 2 kilomètres de diamètre situé au milieu d'un environnement arctique étendu et homogène. Pour la seconde version de son projet *Thalassa*, Paul Maymont donnait à la ville flottante conçue en 1963 pour la baie de Monaco les contours finis et centripètes d'un anneau. Le recours à ces formes fermées illustre la coprésence de directions divergentes à l'intérieur d'un même débat, et laissait déjà présager certaines dérives latentes: celles du commun au communautarisme, ou du système à l'objet. À l'encontre de leurs intentions premières, et faute de persuasion, les mégastructures ont probablement participé à relancer l'hégémonie du culte de l'objet, dans lequel le *big-building* a trouvé sa place et tiré toute sa force. Elles ont aussi, toujours par défaut, consolidé l'adhésion à un certain nombre de qualités de la ville traditionnelle. Le recours à des échelles architecturales limitées, la confrontation immédiate au terrain et l'importance de la délimitation au sol des masses bâties sont autant d'éléments que la mégastructure proposait d'abolir, et qui occupent pourtant encore une place prépondérante, enracinée et généralisée dans la production contemporaine.

Les renoncements de l'action publique. La commande publique a fait la gloire de la mégastructure. Comme le rappelle Reyner Banham (1976: 11) dans l'introduction de *Megastructure, Urban futures of the recent past*, ses mandataires étaient le plus souvent des universités, des commissaires d'expositions, des municipalités, des gouvernements centraux, et plus particulièrement les administrations issues de régimes socialistes; là où la pression immobilière était la moins forte, mais aussi où la volonté politique était la plus assumée¹⁸. C'est sous couvert de politiques de grands travaux que le modèle architectural est le plus sollicité, toujours tributaire d'un interventionnisme d'État suffisamment affirmé. L'infra-structure en tant qu'investissement public est d'ailleurs l'un des points les plus prometteurs attribués par Fumihiko Maki à la mégastructure, qui l'envisageait comme «une nouvelle vision tridimensionnelle de l'utilisation des terres, dans lequel les bureaux publics conserveront la propriété et l'entretien des systèmes de circulation horizontaux et verticaux»¹⁹. Formulé dans un contexte politique antérieur à l'effondrement du bloc soviétique, le scénario qu'il décrit apparaît aujourd'hui audacieux, voire quelque peu dépassé. L'abandon de grandes structures extensibles s'entend dans un contexte d'affaiblissement de la puissance publique, tel qu'il s'est observé dans la majorité des pays occidentaux depuis la fin du siècle passé. Effrayée par l'échelle et l'inertie de telles édifications, la commande publique s'est depuis accommodée d'un retour à l'échelle de l'objet, qu'elle a très certainement accéléré. La baisse des dotations et la



[À GAUCHE] L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANTERRE A ÉTÉ RÉALISÉE PAR JACQUES KALISZ ET ROGER SALEM EN 1971. SOURCE: FONDS JACQUES KALISZ, IFA/CAPA.

[À DROITE] L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANTERRE ABANDONNÉE ET VANDALISÉE EN 2015. SOURCE: PHOTOGRAPHIE SERGE KALISZ (2015), PUBLIÉE DANS AMC LE 26 JANVIER 2016 EN ILLUSTRATION DE L'ARTICLE «L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANTERRE: LE GRAND SACCAGE» DE CYRILLE VÉRAN.

recherche d'économie de fonctionnement, d'entretien, de remplacement expliquent en partie le renoncement du secteur public à soutenir la construction de ces «folies monumentales»²⁰. Au-delà des questions technocratiques, l'embarras éprouvé par les politiques de la ville à l'égard de ces structures colossales s'explique aussi pour des raisons électorales. Principalement liée à la réception critique et tardive des grands ensembles, l'opinion publique oppose depuis la fin des années 1970 une résistance violente aux projets sociaux de grande ampleur, dont l'échelle est couramment taxée d'«inhumaine»²¹. Ce rejet populaire s'est appliqué à la mégastructure dans un amalgame post-traumatique de la grande échelle, supposément inadaptée aux dimensions humaines. La question du rapport au corps est, pourtant loin, d'avoir été délaissée par ses protagonistes, si on se réfère à l'étendue des études qu'ils ont menées sur ce thème et au regard de l'imagination qu'elles ont suscité: de la capsule d'habitation minimale à la redéfinition des standards d'habillement (GARGIANI 2017: 82). L'échelle problématique dans les mégastructures n'est donc pas tant celle du rapport individuel à l'espace architectural, mais peut-être plus celle de la dimension supposée du collectif, et de son adéquation politique. Au regard de la cohérence technique et de l'homogénéité que supposent leurs natures constructives, la plupart des mégastructures souffrent d'une dépendance à un ordre providentiel qui garantit son fonctionnement d'ensemble, et qui contraint très concrètement, mais aussi symboliquement, cette dimension collective à une valeur critique, quasi-réhibitoire.

Les hospices de la privatisation. La disparition des mégastructures, telles que les années 1960 les ont connues, n'exclut pas la possible récupération contemporaine d'un certain nombre de leurs caractéristiques. Parmi toutes les dynamiques génératives d'aménagements, le domaine privé s'est montré particulièrement hospitalier, capable de récupérer – de subvertir – les derniers principes de ces grandes utopies. Si la maîtrise du foncier et les outils de l'État-providence s'avéraient, dans le courant des années 1970, particulièrement adaptés à l'application des préceptes mégastructuraux, il est frappant de constater qu'aujourd'hui, les mêmes conditions s'appliquent à la réalisation d'opérations immobilières spéculatives. Seules

les grandes sociétés (ou groupements de sociétés) privées semblent être en mesure de soutenir des projets d'une telle ampleur. Parmi d'autres, la réalisation emblématique de OMA à Singapour d'un complexe résidentiel privé d'envergure urbaine, conçu comme un seul bâtiment, est significative quant à la nature des commandes capables d'investir les échelles et les moyens du projet mégastructurel²². Le projet de BIG pour le siège de Google à Mountain View s'inscrit également dans une tradition mégastructurelle que s'emparent les principales forces économiques mondiales. On retrouve aussi dans la contemporanéité la plus ordinaire des grandes opérations immobilières unitaires renouant avec la tradition mégastructurelle, dans leur faculté de dissociation entre l'usage collectif d'un ensemble bâti et la nature du statut foncier sur lequel il est édifié. Ces grandes structures urbaines sont des complexes commerciaux, des zones de chalandise, des résidences, des parcs d'activité, jouant de l'hologramme de la rue (à connotation publique) dans des opérations très majoritairement privées. Elles posent sous une forme différente la question de l'usurpation, ou la suspension, de l'espace public dans un complexe architecturé. Là où dans les mégastructures, l'ambiguïté de statut de l'espace suspendu est le résultat subi d'un défaut d'autoreprésentation spatiale, elle est à l'inverse de plus en plus consciente et motivée dans les grandes structures de chalandise (SABBAH 2015). Cette mascarade



LE PROJET THE INTERLACE EST UN TRÈS LARGE COMPLEXE RÉALISÉ PAR OMA EN 2013 À SINGAPOUR POUR LE COMPTE DE CAPITLAND RESIDENTIAL SINGAPORE. SOURCE: OMA.



LE PROJET THE INTERLACE PAR OMA À SINGAPOUR. SOURCE: OMA.

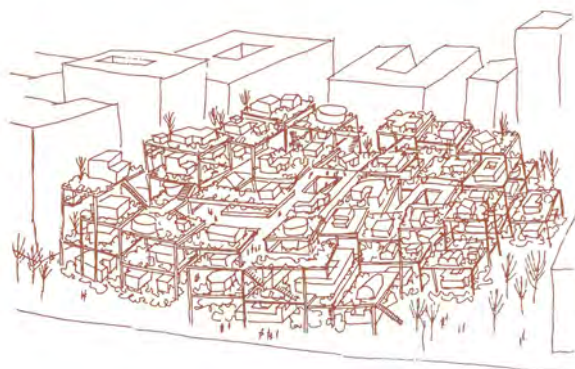
est parfois si brillamment menée qu'il s'avère impossible de reconnaître, en tant que passant, le caractère foncièrement privé des espaces traversés. L' limitation derrière laquelle de telles structures préfèrent souvent ne pas affirmer leur nature en dépit de leur échelle illustre plus une tendance à la falsification d'une neutralité supposée des espaces ouverts qu'une exaltation des valeurs traditionnellement associées aux formes empruntées. Compte tenu de ces nouvelles pratiques et de la démission partielle des pouvoirs publics, le secteur marchand semble aujourd'hui le plus capable d'organiser – sinon de simuler – une telle mise en commun, dans une perspective lucrative à laquelle les mégastructures ont généralement échappé.

Usages

Lâcher prise, ou l'éloge de la ruine. En réalisant l'aménagement du Centre administratif de la C.D.C.²³, Yona Friedman se confronte à une approche pour laquelle ses contemporains n'ont montré que très peu d'intérêt: celle de la structure comme déjà-là²⁴. À la différence de la plupart des mégastructures pensées comme ajouts atterrissant sur le sol naturel, la contribution de Friedman se distingue en considérant l'ossature de la mégastructure comme étant associée au grand sol commun naturel – des arbres sont même utilisés à plusieurs reprises pour former ces ossatures – brouillant encore davantage les différences entre le sol commun et le support de vivre-ensemble. En s'affranchissant de la dualité fondatrice induite par la superposition d'une mégastructure artificielle à un milieu naturel²⁵, il renforce à l'extrême la distinction entre la structure primaire, non seulement préexistante mais permanente (assimilée au naturel), et les ajouts spontanés et éphémères. Contrairement aux structures préalables habituellement associées à l'idée de mégastructure, le «terrain artificiel» que Yona Friedman propose à Ivry-sur-Seine est aussi deux fois différé. Il précède non seulement l'ajout éphémère et spontané des agrégats²⁶, mais devance aussi l'idée même d'assumer un tel rôle. Ni conçu, ni réalisé dans une optique mégastructuraliste, le projet est détournement. La distanciation entre interventionnisme et mégastructures ouvre pour Friedman de nouveaux horizons, au-delà des difficultés de la commande. Elle inspire la reconquête citoyenne et locale d'infrastructures obsolètes ou abandonnées, qui ne sont plus considérées comme structures opérationnelles et structurantes mais prises comme supports d'innovations

[À GAUCHE] LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA C.D.C. MOBILISE UNE PENSÉE PRAGMATIQUE DU «FAIRE-AVEC», QUE YONA FRIEDMAN DÉVELOPPE DANS L'ARCHITECTURE DE SURVIE. SOURCE: FRIEDMAN (1978: 98). ©2021, ProLitteris, ZÜRICH.

[À DROITE] DESSIN DE YONA FRIEDMAN INTITULÉ «GREEN ARCHITECTURE / ARCHITECTURE VERTE» REPRÉSENTANT EN 1979 LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA C.D.C. À IVRY. SOURCE: FRIEDMAN ET HOMIRIDIS (2010: 436). ©2021, ProLitteris, ZÜRICH.



et d'appropriations²⁷. Concevoir les capacités de ces «dinosaures du Mouvement Moderne» (BANHAM 1976) à partir de leur squelette plutôt que leur puissance, c'est voir dans la mégastucture non pas la formalisation d'un objet de conquête, mais le cadre plus fragile d'une possible survie. En insistant sur le caractère minimum du support – dont la qualification d'«ossature»²⁸ évoque en elle-même l'univers de la ruine – Yona Friedman identifie une issue architecturale et salutaire au dénouement tragique de la mégastucture.

En incarnant la promesse d'une fabrication *ex nihilo* de l'espace commun, entendu comme idéal et comme modalité de projet, les mégastuctures se rapprochent des expériences architecturales précédentes, inspirées des visions fouriéristes. Elles aussi font écho à la formule de Jeremy Bentham²⁹, dont l'argumentaire de Garrett Hardin propose la déconstruction critique sur fond d'une urgence écologique naissante. Les mégastuctures apparaissent comme la version renouvelée – et certainement la plus récente – des tentatives de transcriptions architecturales d'une telle formule politique. Dégagées de leurs connotations paternalistes, délaissées au 19^e siècle, celles-ci demeurent affectées par l'indécision idéologique entre le maintien d'une gouvernance verticale – héritée du modèle de l'État-providence ayant caractérisé l'économie keynésienne – et son abolissement voué à l'horizontalité politique. Yona Friedman est certainement le plus fidèle à cette orientation horizontale, qu'il associe à une certaine frugalité. Parmi les protagonistes des mégastuctures, sa vision est peut-être la plus proche de l'intensité conceptuelle du commun tel qu'il est entendu aujourd'hui, dans une propension qui dépasse l'excès d'optimisme de ses écrits. Friedman cherche à surmonter l'écart inconciliable entre les ambitions des mégastuctures et leurs régimes de propriété. Il est à la tragédie des structures continues et à l'architecture, ce que Ostrom est à la tragédie des biens communs et à l'économie³⁰. Friedman et Ostrom posent tous les deux la question d'une gestion alternative – (respectivement et principalement) de l'habitat³¹ et des ressources – qui laisse à la petite collectivité la responsabilité de la négociation et de l'intelligence collective³². Si l'un comme l'autre retrouve aujourd'hui une certaine actualité dans les débats contemporains, c'est qu'ils participent tous deux à la construction d'un cadre théorique utile à la compréhension de certaines directions émergentes au niveau économique, politique et social, mais aussi très probablement, de nouvelles orientations architecturales qu'il est urgent d'imaginer.

Dans cette interminable quête du «meilleur bien pour le plus grand nombre», les mégastuctures pourraient bien représenter aux yeux des futurs architectes les protagonistes utiles d'une épopée moderne. Elles sont les derniers vestiges d'une pensée totale et volontaire sur l'urbanisation du territoire, décidée à mobiliser les ressources de la technique et de l'architecture pour accompagner l'accroissement des populations, et contenir ses principaux effets. Par son caractère héroïque, la tragédie des structures continues interpelle ses contemporains sur la capacité politique et architecturale de prise en compte de la masse de l'habitat

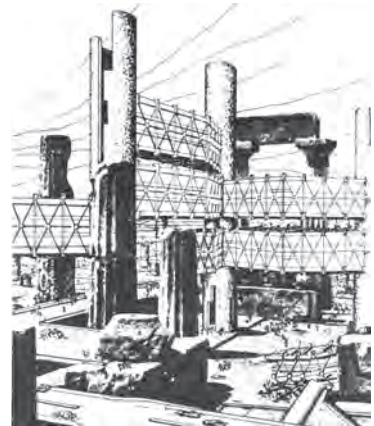


LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA C.D.C. SOURCE: FRIEDMAN (1978: 96). ©2021, ProLitteris, ZÜRICH.

Horizontalité
Coopération

Propriété

COLLAGE DE ARATO ISOZAKI ÉVOQUANT EN 1960 AVEC PRÉMONITION LE CARACTÈRE TRAGIQUE DE LA MÉGASTRUCTURE, LISIBLE DEPUIS LE 21^e SIÈCLE EN TANT QU'UNE DOUBLE RUINE. SOURCE: BANHAM (1976: 56).



humain, en échappant à la véritable tragédie que constitue l'étalement urbain sur les surfaces fertiles du globe, et la consommation irrémédiable de ses plus précieuses ressources.

- ¹ L'année 1968 est aussi marquée par la création du Club de Rome, qui précède la publication de *The Limits to Growth*, (MEADOWS, MEADOWS, RANDERS et BEHRENS 1972) – également connu sous le nom de «rapport Meadows» – dans une période déjà associée à la remise en cause des mégastuctures.
- ² Le groupement d'architectes florentins est particulièrement engagé dans la publication d'articles politiques dans les revues internationales d'architecture de l'époque. Les «Radical Notes» d'Andrea Branzi publiées à l'époque dans *Casabella* sont particulièrement significatives.
- ³ Bien que les deux discours coexistent pendant la même période, Garrett Hardin ne fait référence à aucun courant architectural dans ses écrits. De leur côté, les protagonistes des mégastuctures inscrivent très largement leur pensée dans le contexte politique, social et économique de leur époque, sans toutefois faire référence aux écrits de l'écologue américain sur les *commons*.
- ⁴ Le développement incontrôlé de la banlieue, généré par la «motorisation» de l'étalement urbain, est une critique régulièrement soulevée par les interprètes des mégastuctures (RAGON 1989: 72).
- ⁵ La relation entre grands ensembles et mégastuctures est abordée par Bokshub Shong (2005) dans «Le concours d'Évry I: un vecteur pour la nouvelle culture architecturale?» sous la question «L'urbanisme de "mégastucture" ou la réinvention du "Moderne"?».
- ⁶ Au-delà des innovations d'ordre technique ou compositionnel, les mégastuctures sont également associées à un moment sémantique particulier. Si la majorité des notions qui ont accompagné l'apparition de ces nouvelles formes architecturales se sont généralement aussi fixées avec elles dans un temps désormais dépassé, celle de *cluster* (grappe) porte une signification renouvelée dans le logement coopératif contemporain.
- ⁷ L'utilisation que fait Hardin (1968: 1244) dans son article de la notion de «tragédie» n'est pas directement à comprendre dans sa connotation malheureuse, mais au regard de la solennité avec laquelle un processus inéluctable prend son cours: «the solemnity of the remorseless working of things» pour reprendre les mots du philosophe britannique Alfred North Whitehead.
- ⁸ De ce point de vue, l'accentuation en grand-angle de la courbe du globe terrestre dans le montage «New New York» de Superstudio (1969) est tout à fait expressive.
- ⁹ Expression utilisée par Hannah Arendt (1958) pour formaliser l'idée d'une transcendance des vies individuelles et présentes.
- ¹⁰ Yona Friedman (1971: 60) parle de «réseau de support» pour qualifier l'infrastructure «en dur» et «indéterminée» conçue dans l'anticipation d'une multiplicité d'éléments à accueillir; Jacques Lucan (2009: 476) reprend le terme de «support» dans le chapitre intitulé «Structure agrégative et non-plan» de *Composition, non-composition. Architecture et théories, 19^e-20^e siècles*.
- ¹¹ Elinor Ostrom (1990: 32), en tant que principale théoricienne des biens communs, définit les biens communs artificiels («man-made structures») à partir de l'exemple des ponts. Contrairement aux biens communs sur lesquels se sont basées la majorité de ses études, ce type de système de biens – qu'elle n'a que très peu étudié – admet des unités de ressources non matérielles mais quantifiables. C'est le nombre de traversées annuelles pour un pont, ou le nombre de places de stationnement proposées pour un parking, qui définissent ces unités.
- ¹² Elinor Ostrom est reconnue comme la principale détractrice de l'argument développé par Garrett Hardin en 1968.
- ¹³ Le débat portant sur les dimensionnements à attribuer à l'urbain est déjà animé depuis la publication de *The Neighborhood Unit* (PERRY 1929), mais s'intensifie particulièrement après l'apogée du mouvement moderne, avec les contributions marquées de Alison et Peter Smithson. Le projet *Golden Lane* (1952) est probablement le plus significatif à ce sujet, annonçant l'introduction par Kevin Lynch (1954) du concept de *cluster* deux ans plus tard.

- ¹⁴ La *megaform* et la *group-form* sont deux des trois paradigmes de la *collective form* illustrés lors de la mise à jour de la publication en 1965.
- ¹⁵ Le problème de la propagation de l'incendie dans la mégastructure est l'un des enjeux de sécurité identifiés par Yona Friedman (1978: 125), lui-même grand défenseur d'une partition de l'urbanisation en «villages urbains» communautaires, dans *L'architecture de survie*.
- ¹⁶ Pour reprendre les termes que Lucan (1989: 86) utilise dans *France, Architecture 1965-1988*.
- ¹⁷ La notion de *big building* est développée dans la thèse de Marta Meira Brandão, intitulée «The Big Building Housing and Complex Design Strategies», achevée en 2017 à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne.
- ¹⁸ La maîtrise du foncier s'est régulièrement imposée dans l'histoire de l'aménagement comme l'un des outils majeurs mobilisés dans les projets de renouvellement urbain. Dans l'Europe du nord au 19^e siècle, elle a été, pour les politiques municipales réformistes, l'une des principales conditions à l'instauration hygiéniste de l'îlot à cour.
- ¹⁹ Dans sa version originale et complétée: «substantial public investment can be made in infrastructures [the skeleton of megastructure] in order to guide and stimulate public structures around them. This strategy can be further extended to a new three-dimensional concept of land use where public offices will maintain the ownership and upkeep for both horizontal and vertical circulation systems.» Fumihiko Maki (1964: 8-13), *Investigations in Collective Form*, cité en appendice dans la publication de Banham (1976).
- ²⁰ Expression de Peter Hall reprise par Reyner Banham (1976: 11).
- ²¹ Une telle méfiance était particulièrement montante sur le territoire français.
- ²² La passion de Rem Koolhaas pour le mouvement métaboliste japonais est décrite par Jacques Lucan (2009: 478) dans *Composition, non-composition. Architecture et théories, 19^e-20^e siècles*. Elle a très certainement influencé la conception de projets d'envergure tels que la Très Grande Bibliothèque à Paris (1989), l'Hyperbuilding à Bangkok (1996), le siège de la CCTV à Pékin (2012) ou l'immeuble De Rotterdam à Rotterdam (2013). Tandis que *New York Délire* (KOOLHAAS 1978) éclairait déjà la manière dont le capitalisme le plus extrême avait pu s'emparer de l'échelle mégastructurelle à des fins lucratives, dans une relation étroite avec le sol, et sa rentabilité. Dans la production du bureau OMA, le projet Interlace à Singapour (2013) constitue la transcription la plus immédiate et la plus aboutie de cet héritage architectural.
- ²³ Compagnie Dubonnet-Cinzano-Byrrh, à Ivry-sur-Seine (en banlieue parisienne).
- ²⁴ Dans le cas présent, il précise: «Regardons d'abord les conditions préalables. La compagnie C.D.C. possède à Ivry un énorme entrepôt, construit dans les années 1920, et qui couvre 2 hectares [70 000 m² de surface développée]. [...] En démolissant toutes les parois et les cloisons, le bâtiment est alors transformé en une ossature vide, où les poteaux sont distribués tous les 8m» (FRIEDMAN 1976: 35), avec l'ambition d'obtenir une véritable «infrastructure spatiale», telle qu'il l'a définie dans ses précédentes publications.
- ²⁵ En décrivant l'«infrastructure mondiale» comme les caractéristiques biologiques qui conditionne le vivant, Friedman regroupe sous la même terminologie infrastructurelle: l'ossature architecturale, la terre et sa biosphère, le soleil et son énergie, l'air qui nous entoure, qu'il fasse alternativement jour et nuit, et ainsi de suite.
- ²⁶ Conformément à la division binaire décrite en troisième point de la définition que donne Ralph Wilcoxon (1968: 2) de la mégastructure.
- ²⁷ C'est certainement ce qui fait la singularité de Yona Friedman dans le paysage international des mégastructures, et aussi peut-être l'une des raisons de l'engouement encore remarquable dont il fait l'objet. Son approche originale rend notamment possible la filiation d'un grand nombre de grandes structures industrielles réhabilitées et autogérées dans une trajectoire mégastructurelle décidément tardive.
- ²⁸ Lorsque Yona Friedman (1976) utilise le terme «ossature», il fait autant référence à la fonction du corps humain qu'à ce qui lui survivra.
- ²⁹ La formule de Jeremy Bentham «the greatest good for the greatest number» est à l'origine de l'argumentaire de Garrett Hardin (1968: 1243). Dans son article «The Tragedy of the Commons» il formule la critique d'une interprétation politique trop immédiate de tel principe, par la démonstration de ses principales dérivées. Elle est aussi l'une des idées fondatrices à l'origine des projets imaginés par Robert Owen (l'un des disciples de Bentham), Charles Fourier ou Jean-Baptiste André Godin.

³⁰ Ostrom et Yona Friedman (1975: 9) encouragent l'un comme l'autre à considérer les mouvements marginaux comme des solutions possibles pour le futur. La défiance assumée de Friedman pour l'hégémonie administrative est aussi un trait partagé avec la politologue américaine. Argumentée en préface et en conclusion de *Utopies réalisables*, son alternative à «l'utopie universaliste» reporte les enjeux d'État sur l'importance du petit groupe (FRIEDMAN 1975), dans des considérations relativement proches de celles d'Elinor Ostrom.

³¹ L'habitat est compris ici au sens large, de la condition de vie sur le territoire.

³² Michel Ragon (1989: 74) anticipe les conséquences territoriales de tels rééquilibres: «Les grandes villes étant aussi le résultat des concentrations étatiques, l'image du pouvoir politique gravée sur le sol, il est impossible que les villes dépérissent si l'État demeure fort et centralisateur. Une société sans ville serait une société où tout pouvoir politique aurait disparu. Autrement dit, une société arrivée à un degré de maturité si exemplaire qu'au gouvernement des hommes se serait substituée l'administration des choses, selon la formule saint-simonienne, reprise par Marx.»





À l'image de Paris, toute une culture de la ville européenne a construit son identité et organisé la vie de ses habitants sur le principe d'homogénéité. L'homogénéité rigoureuse de la ville européenne du 19^e siècle représente certainement l'un des exemples les plus manifestes d'un moment collectif d'autocélébration à travers l'architecture du logement. Cette cohérence urbaine singulière est l'un des rares attributs de la ville traditionnelle à avoir été épargné par les avant-gardes au début du 20^e siècle, pour sa capacité à absorber un grand nombre de variations sans compromettre l'expression de leur continuité⁴. Une telle tradition pourtant éprouvée semble aujourd'hui interrompue, dès lors que la ville homogène n'est plus considérée comme principe opératoire de la planification urbaine. Afin de comprendre – et peut-être de dépasser – les raisons d'une telle résistance face à l'une des composantes principales, populaires et récurrentes de l'histoire urbaine en Europe, le suivi de son évolution au cours des deux derniers siècles s'adosse ici à l'importance accordée au logement dans l'établissement, la critique et la potentielle réhabilitation de l'homogénéité en tant que principe malléable et latent, à l'usage des villes et de leurs habitants.

L'une des principales forces de l'homogénéité appliquée à l'architecture de la ville est de permettre l'émergence d'une moyenne lisible, d'une identité reconnaissable. Il suffit qu'une ville homogène se distingue d'une autre pour que cette lisibilité draine avec elle la possibilité d'une identité propre, d'un caractère urbain spécifique. L'atmosphère particulière associée à un environnement est non seulement appréciable, mais aussi appropriable. La valeur culturelle de sa reconnaissance prend forme dans la littérature, le cinéma, les arts en général; dans la culture populaire également. Chacun peut revendiquer l'intégration temporaire ou profonde à une culture urbaine, qu'elle s'appuie sur une réalité locale ou dans une déclaration même plus générale. Se réclamer urbain n'est-il pas déjà l'appropriation d'un caractère, aussi peu défini soit-il? L'urbanité induit une multitude d'attaches et d'appropriations collectives, dont l'homogénéité du logement ne couvre que partiellement le large spectre. L'exceptionnel, le monumental et l'icône dessinent un parcours souvent privilégié vers l'établissement de l'identité architecturale d'une ville. Distinctement, l'étude du caractère urbain donne priorité aux chemins quotidiens, de l'ordinaire et de la récurrence; ceux du vécu commun au grand nombre, à la majorité habitante. Aucun de ces deux parcours n'est dépourvu de visibilité: si les sujets emblématiques occultent souvent l'ordinaire derrière la charge symbolique de leurs architectures extrapolées, il arrive aussi que les formes plus modestes reprennent un avantage massif par le poids de leur nombre et leur capacité à produire un paysage. Aux rues

de Paris, Édimbourg ou Venise est autant associée l'image d'une ville qu'à ses monuments les plus précieux. Si la valeur des ensembles architecturaux constitutifs du caractère des villes mérite d'être portée dans une approche patrimoniale, il reste difficile d'y associer concrètement et individuellement une multitude de paramètres urbains qui ne soient pas délimités par l'architecture strictement balisée d'un monument. La dimension immatérielle oblige, à l'instar d'autres composants de la culture des communs, à adapter les repères et les classifications d'une tradition de pensée profondément ancrée dans la mesure de la singularité. Aborder le caractère urbain par le biais du commun est un moyen de dépasser le thème du monument, et d'ouvrir la question du patrimoine bâti aux terrains complémentaires et non moins riches de la récurrence et de l'anonymat.

 Brique commune

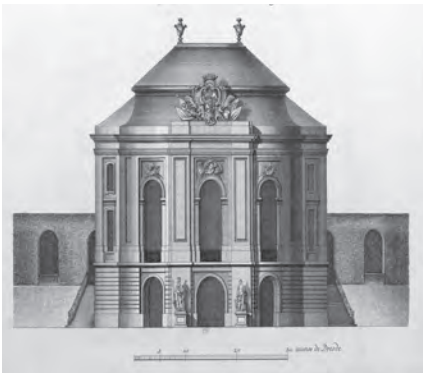
À l'ombre du monument

L'association, sous tutelle juridique, de l'architecture à l'institutionnalisation du bien commun est un acte symbolique du second après-guerre, progressivement entériné dans la deuxième moitié du 20^e siècle. C'est d'abord sous la dénomination de patrimoine culturel que le droit international fait entrer des objets architecturaux dans l'Acte constitutif de l'UNESCO (*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*) parmi le «patrimoine universel de livres, d'œuvres d'art et d'autres monuments d'intérêt historique ou scientifique», en 1945 (CORNU, ORSI et ROCHFELD 2017). Précédemment, et de la même manière que l'origine de l'art de projeter la ville est corrélée aux pratiques antérieures de la planification militaire (MALVERTI 1997: 169), la reconnaissance de biens communs internationaux trouve déjà ses racines dans les contextes de guerre, à l'appui de règles communes entre patries ennemies (GROTIUS 1625: Livre III, chapitre XII, V et VI.1). Revendiquant la légitimité d'une protection de certaines architectures, Emer de Vattel (1758: Livre III, chapitre IX, paragraphe 168) invoque:

Pour quelque sujet que l'on ravage un pays, on doit épargner les Édifices, qui font honneur à l'humanité et [...] tous les ouvrages respectables par leur beauté. Que gagne-t-on à les détruire? C'est se déclarer l'Ennemi du genre humain, que de le priver de gayeté de cœur, de ces monuments des arts, de ces modèles du goût.

Son injonction accompagne, notamment, la destruction illustrée du second belvédère de Dresde, anéanti par les Prussiens en 1759. Construit huit ans plus tôt, celui-ci est considéré comme l'une des principales réalisations locales d'architecture rococo (LÖFFLER 1955). Associé à l'image d'un meuble, et revêtant l'expression d'un bijou, il se distingue singulièrement de la matière qui compose le reste de la ville. L'architecture la plus noble est élevée à un rang dépassant l'espace plus trivial, du conflit et de l'ordinaire. La hiérarchie est échantillonnée sur les critères de l'art, dans une appréhension limitée et encore élitiste du domaine architectural. Son étroite association à l'institution

L'INJONCTION D'EMER DE VATTEL ACCOMPAGNE LA DESTRUCTION ILLUSTRÉE DU SECOND BELVÉDÈRE DE DRESDE. SOURCE: RECUEIL D'ESTAMPES DE MICHAEL KEYL (1761), BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART, COLLECTION JACQUES DOUCET, FOL. EST 471.



des Beaux-Arts conditionne la nature d'une telle distinction. Dans cette lignée, la position intellectuelle défendue par Quatremère de Quincy anticipe, dans un registre profondément humaniste, la reconnaissance d'un intérêt commun à l'élévation des arts, ainsi que l'établissement d'un corporatisme international des métiers, sous la bannière hautement symbolique et fédératrice d'une «république des arts»:

Ce sera comme membre de cette république générale des arts et des sciences, et non comme habitant de telle ou telle nation, que je discuterai cet intérêt que toutes les parties ont à la conservation du tout. Quel est cet intérêt? C'est celui de la civilisation, du perfectionnement des moyens de bonheur et de plaisir, de l'avancement du progrès de l'instruction et de la raison, de l'amélioration enfin de l'espèce humaine. (QUATREMÈRE DE QUINCY 1815)

L'idéalisme d'un tel engagement contient à la fois l'engouement du partage et de la reconnaissance de la jouissance d'un bien au-delà de ses rapports de propriété ou de nationalité, mais aussi l'autorité du modernisme et le poids de sa substance morale. Dans une attitude encore très défensive, et toujours sélective, la notion de «patrimoine commun de l'humanité»² émerge au début des années 1930, avec pour priorité sa protection strictement matérielle (FOUNDOUKIDIS 1931: vol. 15); la valeur patrimoniale de l'architecture exclusivement tournée vers ses monuments, et plus encore, vers leur état physique. Architectes et techniciens des monuments historiques appuient cette direction à Athènes en octobre 1931 à l'occasion de leur premier congrès international³ (CAMERON et RÖSSLER 2017: 14). L'adoption de «La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques» intervient deux années à peine avant l'arrivée de leurs collègues des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne à bord du Patris II, et amenant depuis Marseille l'aboutissement de l'autre «Charte d'Athènes»⁴: celle orientée vers le dessein fonctionnel de toute la ville, plus que sur la fortune de ses quelques monuments. Bien que symboliquement réunies à l'Acropole⁵, sur les mêmes traces originelles de la civilisation grecque, les deux Chartes se distinguent en tous points. Celle de 1933, prospective, nourrie de principes, d'hypothèses, de projets, est tournée vers l'avenir, et l'avenir du plus grand nombre. Celle de 1931, à l'inverse, interroge la valeur du passé, les yeux rivés vers les témoins construits les plus représentatifs des siècles écoulés. Bien que focalisée sur les sujets prioritaires de la restauration, les conclusions de la première Conférence d'Athènes ouvrent néanmoins la porte à de plus larges préoccupations. La dernière des sept résolutions présentées sous le nom de «Carta del Restauro» prévoit notamment: «La protection du voisinage des sites historiques devrait faire l'objet d'une attention particulière.» (ICOMOS 1931) Derrière cet argument apparemment secondaire se profile l'étirement inédit d'un espace de pensée en faveur de l'environnant: soit l'extension d'une valeur patrimoniale vers l'environnement urbain.

L'attention portée à la protection des monuments par le respect de leur environnement urbain décentre la question patrimoniale de son penchant matériel et de sa



LA DESTRUCTION ILLUSTRÉE
DU SECOND BELVEDÈRE
DE DRESDE.



[EN HAUT] LE MONUMENT DE L'ACROPOLE APPRÉCIÉ VERS 1864 PAR LE PHOTOGRAPHE HENRI BECK DANS SA RELATION À L'URBAIN ENVIRONNANT. SOURCE: COLLECTIONS DU MUSÉE DE L'INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE DE STRASBOURG, FONDS ADOLF MICHAELIS, GL.I.A.B.21, ALBUM «VUES D'ATHÈNES ET DE SES MONUMENTS», 1868.

[EN BAS] PARTICIPANTS LORS DU QUATRIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE MODERNE EN 1933 SUR L'ACROPOLE À LEUR ARRIVÉE À ATHÈNES, À L'ENDROIT MÊME OÙ S'EST TENUE LA SÉANCE DE LA CONFÉRENCE DE L'OFFICE INTERNATIONAL DES MUSÉES DEUX ANS PLUS TÔT. SOURCE: FONDATION LE CORBUSIER.

mémoire sélective. De façon manifeste, la première Charte d'Athènes admet, en effet, un déplacement de valeur en direction de ce qui fait décor, devenant même garant d'authenticité (PETZET 2009: 14). L'anonymat environnant entre non seulement en ligne de compte dans l'évaluation du patrimoine, mais en fait progressivement partie. En tant qu'ordinaire, la moyenne des réalités environnantes définit par somme d'entités, disparates mais similaires, les contours d'une unité saisissable, d'un type. L'environnement convoque dans l'établissement patrimonial le poids d'une immatérielle, d'un principe, d'une identité. Le pas de côté vers l'anonymat et l'immatériel brièvement opéré dans la septième résolution est explicité de manière décisive à l'énonciation de la première recommandation relative à la mise en valeur des monuments: «La Conférence recommande de respecter, dans la construction des édifices, le caractère et la physionomie des villes.» (OFFICE INTERNATIONAL DES MUSÉES 1932: 5) La précision suivante, «surtout dans le voisinage des monuments anciens dont l'entourage doit être l'objet de soins particuliers»⁶ qui devait sans doute concentrer toute l'attention à l'époque⁷, semble presque accessoire face à l'impact de la première partie de l'énonciation, engageant la protection du «caractère» urbain en tant que composant du patrimoine commun.

En préalable d'un tel rapprochement, et de l'analyse plus tardive portée par Colin Rowe (1974) dans son article «Character and Composition; or Some Vicissitudes of Architectural Vocabulary in the Nineteenth Century», une première confrontation de l'idée de «caractère» à l'appréhension du grand nombre est donnée exactement un siècle plus tôt par Antoine Quatremère de Quincy (1832: 302-308, t.1) dans son dictionnaire historique de l'architecture. Plus précisément, celui-ci distingue trois acceptions différentes de la notion de «caractère» applicables à l'architecture⁸. Leur distinction apporte un éclairage pragmatique au rapport entre architecture, caractère et bien commun, abordant notamment ses enjeux sous l'angle de la conception et jusqu'aux aspects constructifs. La qualité de monument est d'abord relevée, en amont de considérations plus larges:

La première locution consistant à dire d'un ouvrage qu'il a du caractère, s'applique donc à tout art de bâtir, à tout monument d'architecture doué de la faculté de frapper l'esprit et les sens par les qualités de force et de grandeur [...]. Or dans les temps où l'art de bâtir brilla par le caractère de force et de grandeur, nous voyons que ce caractère fut favorisé par un esprit

général en rapport avec les mœurs publiques. Il paroît qu'alors les dépenses et les plaisirs de l'architecture, au lieu de se répartir en petit sur une multitude d'ouvrages subalternes, se trouvèrent concentrés en grand sur un petit nombre de monuments, mais susceptibles de faire briller avec beaucoup d'énergie les principales qualités de l'art. On comprend aussi que de semblables monuments doivent être le produit de quelques grandes affections qui embrassent l'universalité des habitants d'un pays, et qui concentrent sur quelques vastes sujets [1] l'admiration commune. (QUATREMÈRE DE QUINCY 1832: 302-303, t.1)

De la deuxième définition dérivent de plus amples influences sur les conditions et sur la valeur du caractère urbain:

Le second rapport sous lequel nous avons dit que l'idée de caractère s'applique soit à l'art de bâtir en général, soit à l'ouvrage de l'architecture en particulier, est celui qu'on exprime en disant, soit de l'un, soit de l'autre, qu'il a un caractère. Cette locution, avons-nous dit, a pour objet d'y exprimer la qualité qu'on appelle généralement originalité. (QUATREMÈRE DE QUINCY 1832: 302-303, t.1)

L'originalité dont parle Quatremère de Quincy introduit un niveau d'ambiguïté que seule la précision d'échelle permet de dissiper. Envisagée à l'échelle d'un ensemble, elle n'opère plus des mêmes implications. Comme il le rappelle, la qualité de caractère, de ce qui est original, s'oppose à la copie; mais ne pourrait néanmoins être limitée à l'intention de se démarquer, par une originalité distinctive. Elle se situe dans un espace contenu entre deux polarités ainsi décrites:

Deux abus qui de tout temps, après de centaines d'époques, ont marqué la destinée des travaux et des ouvrages de l'art. Deux routes s'ouvrirent bientôt, l'une pour les esprits et les talents à la suite, qui ne pensant plus, ne voyant plus par eux-mêmes, et se bornant à répéter ce qui avait été pensé et produit avant eux, amènent promptement le dégoût et l'indifférence que fait naître la monotonie. L'autre route est celle où, soit par un sot orgueil, soit par un vil intérêt, s'élancent les esprits novateurs et contempteurs du passé, qui, non pour être, mais pour paroître originaux, répudient jusqu'aux principes les plus élémentaires du vrai et du beau, et se précipitent dans les excès du ridicule et de la bizarrerie. (QUATREMÈRE DE QUINCY 1832: 303-304, t.1)

Scandant avec une lucidité prémonitoire les décadences les plus récentes de la ville homogène, de tels propos invitent à l'entretien encore valable d'une tierce direction, dans la préconisation d'architectures *caractérisées*, par la définition de fondements communs. Quatremère de Quincy (1832: 304, t.1) introduit également la question du rôle de concepteur dans la recherche de tels niveaux d'objectivités partagées:

Le troisième rapport sous lequel on emploie le plus souvent le mot et la notion de caractère dans la théorie de l'architecture, soit qu'on traite de ses productions, soit qu'on juge du talent de leurs auteurs, est celui qu'exprime la troisième locution ci-dessus énoncée, lorsqu'on dit d'un monument que l'architecte lui a donné ou ne lui a pas donné son caractère, c'est-à-dire celui



LE REGRET EXPRIMÉ PAR EMER DE VATTEL SUR LE SORT DU BELVÉDÈRE DE DRESDE EST EN PRIORITÉ LE FAIT DU CARACTÈRE CONFÉRÉ PAR SON ARCHITECTURE [EN HAUT]. LES DÉFINITIONS DU CARACTÈRE PAR DE QUINCY, PRIVILÉGIANT L'IDÉE PLUS MODESTE DE JUSTESSE QUE D'ORIGINALITÉ FORCÉE [EN BAS], INVITENT À POSER UN REGARD ATTENTIF ET PRÉCIS SUR LES QUALITÉS D'UNE ARCHITECTURE, ANTICIPANT SUR PLUSIEURS POINTS LE REGAIN D'INTÉRÊT POUR DES ÉDIFICES ORDINAIRES «DU VRAI ET DU BEAU». SOURCES: RECUEIL D'ESTAMPES DE MICHAEL KEYL (1761) ET DE CHARLES NODIER, JUSTIN TAYLOR ET ALPHONSE CAILLEUX (1829), BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART, COLLECTION JACQUES DOUCET, FOL. EST 421.





LA RÉFECTION SEPTENNALE
DU TOIT DU KAMABLON (CASE
SACRÉE DE KANGABA AU MALI)
EST INSCRITE DEPUIS 2009 SUR
LA «LISTE REPRÉSENTATIVE
DU PATRIMOINE CULTUREL
IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ».
SOURCE: DNPC (2004), UNESCO.

au nomadisme relevé par Françoise Choay (1992: 9), et qui ne concerne pas seulement l'architecture, trouve après deux décennies de velléité un premier repère législatif en 1989 dans la *Recommandation pour la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire*, soutenant en tant que patrimoine:

L'ensemble des créations émanant d'une communauté culturelle fondée sur la tradition, exprimées par un groupe ou par des individus et reconnues comme répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expression de l'identité culturelle et sociale de celle-ci, les normes et les valeurs se transmettant oralement, par imitation ou par d'autres manières. Ses formes comprennent, entre autres, la langue, la littérature, la musique, la danse, les jeux, la mythologie, les rites, les coutumes, l'artisanat, l'architecture et d'autres arts. (CORNU, ORSI et ROCHFELD 2017: 906-907)

Cité de justesse, l'art de construire et de restaurer intègre ces aspects à la croisée entre patrimoines matériels et immatériels, et dans leurs formes traditionnelles plus que prestigieuses. Plus généralement, cette mise en horizontalité est inhérente à l'ensemble de la construction sociale du patrimoine à la fin du 20^e siècle, aboutissant en 2003 à la notion englobante et consensuelle de «patrimoine culturel immatériel». Celle-ci regroupe très largement:

[...] les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. (UNESCO 2003)

Appliquée au caractère urbain, la définition du «Patrimoine Culturel Immatériel» donnée par l'UNESCO appelle à prendre conscience d'une implication participative dans la valorisation et l'entretien d'une identité urbaine. La place centrale occupée par les pratiques inscrit profondément le patrimoine immatériel dans la logique du bien commun. Les administrations d'État n'ont qu'une emprise très limitée sur ses conditions de protection, lesquelles dépendent davantage d'une conscience collective dont la vitalité à elle seule garantit le maintien (CORNU, ORSI et ROCHFELD 2017: 906-907). S'y oppose, et la complète, la protection du droit d'auteur. Elle est d'abord pratiquée en tant que «privileège» à la fin du 15^e siècle, en priorité pour les œuvres écrites – y compris celles attenantes à l'architecture⁹. La reconnaissance d'un patrimoine collectif, mais d'initiative personnelle, est

qui lui convient en propre [...], qui consiste en l'art d'imprimer à chaque édifice une manière d'être tellement appropriée à sa nature ou à son emploi, que l'on puisse y lire par des traits bien prononcés et ce qu'il est et ce qu'il ne peut pas être.

Le dilemme des autorialités

Progressivement, l'élaboration du droit international à l'égard du patrimoine bâti s'oriente vers la reconnaissance de ses aspects immatériels et se libère de la prédominance de la notoriété. Ce penchant

fr/en

étendue à l'œuvre architecturale et introduite sur le plan international par la *Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques* en 1886¹⁰, puis établie sous forme de *Convention universelle* en 1951. Dans le domaine de l'architecture, ces deux versants législatifs de la question patrimoniale polarisent une tension élémentaire à la discipline, quoique vivement débattue, questionnant le statut de l'architecte dans la fabrique du bien commun.

À la différence du patrimoine vivant, l'œuvre architecturale est le fruit d'une unité de conception – souvent relayée entre plusieurs personnes¹¹ – contenue dans les limites d'un même ouvrage. Elle implique une signature valant acte, sur le plan intellectuel, de propriété. La revendication n'est pas d'ordre foncier, même si elle s'applique à un bien matériel. Elle concerne un droit d'usage relatif à la parenté morale, à l'intérieur d'un faisceau de droits multiples et plus ou moins exclusifs. Peu d'œuvres architecturales sont la propriété totale de leur auteur, généralement mandaté par un commanditaire avec lequel sont partagés les droits de propriété, matériels et immatériels. À contrepied de régimes de propriété prononcés, peu d'architectes sollicitent la possibilité offerte depuis 2001 d'utiliser les licences *Creative Commons*, pourtant valables pour l'œuvre architecturale. L'association de la majorité de la production signée par des architectes aux régimes traditionnels de la propriété intellectuelle marque une distanciation vis-à-vis des potentialités admises par le principe de bien commun. Elle donne aussi l'occasion de questionner la validité des logiques représentatives dans la fabrication du patrimoine commun. Il y a dans l'histoire du construit, prédominance de la transmission de savoir et de compétence; mais aussi, et à des échelles variables, délégation et mandat. L'œuvre d'art est, dès le Moyen Âge, et à l'encontre de l'obscurantisme auquel il est souvent associé, considérée comme propriété commune de tout le peuple (MORRIS 1897: 64). Sa valeur collective tient à la représentativité avec laquelle une personnalité opère pour le compte d'une communauté, dont il se fait l'intermédiaire de compétence. Le mandat attribué à l'auteur est double. Dans un rapport de marché et dans une logique de propriété matérielle, son autorité d'expertise est d'abord sollicitée pour répondre à un besoin. Alors qu'à l'échelle plus large des aspects immatériels, et de par le statut d'artiste associé à la production d'une œuvre, sa contribution a valeur symbolique d'exemplarité des pratiques de son temps. Derrière chaque commande architecturale, l'auteur (ou groupe d'auteurs) est aussi mandaté par l'affiliation à un patrimoine collectif. La propriété intellectuelle de l'œuvre est dès lors partagée entre propriété d'auteur et appropriation collective. Cette simultanéité des deux registres illustre l'un des principaux



AU PRINCIPE DE BIEN COMMUN, LA DISCIPLINE PEUT AUSSI BIEN ASSOCIER L'ŒUVRE ARCHITECTURALE QUE LE CARACTÈRE URBAIN; LES CATHÉDRALES DES GRANDES CITÉS QUE LE PITTORISQUE DE LEURS RUELLLES. LES DEUX REGISTRES SE CÔTOIENT DANS LES RÉPERTOIRES DU PATRIMOINE CULTUREL. REPRÉSENTATION ARCHITECTURALE DE LA VILLE MÉDIÉVALE. SOURCE: HILBERSEIMER (1944: 183).

 Propriété

LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG EN 1894. SOURCE: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, NIM19611.





[À GAUCHE] ALLÉGORIE DU BON ARCHITECTE PAR PHILIBERT DE L'ORME EN 1568. SOURCE: DE L'ORME (1568).

[À DROITE] JOUR DE DÉPLACEMENT POUR UNE COMMUNAUTÉ NOMADE AU VIETNAM. SOURCE: PHOTOGRAPHIE TIRÉE DE PETER SCHMID, *PARADIES IN DRACHENSHLUND*, MUNICH, DEUTSCHE VERLAGS-ANSTALT.

paradoxes que la thématique du commun expose à la profession d'architecte, entre l'horizontalité attendue de ses résultats et la nécessaire verticalité de son action. Dans une appréhension globale et cumulative des biens communs, la contribution de l'architecte-artiste a valeur culturelle. Elle induit représentativité sociale et symbolique, délégation technique et responsabilité personnelle. Un tel rôle se positionne dans la continuité d'une tradition médiévale selon laquelle les artistes se voyaient consultés pour les choix relatifs à l'aménagement (MORRIS 1897: 68). L'allégorie du «bon architecte», présenté par Philibert de l'Orme (1568: 282), en est l'illustration. Les qualités requises pour satisfaire ses compétences y sont rendues lisibles par une déformation imagée du corps corporatif. Quatre mains évoquent la diversité de ses tâches. Autant d'oreilles rappellent la primauté de l'écoute sur la parole. Trois yeux recouvrent chacun une temporalité – les modèles du passé à admirer, les ordres présents à donner, les enjeux futurs à prévoir. Deux pieds ailés représentent la détermination dans l'enseignement de son art. Près de cinq siècles plus tard, l'héritage de cette allégorie éclaire encore – dans sa forme idéale – une partie de la pratique contemporaine. Avisé, le spécialiste donne encore souvent conseil, à partir de connaissances aiguisées dans son propre domaine. La position d'expert ou de décideur apparaît pourtant contradictoire avec l'horizontalité qui caractérise les aspirations politiques récemment portées par la notion de commun (DARDOT et LAVAL 2014). La vision nivelée qu'implique cet horizon bouscule ainsi les représentations des traditions corporatives, y compris celle de Philibert de l'Orme. Privée de ses difformités, la figure de l'architecte Renaissance se fond dans le commun des hommes: polyvalent, autodidacte et capable d'autorité sur ses propres besoins. Sont renvoyées dos à dos et de manière conjointe: la célébration collective des chefs-d'œuvre architecturaux, et l'organisation locale ou généralisée des pratiques d'autodétermination.

Un des paradoxes contemporains du croisement entre architecture et commun réside dans le conflit entre autorité d'auteur et «autorité» d'acteur. L'autorité est considérée, au sens où Mikhaïl Bakhtine (1984) la définit, comme la restitution des responsabilités personnelles de chacun dans la formulation de ses choix et de ses pratiques. Appliquée aux questions d'aménagement, elle tend à déconstruire la légitimité d'action de l'auteur; questionnant la valeur de sa représentativité, celle de

 **Horizontalité**

Autorité

son expertise, et leur compatibilité avec l'ambition d'émancipations individuelles. La dimension participative représente un aspect supplémentaire à la conception cumulative et divulgatrice du patrimoine commun. En plus d'y avoir accès, l'autorité d'acteur induit la possibilité d'y prendre part, d'en être contributeur, sans nécessité de revendiquer le statut d'auteur. Mikhaïl Bakhtine lui-même est, d'après Michel Aucouturier [1978: 10-11], «l'exemple assez rare d'un savant acceptant l'anonymat, sacrifiant sa notoriété personnelle à la diffusion de son œuvre». L'étendue du sacrifice reste à déterminer, en matière de bien commun. Probablement les architectes ont sur ces capacités matière à contribution. Leurs outils, leurs savoir-faire, leurs compétences mises à profit; aussi utiles à dépasser l'initié et à suppléer le profane qu'à modeler la richesse collective des caractères urbains, leurs variations et leurs homogénéités propres.

Un tel conflit révèle dans le débat contemporain la difficulté de positionner sur le même terrain d'évaluation les critères d'appréciation collectifs et individuels liés à l'autorité d'auteur d'une œuvre architecturale. La distance temporelle n'est que peu satisfaisante pour accorder valeur de bien commun à une «œuvre» ancienne, si l'on y renonce pour décrire une «réalisation» récente. Par altération sémantique, parler d'œuvre pour les productions architecturales contemporaines connote immédiatement leurs discours d'une distanciation vis-à-vis de l'usage et de l'horizontalité politique. Une telle dénaturation demeure discutable, puisque ces formes construites seront toujours amenées à accueillir et composer, dans leurs multitudes accumulées, le visage d'un patrimoine commun, imbriquant de manière plus ou moins convaincante réalités tangibles et héritages immatériels. À l'aune du 21^e siècle, la déclaration selon laquelle «les individus et les communautés ont un droit fondamental à définir eux-mêmes leur identité, à connaître leur histoire et à modeler leur futur à travers leur patrimoine»¹² s'applique formellement à l'architecture, et n'exclut pas, de fait, la possibilité d'une expertise en la matière. Ces propos réitérent la complémentarité déclarée à la sortie de la Seconde Guerre mondiale entre les biens communs savants et leurs formes vernaculaires, par la voix de Moniz de Aragão¹³: «Les trésors que nous nous proposons de sauvegarder et d'accroître sont le patrimoine collectif de l'humanité, le fruit de ses génies créateurs ou l'apport anonyme de ses générations disparues.» (UNESCO 1946: 32) L'issue du dilemme autour de l'autorité réside dans une combinaison soignée de ces aspects: le génie créateur pleinement conscient de la portée collective de son art; la culture collective encore encline à solliciter ses meilleurs leviers, pour assurer durablement sa préservation et son développement. Le caractère urbain s'extrait plus facilement du dilemme des autorités puisqu'il possède une relative autonomie vis-à-vis de l'intervention des architectes. Il est le reflet de pratiques sociales, de réalités économiques, de disponibilités techniques, en amont du dessin de projet – lorsqu'il en est un. L'identité urbaine d'une ville ne peut être complètement anticipée, elle ne l'est même que très rarement. C'est la leçon tirée par

LA VILLE DE MOJACAR. SOURCE: PHOTOGRAPHIE DE JOSÉ ORTIZ ECHAGÜE.



Bernard Rudofsky à propos de la capacité de l'architecture sans architectes, dite «vernaculaire», à affirmer en elle-même l'expression d'une culture du bâti, par la tradition du «faire» non nécessairement interrogée. Ce qu'il nomme «architecture communautaire» correspond à «une architecture produite non par des spécialistes mais par l'activité spontanée et continue de tout un peuple ayant un patrimoine commun, agissant au sein d'une communauté d'expérience» (RUDOFSKY 1964). Sa contribution à la théorie de l'architecture constitue l'une des prises les plus immédiates avec l'idée de patrimoine culturel immatériel. Étiré aux conditions complexes de production des sociétés industrielles, un tel principe absorbe les qualités de l'architecture «générique», produit «spontané» et reflet des lois de marché sans intervention d'auteur. Elle incarne les préférences accumulées et synthétisées de l'influence des masses, et pourrait à ce titre représenter une extension industrialisée du répertoire vernaculaire. En marge de l'attribution spécifique d'une qualité patrimoniale dépendant de la particularité d'un auteur (ou groupe d'auteurs), le caractère urbain en tant que bien commun revendique, avec les mêmes ambitions, la parenté d'une multitude de qualités issues de la généralité. Il est à la fois le support et l'aboutissement d'une culture partagée, dont les éventuelles œuvres signées sont alternativement éveilleurs et témoins. La ville en elle-même est sujet de cultures, massivement déclinées sur le plan architectural à l'échelle planétaire. Sortir cette richesse liée au bâti du cadre savant de l'intervention d'architectes décloisonne le débat sur les croisements entre architecture et bien commun. La question du caractère urbain se poserait alors dans une appréhension populaire du fait architectural: en tant que paysage partagé, en tant que culture commune, en tant que patrimoine vivant.

Entre profession et société civile, et d'après la lecture fondamentale qu'en donne Christopher Alexander (1977), le langage architectural constitue un objet intermédiaire. Il n'est ni le produit catégorique d'une discipline, ni la stricte manifestation d'une action populaire. Son expression et ses formes possèdent au contraire une autonomie relative, vis-à-vis de l'action individuelle, et de la culture du bâti. L'une comme l'autre renseignent et témoignent de la production de motifs formels à travers les époques et géographies. Dans un mouvement pendulaire au rythme des évolutions culturelles, les pratiques sociales cherchent leurs supports et leurs contenants; leurs décors, dont les initiateurs finissent par devenir les figurants, sinon

les interprètes. Les mots de Kevin Lynch (1954: 55) pour décrire la forme des villes appuient cette idée de réciprocité, qui n'échappe pas à la condition d'architecte:

Une ville est l'unité physique et sociale caractéristique de la civilisation. Elle possède une taille, une densité, un grain, un contour et un motif. Les gens qui y vivent façonnent ces propriétés et sont façonnés par elles.¹⁴

L'autonomie de l'architecture vis-à-vis des architectes eux-mêmes est une issue salutaire face au dilemme des autorités. Elle permet de dégager, au titre d'une neutralité circonstanciée, les signes d'un langage commun, d'une grammaire ordinaire. La contribution d'Aldo Rossi

fr/en

LA VILLE DE MARRAKECH EST, DANS SA PARTIE LA PLUS ANCIENNE, L'EXPRESSION D'UNE TRADITION VERNACULAIRE DE LA CONSTRUCTION EN RIADS. SOURCE: PHOTOGRAPHIE DE E. VOGEL, COLLECTION DU MUSÉE DE L'HOMME.





à ce sujet est manifeste, et particulièrement valable pour la condition urbaine, par l'autonomie déclarée d'une architecture de la ville. Cette autonomie de principe fait de l'architecture un domaine de réflexion, un patrimoine de savoirs, mais aussi un outil de projet, à investir pour l'élaboration et la reconnaissance du patrimoine commun (Rossi 1966).

L'investissement des capacités de l'architecture sur le terrain d'un ordinaire commun passe notamment par la saisie d'un langage approprié. L'invitation portée par David Mangin et Philippe Panerai (1986: 22, 14) à «travailler à partir de la production courante, c'est-à-dire des financements habituels, des procédés constructifs usuels et des maîtres d'œuvre moyens» est accompagnée de recommandations sémantiques. L'incitation au retour à un «langage commun» va dans le sens de la recherche d'outils fédérateurs, en réaction à l'effervescence débordante qui caractérise la production française des villes nouvelles à partir des années 1960. Sont contestés l'inflation et le détournement syntaxiques des pratiques architecturales et de leurs discours¹⁵. En remplacement d'un vocabulaire conceptuel portant l'ambition croisée d'une visée poétique et opératoire, la simplicité de terminologies usuelles prévaut en précision et en compréhension. Les deux architectes et urbanistes voient dans le caractère élémentaire d'un tel langage la possibilité d'échapper aux conditions babéliennes¹⁶ de la production des villes:

Les objets urbains communs – rues, places, avenues et autres espaces publics – sont autant de conventions simples que les habitants partagent avec les architectes et qui peuvent guider le projet urbain. (MANGIN et PANERAI 1986: 123)

De tels intermédiaires – si simples soient-ils, et non pour autant figés – laissent aux concepteurs les marges nécessaires à l'expression de leurs contributions, même les

EXTRAIT DU FILM *PLAYTIME* RÉALISÉ PAR JACQUES TATI, EMBLÉMATIQUE DANS SA CAPACITÉ À ILLUSTRER L'IMBRICATION DU RAPPORT ENTRE INNOVATIONS ET SOCIÉTÉ, ET LE POINT DE BASCULEMENT QUI CARACTÉRISE L'AVÈNEMENT DE LA MODERNITÉ. SOURCE: JACQUES TATI (1967).

↳ Ordinaire



DANS SON TABLEAU RUE DE PARIS, TEMPS DE PLUIE, GUSTAVE CAILLEBOTTE ILLUSTRE EN PEINTURE L'HOMOGÉNÉITÉ DE PARIS, DE SON CIEL ET DE SES HABITANTS, EN 1877. SOURCE: ART INSTITUTE OF CHICAGO.

plus originales. L'espace accordé aux situations ordinaires occupe dans l'ensemble des arts et à toutes les époques une place incontournable, que la production architecturale la plus relayée tend majoritairement à éluder. Les moyens extraordinaires dont dispose l'artiste lui permettent pourtant de travailler même les plus grandes banalités; leurs représentations intenses et personnelles, en retour, nourrissent et façonnent la culture collective.

Une expression domestique du collectif

Si pour Aristote, au 4^e siècle av. J.-C., «la cité est une communauté humaine parfaite», la substance collective de la ville ne peut être réduite à l'importance de son espace public et à l'exaltation de ses monuments. Elle émerge aussi de la sphère privée: la sphère domestique, celle de l'habitat (Rossi 1966). En tant qu'élément premier de l'urbain, on peut attribuer au logement une capacité singulière à constituer le vecteur d'une conscience collective d'appartenance à la ville. Étroitement liée à l'accumulation de sa multitude, et à la perception de sa répétition, cette capacité s'exerce en dépit d'une variation de ses qualités. Bien qu'étant le lieu privilégié de la sphère

Habitation

fr/en

de l'intime, le logement participe directement au fait urbain par la puissance d'ordinares partagés. Arnold Reijndorp (2005: 259) énonce à ce sujet que «la distinction nette entre la vie publique de la ville et la vie privée à l'intérieur de la maison repose sur une illusion», et poursuit: «Répétée cinquante, cent, deux cents fois, la vie domestique perd au moins une partie, sinon une grande partie de son caractère privé.» Ces traits communs sont variables dans leur étendue, leur intensité et leurs raisons d'être. Ils peuvent s'exercer de l'échelle d'un quartier jusqu'aux contours les plus larges de l'urbanisation; de manière circonstancielle ou autoritairement déterminée. Préciser les origines et la valeur politique de cet ordinaire apparaît dès lors nécessaire pour en saisir les significations architecturales. Aussi, la cohésion dont il est ici question ne se limite pas à l'approbation d'un langage, l'hégémonie d'un style, ou l'unicité d'un programme. L'homogénéité urbaine est plutôt considérée comme l'identification critique, sensible et transversale des dénominateurs communs à l'œuvre dans les phénomènes ou politiques de l'habitat. Plutôt que de l'appréhender en tant que valeur spatiale strictement mesurable¹⁷ (MAÏZIA 1999), ou en tant qu'outil de cartographie sociale¹⁸ (BAILLY et BEAUDRY 1976), il apparaît judicieux d'orienter ici l'analyse sur l'étude de ses aspects architecturaux et normatifs qui n'ont pas encore été pleinement pris en compte. Cette étape est une condition indispensable à l'évaluation actualisée d'un principe architectural, que les dernières décennies semblent avoir – définitivement? – abandonné à des connotations négatives.

 Typologie

En marge d'une production architecturale majoritairement tournée vers l'exaltation de l'originalité et de la démarcation, le principe d'homogénéité pourrait sembler anachronique, même renvoyé au champ pourtant ordinaire de l'habitation. Il est plus facile de l'associer à l'analyse des centres anciens peu transformés, qu'au développement actuel, dans l'ensemble fragmenté et sur elles-mêmes, des villes européennes. Sitôt qu'elle se résigne à l'accroissement successif, et au gré des opportunités foncières, la ville consent à la diversité qu'une cohabitation synchrone de constructions multiples produit inexorablement; chacune étant définie par les traits de son propre temps. L'habitat en ville se construit ainsi majoritairement par couches successives discontinues, mais en elles-mêmes relativement homogènes. À l'échelle de Paris, les générations les plus lisibles sont associées à l'architecture de faubourg, à l'immeuble haussmannien (LOYER 1987), aux habitations à bon marché (ALBA 2017: 10-11) ou aux zones d'aménagement concerté (APUR 1982). Le caractère uniforme de chacune de ces strates est fortement lié à l'influence du progrès technique sur les pratiques de construction courantes. Béton armé, eau et gaz à tous les étages, cuisine laboratoire, chemins de grues ou isolation par l'extérieur sédimentent les répétitions disséminées de la ville homogène, et cohabitent avec le produit de leur accumulation. Entre ces couches, les outils législatifs constituent les supports de cohérences dans la planification urbaine. À leur sujet, David Mangin et Philippe Panerai (1986: 20) critiquent de concert les procédures réglementaires encore à l'œuvre:

Brique commune

Qu'elles soient d'un ordre quantitatif – le COF (coefficient d'occupation des sols) – ou d'ordre esthétique – la notion de secteur homogène – [elles] ont pour effet de figer le tissu dans son état actuel ou dans un état supposé idéal, d'empêcher son évolution normale et d'interdire l'exploration des potentialités différentielles qui s'y sont peu à peu inscrites.



LE PARTI PRIS D'ALDO ROSSI
POUR SON DERNIER PROJET,
LE QUARTIER SCHÜTZENSTRASSE
À BERLIN (1994-1998),
CORRESPOND À LA
RECONSTITUTION D'UNE
DIVERSITÉ ARCHITECTURALE
EXACÉRBERÉE. SOURCE:
ALDO ROSSI.

Ils défendent à l'inverse l'évolution du tissu: «L'histoire des villes est celle de cette diversité.» (MANGIN et PANERAI 1986: 20) Rappelons aussi que l'histoire s'écrit, chaque nouvelle construction pouvant aussi bien accentuer ou tempérer la validité d'une telle hypothèse. Si la célébration de son époque n'est pas de règle en architecture, il est aussi à noter qu'à son opposé, le mimétisme à l'égard des temps précédents lors d'interventions ponctuelles reste une attitude limitée à des contextes particuliers. On lui préfère d'ordinaire une démarche dite «contextuelle», attachée au soin du rapport à un site, à une histoire, à une réalité sociale (CHABARD 2002). L'ampleur des critères référentiels donne en réalité aux concepteurs la liberté de toutes interprétations; ouvrant les mailles d'une identité générale aux déclinaisons les plus diverses et les plus lâches. Dans un plus grand rapport de continuité, l'analogie peut encore préserver une homogénéité, de sens et de formes, qu'exclut par défaut la posture du contraste. La rupture singularise, à la manière des monuments, par leur manifestation dégagée d'une condition d'ordinaire, de dimensions et de formes. À propos du contexte parisien à la fin du 20^e siècle, Jacques Lucan (1998: 34) relève: [...] dans un même ensemble les architectes d'aujourd'hui ont davantage tendance à se distinguer et s'opposer qu'à «se confondre», si bien qu'à une uniformité de conception des formes urbaines correspondrait une variété, sinon quelquefois une cacophonie architecturale.

Un tel constat trouve des validités ailleurs qu'à Paris, et de puissantes prolongations dans les expériences du début du 21^e siècle. Trancher avec l'environnant n'est encore possible que si la prévalence d'une unité reste encore à contredire. Cette tentation de différenciation est même encore plus grande à hauteur de l'homogénéité marquée d'une rue comme d'un quartier (JACOBS 1961: 225). La démarcation généralisée annule l'effet même du contraste; l'originalité ne pouvant que prendre appui sur la reconnaissance d'une condition régulière.

Les prédispositions sont autres pour la réalisation de nouveaux quartiers. En retrait d'une matière urbaine suffisamment affirmée pour s'y référer, et alors que l'emprise d'une action par le projet présenterait la masse critique suffisante pour porter en substance la perception d'une nouvelle homogénéité, il est courant que la stratégie adoptée soit celle de l'accentuation de la pluralité bâtie. Si l'attitude du contraste et de la démarcation ne s'exerce plus au regard d'un ordinaire alentour, elle tend alors à se replier sur les objets eux-mêmes, produisant des césures à l'intérieur de

leur propre définition architecturale. La multiplicité des matériaux et des langages se déplace ainsi jusque dans un même corps construit, exprimant à l'intérieur de ses propres limites la charge urbaine d'une hétérogénéité célébrée. Claude Nicolas Ledoux (1804: 103) invoquait déjà au début du 19^e siècle «le plaisir de la variété» appliqué à l'habitation, et à visée thérapeutique¹⁹. Dans une forme autrement plus décomplexée, la «diversité architecturale» est l'un des points récurrents soulevés par les cahiers de prescriptions architecturales, urbaines et paysagères de la génération des «Éco-quartiers». Elle est aussi particulièrement véhiculée par les initiatives attenantes à la question des communs. La couverture illustrée (cf. p. 98) de l'ouvrage *Bolo'bolo* aux éditions de L'Éclat (WIDMER 1986) dialogue avec l'optimisme bigarré souhaité par Aldo Rossi pour son projet à Berlin, suivant la chute du mur. L'iconographie mobilisée par l'architecte Stavros Stavrides (2019) ou les principaux exemples repris par Francesca Ferguson (2014) représentent – et participent à – cette célébration politique de la diversité. Adossée à la métaphore d'une diversité biologique, la multiplicité des formes et des couleurs s'affiche avec automatisme en prérequis d'une architecture labélisée «durable». Sont ciblés par de telles préconisations les excès des constructions sérielles motivées par la recherche d'optimisation de coûts et de profits. En Europe et dans le reste du monde, les produits des grandes opérations immobilières mécaniquement répétées assument avec un pragmatisme budgétaire et logistique une homogénéité exacerbée²⁰, dont l'écueil principal n'est pas tant de s'exposer au risque de monotonie, que de ne communiquer rien de plus que le strict réalisme de ses logiques économiques.

↳ Répétition
Variation

Exposée à des avancements rhétoriques, la discussion sur l'homogénéité est parfois difficile à évaluer. Elle ouvre néanmoins la porte à de plus riches oscillations que l'uniformité ne le permet, et dans un cadre plus précis que celui donné par le principe de cohérence, voire d'harmonie. Si malléable et imprécis soit-il, il apparaît légitime de reconnaître l'importance de ce principe, tant il décline régulièrement ses enjeux dans l'histoire de la ville, en des termes propres à chaque époque, et dans une continuité cumulative que la culture architecturale se doit d'enregistrer.

Récurrents et orientations de l'homogénéité

L'isolement et la confrontation méthodique de quatre temps marquant à intervalles réguliers de cinquante années apparaît utile pour dépasser l'appréhension ambiguë voire traumatique de l'homogénéité associée à l'urbain. Ces différents moments historiques permettent aussi de mettre en évidence l'affirmation et la crise de la ville homogène comme principe moteur dans la projection de l'habitat. Chaque marqueur théorique mobilise prioritairement l'habitat comme élément privilégié de la planification urbaine dans la manifestation d'un caractère collectif. En premier lieu, l'achèvement de la percée de l'Avenue de l'Opéra à Paris en 1879 marque un des temps les plus forts dans l'expression d'une forme figurale d'homogénéité, dans la fabrication de la ville par le logement. Un demi-siècle plus tard, le second CIAM (Congrès International d'Architecture Moderne) développe

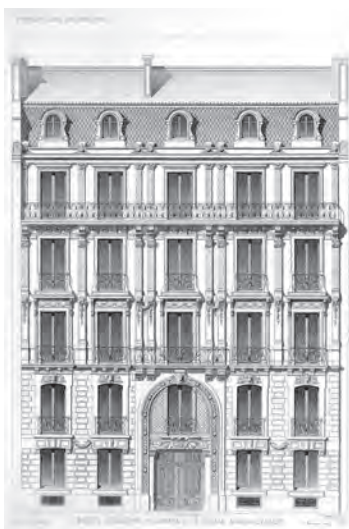
à Francfort en 1929 la vision d'un progrès moderne à vocation universelle, selon une conception égalitaire et normative de la ville. Le projet d'*Existenzminimum* conduit alors à une homogénéité renouvelée définie par les légères variations des unités résidentielles considérées comme conformes (MOHR 2011). En 1979, l'engouement provoqué par la livraison de l'opération des Hautes-Formes à Paris marque un tournant important dans l'appropriation architecturale du thème de la ville homogène. Le thème de l'homogénéité est alors catégoriquement recentré sur une interprétation plus conciliante de la continuité urbaine. Enfin, et avec le regard tourné vers le présent et l'avenir proche, une seule décennie nous sépare de la prochaine tranche temporelle proposée par tel tableau. Affectées par des changements récents en matière de programmation, de consommation énergétique et de composition architecturale, les prochaines années pourraient devenir déterminantes dans l'évolution et l'évaluation de «la ville homogène» en tant qu'outil de conception.

PROSPECTION

1879 et la célébration bourgeoise. La ville du 19^e siècle fait preuve d'exemplarité dans sa capacité à figurer l'homogénéité urbaine. Et le cas de Paris est particulièrement significatif²¹. Au-delà de la ville, c'est d'abord à l'échelle du territoire que le pouvoir napoléonien entreprend une profonde restructuration. Le début du siècle est alors marqué par une politique inédite de grands travaux, portée avec autorité par une ambition identitaire. Infrastructures et équipements publics – écoles notamment – sont prioritairement mobilisés pour soutenir le projet d'une homogénéité nationale. Sous couvert d'une vision d'ordre progressiste, l'institution de l'école primaire gratuite et obligatoire apparaît comme un puissant outil politique d'unification territoriale. Entre 1831 et 1881, les lois consolidant l'usage obligatoire du français se succèdent. Comme l'éducation, le langage est alors considéré comme autre vecteur important d'unification. C'est ensuite à l'échelle de la ville, et par le langage architectural, que l'homogénéité devient projet. Elle est aussi

[À GAUCHE] FAÇADE D'UN IMMEUBLE DU BOULEVARD HAUSSMANN, EN 1866. SOURCE: J. ET P. SEDILLE, ARCHITECTES.

[À DROITE] PRÉPARATION AU LANCEMENT PAR LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'OUEST DE LA DERNIÈRE TRAVÉE DU VIADUC DE LESSART SUR LA RANCE, EN 1879. SOURCE: PHOTOGRAPHIE LOUIS LAFON, ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, PARIS (COTE: PH157A).





portée, comme souvent, par le progrès technique. Là encore, l'autorité centralisée contribue largement à la cohérence de nombreuses déterminations spatiales structurantes. En milieu urbain, elle trouve principalement appui dans l'équipement technique des foyers que l'inscription «eau et gaz à tous les étages» illustre pleinement (LUCAN 1992), par l'exaltation du réseau de monuments (HUISMAN 1925) et par le traitement homogène de l'espace public (ALPHAND 1867). Le dessin des sols, des rues et des monuments est une déclaration continue portée à la Nation, une injonction quotidienne à la tenue, à l'ordre et l'incarnation aux yeux du monde de la modernité. En face de cet interventionnisme d'État, la présence tout aussi motrice de puissantes forces économiques contribue fortement à doter Paris d'un visage unitaire. Comme le décrit César Daly en introduction de *L'architecture privée au 19^e siècle*: «une administration heureusement inspirée a entrepris, par d'immenses travaux, d'établir entre la grande cité parisienne et les besoins de ses habitants une harmonie qui manquait», et il précise: «Ce grand effort de l'administration a fait naître un effort pareil de la part des spéculateurs et des architectes.» (DALY 1864: 9) Aussi, la ville du 19^e siècle tire-t-elle son caractère reconnaissable des traces laissées par un embellissement directif, mais également des formes visibles de la spéculation immobilière générée par le marché, autour de son principal produit: le logement. L'immeuble de rapport, et notamment dans ses déclinaisons haussmanniennes, apparaît comme l'instrument privilégié d'une formalisation homogène de l'habitat; et de la ville par celui-ci (LOYER 1987: 232). Si chaque période de croissance économique accompagne une question urbaine, celle de l'habitat s'affiche à la moitié du 19^e siècle en position de priorité (SECCHI 2013: 18). De la sphère privée, par le logement, se dessine le corps homogène de la «Ville Lumière». Le percement de l'Avenue de l'Opéra²² en 1879 représente à ce titre l'un des gestes les plus manifestes de conjugaison d'intérêt public et privé, dont l'aboutissement conjoint est l'adoption d'une forme d'homogénéité urbaine. Trois matériaux principaux en constituent la teneur architecturale. En point de fuite, et d'origine, le

TRACÉ DU PERCEMENT DE L'AVENUE DE L'OPÉRA À TRAVERS LES IMMEUBLES RASÉS, EN 1876 [À GAUCHE]. GRAVURE PRÉFIGURANT LA VUE DE L'AVENUE DE L'OPÉRA DEPUIS LA LOGGIA DE L'OPÉRA EN 1876 [À DROITE]. SOURCE: BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS, RECUEIL ICONOGRAPHIQUE (1-EST-00464; 1-EST-00465).

 Habitation



GRAVURE DE 1876 PRÉFIGURANT L'AVENUE DE L'OPÉRA COMME ESPACE DE REPRÉSENTATION SOCIALE, TROIS ANS AVANT SON ACHÈVEMENT. SOURCE: BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS, RECUEIL ICONOGRAPHIQUE (1-EST-00464).

nouvel Opéra inauguré en 1875 est l'élément déclencheur de la composition, générateur de ses principes, mais occupe finalement une place latérale dans le dispositif d'ensemble. L'espace public est ensuite l'enjeu le plus immédiat et peut-être le plus pragmatique: il est l'objet même du percement. Sa dimension d'une largeur de trente mètres en définit les aspects quantitatifs, et son traitement lui confère en lui-même un caractère. En relation étroite avec ce plan horizontal, et en l'absence de plantations²³, la présence décisive des façades et la nature de leur traitement élèvent le logement en qualité de troisième élément crucial. Associée à l'espace public, la matière urbaine de l'habitation acquiert une présence urbaine autonome, par sa propre monumentalité et son caractère structurant. L'assujettissement de l'axe vis-à-vis de l'équipement iconique qu'il sécurise²⁴ et auquel il conduit²⁵ est simultanément renversé par la tenue et la grandeur du dispositif qu'il génère. Alors que Charles Garnier aurait rêvé voir les bâtiments les plus proches de son œuvre démolis et remplacés par des jardins, le préfet Haussmann, lui tenant tête, maintient l'importance d'une tension étroite entre l'élément singulier et les façades de Paris auxquelles il se confronte. L'anecdote d'une surélévation tardive de l'attique du monument, pour conserver son aplomb sur ses alentours, est emblématique d'une tension sous-jacente et non résolue, entre programmes et représentations, et rappelle la critique du monument «cible» formulée par Gaston Bardet à l'égard de la leçon de Jules-Hardouin Mansart (LE DANTEC 1990). L'approche d'André Le Nôtre est plus favorable à concevoir l'avenue comme dispositif autonome; invitant à déconstruire les hiérarchies initiales, et reconnaître la capacité du logement à donner à la ville un caractère.

Dans son dessin, le projet de l'avenue se superpose à une forme préexistante d'homogénéité, héritée de la ville médiévale, et dont il redéfinit les façades. Sa dimension totale anticipe ainsi une épaisseur suffisante et variable, nécessaire à la réalisation

de ses abords. Dans cette marge de reconstruction se réalise et s'affiche l'homogénéité recherchée. Une fois l'intention géométrique donnée par la détermination au sol d'un nouveau rapport entre propriétés privées et domaine public, la réalisation de l'Avenue aspire à l'achèvement de ses façades: au déploiement de son décor. Les élévations latérales et mitoyennes d'immeubles de rapport anticipent dès leur conception la perception cohérente de l'ensemble. Cette anticipation est principalement soutenue par le respect de projections directrices, dictées par l'administration du pouvoir politique, et auxquelles acquéreurs et architectes doivent se plier (ELEB 1991: 286). À cette architecture réglementaire s'ajoute la complicité d'architectes variés de l'école des Beaux-Arts dans l'adhésion d'une œuvre commune. En soutien à la tradition académique, l'effort législatif entretient l'art de l'homogénéité, sans exiger la duplication d'un seul de ces immeubles. Pour François Loyer (1987: 232), c'est une des forces du projet haussmannien que de «faire oublier l'incohérence des actions successives, la divergence des projets ou celle des typologies pour faire ressortir la ville comme un tout – dont l'extrême diversité des parties ne fait que renforcer la cohérence globale». Cette qualité manifeste répond très directement à l'hypothèse introduite quelques années plus tôt par Giorgio Grassi selon laquelle «l'empreinte individuelle est un attribut que l'architecture réussit à ne pas subir, si on la rapporte pour ainsi dire à un destin commun – la ville – et à un objectif unitaire de clarté». Dès lors, l'habitation n'est plus seulement la matière première constitutive des villes, telle que définie par Vitruve²⁶ (1673: 15), mais se présente comme un véritable matériau de projet, utilisée au service d'une intention urbaine, à savoir la célébration de la ville homogène. En retour, l'homogénéité met elle-même en scène la matière habitée de la ville, plus encore que ne le font ses monuments – fussent-ils interchangeable. La société bourgeoise montante offre à cette initiative le traitement de ses façades, et de son propre appareil. Elle consent pleinement à une telle théâtralité. L'Opéra et son avenue entretiennent, entre figure et fond, une relation de mise en valeur réciproque dans laquelle l'habitation opère doublement. L'expression homogène du logement et son alignement participent à la fois au caractère iconique de l'équipement public, et à la définition de sa propre valeur, diffuse et célébrative. Elle se fait éloge d'une société civile, à partir de sa bourgeoisie. Entre «l'administration» et «les spéculateurs» décrits par César Daly, «les architectes» pourraient porter les conditions matérielles d'un complément d'ordre culturel, indispensable à la compréhension des travaux d'embellissement urbains, d'origines publique et privée. Cette troisième approche, stimulée sur le plan formel par la recherche d'autoreprésentation collective d'une classe sociale en plein essor, correspond à la fabrication d'un commun immatériel conjointement porté et exprimé par le construit. Pour assouvir ses désirs de figurations, la bourgeoisie s'affirmant n'attend pas l'inauguration de l'Opéra de Paris²⁷ en tant que lieu symbolique de toutes les représentations – scéniques et sociales – ni le percement de l'avenue qui lui fait face. Le succès parisien rencontré par le daguerréotype²⁸

Enseignement
Typologie

LA LITHOGRAPHIE DE HONORÉ DAUMIER (1808-1879), DONT LA LÉGENDE INDIQUE «LES BONS BOURGEOIS – POSITION RÉPUTÉE LA PLUS COMMODE POUR AVOIR UN JOLI PORTRAIT AU DAGUERRÉOTYPE» EST PUBLIÉE DANS LE JOURNAL SATIRIQUE *LE CHARIVARI* EN 1847, TOURNANT AU RIDICULE L'ENGOUEMENT BOURGEOIS POUR L'AUTOREPRÉSENTATION. SOURCE: DAUMIER (1847). BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (INV. RÉG. DC 180B).



à la moitié du siècle est déjà hautement significatif de l'appétit bourgeois pour l'autoreprésentation. Vingt ans après le développement de ce procédé révolutionnaire, Charles Baudelaire (1868: 259) en critique l'usage répandu en ces termes: «La société immonde se rua comme un seul Narcisse pour contempler sa triviale image sur le métal.» Pour reprendre ses mots, le projet d'aménagement du Paris haussmannien répond également au besoin éprouvé par la société bourgeoise de contemplation, dans la pierre, de sa propre manifestation.

Le caractère urbain, de plus en plus commun, dépasse les limites de son origine sociale, et finit par offrir à la ville élargie une image renouvelée de ses signes identitaires. C'est le constat que fait François Loyer (1987: 330) lorsqu'il observe que, dès les années 1860 «l'uniformisation franchira même la barrière technique du matériau [...] et l'on trouvera à Ménilmontant des versions pauvres, mais identiques en profil et en gabarit, des grands immeubles bourgeois». L'apogée d'une culture urbaine éminente, collective et homogène, qui puisse dépasser les fragmentations sociales de la ville, fait pourtant face à de violentes critiques à partir de 1880. Comme le note Monique Eleb (1991: 294), les témoignages d'Eugène Viollet-le-Duc et de Charles Garnier sont particulièrement représentatifs d'une nouvelle génération d'architectes condamnant l'uniformité et la monotonie, au profit d'un éclectisme déréglementé. Viollet-le-Duc (1872: 305) regrette l'effacement de l'individu, de son empreinte et de sa personnalité. Garnier (1892: 811) s'attriste des longues perspectives de façades régulières aux ornements identiques, et déplore, lui aussi, la perte de toute physionomie personnelle. Il est surprenant d'observer que les mêmes arguments continuent d'être utilisés par les détracteurs de l'homogénéité architecturale et urbaine, dont l'écueil de référence n'est plus tellement l'architecture du Paris haussmannien mais la vague suivante, associée aux réalisations les plus radicales de la modernité. L'actualité du débat au centre duquel est discutée l'idée même de la ville homogène, à la fin du 19^e siècle, constitue le signe éloquent de son caractère résolument périodique.

Variation

1929 et l'Approbaton Moderne. Liée au second Congrès International d'Architecture Moderne (CIAM), l'année 1929 se présente comme un repère historique et théorique marquant dans la formulation d'une vision architecturale de l'homogénéité, basée sur le logement²⁹. À la suite des expériences prémodernes également marquées par la montée de l'industrialisation, et contrairement à de nombreuses ruptures avec l'académisme, la Déclaration de La Sarraz (1928), puis le concept d'*Existenzminimum* (1929), reconduisent l'homogénéité comme principe urbain valable pour penser la planification du logement. Amplifiée et particularisée, l'homogénéité devient même un point d'appui indispensable au déploiement des préceptes modernes, et à la réalisation de leurs ambitions. Dans la période de l'entre-deux-guerres, elle n'est plus l'expression d'une célébration bourgeoise, mais un puissant vecteur d'émancipation de la classe ouvrière, insufflée par la production de logements conçus et réalisés pour le plus grand nombre. Le second CIAM fixe ainsi pour la ville du 20^e siècle l'ambition d'un progrès unitaire et massif, à la hauteur des avancées de son développement industriel. Selon une ligne idéologique radicalement différente, elle poursuit le projet engagé au siècle précédent d'adaptation du

phénomène architectural à l'évolution machiniste qui définit son temps. Aussi, les mots utilisés par François Loyer (1987: 232) afin de décrire en sujet la transformation de Paris dans la seconde moitié du 19^e siècle trouvent-ils dans l'avant-garde moderne une validité éclatante: «plutôt que de nier la société industrielle (ou même de l'ignorer), elle s'efforce d'en domestiquer la puissance et de la soumettre à une vision culturelle plus globale». L'«obligation de créer, dans tous les domaines, un nouvel état d'équilibre» est avancée en ces termes à La Sarraz et réitérée l'année suivante, par Le Corbusier (STEINMAN 1979: 12, 62). Cette perspective d'unité, que ce dernier considère comme l'objectif principal de chaque révolution, cherche très tôt ses appuis dans le domaine de l'habitation.

Comme le souligne Bernardo Secchi (2005: 39) dans *La ville du vingtième siècle*: «Entre les deux guerres, dans la Neue Frankfurt, à Berlin, dans les pays scandinaves ou en Union Soviétique, le logement est conçu comme la cellule élémentaire de la composition urbaine et sociale.» Sous l'effet croisé des préoccupations hygiénistes et de l'impulsion démocratique, l'individu et l'échelle de son logis occupent progressivement une place centrale dans les préoccupations politiques et urbaines de ces villes et pays du nord de l'Europe. C'est aussi dans ces géographies que l'équilibre entre uniformité et homogénéité est le plus discuté, à partir des réalisations emblématiques de Kay Fisker, Bruno Taut ou Otto Haesler. Dans le débat allemand particulièrement, et en amont de l'introduction des CIAM, Ludwig Hilberseimer (1927: 100) considère explicitement le logement comme matériau privilégié dans la fabrication de la ville³⁰, après l'avoir radicalement mobilisé dans son projet homogène – et sous plusieurs aspects, uniforme – de «Ville Verticale». La figuration qu'il en donne en 1924 est encore marquée par la séparation des fonctions; elle constitue l'un des premiers visages donnés à l'homogénéité moderne. Dans ce projet, les quinze



RÉALISÉE ENTRE 1929 ET 1931, LA SIEDLUNG WESTHAUSEN EST L'UNE DES EXPÉRIENCES MANIFESTES DE ERNST MAY À FRANCFORT (FERDINAND KRAMER AU PREMIER PLAN). SOURCE: PHOTOGRAPHIE PAUL WOLFF, ARCHIVES FERDINAND KRAMER, FRANCFORT.



EN 1924, LE PROJET DE VILLE VERTICALE DE LUDWIG HILBERSEIMER ANTICIPE AVEC RADICALITÉ LES ENJEUX ARCHITECTURAUX QUI SERONT DISCUTÉS LORS DES PREMIERS CIAM. SOURCE: HILBERSEIMER (1927).

plus hauts étages accueillent les logements, sur un socle de cinq étages dédié au commerce et au travail. Le niveau qui sépare ces fonctions installe un rapport de dualité qui laisse s'exprimer, de part et d'autre, le plus haut niveau d'homogénéité³¹. Les apports de sa *Groszstadt Architektur* ont pour précédent la proposition effrontée³² de Le Corbusier au Salon d'Automne de 1922 pour une «Ville contemporaine de trois millions d'habitants». L'esquisse alors présentée n'excède pas tant la régularité de la ville natale de son auteur³³, ni celle du Plan Cerdà ou des villes de fondations que l'histoire peut compter (MALVERTI et PINON 1997), mais radicalise sa constitution typologique à la répétition de ses architectures. Elle prévoit en son centre la réalisation de vingt-quatre immeubles cruciformes, dont les soixante étages abritent indifféremment bureaux et appartements. L'indifférenciation programmatique reste néanmoins partielle, puisqu'elle implique 400 000 de ses habitants dans une géographie limitée au cœur du dispositif, étroitement liée à l'intensité des modes de communication³⁴. Les 2 600 000 habitants qui restent sont répartis dans des formes architecturales spécifiquement liées à l'habitation et tout aussi novatrices: lotissements à redents ou immeubles villas (BOESIGER et STONOROV 1929: 38). À ce stade de l'étude, la morphologie urbaine rompt avec les déclinaisons architecturales qui caractérisent les villes même les plus régulières du siècle précédent. À l'homogénéité constitutive par agrégats normés, l'unité de conception oppose une uniformité d'auteur³⁵. La Ville contemporaine appuie ses arguments et ses oppositions sur l'expérience, les données et les maux des «grandes villes» qui la précèdent. La ville de Paris constitue le terrain prioritaire d'une mise en pratique de ses principes à partir de 1925³⁶, dans la tradition explicitée de l'interventionnisme haussmannien, et au regard de l'accroissement rapide de la population parisienne depuis l'année 1880³⁷ (BOESIGER et STONOROV 1929: 35). L'analyse technique et la synthèse architecturale que Le Corbusier (1925: 277) amorce en 1922 annoncent l'esquisse du Plan Voisin, sous la devise «Paris attend de l'époque: le sauvetage de sa vie menacée, la sauvegarde de son beau passé, la manifestation magnifique et puissante de l'esprit du 20^e siècle.» L'homogénéité urbaine réitère avec l'avant-garde moderne un caractère résolument affirmatif. En cette même année 1925, l'affirmation moderne de la ville homogène trouve une réalité tout autre dans l'expérience pragmatique du «Nouveau Francfort» (*Neues Frankfurt*) en Allemagne, dont la démonstration est prioritairement portée sur la question de l'habitation (GRASSI 1983: 113). La projection architecturale ne se manifeste pas à l'état de vision, elle prend une forme immédiate et construite, face à la sévère pénurie de logements qui affecte l'époque. Sous la direction de l'architecte et urbaniste Ernst May³⁸, la réalisation de 12 000 logements en à peine cinq ans et dans des conditions économiques adverses représente un véritable tour de force politique, mais également un défi architectural. L'extension de Francfort devient alors le laboratoire à ciel ouvert de la manifestation d'un langage, du logement pour les masses, décliné à l'échelle de toute une ville. Son dispositif privilégié est en continuité avec ce que la culture urbaine européenne répète depuis des siècles: la mitoyenneté. Plus particulièrement, la maison mitoyenne, répétée en rangées – en allemand la *Reihenhaus*, ou ce que la tradition anglaise appelle aussi la *Terraced house* – est l'élément premier de la composition urbaine. Dans son

interprétation rationaliste – le *Zeilenbau* – les alignements et orientations des logements sont d'autant plus stricts (HENDERSON 2013: 397-440), et reconduisent une homogénéité urbaine, expressivement décuplée. La répétition n'est pas simplement subie; elle constitue l'objet d'une approche plastique, qu'il illustre abondamment la richesse géométrique mobilisée à Bruchfeldstraße.

L'homogénéité apparaît comme thème, comme motif d'architectures. Elle est assez tenue pour être support unitaire d'expression, mais ne se réduit pas à la répétition. Le principe de *Mischbebauung*, particulièrement mobilisé à Römerstadt³⁹ et tel que Ludwig Hilberseimer le traite en 1930 dans son projet éponyme, offre une alternative architecturale à la mixité par variation, dans la définition d'un profil structurant, ensuite étiré. La mixité est fixée en coupe, dans une répartition transversale; l'homogénéité est produite dans son développement en plan, par déploiement horizontal. À une échelle plus large, le *Trabantenprinzip* est un autre principe promoteur d'une nouvelle homogénéité francfortoise. Il correspond à la conception de quartiers-satellites, dont l'indépendance relative les réfère au même centre de gravité: la ville ancienne. Une constellation d'entités savamment corrélées: telle est la nature du Nouveau Francfort. L'unité d'intervention du projet politique et urbain est la *Siedlung*: colonie en périphérie du centre-ville principalement constituée de logements, équipements et services associés. Chacune de ces entités assume un calendrier, un chantier et une identité propre, adaptés à leurs situations spécifiques. La composition urbaine n'est pas strictement théorique, appliquée au regard d'une doctrine: elle est dessinée au gré des géométries qui la renseignent, dans une démarche plurielle de projets. Les courbes de la *Siedlung Römerstadt*, face aux sinuosités de la Nidda, assument une particularité géographique que ne partage pas le développement régulier de Westhausen⁴⁰. À l'appui d'un intérêt général pour le principe de jardin autosuffisant (MIGGE 1919), l'importance et la nature des espaces ouverts varient d'une situation urbaine à l'autre; les gabarits avec. La déclinaison des conditions morphologiques, fortement liée au soin d'implantation des unités déployées, produit – à l'échelle de Francfort – les conditions d'une homogénéité échelonnée, dont l'unité est renvoyée à l'exigence d'une conception globale. Entraîné par l'édification urgente de logements, et suivi par d'autres municipalités allemandes, le «Nouveau Francfort» mobilise dans



LA SIEDLUNG RÖMERSTADT À FRANCFORT EN 1928, ERNST MAY ARCHITECTE. SOURCE: THE COLLECTION OF FOSTIN COTCHEN.

Altérité

LA SIEDLUNG WESTHAUSEN À FRANCFORT EN 1931, ERNST MAY ARCHITECTE. SOURCE: THE COLLECTION OF FOSTIN COTCHEN.





LA SIEDLUNG BRUCHFELD-STRASSE À FRANCFORT DEPUIS LA RUE, EN 1928, ERNST MAY ARCHITECTE. SOURCE: THE COLLECTION OF FOSTIN COTCHEN.

le sillon de l'habitation politiques, architectes, artistes, designers, techniciens ou encore économistes, dans un mouvement de réforme sociale impliquant tous les niveaux de la société, vers l'établissement d'un renouveau des arts, des modes de vies et des pratiques agricoles: à partir et autour du logement.

C'est l'une des spécificités de la culture européenne que de négocier l'émergence d'une modernité architecturale à l'appui d'un appareil politique porteur, mais non directif. L'élargissement du mouvement moderne en dehors de l'Europe, et surtout tel qu'il est envisagé aux États-Unis, ne contient pas la même dimension sociale. S'adossant sur d'autres ressorts, économiques et politiques, il est le représentant construit d'une communauté de marché, d'une entente diplomatique, d'une élévation symbolique: un commun partagé qui détourne ses racines d'une attention initialement populaire, pour cultiver en priorité la célébration de la représentativité et de ses institutions. Du côté de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, l'utilitarisme déclaré du mouvement constructiviste se fait relais de la doctrine communiste, avec l'idée puissante qu'une nouvelle génération de pensées pourrait guérir les maux des individus et de la société (LEVINE 2018: 16). L'architecture est sollicitée comme vecteur d'application de l'interventionnisme d'État et comme outil d'expression de visions prioritairement politiques, couvrant sans grandes distinctions toutes les échelles de représentation. De l'habitat populaire à la monumentalisation de l'administration, les registres architecturaux du communisme se déclinent dans un recours dogmatique à l'homogénéité. Concordant d'abord avec l'épure qui caractérise l'avant-garde européenne, l'identité du parti prend en 1930 un tournant radical sous l'influence stalinienne (BECK 2004: 26). Critique de l'intellectualisme urbain, le régime endurci renvoie sa culture paysanne à des repères traditionnels. La bureaucratie nouvelle oriente l'affirmation communiste vers l'expression d'une autre homogénéité, empruntée au classicisme. Pour Andreï Ikonnikov (1990: 189):

[...] l'ascétisme symbolique et la froide rationalité des formes des années 1920 étaient perçus comme déplacés durant la décennie suivante, parce que les goûts du public avaient changé. Et, dans le même temps, la monumentalité impressionnante des diverses versions du néoclassicisme semblait refléter les immenses succès économiques et culturels du pays. En contraste avec l'austérité lapidaire des formes techniques, les formes traditionnelles semblaient refléter la croyance optimiste en l'omnipotence de l'homme.

La réalisation par Moïsseï Ginzbourg des appartements Gosstrakh ou du Narkomfin⁴¹ coïncide encore avec les ambitions formelles portées à Frankfort, que le projet de Boris Iofan pour le Palais des Soviets réfute catégoriquement deux ans plus tard. Avant que ces glissements n'orientent les arts vers le repli du conservatisme, l'imbrication étroite de l'engagement architectural au militantisme politique représente un signal d'attraction pour une partie des architectes européens dont le regard est prioritairement tourné vers l'Est. Le potentiel d'une telle fusion et les promesses d'une application intensive des préceptes socialistes amènent Ernst May et sa «brigade» à rejoindre l'URSS à partir de 1930⁴² vers un rendez-vous manqué; laissant derrière eux certaines façades rouge vif de Römerstadt bientôt atténuées en rose. Cet exil aux couleurs politiques donne un éclairage supplémentaire à la teneur du Congrès International d'Architecture Moderne réuni un an plus tôt à Francfort, sous la présidence de May lui-même. À l'appui de la multiplication des politiques publiques en faveur du logement⁴³, le second rendez-vous des CIAM interpelle le paysage intellectuel de l'époque sur les conditions d'habitation les plus répandues. Son impact sensibilise plus largement la profession à la question de l'architecture de masse; problématique largement reprise par la suite et dans le reste de l'Europe⁴⁴. La concordance entre le jour de l'ouverture du congrès, jeudi 24 octobre 1929, et le krach boursier à New York, aussi connu sous le nom de «Black Thursday», dessine aussi la spécificité du contexte dans lequel se discutent les avancées architecturales de l'époque: sur fond de restrictions économiques, et en particulier pour les classes populaires, les plus exposées aux pertes d'emplois et à la hausse des loyers. Le dévouement avec lequel nombre d'architectes entendent contribuer à l'avènement d'un renouveau architectural d'envergure sociétal doit alors œuvrer au moyen de dispositifs non seulement rationnels, mais aussi économes⁴⁵. La répétition en est un, et l'homogénéité qui en découle constitue son pendant expressif; ou la recherche de sublime dans la reconnaissance et le soin d'un caractère urbain, et dans le partage d'une condition d'habiter. À même valeur de bien commun, s'expose de cette manière la délicatesse accordée aux qualités domestiques de l'unité répétée.



LA SIEDLUNG BRUCHFELDSTRASSE À FRANCFORT DEPUIS LA TERRASSE, EN 1928, ERNST MAY ARCHITECTE. SOURCE: PHOTOGRAPHIE PAUL WOLFF (1929), *DAS NEUE FRANKFURT*, INSTITUT D'HISTOIRE URBAINE DE FRANCFORT.

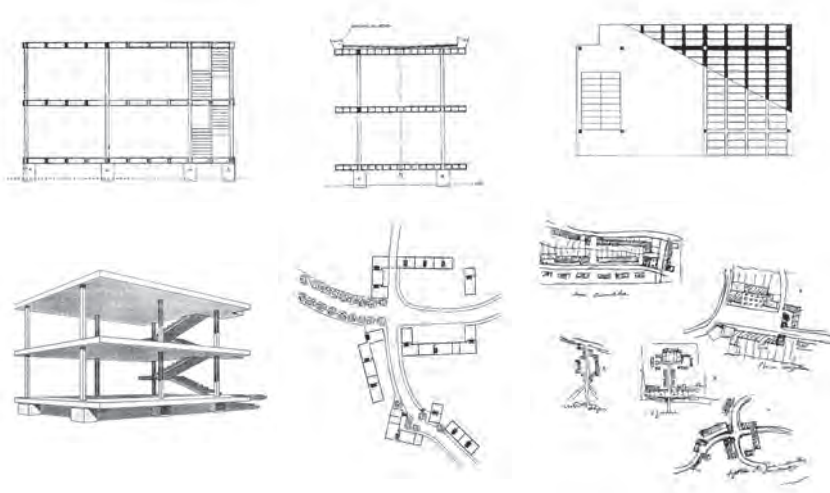


CUISINE TYPE DE LA SIEDLUNG BLUMLÄRGER FELD, EN 1930, OTTO HAESLER ARCHITECTE. ARCHIVES DE LA VILLE DE CELLE (STADTACE), F 02, NR.1224.

L'économie et le grand nombre ne sont pas l'entrée unique par laquelle la modernité établit ses fondations et renouvelle les principes de la ville homogène. Le Salon d'Automne de 1929 à Paris donne l'occasion à l'avant-garde d'exposer les ambitions formelles de la standardisation, suivant un cheminement profondément distinct. Quelques jours à peine après la fin du Congrès sur les conditions minimales de l'habitation à Francfort⁴⁶, Charlotte Perriand, Le Corbusier⁴⁷ et Pierre Jeanneret consacrent leur espace de représentation à la question de l'ameublement, dont les dimensions démonstratives sont prioritairement appliquées à l'appartement bourgeois. L'agencement intitulé «Un équipement intérieur d'une habitation», vraisemblablement adressé aux classes aisées, se détourne de la valeur générique et quelconque à laquelle il aspire. Le drap de lit recouvert de fourrures suffit à contrarier l'ambition démocratique des standards présentés. Les «casiers standards», somptueusement réalisés par la société Thonet Frères pour le stand de 1929 (RÜEGG 2019: 62), incarnent dans une réalité distanciée la série et le taylorisme auquel Le Corbusier et Pierre Jeanneret font référence dans leur intervention à Francfort. Le contexte parisien de leur exposition ne correspond résolument pas aux ambitions de grande envergure portées par la section «Standardisation» en programme du premier CIAM, d'une substitution de l'encombrement du mobilier de l'époque (STEINMANN 1979: 19). Le Corbusier lui-même n'élude pas ce double registre; il prévoit au contraire de réitérer l'argumentaire architectural et à échelle réelle de cette «série luxe» dans son équivalent abordable: la «série ouvrière». Envisagée dans le cadre d'une exposition dédiée à l'application de la loi Loucher et relative à la subvention du logement par l'État, cette seconde démonstration attenante à la première n'est finalement jamais réalisée (RÜEGG 2019: 61). L'accueil des habitants dans la Cité Frugès à Pessac, la même année⁴⁸, offre à Le Corbusier l'occasion de vérifier, plus directement et dans la pratique, ses hypothèses de construction bon marché – une fois encore, expérimentées dans le cadre privilégié d'une commande laboratoire⁴⁹. Quinze ans après l'intuition «Dom-ino», et en relation étroite avec la loi Loucher, l'année 1929 représente aussi un virage plus concret dans l'aboutissement de ses principes constructifs standardisés (BOESIGER et STONOROV 1929: 23). Dès 1914, et en prévision des efforts de reconstruction après-guerre, Le Corbusier et Pierre Jeanneret posent les bases d'une homogénéité avant tout constructive. Contrairement au caractère couramment répétitif voire mécanique des opérations de reconstruction et d'urgence⁵⁰, l'application de leur ossature structurelle anticipe des agencements urbains aussi variés que des parties de dominos. En s'éloignant du caractère profondément homogène du standard, et de sa nature même d'élément répété, la déclinaison qu'il permet offre toutes les garanties d'une grande diversité urbaine. La répartition du chantier entre standards – ossature, planchers, escaliers, portes et fenêtres d'un côté, mobilier de l'autre – et finitions opportunes – utilisation de restes d'incendie ou de ruines de guerre – accentue la diversité du paysage urbain, tout en structurant sa cohérence (BOESIGER et STONOROV 1929: 24):

En un mot, on imaginait les sinistrés établissant de leur propre initiative six, douze ou dix-huit dés de fondation mis à niveau parfait et commandant à la Société d'entreprises, une, deux ou trois ossatures dominos; commandant, d'autre part, à la Société-sœur, les divers articles nécessaires à l'équipement de la maison, puis, avec des moyens de fortune et avec leurs propres

 Neutralité



L'OSSATURE STANDARD DOM-INO POUR EXÉCUTION EN SÉRIE, EXPÉRIMENTÉE ENTRE 1914 ET 1929 ET ENVISAGÉE POUR SES CAPACITÉS DE DÉCLINAISON. PRINCIPE CONSTRUCTIF. IMPLANTATIONS POSSIBLES SELON DIFFÉRENTS LOTISSEMENTS. © F.L.C. / 2021, ProLitteris, ZÜRICH.

forces manuelles, les sinistrés montaient eux-mêmes leur maison. Il ne restait aucune inquiétude technique; il n'y avait besoin d'aucun spécialiste; chacun pouvait monter sa propre maison à son gré. [BOESIGER et STONOROV 1929: 26]

La diversité produite par la prise en compte des choix individuels est aussi anticipée dans le projet de «maison standardisée» qui inspire la conception de Pessac: «La construction rationnelle par cubes ne détruit pas l'initiative de chacun. Il n'y a qu'à en jouer suivant ses goûts.» [BOESIGER et STONOROV 1929: 69] Un tel positionnement trouve un écho extrêmement puissant dans l'actualité du débat sur l'implication des habitants dans les processus de définition de leur habitat⁵¹. Il nuance assurément la critique d'autorité souvent portée à l'architecture moderne, et plus particulièrement à la figure de Le Corbusier; lequel ne manque pas de rappeler l'implication du rôle, ici très calibré, de l'architecte: «Malgré l'individualisme de ces initiatives, le procédé technique lui-même apportait aux villages qui seraient ainsi construits, des certitudes architecturales.» [BOESIGER et STONOROV 1929: 26] Dans ses ambitions initiales, l'ossature «Dom-ino» n'est pas porteuse de l'homogénéité urbaine qu'elle inspirera, malgré elle, dans la production des visages les plus monotones de la ville moderne. Ses principes architecturaux représentent néanmoins un point de référence pour l'évolution des coutumes bâties les plus récentes, et plus immédiatement dans la première décennie de la production de ses initiateurs. La nature philanthropique, et majoritairement bourgeoise des premières réalisations de Le Corbusier (pour beaucoup des villas) n'empêche pas l'architecte de contribuer à l'avènement d'une architecture dont l'homogénéité atténue l'examen des disparités sociales; l'énonciation de ses cinq points d'une architecture nouvelle portant l'ambition d'une valeur générale.

Sous influence du mouvement *De Stijl*, la réduction du langage architectural à l'élémentarité géométrique modifie ses propriétés ségrégatives. L'homogénéité architecturale produite par l'avant-garde transgresse les hiérarchies sociales, dont le logement est à la fois le support et l'un des principaux vecteurs d'expression. Les

Horizontalité
Autorité

A1



A2



A3



A4



A5



B1



B2



B3



B4



B5



C1



C2



C3



C4



C5



D1



D2



D3



D4



D5



E1



E2



E3



E4



E5



F1



F2



F3



F4



F5



EXTRAITS DU KATALOG PRÉSENTÉ
 PAR BRIGITTE FRANZEN, PETER
 SCHMITT, SABINE LAMPL
 ET GERHARD KABIERSKÉ,
 EN ANNEXE DE NEUES BAUEN
 DER 20^e JAHRE, GROPIUS,
 HAESLER, SCHWITTERS UND
 DIE DAMMERSTOCKSIEDLUNG
 IN KARLSRUHE 1929 (1997).

<p>A1</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 473 (1.28)</p>	<p>A2</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 467 (3.18)</p>	<p>A3</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 501 (6.7)</p>	<p>A4</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 492 (7.7)</p>	<p>A5</p> <p>Atelier Bauer, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 438 (9.19)</p>
<p>B1</p> <p>Atelier Bauer, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 421 (10.17)</p>	<p>B2</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 474 (1.29)</p>	<p>B3</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 513 (3.40)</p>	<p>B4</p> <p>Atelier Bauer, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBSXIVE 431 (6.8)</p>	<p>B5</p> <p>Atelier Bauer, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 423 (8.6)</p>
<p>C1</p> <p>Atelier Bauer, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 443 (9.20)</p>	<p>C2</p> <p>Atelier Bauer, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 429 (10.18)</p>	<p>C3</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 478 (1.30)</p>	<p>C4</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 490 (6.9)</p>	<p>C5</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 499 (7.5)</p>
<p>D1</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 485 (8.7)</p>	<p>D2</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 496 (12.8)</p>	<p>D3</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 482 (2.35)</p>	<p>D4</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 483 (10.7)</p>	<p>D5</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 489 (6.17)</p>
<p>E1</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 509 (9.6)</p>	<p>E2</p> <p>Atelier Bauer, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 416 (10.8)</p>	<p>E3</p> <p>Atelier Bauer, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 440 (11.3)</p>	<p>E4</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 484 (2.37)</p>	<p>E5</p> <p>Atelier Bauer, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 434 (5.9)</p>
<p>F1</p> <p>Atelier Bauer, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 425 (6.18)</p>	<p>F2</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 508 (9.8)</p>	<p>F3</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 279 (12.7)</p>	<p>F4</p> <p>Adolf K. Fr. Supper, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 505 (10.16)</p>	<p>F5</p> <p>Atelier Bauer, 1929 Archives de la ville de Carlsruhe 8/PBS XIVE 441 (6.6)</p>



L'OUVRAGE NEUES BAUEN DER 20^e JAHRE, GROPIUS, HAESLER, SCHWITTERS UND DIE DAMMERSTOCKSIEDLUNG IN KARLSRUHE 1929 PRÉSENTE UNE VISION RENSEIGNÉE DE L'IMPACT DES AVANT-GARDES ALLEMANDES SUR L'URBANISME MODERNE. SOURCE: FRANZEN (1997).

principes spatiaux et le langage mobilisés dans le logement ouvrier sont, pour la première fois, peu différents de ce qui dessine le logement bourgeois⁵². Il y a de ce point de vue une rupture avec les années 70 du siècle précédent, qui voyaient les différenciations sociales encore profondément inscrites dans les caractéristiques architecturales (DEBARRE-BLANCHARD, PERROT et ELEB 1989: 104). L'absence d'ornements en façade, de lambris ou de stucs dans les intérieurs, ne permet plus d'expliquer aussi fortement ces distinctions de classes. Les critères de démarcation sont autres, prioritairement dimensionnels, et autrement plus nuancés. Dans une disposition tout aussi favorable à l'homogénéité, les conclusions des deux premiers Congrès Internationaux d'Architecture Moderne considèrent le logement comme le laboratoire d'innovations déclinables à d'autres utilités (STEINMANN 1979: 17). L'architecture résidentielle apparaît comme l'origine d'une homogénéité qui dépasse le critère fonctionnel. Fondamentalement, les éléments de conception avec lesquels travaillent les architectes associés aux congrès ne varient que peu entre le projet d'une école et celui d'un immeuble d'habitation. Là encore, l'enjeu est principalement dimensionnel, et directement lié aux aspects fonctionnels. Le caractère symbolique de l'équipement ne trouve pas dans l'architecture véhiculée par le second CIAM les mêmes vecteurs d'expression que propose le panel stylistique, dont la modernité formule la critique. Les possibilités de transferts et de variations conduisent à des attitudes plus souples, sous couvert d'une continuité aussi bien formelle que technique. Les différences de matériaux se réduisent et les chantiers se ressemblent. À partir du logement, le second CIAM met en acte à Francfort la proposition constructive de l'architecture rationaliste, reconnaissable par la radicalité de l'ossature libératrice, et la force d'évocation de l'enduit uniforme. À défaut d'entretenir un rapport de continuité avec la ville existante (MUMFORD 2000: 29-30), l'*Existenzminimum* impose les nouveaux standards de sa propre homogénéité. Une homogénéité qui surpasse l'échelle locale pour trouver écho dans l'émergence nationale et européenne⁵³ d'une nouvelle objectivité, voire d'un style international.

Ordinaire

[À GAUCHE] LA CUISINE DE FRANCFORT, MARGARETE SCHÜTTE LIHOTZKY ARCHITECTE (1929).

[À DROITE] SALLE D'ÉDUCATION À LA CUISINE, ÉCOLE PRIMAIRE À CELLE, OTTO HAESLER ARCHITECTE, 1929. SOURCE: HAESLER (1957).

L'homogénéité contenue dans l'*Existenzminimum* n'est pas dénuée d'autorité. Dans ses dimensions démonstratives, le CIAM de 1929 incarne l'affirmation d'une direction claire, dans laquelle un groupe d'architectes, non pas unitaire mais unifié, propose d'engager la production architecturale. Le ton de ses synthèses programmatiques et constructives est principalement prescriptif. Son répertoire typologique est tout aussi normatif. L'exposition associée intitulée «L'habitation minimum»⁵⁴ ne

fait pas simplement le rapport descriptif de réalisations récentes. Elle présente l'association, inédite dans sa radicalité, de logements à des plans types, en tant qu'unités extraites, répétées et déclinées à l'intérieur d'ensembles homogènes (INTERNATIONAL KONGRESSE FÜR NEUES BAUEN 1930). La similitude de leurs caractéristiques propres est directement liée à la volonté d'aborder le



logement de manière profondément interventionniste, dans une recherche détaillée d'optimisation économique comme de façonnement moral. Tel que présenté par Victor Bourgeois (STEINMANN 1979: 34), le programme de la maison minimum indique un niveau d'anticipation inégalé dans l'histoire de l'architecture en matière d'habitat; allant jusqu'à dissuader l'accrochage aux murs de tableaux et photos – au prétexte qu'ils prennent la poussière et empêchent le repos – ou considérer les vieux objets et le grenier comme sources d'un désordre malsain (STEINMANN 1979: 54-55). L'optimisation de l'unité d'habitation minimum ne se limite pas à l'efficacité de ses aspects constructifs. Elle envahit l'ensemble des aspects du logement, non sans autorité, et jusqu'à ses retranchements les plus intimes. La cuisine n'est pas épargnée, elle devient même à Francfort le symbole d'une convergence entre l'optimisation de l'espace et celle des pratiques. Elle est aussi associée à la diffusion pédagogique de l'habiter, à laquelle les conclusions du second CIAM accordent une importance majeure; la modernité s'exprimant par ses formes, et par son éducation. Sous couvert d'une adaptation de l'architecture aux perturbations causées par le machinisme, l'engouement moderne fait couramment preuve de zèle dans l'accélération et la diffusion de ses conséquences dans l'habitat; le progrès, en tant que maître mot, justifiant toutes distanciations, opportunes et prescriptives, avec le passé.



LA SIEDLUNG BLUMLÄGER FELD, RÉALISÉE EN 1930 À CELLE (ALLEMAGNE) PAR OTTO HAESLER, EST PHOTOGRAPHIÉE À LA FIN DES ANNÉES 1970 PAR MICHAEL WAGNER. SOURCE: PHOTOGRAPHIE MICHAEL WAGNER, ARCHIVES DE LA VILLE DE CELLE (STADT.A.CE).

Principalement dédié à l'affirmation des ruptures entreprises par la modernité, le second CIAM – comme le premier – reste très discret sur les continuités qu'il engage, en creux, dans le siècle suivant⁵⁵. Opérer certaines trajectoires analogiques jusqu'au terrain trop souvent écarté de la production vernaculaire s'avère pourtant utile pour dégager de nouvelles hypothèses, sur les origines et le devenir de l'homogénéité moderne. En premier lieu, la cellule d'habitation de l'*Existenzminimum* dédie la faible variation de son cadre spatial à une unité familiale traditionnelle; dans une trajectoire qui n'est pas si différente de l'habitat vernaculaire. Si l'échelle du bâtiment collectif est déjà largement abordée au Congrès de Francfort, la maison pour une famille reste une unité de référence incontournable. Une part importante du répertoire ne remet pas en cause la reconnaissance formelle de l'unité sociale élémentaire dans sa perception urbaine, qui est peut-être l'un des principaux signes distinctifs de l'habitat vernaculaire. Le programme décrit par Victor Bourgeois (STEINMANN 1979: 55) s'attelle même à amplifier cette perception par la présence de jardins privatifs associés à l'habitation. Leur utilisation partielle pour l'agriculture domestique rappelle une relation traditionnellement rurale du logis à son entour; adaptée ici à l'urbanité moderne. Au cœur de Römerstadt, certains espaces ouverts et accessibles à tous peuvent aussi être considérés comme la réinterprétation des communaux traditionnels. Kenneth Frampton (1980: 137) introduit cette possibilité en rattachant les cités ouvrières de May au modèle du village traditionnel: le *Anger*. De telles analogies, entre les préoccupations d'architectes engagés dans la recherche des nouvelles formes du logement et l'examen attentif des qualités

 Habitation

Communaux



LE VILLAGE TRADITIONNEL
DE BRONTALLO (SUISSE).
SOURCE: ROSSI, CONSOLASCIO
ET BOSSHARD (1979: 665).

 **Brique commune**
Autorité

préexistantes de l'habitat populaire, invitent autant à tempérer l'appréhension strictement mécanique de l'urbanisme moderne naissant qu'à souligner le caractère déjà systématique des constructions traditionnelles. L'habitat vernaculaire est déjà en lui-même expression d'une forme de standards, que *La costruzione del territorio del cantone Ticino* (ROSSI, CONSOLASCIO et BOSSHARD 1979) décrit de façon manifeste dans ses déclinaisons typologiques.

Il est particulièrement parlant de relever ici la correspondance entre la dimension des habitations à Brontallo et la dimension des troncs utilisés dans la construction locale. Dans un tel cas, l'homogénéité est le produit d'une nécessité, et ses critères sont définis progressivement sur le temps long de l'accumulation et de la transmission des habitudes. Le caractère normatif de l'habitat vernaculaire vient du bas: il vient du temps long. Il oppose aux besoins universels les contraintes et les disponibilités de ses spécificités locales, par la transmission de ses savoirs. Inversement, l'*Existenzminimum* se pose en ordonnance *top-down* et relativement soudaine d'une optimisation savante. Comparé à l'habitat vernaculaire, il élargit radicalement l'aire géographique de ses modes opératoires, renvoyés à l'échelle de l'industrialisation et selon une tout autre mobilité et répartition des connaissances. En revanche, et malgré ces différences majeures, les inventaires typologiques demeurent comparables entre les deux contextes. L'effort de représentation homogène des types de l'*Existenzminimum* permet d'en apprécier les variations, avec une intensité semblable à celle des dessins réalisés par Aldo Rossi et son équipe pédagogique de l'ETH Zurich (ROSSI, CONSOLASCIO et BOSSHARD 1979) pour l'étude du territoire tessinois. L'*Existenzminimum* confirme la capacité préexistante de l'architecture du logement de pouvoir absorber un nombre important de variations sans compromettre l'expression de continuité. Plus que des circonstances locales elles-mêmes, les variations résultent de la sensibilité des auteurs, de leur capacité à adapter la forme des modèles aux résistances et aux spécificités locales. L'appropriation savante d'un

LE CHANTIER DE LA SIEDLUNG
BLUMLÄGER FELD À CELLE
EN 1930, OTTO HAESLER
ARCHITECTE [À GAUCHE].
UNE HABITATION VERNACULAIRE
CONSTRUITE EN PIERRES,
À CORIPPO, EN SUISSE
[À DROITE]. SOURCES: ARCHIVES
DE LA VILLE DE CELLE
(STADTACE), F 02, NR. 1436;
ROSSI, CONSOLASCIO
ET BOSSHARD (1979: 681).



tel thème introduit la typologie comme l'art subtil de la déclinaison, et positionne le principe de la ville homogène en tant qu'espace d'invention architecturale. Aussitôt qu'est mise en action la reconduction dans la modernité du principe d'homogénéité, se pose la question de son intensité, de ses déclinaisons – industrielles et/ou architecturales – et de son autorialité. La scission que décrit Jacques Gubler [1988: 152-155] comme La Sarraz introduit en 1928 des incertitudes cruciales dans la définition moderne de la ville homogène. Malgré l'insistance avec laquelle Le Corbusier essaie d'instituer le principe de standardisation dans le premier programme du CIAM suisse, ses confrères réservés «jugent inopportun de codifier la grammaire plastique de l'architecture nouvelle, de conférer valeur universelle à des dispositifs particuliers dont la mise en œuvre procède davantage du langage individuel de l'architecte que d'une stricte nécessité technique» (GUBLER 1988: 154-155). L'inventivité architecturale est dès lors observée à la lumière d'une homogénéité menaçante. Et la menace est double. D'un côté la standardisation excessive de la construction reviendrait à «tuer l'architecture dans l'œuf», selon les précautions formulées par Le Corbusier lui-même (STEINMANN 1979: 18). De l'autre, l'excès d'autorité du modèle architectural apparaît, dès 1929, comme possible revers d'une intention initialement louable.

1979 et le traumatisme des masses. La trajectoire de l'homogénéité «progressiste» – entreprise avec *l'Existenzminimum* – atteint son seuil critique en France dans la figure controversée du grand ensemble; dont le désaveu ne fait que confirmer et reconduire la difficulté exprimée quelque cinquante ans plus tôt par Ludwig Hilberseimer [1927: 95]: «Le problème fondamental de l'architecture est la configuration spatiale de la masse.» Les efforts mobilisés par l'architecture du second après-guerre, alors confrontée à l'urgence du logement pour le plus grand nombre, continuent d'entretenir le traumatisme d'une grande partie de la culture urbaine populaire. La défiance à l'égard du formalisme social – produit simultanément ou consécutif de l'interventionnisme public et de l'économie capitaliste – s'exprime d'abord dans l'expression d'une contre-culture renforçant sa visibilité à partir des années 1960. En parallèle, une relecture critique du mouvement moderne se développe dans la culture architecturale elle-même, dès le tournant *Team Ten* au sein du dixième CIAM avec le retour du thème de la communauté (MUMFORD 2000). L'état des lieux est aussi mené par le débat italien autour des racines historiques de la ville (AURELI 2013: 12) et à partir de l'analyse de Jane Jacobs [1961] aux États-Unis, dont l'ouvrage de référence constitue encore aujourd'hui l'un des plaidoyers les plus argumentés de la diversité urbaine. Le traumatisme des grands ensembles gagne ensuite l'opinion publique: celle des masses à qui l'homogénéité urbaine de la modernité était censée s'adresser. La difficulté à identifier son propre logement au sein des bâtiments est associée à l'image d'un égalitarisme administratif oppressant, condamnant leurs habitants à l'anonymat. La perception d'une répétition mécanique des formes construites est amplifiée par une homogénéité d'ordre programmatique, introduite par le *zoning*. Initialement pensée comme outil mélioratif

LA DYSTOPIE *SOFT-CITY* IMAGINÉE PAR HARITON PUSHWAGNER ENTRE 1969 ET 1975 EST UNE CRITIQUE ACERBE DE L'UNIFORMITÉ MODERNE, PARTICULIÈREMENT EXPLICITE SUR SES ASPECTS ARCHITECTURAUX. SOURCE: PUSHWAGNER (2017).





SOFT-CITY EST L'UNE DES
REPRÉSENTATIONS LES PLUS
MARQUANTES D'UN EXCÈS
D'HOMOGENÉITÉ URBAINE.
SOURCE: PUSHWAGNER (2017).

de planification, la mono-fonctionnalité est dans l'expérience mise en échec par la réalité sociale et économique de ces ensembles. Henri Lefebvre (1970: 187) résume ainsi en 1967 l'ambivalence du progrès qu'ils incarnent:

Les nouveaux ensembles ont été appréciés de façons très diverses, tantôt avec une exaltation un peu forcée, tantôt avec la plus dure sévérité. Sans citer ici les sources, rappelons que pour leurs apologistes, les grands ensembles urbains représentent déjà les «cités-radieuses». Ils préfigurent l'avenir dans la société de consommation et de loisirs où les travaux s'accomplissent automatiquement, où les machines remplaceront complètement les hommes, où la technicité se soumettra d'elle-même à l'humain. Pour d'autres, les nouveaux ensembles traduisent au contraire le fait que la société technobureaucratique commence à modeler son décor. Elle traduit dans l'espace un principe fondamental d'aliénation et de contrainte.

🔗 Répétition

À la critique populaire d'une aliénation de l'individualité, s'ajoute celle de la monotonie urbaine; la voie rationaliste du chemin de grue n'admettant pas les mêmes accidents pittoresques que ceux générés dans la ville traditionnelle, même unitaire. Poussée par excès rationaliste à la limite de son champ sémantique, l'«homogénéité» bascule vers l'«uniformité». L'amalgame est si puissant qu'il persiste aujourd'hui. Il prend symboliquement corps dans les objets construits imprégnés de connotations négatives, mais aussi dans les principes architecturaux qui les ont déterminés. Réduite à l'idée d'uniformité et de répétition, l'homogénéité est mise en faillite, en bouc émissaire de la modernité.

La livraison des Hautes-Formes à Paris en 1979 marque un tournant important dans la perception de la ville homogène. «Après deux décennies de cynisme et de brutalité fonctionnaliste», Monique Eleb et Jean-Louis Cohen (2000: 159) considèrent cet ensemble de 210 logements sociaux comme le point final de l'épisode des grands ensembles. L'engouement qu'il suscite – au-delà du débat parisien – est la marque d'un large repli de la production architecturale sur le terrain de la ville traditionnelle, dans son échelle contenue et sa nature diversifiée. L'ensemble imaginé par Giorgia Benamo et Christian de Portzamparc a la particularité de chercher à redéfinir son propre espace urbain, dans un rapport étroit avec la ville dense (FRENCH 2008: 68). Il défie l'orthogonalité, abandonne la symétrie et opte pour la multitude: «chaque appartement dispose d'un plan particulier (cent variantes sont proposées pour dix-huit types de logements), lié à sa position dans l'immeuble, ses orientations, ses vues» (ELEB et COHEN 2000: 159). Les outils typologiques mis en place par les avant-gardes modernes pour entretenir une variété tenue ne suffisent plus à satisfaire l'exigence populaire et politique de variations. La même année 1979, le Quartier de l'horloge simule au cœur de Paris le découpage d'un parcellaire préalablement révoqué. Son architecte, Jean-Claude Bernard, imagine retrouver «les variations du hasard dans une harmonie générale» (LUCAN 1992: 183) grâce à l'hétérogénéité expressive et volumétrique de ses façades. Ces réalisations emblématiques ne renoncent pas à la ville homogène, mais la détournent de ses tracés fonctionnalistes, vers la recherche de nouvelles formalisations, plus diffuses, plus culturelles, mais aussi plus ambiguës.



LA RUE DES HAUTES-FORMES PHOTOGRAPHIÉE EN 1979, APRÈS LA LIVRAISON DE L'OPÉRATION RÉALISÉE PAR GIORGIA BENAMO ET CHRISTIAN DE PORTZAMPARC. © 2021, ProLitteris, ZÜRICH.

C'est aussi entre 1978 et 1980 que sont lancés à Paris pas moins de 18 projets de Zones d'Aménagement Concerté, dont Lucan (1992: 184-185) relève une disposition prononcée pour l'hétérogénéité architecturale. C'est notamment en ces mots que l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) décrit l'opération Jemmapes-Grange-aux-Belles dans sa revue *Paris Projet* en 1982:

La recherche d'un certain rythme dans l'expression des façades, dans le choix des matériaux, dans le traitement des couronnements évite de donner au bâtiment bordant la rue des Écluses St-Martin (arch. Labro-Orzoni) l'effet uniforme et monotone qu'aurait pu présenter, selon le plan-masse d'origine, ce long et important immeuble. (APUR 1982: 44)

En anticipation de ces problèmes dimensionnels, et comptant sur les expressions individuelles de leurs concepteurs, les programmes de logements sont généralement «découpés en [...] unités différentes»; au moment où «diversifier l'architecture des constructions» est exprimé en maître-mot (APUR 1982: 74). Les générations suivantes de ZAC parisiennes prolongent cette direction, et poussent Lucan (2012: 65-66) à renouveler vingt ans plus tard l'examen du phénomène de démarcation à l'intérieur d'opérations conçues d'un seul tenant. Paradoxalement, le degré de variations qu'il observe dans les plans de leurs logements est analogue à celui du répertoire de l'*Existenzminimum*: «Les programmes sont en effet "génériques", très semblables d'un maître d'ouvrage à l'autre, et les typologies des logements, elles aussi "génériques", sont déterminées par les "demandes du marché".»

Variations

LA CHAÎNE DE CAFÉ GOOGIE,
DESSINÉE PAR JOHN LAUTNER
À LOS ANGELES, INSPIRÉ
À DOUGLAS HASKELL LA
NOMINATION D'UNE PRATIQUE
ARCHITECTURALE ANIMÉE PAR
LA QUÊTE D'ORIGINALITÉ.



(LUCAN 2012: 65-66) En réaction, il relève «une exacerbation des traits distinctifs des opérations, tant du point de vue de leur forme que des matériaux mis en œuvre [...] avec des choix de couleurs souvent vives – alors qu’une ville comme Paris est essentiellement “monochrome”» (LUCAN 2012: 66). Les propos de Jacques Lucan révèlent l’ambiguïté post-traumatique qui caractérise une telle production architecturale. Sa diversité figurative exacerbée occulte en réalité une homogénéité substantielle persistante à laquelle il est difficile d’échapper: celle de la réalité de la construction et du logement en tant que produit standardisé. Une forme d’homogénéité inavouée persiste, à l’ombre de l’expression agitée d’une différenciation tellement systématique qu’elle en deviendrait elle-même générique: l’excès d’hétérogénéité donnant lieu à l’expression uniforme de particularités. Le regard critique de Douglas Haskell à propos de la *googie architecture* est manifeste du caractère symptomatique de telles exacerbations singulières, dont l’une des plus vives manifestations modernes émane de la culture populaire américaine.

En amont de l’enseignement de Las Vegas (VENTURI, SCOTT BROWN et IZENOUR 1972), il est l’auteur du court article «Googie Architecture» écrit en 1952 sous forme de dialogue entre un professeur et ses étudiants, que Jane Jacobs associe neuf ans plus tard à l’un des mythes de la diversité:

L’architecture Googie pourrait alors être vue dans sa plus belle manifestation parmi les entreprises essentiellement homogènes et standardisées des bandes commerciales de bord de route: stands de hot-dogs en forme de hot-dogs, stands de glaces en forme de cônes glacés. Ce sont des exemples évidents de similitude virtuelle qui tentent, à force d’exhibitionnisme, de paraître uniques et différents de leurs voisins commerciaux similaires. M. Haskell a fait remarquer que les mêmes pulsions à avoir l’air spécial (même si ce n’est pas le cas) étaient à l’œuvre dans des constructions plus sophistiquées. (JACOBS 1961: 224)

Eugene Raskin confirme dès 1960, dans «On the Nature of Variety», l’implantation de telles pratiques à l’égard du logement collectif, et en expose déjà la critique:

fr/en

fr/en Lorsque le motif de l'activité humaine ne contient qu'un seul élément, il est impossible pour l'architecture d'atteindre une variété convaincante – convaincante au regard des réalités connues de la variation humaine. Le concepteur peut varier la couleur, la texture et la forme jusqu'à ce que ses instruments de dessin se déforment sous la pression, prouvant une fois de plus que l'art est le seul médium dans lequel on ne peut pas mentir avec succès. [RASKIN 1960]

En marge d'une attitude de conception, la variété décrite par David Mangin et Philippe Panerai [1986: 20] est d'une autre nature:

La diversité du bâti que nous pouvons lire dans de si nombreuses villes n'a pas été voulue en tant que telle, comme une réaction esthétique contre la monotonie. Elle n'est pas pensée comme un décor, mais résulte d'une façon logique – on pourrait dire presque «naturelle» – du jeu des intérêts souvent contradictoires qui façonnent le tissu urbain.

Contrairement à l'état de diversité, l'action de diversification – en tant que processus intentionnel – s'oppose non seulement aux logiques de l'architecture rationaliste, mais aussi à la culture collective d'un bon sens, d'un sens commun, que l'architecture pourrait conditionner. Éludant les dogmes, et en creux des fantaisies de son temps, Haskell [1952: 87] introduit les contours d'un pragmatisme en quête d'objectivité:

fr/en –Vous remarquez, par exemple, qu'un bon architecte Googie n'a pas peur de commencer un lourd mur de pierre directement au-dessus d'un vide rempli de verre. S'inspirant des concepteurs de vitrines de magasins, il se moque de tous ceux que cela pourrait mettre mal à l'aise. Il sait que rien ne semble devoir reposer sur autre chose, et encore moins sur la terre; dans l'architecture Googie, le verre et la pierre sont conçus pour flotter. Il s'agit strictement d'une architecture en l'air.

–Un autre principe de Googie est que, tout comme trois thèmes architecturaux mélangés ensemble valent mieux qu'un seul, deux ou trois systèmes structurels mélangés ensemble ajoutent à l'intérêt occasionné.

–Qu'en est-il des matériaux?

–Ah, oui. Vous avez peut-être remarqué comment ils se sont multipliés dans l'architecture moderne. Au début, seuls trois matériaux étaient considérés comme vraiment modernes: l'acier, le béton et le verre – surtout le verre. Maintenant, regardez-les tous! Bois rouge et amiante, ciment et blocs de verre, plastique et contreplaqué, et de plus en plus de pierre de verger! Dois-je élargir la liste? Mais Googie, comme je l'ai dit, traite toutes les questions avec un généreux abandon.

S'il avait survécu à l'année 1979, Douglas Haskell aurait eu matière à réitérer ses mots piquants face à l'innovation formelle débridée ou le simple goût de la différenciation qui caractérise depuis une majorité écrasante de la production architecturale. Si la distinction affirmée est d'abord associée au registre mercantile, ses origines ne sont pas si exogènes à l'architecture d'après le protagoniste imaginé par Douglas Haskell [1952: 86]:

fr/en «—Est-ce un motif commercial?» demande un étudiant en sortant ses notes. [...] «Non,» répond le professeur, «cette ressemblance est superficielle. Googie, c'est surtout des maisons. Et Googie va plus loin. Vous sous-estimez le sérieux de Googie. Pensez-y! – Googie est produit par des architectes, pas par des mécaniciens ambitieux, et certains de ces architectes en raffolent. Après tout, ils travaillent à Hollywood, et Hollywood leur a fait savoir ce qu'il attendait d'eux. Je vous renvoie à ce grand classique populaire, *The Fountainhead*. Vous vous souvenez peut-être que chaque bâtiment que le héros mythique Roarke a créé a frappé son public sur la tête comme un coup de tonnerre. Chacun d'eux était original. Chacun était une révélation. Aucun ne ressemblait à un

L'ORDINAIRE INCARNÉ PAR LE PERSONNAGE DE M. HULOT SE CONFRONTE À LA DISTANCIATION SOCIALE FORMALISÉE PAR L'ORIGINALITÉ DE LA VILLA ARPEL, DANS LE FILM DE JACQUES TATI *MON ONCLE* EN 1958.





[À GAUCHE] ÁLVARO SIZA, MALAGUEIRA À EVORA (1977). SOURCE: PHOTOGRAPHIE ROBERTO COLLOVA, DANS *LE MONITEUR*, 16 NOVEMBRE 2012.

[À DROITE] ÁLVARO SIZA, LOGEMENTS BOUÇA À PORTO (1977). SOURCE: PHOTOGRAPHIE MANUEL DE SOUSA (2007).

bâtiment jamais réalisé auparavant.» «—L'architecte Googie sait donc qu'il doit en quelque sorte surpasser tout le monde s'il le peut – y compris Frank Lloyd Wright.» «—Vous pouvez voir pourquoi l'architecture de Googie devient alors l'architecture moderne désinhibée.»

La tendance à la diversité est alimentée par l'orientation d'une pratique compétitive de la profession d'architecte, déplacée des critères d'expertise à ceux de publicité. L'importance de la notoriété d'auteur, mais surtout de l'assentiment à l'opinion populaire, est amplifiée à travers l'avènement d'une société généralisant la consommation de masse. À ce tournant concurrentiel s'apparentent les conditions néolibérales de production de la ville contemporaine et des architectures qui la dessinent (JENCKS 1979), tout à fait en phase avec l'avènement plus large de la postmodernité (JENKINS 1997: 3-5). À la fin des années 1970, ces dynamiques du contraste prennent un appui opportun sur l'aspiration collective d'un retour vers l'urbanité, favorable au regain d'intérêt pour la diversité architecturale.

Typologie

Le balancier de la ville homogène, dans sa lancée, peine à contenir ses oscillations. À l'amplitude de ses mouvements résiste néanmoins le calme de quelques maîtres d'œuvre attachés à une pratique plus silencieuse du geste architectural. La production épurée et sagement ordinaire d'Álvaro Siza est représentative de cette recherche d'équilibre entre homogénéité moderne et qualités élémentaires de la ville, dont la synthèse n'exclut, ni à Malagueira (1977), ni à Bouça (1977), le recours à la déclinaison d'éléments répétés. Une telle attitude prend des formes variables à travers l'Europe⁵⁶ dans un débat guidé depuis les années 1950 par la *Tendenza* en Italie (MAZZONI 2013), et sous l'influence relayée de l'architecture analogue en Suisse (WILLENEGGER, IMHOF et ŠIK 2019). En France, le contre-pied des grands ensembles et de la modernisation rapide des centres urbains a d'abord pour réponse architecturale un retour à l'homogénéité historique, par le biais de formes plus modestes et délibérément mieux intégrées aux tissus urbains existants. L'année 1979 coïncide à Paris avec l'arrêt des opérations de logements en hauteur après une décennie d'expérimentation de la verticalité habitée⁵⁷. En marge de projets spectaculaires tels que ceux défendus à l'appui de références historiques par Ricardo Bofill⁵⁸, l'état d'esprit qui gagne l'urbanisme à cette époque charnière est ainsi décrit dans la revue *Paris Projet*:

Après le gigantisme des constructions et les conceptions résolument modernistes qui ont caractérisé la politique d'urbanisme de ces dernières années, la population parisienne souhaite, de manière unanime, le retour à un urbanisme plus sage et plus modéré, marqué en premier lieu par la réduction des hauteurs et par une meilleure insertion des constructions dans les quartiers actuels.⁵⁹ (APUR 1982: 13)

L'atténuation post-traumatique qui caractérise cet urbanisme prudent n'est pas encore marquée par l'inertie du revers individualiste, emportant avec lui les derniers points communs d'un ordinaire partagé, d'une homogénéité de l'architecture de la ville (ROSSI 1966). L'impulsion typo-morphologique qui gagne le débat français après la parution de l'ouvrage *Formes urbaines: de l'îlot à la barre* (CASTEX, DEPAULE et PANERAI 1977) marque temporairement le soin d'un retour à la ville ordinaire, dans une référence encore lisible à la grammaire républicaine de l'héritage haussmannien⁶⁰, et avant que l'expression du logement comme produit, et de la ville comme spectacle, ne marquent irrévocablement l'environnement urbain d'innombrables distinctions.

Pour Secchi (2005: 16), la trajectoire dominante qui recouvre le 20^e siècle est claire: «Le fragment, l'hétérogénéité et la dispersion sont des aspects fondamentaux de la ville en fin de siècle qu'elle n'avait pas du tout en son début.» À partir de 1965, l'expérience française des villes nouvelles, affichée en rupture programmatique et formelle avec celle tout juste précédente du grand ensemble, ouvre la voie du débat sur l'homogénéité des récurrences urbaines et accuse ses premières controverses. Représentants italiens de la morphologie urbaine, Gianfranco Caniggia et Gian Luigi Maffei (1979) se montrent profondément critiques vis-à-vis de la diversité architecturale fabriquée par de tels projets de fondation, unitaires malgré eux:

Le résultat est un paysage entièrement constitué de «monuments» à la gloire de chaque constructeur, qui a toute la monotonie d'une collection d'objets sans relations entre eux: un panorama d'individualités exaspérées comme on n'en trouve pas par le passé, sauf peut-être dans les cimetières.

Là encore, la critique formulée en 1979 apparaît précoce tant elle anticipe l'abondance d'individualités architecturales. Caniggia et Maffei auraient aujourd'hui, sans difficulté, un nombre considérable d'exemples à annexer aux cimetières. Le glissement morphologique vers l'extrapolation des diversités bâties est engagé avec l'expérience des villes nouvelles dans la deuxième moitié des années 1960, puis par celle du retour à la ville avec l'opération des Hautes-Formes en 1979. Il est ensuite progressif dans les deux dernières décennies du 20^e siècle, mais s'accroît drastiquement au cours des deux suivantes. L'intensification du phénomène peut être tracée sous influences de la société de consommation valant attraction, de la mondialisation valant distinction, du néolibéralisme valant compétition, de l'économie des émotions plus que des objets (ILLOUZ 2019), du développement des réseaux informationnels, du partage accéléré des références, de la nature des commandes, des modalités d'attribution des marchés, de la répartition des pouvoirs décisionnels, et bien d'autres. Ses raisons diverses et ses intensités variables n'excluent pas leur simultanéité et leurs combinaisons dans la continuation de la ville. L'escalade créative vers la ville bigarrée est particulièrement reconnaissable à Paris dans l'aménagement par secteurs de l'opération Rive Gauche;



[À GAUCHE] L'HÉTÉROGÉNÉITÉ AFFIRMÉE DE FORMES, DE COULEURS ET DE MATÉRIAUX CONSTITUE UNE MARQUE DE DISTINCTION MANIFESTE AVEC LA VILLE EXISTANTE, ALIMENTÉE PAR LES ATTENTES POPULAIRES ET LA POSTURE D'ARCHITECTES-CRÉATEURS, DONT LES ORIGINALITÉS PEUVENT ÊTRE PAR LA SUITE VECTEURS DE NOUVELLES HOMOGENÉTÉS. SOURCE: PHOTOGRAPHIE TAKUJI SHIMMURA, POUR HAMONIC + MASSON & ASSOCIÉS (2015).

[À DROITE] L'IMPLICATION DU RÔLE DE L'ARCHITECTE DANS LA COURSE À L'ORIGINALITÉ EST ILLUSTRÉ DANS LE ROMAN D'AYN RAND (1943) ADAPTÉ AU CINÉMA PAR KING VIDOR EN 1949, DANS LE FILM *THE FOUNTAINHEAD* (LE REBELLE); À UNE ÉPOQUE OÙ LES AVANT-GARDES MODERNES CHERCHAIENT INVERSEMENT L'ÉPURE POUR TRANCHER AVEC LES PRATIQUES COURANTES. SOURCE: EXTRAIT DU FILM *THE FOUNTAINHEAD* (LE REBELLE) DE KING VIDOR (1949).

avec pour point de départ la monumentale sobriété de la Bibliothèque nationale de France imaginée par Dominique Perrault en 1989. Depuis le secteur Tolbiac attenant, coordonné par Roland Schweitzer, aux «îlots ouverts» imaginés par Christian de Portzamparc pour le Quartier Masséna, l'ascension d'originalités remonte la Seine (LUCAN 2012), à l'instar du premier bâtiment de logements en hauteur construit à Paris depuis 1979⁶¹, jusqu'aux produits les plus sensationnels de l'appel à projet *Réinventer Paris*⁶² (PAVILLON DE L'ARSENAL 2016).

2029 ou les promesses de l'indifférenciation. Parmi les évolutions que les dix prochaines années semblent dessiner, il en est une en particulier qui offre à la ville homogène de nouvelles perspectives: il s'agit de l'indifférenciation. En parallèle d'un attachement populaire manifeste pour la diversité architecturale et l'individualisme, il est frappant de reconnaître dans les traits culturels qui caractérisent ces dernières décennies la facilité avec laquelle les intérieurs blancs, le mobilier standardisé ou le format du smartphone se sont amplement généralisés. Les acceptations de l'homogénéité sont extrêmement variables⁶³, et reflètent un ajustement continu entre autoreprésentation individuelle et collective. Elles concernent non seulement les caractéristiques physiques des espaces et des objets du quotidien, mais aussi l'appréhension de leur statut, leur charge affective, leurs codes de représentation.

En marge de l'architecture, l'exemple éloquent des réseaux sociaux est démonstrateur du succès soudain rencontré par la formalisation homogène d'entités (auto-) représentées. Les plus populaires ont la particularité frappante de présenter dans un même environnement – du moins en apparence – un individu, un service public ou une société multinationale. Amitiés, famille, loisirs, culture, médias, associations, consommation et institutions partagent la même modalité d'autoreprésentation, dans une indifférenciation fictive mais formellement homogène. Alain Guiheux (2017: 79-90) identifie l'équivalent architectural d'un tel niveau d'indifférenciation dans ce qu'il appelle «le grand espace commun». Absorbant les cadres

Neutralité

A1



A2



A3



A4



A5



B1



B2



B3



B4



B5



C1



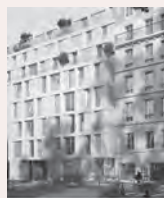
C2



C3



C4



C5



D1



D2



D3



D4



D5



E1



E2



E3



E4



EXTRAIT DU DOSSIER
DE PRESSE DE L'EXPOSITION
«HABITER MIEUX HABITER
PLUS» PRÉSENTÉE AU PAVILLON
DE L'ARSENAL DU 5 AVRIL
AU 2 SEPTEMBRE 2018. SOURCE:
PAVILLON DE L'ARSENAL.

<p>A1</p> <p>Naud & Poux Architectes/ Atec/Oasis/ Robot- Dutilleul/Élogie- Siemp(2019)</p>	<p>A2</p> <p>Archi 5 (neuf)/Encore Heureux (réhabilitation)/ Paris-Habitat Oph (neuf)/Emerige (réhabilitation) (2021)</p>	<p>A3</p> <p>Data Architectes/ Batiserf/ Cabinet Nicolas/ Bureau Michel Forgue/ Impédance Ingénierie/ Antea Group/RATP/ Logi-Transports (2020)</p>	<p>A4</p> <p>Bourbouze & Graindorge/ Batiserf, Inex, BMF, Itac/ Atelier Frédéric Garnier/ Logis-Transports (2020)</p>	<p>A5</p> <p>L'AUC/ Bollinger & Grohmann/ B52/ Peutz/ Franck Boutté Consultants/ Bureau Michel Forgue/ SEDP/ Logis-Transports (2022)</p>
<p>B1</p> <p>CAB Architectes/ Région Île-de-France (2019)</p>	<p>B2</p> <p>Moreau Kusonoki, Architecte/ SNAI/ Moz Paysage/ EDEIS/ Acoustb/ Jérôme Sans/ Yves Mahot/ Le Musée de l'Homme/ Emerige (n.c.)</p>	<p>B3</p> <p>Chartier Dalix Architectes/ Jacques Ferrier Architectures/ SLA Copenhague/ Terrell/ Elithis/ Dal/ BNP Paribas Real Estate (n.c.)</p>	<p>B4</p> <p>Hardel Le Bihan Architectes/ Terrell/ Pouget/ Le Sommer/ Aïda/ 8'18" / Gecina/ Woodeum SAS/ RIVP/ Le Five/ 3J (2020)</p>	<p>B5</p> <p>Bruno Mader/ Odile + Guzy/ Forr/ Batiserf/ BMF-Conseil/ Louis Choulet/ Lamoureux/ RAPT/ Logis-Transports/ SEDP (2020)</p>
<p>C1</p> <p>Nrau – Nicolas Reymond Architecture & Urbanisme/ Batiserf/ BMF/ Choulet/ AFL/ Étogie- Siemp (2019)</p>	<p>C2</p> <p>Martin Duplantier Architectes/ EVP Ingénierie/ Projex/ Biagorot/ Vpeas/ Gecina (n.c.)</p>	<p>C3</p> <p>Charles-Henri Tachon/ Sibat/ RIVP/ Lerichemont (2018)</p>	<p>C4</p> <p>Avenir Cornejo Architectes/ EVP/ Bougon/ B52/ Étamine/ Habitat social français (2018)</p>	<p>C5</p> <p>Mars Architectes/ Lignes/ Gecina (2019)</p>
<p>D1</p> <p>TVK/ Tolila+ Gilliland/ Praxys/ Elithis/ Linkcity/ Nexity/ Snes/ Pathé/ Ville de Paris/ Batigère/ Étogie- Siemp/ Vilogia (2018)</p>	<p>D2</p> <p>Lambert Lénack/ EVP/ B52/ Mazet et Associés/ Berger+ Berger/ Vinci Immobilier (2019)</p>	<p>D3</p> <p>Petitdidier Prioux Architectes/ Vinci Immobilier/ Habx. fr (2019)</p>	<p>D4</p> <p>Sophie Delhay Architecte/ Moz Paysage/ EVP/ Vpeas/ B52/ Franck Bouttée Consultants/ CL Infra/ Paris Habitat Oph (2019)</p>	<p>D5</p> <p>Atelier WDA & Vincent Lavergne/ Bouygues Bâtiment Île-de-France/ Paris Habitat Oph/ Crous de Paris (2021)</p>
<p>E1</p> <p>LAN/ Atelier Georges/ Maître Cube/ EQO Ingénierie/ Sinto/ E lioth/ Casso & Associés/ Apave/ Lamoureux/ REI Habitat/ Compagnie de Phalsbourg (2021)</p>	<p>E2</p> <p>Gillot+ Givry/ Demathieu Bard Immobilier/ in Situ Promotion (2019)</p>	<p>E3</p> <p>R Architecture/ NeM Architectes/ Studio 1984/ Batiserf/ Itf/ BMF/ Ava/ 2LM/ LMPR/ Logis-Transports/ Ville de Paris (2020)</p>	<p>E4</p> <p>Laisné Roussel/ SO-IL/ Atelier Georges/ REI Habitat/ cadé Scic Atelier de l' Arsenal (2020)</p>	

sociaux traditionnels, celui-ci dégage une homogénéité de vie à la fois décloisonnée, unitaire et ubiquitaire. Aussi, l'affaiblissement des frontières entre domaine public et domaine privé, travail et vie personnelle, confinement physique du chez-soi et mise en réseau, pourrait autant affecter les rapports de représentation, que l'acceptation populaire d'une nouvelle homogénéité symbolique, voire architecturale et urbaine. Cette hypothèse, selon laquelle l'émergence de pratiques numériques et sociales pourrait avoir un impact sur la fluctuation des acceptations populaires de l'homogénéité, profile de nouvelles perspectives pour la ville homogène. Une telle orientation pourrait, si elle se consolide, et avec l'inertie qui caractérise toutes les évolutions du cadre bâti, incarner les promesses de vives évolutions dans la production architecturale à venir.

L'exposition «Habiter Mieux Habiter Plus», lancée en avril 2018 à Paris, marque un renouveau architectural dans la production de logements parisiens. Après quatre décennies de festivités formelles – inaugurées par l'opération des Hautes-Formes et poursuivies par plusieurs générations d'optimistes⁶⁴ défenseurs de la diversité architecturale – l'exposition surprend par la sobriété des 63 projets réalisés ou en cours qu'elle présente. L'architecture du logement semble se remettre progressivement du traumatisme de la régularité. Pour afficher l'ambition de générosités, elle trouve d'autres leviers que l'expression d'originalité revendiquée dix ans avant par le pavillon français «GénéroCité» à la Biennale de Venise⁶⁵ [DÉSVEAUX et RAMBERT 2008]. Les bâtiments s'annoncent en supports plus qu'en objets. Leurs architectes n'ont plus peur de répéter et d'aligner les éléments qui composent les façades. La majorité des projets présentés affichent l'expression épurée d'ossatures structurelles homogènes et «capables», et tendent à minimiser – sinon évacuer – toute connotation domestique liée à l'architecture, bien qu'il s'agisse d'opérations dédiées au logement collectif⁶⁶. À l'image des réalisations emblématiques de Lacaton & Vassal, il ne reste plus que l'appropriation des habitants par le mobilier pour révéler la nature du programme abrité. L'usage prend une place prépondérante dans l'expression des façades. Plutôt que d'habiter des objets en eux-mêmes expressifs, par le trait de leurs concepteurs, les usagers participent activement à l'expression de leur habitat. La mise en retrait du geste architectural offre une place plus forte à l'appropriation, devenant vecteur de communication. Ce que dégage le bâtiment est, en plus grande partie, ce que l'usage en donne à lire. L'implication des habitants, par l'expression plus ou moins volontaire de leur mode de vie, produit à l'échelle des façades l'équivalent architectural du principe d'*empowerment*; chacun ayant la responsabilité d'affiner le caractère de son architecture⁶⁷. L'émancipation individuelle de l'habitat coïncide avec le maintien d'un ensemble cohérent et homogène, par l'ordonnance générale qui le détermine. Cette «certitude architecturale» rappelle les intentions structurantes que Le Corbusier et Pierre Jeanneret associaient à la déclinaison profane de leur ossature «Dom-Ino» [BOESIGER et STONOROV 1929: 26]. Le support architectural apparaît dans les deux cas comme la condition d'une cohabitation d'intérêts individuels à l'intérieur d'un édifice commun.



AFFICHE DE L'EXPOSITION «HABITER MIEUX HABITER PLUS» AU PAVILLON DE L'ARSENAL À PARIS, PENDANT L'ÉTÉ 2018. SOURCE: PAVILLON DE L'ARSENAL.

 Optimisation

Affordance

Horizontalité

Cohabitation



PROJET DE 59 LOGEMENTS
NEUFS RÉALISÉS À MULHOUSE
PAR LACATON & VASSAL
ARCHITECTES, FRÉDÉRIC DRUOT
ARCHITECTURE ET CHRISTOPHE
HUTIN ARCHITECTURE (2016).
SOURCE: PHOTOGRAPHIE
PHILIPPE RUJAULT.

La production des architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal est elle aussi caractérisée par la déclinaison d'un même langage pour des programmes variés. À l'instar des explorations portées par les avant-gardes modernes: les logements, bureaux et écoles partagent les mêmes principes et expressions, et varient en dimensions. À la générosité du plan libre est adjointe la fraction supplémentaire et sans fonction d'un plan neutre; l'absence d'usage propre en permet la plus grande variabilité. Au-delà du plan, la neutralité constructive vers laquelle leurs architectures tendent constitue une orientation possible de l'idée de commun appliquée à l'architecture, pour ce qu'elle a de simplicité courante, d'ordinaire partagé, d'appropriable et de responsabilisant. De ce point de

vue, l'homogénéité qu'elle soutient renoue l'héritage fonctionnaliste – mobilisant la technique au bénéfice d'un confort normé – à la spontanéité d'usage de la tradition vernaculaire. L'augmentation du logement renonce à l'ambition d'un homme nouveau. Au contraire, elle accepte et favorise les pratiques telles qu'elles sont, les manifestations spatiales les plus dépareillées voire les plus extravagantes, sans vocation d'interventionnisme social.

La générosité de volumes et leur flexibilité génèrent des types capables d'accueillir des activités variées, au-delà des limites traditionnellement contenues de l'habitation, ou plutôt dans un retour à ce que le logement a longtemps été: le lieu du travail, de la production, de l'artisanat, de la vente ou du service. Avec le développement des outils numériques, et au regard des évolutions sociétales du rapport au travail, ces architectures «capables», en tant que contenants malléables, se font le reflet d'inclinations latentes des modes d'habiter à l'indifférenciation et au repli – technologique ou résilient – vers la sphère domestique. Par l'usage des télécommunications, les espaces d'interaction sociale se superposent à ceux de l'intimité et tendent à se confondre. Espaces médiatique, commercial, culturel et civique sont, au moyen des réseaux et de leur présence dans l'habitat, contenus dans un même lieu commun et indifférencié: le chez soi. L'appartement, ou la maison, comme support unique et transversal de toutes les facettes de la vie sociale est une direction que pourrait engager l'évolution de l'économie numérique. Une telle orientation inviterait à la simultanéité des usages, à l'indifférenciation des registres et, selon son envergure, à l'homogénéité de ces caractéristiques répétées.

L'ouverture des standards du bureau et de l'activité à des formalisations voisines de l'habitation conduit déjà à l'accentuation de cet état d'indifférenciation; la même table et le même canapé utilisés indifféremment dans un séjour ou une salle de réunion, des étagères identiques dans un plateau de bureaux et dans une chambre d'enfant. Même ces éléments secondaires supposément révélateurs finissent par participer à la dilution des programmes à l'intérieur de trames non distinctives, dont les dimensions – épaisseurs, hauteurs et évacuations incendie – hybrident les standards habituellement associés aux différentes fonctions. En prédécesseur,

Indifférenciation

l'Avenue de l'Opéra, détournée depuis de ses fonctions résidentielles au profit d'activités commerciales et tertiaires, incarne la malléabilité largement saluée de l'immeuble haussmannien (JALLON, NAPOLITANO et BOUTTÉ 2017). Véritable argument de vente dans la promotion immobilière, la réversibilité des programmes défie la possibilité technique et formelle de nouvelles architectures indifférenciées. Plus radicale encore, l'expérience de leur simultanéité constitue une puissante injonction au changement des modes d'habiter et de leurs conceptions. Henri Lefebvre (1967) interpellait déjà: «La construction d'édifices multifonctionnels ou même transfonctionnels viendrait donc à l'ordre du jour de l'urbanisme renouvelé.» La progression de l'e-commerce, du *home-office*, du *co-working* et l'économie numérique, des formes renouvelées d'artisanat, de l'agriculture urbaine et plus généralement de l'économie collaborative appelle une redistribution des surfaces, des volumes, et de leurs connotations architecturales. Là encore, les architectes Lacaton & Vassal sont précurseurs, dans la valorisation des surfaces supplémentaires pour l'appropriation personnelle et évolutive des habitants. Cette flexibilité de l'espace apparaît comme une ressource précieuse et malléable, facilitant la simultanéité des usages.

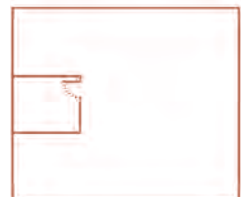
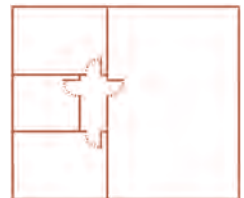
L'atténuation progressive de la sectorisation des activités qui a marqué le siècle passé modifie l'appréhension des espaces habités hérités de la modernité. De ce point de vue, il est significatif que les principes développés par Lacaton & Vassal s'appliquent dans les pratiques de réhabilitation, et en particulier sur les objets construits des grands ensembles. Leur attitude prolonge et réoriente les ambitions portées par le fonctionnalisme dans l'amélioration de l'habitat par le progrès technique. En réalisant les extensions des logements existants, ils réitèrent l'intention d'un surplus d'air, de lumière, de vue et de surfaces que les préceptes modernes avaient une première fois portés au plus grand nombre. Dans ce renouvellement d'attention à l'égard d'une architecture de masse, et à l'appui d'une dilution possible des repères programmatiques, Lacaton & Vassal restaurent la fraîcheur d'un fonctionnalisme vigoureux, tout en enfreignant l'endurance d'une mono-fonctionnalité décriée. Alors qu'elle prolonge la critique de l'un des fondements du fonctionnalisme moderne, leur architecture en inspire simultanément le potentiel, redoublé par la combinaison optimale et numériquement assistée des fonctions à l'intérieur d'un même élément urbain: le plan libre dans toutes ses capacités de superposition, de réversibilité, d'appropriations personnelles et collectives. Un siècle plus tôt, l'ossature «Dom-Ino» opérerait déjà une distanciation majeure entre sa nature structurelle et les fonctions du plan de la maison, et accordait déjà une grande importance à son appropriation par les habitants (BOESIGER et STONOROV 1929: 23, 26). En revanche, elle n'affichait pas encore toute l'expressivité de ses principes constructifs

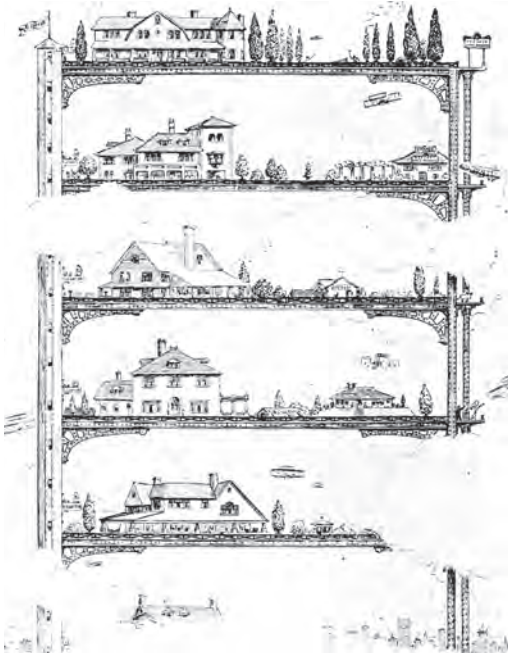


CHANTIER «GRAND PARC» À BORDEAUX, PAR LACATON & VASSAL ARCHITECTES, FRÉDÉRIC DRUOT ARCHITECTURE, CHRISTOPHE HUTIN ARCHITECTURE (2015). SOURCE: PHOTOGRAPHIE PHILIPPE RUAULT.

Grand commun

L'INDIFFÉRENCIATION SE MANIFESTE EN PLAN DANS LA RÉDUCTION DES ESPACES FIGÉS. SOURCE: DESSIN DE L'AUTEUR.





LA POSITION DES ARCHITECTES
LACATON & VASSAL RENOUÉ
À LA FOIS AVEC LES MOYENS
DU GRAND ENSEMBLE, ET
AVEC LE RÊVE DE L'HABITAT
INDIVIDUEL, TEL QU'IL EST
CARICATURÉ DANS LE MAGAZINE
LIFE PAR A. B. WALKER. SOURCE:
A. B. WALKER (1909).

voués au recouvrement, et restait limitée à l'usage de l'habitation. Le langage international de l'architecture moderne avait emprunté la voie du dévoilement, du changement d'échelle et des programmes sectorisés. Le voici délesté de toutes ces connotations fonctionnelles, et ramené à l'essentiel de son ossature. Ni bureau, ni logement; poteaux, noyaux et planchers comme seule structure à même de recevoir toutes les fonctions. Par la reconquête des grands ensembles, comme dans leurs constructions neuves, Lacaton & Vassal donnent une forme construite à l'aboutissement rationaliste du projet moderne, en s'appuyant sur les capacités nouvelles de l'indifférenciation.

La disparition des limites associées aux fonctions traditionnellement distinctes de la ville, que les CIAM avaient reconduites de la révolution industrielle, pourrait profiler l'obsolescence des catégories bâties correspondantes; à commencer par celle de l'entité «logement» (LANDAUER 2013: 34). L'indifférenciation du grand espace commun met en péril le logement

en tant que désignation bureaucratique, catégorie limitative ou programme architectural limité à la définition du foyer, pour l'ouvrir vers des perspectives plus larges et plus diffuses, dans une extension de ses capacités, capable d'endosser d'autres attentes. À la fin du logement succède sa renaissance, selon une interprétation actualisée de l'habitat que Sigfried Giedion (1958: 202) avait déjà anticipé, en conclusion de *Architektur und Gemeinschaft*, en tant que «le logis prolongé»:

Lentement, mais sans interruption, la conviction s'impose que les projets de logement composés uniquement d'unités d'habitation ne sont plus suffisants. Ce qu'il faut, ce sont des extensions des logements – le logis prolongé.

fr/en

📁 Dissémination

Si le commerce et le travail ont tendance à «se dissiper» dans leurs formalisations urbaines, le logement «augmenté» – pour ajouter une emphase supplémentaire aux propos de Giedion – pourrait accueillir une grande partie de ces temps de vie, et retrouverait, sur le plan de l'architecture, la même valeur de dénominateur commun que la modernité lui avait attribué. Sa formalisation contemporaine à vocation rationaliste n'est d'ailleurs pas très loin des procédés constructifs promus pendant le second CIAM. En 1929, Le Corbusier résume en ces termes les caractéristiques de l'habitat minimum, dont l'élémentarité architecturale pourrait s'appliquer à tous niveaux de fonctions et de programmes:

Pour agir, l'homme a besoin de surfaces horizontales éclairées, à l'abri de la pluie, de la température, de la curiosité. C'est tout! (STEINMANN 1979: 62)

La distinction qu'il émet, dès la rédaction du programme du premier CIAM, entre type de maison et cellule d'habitation anticipe la distinction entre «logement» et «habitat» selon une appréciation respectivement stérile et féconde de l'homogénéité

[STEINMANN 1979: 18]. La «cellule d'habitat» – pour étendre la distinction formulée par Le Corbusier, et en référence au sens anglophone plus large du terme *habitat* – peut désormais accueillir la majorité des fonctions urbaines. Dans sa forme amplifiée et généralisée, le logement redevient un composant de premier plan dans la composition des villes, dans une forme inattendue de mono-fonctionnalisme débridé. Dans une telle direction, l'aboutissement de l'indifférenciation architecturale produirait paradoxalement un étonnant regain d'homogénéité urbaine, dans laquelle le logement prolongé, à lui seul, constituerait la ville.

Le projet imaginé par les agences Jaspers-Eyers & Partners, AUC et 51N4E pour la réhabilitation des tours WTC 1 et 2 à Bruxelles franchit un pas supplémentaire en direction de la ville homogène en imbriquant 127 habitations entre les niveaux attribués au siège de l'administration flamande. De façon manifeste, il revendique une nouvelle forme de coexistence sur le corps même – et par ailleurs homogène – de l'architecture monofonctionnelle des années 1970, et de la pensée sectorisée qui l'accompagne. Il représente l'avènement d'une homogénéité décomplexée des catégories non seulement programmatiques mais aussi politiques, en regroupant des logements, des bureaux, un hôtel, des équipements sportifs, des commerces et des



[EN HAUT] L'INDIFFÉRENCIATION SE MANIFESTE EN FAÇADE DANS LA NEUTRALISATION EXPRESSIVE DU PERCEMENT. LE BESOIN MENTIONNÉ PAR LE CORBUSIER DE SE METTRE «À L'ABRI DE LA CURIOSITÉ» EST ÉCARTÉ DU REGISTRE CONSTRUIT, ASSOUVI PAR DES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES D'OCCULTATIONS. DESSINS DE L'AUTEUR. [EN BAS] LES DESSINS DE CLÉMENT MASURIER ILLUSTRENT AUTANT LE POTENTIEL D'UNE HOMOGÉNITÉ RENOUVELÉE, LA FASCINATION QU'ELLE PEUT EXERCER, QUE LA MENACE QU'ELLE PEUT REPRÉSENTER. SOURCE: CLÉMENT MASURIER, SÉRIE «CHAPITRE UN» (2015).



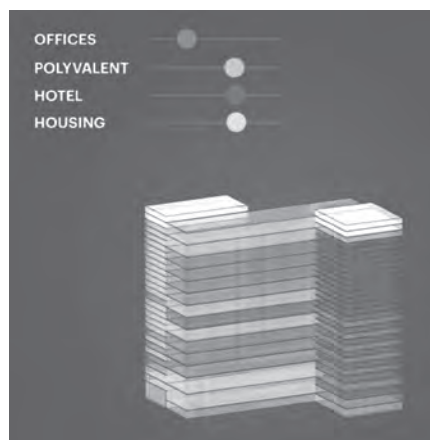
restaurants, et une administration publique sous les mêmes registres architecturaux. Le projet fait écho à l'agilité avec laquelle les réseaux sociaux mélangent en apparence sociétés, institutions et individus. De la même manière que se cachent derrière l'interface lissée d'un réseau social de multiples paramètres: un appareil distributif sophistiqué ménage les particularités programmatiques d'une institution publique ou celles d'un studio derrière leur homogénéité figurée en façade. Un tel projet ajoute à l'hybridité, déjà répandue dans les grandes opérations, la spécificité d'une expression unitaire et sensiblement ordinaire⁶⁸. Une fois placée sur les terrains de l'indifférenciation, la ville homogène n'est plus contraire à la mixité des fonctions. Elle offre à l'inverse les supports réversibles d'une diversité programmatique généralisée. Une partie de la production contemporaine en explore déjà les potentiels par la construction d'un nouvel imaginaire architectural, que les perspectives intérieures des concours s'attachent à rendre lisible et désirable. L'expression devenue courante de milieux communs, harmonieux et indifférenciés, rend l'affectation de l'espace représenté plus difficile à définir. Les salles de réunion ressemblent à des cuisines partagées, et inversement. Les espaces de travail – cols-bleus ou blancs – se confondent alternativement aux images du garage domestique ou de l'espace du salon, telles qu'elles sont régulièrement véhiculées. Le recours massif à la végétation, y compris en étages, ne fait qu'accentuer la perception d'une telle homogénéité.

☞ Neutralité
Ordinaire

[À GAUCHE] EN 2023, LE PROJET ZIN ASSEMBLERA LOGEMENTS, BUREAUX, HÔTEL, CO-WORKING, ESPACES SPORTIFS, FOODCOURT ET COMMERCE DANS UNE ARCHITECTURE HOMOGENE. SOURCE: BEFIMMO 51N4E / LAUC / JASPERS-EYERS & PARTNERS (IMAGES D'ÉTUDES, 2019).

[À DROITE] L'AFFECTATION DES DIFFÉRENTS PLATEAUX LIBRES EST MODULABLE SELON LES FLUCTUATIONS DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE. SOURCE: BEFIMMO 51N4E / LAUC / JASPERS-EYERS & PARTNERS (IMAGES D'ÉTUDES, 2019).

Dans les représentations les plus véhiculées, les conditions architecturales d'une telle mixité – principalement dalles, poteaux et cloisonnements – sont régulièrement accompagnées, voire inondées, d'une présence arborée. La production de l'architecte Sou Fujimoto est notamment manifeste dans l'ambition végétale qu'elle affiche⁶⁹, sous couvert d'une appréciation toujours plus populaire. Parmi les rhétoriques de l'indifférenciation, se dessinent aussi les écueils de ses acceptations les plus commodes et de ses conciliations les plus douteuses. Valable aussi bien en politique qu'en architecture, un tel constat témoigne d'une difficulté récurrente à dépasser les grandes oppositions structurantes – face auxquelles sont aujourd'hui élevées les valeurs du commun – sans pour autant perdre leurs





LE «VILLAGE VERTICAL»
À ROSNY-SOUS-BOIS, PAR SOU
FUJIMOTO, NICOLAS LAISNÉ
ET DIMITRI ROUSSEL, ABRITERA
DE MANIÈRE INDIFFÉRENCIÉE
ESPACES DE TRAVAIL, DE LOISIR,
ÉQUIPEMENTS ET HABITATIONS
EN 2023. SOURCE: SOU
FUJIMOTO / NICOLAS LAISNÉ /
DIMITRI ROUSSEL (2018).

principales capacités. Que reste-t-il du logement s'il se dilue dans l'entreprise ou le centre commercial? Quels sont les marqueurs spatiaux des échelles de sociabilité sur lesquelles les rites communs et les pratiques personnelles viennent prendre appui? Les espaces les plus ouverts et les plus réversibles sont-ils les lieux de nouvelles politesses ou d'inédites confusions? Puisque l'altérité de chaque programme est concernée par l'indifférenciation, le regroupement de pratiques disparates au sein de mêmes cadres spatiaux invite à en questionner la teneur, non seulement fonctionnelle mais aussi d'ordre symbolique, culturel et politique. Si la nature de la commande et son échelle ont un impact sur la réception critique de l'indifférenciation, l'exploration architecturale dont elle fait l'objet peut néanmoins prétendre à une légitimité plus générale, déclinable en dehors des jalons spectaculaires d'un libéralisme illusoirement repent. La perturbation des distinctions les plus élémentaires – et peut-être les plus précieuses – instaure notamment en contrepartie des possibilités de cohabitation humaine renouvelées, vers lesquelles tendaient déjà les ambitions définies par Sigfried Giedion du «logis prolongé» [1958: 202]. Associée au grand recouvrement verdoyant, la formalisation architecturale de pratiques indifférenciées ouvre aussi les perspectives de nouvelles coexistences, intégrant plus largement les manifestations du vivant. Les conditions architecturales de l'indifférenciation complètent à l'échelle du bâti la réflexion urbaine portée par Sébastien Marot sur l'incorporation et l'infiltration des registres agricoles à l'intérieur de formes architecturales jusque-là inappropriées. L'amenuisement des conditions programmatiques dans la définition de la forme se voit amplifié par l'abondance d'éléments naturels. Accompagnés par la diversification des échelles de productions agricoles associées au bâti, l'architecture indifférenciée et ses supports d'appropriations contiennent et inspirent une illustration possible du «grand espace commun». Leur matérialité homogène et inclusive trouble non seulement les distinctions entre privé et public, mais perturbe aussi la distinction perçue entre intérieur et extérieur, en tant que dualité fondatrice de la pensée architecturale [GUIHEUX 2017: 81]. La ville homogène, dans son dessein ouvert et végétalisé, tend, par la négation de l'architecture elle-même, vers

Altérité
Typologie

la reconstitution d'un grand jardin. Les prochaines répétitions de ses inépuisables rengaines pourraient convoquer de pair les illusions tragiques de la mégastucture et les origines théologiques du commun, dans la figure unitaire, homogène et imaginaire du grand jardin d'Éden.

- ¹ Une lecture attentive des trois principaux modèles d'habitation mobilisés à l'époque – *Siedlung, Hof et Garden-City* – pourrait confirmer une telle perspective; elle-même appuyée par l'interprétation des standards manifestes de l'*Existenzminimum*.
- ² En anglais «the idea of a common world heritage», endossant ici le sens le plus fort qui puisse être de la notion de «public».
- ³ La Conférence d'Athènes des architectes et techniciens des monuments historiques a eu lieu du 21 au 30 octobre 1931.
- ⁴ La superposition géographique des deux congrès n'a pas été préméditée puisque le lieu du CIAM IV n'a été fixé que quelques mois avant sa tenue, à la suite des basculements politiques qui touchent l'Allemagne en 1933. Le congrès devait initialement se dérouler en URSS, son alternative à bord du Patris II constituant un arrangement tardif et salvateur.
- ⁵ Les Dossiers de l'Office International des Musées relatif à la Conférence d'Athènes de 1931 font état dans le «Compte rendu sur l'anastylose des monuments de l'Acropole» de la présentation sur site des travaux de rénovation en cours par Nikolaos Balanos sur l'Acropole, dans la matinée du dimanche 25 octobre 1931. Deux ans plus tard, les participants au CIAM IV choisissent le même cadre, hautement symbolique, pour réaliser leur traditionnelle photographie groupée.
- ⁶ Les versions anglaise, espagnole, italienne et allemande vont également dans ce sens, sur le plan syntaxique.
- ⁷ L'ordre du jour de la Conférence d'Athènes ne fait mention en point IV que de l'entourage des monuments au sens de «Protection des abords», «Établissement de servitudes esthétiques et archéologiques» et «Dégagement des monuments»: considérations systématiquement rapportées au monument lui-même [OFFICE INTERNATIONAL DES MUSÉES 1932: 3].
- ⁸ Pour procéder à la définition du terme «caractère» dans son dictionnaire, Quatremère De Quincy (1832: 302, t.I) décline d'abord trois acceptions propres aux ouvrages, avant de les appliquer à l'architecture: «En reprenant les trois points de vue sous lesquels tout ouvrage peut être soumis à l'analyse théorique du mot caractère, nous croyons que l'essai de leur application aux œuvres de l'architecture pourroit fournir un abrégé suffisant des notions très-étendues que cette matière comporte.»
- ⁹ Le Premier tome de l'*Architecture* de Philibert de l'Orme, édité en 1568 par Frédéric Morel à Paris, est notamment soumis au privilège sous couverture royale.
- ¹⁰ Les œuvres d'architecture figurent dans la liste des productions concernées, tout comme leurs moyens de représentation.
- ¹¹ La réalisation de la cathédrale de Strasbourg a nécessité l'implication de quatorze maîtres d'œuvre successifs. Paul Schmitthenner (1984: 11) déclare en 1941 à son sujet qu'elle «ne brille de toute sa hauteur que par le rythme et l'harmonie du monde insignifiant qui s'étale à ses pieds».
- ¹² Déclaration adoptée à l'issue de la 5^e Conférence européenne des ministres responsables du patrimoine culturel, réunie les 5 et 6 avril 2001, à Portorož en Slovénie.
- ¹³ Membre de la délégation brésilienne à la première conférence générale de l'UNESCO tenue au siège de Paris du 20 novembre au 10 décembre 1946.
- ¹⁴ Avant lui, et dans une approche sociologique, Arthur Perry (1929: 34) considérait dès 1929 que le «caractère» d'un quartier disait beaucoup de choses sur celui de ses habitants.
- ¹⁵ Un condensé issu de l'article «Les tracés urbains communs» en est donné ici: «Le forum ou l'agora [...] se résumait à des dalles «animées» de quelques arbres en pots autour d'une préfecture ou d'un grand magasin. L'avenue [...] n'est qu'une ruelle en impasse dans une résidence privée;

le cheminement, un parcours d'obstacles qui s'évanouit dans les parkings. [...] Dans le même temps, un mauvais usage de la sociologie urbaine multiplie comme pseudo-concepts opératoires des espaces semi-publics/semi-privés, des zones tampons, des lieux d'animation qui se mêlent de manière impudique aux rescapés de l'urbanisme biologique: poumons, rotules, pénétrantes, coulées vertes. [...] Chaque ville nouvelle recèle plus de "Crescent" que Bath et plus de "coups" baroques que la Rome du 18^e siècle.» (MANGIN et PANERAI 1986: 14)

- ¹⁶ Sur un autre plan, l'ambition du style international correspond à l'ambition de reprendre l'édification symbolique de la tour de Babel, par la définition d'un seul et même langage architectural.
- ¹⁷ Dans son article intitulé «Contribution théorique à la mesure de l'homogénéité des tissus urbains», Mindjid Maïzia propose des résolutions mathématiques, à l'appui de formules algorithmiques poussées, pour mesurer de manière quantitative et objective le degré d'homogénéité architecturale d'une rue. Son étude de morphologie urbaine, appliquée à Paris, propose une analyse comparative de quelques-unes de ses rues.
- ¹⁸ Antoine Bailly et Michel Beaudry définissent dans «Analyse typologique en milieu urbain: les aires homogènes d'Edmonton [Canada]» les notions d'«aires homogènes», de «groupes homogènes» et de «typologies homogènes», pour définir les emprises spatiales des découpages sociaux. Dans leur enquête, les aspects spatiaux sont indicatifs ou subséquents à l'établissement social. Leur impact n'est pas anticipé comme valeur architecturale et sociale à part entière.
- ¹⁹ En complément: «L'homme de génie fera avec le caillou, l'argile, cent demeures qui prêteront aux plaisirs de la variété. Voyez tout ce que vous lui devez; il amuse vos organes, distrait vos idées, les fixe sur tout ce qui contribue à les embellir. Il préserve l'humanité souffrante des maux qui l'assiègent.» (LEDOUX 1804: 103)
- ²⁰ Le complexe résidentiel de «San Buenaventura» (20 000 logements sociaux) à Ixtapaluca au Mexique et celui de «Burj al-Babas» (732 villas) à Mudurnu en Turquie, respectivement construits en 2005 et 2014, sont à ce titre particulièrement significatifs.
- ²¹ Dans son ouvrage *Paris 19^e siècle, L'immeuble et la rue* (1987), François Loyer (1987: 232-233) présente la capitale française comme «ville la plus cohérente d'Europe» et «modèle de toutes les capitales pour près d'un siècle».
- ²² L'avenue en projet est baptisée «Avenue Napoléon» dès 1854 en l'honneur de Napoléon III, puis «Avenue de la Nation», avant de fixer sa dénomination effective en 1873.
- ²³ L'extrême minéralité de l'Avenue de l'Opéra fait office d'exception dans le projet haussmannien pour Paris, dont les nouveaux boulevards sont majoritairement plantés. Un tel choix est motivé par l'exaltation de l'effet de perspective menant à l'Opéra, et le dégagement de sa façade principale visible par temps clair depuis le Louvre.
- ²⁴ L'un des objectifs visés par la réalisation de l'Avenue de l'Opéra est la sécurisation des parcours à la sortie de la salle de spectacle; Napoléon III ayant fait la cible d'attaques dans l'ancien Opéra de la rue Le Peltier.
- ²⁵ Pour reprendre les raisons officielles de sa nomenclature, disponibles sur le site internet de la Mairie de Paris.
- ²⁶ Vitruve identifiait déjà la distinction reprise au 20^e siècle par Aldo Rossi (1966) entre deux types de construction: d'un côté les édifices publics et de l'autre les maisons des particuliers.
- ²⁷ L'Opéra Garnier portait ce nom jusqu'à l'ouverture en 1989 de l'Opéra Bastille.
- ²⁸ Moyen photographique mis au point en 1839 qui permet de fixer un portrait sur une plaque métallique.
- ²⁹ 1929 est aussi, ironiquement, l'année de naissance de Franck Gehry: l'architecte qui incarne sans doute le mieux dans sa pratique une opposition manifeste à la ville homogène.
- ³⁰ Vingt ans plus tôt, l'historien de l'art allemand Albert Erich Brinckmann (1908: 170) anticipait cette idée selon laquelle «Stadtebau en heisst mit dem Hausmaterial Raum gestalten», soit «Construire des villes, c'est créer de l'espace avec le matériau de la maison.»
- ³¹ La revendication d'homogénéités programmatiques est également centrale dans la conception, à l'échelle du territoire, de la «New City» (HILBERSEIMER 1944).
- ³² Le Corbusier ayant initialement reçu pour mandat le dessin d'une fontaine de rue. Le désarroi des visiteurs du Salon.
- ³³ La Chaux-de-Fonds, en Suisse, a été entièrement reconstruite selon un plan en damier très régulier à la suite du grand incendie de 1794.

- ³⁴ Même l'aéroport est imaginé en plein centre, les pistes aéronautiques superposées à la gare ferroviaire centrale; sur proposition du représentant de l'aviation française garantissant en 1929 un atterrissage vertical sécurisé des prochains appareils (BOESIGER et STONOROV 1929: 110-111).
- ³⁵ Pour autant que ses représentations ne l'expriment pas, Le Corbusier (1929) indique non sans provocation la possibilité de variations architecturales majeures dans l'adaptation du projet à la ville de Paris: «Tenez, ceci est drôle, cette coupole dorée dominant un fronton grec, c'est le théâtre X, œuvre ultime de M. Nénot, membre de l'Institut! Ça n'a pas d'importance: que ce soit de la vraie Renaissance ou de la postiche, cela ne perturbe nullement la symphonie architecturale: simple question de préférence personnelle.»
- ³⁶ Les principes de la «Ville contemporaine pour trois millions d'habitants» définis en 1922 sont mobilisés dans le «Plan Voisin» pour Paris en 1925, puis poursuivis en 1930 dans le film «Construire» de Pierre Chenal, et dans la mise au point de la «Ville Radieuse» la même année, et repris enfin avec un plus grand degré de réalisme en 1937 à l'occasion de l'exposition présentant «Le plan de Paris 37» au Pavillon des Temps Nouveaux. Dans cette dernière évolution, «le gratte-ciel cartésien» remplace «le gratte-ciel cruciforme», au bénéfice de sa forme optimisée en «pattes de poules» (BILL 1995).
- ³⁷ Repère temporel retenu lors de l'exposition en 1922 pour la démonstration quantitative des problèmes causés par l'accroissement démographique des grandes villes européennes.
- ³⁸ Ernst May endosse également le rôle de premier éditeur de la revue *Das Neue Frankfurt* qui renseigne de 1926 à 1933 le développement urbain engagé par la municipalité.
- ³⁹ *Siedlung* à peine achevée en 1929 et déjà vitrine du second CIAM.
- ⁴⁰ Dernière *Siedlung* conçue par Ernst May avant son départ de Francfort.
- ⁴¹ La réalisation du Narkomfin de Moïseï Ginzbourg et Ignaty Milin, à Moscou pendant l'année 1929, constitue l'un des bâtiments les plus emblématiques de l'avant-garde russe, mais aussi l'une des dernières de cette nature avant la nouvelle orientation architecturale donnée par l'administration de Staline.
- ⁴² Comme l'illustre la couverture du neuvième numéro (septembre 1930) de la revue *Das Neue Frankfurt*.
- ⁴³ En France, la loi Louchet prévoit en 1928 l'implication financière de l'État dans l'amélioration de l'habitation populaire.
- ⁴⁴ Dès l'année suivante, l'Exposition de Stockholm en propose une vive illustration dans le manifeste *Acceptera* (1930).
- ⁴⁵ Seule manière à Francfort d'atteindre l'objectif énoncé par Ernst May que les loyers des nouvelles constructions ne dépassent pas les salaires moyens des travailleurs (MUMFORD 2000: 30).
- ⁴⁶ Le second Congrès International d'Architecture Moderne a lieu à Francfort du 24 au 26 octobre 1929; la 26^e édition du Salon d'Automne se tient à Paris du 2 novembre au 22 décembre 1929 – le stand de Charlotte Perriand, Le Corbusier et Pierre Jeanneret est inauguré en retard, le 10 décembre 1929.
- ⁴⁷ Le Corbusier n'est présent ni à Francfort, ni à Paris, occupé depuis septembre par sa première série de conférences en Amérique du Sud.
- ⁴⁸ Le projet daté de 1925, et finalisé en 1926, n'est habité qu'après trois ans de contentieux autour de l'alimentation du quartier en eau (BOESIGER et STONOROV 1929: 78).
- ⁴⁹ Le mécène M. Frugès offre à Pessac toutes les conditions d'une expérimentation grandeur nature qui demeure en retrait des conditions courantes de la fabrication de logements.
- ⁵⁰ De la reconstruction du centre de Lisbonne après le tremblement de terre de 1755, ou celle du Havre à partir de 1945, aux camps de réfugiés déployés par les organisations humanitaires, l'homogénéité accrue est une caractéristique de l'urbanisme d'urgence, notamment pour l'économie de moyens qu'elle représente.
- ⁵¹ Il n'est pas sans rappeler l'attitude adoptée par Alejandro Aravena en 2003 pour la réalisation d'un projet de logements sociaux à Iquique, au Chili, très relayée à l'international dans les invocations architecturales du commun.
- ⁵² Cette observation est récurrente dans la pensée de Bernardo Secchi.
- ⁵³ En Italie, la réalisation du *Novocomum* de Giuseppe Terragni en 1929 conduit son expression dans l'affiliation d'une homogénéité qui ne diffère que peu avec celle du second CIAM.
- ⁵⁴ Le titre allemand «Die Wohnung für das Existenzminimum» est aussi traduit «Homes for minimum incomes» en anglais.

- ⁵⁵ Pour reprendre les mots de Secchi (2005: 40) à propos de la ville du 20^e siècle: «Le siècle apparaît cependant surtout dominé par la recherche de la continuité, figure qui a une longue histoire dans la ville européenne. Continuité n'est pas synonyme de conservation. Affirmer la valeur de la continuité signifie reconnaître le rôle de l'inertie des choses et des idées dans la construction de l'identité.»
- ⁵⁶ L'autorité des régimes politiques constitue un frein à la mobilité des références.
- ⁵⁷ Les dernières réalisations de ce type datent de 1979: la Tour Beaugrenelle (15^e), la Tour Totem (15^e) et la Tour Prélude des Orgues de Flandre (19^e), culminant respectivement à 98, 100 et 108 m.
- ⁵⁸ Les Espaces d'Abraxas à Noisy-le-Grand et Les Échelles du Baroque à Paris (14^e) sont respectivement lancés en 1978 et 1980, et livrés chacun cinq ans plus tard. Le quartier Antigone à Montpellier et les Arcades du Lac à Saint-Quent-en-Yvelines sont aussi conçus à partir de 1978. La production très singulière de Ricardo Bofill oppose aux grands ensembles la réinterprétation d'un classicisme qui ne renonce en rien à l'homogénéité.
- ⁵⁹ L'étude menée par François Loyer (1987) entre 1974 et 1978, d'abord publiée par l'Atelier parisien d'urbanisme en 1981, avant son édition plus large, est signification d'un regain d'intérêt pour l'urbanisme du 19^e siècle.
- ⁶⁰ Si les grands travaux d'Hausmann ont été réalisés sous le Second Empire, entre la Deuxième et la Troisième République, leur syntaxe architecturale reste étroitement liée à l'émergence des valeurs républicaines, et à la recherche d'un langage urbain approprié.
- ⁶¹ Le projet intitulé «Home», par l'agence Hamonic & Masson + Associés en 2015, marque la reprise à Paris du logement en hauteur, suspendu depuis 1979.
- ⁶² L'effervescence formelle dans l'architecture parisienne est particulièrement stimulée par les politiques urbaines des municipalités socialistes entre 2001 et 2020. L'appel à projets urbains innovants *Réinventer Paris* est lancé en 2014, et reconduit en 2017 sur des opérations majoritairement souterraines. Sa déclinaison en 2016 au territoire de la vallée de la Seine et à l'échelle du Grand Paris est à l'image de l'encouragement politique d'un renouvellement des pratiques et de leur recherche de visibilité.
- ⁶³ Dans son ouvrage *Bolo'bolo*, P.M. remarque non sans amusement que «cet individualisme “de masse” est le plus souvent un conformisme parallèle: plus les gens font la même chose, plus ils se cramponnent à l'illusion de leur individualité» (WIDMER 1986: 16).
- ⁶⁴ Le collectif French Touch, composé par seize agences parisiennes d'architecture, publie entre 2007 et 2014 sept numéros de leur «Annuel optimiste d'architecture», en revendiquant une production contemporaine généreuse, colorée, sans dogme, ni tabou.
- ⁶⁵ L'exposition a été présentée à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine du 11 février au 10 mai 2009.
- ⁶⁶ Associée à une mode, la résurgence de trames épurées serait représentative de transformations plus profondes que d'autres récurrences architecturales passagères.
- ⁶⁷ La définition du caractère est en partie opérée par le choix des éléments initiaux, et notamment par la présence des rideaux thermiques, mais la générosité des volumes, les larges surfaces vitrées et les grandes loggias, sans fonctions associées, représentent des supports architecturaux caractérisés par un haut degré de neutralité.
- ⁶⁸ Les volumétries impressionnantes du complexe philharmonique de Hambourg (par Herzog et Demeuron en 2017) ou celles non moins sculpturales de l'immeuble De Rotterdam dans la ville du même nom (OMA en 2013) sont représentatives du caractère souvent exceptionnel des opérations mixtes de grande envergure.
- ⁶⁹ L'opération Mille Arbres par Sou Fujimoto et OXO Architectes, lauréats de l'appel à projet *Réinventer Paris* en 2016, prévoit pour 2023 la réalisation symbolique d'un nouveau «bois» habité au-dessus du périphérique parisien.



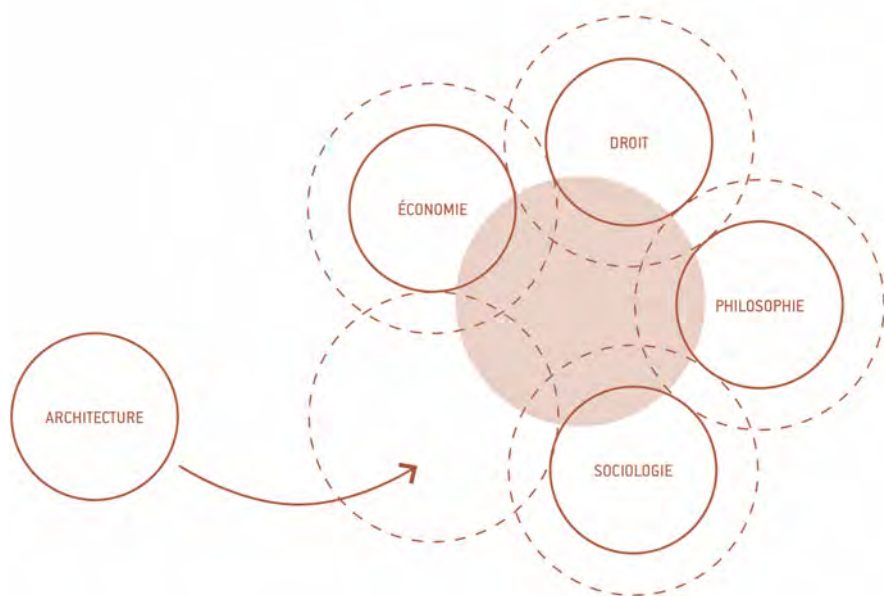
CONFESSION D'UNE CULTURE ARCHITECTURALE

Conclusion

Confrontée à la thématique du commun au sens de ce qui est collectif ou partagé, l'architecture abonde d'arguments et de références. Fondamentalement, chacune de ses déclinaisons contient une dimension collective, ne serait-ce que par usage, rarement univoque, par inscription dans le temps long, ou par appartenance à un système de valeurs générales; parce qu'elle est art, parce qu'elle est science, ou pour ce qu'elle produit comme œuvres de culture et objets de société.

Condition de partage, d'identité, de progrès, l'architecture en tant que tradition, de faire et de pensée, souscrit dans ses fondements comme dans son caractère cumulatif aux principes humanistes d'un accompagnement des idées, en tant que matérialisation politique et éthique des régimes de collectivité. À ce titre, elle est aussi sujet privilégié de conflit, de négociation et de responsabilité, et porte, avec une part d'ambiguïté croissante, l'ambition moderne d'une légitimité disciplinaire aussi catégorique. Les outils de l'architecture au service d'un intérêt général ne sont pourtant pas si différents de ceux qu'accompagnent l'effort de délimitation, le besoin de privatisation et l'habitude de l'exclusion; importent les motivations, et la manière auxiliaire. Dans la lignée de telles contradictions, l'actualité de la notion de commun, de par ses plus récentes significations et le débat qui les accompagne, oppose certaines contrariétés à l'affirmation probablement trop indulgente selon laquelle toute architecture est par essence sujette au commun. Plus radicalement encore, les expériences les plus héroïques du 20^e siècle sur le plan du progrès et du grand nombre sont progressivement écartées de ses nouvelles occurrences, rattrapées par les rouages mécaniques et ascendants de leur propre génération, et au-delà même, par la réalité connotée de leur manifestation matérielle et formelle. La répétition, la régularité, certaines teintes et certains matériaux, sont souvent pris en défaut de représentation. Au compte de traumatismes et des excès qui les ont causés, l'architecture des bonnes intentions s'est progressivement mise en crise, dans sa capacité de synthèse, de résolution et de rassemblement. Une grande partie de la littérature attenante exclut même radicalement la possibilité d'une telle affiliation du savoir architectural au registre du commun, dans une compréhension exclusivement sociopolitique des phénomènes et de leurs enjeux. Cette dernière position prévaut sur celle qui précède, en ce qu'elle se garde de juger des capacités politiques de la forme architecturale, simplement considérée hors jeu d'une idée de gouvernance, limitée au titre de conséquence, ou bien trop fortement subordonnée aux aspects prioritaires d'usage, d'organisation, de statut ou de propriété, pour espérer contenir la teneur de telles valeurs.

L'IMPLICATION DE L'ARCHITECTURE DANS LE DÉBAT SUR LE COMMUN EST MAJORITAIREMENT CONCENTRÉE SUR SES AIRES D'INFLUENCE, ET NON SUR SON BAGAGE DISCIPLINAIRE. SOURCE: SCHÉMA DE L'AUTEUR.



La fabrique des savoirs

Convoquer méthodiquement commun et architecture renvoie d'une part aux éternelles difficultés d'arbitrage entre prédisposition spatiale et primauté du libre-emploi, mais également à des enjeux sémantiques, lorsqu'il s'agit de conforter des interprétations variables d'un même concept au nomadisme exacerbé, voire épistémologiques dès que ces dernières restent à construire. La traduction de sens qu'une discipline peut produire au passage furtif ou mûré de ces mots passagers mobilise la veille et le retour critique à l'attention de ses vérifications. Et de son socle d'objectivité restreinte, préservant la capacité créative de ses interprétations nécessaires, l'architecture ne peut que chercher, souvent difficilement, le poids d'appuis suffisants à l'établissement de ses propres matrices, d'accroches et de significations. La mise à distance de l'architecture du commun s'explique ainsi aussi par un retard – attendu et probablement structurel – pris par la discipline architecturale dans l'énonciation de ses appropriations en la matière. Contrairement à d'autres disciplines beaucoup plus avancées sur le sujet, l'architecture n'a pas encore fixé ses propres repères autour du concept de «commun», particulièrement mobile, changeant, voire ambigu, lorsqu'observé depuis son champ.

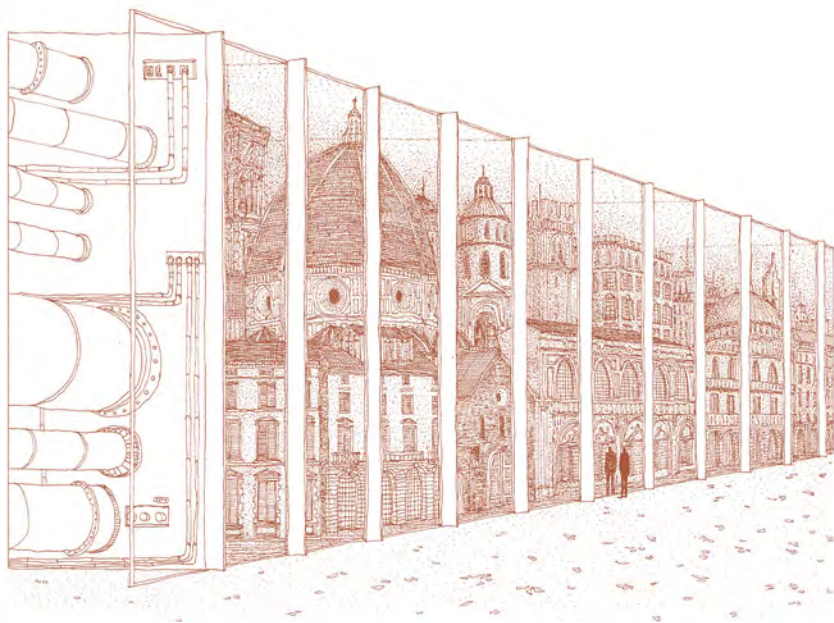
Le devoir d'inventaire

Soumettre les valeurs d'une culture architecturale héritée à la lumière franche des nouvelles significations du commun ne préserve pas du risque de disqualifications drastiques. Verticalité décisionnelle, responsabilité représentative et établissement

de propriété compromettent à eux seuls ses interprétations les plus consistantes, sur lesquelles s'accorde, désormais, une nette assemblée interdisciplinaire. Le constat est difficile pour les générations d'architectes formés à l'apprentissage du projet comme exercice de synthèse, dépassement du contentieux et défense de l'intérêt général, trouvant en succession la spontanéité et l'entre-soi, régulièrement érigés en nouveaux modèles de politique publique et d'enseignement. Le tournant est serré, et la vitesse réduite, mais un changement de paradigme pourrait être à l'œuvre dans l'architecture du commun, en retrait progressif de ses origines les plus alternatives et les plus marginales, et dans l'ombre de plus en plus sombre des logiques dominantes de profit et de marché. En alternative à l'alternative, par goût pour la nuance ou soucis de contrebalancer, la pondération des principaux obstacles à l'actualisation d'une culture spatialisée du commun invite à une relecture attentive des principes hérités, de l'évolution possible de leurs validités, comme des expériences passées qui les ont instaurés. De matière et de trajectoires, la maison «architecture» recèle encore des ressources et des moyens pour imaginer et rattacher dans une même narration les prochaines formalisations possibles du vivre-ensemble.

principes architecturaux	interfaces	principes extra-disciplinaires
PROJET ARCHITECTURAL	PARTICIPATION DES HABITANTS	COMMUNS <i>ressources</i>
DISPOSITIF ARCHITECTURAL	APPROPRIATION CITOYENNE	BIEN COMMUN <i>négocié</i>
PLAN NEUTRE	AGRICULTURE URBAINE	ACTION COLLECTIVE <i>optimale</i>
ESPACE OUVERT	HABITAT COOPÉRATIF	EMPOWERMENT <i>autonome</i>
UNITÉ DE VOISINAGE	OCCUPATION TEMPORAIRE	EXTERNALITÉS <i>positives</i>
TYPE ET MODÈLE	ESPACES EXTÉRIEURS	LE COMMUN <i>identité universelle</i>
CARACTÈRE URBAIN	RESSOURCES DU TERRITOIRE	LE COMMUNAUTAIRE <i>identité distinctive</i>
LANGAGE ARCHITECTURAL	GESTION DU FONCIER	LES BIENS COMMUNS <i>matériels</i>
LOGEMENT MINIMUM	VISIONS UTOPIQUES	LES BIENS COMMUNS <i>immatériels</i>

LA MOBILISATION DES PRINCIPES ARCHITECTURAUX SUR LES TERRAINS DU COMMUN PEINE À COMPLÉTER L'APPORT D'AUTRES DISCIPLINES, ET SE RÉDUIT TRÈS SOUVENT À L'AFFICHAGE DE SES INTERFACES. SOURCE : SCHÉMA DE L'AUTEUR.



LES ILLUSTRATIONS DE CLÉMENT MASURIER ILLUSTRONT AUTANT LE POTENTIEL D'UNE HOMOGÉNÉITÉ RENOUVELÉE, LA FASCINATION QU'ELLE PEUT EXERCER, QUE LA MENACE QU'ELLE PEUT REPRÉSENTER. SOURCE: ILLUSTRATION CLÉMENT MASURIER, SÉRIE «CHAPITRE UN» (2015).

La nécessité du récit

Au regard sélectif de l'exercice d'inventaire se joint l'occasion d'une recomposition narrative, par morceaux et par continuités, qui soit encore en capacité et support de grands desseins aux ambitions collectives. Le commun devient alors la lunette par laquelle examiner une culture de l'aménagement, majoritairement éblouie par la dichotomie opposant le public au privé, et déjà éloignée des capacités inégalées de la ville historique à fédérer un caractère urbain, unitaire et progressivement autonome. Aussi, et malgré leurs origines variées sur le plan politique et sur celui de l'éthique, les valeurs collectives du patrimoine construit continuent de défier les capacités contemporaines à produire du commun, dans ses compréhensions les plus larges et les plus contradictoires. L'interventionnisme le plus ambitieux, criblé des critiques conséquentes, demeure aussi le repère privilégié d'une confrontation des moyens d'action à disposition. Relire à travers le prisme du commun un héritage accumulé, et en particulier ses tranches les plus emblématiques du 20^e siècle, devient dès lors une opportunité à saisir pour remettre en perspective les principes et les outils d'une discipline en perpétuelle quête de redéfinition. L'architecture est force de propositions, à chaque époque projetée sous de nouvelles conditions. Entre l'injonction environnementale, l'émancipation sociale et l'emprise technologique, ce champ de compétences se cherche encore un rôle, dans l'identification de ses propres leviers. Ce temps introspectif, comme l'architecture en a régulièrement connu, mérite d'être posé, et sans entrave aux motifs de l'interdisciplinarité. Une compréhension attentive des aveux comme des espoirs disciplinaires ne pourra que prolonger la connaissance et les capacités des ressources dont l'architecture dispose encore, et ce qu'elle pourra à l'avenir porter de traits culturels et de formes en commun.

Bibliographie

- ALBA, Dominique (éd.) (2017): *Les habitations à Bon Marché de la ceinture de Paris, étude historique*, Paris, APUR.
- ALDER, Michael (2018): «Who owns the land?», dans *ARCH+*, «The Property Issue. Ground Control and the Commons», n°231, juillet 2018, Berlin.
- ALEXANDER, Christopher (1964): *De la synthèse de la forme [Notes on the synthesis of form]*, Paris, Dunod, éd. consultée 1971.
- ALEXANDER, Christopher, ISHIKAWA, Sara, SILVERSTEIN, Murray et JACOBSON, Max (1977): *A pattern language: towns, buildings, construction*, New York, Oxford University Press.
- ALPHAND, Adolphe (1867): *Les promenades de Paris*, Paris, Rothschild.
- ALTSHULER, Alan (1995): *The City Planning Process*, Ithaca, Cornell.
- ANCORI, Bernard (2012): «La production et la circulation des connaissances scientifiques et des savoirs profanes dans nos sociétés techniciennes», dans DARBELLAY, Frédéric (éd.), *La circulation des savoirs. Interdisciplinarité, concepts nomades, analogies, métaphores*, Berne, Peter Lang.
- ANGÉLIL, Marc (2016): «Spaces of Commoning», contribution n°35 à l'exposition «Constellation(s). Habiter le monde» sous la direction curatoriale de Michel Lussault, Francine Fort, Michel Jacques, Fabienne Brugère et Guillaume Le Blanc, présentée à l'espace Arc-en-rêve de Bordeaux du 2 juin au 2 octobre 2016.
- APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) (1982): *Paris Projet, Aménagement Urbanisme Avenir*, n°21-22, Paris, Atelier Parisien d'Urbanisme.
- ARCHIZOOM ASSOCIATI (1971): «Archizoom: progetto di concorso per l'università di Firenze», dans *Domus*, n°509, p. 10-12.
- (1972): *No-Stop City: Archizoom Associati*, Orléans, Hyx. Cet ouvrage regroupe plusieurs articles, dont ARCHIZOOM ASSOCIATI 1971.
- ARENDT, Hannah (1958): *La condition de l'homme moderne [The Human Condition]*, Paris, Calmann-Lévy, éd. consultée 1961.
- ARISTOTE (1874 [322 av. J.-C.]): *Politique [Πολιτικά]*, Paris, Ladrance.
- ATELIER 5 (1959): *Siedlung Halen Bern*, Berne, Stämpfli.
- AUCOUTURIER, Michel (1978): «Préface», dans BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- AURELI, Pier Vittorio (2013): *The project of autonomy: Politics and Architecture within and against Capitalism*, New York, Buell Center, Forum Project Publications and Princeton Architectural Press.
- (2014): *The City as a Project*, Berlin, Ruby Press.
- AURELI, Pier Vittorio et TATTARA, Martino (2016): *Park City. Living along the Edge of the Hoge Kempen National Park*, Bruxelles, Dogma.
- AURELI, Pier Vittorio et GIUDICI, Maria Shéhérazade (2019): «Islands: The Settlement from Property to Care», dans *Log*, n°47, New York.
- AVERMAETE, Tom, SCHMIDT-COLINET, Lisa et HEROLD, Daniela (2018): *Living lab: constructing the commons*, Vienne, IKA Academy of Fine Arts Vienna.

- BAHNER, Olaf, BÖTTGER, Matthias et GRIFFIN, Matthew (2016): *Neue Standards: zehn Thesen zum Wohnen*, Berlin, Jovis.
- BAILLÉ, Jacques (2012): «Du mot... jusqu'au concept», dans DARBELLAY, Frédéric (éd.), *La circulation des savoirs. Interdisciplinarité, concepts nomades, analogies, métaphores*, Berne, Peter Lang.
- BAILLY, Antoine Sylvain et BEAUDRY, Michel (1976): «Analyse typologique en milieu urbain. Les aires homogènes d'Edmonton (Canada)», *L'Espace géographique*, 5, 4, p. 267-276.
- BAKHTINE, Mikhaïl (1984): *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BAL, Mieke (2012): «Le Texte: entre mots et concepts», dans DARBELLAY, Frédéric (éd.), *La circulation des savoirs. Interdisciplinarité, concepts nomades, analogies, métaphores*, Berne, Peter Lang.
- BALDAUF, Anette, GRUBER, Stefan, HILLE, Moira, KRAUSS, Annette, MILLER, Vladimir, VERLIČ, Mara, WANG, Hong-Kai et WIEGER, Julia (éds) (2016): *Spaces of communing: artistic research and the utopia of the everyday*, Vienne, Sternberg Press.
- BANERJEE, Tridib et BAER, William Cooper (1984): *Beyond the neighborhood unit: residential environments and public policy*, New York, Plenum Press.
- BANHAM, Peter Reyner (1976): *Megastructure: Urban Futures of the Recent Past*, Londres, Thames and Hudson.
- BARDET, Gaston (1945): *Principes d'analyse urbaine, Communication faite à la Société des Statistiques de Paris, le 18 octobre 1944*, Paris, Berger-Levrault.
- (1946): *Pierre sur pierre*, Paris, L. C. B. Section Bâtiment.
- (1948a): *Problème d'urbanisme*, Paris, Dunod, éd. orig. 1941.
- (1948b): *Le nouvel urbanisme*, Paris, Vincent, Fréal et Cie.
- (1949): *Mission de l'urbanisme*, Paris, Ouvrières.
- BARTHES, Roland (1977): *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Seuil.
- (2002): *Comment vivre ensemble, Cours et séminaires au Collège de France (1976-1977)*, Paris, Seuil.
- BATES, Sergison (2007): «Sameness», dans *Papers 2*, Barcelone, Gustavo Gili.
- BAUBÉROT, Arnaud (2004): *Histoire du naturisme: le mythe du retour à la nature*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BAUDELAIRE, Charles (1868): *Curiosités esthétiques*, Paris, Michel Lévy Frères.
- BAYLEY, Stephen (1975): *The Garden City, Course Unit 23-24*, Milton Keynes, The Open University Press.
- BECK, Bernard (2004): «Moscou et l'architecture soviétique stalinienne», dans *Revue Russe*, n°24.
- BÉGOUT, Bruce (2017): *De la décence ordinaire*, Paris, Allia.
- BENOÎT-LÉVY, Georges (1904): *La Cité-Jardin*, Paris, Cités-Jardins de France.
- BERLIN, Isaiah (1953): *The Hedgehog and the Fox: An Essay on Tolstoy's View of History*, Londres, Weidenfeld & Nicolson.
- BERNOULLI, Hans (1946): *Die Stadt und ihr Boden*, Erlenbach-Zurich, Verlag für Architektur AG.
- BESSE, Jean-Marc (2018): *Paysages en commun*, Arles, Acte Sud.
- BILL, Max (éd.) (1938): *Le Corbusier – Œuvre complète. Volume 3: 1934-1938*, Bâle, Birkhäuser, éd. consultée 1995.
- BINGHAM-HALL, John (2016): *Future of cities: commoning and collective approaches to urban space, Future of cities*, Londres, Government Office for Science.
- BION, Wilfred Ruprecht (1965): *Recherches sur les petits groupes*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BLAKE, Janet (2017): «Patrimoine culturel immatériel», dans CORNU, Marie, ORSI, Fabienne et ROCHFELD, Judith (2017), *Dictionnaire des biens communs*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BOESIGER, Willy (éd.) (1953): *Le Corbusier – Œuvre complète. Volume 5: 1946-1952*, Bâle, Birkhäuser, éd. consultée 1995.
- BOESIGER, Willy et STORONOV, Oscar (éds) (1929): *Le Corbusier – Œuvre complète. Volume 1: 1919-1929*, Bâle, Birkhäuser, éd. consultée 1995.

- BOLLIER, David (2014): *La renaissance des communs, pour une société de coopération et de partage* [Think Like a Commoner: A Short Introduction to the Life of the Commons], Paris, Charles Léopold Mayer.
- BOUDET, Dominique (2017): *Nouveaux logements à Zurich. La renaissance des coopératives d'habitat*, Zurich, Park Books.
- BOUDON, Philippe (1971): *Sur l'espace architectural: essai d'épistémologie de l'architecture*, Paris, Dunod.
- (1992): *Introduction à l'architecturologie*, Paris, Dunod.
- BORCH, Christian et KÖRNERBERGER, Martin (éds) (2015): *Urban Commons. Rethinking the City*, New York, Routledge.
- BRANDÃO, Marta Meira (2017): *The Big Building Housing and Complex Design Strategies*, thèse doctorale présentée à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, sous la direction de Bruno Marchand.
- BRANZI, Andrea (2006): *No-stop city: Archizoom Associati*, Orléans, Hyx.
- BRANZI, Andrea et al. (1995): «Symbiotic Metropolis: Agronica», dans MANZINI, Ezio et SUSANI, Marco (éds), *The solid side: the search for consistency in a changing world*, Pays-Bas, V+K.
- BRAUMANN, Annick et DELEVOY, Robert (1980): *Le Familistère de Guise ou les équivalents de la richesse*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne.
- BRINCKMANN, Albert Erich (1908): *Platz und Monument: Untersuchungen zur Geschichte und Ästhetik der Stadtbaukunst in neuerer Zeit*, Berlin, Verlegt bei Ernst Wasmuth A.-G.
- BROSSAUD, Claire et LAVAL, Christian (2018): «Aux racines des communs. Entretien avec Christian Laval», dans *Métropolitiques*, 3 mai.
- BROWER, Sidney (1996): *Good neighborhoods. A Study of In-Town & Suburban Residential Environments environments and public policy*, Westport, Praeger Publishers.
- CABET, Étienne (1848): *Voyage en Icarie*, Paris, Populaire.
- CAGNAT, Bérangère et BACQUIÉ, Sophie (2017): «Les Grands Voisins: une fabrique solidaire en plein Paris», dans *Alternatives Économiques*, 18 février, Paris.
- CALDENBY, Claes (2020): «Sweden: in between co-housing and public housing», dans HAGBERT, Pernilla, LARSEN, Henrik Gutzon, THÖRN, Hakan et WASSHEDE, Cathrin (éds) (2020): *Contemporary co-housing in Europe, towards sustainable cities?*, New York, Routledge.
- CALLEBAUT, Vincent (2014): *Fertile Cities: Vincent Callebaut Architectures*, Paris et Hong Kong, Design Media Publishing Limited.
- CAMERON, Christina et RÖSSLER, Mechtild (2017): *La Convention du patrimoine mondial. La vision des pionniers*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- CAMPANELLA, Tommaso (1602): *La Cité du Soleil* [La città del Sole], Genève, Droz, éd. consultée 1972.
- CANIGGIA, Gianfranco et MAFFEI, Gian Luigi (1979): *Composizione architettonica e tipologia edilizia*, Venise et Rome, Marsilio.
- CASTEX, Jean, DEPAULE, Jean-Charles et PANERAI, Philippe (1977): *Formes urbaines: de l'îlot à la barre*, Marseille, Parenthèses, éd. consultée 2004.
- CAVALIERI, Chiara et VIGANÒ, Paola (éds) (2019): *HM the Horizontal Metropolis a Radical Project*, Zurich, Park Books.
- CHABARD, Pierre (2002): «Context Follows Fiction», dans BRAYER, Marie-Ange et SIMONOT, Béatrice (éds), *Contextes*, Orléans, Hyx.
- CHARDEAUX, Marie-Alice (2006): *Les Choses communes*, Paris, LGDJ.
- CHERMAYEFF, Serge et ALEXANDER, Christopher (1963): *Intimité et vie communautaire. Vers un nouvel humanisme architectural*, Paris, Dunod.
- CHIPPERFIELD, David (éd.) (2012): *Common Ground: A Critical Reader. Venice Biennale of Architecture 2012*, Padoue, Marsilio.
- CHOAY, Françoise (1965): *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris, Seuil.
- (1992): *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil.

- CLÉMENT, Gilles (1999): *Le Jardin Planétaire*, Paris, Albin Michel.
- COGATO LANZA, Elena et BONIFAZIO, Patrizia (2009): *Les experts de la reconstruction*, Genève, MétisPresses.
- COHEN, Jean-Louis (2013): «La maison-commune et la modernisation de l'architecture russe», dans LAMBERT-BRESSON, Michèle et PINON, Pierre (2014), *Architectures urbaines, formes et temps: mélanges offerts à Pierre Pinon*, Paris, Picard.
- CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE MODERNE (1930): *Die Wohnung für das Existenzminimum*, Francfort, Englert & Schlosser.
- CORLAT, Benjamin (éd.) (2015): *Le retour des Communs. La crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les liens qui libèrent.
- CORNU, Marie, ORSI, Fabienne et ROCHFELD, Judith (2017): *Dictionnaire des biens communs*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CREESE, Walter (1966): *The Search for Environment. The Garden City Before and After*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, éd. consultée 1992.
- CROIZÉ, Jean-Claude, FREY, Jean-Pierre et PINON, Pierre (1991): *Recherches sur la typologie et les types architecturaux*, Paris, L'Harmattan.
- CULOT, Maurice (1994): «L'aventure des Cités-Jardins», dans HENNAUT, Eric et LIESENS, Liliane (éds.), *Cités-Jardins 1920-1940 en Belgique*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne.
- CULPIN, Ewart Gladstone (1913): *The Garden-City Movement Up-To-Date*, Oxon et New York, Routledge, éd. consultée 2015.
- DAHIR, James (1947): *The neighborhood unit plan, its spread and acceptance*, New York, Russell Sage.
- DALY, César (1864): *L'architecture privée au 19^e siècle*, Paris, Morel.
- DARBELLAY, Frédéric (éd.) (2012): *La circulation des savoirs. Interdisciplinarité, concepts nomades, analogies, métaphores*, Berne, Peter Lang.
- DARDOT, Pierre et LAVAL, Christian (2014): *Commun. Essai sur la révolution au 21^e siècle*, Paris, Éditions La Découverte, éd. consultée 2015.
- DAVIDOFF, Paul (1965): «Advocacy and Pluralism in Planning», dans *Journal of the American Institute of Planners*, novembre, Chicago.
- DEBARRE-BLANCHARD, Anne, PERROT, Michelle et ELEB, Monique (1989): *Architectures de la vie privée: maisons et mentalités 17^e-19^e siècles*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne.
- DECLÈVE, Bernard (2018): «Récits d'urbanisme et la question des communs», Massive Open Online Course edX, Université Catholique de Louvain.
- DE L'ORME, Philibert (1568): *Le premier tome de l'Architecture*, Paris, Frédéric Morel.
- DELESSERT, André et PIGUET, Jean-Claude (1996): *Les cigales et les Fourmis. Des emprunts entre science, Le Mont-sur-Lausanne, Loisirs et Pédagogie*.
- DELEUZE, Gilles et GUATTARI, Félix (1991): *Qu'est-ce que la philosophie?*, Paris, Minuit.
- DELEVOY, Robert et BRAUMAN, Annick (1976): *Le familistère de Guise ou les équivalents de la richesse*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne.
- DELPRAT, Étienne (éd.) (2013): *Système DIY*, Paris, Gallimard.
- DENNIS, Norman (1958): «The Popularity of the Neighbourhood Community Idea», dans *The Sociological Review*, vol.6, n°2, décembre, p.191-206.
- DE SOLÀ MORALES, Manuel (1987): «La segunda historia des Proyecto urbano», dans *UR urbanismo revista*, n°5, Barcelone, p.21-27.
- DESSOUROUX, Christian (2003): «La diversité des processus de privatisation de l'espace public dans les villes européennes», dans *Belgeo*, n°1, p.21-46.
- DÉSVEAUX, Delphine et RAMBERT, Francis (2008): *GénéroCité: généreux versus générique: une nouvelle culture du Plus dans l'architecture française contemporaine. Participation de la France à la 11^e Exposition internationale d'architecture de Venise*, Barcelone, Actar.
- DEVEREUX, Georges (1972): *Ethnopsychanalyse complémentariste*, Paris, Flammarion.

- DEVILLERS, Christian (1992): «Sur l'enseignement de l'architecture», dans *Architecture d'Aujourd'hui*, n°282.
- DJALALI, Amir (2014): *Common space, Politics and the production of architectural knowledge*, thèse doctorale présentée à l'Université Technique de Delft, sous la direction de Michiel Riedijk, Umberto Barbieri et Pier Vittorio Aureli.
- DOGMA (2015): *Dogma + Realism Working Group: Communal Villa. Production and Reproduction in Artists' Housing*, Leipzig et Berlin, Spector Books et HKW Haus der Kulturen der Welt.
- (2019): *Loveless: The Minimum Dwelling and its Discontents*, Milan, Dogma.
- DONADIEU, Pierre (2014): *Paysages en commun*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes.
- DONZELOT, Jacques, MÉVEL, Catherine et WYVEKENS, Anne (2003): *Faire Société. La politique de la Ville aux États-Unis et en France*, Paris, Seuil.
- DORÉ, Gustave et JERROLD, Blanchard (1872): *London: A Pilgrimage*, Exeter, David & Charles.
- DREYSSE, DW (1987): *May-Siedlungen: Architekturführer durch acht Siedlungen des neuen Frankfurt 1926-1930*, Francfort, Fricke.
- DUMAS, Brigitte (1999): «Les savoirs nomades», dans *Sociologie et sociétés*, «La sociologie et les sciences sociales: une affaire de discipline(s)?», vol. 31, n°1, printemps 1999, Montréal, p. 51-62.
- DURAND, Jean-Nicolas-Louis (1825): *Précis des leçons d'architecture données à l'école polytechnique, Second volume*, Paris, École Royale Polytechnique.
- EBERT, Martin (2006): *Heinrich Tessenow, Architekt zwischen Tradition und Moderne*, Yven, Grünberg.
- ELEB, Monique (1991): «L'appartement de l'immeuble haussmannien», dans PINON, Pierre et DES CARS, Jean (éds), *Paris-Haussmann: Le Pari d'Haussmann*, Paris, Picard, Pavillon de l'Arsenal.
- (1994): *L'apprentissage du «chez-soi»: le Groupe des Maisons Ouvrières, Paris, avenue Daumesnil, 1908*, Marseille, Paranthèses.
- ELEB, Monique, COHEN, Jean-Louis et MARTINELLI, Antonio (2000): *Paris. Architecture 1900-2000*, Paris, Norma.
- FERGUSON, Francesca (éd.) (2014): *Make Shift City, Renegotiating the urban commons*, Berlin, Jovis.
- FESTA, Daniela (2016): «Les communs urbains. L'invention du commun», dans *Tracés. Revue de Sciences humaines*, «L'Italie des biens communs», n°16, p. 233-256.
- FLAMANT, Amélie (2008): *L'invention des espaces intermédiaires dans l'habitat*, thèse doctorale présentée à l'Université Paris Est, sous la direction de Jean-Pierre Frey.
- FOUCAULT, Michel (1966): *Les Mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- (1967): Conférence «Des espaces autres», dans FOUCAULT, Michel, *Dits et écrits, tome IV*, Paris, Gallimard, éd. consultée 1984.
- FOUNDOKIDIS, Euripide (1931): «La protection et la conservation des monuments d'art et d'histoire», dans *Museion*, 15, 3, p. 94-97.
- FRAMPTON, Kenneth (1980): *Modern architecture: A critical history*, Londres, Oxford University Press.
- FRANZEN, Brigitte (1997): *Neues Bauen der 20^{er} Jahre, Gropius, Haesler, Schwitters und die Dammerstocksiedlung in Karlsruhe 1929*, Karlsruhe, INFO.
- FRENCH, Hilary (2008): *Key urban housing of the twentieth century*, Londres, Laurence King.
- FRIEDMAN, Yona (1971): *Pour l'architecture scientifique*, Paris, Pierre Belfond.
- (1975): *Utopies réalisables*, Paris, 10/18.
- (1976): «Le Centre administratif de la C.D.C. à Ivry-sur-Seine», dans *L'œuvre: architecture et art*, n°1, «Lieu de travail – Espace de travail».
- (1978): *L'architecture de survie*, Paris, Casterman.
- FRIEDMAN, Yona et HOMIRIDIS, Marianne (2010): *Yona Friedman, Drawing & Models, Dessins & Maquettes, 1945-2010*, Paris, Les Presses du Réel.
- GADIENT, Hansjörg, VON SCHWERIN, Sophie et ORGA, Simon (2019): *Migge. The original landscape designs 1910-1920*, Bâle, Birkhäuser.

- GARFIELD, Eugene (1990): «Fast Science vs. Slow Science, Or Slow and Steady Wins the Race», dans *The Scientist*, vol.4, n°18, septembre.
- GARGIANI, Roberto (2007): *Archizoom Association. De la vague pop à la surface neutre*, Milan, Electa.
- (2017): *Inside No-Stop City*, Paris, B2.
- GARNIER, Charles (1892): *L'habitation humaine*, Paris, Hachette.
- GIEDION, Sigfried (1958): *Architecture, You, and me [Architektur und Gemeinschaft]*, Cambridge, Harvard University Press.
- GIRARD, Christian (1986): *Architecture et concepts nomades. Traité d'indiscipline*, Bruxelles, Mardaga.
- GOTTSCHALK, Shimon (1975): *Communities and alternatives. An exploration of the limits of planning*, Cambridge, Schenkman.
- GRASSI, Giorgio (1979) *L'architecture comme métier et autres écrits [La Arquitectura como officio y otros escritos]*, Bruxelles et Liège, Mardaga, éd. consultée 1983.
- GREGOTTI, Vittorio (1966): *Le territoire de l'architecture*, Paris, L'Équerre, éd. consultée 1982.
- GROTIUS, Hugo (1625): *Le droit de la guerre, et de la paix [De jure belli ac pacis]*, Paris, Presses Universitaires de France, éd. consultée 1999.
- GRULOIS, Geoffrey (2011): «La construction épistémologique de l'urbanisme en Belgique», dans *Belgeo Revue Belge de Géographie*, 1-2, Bruxelles, p.5-16.
- GUBLER, Jacques (1988): *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*, Genève, Archigraphie.
- GUIHEUX, Alain (2017): *Le grand espace commun, l'architecture transforme*, Genève, MétisPresses.
- HAESLER, Otto (1957): *Mein Lebenswerk als Architekt*, Berlin, Henschelverlag.
- HAGBERT, Pernilla, GUTZON LARSEN, Henrik, THÖRN, Håkan et WASSHEDE, Cathrin (2020): *Contemporary Co-housing in Europe Towards Sustainable Cities?*, Londres et New York, Routledge.
- HALL, Thomas (2008): *Stockholm: The Making of a Metropolis*, Londres, Routledge.
- HAMMEL, Pietro (1972): *Unsere Zukunft: die Stadt*, Francfort, Suhrkamp.
- HARDIN, Garrett (1968): «The tragedy of commons», dans *Science*, vol.162, n°3859, décembre, p.1243-1248.
- HARRIBEY, Jean-Marie (2011): «Le bien commun est une construction sociale. Apports et limites d'Elinor Ostrom», dans *L'Économie politique*, «Sud: être pauvre et s'en sortir», vol.1, n°49, Paris, p.98-112.
- HARRIOT, Thomas (1588): *A Brief and True Report of the New Found Land of Virginia*, Francfort, Theodore de Bry, éd. consultée 1590.
- HARVEY, David (2012): *Rebel Cities. From the right to the city to the urban revolution*, New York, Verso.
- HASKELL, Douglas (1952): «Googie Architecture», dans *House and Home*, février.
- HENDERSON, Katy, LOCK, Kate et ELLIS, Hugh (2017): *The art of building a garden city. Designing new communities for the 21st Century*, Londres, RIBA.
- HENDERSON, Susan (2013): *Building Culture: Ernst May and the Frankfurt Initiative, 1926-1931*, Berne, Francfort, Londres et New York, Peter Lang.
- HENNAUT, Eric et LIESENS, Liliane (éds) (1994): *Cités-Jardins 1920-1940 en Belgique*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne.
- HENVAUX, Émile (1944): *Aspects de l'Urbanisme*, Bruxelles et Paris, Apollo.
- HESS, Charlotte (2008): «Mapping New Commons», présenté à la 12^e Conférence Bisannuelle de l'International Association for the Study of the Commons, 14-18 juillet, Cheltenham.
- (2015): «Communs de la connaissance, communs globaux et connaissance des communs», dans CORIAT, Benjamin (éd.), *Le retour des Communs. La crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les liens qui libèrent.
- HILBERSEIMER, Ludwig (1927): *Groszstadt Architektur*, Stuttgart, Hoffmann.
- (1944): *The New City*, Chicago, Paul Theobald.

- HOFER, Andreas (2020): «Utopian pragmatism. Grass-roots urban movement rejuvenating the Swiss housing cooperative tradition», dans LEDENT, Gérald, SALEMBIER, Chloé et VANNESTE, Damien, *Sustainable Dwelling. Between Spatial Polyvalence and Resident's Empowerment*, Bruxelles, Presses Universitaires de Louvain.
- HOLMGREN, David (2009): *Future Scenarios: How Communities Can Adapt to Peak Oil and Climate Change*, Cambridge, Green Books.
- HOWARD, Ebenezer (1902): *Garden Cities of to-morrow*, Londres, Swan Sonnenschein. La publication de *Garden-Cities of To-morrow* en 1902 est une réédition du premier ouvrage *To-morrow: A peaceful Path to Real Reform* en 1898.
- HUISMAN, George (1925): *Pour comprendre les monuments de Paris*, Paris, Hachette.
- ICOMOS (1931): *La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques*, Charenton-le-Pont, ICOMOS.
- IKONNIKOV, Andreï (1988): *L'architecture russe de la période soviétique [Russian Architecture of the Soviet Period]*, Liège, Mardaga, éd. consultée 1990.
- ILLOUZ, Eva (1997): *Les marchandises émotionnelles: l'authenticité au temps du capitalisme [Consuming the Romantic Utopia: Lova and the Cultural Contradictions of Capitalism]*, Paris, Premier Parallèle, éd. consultée 2019.
- INTERNATIONAL KONGRESSE FÜR DAS EXISTENZMINIMUM (1930): *Die Wohnung für das Existenzminimum*, Francfort, Englert & Schlosser.
- ISAACS, Reginald (1948): «The Neighborhood Theory: An Analysis of its Adequacy», dans *Journal of the American Institute of Planners*, 14, 2, p.15-23.
- ISMAN, Georges (1925): *Pour comprendre les monuments de Paris*, Paris, Hachette.
- JACOBS, Jane (1961): *The Death and Life of Great American Cities*, New York, Vintage Books.
- JALLON, Benoît, NAPOLITANO, Umberto et BOUTTÉ, Franck (2017): *Paris Haussmann. Modèle de Ville*, Zurich, Park Books.
- JAQUE, Andrés, VAN DER HAAK, Bregtje, PESTELLINI LAPARELLI, Ippolito, VARADINIS, Mirjam (éds) (2018): *Manifesta 12 The Planetary Garden. Cultivating Coexistence. Reader*, Amsterdam, Manifesta Foundation.
- JENCKS, Charles (1979): *Le langage de l'architecture post-moderne*, Londres, Academy Denoël.
- JENKINS, Keith (1997): *The Postmodern History Reader*, Londres, Routledge.
- JOHNSON, Donald Leslie (1994): *Frank Lloyd Wright versus America, The 1930s*, Cambridge, MIT Press.
- (2002): «Origin of the Neighbourhood Unit», dans *Planning Perspectives*, vol. 17, n°3, pp.227-245.
- JUIGNET, Patrick (2015): «Les paradigmes scientifiques selon Thomas Kuhn», dans *Philosophie, science et société*.
- KALLUS, Rachel et LAW-YONE, Hubert (1997): «Neighborhood – The metamorphosis of an idea», dans *Journal of Architectural and Planning Research*, vol. 14, n°2, été 1997, p.107-125.
- KELLER, Suzanne (1968): *The Urban Neighborhood: a sociological perspective*, New York, Random House.
- KOMOSSA, Susanne (2005): *Atlas of Dutch Urban Block*, Bussum, Thoth.
- KOOLHAAS, Rem (1978): *New York Délire [Delirious New York]*, Paris, Chêne.
- KOOLHAAS, Rem et MAU, Bruce (1995): *S, M, L, XL*, New York, The Monacelli Press.
- KOOLHAAS, Rem, WESTCOTT, James, TRÜBY, Stephan et DAVIS, Ben (2014): *Elements of Architecture*, Venise, Marsilio.
- KUHN, Thomas Samuel (1962): *La Structure des révolutions scientifiques [The Structure of Scientific Revolutions]*, Paris, Flammarion, éd. consultée 1983.
- KUHNET, Nikolaus, HILLER, Christian, NGO, Anh-Linh et STUMM, Alexander (éds) (2018): «The Property Issue: Von der Bodenfrage und neuen Gemeingütern», dans *ARCH+*, n°231, avril, Berlin.
- L'AUC (2016): «Produire un monde commun», contribution n°29 à l'exposition «Constellation(s) Habiter le monde» sous la direction curatoriale de Michel Lussault, Francine Fort, Michel Jacques, Fabienne Brugère et Guillaume Le Blanc, présentée à l'espace Arc-en-rêve de Bordeaux du 2 juin au 2 octobre 2016.

- LACARRIÈRE, Jacques (1976): *L'Été grec: une Grèce quotidienne de 4 000 ans*, Paris, Plon.
- LAMBERT, Émeric (2019): *Le Parc planétaire*, Paris, L'œil d'or.
- LANDAUER, Paul (2013): «La fin du logement», dans LENNE, Frédéric (éd.), *Habiter. Imaginons l'évidence!*, Paris, Carré.
- LARRÈRE, Catherine (2017): «Les communs, droit, économie, politique: questions philosophiques», intervention lors du séminaire interdisciplinaire «Biens communs et territoires – enjeux et perspectives» organisé par le PUCA, le LAB'URBA et l'équipe PROXIMITÉS, à l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris, le 21 mars 2017.
- LAUGIER, Marc-Antoine (1753): *Essai sur l'architecture*, Paris, Duchesne.
- LEBOIS, Valérie (2010): *Les ressources des espaces intermédiaires: Analyse socio-spatiale dans l'habitat collectif contemporain parisien*, thèse doctorale présentée à l'Université Paris 8, sous la direction de Monique Eleb.
- LE CORBUSIER (1923): *Vers une architecture*, Paris, Crès.
- (1925): *Urbanisme*, Paris, Georges Crès et Cie.
- (1929): «La rue», dans *L'intransigeant*, mai, Paris.
- LE DANTEC, Denise (1990): *Reading the French Garden: Story and History*, Cambridge, MIT Press.
- LEDOUX, Claude Nicolas (1804): *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation. Tome premier*, Paris, L'Auteur.
- LEFEBVRE, Henri (1966): «Besoins profonds, besoins nouveaux de la civilisation urbaine», dans *Du rural à l'urbain*, Paris, Anthropos, éd. consultée 1970.
- (1967): «Proposition pour un nouvel urbanisme», dans *Du rural à l'urbain*, Paris, Anthropos, éd. consultée 1970.
- (1968): *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.
- (1970): *Besoins profonds* ou *Proposition pour un nouvel urbanisme*, article publié dans le recueil *Du rural à l'urbain*.
- LE MAIRE, Judith (2014): *Lieux, biens, liens communs. Émergence d'une grammaire participative en architecture et urbanisme, 1904-1969*, Bruxelles, Université de Bruxelles.
- LE MUET, Pierre (1647): *Manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes*, Paris, Langlois.
- LEPORE, Massimo, PANTALEO, Raul et SFRISO, Simone (éds) (2016): *Taking care, progettare per il bene comune. Biennale architettura 2016*, Padoue, BeccoGiallo, Ministero dei Beni e delle Attività Culturali e del Turismo.
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1962): *La pensée sauvage*, Paris, Presses Pocket.
- LEVINE, Robert (2018): «Modern Architecture & Ideology: Modernism as a Political Tool in Sweden and the Soviet Union», dans *Momentum*, vol. 5, n° 1, article 6, Pennsylvanie.
- LÉVY, Jacques et LUSSAULT, Michel (éds) (2003): *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- LÉVY, Jean-Pierre et HAJEK, Isabelle (2015): «La «ville durable»: une injonction universelle et consensuelle?», dans HAJEK, Isabelle, HAMMAM, Philippe et LÉVY, Jean-Pierre, *De la ville durable à la nature en ville. Entre homogénéité urbaine et contrôle social. Regards croisés nord-sud*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- LÖFFLER, Fritz (1955): *Das alte Dresden: Geschichte seiner Bauten*, Dresde, Sachsenverlag.
- LONGSTAFFE-GOWAN, Todd (2012): *The London Square, Gardens in the Midst of Town*, New Haven et Londres, Yale University Press.
- LOYER, François (1987): *Paris 19^e siècle: L'immeuble et la rue*, Paris, Hazan.
- LUCAN, Jacques (1989): *France, Architecture 1965-1988*, Paris, Electra.
- (1992): *Eau et gaz à tous les étages: Paris, 100 ans de logements*, Paris, Pavillon de l'Arsenal.
- (1998): «Généalogie du regard sur Paris», dans APUR, *Paris Projet, Quartiers Anciens, Approches Nouvelles*, n° 32-33, Paris, Atelier Parisien d'Urbanisme.

- [2003]: *Fernand Pouillon architecte: Pantin, Montrouge, Boulogne-Billancourt, Meudon-la-Forêt*, Paris, Pavillon de l'Arsenal.
- [2009]: *Composition, Non-composition. Architecture et Théories, 19^e-20^e siècles*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- [2012]: *Où va la ville aujourd'hui? Formes urbaines et mixités*, Paris, La Villette.
- LUNDEVALL, Peter [2006]: *Stockholm, den planerade staden*, Stockholm, Carlsson.
- LUSSAULT, Michel [2017]: *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Paris, Seuil.
- LUSSAULT, Michel, FORT, Francine, JACQUES, Michel, BRUGÈRE, Fabienne et LE BLANC, Guillaume [2017]: *Constellation.s Habiter le monde*, Arles, Actes Sud.
- LYNCH, Kevin [1954]: «The Form of Cities», dans *Scientific American*, vol. 190, n°4, p. 54-63.
- MADEC, Philippe [1989]: *Boullée*, Paris, Fernand Hazan.
- MAGNAGHI, Alberto [2014]: *La biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, Association Culturelle Eterotopia France.
- MAÏZIA, Mindjid [1999]: «Contribution théorique à la mesure de l'homogénéité des tissus urbains», dans *Cybergeo: European Journal of Geography*.
- MAKHAŃSKI, Jan Waclav [1898-1918]: *Le socialisme des intellectuels*, Paris, Seuil, éd. consultée 1979.
- MAKI, Fumihiko [1964]: *Investigations in Collective Form*, Saint-Louis, Washington University.
- MALVERTI, Xavier [1997]: «Ville et régularité. Le corps du génie», dans MALVERTI, Xavier et PINON, Pierre (éds), *La ville régulière. Modèles et tracés*, Paris, Picard.
- MALVERTI, Xavier et PINON, Pierre (éds) [1997]: *La ville régulière. Modèles et tracés*, Paris, Picard.
- MANESSON-MALLET, Alain [1702]: *La Géométrie pratique*, Paris, Chez Anisson.
- MANGIN, David et PANERAI, Philippe [1986]: «Les tracés communs», dans *Les Annales de la recherche urbaine*, «Compositions urbaines», n°32, p. 13-22.
- MANTZIARAS, Panos et VIGANÒ, Paola [2019]: *Racines modernes de la ville contemporaine*, Genève, Métis.
- MARCHAND, Bruno, CURNIER, Sonia, MAEDER, Thierry, MAROT, Sébastien et PATTARONI, Luca [2017]: *Lieux communs, Atelier Descombes Rampini 2000-2015*, Gollion, Infolio.
- MAROT, Sébastien [2019]: *Agriculture and Architecture – Taking the Country's Side*, Lisbonne et Barcelone, Triennale d'Architecture de Lisbonne et Polígrafa.
- MARX, Karl et ENGELS, Frederick [1847]: *Manifesto of the Communist Party. By Karl Marx and Frederick Engels*, Chicago, Charles H. Kerr & Company, éd. consultée 1888.
- MATHUR, Anuradha [1999]: «Neither Wilderness nor Home: The Indian *Maidan*», dans CORNER, James (éd.), *Recovering landscape, Essays in Contemporary Landscape Architecture*, New York, Princeton Architectural Press.
- MAUMI, Catherine [2018]: «The Echoes of Broadacre City in the Twenty-First Century», dans VIGANÒ, Paola, CAVALIERI, Chiara et BARCELLONI CORTE, Martina (éds) [2018]: *The Horizontal Metropolis between Urbanism and Urbanization*, Cham, Springer.
- MAZZONI, Cristiana [2013]: *La Tendenza: une avant-garde architecturale italienne: 1950-1980*, Marseille, Parenthèses.
- MEAD, Margaret [1972]: «Neighbourhoods and Human Needs», dans BELL, Gwen et TYRWHITT, Jacqueline, *Human Identity in the Urban Environment*, Londres, Pelican Books.
- MEADOWS, Donella, MEADOWS, Dennis, RANDERS, Jørgen et BEHRENS, William [1972]: *The Limits to Growth*, Falls Church, Potomac Associates.
- MENGIN, Christine [2007]: *Guerre du toit et modernité architecturale: loger l'employé sous la république de Weimar*, Paris, La Sorbonne.
- MENU, Flavien (éd.) [2018]: *New commons for Europe*, Lipse, Spector Books.
- MIGGE, Leberecht [1913]: *Die Gartenkultur des 20. Jahrhunderts*, Jena, Diederichs.
- [1919]: *Jedermann Selbstversorger: Eine Lösung der Siedlungsfrage durch neuen Gartenbau*, Jena, Diederichs.

- MILLECH, Knud (1951): *Danske arkitekturstrømninger 1850-1950: en arkitekturhistorisk undersøgelse*, Copenhagen, København.
- MINTON, Anna (2009): *Ground Control: Fear and Happiness in the Twenty-First Century City*, Penguin.
- MOHR, Christoph (2011): «Typisierung im Wohnungsbau – das Frankfurter Beispiel», dans BARR, Hellen (éd.), *Neues wohnen 1929/2009*, Berlin, Jovis.
- MOLEY, Christian (2006): *Les abords du chez soi. Entre Ville et Logement, en quête d'espaces intermédiaires*, Paris, La Villette.
- MONTERUMISI, Chiara (2019): «Giedion goes to Stockholm. A look at Swedish efforts in the social and housing question», présenté à la 9th AISU «The global city» dans le panel D2 «News from nordic countries or an epoch of action», à l'Université de Bologne, Département d'Architecture, du 11 au 14 septembre.
- MORRIS, William (1897): *Forecasts of the coming century*, Manchester, Labour Press.
- MÜLLER, Agnes Katharina (2015): «From Urban Commons to Urban Planning – or Vice Versa? “Planning” the Contested Gleisdreieck Territory», dans DELLENBAUGH, Mary, KIP, Markus, BIENIÖK, Majken, MÜLLER, Agnes Katharina et SCHWEGMANN, Martin (2015): *Urban Commons: Moving Beyond State and Market*, Bâle, Birkhäuser.
- MUMFORD, Eric (2000): *The CIAM Discourse on Urbanism, 1928-1960*, Cambridge et Londres, MIT Press.
- MUMFORD, Lewis (1938): *The Culture of Cities*, Londres, Secker and Warburg.
- (1954): «The Neighborhood and The Neighborhood Unit», dans *The Town Planning Review*, vol. 24, n°4, janvier 1954, p.256-270.
- MUTHESIUS, Hermann (1904): *Das englische Haus: Entwicklung, Bedingungen, Anlage, Aufbau, Einrichtung und Innenraum*, Berlin, Ernst Wasmuth.
- (1918): *Kleinhaus und Kleinsiedlung*, Munich, F. Bruckmann.
- MYLONAS, Paul (2000): *Atlas of Athos*, Berlin, Wasmuth.
- NEWTON, William Ritchey (2006): *La Petite Cour, Service et serviteurs à la Cour de Versailles au 18^e siècle*, Paris, Fayard.
- NIETZSCHE, Friedrich (1873): *Le livre du philosophe*, Paris, Flammarion, éd. consultée 1991.
- NODIER, Charles, TAYLOR, Justin et CAILLEUX, Alphonse (1829): *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, «Auvergne», Paris, Firmin-Didot.
- OFFICE INTERNATIONAL DES MUSÉES (1932): *La Conservation des monuments d'art et d'histoire. Conclusion de la Conférence d'Athènes, 21-30 octobre 1931*, Paris, Office international des musées.
- OLSON, Mancur (1965): *Logique de l'action collective [The Logic of Collective Action]*, Paris, Presses Universitaires de France, éd. consultée 1978.
- ORSI, Fabienne (2015): «Revisiter la propriété pour construire les communs», dans CORIAT, Benjamin (éd.), *Le retour des Communs. La crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les liens qui libèrent.
- ORTELLI, Luca (2016): *La narration du quotidien*, discussion avec Éric Lapierre, mars, Lausanne, Forum d'Architectures Lausanne.
- OSTROM, Elinor (1990): *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles [Governing the commons, The evolution of Institutions for Collective Action]*, Bruxelles, De Boeck, éd. consultée 2010.
- PAI, Hyungmin et ZAERA-POLO, Alejandro (2017): *Imminent Commons. Seoul Biennale of Architecture and Urbanism 2017*, Séoul, Actar.
- PAQUOT, Thierry (2002): «L'urbanisme comme bien commun», dans *Esprit*, n°288, octobre, Paris.
- (2009): *L'espace public*, Paris, La Découverte.
- (2013): «The “garden city”: birth of an urban ideal», dans *Les Cahiers de l'IAU îdF*, n°165, avril, Paris, p.6-9.
- PARKER, Peter et JOHANSSON, Magnus (2011): «The uses and abuses of Elinor Ostrom's concept of commons in urban theorizing», présenté au séminaire de l'European Urban Research Association (EURA) sur le thème «Cities without Limits» du 23 au 25 juin 2011 à Copenhague.

- PAVILLON DE L'ARSENAL [2016]: *Ré-inventer Paris, Appel à projets urbains innovants*, Pavillon de l'Arsenal.
- [2018]: *Exposition Habiter Mieux Habiter Plus dossier de presse, 4 septembre 2018. Pavillon de l'Arsenal*, Paris, Pavillon de l'Arsenal.
- PÉRIPHÉRIQUES ARCHITECTES [2007]: *Autrement rue Rebière*, Paris, Pavillon de l'Arsenal.
- PERRY, Clarence Arthur [1929]: *The Neighborhood Unit*, Londres, Routledge, éd. consultée 1998.
- [1939]: *Housing for the Machine Age*, New York, Russell Sage Foundation.
- PETZET, Michael [2009]: *International principles of preservation*, Berlin, Bässler.
- PEVSNER, Nikolaus [1951-1964]: *Pevsner's architectural glossary*, New Haven, Yale University Press, éd. consultée 2010.
- POROTTO, Alessandro [2018]: *Logement de masse: Vienne et Francfort*, thèse doctorale présentée à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, sous la direction de Luca Ortelli.
- PORTZAMPARC, Christian [1984]: *Christian de Portzamparc*, Paris, Electra Moniteur.
- PURDOM, Charles Benjamin [1925]: *The Building of Satellite Towns: A Contribution to the Study of Town Development and Regional Planning*, Londres, J.M. Dent & Sons.
- PUSHWAGNER, Hariton [2008]: *Soft-city*, Paris, Dernière marge, éd. consultée 2017.
- PUTTERMANS, Pierre [1974]: *Architecture moderne en Belgique*, Bruxelles, Marc Vokaer.
- QUATREMÈRE DE QUINCY, Antoine Chrysostome [1788-1825]: *Encyclopédie méthodique. Architecture*, Paris, Panckoucke.
- [1815]: *Lettres sur le préjudice qu'occasionneraient aux Arts et à la Science, le déplacement des monuments de l'art de l'Italie, le démembrement de ses Écoles, et la spoliation de ses Collections, Galerie, Musées, etc.*, Paris, Desenne.
- [1832]: *Dictionnaire historique d'architecture comprenant dans son plan les notions historiques, descriptives, archéologiques, biographiques, théoriques, didactiques et pratiques de cet art*, Paris, Librairie d'Adrien Le Clere et Cie.
- RAGON, Michel [1985]: «Architecture et megastructure», dans *Communications*, 42, PAILLARD, Bernard (éd.), «Le gigantesque: gigantisme animal, mégolithiques, méga architectures, grands hommes...», Paris, Seuil.
- RASKIN, Eugene [1960]: «On the Nature of Variety», dans *Columbia University Forum*, été, New York.
- RAWORTH, Kate [2017]: *Doughnut Economics: Seven Ways to Think Like a 21st-Century Economist*, Londres, Random House Business.
- REIJNDORP, Arnold [2005]: «The Domestication of Urban Living: The Dutch Urban Block Opened Up», dans KOMOSSA, Susanne, *Atlas of Dutch Urban Block*, Bussum, Thoth.
- REISS, Richard [1927]: «The Significance of Welwyn Garden City», dans *The Architectural Review*, vol. LXI, Londres.
- RILEY, Athelstan [1887]: *Athos or The moutain of the monks*, Londres, Green & co.
- ROSSI, Aldo [1966]: *L'architecture de la ville [L'architettura della città]*, Gollion, Infolio.
- ROSSI, Aldo, CONSOLASCIO, Eraldo et BOSSHARD, Max [1979]: *La costruzione del territorio del Cantone Ticino*, Lugano, Fondazione Ticino Nostro.
- ROWE, Colin et KOETTER, Fred [1978]: *Collage City*, Gollion, Infolio, éd. consultée 2002.
- RUBY, Ilka, RUBY, Andreas, KRIES, Mateo, MÜLLER, Mathias et NIGGLI, Daniel [2017]: *Together! The New Architecture of the Collective*, Berlin, Ruby Press.
- RUDBERG, Eva [1989]: *Sven Markelius, arkitekt*, Stockholm, Arkitektur Förlag.
- RUDOLFSKY, Bernard [1964]: *Architecture without architects, an introduction to nonpedigreed architecture*, Catalogue de l'exposition du même nom au Museum of Modern Art MoMA, New York, Doubleday, Garden City.
- RÜEGG, Arthur [2019]: «L'équipement intérieur d'une habitation: des meubles nouveaux pour un monde nouveau», dans CHERRUET, Sébastien et BARSAC, Jacques (éds), *Le monde nouveau de Charlotte Perriand, Catalogue de l'exposition organisée par la Fondation Louis Vuitton à Paris, du 2 octobre 2019 au 24 février 2020*, Paris, Fondation Louis Vuitton, Gallimard.

- RÜHLE, Otto (1939): «Nouveaux principes fondamentaux pour l'Urbanisme», dans *Baugilde*, vol.21, n°14, mai, Berlin.
- SABBAH, Catherine (2015): «Espace public, espace privé, le commerce se joue des limites», dans *Les Échas*, 18 novembre 2015.
- SANDER, Emmanuel (2012): «Métaphore, analogie et catégorisation», dans DARBELLAY, Frédéric (éd.), *La circulation des savoirs. Interdisciplinarité, concepts nomades, analogies, métaphores*, Berne, Peter Lang.
- SBRIGLIO, Jacques (éd.) (2013): *Le Corbusier, l'unité d'habitation de Marseille*, Marseille, Parenthèses.
- SCHMITTHENNER, Paul (1984): *Des deutsche Wohnhaus*, Stuttgart, Wittwer.
- SCHOONBRODT, René (1979): *Sociologie de l'habitat social. Comportement des habitants et architecture des cités*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne.
- (1994): «Cités-jardins contre villes», dans HENNAUT, Eric et LIESENS, Liliane (éds), *Cités-Jardins 1920-1940 en Belgique*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne.
- SECCHI, Bernardo (2005): *La ville du vingtième siècle [La città del XX secolo]*, Paris, Recherches, éd. consultée 2009.
- (2013): *La ville des riches et la ville des pauvres [La città dei ricchi e la città dei poveri]*, Genève, MétisPresses, éd. consultée 2015.
- SERLIO, Sebastiano, PLACZEK, Adolf Kurt, ACKERMAN, James Sloss et ROSENFELD, Myra Nan (1978): *Sebastian Serlio on domestic architecture. Different dwellings from the meanest hovel to the most ornate palace*, New York, Architectural History Foundation.
- SERT, Josep Lluís (1953): «The neighborhood unit a human measure in city planning», dans MUMFORD, Eric, *The writings of Joseph Lluís Sert*, New Haven, Yale University Press, éd. consultée 2015.
- SHONG, Bokshub (2005): «Le concours d'Évry I: un vecteur pour la nouvelle culture architecturale?», dans VADELORGE, Loïc (éd.), *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, Paris, Le Manuscrit.
- SIMONEAU, Daniel (2004): *Rapport d'inventaire archéologique: le Trait-Carré de Charlesbourg*, Charlesbourg, Raymond L'Heureux.
- SMETS, Marcel (1975): «Urbanistic thinking in Belgium 1920-1940. General development», dans *Forum*, 24, n°4.
- (1976): «Overzicht van de volkshuisvesting in België in de periode 1830-1930», dans *Aplus*, n°33, novembre, Bruxelles.
- (1977): *L'avènement de la cité-jardin en Belgique. Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*, Bruxelles et Liège, Mardaga.
- (1986): *La Banlieue Radieuse*, Bruxelles, Fondation de l'Architecture.
- SOJA, Edward William (2010): *Seeking Spatial Justice*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- SONNE, Wolfgang (2009): «Dwelling in the metropolis: Reformed urban blocks 1890-1940 as a model for the sustainable compact city», dans *Progress in Planning*, n°72, p.53-149.
- SONNETTE, Stéphanie (2017): «Mots magiques», dans *Criticat*, n°19, printemps, Paris.
- SPEAKE, Graham (2014): *Mount Athos, renewal in paradise*, Limni, Denise Harvey.
- STAVRIDES, Stavros (2016): *Common Space, The City as Commons*, Londres, Zed Books.
- (2019): *Common space of urban emancipation*, Manchester, Manchester University Press.
- STEINMANN, Martin (1979): *CIAM: Internationale Kongresse für Neues Bauen: Dokumente 1928-1939*, Bâle et Stuttgart, Birkhäuser.
- STENGERS, Isabelle (éd.) (1987): *D'une science à l'autre. Des concepts nomades*, Paris, Seuil.
- (2020): *Réactiver le sens commun*, Paris, La Découverte.
- STYNEN, Herman (1979): *Louis Van der Swaelmen (1883-1929) animateur du mouvement moderne en Belgique*, Bruxelles et Liège, Mardaga.
- SWENARTON, Mark, AVERMAETE, Tom et VAN DEN HEUVEL, Dirk (2015): *Architecture and the welfare state*, New York, Routledge.

- TAFURI, Manfredo [1973]: *Projet et Utopie. De l'avant-garde à la Métropole* [*Progetto e utopia: Architettura e sviluppo capitalistico*], Paris, Dunod, éd. consultée 1979.
- [1980]: *Vienne la rouge: la politique immobilière de la Vienne socialiste, 1919-1933* [*Vienna Rossa: La Politica Residenziale Nella Vienna Socialista, 1919-1933*], Bruxelles et Liège, Mardaga, éd. consultée 1981.
- TANGE, Kenzo [1973]: *Kenzo Tange: ein klassiker der modernen architektur*, Zoug, Verzinkerei.
- TAUT, Bruno [1919]: *Die Stadtkrone*, Eugen Diederichs, Jena.
- [1920]: *Die Auflösung der Städte*, Hagen, Folkwang.
- [1924]: *Die neue Wohnung. Die Frau als Schöpferin*, Lipse, Klinkhardt & Biermann.
- TESSENOW, Heinrich [1909]: *Der Wohnhausbau*, Munich, Callwey.
- [1916]: *Hausbau und dergleichen. Mit 107 Zeichnungen und Photographien eigener Arbeiten von Heinrich Tessenow*, Berlin, Bruno Cassirer.
- [1919]: *Handwerk und Kleinstadt*, Berlin, Bruno Cassirer.
- [1921]: *Das Land in der Mitte*, Yven, Grünberg, éd. consultée 2017.
- [1927]: *Whonhausbau*, Yven, Grünberg, éd. consultée 2008.
- [1961]: *Die Kleine und Grosse Stadt*, Munich, Callwey.
- [2011]: *Hausbau und dergleichen*, Weimar & Rostock, Edition M.
- TETLOW, John [1959]: «Sources of The Neighbourhood Idea», dans *Journal of the Town Planning Institute*, n°45, avril 1959, p.113-115.
- THIBERGE, Claude [2003]: *La ville en creux*, Paris, Linteau.
- TÖNNIES, Ferdinand [1887]: *Gemeinschaft und Gesellschaft*, Berlin, Fues.
- UHLIG, Günther [1981]: *Kollektivmodell «Einküchenhaus». Wohnreform und Architekturdebatte zwischen Frauenbewegung und Funktionalismus 1900-1933*, Giessen, Anabas.
- UNESCO [1946]: *Rapport de la première conférence générale de l'UNESCO, du 20 novembre au 10 décembre 1946, au Siège de l'UNESCO à Paris*, Paris, UNESCO.
- [2003]: *Convention UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du Patrimoine Commun Immatériel (PCI)*, Paris, UNESCO.
- UNWIN, Raymond [1902]: «Cottage Plans and Common Sense», dans *Nothing Gained by Overcrowding*, Londres et New York, Routledge.
- [1909]: *Town Planning in practice: an introduction to the art of designing cities and suburbs*, Londres, Adelphi.
- [1912]: *Nothing Gained by Overcrowding! How the Garden City type of development may benefit both owner and occupier*, Londres, P. S. King and Son for the Garden Cities & Town Planning Association.
- UNWIN, Raymond et PARKER, Barry [1901]: *The Art of Building A Home*, Londres, Longmans, Green.
- VAN DER SWAELMEN, Louis [1916]: *Préliminaires d'Art Civique mis en relation avec le «cas clinique» de la Belgique*, Leyde, A.W. Sijthoff.
- [S.U.B.] [signé au nom de la Société des Urbanistes Belges] [1919]: «Manifeste», dans *La Cité*, 1, 3, Bruxelles.
- [1921]: «Les deux pôles de l'Urbanisme», dans *La Cité*, 2, 4, Bruxelles.
- VARENNE, Franck [2011]: *Modéliser le social. Méthodes fondatrices et évolutions récentes*, Malakoff, Dunod.
- DE VATTEL, Emer [1758]: *Le Droit des gens; ou Principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains*, Londres.
- VENTURI, Robert, SCOTT BROWN, Denise et IZENOUR, Steven [1972]: *Learning from Las Vegas*, Cambridge, MIT Press.
- VERWILGHEN, Raphaël [1919]: «La section de l'habitat à l'Exposition de la Reconstruction», dans *La Cité*, 1, 4-5, Bruxelles.
- [1920]: «Le problème foncier», conférence nationale de l'habitation à bon marché, 24-26 avril 1920, Bruxelles.

- VESTBRO, Dick Urban (1992): «From central kitchen to cooperation: Development of collective housing in Sweden», dans *Open House International*, 17, 2, p.30-38.
- VITRUVÉ [Vitruvius] (1673): *Les dix livres d'architecture de Vitruve*, Paris, Coigna [env. 20 av. J.-C.].
- VIOLLET-LE-DUC, Eugène (1872): *Entretiens sur l'architecture*, Paris, Morel.
- WALDHEIM, Charles (2010): «Notes Toward a History of Agrarian Urbanism», dans *Places Journal*, novembre, San Francisco.
- WELWYN GARDEN CITY BOOKSHOP (sans auteur) (1923): *41 Pictures of Welwyn Garden City, Hertfordshire*, Welwyn Garden City, Welwyn Garden City Bookshop.
- WHITWELL, Stedman (1830): *Description of an Architectural Model From a Design by Stedman Whitwell, Esq. for a Community Upon a Principle of United Interests, as Advocated by Robert Owen, Esq.*, Londres, Hurst Chance & Co.
- WIDMER, Hans (P.M.) (1986): *Bolo'bolo*, Paris, L'Éclat, éd. consultée 2013.
- WILCOXON, Ralph (1968): *Council of Planning Librarians Exchange Bibliography*, 66, Charlottesville, Université de Virginie.
- WILHELM, Karin (1985): *Portrait Frei Otto*, Berlin, Quadriga Verlag Severin.
- WILLENEGGER, Eva, IMHOF, Lukas et ŠIK, Miroslav (2019): *Analogue oldnew architecture*, Lucerne, Quart Luzern.
- WIRTH, Louis (1938): «Urbanism as a Way of Life», dans *American Journal of Sociology*, vol.44, n°1, juin, The University of Chicago Press, p.1-24.
- (1946): *Community planning for peacetime living: report of the 1946 Stanford Workshop on Community Leadership*, Stanford, Stanford University Press.
- WRIGHT, Frank Lloyd (1932): *The Disappearing City*, New York, W.F. Payson.
- ZALIVAKO, Anke (2009): «Vom Kommunehaus zur den Unité d'Habitation – ein europäisches Erbe?», Brève déclaration à l'occasion de l'atelier ICOMOS «Label du patrimoine européen et Patrimoine culturel mondial» les 20 et 21 novembre à Berlin.

Crédits

Impressum

Graphisme: Claudia Cogato Lanza
Coordination éditoriale et montage iconographique: Isabel Jakob
Conversion et enrichissements numériques: Léa Roché

Collection: **vuesDensemble**
Direction: Elena Cogato Lanza

Remerciements

Mes plus sincères remerciements exprimeront toute ma sympathie à Luca Ortelli, pour la confiance accordée dans ce projet et la constance de son soutien. Je salue également Elena Cogato Lanza et toute l'équipe de MêtisPresses impliquée dans la publication comme dans l'édition numérique, qui n'aurait pas vu le jour sans l'engagement exemplaire du Fonds national suisse de la recherche scientifique en matière de libre accès.

Publication

Cet ouvrage a été réalisé grâce au soutien du Laboratoire de Construction et Conservation (LCC) de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

Édition numérique

L'édition numérique de cette publication a été réalisée grâce à la participation financière du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

Soutien

Les éditions MêtisPresses bénéficient du soutien de la République et canton de Genève et de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2024.





Le commun n'est pas seulement brandi depuis quelques décennies par un nombre croissant d'intellectuels engagés dans l'exploration, l'observation et l'éventuelle reconnaissance d'alternatives durables aux modèles économiques actuels (DARDOT et LAVAL 2014), il est aussi de plus en plus présent dans les milieux scientifiques, en particulier au sein des sciences sociales, mais également dans le langage politique. Devenu incontournable dans le débat public contemporain, le commun s'affirme aujourd'hui comme une réalité à étudier, tant il incarne de ruptures et de continuités. Sa nouvelle actualité – le concept se présente aujourd'hui sous une forme inédite – n'échappe pas au domaine de l'architecture et de l'urbanisme, lui aussi impacté par l'invasion sémantique qui le caractérise, aussi bien dans le milieu académique que dans les discours des concepteurs et maîtres d'ouvrage, qu'ils soient promoteurs privés ou opérateurs publics d'aménagement. Une contagion¹ aussi proliférante que consensuelle peut laisser interrogatif. Comme le souligne Frédéric Darbellay (2012: 29):

Les concepts voyagent, entre les disciplines, entre les chercheurs, entre les périodes de l'histoire, et entre les communautés universitaires dispersées géographiquement. Parmi les disciplines, leur signification, leur portée et leur valeur opérationnelle varient.

Naviguant entre milieux universitaires disparates et grande variété d'usages courants, la notion de commun endosse alternativement divers niveaux de significations: thématique générale, mouvement politique citoyen, concept étayé ou relayé par différentes disciplines, ou plus simplement adjectif dont les qualificatifs produisent déjà en eux-mêmes une multiplicité de sens plus ou moins catégorisant, aux connotations déjà variables. Il est particulièrement frappant de reconnaître dans la description que formule Isabelle Stengers de la notion d'«ordre», des termes littéralement applicables à la notion de «commun»:

C'est le destin de la notion [de commun] que de jouer sur des registres multiples, et d'être au cœur de controverses à propos de l'unification possible de ces registres. Cette notion n'appartient à aucune discipline scientifique en particulier, et elle n'appartient même pas exclusivement au champ scientifique. (STENGENS 1987: 165)

L'équivoque et l'ubiquité de la notion [de commun] font de cette notion la cible privilégiée d'une réflexion critique, mais aussi le lieu instable où se nouent et se dénouent les relations entre champs scientifiques: problèmes insistants et résultats inattendus ne cessent de se relancer dans une dynamique sans doute dangereuse mais aussi féconde. [...] Le mot [«commun»] est de ces mots que nous «savons» comment utiliser sans pour autant être capables de dresser la liste de tous ses emplois légitimes. (STENGENS 1987: 219-220)

[...] la diversité des usages de la notion [de commun] rend difficile l'idée d'une unité, ou même d'un fil conducteur qui permettrait de caractériser [le commun] au sens scientifique par opposition au sens vulgaire. Cette notion apparaît comme essentiellement multivoque, changeant de signification selon le problème, et même peut-être selon les intentions de ses utilisateurs. (STENGERS 1987: 220)

Le caractère profondément univoque des notions d'«ordre» et de «commun» mérite d'être relevé, de même que leur ubiquité exceptionnelle: l'une comme l'autre n'étant étrangère à aucun champ scientifique. Leurs usages respectifs transgressent la distinction entre «être» et «devoir être», entre «fait», «norme» et «éthique». À l'appui de cette analogie, l'éventail sémantique du commun pourrait compter parmi les sujets linguistiques les plus prolifiques. Une telle amplitude expose aussitôt quelconque invocateur du commun à un certain nombre de suspicions: celle du double-sens, de l'ambiguïté ou de l'imprécision. Même en dehors des intentions les plus discutables, elle représente une niche non négligeable ouverte à toutes les tentations de facilité, voire de contre-sens. L'étendue sémantique qui caractérise la notion de commun constitue aussi un terrain fertile pour les manœuvres oratoires les plus diverses. Manipulation politique, idéalisme rhétorique et usurpation disciplinaire sont trois écueils que l'on peut observer non seulement à la lumière de l'éthique, mais aussi pour le dernier, sous le prisme de la scientificité. Aussi, la propagation du concept de commun à travers les disciplines convoque nécessairement de solides fondements critiques permettant d'évaluer la légitimité de ses appropriations. Cet impératif de clarification est particulièrement délicat pour une discipline telle que l'architecture, dont les rapports avec l'exigence de scientificité demeurent fondamentalement conflictuels. Enfin, le développement du commun en tant que champ de réflexion interdisciplinaire semble opposer une certaine résistance à la culture architecturale qui le précède. Ce préambule entend donc analyser la propagation du commun dans le débat contemporain, sa contagion et son appropriation dans le champ de l'architecture. Les confessions d'une culture architecturale aspirent également à interroger l'intensité et les raisons d'une telle résistance.

La propagation du commun dans le débat contemporain est particulièrement vive dans les milieux politiques et universitaires francophones, dont le récent sursaut trahit un retard pris sur les cultures anglophone, germanophone et italoophone, et illustre l'intensité du débat. L'enthousiasme précipité avec lequel ces milieux s'en saisissent est aussi la marque d'une convergence d'intérêts pour une thématique transversale n'ayant pas encore réellement trouvé d'unité. Il est à ce titre, et dans bien des cas, la source d'abus de langage plus ou moins spéculatifs, tirant parti d'une arrangeante effervescence. L'utilisation décomplexée du vocable est particulièrement frappante dans les discours de natures sociologique et politique associés aux objets architecturaux.

Polysémie

La facilité avec laquelle la notion de commun est mobilisée non seulement dans le milieu architectural², mais dans les politiques de la ville, la fait figurer dans le glossaire critique de Stéphanie Sonnette (2017: 37-38). Elle occupe même une place prépondérante parmi les «mots magiques» qui ont accompagné les politiques françaises d'aménagement de ces dernières décennies. Si ces mots arrangeants offrent l'avantage apparent de combiner les besoins accrus de marketing territorial et la difficulté du projet urbain à susciter l'adhésion auprès d'un nombre de partis prenant toujours plus grand, leur disposition linguistique des plus commodes pourrait aussi constituer l'expression d'une probable diversion. Poussée par les situations de concurrence, entre professionnels et entre les municipalités elles-mêmes, l'argumentation accompagnant la pratique du projet tend à redoubler d'effort lexical³. Ligne de défense ou targe de contemporanéité, le discours suit l'innovation des mots, à défaut si besoin de réelles nouveautés spatiales. La course à l'innovation a ceci d'indulgent qu'elle consomme d'impatience les concepts à crédit, dont les aboutissements prospectifs anticipent, au mieux, leur propre maturation. Le monde scientifique n'est pas épargné par cette accélération sémantique; l'avancement de concepts n'étant pas toujours indexée sur l'accroissement de la production de savoirs. Ce que Eugene Garfield (1990) nomme la *fast science*⁴ court aussi le risque d'excès de vitesse, à travers le déplacement excessif ou incomplet de principes rendus mobiles. L'urbanisme s'expose plus particulièrement à de tels risques, ayant pour principal moteur de développement la matière même des productions appliquées. Peter Parker et Magnus Johansson (2011) ont déjà relevé un certain

nombre d'appropriations détournées du concept anglophone de *commons*, appliqué trop rapidement de la théorie des communs à celle de la ville. Or de telles translations impliquent selon eux la précaution d'une analyse comparée des contextes émetteurs et récepteurs, et des valeurs véhiculées.

Des décalages rythmiques ont toujours existé entre le renouvellement de la ville et celui de ses mots. Alors que certains résistent inlassablement à l'évolution des villes, un nombre croissant d'autres se succédant de façon accélérée, actent au contraire une obsolescence lexicale plus rapide que le rythme d'évolution des signifiés eux-mêmes. De tels décalages peuvent être sources de disjonctions, tendus entre imposture et amorce d'évolution. L'approximation peut aussi apparaître comme le stade transitoire et nécessaire au développement de solidités sémantiques, en phase avec les nouvelles réalités à nommer. La condition de validité d'une telle anticipation est la conservation d'une liaison féconde entre signifiant et signifié; sans laquelle la profusion des termes ne conduit qu'au remplacement infondé et désordonné de notions perpétuellement atténuées. L'accélération du renouvellement lexical de l'urbanisme présente ainsi le risque de son épuisement prématuré. Face à ce phénomène, l'identification des antécédents théoriques et des perspectives proprement architecturales du commun pourrait contribuer à contrer l'obsolescence que le renouvellement effréné du langage projectuel lui prévoit.

Une récurrence renforcée de la notion de commun se distingue également depuis plusieurs années dans le langage journalistique, majoritairement liée aux sujets environnementaux. La responsabilité collective de la question climatique est principalement mobilisée, confrontée à la mise en danger du patrimoine naturel, appartenant symboliquement à tous. Le langage politique est lui aussi impacté par l'engouement exercé par la notion de commun. Il trouve en France, plus particulièrement, de très vastes significations, recouvrant des valeurs de l'extrême gauche⁵, à la gauche modérée⁶, jusqu'aux courants nationalistes et traditionalistes⁷. Un tel écart idéologique reconnaissable dans une période tenue et un espace politique limité, ne fait que renforcer l'étendue du commun, mais aussi la fragilité de ses assises théoriques, affaiblies par ses ambiguïtés sémantiques.

L'utilisation – même abusive – de la notion de commun constitue néanmoins un marqueur significatif d'évolutions, potentiellement plus profondes que ce qu'elle entend généralement désigner. Dans la continuité de l'argumentaire développé par Bernard Ancori (2012: 204-244) sur l'importance du rôle accordé aux savoirs profanes dans la production contemporaine de connaissance⁸, la recherche scientifique ne devrait pas renoncer à l'interprétation de tels abus de langage. Quels que soient leurs fondements, le renouvellement et l'alternance de mots dans le temps produisent un processus de développement sémantique à ne pas sous-estimer. Même s'il est légitime de questionner l'utilisation manifeste d'abus de langage, ces derniers illustrent en soi une réalité à comprendre, et participent de l'appropriation générale du commun. Pour reprendre les termes que les auteures du *Dictionnaires des biens communs* (CORNU, ORSI et ROCHFELD 2017: VII) adressent en introduction de leur ouvrage à propos du commun: «la notion autorise à penser le changement social sur la base d'un réinvestissement du collectif, des communautés, du partage et de l'usage». Marie Cornu, Fabienne Orsi et Judith Rochfeld mettent ainsi en évidence la

possibilité d'une épaisseur théorique identifiable, inspirante et d'actualité, autour d'un élément de langage que le temps aurait pu davantage éroder. L'expression de commun se retrouve aussitôt amplifiée, porteuse d'un intérêt renouvelé, étroitement lié à la capacité de relecture qui lui est reconnu.

Transversalité

À l'appui de contributions très diverses dans leurs origines, leurs objets d'étude et leurs positions, on reconnaît dans la notion de commun la préfiguration d'une transversalité thématique en plein essor. L'une des idées qui lui sont associées correspond d'ailleurs à l'ouverture d'appréhensions catégorisantes et bureaucratiques, vers un horizon plus malléable et plus inclusif. La portée de cette notion latente a été réveillée depuis une trentaine d'années par l'interaction de différents facteurs. La montée d'une conscience de la crise environnementale et de la possibilité d'une écologie politique constitue en premier lieu une toile de fond incontournable. Son association à la question des biens communs remonte au réquisitoire de Garrett Hardin [1968: 1244] à la fin des années 1960, avant de faire le succès d'Elinor Ostrom [1990] dans la dernière décennie du 20^e siècle. Aussi, la légitimité accordée aux travaux de personnalités du monde scientifique apparaît indissociable de l'intérêt académique porté à la notion de commun. À ce titre, le prix Nobel d'économie accordé en 2009 à l'une des plus grandes spécialistes des biens communs⁹ a non seulement contribué à la visibilité de la notion, mais aussi à sa légitimité en tant que principe scientifique. L'une des principales préoccupations d'Elinor Ostrom consiste en la recherche d'alternatives à la dualité jugée limitée entre État et marché. Or, il est frappant d'observer comment la réception de ses travaux a pu rencontrer un écho particulièrement probant dans le contexte de crise économique et politique qui a marqué l'économie européenne, et non seulement, à la fin des années 2000. Les démonstrations successives de défaillances de l'appareil d'État et des mécanismes du marché face auxquelles le commun se pose en alternative, représentent le cadre propice de son extension, en tant que grand thème transversal (CORIAT 2015), voire en tant que mouvement (DARDOT et LAVAL 2014). Le commun s'assimile aussi de manière récurrente à des formes d'activisme renouvelées, détaché de ses positions les plus marginales. Des problématiques isolées dans le milieu universitaire retrouvent une actualité saisissante sur le terrain du militantisme, élargi par la récurrence des mobilisations citoyennes. Ces dernières prennent même parfois de court les disciplines lorsque les situations inédites qu'elles provoquent imposent la redéfinition d'outils d'appréciation ou de notions spécifiques, en plus de constituer en elles-mêmes de nouveaux objets d'études. L'occupation ubiquitaire de grandes places mondiales en 2008 a notamment donné lieu à de nombreuses analyses disciplinaires, parmi lesquelles celle de Michel Lussault [2017], en géographie, fait figure de référence. Portés par l'engouement citoyen, le commun et ses dérivations les plus diverses figurent ainsi dans les débats, colloques et séminaires de recherche avec une récurrence accrue depuis une dizaine d'années¹⁰, inspirant de nouveau la légitimité de l'action citoyenne. Ces va-et-vient entre monde universitaire et société

civile ont contribué à l'émergence du commun en tant que grand thème, dont chacun se saisit sous couvert d'une légitimité alternativement scientifique et citoyenne. La légitimité réciproque entretient le cercle vertueux. Elle invite aussi à mesurer les forces d'une telle mécanique, pour ne pas figer l'engrenage dans un phénomène de bulle spéculative.

Nomadisme

Une telle fortune dans les discours politiques, comme dans ceux de l'urbanisme, n'est pas étrangère à un certain nombre de prédispositions de nature sémantiques. L'ouvrage collectif *D'une science à l'autre. Des concepts nomades* (STENGERS 1987) est présenté par Isabelle Stengers comme une tentative de carte «épidémiologique» des concepts qui se propagent au mépris des cloisonnements convenus entre les diverses disciplines. Au regard de situations sémantiques analogues, «commun» pourrait être considéré comme l'une de ces notions qui, de la même manière que «programme»¹¹ ou «sens»¹², ont acquis naturellement le statut de concept scientifique, sans besoin de conquérir une validité de droit (STENGERS 1987: 25). En rappelant que beaucoup de mots sont des concepts en puissance, Jacques Baillé (2012) met en garde les lecteurs de son essai, intitulé «Du mot... jusqu'au concept» contre de tels automatismes:

[...] d'une part, le mot devenu concept par l'étape terminologique ne cesse pas nécessairement d'appartenir au langage ordinaire et, d'autre part, le travail savant ne garantit aucune pérennité au statut de concept acquis par un mot. (DARBELLAY 2012: 66)

Dans le même ouvrage collectif, et à partir du constat formulé par Gilles Deleuze et Félix Guattari (1991) selon lequel un nombre non négligeable de concepts correspondent à la copie conforme de mots ordinaires, Mieke Bal (2012: 29) rappelle que «les concepts généraux que nous avons tendance à utiliser sont ceux qui portent le plus à confusion» et ajoute «une telle confusion a tendance à devenir plus répandue avec les concepts qui s'apparentent au langage ordinaire». Il est aussi essentiel de reconnaître la capacité des concepts à se décharger parfois d'une partie de leurs connotations historiques. La notion d'«hybride» notamment, qui comportait initialement un caractère profondément raciste, étroitement lié au contexte colonialiste dans lequel elle s'est affirmée, semble aujourd'hui purgée des idéologies qui l'avaient fait émerger, à en croire le succès manifeste qu'elle rencontre actuellement en architecture comme dans de nombreux domaines. De la même manière, la notion de commun ne semble pas encombrée par ses parentés avec la communion en théologie ou le communisme politique¹³ – peut-être ses antécédents étymologiques les plus marqués s'annulent-ils de par leur multiplicité et leurs divergences.

Aussi les récurrences de la notion de «commun» dans le discours contemporain profitent d'une prédominance accrue de ses valeurs positives sur le reste de son champ sémantique. Une monographie d'architectes, éditée pour rendre compte de travaux remarquables, n'aura pas pu assumer le titre de «lieux communs»¹⁴ sans une émancipation aussi forte des polarités les plus valorisantes du mot (MARCHAND, CURNIER, MAEDER, MAROT et PATTARONI 2017). Grâce au bénéfice de ce crédit – possiblement

passager – l'utilisation de l'adjectif «commun» constituerait dans cette direction une alternative opportune à la notion plus triviale d'«ordinaire»; elle-même ayant pris le relais du «banal» que le langage courant au 20^e siècle avait définitivement abandonné à des connotations profondément péjoratives. La fortune actuelle du commun renoue ainsi, par éviction des charges prédominantes de signifiants, avec les valeurs de la banalité féodale. Sans relativiser les rapports évidents de domination sociale à l'œuvre entre seigneurs et paysans, la capacité de projection collective autour de la signification de l'adjectif «banal» – à savoir, «Qui est commun, qui est mis à disposition de tout le monde»⁴⁵ – reste une composante féconde de la période moyenâgeuse, souvent associée avec excès à l'obscurantisme le plus aride.

Attitudes

Les dynamiques d'appropriations par l'architecture des problématiques soulevées par le commun sont extrêmement variées. Elles peuvent être contenues dans deux attitudes relativement tranchées et déjà éprouvées par la discipline, dont la distinction n'exclue pas les multiformités de leurs déclinaisons. Ces deux attitudes sont, vis-à-vis de la culture architecturale qui les précède, dites «internaliste» ou «externaliste». Qui revendique une quelconque porosité entre les thématiques associées au commun et la réflexion sur l'espace se positionne forcément dans l'une de ces deux attitudes. L'orientation vers l'une ou l'autre dépend du rapport à l'héritage disciplinaire et à ses aires de développement. En analysant de nouveaux types de pratiques dans les mouvements dits de *commoning*, les travaux promus par Francesca Ferguson (2014) ou Stavros Stavrides (2016) s'inscrivent dans la tradition externaliste d'une pensée architecturale tournée vers de nouveaux terreaux. Le Corbusier (1923) s'intéressait au domaine de la machine pour affronter la modernité. Robert Venturi, Denise Scott Brown et Steven Izenour (1972) étaient captivés par l'enseignement de Las Vegas pour traiter la question du monument. Rem Koolhaas (1995) s'est appuyé sur le domaine des télécommunications et des flux internationaux pour apporter des réponses architecturales aux enjeux de la mondialisation.

Aujourd'hui le regard d'un nombre croissant d'architectes est tourné vers les nouvelles dynamiques citoyennes, faisant du participatif la source d'inspiration d'un renouveau architectural. Elles intègrent des formes de protestation plus ou moins explicites, allant de l'occupation revendiquée de l'espace public, au développement de processus alternatifs à la stricte délégation administrative et professionnelle. La concertation, la sensibilisation à l'aménagement urbain, la co-construction voire l'auto-construction, comptent parmi leurs manifestations; sous l'impulsion de mouvements tout aussi variés, de *Occupied* (LUSSAULT 2017) au *Do It Yourself* (DELPAT 2013). Chacune de ses pratiques impacte et critique la verticalité traditionnellement accordée à l'exercice de conception par expertise. L'élan avec lequel est lancée la conquête de spontanéité dans les processus décisionnaires impose de nombreuses ruptures avec les antécédents disciplinaires desquels elle se détourne. Dans les pratiques architecturales du *commoning*, l'expérimentation l'emporte sur la

référence. Plus que la réflexion ou l'exécution, la discussion est le principal moteur de l'avancement du projet. Le temps de la synthèse s'adosse à celui du compromis; il ne fait pas l'objet d'un retrait, d'un isolement ou d'une maturation de conception. Le lieu du projet est celui de son aboutissement; ses protagonistes en sont aussi les usagers. L'attitude externaliste la plus courante dans la littérature architecturale sur le commun va jusqu'à renoncer complètement à l'héritage de son champ d'action: seuil que ni Le Corbusier, ni Venturi, ni Rem Koolhaas n'a jamais franchi. Le Corbusier affirme sa pensée à l'appui de l'architecture de l'Antiquité. Robert Venturi a par ailleurs construit un discours architectural à partir de l'ambiguïté observée dans les bâtiments anciens. Rem Koolhaas a notamment consacré un pavillon entier lors de la biennale de Venise de 2014 à la survivance d'une élémentarité de l'architecture (KOOLHAAS, WESTCOTT, TRÜBY et DAVIS 2014). Les trois se positionnent clairement dans le champ de l'architecture et tendent le regard (plus que les bras) vers d'autres domaines. Aucun d'eux n'a cessé d'entretenir et de solliciter les spécificités d'un savoir architectural.

La seconde attitude ne se positionne pas tant sur la rupture, mais sur la continuité. Elle s'inscrit dans la tradition pendulaire des réactivations périodiques d'un héritage disciplinaire. Attachés à l'histoire en tant qu'accumulation de savoirs, les repères théoriques établis sont rediscutés, une fois confrontés à de nouvelles réalités et à de nouvelles exigences. C'est de ce pied que l'étude des occurrences du commun entend se positionner.



Dans *Learning From Las Vegas*, Robert Venturi, Denise Scott Brown et Steven Izenour (1972) analysent les logiques d'occupation de l'espace qui sont le propre d'un vernaculaire commercial, comme on pourrait «apprendre de» logiques propres aux nouvelles pratiques d'un vernaculaire citoyen, équivalent.



La Halle Puget à Marseille, investie par le groupement d'architectes Collectif Etc en 2015. Source: Collectif Etc.

Penser l'appropriation architecturale du commun uniquement en rupture avec les pratiques précédentes reviendrait à oublier la dimension atemporelle et apolitique qu'une réflexion sur le bâti peut légitimement recoudre dans l'inertie même de ses évolutions. Considérer l'histoire comme l'accumulation progressive d'expériences et de principes invite plutôt à accompagner l'évolution des significations et à mesurer leur actualité. Si l'optimisation des ressources, l'organisation de communautés de vies ou la spatialisation de décision politique ont toujours fait partie intégrante de la discipline, alors l'architecture, considérée plus largement en tant que faisceau de savoirs partagés dans un domaine donné, pourrait compter de précieuses valeurs à mobiliser et infléchir dans une pensée guidée par le commun. Leur identification offre ainsi l'occasion d'investir l'architecture dans un effort d'inventaire, finalisé à la conception évocatrice et renseignée du commun, et de ses sens variés.

Tableaux

S'approchant parfois de l'intégrisme, la déclinaison des occurrences du commun en récits successifs participe à la mise en place d'une série des «grilles de lecture» proprement architecturales, permettant d'une part de mobiliser des compétences de conception sur les questions qu'il continue de soulever, mais aussi d'aider plus largement à son appréhension en architecture, et notamment dans la conception et l'appréciation des projets contemporains. Le développement des capacités de représentation et l'incroyable diversité des formes produites rendent souvent plus difficile la perception des projets par les acteurs de l'aménagement du territoire, qui s'en remettent parfois uniquement à l'aspect technique, quantitatif ou superficiellement esthétique, en passant souvent à côté des enjeux sociétaux et du rôle que le «commun» pourrait assumer. De ce point de vue, l'immersion narrative aide à évaluer la capacité plus ou moins marquée des propositions architecturales à cumuler les différentes interprétations du «commun», à en résoudre les contradictions, ou à faire davantage appel à l'une ou l'autre des interprétations selon le contexte, géographique, social ou politique. La décomposition par temps distincts est aussi envisagée pour ses capacités de modularités. Différenciés par leurs cadrages historiques et géographiques, par leurs approches et leurs méthodes, les différents moments articulés constituent les facettes d'une même interrogation, selon une pondération délibérée.

Cadrages

Écarter la spécificité d'un cas précis pour l'étendue plus vaste d'un champ disciplinaire ne dispense pas d'une démarche nécessairement sélective, ni de l'utilité d'un cadrage théorique et pragmatique préalable. L'effort de clarification est fondamentalement orienté vers la francophonie qui, malgré ses contributions influentes en matière de sociologie urbaine, enregistre un retard plus grand sur le sujet par rapport à la culture urbaine allemande et la littérature anglophone, ponctuellement sollicitées. Plus généralement, le choix du cadrage majoritairement européen coïncide avec la reconnaissance de cultures urbaines différenciées à travers le monde, et le soin apporté à l'identification des spécificités historiques et théoriques de la ville européenne. Les contextes suisse, français, belge, allemand, italien, autrichien et anglais constituent un premier socle géographique, renseigné par le recours ponctuel et ciblé aux expériences urbaines et à la littérature internationale. La littérature américaine notamment est particulièrement influente dans l'évolution des villes de l'Europe occidentale et leur appréhension sur le plan théorique au long du 20^e siècle. Elle est aussi incontournable dans le débat sur les *commons*, à l'image des principales contributions scientifiques sur le sujet. L'influence par l'Est de la littérature soviétique apporte aussi de précieux éclairages au siècle passé, moins développés dans la présente recherche. Le cadrage temporel répond aux mêmes conditions, à l'appui des moments historiques déterminants que les contributions dans le champ de l'architecture, et en dehors, se sont déjà attaché à renseigner, à dénommer et à mettre en perspective. La spécificité des périodes recouvertes – celle des mégastuctures notamment – est aussi influencée par les dispositions offertes pendant l'élaboration de la recherche. L'identification des éléments les plus significatifs est par ailleurs toujours soumise au risque d'arbitraire, mais demeure l'un des moyens les plus éprouvés dans le domaine de l'architecture pour avancer, par l'argumentation, des supports collectifs d'appréciation et de réflexion.

Figures

L'appréhension du commun en architecture invite à privilégier le recours aux outils et aux repères propres à son patrimoine disciplinaire. En particulier, l'importance du dessin fait la spécificité de la pensée architecturale, longtemps développée à l'appui des mots et des figures. L'autonomie traditionnellement assumée par le dessin d'architecture dans son champ disciplinaire invite à assumer ses propres capacités d'expression, en relation de confrontation plus que d'illustration d'un argumentaire textuel. L'absence de renvois facilite cette tension et non-subordination entre textes et figures. Les modes de représentation les plus conventionnels de la culture architecturale et leurs déclinaisons permettent aussi d'opérer le plus efficacement une lecture transversale de l'histoire de l'architecture à travers ses époques. L'homogénéité par absence de couleurs va également dans le sens d'une réduction aux essences du comparable. Atténuer, voire isoler l'appartenance historique et la connotation contextuelle des sujets d'architecture considérés – même

provisoirement – permet d'en repositionner les valeurs proprement architecturales dans un laboratoire d'analyse dépourvu de positions idéologiques. Alternativement, faire appel aux dynamiques politiques qui ont donné forme à certains produits d'architecture représente une approche de renseignement aux bénéfices complémentaires. Aussi, la cohabitation de documents graphiques cités et de nouveaux redessins géométraux apparaît-elle propice à la reconduction de l'analyse diachronique des faits architecturaux. De manière générale, la nature des sources réclamée par l'entreprise d'introspection disciplinaire donne spontanément priorité à sa littérature existante sur l'expérience de terrain. Elle invite également, compte tenu du caractère (ré)émergeant et polysémique de la notion de «commun», à privilégier un travail horizontal de recouvrement plutôt que l'approfondissement d'un aspect très spécifique. La démarche d'inventaire propre à l'identification des formes architecturales du commun privilégie le choix du général sur le particulier, dans un rapport constructif et nuancé à l'exhaustivité.

Cette prise de position vis-à-vis du rapport à l'exhaustivité anticipe une seconde, relative à la spécificité de la culture du projet en architecture. Ses modes de transmission dans le milieu académique international accordent une place importante à la possibilité du récit, pour laquelle la répartition thématique par parties et certaines répétitions croisées anticipent une visée volontairement pédagogique. Les orientations centrées sur la pratique du projet, et sur le thème élémentaire du logement, se positionnent dans la recherche de conciliations entre affiliation de l'architecture à un système de référence objectives et défense d'une spécificité disciplinaire. De manière générale, la recherche en architecture présente des particularités que tout travail approfondi au sein de son champ disciplinaire participe à définir, de manière plus ou moins explicite. Or, l'excavation nécessaire à la reconnaissance des appropriations architecturales du «commun» constitue l'occasion redoublée de procéder à de telles identifications, à commencer par ses capacités d'autocritique et d'interprétation.

Esquisser une cartographie architecturale du commun, c'est se rendre compte d'une relation déjà très forte entre l'architecture et les valeurs du commun. La relation que ces deux champs entretiennent est même quasiment omniprésente si l'opération de superposition est réalisée avec le plus grand degré d'ouverture. Pour rendre compte de ces liens, il suffirait de considérer que toute architecture possède une dimension collective, un rapport à une communauté et un impact sur les ressources naturelles et culturelles, ou bien que la majorité des situations de commun s'exprime dans l'espace. La plupart des architectures constituent le support d'un vivre-ensemble qui dépasse au moins partiellement les registres d'autorité d'état et de produit de marché. Considérer l'architecture comme acte d'une culture partagée autorise aussi à intégrer tous ses composants théoriques dans un patrimoine commun, non réservé à la profession d'architecte; les modèles, les références, les dispositifs, les composants et savoir-faire représenteraient autant de biens communs immatériels liés à l'architecture. L'idée même du projet architectural – du projet vertueux et argumenté tel qu'il est enseigné dans le champ académique – possède un rapport étroit à optimisation des ressources, à l'organisation des communautés de vie et à la mutualisation des intérêts. Son enseignement est aussi particulièrement sensible au sens partagé produit par l'intervention architecturale, et à ses externalités générales. On pourrait ainsi affirmer qu'une dimension commune est inhérente au projet d'architecture. Malgré cela, les outils pour l'appréhender sont peu développés. Plus particulièrement, la longue tradition de la théorie de l'architecture, tout comme la figure de l'architecte, sont très souvent absents dans la littérature récente, voire directement considérés comme des forces opposées aux principes associés au commun.

Homonymies

Face à l'effervescence avec laquelle la notion de commun s'imisce dans le débat interdisciplinaire, et au regard de sa contagion dans le champ de l'aménagement, l'architecture souffre encore d'un manque de précision théorique, alors que son appropriation pourrait, comme d'autres disciplines l'ont fait, passer par un certain nombre d'interprétations; et notamment par des interprétations sémantiques. Les mots de Vittorio Gregotti [1982] à propos du territoire de l'architecture sont à ce titre éloquentes:

Il faut un travail complexe pour clarifier [...] le sens des concepts que nous employons habituellement comme catégories de classification, de jugement, et sur lesquels se sont historiquement accumulées des significations différentes.

Revendiquer ses propres entrées en la matière passe à la fois par la définition de ses propres mots, mais aussi par l'interprétation de ceux que l'architecture partage avec d'autres disciplines. L'approfondissement sémantique se présente aussi comme une nécessité pour combiner approches spatiales et «sociétales», et tenter de dépasser cette scission possiblement limitative.

Les nuances sémantiques de la notion de commun varient considérablement suivant ses conditions d'emploi, leurs contextes ou l'interprétation qu'on peut en faire. Même une fois limité au champ de l'architecture, ses acceptions peuvent prendre des formes très distinctes, voire contradictoires, nécessitant d'importantes clarifications. Plus que de définitions strictes, les formes architecturales du commun pourraient émerger de mises en relation et de croisements de valeurs, appuyés par l'identification de repères ou marqueurs, capables de porter les signes de trajectoires, voire de perspectives.

En amont d'une clarification sémantique spécifique au domaine de l'architecture, l'analyse sémasiologique offre un éclairage original sur l'étendue des significations rapportées au commun, dans un pas de côté propice à l'évocation, à l'analogie et à la métaphore. Elle consiste en l'étude du champ sémantique à partir du signifiant et de la forme, vers le signifié et la détermination de sens. L'unité lexicale du commun offre sur ce terrain de multiples déclinaisons, entre le commun, le bien commun, les biens communs, la communauté, l'espace commun, la chose commune, ou le commun en tant que partagé, ordinaire ou appropriable. Autant d'entrées variées à partir de la même racine étymologique permettant de dégager une série de directions théoriques sur laquelle le champ de l'architecture pourrait construire ses compréhensions et appuyer ses inspirations. L'élasticité et les marges permises par la démarche sémasiologique apparaissent ainsi utiles pour sortir de l'impasse disciplinaire, et de l'encombrement de ses réquisitions scientifiques.

[TRAJECTOIRES] [PROSPECTIVES]

Usages

En complément de l'approche sémasiologique utile à l'identification de grandes trajectoires à partir d'un même mot, l'analyse onomasiologique consiste à l'inverse en l'appréhension des variations lexicales autour d'une même idée. Cette entrée élargie est propice à l'exploration la plus vaste des formes architecturales du commun. Les principes supposément portés par la notion de commun, appréhendés ici dans une grande amplitude, possèdent des désignations très diverses selon les contextes et champs de référence, y compris à l'intérieur même de la culture architecturale. Au risque d'apparaître trop large et trop inclusive pour prétendre à la mise en pratique, cette approche considérée comme préalable permet d'ouvrir les horizons architecturaux du commun, avant d'en identifier les sillons les plus fertiles. Le balancement sémantique issu des oppositions que contiennent les différentes définitions usuelles du commun offre déjà trois grandes directions de significations. À partir des définitions données par le Centre National de Recherche Textuelles et

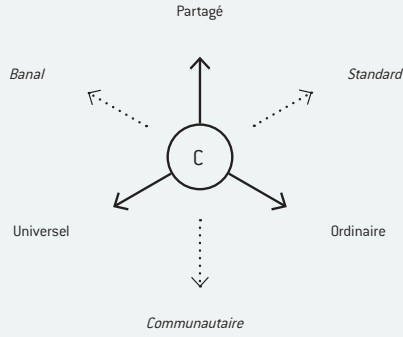
Lexicales, il est possible de distinguer le commun au sens de ce qui est ordinaire, ce qui est partagé, et ce qui affirme un caractère universel. À chacun de ces registres synthétiques, il est aussitôt possible d'associer des équivalents dont la connotation peut être considérée comme négative. À l'ordinaire correspond le banal et ses connotations sans qualités. Le partage lorsqu'il est exclusif peut glisser vers le communautarisme de l'entre-soi. À l'universel, la mondialisation associe l'image autoritaire ou réductrice du standard. La potentialité de telles ambiguïtés ouvre déjà d'utiles intervalles de discussion, et autant de positionnements théoriques. Elle a aussi comme fait notable de rendre lisible la commodité sémantique de la notion de commun, dont l'imaginaire allégé de ses connotations négatives apparaît mesuré, tel un compromis au centre de ces polarités.

L'effort d'inventaire dans lequel engager la culture architecturale sur le grand thème transversal du commun passe non seulement par la capacité de dégager des liens de proximité et d'interaction, à partir de ses composants préexistants et de ses interrogations récurrentes, mais aussi de produire des représentations capables d'en guider l'appréhension. De manière générale, les références sollicitées permettent d'appuyer les considérations théoriques sur des matériaux figuratifs. Elles constituent en elles-mêmes de solides vecteurs d'évocation. La pondération graphique et sélective des notions associées au commun permet quant à elle d'introduire des rapports d'opposition, de distinction, de complémentarité et de contradiction, utiles à l'appréhension d'ensemble de la thématique.

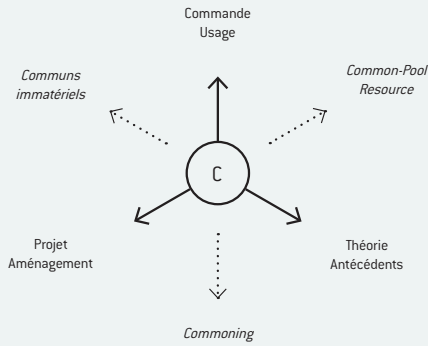
Disciplines

Lorsqu'il est réalisé à l'intérieur du champ architectural, le même exercice d'interprétation à la fois sémantique et conceptuelle permet de dégager des entrées et des oppositions plus engageantes, car en lien plus étroit avec l'espace. Une tentative de classification aussi ambitieuse pourrait déjà opérer à la distinction abstraite mais structurante entre le commun en tant que ressource, et le commun en tant que valeur. L'un et l'autre superposent généralement dans les mêmes objets – une ressource à valeur de commun, notamment – mais leur séparation, même provisoire, permet dans un premier temps d'améliorer la visibilité des implications architecturales de la notion de commun, grâce à la possibilité de développer des sous-catégories en fonction de chacune des entrées. Dans une telle cartographie, doublée, se côtoient des échelles très variées, des éléments de diverses natures, matériels ou immatériels, général ou particulier, qu'il s'agisse de principes, de références ou de sous-thématiques.

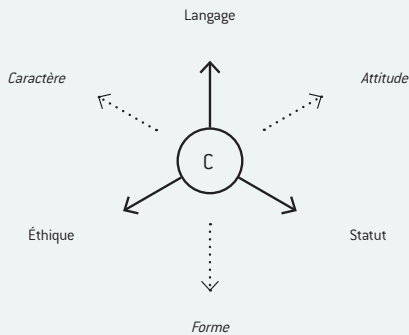
Au revers de l'exhaustivité vers laquelle tend l'intégration de l'ensemble des liens – proches ou distants – entre architecture et commun, l'ampleur des deux cartes interprétatives obtenues rend difficile la synthèse des catégories et leur degré de précision. Cette immersion sémantique élargie rend aussi compte de la difficulté de son utilisation, et de la nécessité de concentrer l'étude du lien entre architecture et commun sur ses entrées les plus incisives. Aussi, le critère de synthèse et d'exploitabilité d'une telle décomposition interprétative invite à réduire les catégories au plus



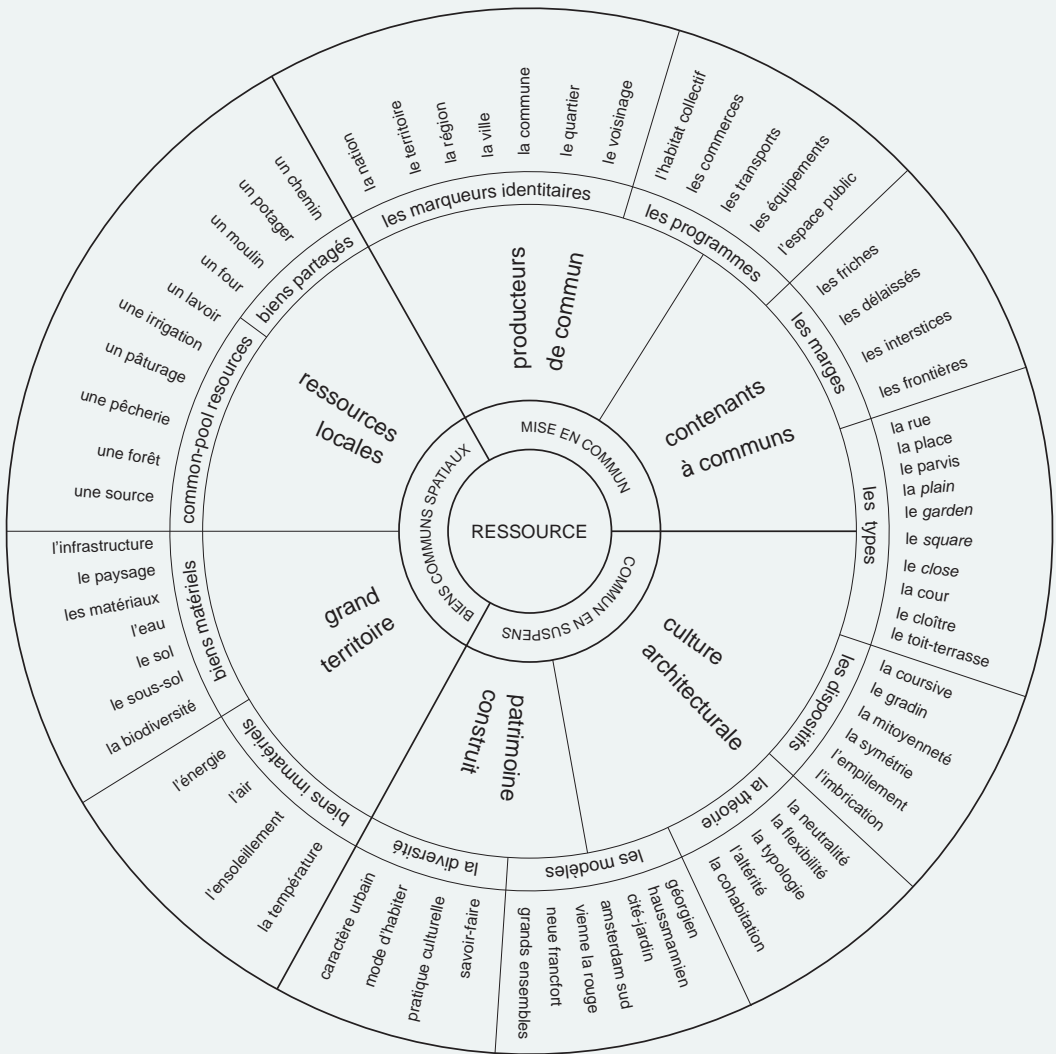
Trois polarités synthétiques des définitions usuelles de la notion de commun, et leur pendant à la connotation possiblement négative.



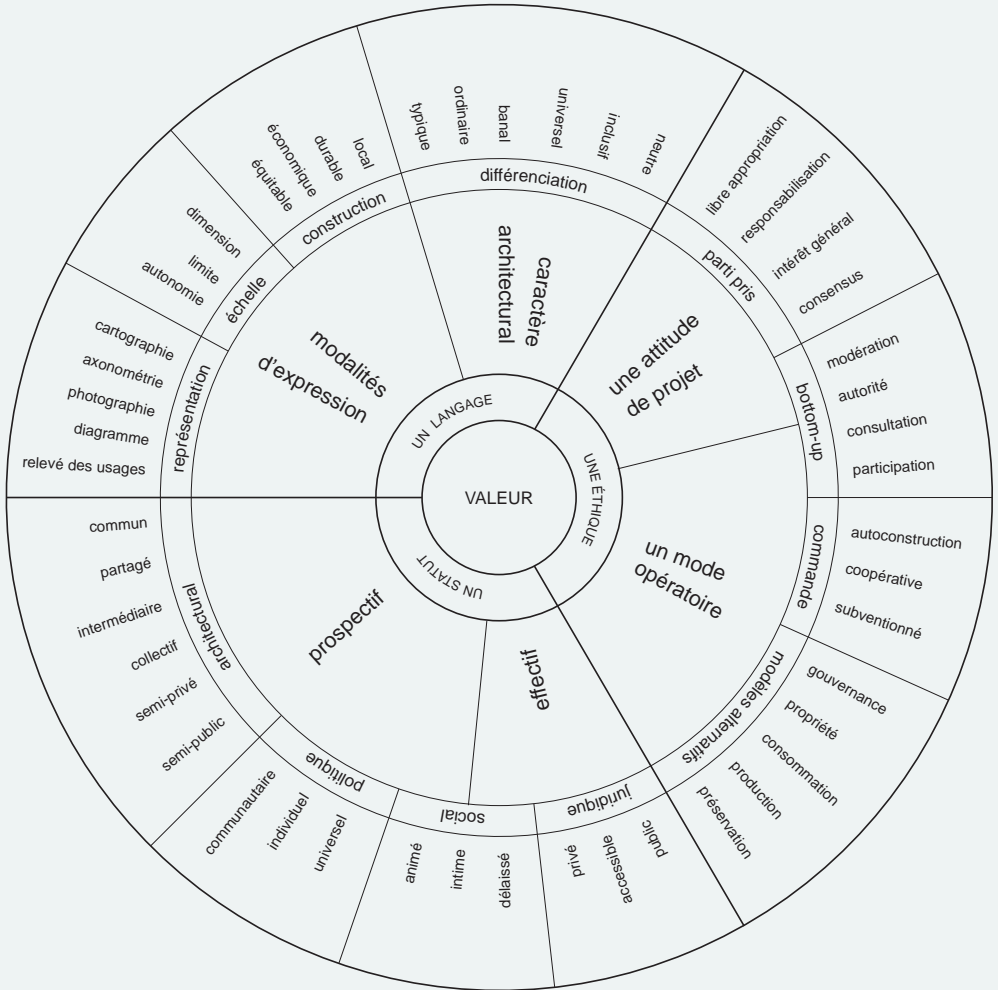
Trois catégories synthétiques de l'interprétation du commun, en tant que ressource, orientée vers les composants de l'architecture.



Trois catégories synthétiques de l'interprétation du commun, en tant que valeur, orientée vers les composants de l'architecture.



Le commun en tant que ressource. Cartographie interprétative organisant les possibles composants d'une pensée architecturale portée sur le commun.



Le commun en tant que valeur. Cartographie interprétative organisant les possibles composants d'une pensée architecturale portée sur le commun.

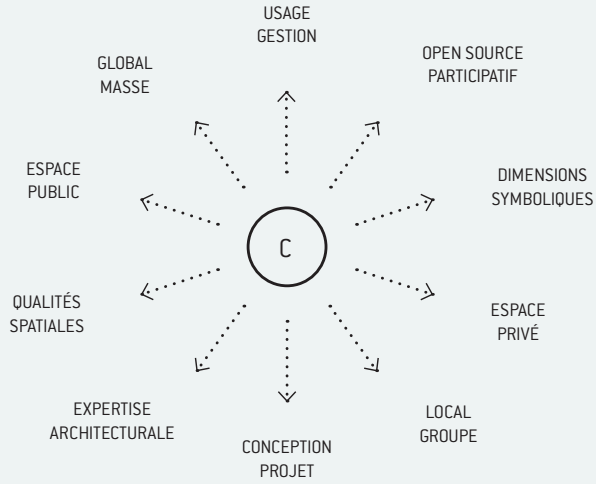
proche des enjeux caractéristiques de la culture architecturale. Dans les composantes qui définissent cette culture, le commun en tant que ressource parle des savoirs et des antécédents accumulés dans l'histoire, du résultat d'un projet, d'un aménagement, ou encore de la pratique qui investit ces formes et ces espaces, leur raison d'être et leur appropriation; trois volets associés à l'architecture qui trouvent en vis-à-vis leur pendant dans la théorie plus large des communs. Le commun en tant que valeur a trait au statut accordé à un bien quel qu'il soit, à l'éthique que son usage représente ou au langage par lequel ils se reflètent; trois dimensions que la culture architecturale peut rapprocher des questions de caractère, d'attitude et de forme – grande absente des débats sur le commun.

Malgré l'effort de réduction, les choix qui le précède, des divisions et de leurs répartitions, demeurent limités par leur nature intuitive et exploratoire. Le caractère partiel associé à ce type d'opération invite en conséquence à multiplier les initiatives de clarification et leurs moyens pour envisager leur complémentarité. Les limites de la cartographie des formes architecturales du commun orientent leur reconnaissance vers la nécessité d'investir d'autres méthodes. En particulier, ces lacunes pourraient être compensées par les capacités des récits à composer, par segments croisés et concentriques, les contours d'une matrice de recherche à plusieurs entrées.

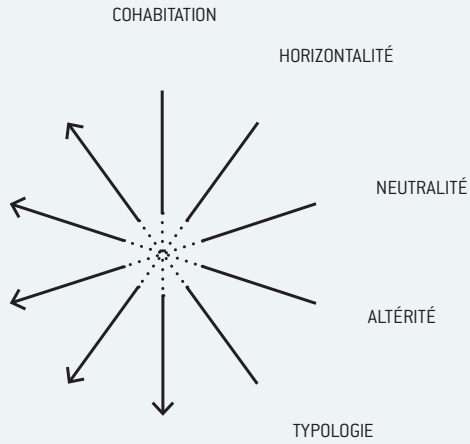
Prises

Il est frappant d'observer avec quelle intensité et selon quelle diversité le thème du «commun» est récemment abordé et discuté, y compris dans le champ de l'aménagement, alors même que l'architecture ne semble pas encore avoir trouvé une porte d'entrée qui lui soit propre.

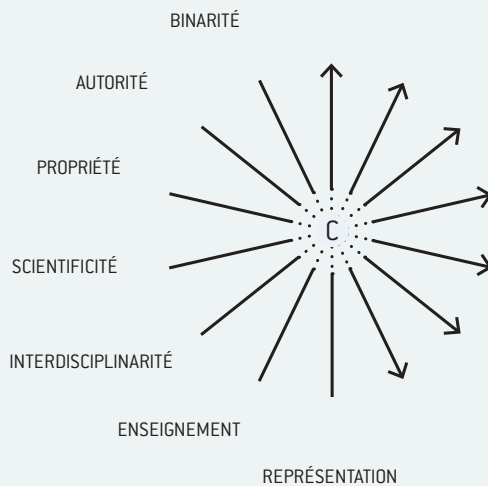
Chercher à définir les formes architecturales du commun passe par plusieurs étapes constitutives, dont la succession peut être retracée selon deux directions principales. La première orientation est celle tournée vers la compréhension des formes de commun à l'extérieur de la discipline architecturale. Elle consiste à solliciter des sphères adjacentes à l'architecture, voire des champs jusqu'à présent éloignés, pour y rechercher des liens, des grilles de lectures ou des éclairages renouvelés autorisant à voir d'une nouvelle manière des éléments connus de la culture architecturale. Cette position se voit dès lors complétée par une seconde attitude, s'efforçant de condenser et de rendre palpable la substance proprement architecturale d'un tel thème, à l'intérieur de la discipline. Elle consiste à formaliser un travail d'inventaire, dans ce que chaque composant de la culture du bâti recèle de commun, et qu'un éclairage approprié pourrait mettre en lumière. Croiser régulièrement l'une et l'autre de ces deux directions, c'est chercher à donner par coutures – dans un sens puis dans l'autre – des marges épaisses et tissées de recouvrement entre les deux champs, de l'architecture et du commun. Pour autant qu'elle se nourrisse de ces va-et-vient, ces coutures n'abordent pas de manière équivalente les allers et leurs retours. Les liens relativement extensibles noués avec d'autres disciplines se distinguent des nœuds les plus serrés, positionnés en priorité dans les territoires de l'architecture.



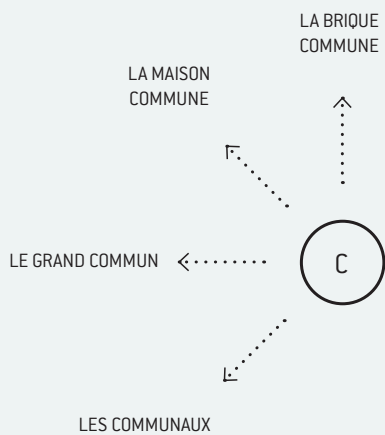
Cinq dualités interprétatives des enjeux architecturaux du commun.



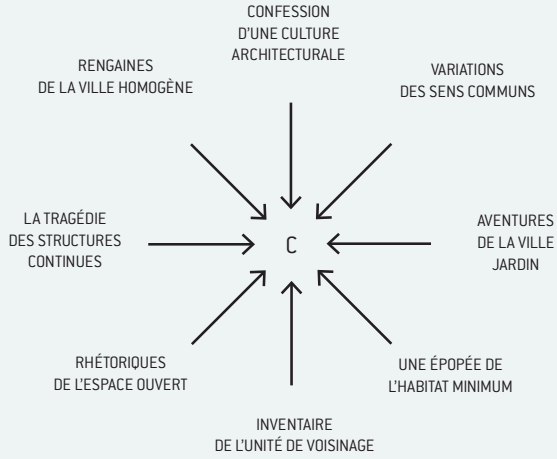
Cinq principes guides dans l'exploration d'une appropriation architecturale du commun.



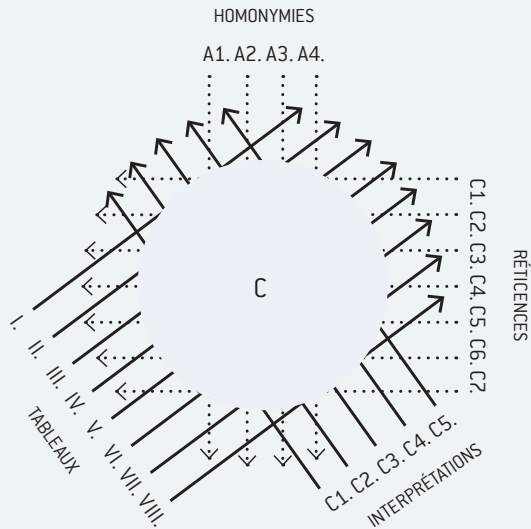
Cinq réticences de la culture architecturale en matière de commun.



Quatre antécédents architecturaux liés par homonymie à la notion de commun.



Huit récits d'identification des formes architecturales du commun.



Matrice de recherche à entrées complémentaires.

Aussi, le mouvement d'interprétation suivant les cartographies d'ensemble se positionne distinctement dans une recherche de prises proprement architecturales. Il consiste à relever, à partir des catégories identifiées, des polarités par paires susceptibles de drainer des connaissances, expériences et valeurs de la culture du bâti. Dans un cheminement progressif vers l'espace sémantique de l'architecture, les polarités d'expertise et de participation se retrouvent en vis-à-vis de part et d'autre d'une centralité accordée à la notion de commun. Ces deux valeurs côtoient de la même manière le duopole de l'espace public et privé, la tension entre caractéristiques spatiales et dimensions symboliques, entre échelle globale ou locale du commun, ou encore une autre dualité fondamentale entre démarche projective et usage effectif. Chacune de ces oppositions articule leurs tensions de part et d'autre du thème central et rassembleur du commun. Dans un pas supplémentaire vers la synthèse de principes organisateurs, ces cinq dualités trouvent une partie de leur charge conceptuelle dans les notions d'horizontalité, de neutralité, de cohabitation, d'altérité et de typologie. La succession de ces principes se montre ainsi capable d'intégrer avec intensité, et à eux seuls, un vaste panel d'enjeux architecturaux du commun. Elle constitue, au même titre que les entrées précédentes – de réticences et d'homonymies – une entrée d'interprétation des formes architecturales du commun complémentaire à la série de tableaux. Cumulées, toutes ces entrées constituent le tamis à travers lequel pourrait être passée une partie significative de la culture architecturale européenne héritée du siècle passé.



Dans l'examen des appropriations architecturales du commun, le potentiel de l'analogie, qu'Emmanuel Sander (2012: 163) résume à ce qui «met l'expérience passée à profit pour faire face à la nouveauté»¹⁶, peut être éprouvé à partir de ses antécédents. L'identification d'expressions précédentes de formes de communs associées à une dimension architecturale constitue le point de départ de possibles métaphores et catégorisations. Dans l'étendue sémantique que la notion de commun autorise, quatre antécédents familiers de la culture architecturale présentent des capacités suffisantes d'extrapolations pour être mis en tension les uns avec les autres. Profitant du poids particulier accordé aux rapports dimensionnels dans le champ de l'architecture, leur succession d'échelles permet d'identifier une matrice d'entrées complémentaires à l'interprétation par principes. La brique commune, la maison commune, le grand commun et les communaux représentent, ainsi autant de fils rouges possibles, à tirer entre les mailles des différentes narrations associées au commun.

Brique commune

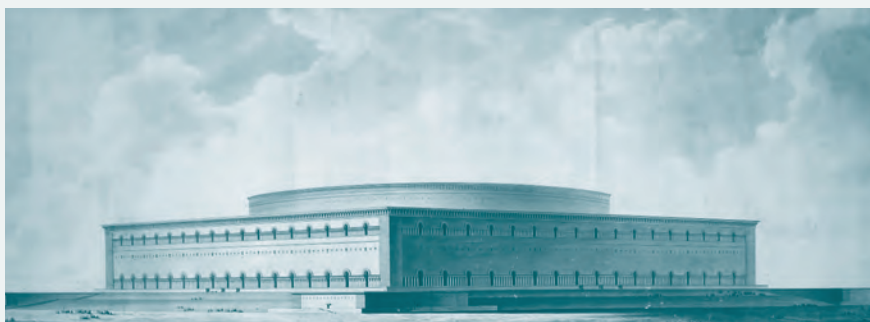
L'antécédent identifié dans le glossaire architectural de Nikolaus Pevsner (2010: 46) sous l'intitulé «commons» introduit cette succession de perspectives par un point de vue recentré sur l'échelle de la construction. L'association du commun à la brique, par l'expression «common bricks» souvent réduite à «commons», inspire la déclinaison du commun dans une trajectoire de l'ordinaire, de l'utilité, du pragmatisme manuel, de la malléabilité. Elle rappelle aussi les qualités initiales du standard à rassembler les traits de facilités communes au plus grand nombre. Derrière la brique commune se positionnent toutes les expériences architecturales dont l'ampleur dépend de la coutume qui les a générés, voire qu'elles ont générés. Cette perspective invite à reconnaître dans les traces de la culture architecturale, l'autonomie endossée par des intentions initiales dans la fabrication de types, de normes spatiales ou de caractères urbains, et l'autonomie qu'elle peut prendre vis-à-vis de ses intentions initiales. La maison géorgienne représente plus qu'une catégorie dans un répertoire de forme, elle est l'expression construite d'un ordinaire partagé dont la force d'enchevêtrement des cultures et des modes de vie ont échappé à la maîtrise de leurs concepteurs. Cette autonomie de l'objet, en consensus culturel, formel et pratique, est aussi expressive dans la maison romaine, dont la récurrence et la déclinaison ont continué d'exercer une fascination forte dans la modernité. Elle est encore plus prononcée quand il s'agit de l'habitation, en tant que «brique» métaphorique dont est faite la ville.

Sur le plan constructif, la trajectoire dessinée par la brique commune interpelle le dessin d'architecture à l'examen de sa lisibilité, et de sa compréhension d'ensemble. À l'image des briques, dont les dimensions ordinaires et les coûts élémentaires invitent à la facilité, la nature du dessin et les choix qui lui donnent forme peuvent prétendre à l'ambition d'une intelligibilité ordinaire, dans les contextes où l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs apparaît comme vecteur de possibles améliorations. L'expérience de Vienne La Rouge est notamment documentée par des plans d'exécution d'ensemble, avec comme précision majoritaire l'échelle synthétique du 1:100. Sans nécessité d'avancer la description du projet à des échelles plus détaillées, les indications relatives à la construction de milliers de logements sont directement subordonnées aux règles de l'art et aux méthodes ordinaires mobilisées couramment à leur époque de construction (POROTTO 2018: 162-163). Ces facilités constructives offrent des avantages certains dans la pratique de la rénovation, dès lors que les techniques employées s'inscrivent sans grandes originalités dans une tradition identifiable et documentée. Elles ont aussi pour conséquence de tenir l'expression architecturale et son identification culturelle dans un registre usuel et partagé, adéquate à ses attentes les plus élémentaires.

Maison commune

L'association de l'œuvre néoclassique d'Étienne-Louis Boullée aux formes architecturales du commun apparaît dissonante avec le répertoire contemporain habituellement célébré de constructions informelles et bariolées. En contraste, le vocabulaire mobilisé adhère totalement à la répétition, à la régularité et à l'importance de la composition. Le projet de la fin du 18^e siècle représente pourtant l'une des formalisations les plus explicites et manifestes d'une mobilisation des outils architecturaux dans la formalisation d'une vision du commun. L'ambiguïté réside, et fait aussi la force de ce projet à double appellation, entre palais municipal et maison commune. La référence à la commune possède d'autres connotations que celles réduites à la limite «communale». La maison commune porte derrière elle, un engouement récurrent en architecture pour la recherche des moyens formels, spatiaux et constructifs capables de porter par l'espace et de fixer dans la matière des valeurs politiques, une symbolique de justice ou la représentation d'un idéal. L'œuvre de Boullée est manifeste de cette tentative d'institutionnaliser des valeurs par l'architecture.

La trajectoire que la maison commune incarne le mieux n'est pas tellement celle qui chercherait l'alignement de grands objets symboles de pouvoirs politiques, tels que le Pentagone près de Washington ou le Palais du Parlement à Bucarest, mais la définition d'un cadre spatial favorable à la représentation collective. Les grandes salles des palais du 15^e au 17^e siècle, à l'image de la Salle des Cinq-Cents du Palazzo Vecchio à Florence, ou les halles à caractère industriel réinvesties en lieux culturels au 20^e siècle, du Secs Pompeia de São Paulo au 104 parisien, et plus généralement le dispositif de l'atrium, façonnent les marqueurs d'une telle lignée. Parmi d'autres aspects, Étienne-Louis Boullée associe aux valeurs du commun trois principales caractéristiques spatiales: le concentrique, l'unitaire et le contenant. Pour ce projet,



Coupe et vue perspective du Palais municipal ou Maison commune, par Étienne-Louis Boullée [1792]. Source: Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographies (FT 7-AG-97; AG-96).



Vue de la grande salle [Salle des Pas Perdus] du Palais Comtal de Poitiers réalisée par Jean Duc de Berry au 17^e siècle, à gauche. La réhabilitation des anciens services municipaux des pompes funèbres en lieu culturel et leur ouverture sur la ville donnent à leurs volumes valeur d'appropriations collectives, à droite. Sources: dessin aquarelle Louis Boudan [1699], Bibliothèque nationale de France, collection Gaignières, département Estampes et photographie (EST VA-86-3); Centre Goscinny Ville de Paris.

qu'il considère lui-même comme le plus théorique (MADEC 1989: 93), Étienne-Louis Boullée adopte une construction géométrique centrée, dépourvue de contraintes environnantes. Comme le souligne Philippe Madec (1989: 98):

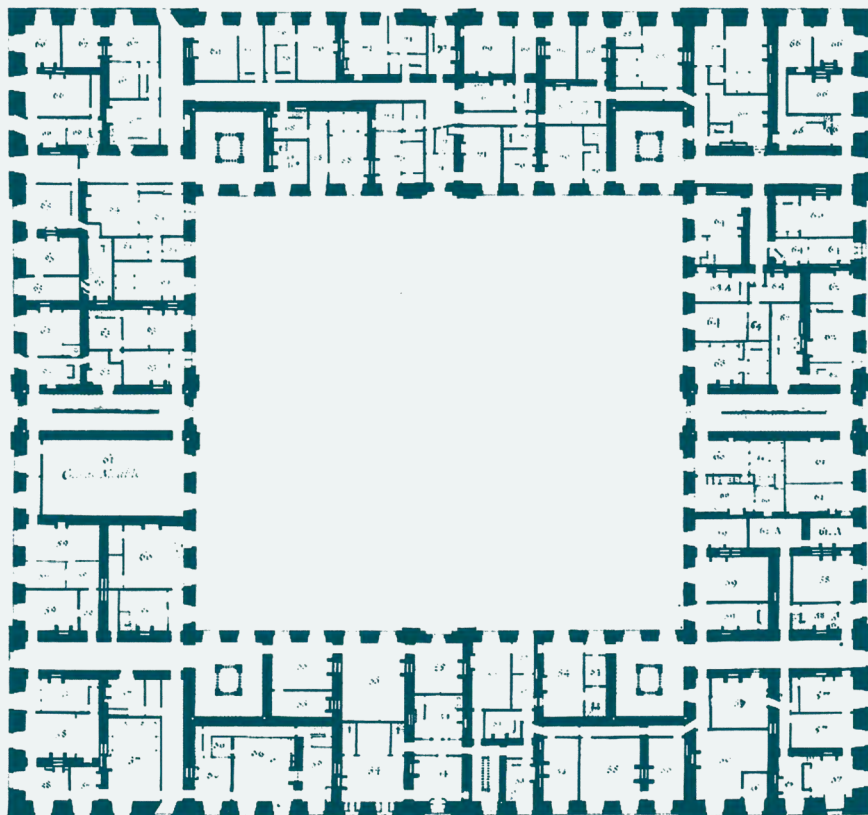
Le carré, de réponse au contexte, devient le contexte même: il délimite le plan. Dans ce cas seul l'intérieur importe. Le cercle grandit et devient tangent au carré contexte; il se dédouble ensuite en un monde concentrique autour de la sphère de la salle d'assemblée. La géométrie de Boullée se boucle sur elle-même: le carré se réfère ainsi irrémédiablement à son centre.

La maison commune se fait ainsi relais de l'association récurrente, héritée du foyer ou des places de villages, entre organisation centripète et expression de communauté. La retenue ornementale qui caractérise en partie l'œuvre d'Étienne-Louis Boullée, couplée à l'élémentarité des composants architecturaux, constitue l'introduction d'une épure à vocation de neutralité qui trouve de récentes déclinaisons dans l'architecture contemporaine, de Lacaton & Vassal notamment. La question dimensionnelle fait aussi l'objet d'une importante prise de position. Si les grandes dimensions sont le propre de l'architecture boulléenne, celles-ci prennent une proportion manifeste dans le palais municipal, dont le plan est six fois plus grand que le palais national, paradoxalement plus directement associé à la représentation d'une institution; alors que la maison commune incarne la célébration solennelle de l'être-ensemble, dans une vocation universaliste associée à son époque, et un registre impérialiste non dissimulé¹⁷.

Grand commun

Sur le plan politique, le principal bâtiment d'intendance du château de Versailles est, par son attachement au régime monarchique, à l'opposé des valeurs inspirées par la notion de commun. Sa dénomination de «Grand Commun» associée au dispositif emblématique et avant-garde d'îlot à cour a pourtant la particularité d'éveiller l'intuition d'un emblème dans sa forme architecturale. Le bâtiment commandé par les ordres royaux, dévoué aux ordres et besoins du souverain et engageant les hiérarchies les plus marquées, représente aussi, pour un regard architectural, la formalisation remarquable d'une communauté articulée autour de ressources. Le grand commun est une petite machine, une «ruche permanente» de 20 000 m² sur cinq niveaux, abritant autour de sa cour les cuisines communes qui nourrissent quotidiennement les appétits de la grande cour. En plus des services alimentaires, le plan carré accueille aussi en son rez les offices, les réfectoires et des espaces d'entreposage. Dans ses étages, quelque 200 logements sont répartis, dont 40 presque insalubres sous les toits (NEWTON 2006). La présence de logements à l'intérieur de ce grand bâtiment introduit le thème de l'habitat dans la généalogie sémasiologique élargie du commun, et avec lui celui de la communauté d'habitants et de la récurrence.

Comme dans le projet d'Étienne-Louis Boullée, la rigueur de la composition du plan et des façades engage le langage architectural du grand commun dans un registre ordonnancé. Les fenêtres répétées et la symétrie des façades identiques produisent un bâtiment non-orienté à plan centré. Seule son insertion dans la topographie



Plan du deuxième étage du Grand Commun, par Jules Hardouin Mansart (1686). Source: Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographies (FT 4-VA-424).



L'expérience de «Vienne La Rouge», manifeste parmi les visions urbaines du début du 20^e siècle, mobilise la cour comme objet de conciliation entre la dimension urbaine et l'échelle collective du logement; la cour du Fuschenfeld Hof en 2017, à gauche. Le détournement des cours de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris par Les Grands Voisins en 2018, à droite. Sources: photographie Alessandro Porotto (2017); Les Grands Voisins.

accidentée révèle des différences d'appui au sol compensées par un soubassement à hauteur variable. Le corps du grand commun demeure inébranlablement régulier. Le grand commun est unique, et ne contient pas dans sa forme la récurrence d'une catégorie bâtie. Les autres communs renseignés par les archives accusent des compositions plus fragmentées, et ne dessinent pas la possibilité d'une trajectoire à la fois formelle et programmatique. Le dictionnaire d'architecture d'Antoine Quatremère de Quincy [1832: 421] fait mention de cette spécificité à Versailles:

Commun, s.m. On donne ce nom, dans les palais et dans les maisons royales, à un local ou à un bâtiment destiné aux domestiques ou aux officiers de service. Le grand commun à Versailles est un bâtiment remarquable par son étendue. Il a été construit sur les dessins de Jules Hardouin Mansart, à la gauche du château dont il est isolé, et il renferme une cour quadrangulaire.

En revanche, on peut placer derrière ce témoin de la pensée architecturale toutes les expériences et leurs principes associés s'attachant à la matérialisation d'une communauté regroupée autour d'une même ressource spatiale. *A minima* le domaine de l'habitat dispose d'une infinité de déclinaisons à partir d'un tel thème, et dont l'îlot à cour représente l'une des plus caractéristiques sur le plan formel. La capacité de la définition architecturale à donner une forme reconnaissable et unitaire à une communauté d'habitants – ici de sujets – est manifeste d'une tradition architecturale éparsée et multiple dans l'espace et le temps, dont la cour est à la fois le thème et l'emblème. Parmi d'autres temps forts dans la culture architecturale (CASTEX, DEPAULE et PANERAI 1977), la période identifiée par Manfredo Tafuri (1980) en tant que Vienne la rouge entre 1919 et 1933 représente une référence privilégiée dans la capacité éprouvée d'exprimer, par les moyens de l'architecture, une différenciation implicite et suggestive de l'espace collectif vis-à-vis de l'espace public. Dans un autre registre, le détournement récent d'anciens bâtiments administratifs caractérisés par une composition par cours est révélateur d'une appropriation possible de cette trajectoire par les dynamiques les plus actuelles associées à la notion de commun.

Communaux

La condition spatiale du pâturage communal représente une autre entrée, d'ordre générique, à l'analogie sémasiologique par antécédents. Elle correspond à la disponibilité d'une étendue, majoritairement végétale, aux besoins collectifs les plus variés. Historiquement portés par les besoins agricoles, les communaux absorbent dans leurs résurgences diverses des sollicitations culturelles, cérémonielles, aussi bien civiles que religieuses, sous forme de récurrences spontanées ou d'événements institués. Ses critères spatiaux originaux portés vers la non-orientation, le faible dessin et l'absorption de la multitude sont invariables à ses déclinaisons les plus récentes. La liberté originale, supportée par la pratique première du pâturage qui lui doit sa nature de pelouse, trouve de nouvelles formes d'expressions lorsqu'on lui associe des pratiques métropolitaines. Dans le contexte urbain à la fois dense et surdéterminé, la disponibilité d'une grande surface de pelouse représente une ressource collective précieuse. Le Maidan¹⁸ à Calcutta (MATHUR 1999: 205-219) ou le Tempelhof¹⁹ à Berlin comptent parmi les exemples les plus représentatifs par l'usage

qui leur est fait, particulièrement remarquable si l'on considère l'économie de leur aménagement.

La tradition des terrains communaux comporte ainsi la démonstration d'une potentialité d'usage démultipliée, que l'économie de moyen, paradoxalement, amplifie. C'est précisément l'absence de dessins et de préconisations spatiales qui augmente la valeur d'usage et le caractère commun. En ce sens, les communaux représentent l'origine d'une affirmation adverse à la pensée architecturale du commun, par la discréditation de ses dispositions à l'organisation sociale par l'espace. Les champs libres des communaux sont aussi ceux qui motivent les visions les plus critiques de l'architecture radicale italienne dans les années 1960 et 1970, que les images produites par Superstudio représentant de grandes surfaces libres d'appropriation incarnent particulièrement. La trajectoire des communaux n'engage pour autant pas l'architecture dans la seule négation d'une pensée déterminante sur l'espace. Elle renoue au 20^e siècle, et encore récemment, avec les compétences architecturales alimentées par un engouement pour le minimalisme, pour l'intelligence du peu, ou le souci du retrait; et au risque de défaut d'implication. La tendance à la simplification du dessin des grandes places, et à l'homogénéisation des sols, libérés de mobilier ou d'indications directives, coïncide avec la trajectoire sémasiologique des communaux. À Paris, le réaménagement de la place de la République par les architectes TVK en 2013 est représentatif d'un engouement pour les valeurs initialement rurales dans l'espace urbain républicain.

Déclinés à de nombreuses échelles et des contextes très variés, les communaux traditionnels sont systématiquement associés à une aire géographique et culturelle déterminée, souvent celle d'un hameau ou d'un village, de la définition spatiale d'une communauté. Il se distingue des parcs publics par son caractère informel et la faiblesse de ses coûts d'entretien. Dans des contextes de réduction des frais de fonctionnement des municipalités, le recours à ces formes de commun représente des avantages terre à terre. Elles sont aussi craintes pour le manque de contrôle que l'absence de structuration peut inspirer, puisqu'elles reviennent à renoncer au pouvoir régulateur exercé par l'espace architecturé.



Le *common* est une composante récurrente de la structure rurale, particulièrement présent dans la culture anglaise avant le mouvement des *enclosures*, entre le 18^e et le 17^e siècle. Celui de Clapham est devenu un parc à la suite du *Metropolitan Commons Act* en 1878. Source: rapport *Boundary Commissioners for England and Wales*, Eyre and Spottiswoode, Londres (1885).



Les vastes pelouses de l'ancien aéroport Tempelhof ouvert en tant que parc, mais très peu aménagé à cet effet, rappelle à l'échelle métropolitaine la tradition du *common* dans la structure rurale. En Inde, le *Maïdan* est, par ses dimensions, sa flexibilité et son utilisation populaire, un autre équivalent métropolitain du *common*. Sources: photographie de l'auteur (2018); oldindianphoto.in (1880).

Les principes d'horizontalité, de neutralité, de cohabitation, d'altérité et de typologie incarnant autant de points de vue complémentaires peuvent être utiles à l'exploration de la notion de commun, en leur associant cinq définitions différentes attendantes au domaine de l'architecture. Aussi les définitions suggérées se réfèrent tant à des concepts architecturaux qu'à des notions proches de la sociologie ou de la gouvernance. Elles représentent autant d'entrées croisées pour appréhender la notion de commun dans le domaine de l'architecture. Ces cinq entrées constituent des grilles de lecture transversales et cumulatives, applicables à chacun des récits proposés. Au même titre, l'identification des réticences et des antécédents à l'appropriation architecturale du commun, complètent le balisage multiniveaux de ses terrains d'accroches.

La notion d'horizontalité invite à explorer les modalités de réalisation de projets dits participatifs, en soulignant les nombreuses ambiguïtés surgies autour de la mise en discussion ou refus de toutes entités visant à assumer un rôle de contrôle sur les projets, tandis que le terme de cohabitation propose d'identifier les plus-values dérivant du vivre-ensemble et leurs impacts positifs sur le quotidien des habitants. Les trois autres perspectives, plus proches du discours architectural, offrent l'occasion de revisiter des notions parfois considérées comme dépassées mais capables d'animer des nouvelles considérations théoriques à partir de la centralité que la notion de commun pourrait occuper. De cette manière, la neutralité, l'altérité et la typologie pourraient assumer des significations renouvelées et inaugurer des perspectives inédites, que les différents tableaux s'attachent ensuite à mettre en perspective.

Horizontalité

La première interprétation architecturale du commun – ou du moins la plus répandue dans la littérature qui accompagne sa résurgence dans les débats – correspond à l'idée selon laquelle chacun peut prendre part à la gestion, à la transformation, éventuellement à la conception, de son environnement en rupture avec les hiérarchies verticales fabriquées par l'administration publique ou les lois du marché, et associées à la propriété privée comme système de distribution des responsabilités. Elle invite à une plus grande participation des habitants, à leur responsabilisation. Dans ce contexte, la légitimité du «maître d'œuvre» est implicitement visée. Ce n'est pas tant la propriété intellectuelle et l'autorialité de ladite œuvre que le commun remet en cause, mais plutôt le monopole de sa maîtrise, accordée aux détenteurs habilités

d'un certain savoir-faire. L'horizontalité portée par le commun questionne le principe d'autorité attribué ou non à l'architecte en tant qu'expert.

Les mécanismes de responsabilisations des utilisateurs (devenant des participants) auraient un impact extrêmement positif d'après l'analyse d'Elinor Ostrom (OSTROM 1990). Ses travaux sont éclairants sur la capacité de l'action collective à dépasser l'argumentaire libéral de la tragédie des communs prévoyant la destruction des ressources non prises en charge par le marché (HARDIN 1968), et à constituer une alternative possible et positive à la propriété privée et à la tutelle étatique. Ils sont la démonstration que certains biens sont mieux entretenus et mieux conservés quand ils sont pris en charge par les personnes locales, connaissant bien le terrain et détenant souvent un certain savoir-faire que n'a pas forcément le pouvoir centralisé et les automatismes de la bureaucratie. Ce type de démarche correspond à un retour au « bon sens » qui trouve ses racines dans la pensée critique de l'intellectualisme développée par Jan Waclav Makhaïski (1898-1918) et la figure des « gens du commun » reprise par George Orwell (BÉGOUT 2017). La valorisation de pratiques locales – qu'on pourrait interpréter comme une forme de vernaculaire de par leur transmission généralement orale et informelle, voire leur caractère ancestral – se présente de ce point de vue plus efficiente et plus résiliente que l'imposant système global et normé entretenu par les déclinaisons de quelques modèles établis (BOLLIER 2014). La reconnaissance du potentiel attribué aux communautés locales est précisément l'une des caractéristiques du modèle anglo-saxon, avec lequel l'idéal républicain français a inversement toujours gardé de prudentes distances (DONZELOT 2003). Certaines expériences aux États-Unis, mais aussi bien avant en Europe, ont pourtant montré la capacité de certaines communautés à prendre le relais d'un interventionnisme politique absent ou dépassé, par la pratique du *Kehrwoche* notamment. L'entretien à tour de rôle des espaces partagés par les habitants eux-mêmes tel qu'il était pratiqué à Stuttgart au 15^e siècle trouve une actualité éclairante en ce début de 21^e siècle marqué par les restrictions budgétaires et l'affaiblissement de la puissance publique. En Italie notamment, des groupes d'habitants prenant à leur charge l'entretien des espaces publics ou la maintenance de leur habitation ont émergé à la suite des difficultés économiques de l'année 2008. Que les habitants puissent opérer eux-mêmes une réparation mineure de leur bâti, plutôt que de passer par nombre d'intermédiaires, constitue un autre exemple révélateur de perspectives du commun tel qu'on l'entend ici.

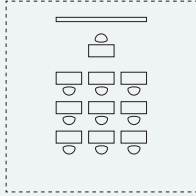
Sous couvert d'ouverture démocratique, cette dynamique vise aussi à responsabiliser davantage les populations en les considérant comme des acteurs plus que comme de simples administrés ou consommateurs. Dans ce sens le commun se rapprocherait fortement de l'*empowerment* anglo-saxon : formule à la base de la majorité des politiques humanitaires et d'aide au développement, supposant que l'émancipation individuelle passe d'abord par l'implication personnelle. En face de tels discours marqués de bonnes volontés, les critiques récentes de l'*empowerment* relèvent le risque d'une déresponsabilisation grandissante des services publics, et d'un affaiblissement de l'État providence. Des retenues équivalentes pourraient être formulées quant à l'application architecturale de cette interprétation du commun.

Interprétée en des termes architecturaux, l'horizontalité interroge aussi la capacité de la forme, ou de certaines formes, à traduire dans l'espace cette dimension politique. Plutôt qu'un répertoire formel, l'identification de dispositifs ou de caractéristiques spatiales plus souples permet d'étirer l'interprétation à une appréhension sensible de l'espace. La difficulté d'imagination et d'objectivité peut être atténuée par la pratique du contre-pied, à partir et en opposition des récurrences formelles de l'autorité, du contrôle unitaire et fortement hiérarchique; ou d'un point de vue plus direct, de tout ce que les politiques de gestion administrative du grand nombre ont traduit dans l'espace au siècle passé. On obtient de cette confrontation le renvoi évocateur et en contraste de la répétition, l'alignement, l'orthogonalité et la délimitation, face à la variation, le spontané, l'organique et l'éphémère. De telles interprétations spatiales ne recouvrent pas l'entier de la charge sémantique que l'architecture pourrait emprunter au commun, mais traduisent leurs orientations informelles majoritairement exprimées dans la littérature sur le sujet.

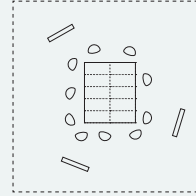
Dans la littérature sur le commun, l'architecture en tant que tradition culturelle et l'architecte en tant que spécialiste du construit sont constamment absents, quand ils ne sont pas explicitement pointés comme de véritables obstacles à son développement. À titre d'exemple, l'apport de Michel Lussault (2017) sur les nouveaux lieux de la mondialisation constitue autant une interprétation géographique du commun, qu'un véritable portait à charge de la pratique architecturale et urbaine courante, et de la standardisation qu'elle véhicule. L'auteur s'applique dans un premier temps à analyser la nature des espaces dans lesquels s'expriment la mondialisation médiatique, la consommation de masse et la mobilité facilitée des personnes. En opposition, le second temps de son état des lieux s'attache à l'étude de ce qu'il nomme les alter-lieux: des espaces d'appropriation collective portant l'espoir de nouvelles cohabitations locales et émancipatrices. Le potentiel qui caractérise ces phénomènes est à peine identifié, qu'il est immédiatement opposé à toute la tradition urbaine et architecturale héritée de la modernité. La réduction du caractère commun au registre de l'informel, ou sous une forme réfractée au consumérisme mondialisé, exige alors que l'architecture en tant que discipline formule ses propres compétences et théorise ses capacités et responsabilités en la matière.

Neutralité

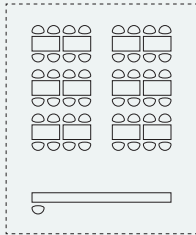
La deuxième définition architecturale du commun intègre aussi une notion de partage, mais de manière plus abstraite, puisqu'elle correspond à la définition courante du commun au sens de ce qui est ordinaire et familier au plus grand nombre de ce qui est répandu, usuel, banal, rabattu, et donc, potentiellement, appropriable. La réception architecturale de cette vision du commun est relativement contrastée, puisqu'elle correspond autant à une aspiration collective marquée par la volonté de «faire société» en partageant des références culturelles englobantes et réunificatrices, qu'au sentiment inverse attaché au besoin grandissant de chacun à pouvoir individuellement affirmer sa propre singularité. Elle oriente ainsi ses enjeux sur la question équivoque de la neutralité de l'espace, en tant qu'objectif vain, mais



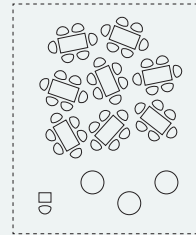
Les capacités performatives de l'environnement par l'aménagement. Une salle de classe, dans un registre collectif vertical: égalité maintenue par l'autorité de la représentativité.



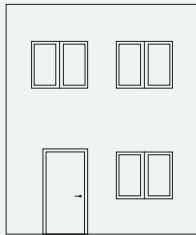
Hiérarchie inspirée par la configuration de l'espace. Une salle de classe, dans un registre du commun: ordonnancement issu de la négociation et de l'auto-détermination.



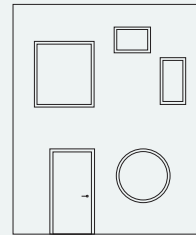
Un réfectoire, dans un registre collectif d'optimisation du grand nombre: maintien d'un ordre optimal par la disposition spatiale. L'alignement du mobilier encourage à respecter sa disposition optimale. Le service linéaire construit dans l'espace de rapport de priorité d'accès au service.



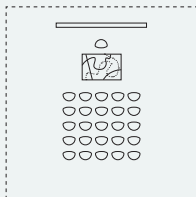
Un réfectoire, dans un registre commun: déconnotation de l'échelle de masse. La liberté de mouvement des éléments et leurs dispositions variées responsabilisent les usagers et augmentent leur implication.



L'interprétation d'une culture du construit déterminante pour la fabrication des valeurs collectives du paysage urbain peut nécessiter l'autorité compétente d'un architecte, soucieuse de l'équilibre entre besoins et expression.



Des façades réalisées au seul goût de chacun – architectes ou habitants – peuvent donner lieu à de multiples variations principalement motivées par des choix et préférences personnelles.



La position de sachant exige des capacités de synthèse et de présentation capables d'entreprendre le débat ou d'en arbitrer les conclusions.



La dynamique participative dans les processus de conception implique une division des enjeux et des thèmes, une maîtrise des influences ou dominations entre participants, et un effort de synthèse.

utile, à la projection architecturale pour le plus grand nombre. Une fois de plus, le commun invite à évaluer les limites de l'idée reçue d'une complète déréglementation, au profit d'une connaissance plus fine des enjeux de l'anticipation, de la connotation directive et de l'importance de la marge.

En amont des aspects normatifs et culturels caractéristiques de «l'appropriabilité» symbolique, le commun en tant qu'appropriation spatiale par le plus grand nombre pose une question particulièrement architecturale de formalisation, récurrente au cours des dernières décennies: celle de l'architecture non-déterminée. Plusieurs exemples d'espaces considérés comme des communs se caractérisent par leur apparente neutralité: le parc Maïdan à Calcutta (MATHUR 1999), l'ancien aéroport de Tempelhof à Berlin ou plus récemment le réaménagement de la Place de la République à Paris. De par leurs dimensions et leurs proportions, leurs aménagements et leurs langages, ils se montrent capables de recevoir tous types d'activités et de populations, alternativement ou simultanément. La structure poteaux-dalles «Dom-Ino» de Le Corbusier, qui semble à la fois adaptée à la majorité des programmes et infiniment réversible, est un équivalent constructif caractéristique du 20^e siècle. À ces formalisations architecturales ouvertes, non-déterminées, remarquables par leur neutralité apparente ou réelle, on peut opposer une vision qui valoriserait dans les mêmes finalités d'hospitalité spatiale le sur-mesure et le dessiné. L'identité collective des lieux peut être forgée par le vide et l'indéfini, mais aussi par une forte connotation, un enracinement notoire, une grande spécificité, voire une parfaite adéquation. La dualité qui s'affirme ici constitue un véritable enjeu de conception, entre la capacité d'un projet à offrir une réponse adaptée à une situation, et son habileté à inspirer, incarner et garantir la possibilité des reconversions les plus larges. Entre personnalisation et affranchissement des frontières traditionnelles, que la contemporanéité tendrait à effacer, tout l'enjeu est de s'inscrire efficacement dans ce qu'Alain Guiheux (2017) appelle *Le grand espace commun*.

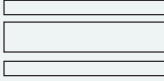
C'est le propre de la conception architecturale que d'anticiper l'usage et l'appropriation d'utilisateurs idéalisés. Même dans la commande privée directe et les projets coopératifs réalisés en co-conception avec les usagers, la projection spatiale induit toujours une part d'extrapolation, intégrant autant les non-résidents (invités) que les futurs habitants (héritiers ou racheteurs). L'architecture est par définition anticipatrice. Elle se base a priori sur une réception «commune» des espaces qu'elle propose. Dans ce contexte, elle négocie sans cesse avec la convention: à la fois réceptrice et incitatrice d'une certaine normalisation. Ainsi devrait-on pouvoir distinguer plus clairement les concepts de norme, de standard, de banal et de commun. Là où le banal implique le constat d'un état des choses, de ce qui semble être répandu – le *as found* – la norme induit a fortiori une part plus grande d'autorité. Elle impose, dicte et dirige. Le commun, quant à lui, oscille entre ces deux oppositions. Il exerce aussi un pouvoir social directif, mais n'est pas fondamentalement normatif. Le commun reste souvent cantonné à un registre implicite, celui du bon sens, de ce qui est nécessaire au bon fonctionnement. À une autre échelle, l'adaptation de l'habitat aux enjeux du développement durable compte beaucoup sur cette forme de commun directif, avec toute une série de comportements à externalités positives autour des ressources et de leur bonne gestion: du recyclage des eaux de pluie, à la valorisation des apports

solaires, jusqu'à la coordination avec le voisinage, auquel on attribue généralement des valeurs de bienveillance et de solidarité. Mais l'architecture anticipe aussi des *habitus* communs moins vertueux: lorsqu'il protège des vis-à-vis, des intrusions et des violations de l'intimité, avec une prudence parfois excessive au regard des comportements réels des futurs usagers – certains utilisateurs pourraient tolérer d'autres niveaux proxémiques et d'acceptation du risque. Ce type de problématiques, longtemps laissées à l'appréciation du commanditaire et du concepteur, tendent aujourd'hui à se cristalliser dans le rapport normatif, et la production d'architectures négativement décrites comme standardisées. Les standards seraient ainsi les transpositions formelles du commun – souvent excessives – qu'en a progressivement fait la discipline, alors qu'elle était étroitement liée à la construction d'une société de masse guidée par un double souci d'efficacité et de justice sociale. Sans renier les dérapages contemporains d'une telle harmonisation, les logements puisent précisément leur caractère commun dans leur normalisation.

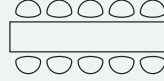
Le respect des codes usuels, allant des plus primaires (tels que la distinction entre les espaces dits «de jour» et «de nuit», ou la séparation de la cuisine des toilettes) à la persistance de signes plus discrets (la position de la poubelle de cuisine sous l'évier, celle des interrupteurs, les mécanismes d'ouverture des portes, etc.), facilite l'échange de logements et la réception de personnes extérieures, dans des zones géographiques extrêmement larges. Les aspects dimensionnels de l'architecture sont aussi révélateurs du paradoxe proposé par cette interprétation du commun. On pourrait considérer que l'on dépasse le commun-normatif dès lors que l'espace n'est plus pré-dimensionné pour un usage (ou une série d'usages) défini(s). La notion de commun conserverait son aspect directif tant que l'annexion de la taille du séjour à la position d'un téléviseur, d'un nombre médian de canapés et d'une table à manger pour cinq personnes (programme moyen relatif au type de logement issu de données statistiques interprétées – donc d'une interprétation de ce qui est commun) sera perceptible. Elle glisserait dans un registre plus ouvert et «positif» si cette adéquation était moins visible, ou si elle n'avait même jamais été anticipée. Dans une perspective architecturale, cela signifie également prendre en compte, au niveau typologique, le potentiel du soi-disant «plan neutre» en tant qu'instrument favorisant l'appropriation des espaces de la part des habitants.

Cohabitation

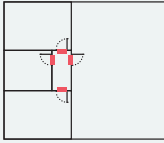
La troisième transposition architecturale du commun correspond à l'idée selon laquelle une bonne gestion de l'action collective peut s'avérer plus avantageuse que ce qu'on obtiendrait individuellement, ou sans recours à une forme d'intelligence de groupe. Elle correspond à la définition du commun au sens de l'alliance, de l'association, du faire ou être ensemble, de l'accord partagé de plusieurs parties, dans une relation affirmée d'interdépendance. Assez directement l'architecture pourrait s'en emparer sous le principe du «vivre ensemble», ou comment tirer un meilleur profit d'une situation en s'organisant collectivement; localement, mais aussi plus largement. De manière non-exclusive, la cohabitation se prête particulièrement à



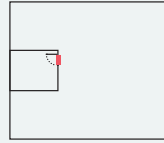
L'hospitalité exprimée par le dispositif engage plus directement le critère de convivialité lorsque les assises prennent la forme de bancs. Pour autant, aucune de ces prédispositions ne garantit de réponses à leurs invitations.



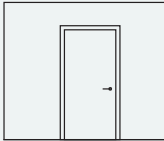
Deux bancs associés à une table correspond à l'un des dispositifs d'accueil les plus simples, mais comportant déjà un caractère plus directif que la table équivalente entourée de chaises.



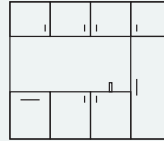
Plan d'appartement figé. Deux chambres, une salle de bains, un séjour cuisine.



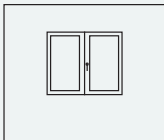
Plan d'appartement ouvert. Une pièce d'eau et un grand espace ouvert.



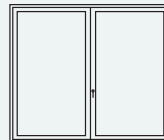
Dans sa forme la plus ordinaire, la porte constitue un autre exemple d'appréhension intuitive et immédiate par le plus grand nombre. Ses variations les plus sophistiquées perdent parfois les qualités de son fonctionnement évident.



Dans la culture occidentale, la cuisine est traditionnellement sujette à des repères intuitifs partagés. La poubelle positionnée sous l'évier et le réfrigérateur contre un mur constituent l'une de leurs manifestations, permettant à chacun (visiteur ou locataire de courte durée) de trouver ses repères sans difficulté. Leur dissimulation ou modifications radicales tend à éloigner les lieux de leur appartenance à une culture collective de l'habiter.



La fenêtre centrée est le percement le plus familier et immédiat que la culture du construit a enregistré. Elle évoque un des plus grands ordinaires que l'architecture peut porter, tout en constituant le thème d'une quantité phénoménale de variations et prises de position, jusqu'à son évincement



La baie vitrée toute largeur représente une autre polarité que la neutralité peut contenir sur le thème de la fenêtre. Elle incarne l'absence de mur, ou l'ouverture la plus objective et la plus catégorique d'un des côtés d'une pièce.

la problématique de l'habitat, en donnant un éclairage particulier aux dispositifs spatiaux répertoriés comme favorables à son efficacité.

En termes architecturaux, les avantages d'une bonne cohabitation peuvent être évalués au regard de la rareté du sol, de l'étalement urbain, ou de l'hostilité des conditions naturelles et climatiques. S'il est généralement question de ressources, au-delà des «biens communs», c'est du «bien» commun dont il s'agit, de l'intérêt général, des externalités positives issues d'actions et de choix individuels concertés, optimisés. Les théories de l'action collective appliquées à l'intervention sur l'espace sont ainsi valables au-delà de la question du maintien des ressources, face à la lutte contre les nuisances et la gestion du risque, qu'il soit naturel, sécuritaire ou économique. La conscience de relation de causalité et de dépendance à des échelles globales, dans un rapport direct aux grands biens non-rivaux (l'air, l'eau, le soleil, le territoire, le paysage, et ainsi de suite) entre aussi parfaitement dans cette interprétation du commun. En plus de couvrir les aspects les plus quantitatifs de la question, elle est celle dans laquelle le dispositif architectural en tant que construction – matérielle, mais également conceptuelle – a le plus de poids, puisque c'est lui qui est directement à l'origine de l'assemblage vertueux, de la plus-value commune qu'il génère. À titre d'exemple, le projet Byker Wall est représentatif de la recherche menée par Ralph Erskine d'attribuer des externalités positives à ses dispositifs architecturaux. À Newcastle en 1968, il conçoit le long des infrastructures routières une ceinture périphérique d'immeubles hauts derrière laquelle des habitations plus basses sont protégées.

La valeur ajoutée du collectif est un grand thème architectural contemporain, qui s'ajoute aux questions énergétiques, économiques et foncières. Un certain nombre d'expériences architecturales, devenues exemplaires, ont réussi à dépasser la simple nécessité de densifier, en donnant aux logements des qualités qu'ils n'auraient jamais eues s'ils étaient isolés (UNWIN 1912). Ces modèles de cohabitation constituent des réelles alternatives face à l'hégémonie populaire de la maison individuelle «au milieu de sa parcelle». Les plus-values en termes de vues, de sécurité, de services, voire d'intimité, en revisitant le principe de curtilage, et dans certains cas de vis-à-vis, apparaissent comme autant de compensations positives à la nécessaire compacité. Une partie d'entre elles ont même démontré une capacité inédite à générer des situations d'urbanité dont le caractère propre continue à être valorisé sur le plan culturel et immobilier. Aussi, le sentiment urbain pourrait-il légitimement constituer un bien commun. De telles explorations interpellent en premier lieu le champ de l'architecture, plus que celui de l'histoire de l'art ou des sciences sociales, tant la construction des dispositifs et l'expression architecturale et symbolique des volumes et façades ont leur importance.

Les trois schémas proposés par Gaston Bardet dans *Problèmes d'urbanisme* (1948) sont chacun révélateurs d'une attitude architecturale distincte, que l'on pourrait associer au commun. Le premier (a) donnerait plus d'importance à l'action individuelle, à la responsabilisation, à partir de l'exaltation d'une certaine forme de vernaculaire, de bon sens à perdurer; il se rapproche de notre première interprétation du commun. Le second schéma (b) illustre d'avantage une organisation tramée, neutre et flexible, appropriable par chacun, à l'image des acres de Broadacre City. À la suite des deux autres, le troisième (c) illustre très bien la valeur ajoutée que peut apporter

la composition architecturale. Elle est la démonstration que le projet permet une synthèse des enjeux et des objectifs de chacune des individualités, pour en sortir un maximum de qualités collectives. Cette posture est représentative de l'attitude moderne, et trouve une place centrale dans l'œuvre de Le Corbusier. Elle invite à distinguer ce qui est souvent considéré très globalement comme «les espaces libres» – ou encore «les espaces verts» – selon des caractères architecturaux différenciés. Le langage de projet – qu'il soit sémantique ou graphique – se trouve quelque peu limité dans sa capacité à appréhender les vides, à dissocier un vide qui éloigne, d'un autre qui regroupe. Considérer le vide en tant que commun permet de repenser une partie de cette substance urbaine élémentaire dans une nouvelle perspective, et peut-être aussi selon de nouvelles modalités d'expression. Après avoir tissé ces rapprochements, et dans le prolongement du débat précédent qui opposait indétermination et optimisation, on pourrait aussi voir dans cette troisième représentation les limites d'un dispositif quelque peu définitif, rappelant les environs idylliques et figés des Unités d'habitation, les contours fixes des Bastides françaises, ou de certaines maisons agricoles traditionnelles chinoises, regroupant plusieurs familles autour d'un espace central commun. Une fois augmentées à leur maximum par surélévation progressive de leur emprise optimale, ces maison-villages arrivaient à saturation et appelaient à la construction alentour de nouvelles unités autonomes. Ces préoccupations soulèvent, sous un autre angle, la question du caractère directif de l'espace architecturé, entre grands continus et compositions fermées.

Altérité

La quatrième analyse interprétative correspond à l'idée de partager un espace commun, local, identifié et délimité, assimilable à une ressource foncière, et de veiller collectivement et sans l'intervention publique, à son maintien voire à son développement. Elle équivaut en anglais aux commons, qui caractérisent les biens communs. Si on se fie à la définition courante de la notion de commun, cette interprétation équivaudrait à ce qui est littéralement et directement «partagé». En retrait de toutes les questions de gouvernances politiques qui lient les parties prenantes, la proximité du partage dont il est question invite l'architecture à traiter de la formalisation du local, ou comment construire raisonnablement l'appréhension spatiale d'un espace collectif, distinct d'une perception publique ou excessivement résidentialisée. Cette interprétation interroge l'autonomie du lieu, et son altérité vis-à-vis de l'espace urbain duquel il se détache sans s'y opposer, comme nécessité préalable à la construction architecturale d'une échelle catégoriquement collective.

L'engouement pour les biens communs, comme alternative complémentaire à la propriété publique et privé, donne aux espaces collectifs une nouvelle actualité. À partir de la définition économique, on pourrait considérer ces espaces comme des biens communs matériels fonciers, équivalents des *common-pool resources* tels que les a identifiés et étudiés Elinor Ostrom [1990], tant leurs caractéristiques se rapprochent de la thématique de l'habitat collectif: bien foncier délimité, partagé par un nombre réduit d'appropriateurs, nécessitant une forme d'autogestion. C'est



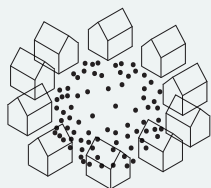
Coupe exprimant le dispositif d'enclos assumé par le bâtiment le plus haut et confronté à l'infrastructure, dans le projet Byker Wall de Ralph Erskine à Newcastle. Source: ERSKINE [1968].



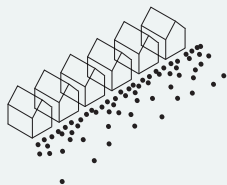
Fig. 158. — Lotissement d'un terrain isolé, par G. Bardet.

a : désordre irrégulier ; b : désordre régulier ; c : ordre, économie des canalisations ; tous les avantages de l'isolement et du groupement.

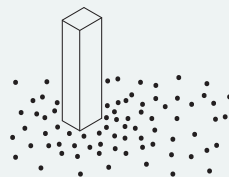
Démonstration synthétique de l'efficacité du groupement, proposée par Gaston Bardet. Source: BARDET [1948].



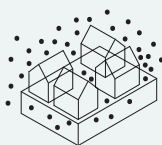
Tout autour. Disposition en enclos. Chacun profite équitablement de la partie centrale. Les accès sont orientés.



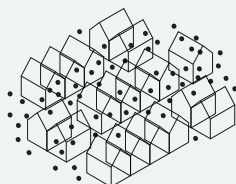
Côte à côte. Disposition en front de mer. Chacun profite équitablement du dégagement. Les accès sont orientés.



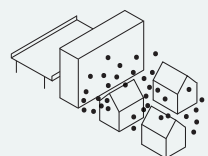
Les uns au-dessus des autres. Disposition par superposition. Chacun profite des vues hautes sur les alentours. Le sol est libéré.



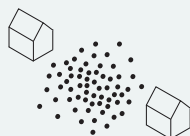
Combinés. La complémentarité des programmes et des volumes offre des situations de gains mutuels.



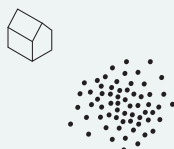
Fédérés. L'association par continuité ou homogénéité architecturale regroupe une même identité.



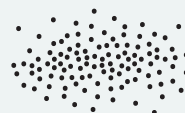
Protégés. L'alliance des volumes offre des situations d'externalités positives.



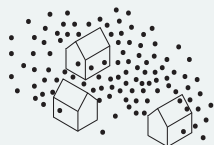
L'espace vert qui sépare.



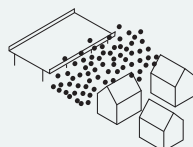
L'espace vert qui se regarde.



L'espace vert qui se pratique.



L'espace vert qui enveloppe.



L'espace vert qui protège.

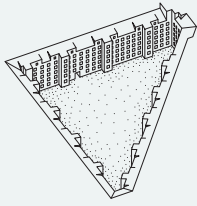


L'espace vert qui se suffit à lui-même.

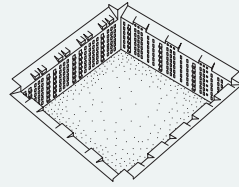
précisément ici que le rapprochement entre espace collectif et espace commun se limite et se construit, dans les marges laissées aux habitants pour définir par eux-mêmes les règles de gestions, au sein d'une communauté ouverte et changeante. Une petite cour gérée par une copropriété de quelques logements ne peut se présenter comme un commun – au sens de *common-pool resource* – que si la communauté d'utilisateurs se donne par elle-même les moyens de gestion d'un tel espace (accès, usages, interventions à engager, etc.). Selon cette interprétation, l'espace commun se situe de manière générale plus près de l'espace collectif lâche, qu'on définit généralement sous l'appellation d'espace «semi-public», que de l'idée de parties communes propre au vocabulaire notarial. On comprend ainsi que l'affiliation à un registre commun dépasse la seule question de la propriété du sol – fondamentale par ailleurs – au bénéfice d'un rapport perceptif, culturel et symbolique élargi. Dès lors il apparaît nécessaire d'affiner la différenciation entre les notions de «collectif» et de «commun», entre «public» et «commun». On pourrait ainsi réduire l'espace commun aux espaces partagés locaux (qui n'ont pas vocation à représenter un pouvoir ou une aura de plus large envergure), dont la position, la géométrie, le caractère architectural et la lisibilité des limites en font un lieu identifiable et reconnu comme tel. Cette interprétation lie directement au commun le thème de l'altérité: ménageant l'autonomie de l'objet, l'unité du lieu, et son intégration dans la ville.

L'appréciation de ces *commons* au cœur d'ensembles résidentiels pose très directement la question de l'échelle communautaire, interrogeant les notions d'unité de voisinage (PERRY 1929) et d'échelons (BARDET 1945), même si quelque peu datées au regard des transformations sociales et culturelles contemporaines. Elles trouvent pourtant un écho particulier à la nécessité d'une troisième voie, à l'engouement actuel pour le local et l'appropriation par le bas, mais aussi à l'importance de conserver des marges dans l'équilibre politique et urbain global. Il n'est pas anodin de noter qu'au regard du caractère subversif attribué au commun par son interprétation économique, comme alternative au duopole de l'État et du marché, ces lieux sont généralement les premiers sollicités en cas d'événement politiques et d'instabilité des régimes. Le rôle des *squares* à Londres pendant la Seconde Guerre mondiale (LONGSTAFFE-GOWAN 2012: 227), ou celui des cours parisiennes pendant la Commune ou mai 1968 est particulièrement significatif sur ce point. Ces espaces de replis ou d'organisation, en marge ou en complément du pouvoir établi, constitueraient ainsi des «tiers-lieux» utiles à l'équilibre politique.

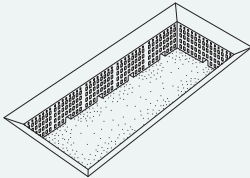
Pour autant, le développement de ce type d'espace devrait être appréhendé avec la même prudence que pour la participation directe. Leur formalisation, comme la nature et l'intensité de leurs limites, s'étudient au regard des dangers que supposent une trop grande privatisation et un entre-soi trop marqué – à l'image de la tendance actuelle aux *gated-communities* et autres types de condominium – face aux choix radicalement autres de l'individualisation la plus aiguë au partage plus large du phénomène métropolitain. D'un point de vue strictement architectural, la question de l'altérité se distingue de la rupture avec laquelle certaines formes urbaines s'extraient de l'urbanité qui les entoure. L'altérité architecturale recherchée est, par exemple, celle mise en évidence par Manfredo Tafuri (1980) à propos des *Wiener Höfe*, modèle inégalé d'une dialectique ouverte entre la ville et les espaces communs,



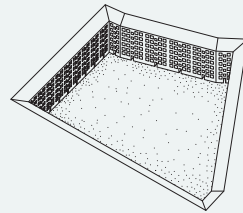
Otto Haas Hof: Adolf Loos, Karl Dirnhuber, Margarete Schütte-Lihotzky, Franz Schuster, Vienne [1924-1926]



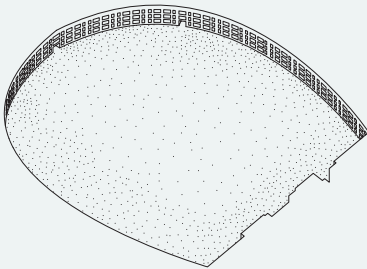
Leopoldine Hof: Josef Frank, Vienne [1931-1932]



Vognmandsmarken: Kay Fisker, Copenhague [1925-1927]



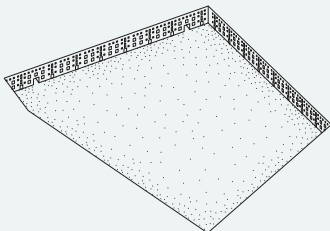
Artillerivej: Kay Fisker, Copenhague [1927]



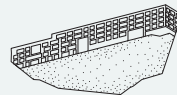
Hufeisen Siedlung: Bruno Taut, Martin Wagner, Berlin [1925-1933]



Îlot haussmannien: Rue Eugène Sue, Paris



Freie Scholle Siedlung: Bruno Taut, Berlin [1925-1931]

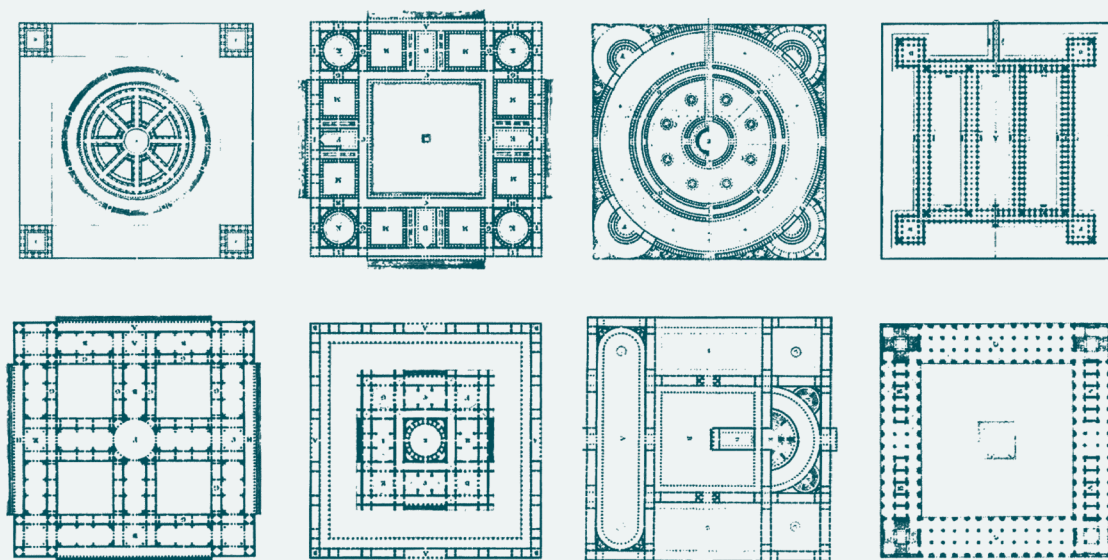


Kalkbreite: Müller Sigrist, Zurich [2012-2014]

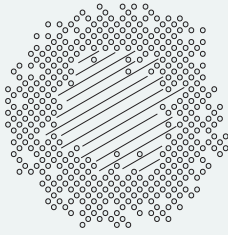
à l'opposé de l'isolement immodéré qui caractérise les *gated communities*. La notion de commun interroge ici finalement la possibilité architecturale de négocier cette altérité dans la distinction spatiale, comme maintien d'une certaine forme d'intérêt général dans le contexte d'affaiblissement de l'État. L'autonomie de l'architecture peut alors apparaître comme un moyen de temporiser les effets les plus redoutés du renforcement de l'échelle communautaire. Relever la pertinence d'un certain nombre de dispositifs architecturaux, ménageant un rapport équilibré et urbain entre les mondes qu'ils contiennent et celui plus vaste qui les entoure, contrebalancerait la tendance actuelle à balayer sans doute trop rapidement la majorité des expériences précédentes – et notamment celle du *welfare state* et de la modernité – sous prétexte d'une rupture de paradigme sociétal; là où, comme l'affirmait Bernardo Secchi (2015: 26) à propos du territoire, l'inertie que l'architecture peut lui opposer représenterait certainement une précieuse utilité.

Typologie

La dernière extrapolation architecturale du commun est sans doute la plus abstraite puisqu'elle renvoie aux biens communs les plus globaux, à ce qui est à disposition de tous, ce qui demeure valable pour le plus grand nombre, ce qui est général, voire universel. Elle correspond aussi à l'idée de la permanence, de ce qui était et sera, au sens d'une vision à très long terme: ce que Hannah Arendt (1958) définissait comme le «monde commun». Le type, en tant que matière abstraite et substance théorique privilégiée de l'architecture, assume cette exigence de continuité qui forge la reconnaissance d'un champ disciplinaire à part entière. Sans pouvoir affirmer qu'il est valable en tous lieux et en tout temps, l'idéalisation schématique qui le caractérise possède la capacité certaine d'être réappropriée, manipulée et adaptée aux situations les plus singulières. Tout l'enjeu repose alors sur la lisibilité, la persistance et l'adéquation des dérivés typologiques; et pose la question cruciale de l'étendue du type. Dans un registre spatial élargi, nous pouvons intégrer dans cette vision les grands éléments structurants du territoire (l'infrastructure, le sol...), leur lisibilité qui demeure, ce qui constitue un patrimoine. L'architecture vernaculaire, mais aussi les monuments, témoins privilégiés de l'histoire, les caractères urbains de chaque ville, les traces visibles et les étapes oubliées, même les projets non réalisés y ont leur place. À ce titre, l'ensemble du patrimoine significatif des formes d'habitats humains pourrait être considéré comme bien commun, mais peut-être plus encore celui mis en réseau et médiatisé à l'échelle planétaire, par les nouveaux moyens de télécommunication et le tourisme de masse. L'appropriation culturelle du typique à une échelle globale est un fait majeur de la globalisation, peut-être aussi fort que l'effet inverse de standardisation, et dont les conséquences en termes architecturaux méritent d'être soulevées. Ces phénomènes amènent aussi à questionner le caractère urbain spécifique d'une ville en tant que bien commun. Au-delà des projets, réalisés ou non, leurs composants conceptuels peuvent aussi être considérés comme des biens communs. Les types, en tant que matériaux intellectuels, patrimoine immatériel, sont aussi porteurs de valeurs permanentes, à réactiver



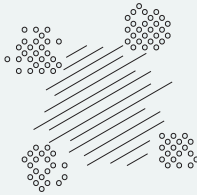
Répertoire typologique de Jean-Nicolas-Louis Durand représentant la déclinaison respective d'une bibliothèque, d'un palais, d'une foire, d'une prison et d'un muséum, d'un trésor public, d'un collège, d'une douane. Source: DURAND (1825).



L'association de l'habitat individuel à la périphérie des villes introduit l'hypothèse morphologique d'une couronne de formes autonomes autour de centres plus denses, façonnés par la vie collective.



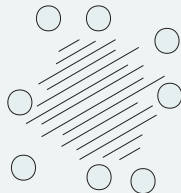
Le type de la maison individuelle présente une relation au commun tournée vers deux antipodes: l'autodétermination et le standard.



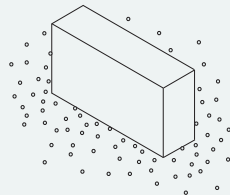
L'expérience de la cité-jardin oppose aux villes denses et à l'étalement urbain débridé la possibilité d'une couronne d'habitat coopératif.



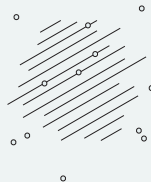
L'habitat individuel groupé constitue un type récurrent dans l'histoire de l'habitation, de ses formes vernaculaires aux principes fondateurs de la modernité architecturale.



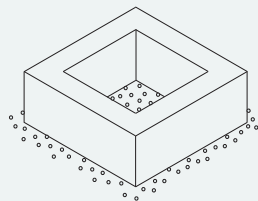
Directement associés à la force de frappe d'un interventionnisme d'état, les types les plus engageants de l'expérience des grands ensembles portent l'affirmation précaire d'un égalitarisme social et formel.



L'immeuble isolé – tour, barre ou plot – entretient un rapport d'occupation du sol dédouané de délimitation engageant la forme urbaine. Le sol environnant est un grand commun ou bien d'autres dispositifs que ceux donnés par l'implantation bâtie en précisent les délimitations.



Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire, de l'occupation temporaire ou de collectifs associatifs engagés dans l'aménagement trouvent des répercussions ponctuelles à l'échelle urbaine, au gré d'opportunités foncières raréfiées et négociées



Les types à cour présentent la particularité de concrétiser par leur forme même des espaces extérieurs associés à leurs dimensions propres, et catégoriquement dissociés de leur environnement.

éventuellement. Ils sont le support d'une forme de continuité de l'architecture, dans ce que la théorie peut éprouver comme validité à travers le temps et les lieux. À l'image de la cour et ses dérivés, le type en architecture se décline selon les géographies tout en conservant sa généalogie et son intégrité. Il témoigne de la richesse que la parenté architecturale permet. Le recours au type dans le processus de conception peut donner lieu à des prototypes déclinables, grâce au caractère renouvelable d'une expérience architecturale, potentiellement valable pour le plus grand nombre de situations. Ils peuvent être à l'origine de répertoires de résolutions par familles de contraintes. Cette interprétation invite aussi à questionner, à travers la relation du type au lieu, les frontières du commun et les liens qu'entretiennent les langages architecturaux standardisés et locaux, au phénomène urbain dans son caractère plus générique.

Le logement locatif social, ou logement collectif, pourrait lui aussi, et d'une certaine façon, être considéré comme bien commun global. Si la qualité des réalisations issues de la promotion immobilière privée tend à se dégrader, en raison des contraintes concurrentielles de coûts et d'une vision court-termiste de vente, celle des constructions issues de la commande publique résiste généralement mieux à ce phénomène. Et pour cause, lors de la construction d'une opération, un bailleur social investit dans un avenir beaucoup plus long, puisqu'il aura à charge la location de son parc immobilier tout au long de sa durée de vie. Le contexte de l'anthropocène invite ainsi à (re)considérer le logement social comme une ressource collective, à entretenir et à valoriser, qui a désormais élargi sa portée sociale à des enjeux éminemment environnementaux. Soutenir la construction du logement locatif social est aussi un moyen pour prendre le relais des phénomènes d'héritages traditionnels, à destination du plus grand nombre. En tant qu'alternatives aux acteurs de la propriété privée et organismes de plus en plus autonomes vis-à-vis de l'État, les bailleurs sociaux sont à même de revendiquer une valeur de service d'intérêt général, et un statut de défenseurs de biens communs. De telles hypothèses supposent ensuite que les logements réalisés soient justement conçus pour le plus grand nombre, communément familiaux, appropriables par tous. À l'heure de l'éclatement de la structure familiale, de la modification du rapport au travail et de l'accentuation des mobilités, l'enjeu spatial autour du logement social collectif est immense pour honorer les ambitions qu'on lui associe, et pose très directement la question du commun dans toute sa diversité.



La contagion progressive du commun dans le champ de l'aménagement produit un impact sur l'état des savoirs et les outils des disciplines qui lui sont associées. Elle a pour effet de révéler leur capacité d'assimilation, des significations et des éléments que le commun pourrait endosser, mais aussi leur capacité d'ouverture aux nouvelles approches qu'il pourrait insuffler. Les disciplines telles que l'économie, la politique ou la sociologie, ont déjà bien entamé l'assimilation de cette notion. Le champ de l'architecture, lui aussi, a exprimé dernièrement un intérêt grandissant pour la notion de commun, mais il peine encore à identifier ses propres entrées. La majorité de ses sollicitations se limitent aux interfaces de la discipline et concernent des enjeux qui lui sont attendus, limités à ses aires d'influence. Il s'agit là d'une difficulté chronique associée à la recherche en architecture, qualifiée de technique, sociologique ou historique lorsqu'elle est respectivement liée à l'ingénierie, à l'usage, ou à la (re)lecture critique. De la même manière, la recherche sur le commun mobilisant l'architecture se confine majoritairement dans des objets gravitaires à la discipline, très directement tournés vers d'autres compétences. L'occupation temporaire, l'appropriation des friches, la participation citoyenne, les jardins communautaires, l'agriculture urbaine ou l'habitat coopératif correspondent davantage à des contextes d'action qu'à des outils que la culture architecturale pourrait être en moyen de mobiliser. Tous ces sujets occupent en tant que tels la majorité des travaux associant l'architecture et la notion de commun. Ils composent indiscutablement les nouveaux territoires de l'architecture, ouverte de l'écrin disciplinaire auquel elle pourrait à l'inverse être associée. La légitime extension permanente de ses domaines de compétence, au regard des évolutions de la commande, des enjeux de société et des possibilités offertes, révèle aussi les manquements à sa réalisation. Aussi, l'architecture semble souffrir d'un manque de moyens théoriques pour affirmer une appropriation étayée de ces terrains, en phase avec la mobilisation de critères objectifs et d'outils qui lui soient propres. À la différence d'autres disciplines, la réception du commun par l'architecture semble exercer une certaine résistance à en parler avec ses mots, ou la nécessité d'opposer aux automatismes parfois dépréciatifs la précaution de nouvelles objections.

Affordance

La distinction élémentaire entre l'exercice du relevé et celui du projet participe à clarifier les capacités de facilitations de l'unité de voisinage. Au-delà de son association aux différentes échelles du construit, l'intitulé même d'«unité» mérite d'être interrogé.

Clarence Arthur Perry (1929: 34) le précise lui-même et dès les premières lignes de *The Neighborhood Unit*: «Le titre pré-cité est le nom qui, pour faciliter la discussion, a été donné au schéma d'organisation d'une communauté de vie familiale émergeant comme principale conclusion de cette étude.»²⁰ Si la dénomination d'«unité» endosse une telle facilité de compréhension, c'est qu'elle réunit dans une même notion la perspective d'une planification de la ville par pièces, et l'étalon pratique de sa lecture. Elle superpose sous une même énonciation la mesure de l'échelon, chère à Gaston Bardet, et celle de l'action. *A contrario*, la notion de «schéma» bénéficie généralement, dans le domaine de l'aménagement, d'une signification plus fortement inclinée vers la prospective²¹. On parle régulièrement de «schéma directeur», ou de «schéma d'affectation», en tant que préconisations malléables précédant le projet définitif. Réserver la valeur d'anticipation à la notion de «schéma de voisinage» serait un moyen efficace de conserver le caractère hypothétique de son devenir, et laisserait à l'unité effective de voisinage la possibilité de sa propre réalisation.

Si le voisinage représente une communauté dont le critère premier de réunion correspond à la proximité des modes d'habitat, celui-là ne produit pas mécaniquement les conditions d'une unité de voisinage. La cohabitation en tant que mise en commun de l'acte d'habiter, au-delà de son expression la plus élémentaire, trouve des conditions d'ordres diverses, que la sociologie a déjà balisé et que la théorie des communs peut continuer de renseigner. En l'occurrence, les contributions de différents champs disciplinaires s'accordent sur une dominance sociale et politique dans la définition des communs. Pour l'économiste Benjamin Coriat: «il n'y a pas de limites sur les biens communs autres que ce que la collectivité veut donner. Toute chose peut être un commun, tant que la volonté politique est là»²². Au-delà de la ressource elle-même, c'est surtout l'organisation humaine s'y rattachant qui définit leur constitution d'après la philosophe Catherine Larrère: «les communs ne se définissent pas par les qualités intrinsèques de la ressource mais par sa gouvernance [...] ce qui revient à affirmer que toute ressource peut être un commun, quelle que soit sa nature»²³. Ce point de vue *a priori* optimiste est un coup dur pour les concepteurs, qui concentrent précisément tous leurs efforts sur les qualités matérielles des biens qu'ils conçoivent, et dont l'impact apparaît ici minoré. Lui-même professeur d'architecture, Stavros Stavrides formule le même constat en insistant sur la prépondérance du processus social dans la définition et le développement du commun: «l'espace n'est pas une chose, ni un bien; l'espace n'est pas un contenant, un décor, mais une abstraction; l'espace est un processus, qui crée des formes de relations»²⁴. Son propos souligne de nouveau l'indépendance du commun à quelconques prédispositions matérielles. Il conforte aussi la notion d'«espaces d'action»²⁵ utilisée par le géographe Michel Lussault pour décrire la spatialisation du rapport entre individus. Prenant appui sur les photographies des places occupées à la suite des mouvements de contestation qui ont marqué l'année 2011, son analyse illustre bien les quatre appréciations précédentes – économique, philosophique, architecturale et géographique – de la dominance sociale du commun. Les images qu'il sollicite représentent des assemblées dont on devine la spontanéité, des musiciens, des discussions, certains dansent, d'autres ne manifestent aucune activité particulière, ils sont simplement là. Entre la promiscuité des corps on perçoit des installations



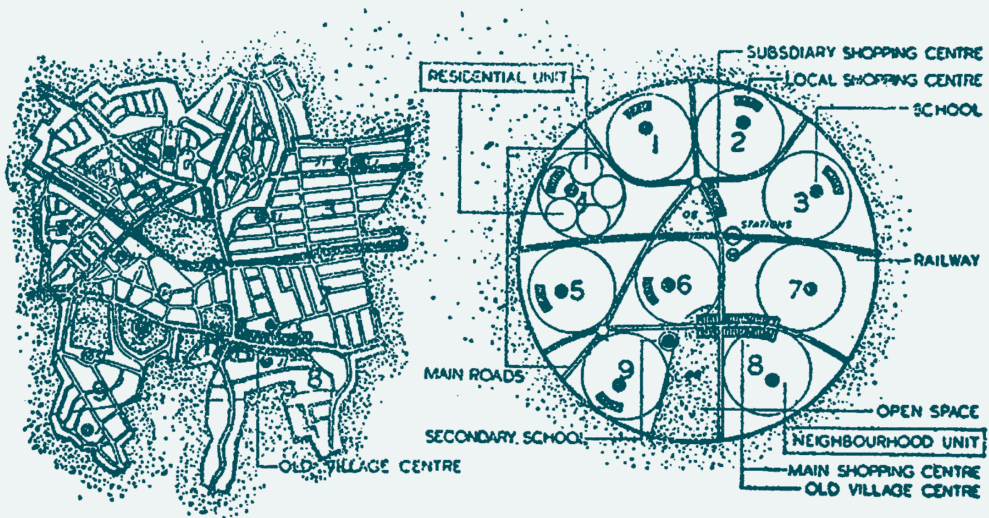
Occupation de la Puerta del Sol de Madrid en mai 2011. Source: photographie Carlos Delgado (2011).



Parties de pétanque dans la cité-jardin de Port Sunlight, au Royaume-Uni, conçu par l'industriel William Hesketh Lever pour les travailleurs de l'usine de savon attenante. Source: photographie Hess of Hox Ltd, Bibliothèque historique de la ville de Paris (BAV-PH 746).



L'ensemble d'Abraxas réalisé par Ricardo Bofill en 1983 à Noisy-le-Grand convoque les références classiques de la vie politique, détachées de son usage effectif: en qualité de vide. Source: Ricardo Bofill, Taller de Arquitectura.



NEIGHBOURHOOD UNITS AS EXISTING

DIAGRAMMATIC ANALYSIS

«Neighborhood unit as existing», à gauche. «Diagrammatic analysis», à droite. État existant et diagramme de l'état futur de la communauté d'Eltham, à Londres. Le projet n'est que la consolidation d'organisations le précédant. Le schéma d'intention se confond avec celui du relevé. Source: BARDET [1949: 477].

rudimentaires, des campements, des dispositifs composites, partiels, consolidés ou détruits. Ils sont le résultat direct de l'activité des manifestants, répondent à des besoins immédiats et primaires liés à la cohabitation, ou servent de support improvisé à l'expression de l'acte de révolte. La photographie en médium communique avec efficacité: c'est bien de l'impulsion sociale que résultent ces formes de commun. Un tel rapport de causalité n'est pourtant pas unilatéral. Dans son analyse, Catherine Larrère précise: «rien n'est exclu a priori du commun, mais il y a quand même des choses qui deviendront plus facilement des communs»²⁶; ce que l'économiste Benjamin Coriat (2015: 31) nomme les «candidats à devenir des communs», en tant qu'éléments présentant des caractéristiques constitutives préférentielles. Ici s'ouvre une perspective architecturale. À défaut de générer des communs, les concepteurs pourraient concevoir des «candidats», ou pour reprendre les thèmes de Clarence Arthur Perry, des «schémas» dont l'activation par les processus sociaux serait facilitée. La présentation par Stavros Stavrides d'un ingénieux système de gradins rétractables combinés à une remorque conforte cette hypothèse. L'objet en lui-même, par ses propriétés matérielles et par ce qu'il dégage, invite à l'assemblée spontanée ou au spectacle éphémère. Il évoque la possibilité, il est prédisposition formelle et symbolique au développement de pratiques sociales²¹. Cet artéfact et l'unité de voisinage questionnent l'un et l'autre les capacités d'un aménagement physique à stimuler la coopération entre les habitants (KELLER 1968: 6).

Formuler l'hypothèse selon laquelle la forme peut précéder la manifestation de relations sociales ouvre là encore un horizon spatial fascinant, mais exige aussi d'en clarifier les limites. Il n'est pas inutile de préciser que le déterminisme direct de l'architecture sur les pratiques sociales qu'elle contient apparaît aussi excessif qu'illusoire. Certaines expériences architecturales post-modernes, particulièrement foisonnantes en Italie et en France, se sont confrontées à la difficulté que représente la surdétermination d'un usage, qui ne s'est finalement jamais activé, et qui ne s'activera sans doute jamais. Ces tristes communs avortés, dont l'illustration la plus représentative est sans doute la figure de l'amphithéâtre dans l'espace public, marquent depuis une limite évidente dans la croyance excessive en une architecture autogénératrice. Ils en balisent la conception, mais n'en invalident pas le potentiel mesuré. On parlera ainsi de contribution au développement d'un commun plutôt que de son strict conditionnement. À l'inverse, ignorer l'importance de la nature de l'environnement dans la fabrication du contexte social, et son impact sur les comportements, reviendrait à désavouer tout un champ des sciences sociales, et avec lui une grande partie de celui de l'architecture. Il ne s'agit donc pas tant de chercher à déterminer si le commun précède ou non l'espace commun, mais plutôt de s'attacher à cerner les possibles influences réciproques entre caractéristiques spatiales et pratiques sociales, entre architecture et communauté; avec pour principale précaution de soigner les qualités performatives de l'architecture, et non celles de ses mots.

Voisinage

L'expérience des cités-jardins s'est fortement appuyée sur la mobilisation de nouveaux outils pour favoriser les échelles du voisinage. L'organisation de maillages resserrés

facilite une irrigation hiérarchisée des rapports sociaux. Le recours aux réseaux de venelles offre un niveau d'interactions complémentaire au réseau plus large de voies. Le dispositif du *close* présente lui aussi les avantages d'une lisibilité très claire de l'échelle intermédiaire. Il offre les conditions spatiales d'un retrait de l'espace public, par addition d'habitations privatives. À Welwyn Garden City (1920), pas plus de 30 maisons sont ainsi associées, et la majorité des *closes* ne dépasse pas 12 logements (PURDOM 1925: 238). Leur dimension est étroitement liée au maintien d'un trafic réduit, de manière à limiter les nuisances à proximité des habitations²⁷. L'implantation groupée des maisons représente aussi une économie au moment des travaux, dans l'optimisation des réseaux de distributions et d'égouts; mais également à long terme par la facilité d'un entretien rétrocedé, de la municipalité aux groupes d'habitants responsabilisés. Une telle prise de relais est particulièrement utile dans des contextes d'affaiblissement des pouvoirs publics²⁸, mais aussi généralement appréciée pour les capacités d'appropriation qu'elle offre. Dans ses premières intentions, Raymond Unwin entendait aller plus loin encore dans l'encouragement de la vie communautaire autour des *closes*, en leur associant des éléments construits, notamment une salle et une cuisine communes pour fournir des repas. Étroitement lié à l'offre de services partagés, le glissement de l'échelon intermédiaire à l'échelle du bâti ouvre la voie d'une transposition de l'unité de voisinage à la forme architecturale.

La relation entre services partagés et forme urbaine trouve à la même époque une autre trajectoire dans le projet Zaanhof (1916) à Amsterdam. À partir du début du 20^e siècle, l'affirmation de la salle de bains privative dans les logements ouvriers représente un marqueur important de progrès. Elle libère les familles du partage sur le palier des services d'hygiène les plus élémentaires, et permet de reporter l'expérience du partage sur d'autres ressources et d'autres espaces. Dans le projet conçu par Herman Walenkamp, le grand jardin au centre du bloc urbain apparaît comme le support d'un nouveau vivre-ensemble. La forme urbaine de l'îlot à cour porte en elle-même les perspectives d'un intermédiaire matérialisé par le bâti. Elle apparaît probablement comme l'expression la plus évidente d'une conciliation architecturale entre la grande ville qui l'entoure et l'échelle domestique qu'elle contient dans ses pourtours. Les appartements à l'autonomie affirmée sont physiquement rassemblés autour d'un espace central partagé. Dans la cité-jardin, la célébration de la maison va également dans le sens d'un renforcement de l'échelle individuelle, considéré comme propice à l'émancipation des aspects collectifs attenants. Paradoxalement, et de manière manifeste, la privatisation d'un premier ordre constitue, dans ces contextes, la condition d'émancipation d'une échelle intermédiaire fédératrice et non contrainte:

Au lieu de la collectivité forcée de vivre ensemble avec une seule toilette dans la même cage d'escalier, une nouvelle sorte de collectivité se produit. C'était peut-être aussi inévitable, mais maintenant associée aux fonctions de l'esprit plutôt qu'à celles du corps. Le Zaanhof est l'expression d'une politique sociale orientée vers la création d'un nouveau mode de vie. Après 1900, cette politique sociale s'est concentrée sur la conception d'un niveau entre la sphère privée et le domaine public: la sphère collective qui s'est manifestée à la fois socialement et spatialement.²⁹ (KOMOSSA 2005: 261)

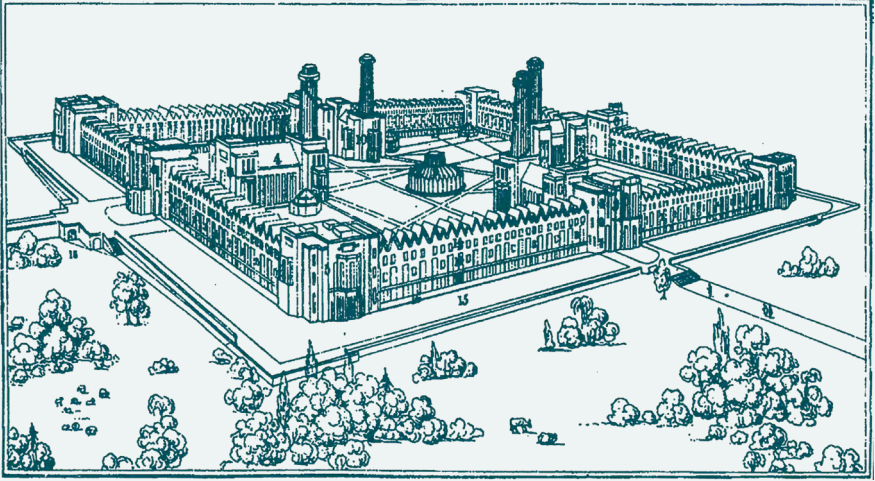
La trajectoire associée au développement de la «maison à cuisine unique» est symptomatique de la recherche de translation architecturale du principe de voisinage³⁰



Quatorze maisons autour du Handside Close à Welwyn Garden City, réalisées par l'architecte Louis de Soissons. Source: PURDOM (1925: 239) et Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, photographie (PH 614).
82 logements autour du jardin central du Zaanhof, à Amsterdam, réalisés par l'architecte Herman Walenkamp. Source: SONNE (2009: 89).



Salle commune de la Kollektivhus en 1936, réalisée par Sven Markelius à Stockholm. Source: Sven Markelius, arkitekt.



Typologie suggestive des principaux schémas architecturaux propices au développement d'un commun de voisinage: la colonie, l'îlot à cour, la *close* et la maison commune.

(ZALIVAKO 2009). Elle véhicule dans le nord de l'Europe de multiples déclinaisons. Les registres et l'intensité de leur démarcation vis-à-vis des rapports traditionnels de voisinage exposent notamment d'importantes variations. Principalement, les rez-de-chaussée des bâtiments sont investis de services dédiés à l'échelle de l'immeuble; la priorité étant donnée à la garde des enfants et la préparation des repas. Plutôt que des logements supplémentaires ou des commerces indépendants de la communauté habitante, des services communs occupent les volumes associés à la rue. Parmi eux, la cuisine dite «unique» caractérise cette forme d'habitat. Si les parties privatives demeurent, leur dimension peut être atténuée, proportionnellement aux services mis en partage. Les appartements du Heimhof conçus par Otto Polak-Hellwig [1922] à Vienne, sont notamment dépourvus de cuisines individuelles. Ils bénéficient en substitution de petites niches – *wirtschaftsnischen* – utiles à un usage d'appoint, et d'un service de monte-plats directement relié à la cuisine centrale. Aussi, le développement d'un voisinage soutenu à l'échelle du bâtiment est le résultat convergent d'une double opération: l'échelle urbaine du voisinage introduite à l'intérieur du logement³¹, et la domesticité de l'habitation partiellement déportée vers une échelle collective. L'introduction d'éléments de voisinage à l'intérieur de la sphère du logement garde une implication relativement légère dans la conception de la Service House de Otto Fick à Copenhague [1903]³², dans la Hemgårdens Centralkök de Georg Hagström et Fritiof Ekman à Stockholm [1906] ou dans la Kollektivhus de Sven Markelius à Stockholm [1932]. La même translation est plus «invasive» dans le Narkomfin de Moisei Ginzbourg et Ignatij Milinis à Moscou [1928], dans la Maison des célibataires de Hans Scharoun à Breslau [1929] ou dans l'Unité d'habitation de Le Corbusier à Marseille [1947], dont les définitions architecturales se révèlent profondément impactées.

L'Unité d'habitation de Marseille est particulièrement emblématique d'une introduction des rapports de voisinage à l'intérieur d'un même bâtiment, fondamentalement unitaire. Inversement au mouvement d'extériorisation – des services domestiques sortis du logement pour être mis en partage – Le Corbusier explore les possibilités d'une absorption des services urbains à l'intérieur de l'immeuble. L'indépendance des logements n'est pas compromise par la mise en commun, elle n'est que renforcée par l'asservissement des composants traditionnellement environnants à la prédominance de l'habitation. D'abord dissociés du volume principal au terme de l'avant-projet, les «prolongements du logis» destinés à l'éducation, au sport et à la santé, cohabitent finalement au plus près des logements dans le projet réalisé (SBRIGLIO 2013: 96). La rue est transposée dans une forme «intérieure», ses boutiques et hôtels infléchis en «services communs», même les équipements scolaires symboliquement intégrés. Dans les murs de l'habitation, Le Corbusier regroupe l'école en tant que lieu républicain affilié à l'État, et le commerce en tant qu'espace du marché, pour concentrer en un seul objet toute la teneur d'une vie communautaire équivalente à celle d'un quartier³³. Sitôt ces pas franchis, l'usage des mots et des catégories affichent certaines limites. Unités résidentielles, groupes de voisinages, habitats groupés: les mesures de références et les outils qui leur sont associés peuvent se montrer dépassés par la multiplication des combinaisons, que la confusion linguistique ne fait qu'amplifier. Aux limites de l'atomisation de la ville s'ajoutent celles de l'entendement, lorsque

le recours aux formes de communautés ne permet plus d'en cerner les qualités, ni d'en mesurer les limites. La déclinaison progressive de l'unité de voisinage impose un besoin d'inventaire, de ses formalisations urbaines et architecturales, et de ses capacités à provoquer, sinon incarner, une valeur de communauté; reconnaître, en somme, ce qu'elle peut ou ce qu'elle devrait encore contenir de commun.

Représentation

Ré-imaginer l'espace collectif en des termes urbains induit de repenser son mode de représentation. À ce titre, les travaux de Colin Rowe et Fred Koetter sont particulièrement éclairants. Dans *Collage City* (1978), ils proposent une interprétation graphique de la dualité urbaine fondamentale entre les composants public et privé. Depuis, cette retranscription selon la dichotomie figurée entre noir et blanc est devenue emblématique. Dans la même publication, en critiquant la tendance des architectes modernes – à l'origine bienveillante – à envisager tout espace libre comme un espace public, ils relèvent la nécessité d'introduire des registres intermédiaires. Entre le plein noir équivalent au privatif et le vide blanc de l'espace public (ou inversement), ils invitent à imaginer, sur la base de la dichotomie graphique proposée, l'introduction d'un nouvel élément: le gris.

Introduire le gris entre noir et blanc pose immédiatement la question centrale de l'altérité des espaces représentés par rapport à l'espace public et le registre privé qui les avoisinent. Dans quelle mesure et à quelles conditions l'espace collectif est-il capable d'assumer un caractère autonome, relevant d'un statut différent de l'espace public et de l'espace privé ? Pourquoi reste-t-il souvent cantonné à une gradation plus ou moins intense de l'un ou de l'autre ? La même question peut être posée en termes de teintes. Pour représenter ce troisième composant, devrait-on considérer le gris comme une couleur à mi-chemin entre noir et blanc, ou bien comme un ensemble de nuances variables allant de l'un ou de l'autre ? Une telle clarification pourrait renseigner l'usage courant d'une distinction entre espace collectif et espace semi-privé ou semi-public, le premier renvoyant à l'autonomie tandis que les deux autres se rapportent au registre graduel, plus spécifiquement orienté sur l'une ou l'autre des deux polarités premières. Il est ainsi des situations spatiales pour lesquelles la modalité de représentation devrait renvoyer plus directement à un statut à part entière, s'affirmant comme un registre autonome d'un gris comme couleur, alors que d'autres situations peuvent nécessiter d'être plus directement perçues comme des déclinaisons de l'espace public ou de l'espace privé. Une première étape prend le parti d'échapper à l'attribution de variations par l'utilisation d'une seule et même teinte. L'autonomie réclamée de ce troisième registre n'empêche pas son insertion lucide entre les deux entités vers lesquelles il peut alternativement tendre ou se dissocier. À ce titre, les possibilités offertes par les variations de grains d'une technique pointillée introduisent des nuances de densité propices à la différenciation.

L'enjeu de telles représentations est de réussir à introduire plusieurs variables. Il s'agit de définir les critères permettant de faire varier des indicateurs, sans renoncer à l'uniformité du registre représenté. Les données peuvent se référer au langage architectural

environnant, à la possibilité d'accès laissée aux personnes non-résidentes, ou encore à la qualité de passage ou d'impasse. La variable d'abord privilégiée correspond au degré de perméabilité physique et juridique des espaces représentés. La perception de leurs limites est rendue lisible par l'intensité du motif, introduisant des variations de gris par effet d'optique. Même les parties construites assument une densité de texture distincte de l'aplat noir, dans une appréhension élargie de l'accès possible mais restreint à une population habitante, successive ou ciblée. Au contraire, l'absolument blanc accorde à l'espace public sa valeur idéalisée. Par analogie chromatique, l'introduction du gris comme couleur invite à ré-imaginer pleinement le rôle des espaces collectifs dans toute leur intensité et leur spécificité. Son appréhension par intensités nuancées permet pour autant de ne pas évacuer la tension qui caractérise son rapport aux statuts de la ville historique, et ses possibilités de variation.

Espace collectif

L'effervescence avec laquelle le domaine de l'architecture s'est emparé du commun ces dernières années s'est principalement cristallisée dans une dynamique de remise en cause des modèles architecturaux qui nous ont précédés et de célébration de l'informel. Pour appréhender les formalisations spatiales qu'une telle notion pourrait porter, il apparaît néanmoins utile de considérer le regain d'intérêt qui lui est accordé au regard d'un composant préexistant de la culture architecturale: l'espace collectif. En quoi le recours à ce statut architectural établi, revendiquant déjà un degré d'autonomie entre l'espace public et le domaine privé, ne pourrait-il pas constituer une possible formalisation architecturale du commun ? L'analyse comparative d'un certain nombre d'exemples historiques cherche dans un premier temps à rendre compte des conditions d'émergence de spatialités bénéficiant d'un statut à part entière, potentiellement comparables à des biens communs. Les principales caractéristiques de ces espaces collectifs sont ensuite confrontées à celles des communs traditionnels, interrogeant leurs possibilités de recouvrement. La nature des rapprochements identifiés pourrait ainsi encourager la pratique architecturale à revendiquer une idée du commun qui lui soit propre.

L'intérêt croissant des acteurs de l'aménagement pour la thématique des communs (FERGUSON 2014) invite le champ de l'architecture et de l'urbanisme à renouveler l'imaginaire vieillissant auquel ils sont encore associés. Les communaux de l'Angleterre pré-*enclosure* du 15^e siècle offrent des perspectives quelque peu limitées au regard du potentiel et de l'espoir récemment attribués aux communs, considérés comme «une troisième voie entre propriété publique et propriété privée, entre État et marché» (ORSI 2015). La multiplication d'initiatives participatives populaires (STAVRIDES 2016) est révélatrice des déficiences respectives de ces deux polarités, entre d'un côté l'affaiblissement de la puissance publique en cours dans la majorité des pays européens, et de l'autre la prise de conscience populaire et profonde des limites de l'économie de marché. L'une et l'autre de ces deux tendances invitent à la recherche de nouveaux équilibres, parmi lesquels les biens communs occupent une place de premier plan.

La retranscription en termes architecturaux et contemporains de cette perspective transdisciplinaire portée par les communs peut être appréhendée selon plusieurs entrées. L'une d'entre elles consiste à mettre à l'épreuve, par le biais d'une analyse comparative, la différenciation ou l'affiliation – jusqu'ici écartée – d'un certain nombre d'espaces extérieurs de l'habitat collectif à la généalogie des communs traditionnels, tels que définis par les recherches d'Elinor Ostrom (1990) et leurs interprétations contemporaines (Hess 2008). La méthode comparative est donc retenue pour évaluer la possibilité d'une transposition interdisciplinaire: celle d'une catégorie sociopolitique à une catégorie architecturale. Une telle confrontation a aussi vocation à participer à la clarification nécessaire qui devrait distinguer l'espace collectif et ses variantes (semi-public ou semi-privé) de l'espace commun; ces notions n'étant encore que trop peu différenciées.

L'ancrage sur le terrain et dans les territoires fait toute la singularité de l'approche institutionnaliste d'Elinor Ostrom, honorée en 2009 par le prix Nobel d'économie. De manière quasi-anthropologique, elle et son équipe se sont attachées à analyser et comparer la gestion collective – ni publique, ni privée – d'un nombre impressionnant de ressources à travers le monde. La confrontation au multiple lui a permis de déduire un certain nombre de généralités propres aux *common-pool resource*, échauffant ainsi dans une approche nomothétique les fondements d'une théorie économique des communs. La validité d'un même énoncé éprouvé dans des situations géographiques aussi diversifiées fait toute la puissance de son analyse, encore considérée comme l'une des principales références en la matière. De manière analogue, il s'agira dans un premier temps de mettre en place l'analyse comparative d'une sélection d'espaces extérieurs liés à l'habitat collectif, à l'équilibre entre espace public et sphères privées. Sont sélectionnées en priorité les expériences utilisant de manière significative la forme urbaine comme moyen d'opérer et de négocier une dissociation affirmée entre espace public, espace collectif et espace privé. Leurs spatialités et l'intensité de leurs limites feront l'objet d'une attention particulière, sur la base d'un mode de représentation approprié. À l'image du travail empirique d'Elinor Ostrom, l'étude de cet échantillon permettra d'identifier les invariants et règles générales ainsi que les principales variations en jeu. Leur réduction idéique sous forme de schémas uniformes permettra d'identifier des types d'espaces collectifs, facilitant leur appréhension et leur comparaison. Enfin, la confrontation des espaces collectifs aux généralités définies par Ostrom et ses contemporains permettra d'identifier les transpositions ou glissements théoriques possibles entre ces deux objets, ainsi que leurs limites.

L'histoire de l'architecture abonde de formes urbaines attribuant à certains espaces un statut intermédiaire entre public et privé (CASTEX, DEPAULE et PANERAI 1977). La tension entre collectivité et intégrité individuelle a notamment été l'un des thèmes les plus importants auquel l'architecture européenne a été confrontée dans les siècles passés, lorsqu'elle s'est trouvée face à la nécessité de bâtir des logements pour le plus grand nombre. Certaines réalisations ont été ainsi particulièrement remarquées pour leur capacité à dépasser la stricte addition d'unités individuelles, au profit d'une certaine exaltation du multiple, d'une célébration du commun. L'architecture géorgienne autour de la *terraced house*, l'expérience des cités-jardins ou encore

les politiques municipales conduites au début du 20^e siècle dans des villes comme Vienne, Stockholm, Copenhague et Berlin comptent parmi les exemples les plus significatifs que l'Europe ait connus. Chacune de ces expériences construites a donné lieu à l'élaboration de formes urbaines et d'écritures architecturales singulières. Elles sont aussi remarquables, au-delà de l'attention portée sur le bâti, pour leur capacité de déclinaison des espaces extérieurs.

Pour appréhender ces espaces collectifs, le mode de représentation préalablement mis en place est éprouvé dans un exercice de relevé cartographique à visée comparative. Il est directement inspiré de la représentation retenue par Colin Rowe et Fred Koetter en 1978 dans leur ouvrage *Collage City*, et en cohérence avec l'orientation architecturale de l'analyse. L'appropriation de cette technique binaire finalisée à l'étude de l'espace collectif réclame en premier lieu la distinction de différentes nuances capables de prendre en compte ses possibilités de variations. Au-delà d'introduire le gris, la cartographie de l'espace collectif suggère la possibilité d'une cartographie par points, plutôt que par surfaces. Contrairement aux aplats de *Collage City*, la technique du pointillé offre la possibilité d'une intensification locale des valeurs. L'accumulation linéaire de points permet aussi de suppléer la ligne continue, utilisée de manière pragmatique et quelque peu aléatoire par Colin Rowe et Fred Koetter pour, semble-t-il, préserver la lisibilité des documents. Le thème de la limite — qu'elle soit linéaire, bâtie, lâche ou poreuse — mérite ici une attention particulière pour appréhender les espaces collectifs par le biais des communs. Ainsi les accentuations graphiques de la texture cherchent-elles à rendre compte de la perception plus ou moins marquée des différents interfaces, obstacles et périmètres spatiaux. Un rez-de-chaussée ouvert sera reconnaissable par l'absence d'intensification des pointillés au droit du bâti. À l'inverse, une densité plus forte en périphérie d'un espace exprimera une limite plus marquée, de la simple clôture à la différence brutale d'altimétrie, proportionnellement au niveau d'accentuation de la texture. C'est de cette manière que les contours du toit-terrasse de la Cité Radieuse à Marseille pourraient notamment être identifiés, malgré la vision limitée en plan. La superposition de points rend aussi possible l'expression de certaines ambiguïtés, entre statut du sol et perception spatiale notamment. Les cartographies schématiques qui en ressortent sont homogènes et à la même échelle, mais volontairement imprécises. Elles constituent des textures interprétatives à la croisée de différents niveaux d'analyse. Le même code graphique peut être utilisé pour renseigner aussi bien le statut des espaces — entre public, collectif et privé — que la distinction entre pleins et vides, les perméabilités physiques et visuelles, voire les barrières culturelles et symboliques. Pour les représenter, il suffit de modifier le critère retenu dans l'établissement des variables qui conditionnent le dessin. L'indicateur utilisé pour cette première cartographie correspond à l'intensité physique des limites de l'espace collectif. La transposition des modèles en réductions circulaires permet de schématiser la forme urbaine associée à chaque type d'espace collectif, en faisant abstraction des particularités formelles, matérielles et dimensionnelles de chaque situation. Associés à quelques données quantitatives, les types expriment l'essence des espaces communs en un langage économe qui facilite la comparaison.

Dès lors que l'on regarde l'espace collectif sous l'angle du commun, sa position vis-à-vis de l'espace public et à l'égard des espaces privés constitue l'une de ses caractéristiques les plus significatives. Sa nature, sa perception et son atmosphère en sont profondément affectés. La cour centrale du Bebelhof à Vienne entourée par le bâti s'oppose ainsi très directement au jardin du Queens Square à Bath positionné au centre de l'espace public. Si la perception de l'espace collectif depuis les logements n'est pas si différente, son rôle urbain et son appropriabilité ne sont pas du tout la même. Entièrement visible depuis la rue, le jardin de Moray Place à Edimbourg est nettement plus inclusif que le cœur d'îlot du Hornbaekhus à Copenhague. L'impressionnante neutralité de ce *square* anglais, contribuant largement au caractère urbain de la New Town, n'empêche pas son usage collectif – et non public – limité aux détenteurs de clefs (généralement les habitants avoisinants) qui s'acquitteraient d'une cotisation annuelle. Le choix opéré par Bruno Taut pour la Hufeisensiedlung à Berlin est moins littéral. Il positionne l'espace collectif au centre du dispositif, comme le fait Karl Ehn au Bebelhof la même année (1925), mais en ménageant une épaisseur de jardins privatifs, et en lui accordant une façade urbaine explicitement dirigée vers la rue. La même position non-homogène de l'espace collectif est présente dans les *closes* de Welwyn Garden City et Hampstead, et notamment dans les plus ouverts, tels que Raymond Plain ou Brokett Close. Ils sont chaque fois tenus entre les parcelles privées d'un côté et la rue de l'autre. Contrairement aux cours de Stengodset à Stockholm et au jardin de Bedford Square à Londres, ces espaces collectifs ont la particularité d'être orientés.

Entre les modestes *closes* le long de Temple Fortune Hill à Hampstead regroupant quelques maisons, et les grandes cours viennoises entourées de plus de 300 logements, les sauts d'échelles sont particulièrement frappants. Dans les deux cas la problématique de la masse critique se pose en termes de nombre d'habitants, mais aussi de dimensionnement et de proportions. La surface commune ramenée au nombre d'habitant constitue un outil de comparaison particulièrement éloquent, faisant état de grandes disparités: de 133 m² par logement pour Raymond Plain à 20,9 m² par logement au Bebelhof. Au-delà des aspects quantitatifs, propres aux contextes urbains et socio-politiques différents, les proportions des espaces collectifs peuvent aussi jouer un rôle décisif. Leur caractère fédérateur peut être amplifié par des proportions rondes ou carrées, alors que des formes très allongées induiront des niveaux d'usages différents et d'autres dimensions symboliques. Ces différences de proportions ramènent à la question de l'ambiguïté dans le statut d'un espace collectif. À Welwyn Garden City, les formes extrêmement allongées de Dellcott Close, Dognell Green et même High Grove peuvent s'apparenter à la géométrie d'une rue en raison de leur étroitesse. À l'inverse, Brokett Close présente une aire de retournement beaucoup plus marquée, amplifiée par de grandes pelouses libres, lesquelles s'étirent jusqu'aux façades des maisons. Le groupement d'arbre au centre de l'espace commun amplifie le caractère unitaire et contenant du lieu. Situé à quelques centaines de mètres vers l'Est, The Quadrangle admet un niveau nettement plus fort d'ambiguïté dans le statut de son espace collectif malgré une disposition équivalente: à peine plus grand en dimension, avec une maison supplémentaire, une large pelouse et aussi deux grands arbres en son centre. L'ambiguïté

se porte cette fois-ci sur la partie privative, avec une appropriation plus grande des pieds de façades par les habitants. Bien qu'ils ne soient pas explicitement délimités, les jardins situés à l'avant des maisons indiquent un certain niveau de privacité implicite par de simples plantations, parfois même uniquement perpendiculaires aux façades, ou encore plus modestement par des changements indicatifs de matériaux au sol.

L'ambiguïté du statut de l'espace collectif, et donc sa définition, dépend ainsi de la nature et de l'intensité de ses limites. Un espace trop ouvert peut être rapidement assimilé à l'espace public, tandis qu'un espace trop confiné peut perdre une partie de son caractère collectif, et glisser vers un registre de repli communautaire à l'image de ce que sont les *gated-communities*. L'intensité des limites joue ainsi un rôle crucial dans l'établissement des différentes nuances de collectifs. La nature de l'interface avec l'espace public est un thème particulièrement sensible pour les *closes* les plus ouverts. Raymond Plain est largement concerné avec sa forme trapézoïdale et son simple alignement d'arbres le long de la rue. Litchfiel Square et les deux *closes* face-à-face sur Temple Fortune Hill sont tenus par un masque végétal plus continu. Sur Lucas Square c'est un mur maçonné qui marque la limite du *close*. L'appréhension de l'espace collectif est à chaque fois fortement impactée. Alors que le premier évoque une gestion et une utilisation publique, les deux suivants se positionnent dans un registre beaucoup plus privatif par l'utilisation de la même haie, dans le même alignement, que les parcelles privées alentours. L'usage d'un vocabulaire ordinaire, caractéristique de l'ensemble de la rue, installe l'espace collectif dans un rapport nuancé avec l'espace public, duquel il se détache assez subtilement. Le recours à la maçonnerie est nettement plus imposant et marque avec plus d'insistance la séparation entre le public et le collectif. Entourée par une épaisseur construite de 11 m sur quelque 5 à 6 niveaux, la cour du Bebelhof possède des limites extrêmement marquées. Son caractère commun est néanmoins préservé, d'une part grâce aux quelques points de perméabilité conservés à rez-de-chaussée, et surtout par la banalisation environnante de la délimitation bâtie des cœurs d'îlots. Là encore, la nature de la limite peut être amenée à nuancer son intensité. Ce type de compensations renforce la nécessité d'opter pour un mode de représentation suffisamment souple, valorisant l'évocation plutôt que la description rigoureuse.

Retenir l'essence du dispositif spatial, en évacuant partiellement sa matérialisation, est aussi un moyen de prolonger l'analyse comparative dans une démarche typologique. Les réductions schématiques des différents espaces comparés facilitent l'exercice de classification, et contredisent même parfois la toponymie établie. La déclinaison des quelques paramètres retenus pour l'élaboration de ces schémas génère un vaste nuancier de spatialisations possibles. À l'intérieur de cette infinité de variations, il est utile de faire ressortir un certain nombre de repères typologiques, reconnus et dénommés.

Les types de communs identifiés par la pionnière des *common-pool resources* – à savoir la pêche, la forêt, le pâturage, le système d'irrigation – pourraient ainsi avoir leurs pendants architecturaux: le *close*, le *square*, le toit-terrasse, la cour, le *garden* et le *plain*. La possibilité d'accorder à certains espaces collectifs un degré d'autonomie vis-à-vis de l'espace public et de l'espace privé, qui soit identifiable et

nommé en tant que tel, ne fait qu'alimenter l'hypothèse d'une possible association de ces différents types d'espaces collectifs à la généalogie des communs traditionnels.

Habitation

Bien que le thème de l'habitat collectif ne figure pas dans les travaux d'Elinor Ostrom, ses conclusions sur les conditions de réussite d'une *common-pool resource* n'y sont pas complètement étrangères. Lui aussi inclut des biens variés tels que des espaces partagés, des structures bâties et des services des plus diverses. Comme pour les communs traditionnels, une communauté évolutive de participants – d'habitants – reconnus se partage quotidiennement et de manière officialisée les ressources et les biens dont elle dispose, en vue de leur maintien ou de leur amélioration. Quand bien même des différences importantes subsisteraient, certains rapprochements méritent ainsi d'être énoncés.

L'un des malentendus les plus courants identifiés par Benjamin Coriat (2017) consiste à dissocier le commun de tout rapport à la propriété et de toute hiérarchie entre participants; or il tient à rappeler la distinction élémentaire entre communs et égalité. C'est aussi la critique que formule Catherine Larrère (2017) à l'encontre de l'interprétation de Garrett Hardin dans *La tragédie des communs* en 1968, lui reprochant la large diffusion d'une vision erronée du commun réduit à une zone de non-droit, dans laquelle l'absence de contrôles par la propriété mènerait inévitablement à la disparition des ressources. Du logement collectif ne sont exclues ni la notion de propriété, ni la hiérarchie entre participants, ni même la reconnaissance d'ayants droit: qu'il s'agisse de copropriétés, de logements sociaux ou même de squats. Les statuts des différents participants au commun sont même très clairement définis: propriétaire, copropriétaire, bailleur, locataire, employé de service, visiteur, intrus, etc. Chacun d'entre eux induit des droits et des responsabilités propres, que l'on peut expliciter en cas de litige au sein de l'ensemble identifié. De ce point de vue le logement collectif répond aussi bien aux faisceaux de droits de John Commons qu'à la fonction sociale de la propriété énoncée par Léon Duguit (ORSI 2015).

De la même manière, réduire les communs à l'inappropriable – c'est-à-dire aux ressources non-rivales et non-excluables – constitue selon Benjamin Coriat une interprétation limitée et faussée (CORIAT 2015: 16). Intégrer les ressources excluables, aussi appelées «biens de club» ou «biens de péages» (CORIAT 2015), dont l'usage est limité à un nombre réduit de participants, permet au contraire d'élargir les communs à grand nombre d'espaces partagés. Les espaces extérieurs des opérations de logements collectifs pourraient ainsi être considérés comme des biens de clubs. Le critère déterminant correspond alors au niveau d'excluabilité, pouvant à l'excès mettre en danger le caractère commun d'une ressource ou d'un espace. Si les conditions d'action contenues à un cercle restreint offrent des avantages au fonctionnement et au maintien d'une organisation locale, leur nature excluante repliée dans un entre-soi – de la communauté à une forme de communautarisme – constitue aussi l'un des principaux travers des communs, reconnu par leurs plus fervents défenseurs.

Le niveau d'ouverture d'un espace collectif devient dès lors un point fondamental et invite à porter une attention particulière sur la matérialisation de ses limites.

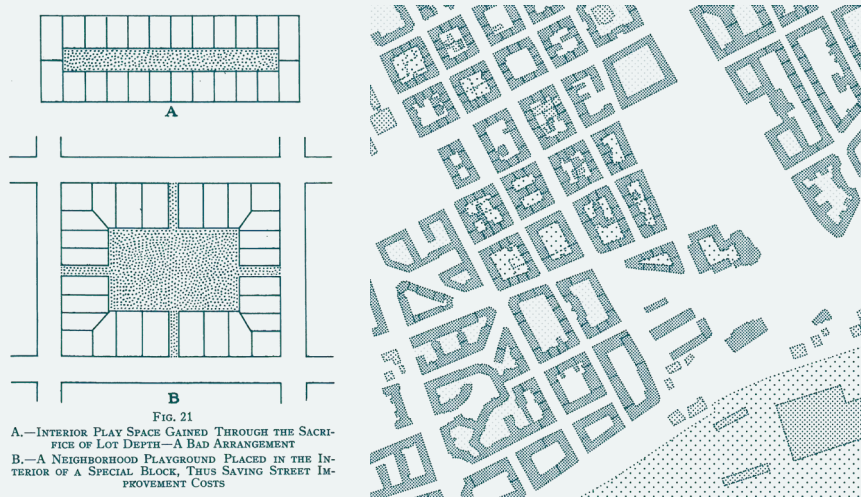
Au-delà de la limite, la question de l'échelle retient particulièrement l'attention d'Elinor Ostrom dans ses travaux sur les *common-pool resources*. L'archétype de ses cas d'études correspond, selon Benjamin Coriat (2017), à un intervalle de 10 à 100 participants, qu'il considère particulièrement propice à l'émergence et au maintien de communs. Lorsqu'elle parle de cette échelle privilégiée, Elinor Ostrom fait autant référence à une masse critique au-delà de laquelle la coopération collective se complexifie, qu'à un certain niveau de promiscuité physique, renvoyant ainsi à une dimension spatiale maîtrisée. Si l'on utilise le nombre de logements comme unité de participation, cette échelle privilégiée pourrait correspondre à la grande majorité des ensembles de logements collectifs européens. On pourrait alors considérer qu'un ensemble immobilier de moins de 10 logements est en capacité d'opérer une gestion négociée et quasi-privative de ses ressources, détaché des problématiques plus complexes du commun. En réalité, le seuil critique déduit d'une telle interprétation mériterait d'être affiné. On trouve notamment dans les cités-jardins conçues par Raymond Unwin (1909) et Charles Benjamin Purdom (1925) des espaces collectifs associant à peine 5 maisonnées. À l'inverse, le plafond supposé de 100 participants, s'il équivaut à 100 logements, mériterait lui aussi d'être interrogé au regard des expériences architecturales de la première moitié du 20^e siècle. Les immeubles à cour de l'expérience de «Vienne la rouge» sont notamment remarquables pour leur capacité à loger des centaines de familles tout en ménageant un rapport étroit à la domesticité et une échelle collective maîtrisée. Ces derniers comptent entre 300 et 400 logements par cours, selon les cas. La terrasse de l'Unité d'Habitation de Le Corbusier à Marseille se positionne dans ces mêmes mesures, partagée par 337 appartements. Si le nombre limité de participants est si important pour Ostrom, c'est qu'il garantit une certaine régularité. Les comportements autour d'un commun se stabilisent avec la répétition. Elle permet la compréhension des règles et des mécanismes à l'œuvre, et engage les participants dans une réputation individuelle à moyen et long terme. Benjamin Coriat (2017) va plus loin en plaidant pour une organisation explicite: «la gestion des communs est généralement plus efficace si les ayants droit sont reconnus comme tels». Une participation quotidienne et formalisée au commun aurait ainsi plus de chances de fonctionner qu'un événement unique et spontané. Cette récurrence explicite rappelle fortement l'habitat sédentaire avec son caractère quotidien et son inscription dans une logique de voisinage. Dans certaines cultures, cette dimension d'autocontrôle par les habitants est particulièrement marquée, et peut se traduire par des dispositifs spatiaux appropriés.

En termes à la fois économiques et juridiques, le commun représente une forme d'intermédiaire entre le pouvoir public et le domaine privé, que l'on retrouve sous différentes formes dans les exemples proposés, en tant qu'espace de transition entre l'espace public et l'unité privative propre au logement. Mais l'espace collectif ne se limite pas à une logique progressive, d'un statut à l'autre. Si on se réfère aux *squares* anglais ou au cœur d'îlot à cour, les espaces collectifs peuvent constituer de véritables éléments autonomes, entièrement inclus dans le domaine public ou à l'inverse confinés au cœur d'un îlot. Le caractère intermédiaire de l'espace collectif ne le réduit

pas à l'état de seuil, mais peut exister pour et par lui-même. Son autonomie relative, et dans une certaine mesure son caractère unitaire, facilitent par «effet de lieu» son assimilation à une ressource identifiée, nommée, voire aimée par ses habitants. Malgré la persistance de la propriété, le maintien d'une hiérarchie, l'échelle maîtrisée, les mécanismes de répétitions et les qualités d'intermédiaires, toute opération de logements collectifs n'entraîne pas systématiquement la création d'un commun. Le passage d'une *pool resource* (d'un bien partagé) à une *common-pool resource* (à un commun) dépend au-delà des caractéristiques spatiales et juridiques, d'une volonté affirmée de prise en charge par l'ensemble des participants à la gestion de la ressource, en vue du maintien voire de l'amélioration de ses qualités. Elle induit l'élaboration de règles de gestion locales, ainsi qu'une gouvernance permettant de faire évoluer ces règles. Ces aspects organisationnels échappent très majoritairement à la compétence architecturale, et tempèrent ainsi l'affiliation directe des espaces collectifs à des types de communs. Benjamin Coriat (2015: 31) parlera plus volontiers de «candidats à devenir des communs» pour décrire les ressources caractérisées par certaines prédispositions, mais dont la qualité de commun n'aurait pas encore été activée par les participants eux-mêmes. Même les espaces collectifs les plus adaptés ne resteront que des candidats à devenir communs. Ce qui pourrait paraître restrictif laisse en réalité entendre qu'un nombre extraordinaire d'espaces sont des communs potentiels, des communs en puissance; puisque si l'architecture d'un espace lié à l'habitat collectif ne peut pas en elle-même générer un commun, elle peut toujours s'efforcer de lui donner toutes les qualités matérielles, spatiales et dimensionnelles favorisant son devenir. Il revient dès lors à l'architecte de réunir les conditions incitatives adaptées à l'essor, à la maturation et au maintien dans le temps de ce qui pourrait devenir un véritable «espace commun».

Répétition

En architecture, et pas seulement en architecture, la répétition est souvent connotée d'une valeur négative. La révolution industrielle n'y est pas pour rien; l'annonce des temps modernes entraînant avec elle un certain nombre de charges que la répétition allait longtemps symboliser. Celle de l'aliénation par la cadence, l'ennui d'une monotonie, ou l'homogénéité d'un temps qui paraît perdu. Celle associée au travail laborieux, celle des déplacements routiniers, encore souvent regrettées aujourd'hui. C'est l'homogénéité du temps pour lui-même, mais aussi l'homogénéité de son propre temps vis-à-vis de celui des autres. La répétition doublée, de ses propres habitudes, et de celles de ses semblables, en décuple la charge négative. Faire non seulement tous les jours la même chose, mais voir autour beaucoup d'autres faire eux aussi de même chaque jour. Répétitions d'actions dans le temps, mais aussi dans l'espace, supports d'architectures, à leur tour dépréciées pour la monotonie qu'elles incarnent. Combien d'édifices du siècle précédent aujourd'hui mal aimés, pour la triste idée de répétitions qu'ils contiennent? Des constructions en séries pour des vies en cadence; ou l'insoutenable renvoie à l'expression formelle de la rentabilité, à l'affirmation d'une existence de masses³⁴. Difficile encore de désamorcer la portée

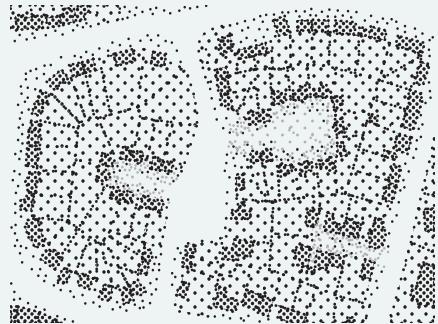
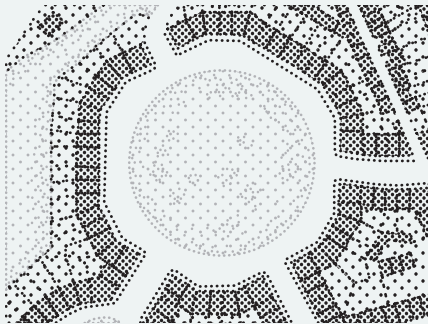
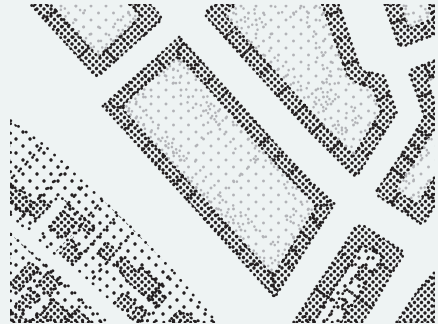
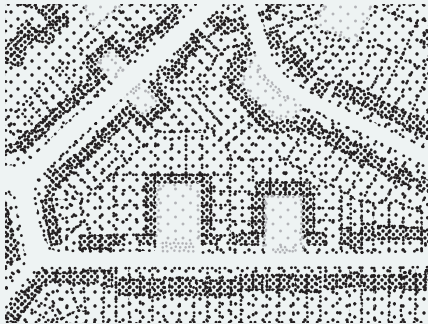
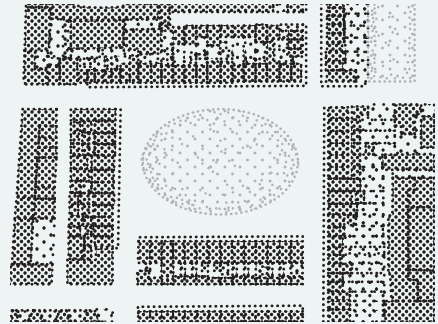
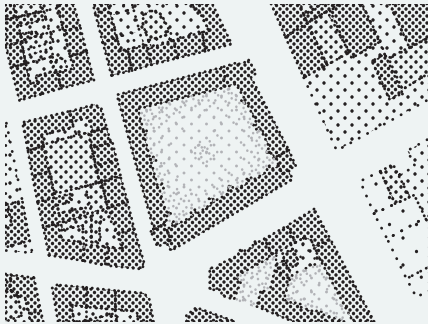


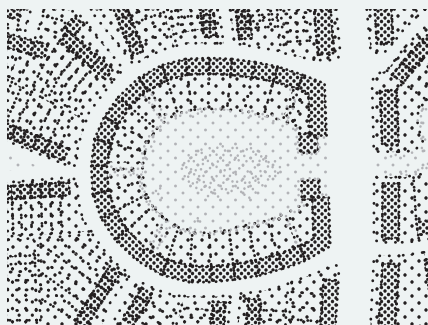
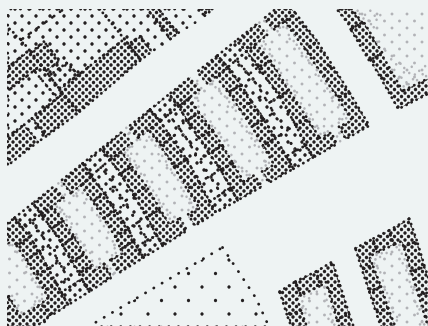
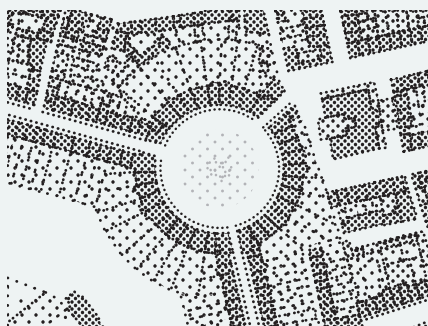
L'usage du pointillé pour représenter l'espace collectif est déjà introduit par Clarence Arthur Perry en 1929 dans son étude de l'unité de voisinage. Source: PERRY [1929: 67].

Cartographie interprétative des registres de l'espace ouvert, appliquée à Vienne. Source: dessin de l'auteur, échelle 1:5000.



La confrontation entre pâturages et culture urbaine de l'architecture moderne est évoquée dans la documentation de l'expérience du Nouveau Francfort. Source: *Das Neue Frankfurt*, n°2-3 (1930).

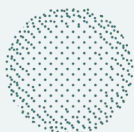




Cartographies interprétatives de l'espace collectif.
Échelle 1:6500

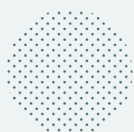
QUEENS SQUARE
BATH, ANGLETERRE

4 200 M²
35 LOGEMENTS
[GRANDS]
120 M² / LOGEMENT



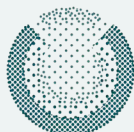
THE CIRCUS
BATH, ANGLETERRE

2 800 M²
30 LOGEMENTS
[GRANDS]
93,3 M² / LOGEMENT



LITCHFIELD SQUARE
LONDRES,
ANGLETERRE

1 800 M²
12 MAISONS
150 M² / LOGEMENT



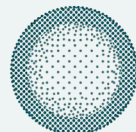
RAYMOND PLAIN
WELWYN GARDEN
CITY, ANGLETERRE

3 200 M²
24 LOGEMENTS
133 M² / LOGEMENT



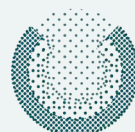
BEBELHOF
VIENNE, AUTRICHE

6 300 M²
301 LOGEMENTS
[PETITS]
20,9 M² / LOGEMENT

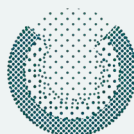


HUFEISENSIEDLUNG
BERLIN, ALLEMAGNE

9 900 M²
156 LOGEMENTS
63,5 M² / LOGEMENT

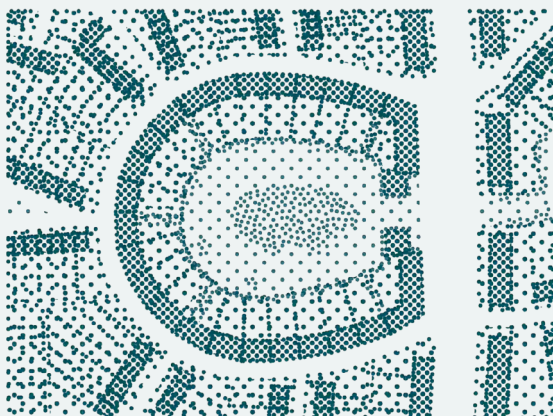


Données comparatives associées à l'étude des déclinaisons de l'espace collectif. Source : dessins de l'auteur.

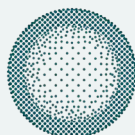


HUFEISENSIEDLUNG
BERLIN, ALLEMAGNE

9 900 M²
156 LOGEMENTS
63,5 M² / LOGEMENT

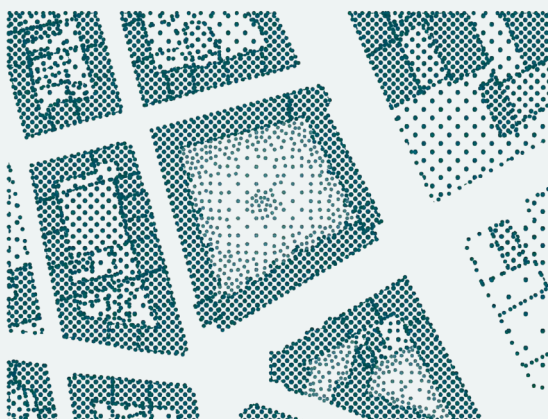


Cartographie des registres de l'espace ouvert appliquée à Berlin, et diagramme interprétatif de Hufeisensiedlung. Source : dessins de l'auteur.



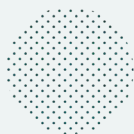
BEBELHOF
VIENNE, AUTRICHE

6 300 M²
301 LOGEMENTS
[PETITS]
20,9 M² / LOGEMENT

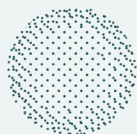


Cartographie des registres de l'espace ouvert appliquée à Vienne, et diagramme interprétatif de Bebelhof. Source : dessins de l'auteur.

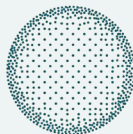
THE PLAIN



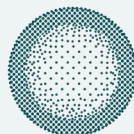
THE SQUARE



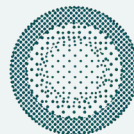
THE ROOFTOP



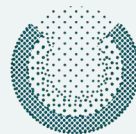
THE COURTYARD



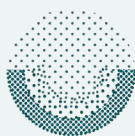
THE GARDEN



THE CLOSE

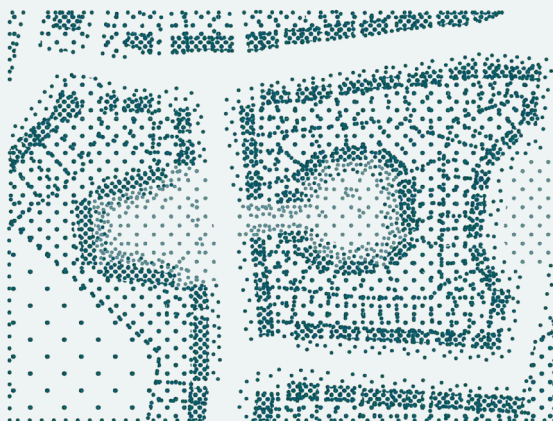


Typologie de l'espace collectif. Source : dessins de l'auteur.

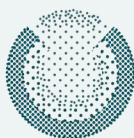


RAYMOND PLAIN
WELWYN GARDEN CITY,
ANGLETERRE

3 200 M²
24 LOGEMENTS
133 M² / LOGEMENT



Cartographie des registres de l'espace ouvert appliquée à Welwyn Garden City, et diagramme interprétatif de Raymond Plain. Source : dessins de l'auteur.



Litchfield Square
Londres, Angleterre

1 800 m²
12 maisons
150 m² / logement



Cartographie des registres de l'espace ouvert appliquée à Londres, et diagramme interprétatif de Litchfield. Source : dessins de l'auteur.

traumatique d'une extrapolation des principes endossés par la modernité, dont l'idéologie universaliste aurait abouti à neutraliser, dans une homogénéité à l'excès, la diversité des formes d'habitat, des cadres spatiaux et de leurs modes de vie³⁵. La cuisine de Francfort et le chemin de grues, deux hauts symboles rationalistes de la répétition spatiale et temporelle, placés depuis sur l'autel d'un désaveu populaire (politique, social et culturel) tourné vers la recherche de nouveaux ordres collectifs. Aux valeurs spatiales et temporelles de la répétition, la crainte du régulier répond par l'événement, l'original, l'extraordinaire. La célébration de l'individualité et de l'instant comme refuge immédiat – sinon passager – face à l'éprouvante emprise de la répétition. Si le large partage d'une condition d'habitat ne pouvait être inévitablement réduit à des connotations négatives, il serait encore nécessaire d'en imaginer les marges d'actions, déplacé de ses terrains douloureux, de ses aveux d'échec. Ou la nécessité pour l'architecture de trouver à se repositionner. Reprendre place dans une pensée riche et collective du généreusement partagé, écartée des dogmes et des dominations. Sortir d'une vision oppressante de la répétition pour retrouver du commun; puisque ce mot semble supporter à lui seul, et plus que d'autres à cette époque, tous les aspects les plus louables de la conscience collective. Quitter le déplorable registre des banalités pour ne garder que la puissance de l'ordinaire; ou le sens premier de ce qui est banal, à tous. Importance des mots, des formes et des méthodes, et influences des charges théoriques que ces derniers convoquent. Quels sont donc ces outils à étayer, ces moyens à mobiliser, pour regagner le terrain d'une réflexion sur les récurrences spatiales et temporelles ? Quels sont ses objets et quelles sont ses références Si une partie des représentations de la répétition tend à disqualifier l'acte architectural, il est peut-être tout un champ fertile, également associé à la répétition, dans lequel l'architecture pourrait encore se préserver: en revendiquant l'appui d'une certaine poétique dans ce qu'on appelle communément et pour tous, le quotidien.

Variation

En marge d'une production architecturale très majoritairement tournée vers l'exaltation de l'originalité et de la démarcation, le principe d'homogénéité appliqué à la ville pourrait souffrir d'un certain malentendu. Pour échapper à la monotonie à laquelle l'homogénéité est désormais communément affiliée, on préfère appliquer à la ville contemporaine les notions de «cohérence», d'«unité» ou de «milieu», dont la charge est plus positive. Pourtant, l'association récurrente de l'homogénéité à l'uniformité apparaît non seulement discutable, mais aussi limitative. Là où l'uniformité induit l'absence de variation et la conformité à un «modèle» de référence³⁶, l'homogénéité admet une possibilité de similitudes très proche de celle que la théorie de l'architecture avait déjà attribuée au «type». Dans sa réactivation périodique au cours des cinq derniers siècles, le type apparaît en architecture comme un outil privilégié pour aborder de manière la plus adéquate le thème de la récurrence. Son utilisation tacite dans la tradition européenne classique depuis le 16^e siècle, théorisée entre la fin du 18^e siècle et le début du 19^e siècle (QUATREMÈRE DE QUINCY 1825: 543-545), ménage



Vitalité de l'espace collectif du Fuchsenfeldhof en 1930 avec sa piscine extérieure pour enfants. Source: POROTTO (2018: 224), Fotoarchiv Gerlach.



Wohnhaus Schlesisches To, d'Álvaro Siza, plutôt connu sous le nom de «Bonjour tristesse» après l'intervention d'un graffeur inconnu en partie haute. Source: photographie Giovanni Chiaramonte, Centre Canadien d'Architecture.



Photographie de Brandt Bill de maisons ouvrières dans le sud de Londres (1933), à gauche. Photographie de Villa Hermosa (Espagne), à droite.

déjà la capacité d'un langage aspirant à l'universalité à partir de la déclinaison d'éléments conventionnels. À la différence du modèle, il suggère une capacité perpétuelle de déclinaison. D'après la définition qu'en donne Antoine Chrysostome Quatremère de Quincy [1832: 629, t.2] dans son dictionnaire historique:

Le modèle, entendu dans l'exécution pratique de l'art, est un objet qu'on doit répéter tel qu'il est; le type est, au contraire, un objet d'après lequel chacun peut concevoir des ouvrages qui ne se ressembleroient pas entre eux. Tout est précis et donné dans le modèle; tout est plus ou moins vague dans le type.

L'impératif d'une grammaire commune, à la fois préconçue et renouvelée, contraste avec le constat de caractéristiques courantes et spontanées, que renseigne l'anthropologie appliquée à l'espace. Quatremère de Quincy [1832: 629, t.2] reconnaît le même penchant à la régularité dans la lisibilité des types vernaculaires: «lorsqu'on remonte à l'origine des sociétés qui ont un commencement de civilisation, on voit l'art de bâtir naître de causes et avec des moyens assez uniformes partout»³⁷. La capacité de lecture associée à l'usage du type est reconduite dans la pratique du relevé et de la classification méthodique, particulièrement pratiquée en France dans la réalisation d'enquêtes sociales et géographiques périurbaines au début du 20^e siècle. Dans ces deux facettes, qu'une autorité et une temporalité de conception opposent l'une à l'autre, le type est à la fois support d'une production souhaitée variée et cohérente, et mise en lisibilité des signes récurrents, du déjà-là. Le caractère urbain est défini par les mêmes difficultés: tiraillé entre la dimension générale et le néanmoins reconnaissable, produit d'une diversité suffisamment semblable pour être encore perçue en tant qu'ensemble. Les conditions de caractères urbains reposent sur les variations de types essentiellement immatériels mais partiellement matérialisés. Ces «objets» architecturaux, suspendus comme des mots, pour lire et pour écrire, pourraient, comme le langage, être portés à la propriété de tous.

Les connotations que la culture collective associe à l'appréhension de l'homogénéité appliquée à l'architecture de la ville ne sont pas uniquement négatives. Le succès touristique des arcades de la rue de Rivoli, des façades de la place des Vosges à Paris ou de celles du Château de Versailles en témoigne. Les millions de visiteurs annuels de ces sites confortent le regard éclairé de Ludwig Hilberseimer [1944: 186], attentif au rapport unifié entre architecture, ville et paysage: «La ville est devenue une homogénéité artistique — une œuvre d'art.»³⁸ Les conditions d'exécution d'une telle cohérence sont étroitement liées à l'implication d'une autorité, non nécessairement célébrée dans sa valeur patrimoniale³⁹. David Mangin et Philippe Panerai [1986: 20] précisent ces conditions en formulant le constat d'une disparition progressive du caractère urbain lorsqu'il est lié à la récurrence des habitats:

Le systématisme révèle un pouvoir fort capable de mener un projet d'ensemble jusque dans le contrôle réglementaire de sa réalisation: c'est le cas à Versailles, à Richelieu, à La Roche-sur-Yon, où une maîtrise d'ouvrage unifiée et puissante procède par vastes ensembles sur une propriété foncière non morcelée; c'est le cas à Londres ou dans le développement des villes américaines. Plus rarement, la régularité provient de la persistance consciente des caractères typologiques du logement.

La défiance collective à l'égard de l'homogénéité apparaît comme une menace portée au caractère urbain. Parmi les vertueux précédents de la ville homogène,

l'architecture géorgienne ou celle du Paris haussmannien jouissent encore d'une popularité exemptée du sentiment de monotonie et, en conséquence, d'une persistance de ses caractéristiques spatiales et expressives. L'architecture vernaculaire, là où elle subsiste en nombre suffisant, présente aussi un caractère homogène généralement apprécié. Le «type» suffisamment décliné produit du «typique», lequel acquiert avec le temps des connotations pittoresques, associant la spécificité de traits culturels à un contexte géographique plus ou moins étendu. La variation du type dans l'architecture vernaculaire est une des qualités relevées par Bernard Rudofsky (1964: 49):

L'utilisation d'un seul type de bâtiment ne produit pas nécessairement de la monotonie. L'irrégularité du terrain et les écarts par rapport aux mesures standards se traduisent par de petites variations qui trouvent un équilibre parfait entre l'unité et la diversité.⁴⁰



Photographie de Jackmans Place (Bennett & Biwell, architectes), de la cité-jardin de Letchworth, avant la plantation des arbres. Source: PURDOM (1949, planche V).



Photographie de Pisticci (Italie).



Défilé des troupes américaines rue de Rivoli à Paris, en 1917. Source: photographie de presse de l'Agence Rol (1917), Rol, 49794, Bibliothèque nationale de France.



L'espace de projet dégagé par la cité-jardin se fait le lieu privilégié d'expérimentations architecturales des formes de commun. L'approche n'est pas celle du relevé et de l'observation, telle que pratiquée par Elinor Ostrom (1990) dans l'étude de formes préexistantes de communs⁴¹. Avec leurs outils et leur capacité de spatialisation, les architectes mobilisés sur ces espaces de projet ont une attitude proactive; anticipant – toujours de manière partielle et prospective – l'établissement de pratiques et de valeurs du commun. Ils se distinguent néanmoins de l'attitude dogmatique avec laquelle les concepteurs des utopies-socialistes ont pu projeter leurs intentions dans l'espace. La charge morale et idéologique contenue dans le principe de cité-jardin reste en second plan d'une réponse immédiate au problème du logement. Enfin, la nature pragmatique de cet espace de projet distingue sa réceptivité au commun d'une pensée architecturale critique sur elle-même, telle que celle introduite par les mégastructures et l'architecture radicale. Entre ces attitudes architecturales – le relevé, l'injonction et la critique – la cité-jardin positionne son apport à une réflexion spatialisée sur la question du commun, dans une considération du commun comme projet. À la fois anticipative et pragmatique, l'attitude projectuelle mobilisée sur ce moment architectural invite à questionner la valeur et l'actualité des outils, des compétences et des contributions, aussi bien théoriques que pratiques, de ses protagonistes. Raymond Unwin (1863-1940) dans la culture anglaise, Leberecht Migge (1881-1935) et Heinrich Tessenow (1876-1950) en Allemagne, Hans Bernoulli (1876-1959) en Suisse, ou Clarence Arthur Perry (1872-1944) dans un tout autre contexte, sont les représentants d'une génération d'intellectuels n'ayant jamais été mobilisée dans les théories établies du commun.

Optimisation

La culture architecturale n'est pas en reste dans l'art de la cohabitation. L'art de bâtir est forgé par la prise en compte de contraintes variées, a minima celles naturelles, mais aussi majoritairement celles de natures économiques, très souvent de natures sociales. Chacune de ces contraintes positionne le concepteur dans la démarche de la négociation entre plusieurs données, points de vue et intérêts – à première vue concurrents. L'originalité portée par la cité-jardin correspond à l'exaltation d'une forme de compromis sur le plan formel, dans l'appréciation d'une intelligence collective capable d'altérer les conditions de concurrences reconnues entre les parties prenantes, en l'occurrence: entre les unités familiales. La vision théorique

associée à la cité-jardin contient déjà en elle-même les bases abstraites d'une cohabitation vertueuse, sur le plan économique, sociale et politique. Sa transcription dans l'espace soulève un autre ordre de dispositifs, comme le rappelle Stephen Bayley (1975: 4):

La cité-jardin d'Howard n'était pas principalement une conception architecturale; en réalité, savoir comment la cité-jardin en est venue à être associée au style cottage-vernaculaire reste un sujet questionnable de sémantique architecturale. Au contraire, Howard s'est intéressé principalement à la réforme sociale et, en particulier, aux changements des lois relatives au régime foncier.⁴²

La formalisation architecturale des principes lancés par Ebenezer Howard est l'œuvre de l'architecte Raymond Unwin, associé à Richard Barry Parker. Avec les outils de l'architecture, les deux hommes donnent un pendant construit à l'appareil spéculatif du fondateur de la *Garden-City*. Par la résolution spatiale, les forces de proposition des schémas signés par le premier déplacent le rapport de rivalité initiale dans le champ d'une cohabitation raisonnée. La démonstration de Raymond Unwin (1912) intitulée *Nothing Gained by Overcrowding* est particulièrement explicite dans sa capacité d'optimisation. Au dégagement habile de surfaces collectives s'ajoute une amélioration de l'ensemble des vis-à-vis. Comme pour les biens communs, le rendement plus élevé de la ressource foncière tend à déprécier sa valeur pérenne. L'application située de Hillside (CULPIN 1903: 70) présente la même attention portée au partage du sol, mais aussi au partage de l'orientation, des vides et des vues. Dans la mesure où l'inclinaison topographique se montre favorable au dégagement pour tous, la cohabitation côte à côte dans la même direction plutôt que face-à-face constitue l'expression d'une action collective. L'appréciation du paysage est une forme de ressource que la modération des implantations individuelles participe à préserver. Dans les deux cas, le partage soigné de la ressource spatiale est plus concluant pour chacun que ce qu'aurait généré son attribution immédiate par des logiques de marché ou par une approche strictement administrative. En ce sens, une partie des modèles spatiaux de la cité-jardin se présente comme l'application fixée, dans l'espace et dans le temps, des logiques vivantes étudiées par Elinor Ostrom. La personnification de principes de gouvernance dans des objets conçus et construits ne permet pas d'étirer la validité d'un champ disciplinaire sur un autre. Il est néanmoins utile, pour saisir la portée théorique de tels mécanismes, d'en reconnaître les parentés.

La multiplication dans la cité-jardin des espaces partagés n'est pas simplement le signe d'une générosité particulière de providentiels décideurs à l'égard de ses habitants. Elle est le résultat d'un investissement dans l'intelligence de la forme, d'une optimisation positive des paramètres d'implantation. Sur ce point, le schéma synthétique offert par Gaston Bardet (1948: 200) met explicitement à l'honneur les qualités d'une composition préalable et orchestrée telle que pratiquée dans les cités-jardins sur les phénomènes d'urbanisation agrégatifs ou strictement égalitaristes. Le projet d'Howard fait, de ce point de vue, preuve d'un pragmatisme économique remarquable, qui le distingue par sa rigueur des initiatives précédentes en matière de bien commun, engagées par la philanthropie et d'égalitarisme. Pour reprendre ses propos, la combinaison qu'il propose de la ville et du jardin n'est pas seulement salutaire, elle est aussi économe (HOWARD 1902: 32). La force de la cité-jardin se trouve aussi dans la capitalisation spatiale des effets de la mise en commun. Son dispositif formel exerce un

impact sur l'organisation du vivre-ensemble, mais aussi sur l'économie globale, dans une rationalisation méticuleuse et croisée des bénéfices de chacun et des différentes charges incombées à la collectivité.

Intermédiaire

L'expérience de la cité-jardin compte sans doute parmi les moments architecturaux les plus riches dans l'introduction d'intermédiaires entre espace public et espace privé, entre individu et collectivité (SMETS 1976: 42). Incarné par la figure du *close*⁴³, c'est tout un panel d'outils spatiaux qui a été décliné dans les formalisations de la *Garden-City*, à l'initiative des modèles expérimentés par Raymond Unwin et Barry Parker. Dans leur déclinaison, les espaces intermédiaires constituent le terrain d'échelons intermédiaires de voisinage – et potentiellement de convivialité – entre l'espace public de la rue et celui privé du foyer. Ils sont les lieux privilégiés pour l'émancipation d'un espace commun. Marcel Smets (1976: 42) souligne ces qualités tout aussi valables en Belgique:

L'intégration du public et du privé, qui était réalisé dans les petits squares bordés de maisons, les élargissements de ruelles locales, les solutions en cul-de-sac et les jardins intérieurs communs, fut le modèle de l'interaction entre individu et collectivité à laquelle elle visait.

Là encore, l'aménagement d'une telle matrice d'espaces intermédiaires n'est pas le seul fruit d'une générosité de conception; la démarche tout aussi pragmatique s'insère dans une logique rigoureusement économique. Pour se limiter au dispositif du *close*, le succès de ses fonctions sociales est immédiatement couplé d'une redoutable efficacité économique (PURDOM 1909: 238). L'arsenal de dispositifs mobilisés tolère des formes architecturales extrêmement variées, en termes de dimensions, de proportions, dans la nature des limites parcellaires ou le travail des sols. Autant de variables capables de décliner les connotations architecturales et les degrés de perception de la propriété, comme des échelles de communautés dont elle est le support. L'attention portée sur la nature des limites séparatives est un des aspects sur lequel les architectes ont pu concrétiser une vision spatialisée du commun. La nature physique de leurs délimitations est particulièrement soignée dans la cité-jardin; elle ne se contente ni de l'alignement de bâtiments sur rue, ni de clôtures périphériques énonçant systématiquement la réalité juridique qu'elles contiennent. L'utilisation du bâti pour marquer la limite de parcelle est une ellipse courante dans l'expression urbaine des rapports de propriété; la façade sur rue remplaçant habilement, et parfois même avec générosité, l'expression d'une exclusivité foncière. L'alignement est une pratique récurrente dans l'expérience du *close*, employée avec parcimonie et de manière non continue. Il se réalise dans une implantation habile des objets, positionnés autour d'espaces dont les géométries ouvertes contrastent avec celles de la cour. L'élément végétal est lui aussi matière à délimitations, au gradient de perméabilité démultiplié. La masse arborée a d'autres propriétés d'occultation que les réseaux de haies. Même les pelouses, dans leurs dimensions et leur positionnement sont utilisées en marqueur spatial: mise à distance ou seuil végétal. L'insertion de bandes plantées entre bâti et cheminements est un dispositif aussi récurrent,

manifeste d'une attente d'appropriation progressive de l'espace domestique à l'espace public. L'affirmation de tels compléments spatiaux – espaces intermédiaires ou également appelés «semi-publics» – constitue aussi le risque de substitution. «Le close ne témoigne alors plus que de la disparition de la rue» déclarent en 1977 les auteurs de *Formes urbaines: de l'îlot à la barre* (CASTEX, DEPAULE et PANERAI, 1977: 67), anticipant le risque d'un abandon du public au profit du commun.

Ressource

La préférence pour des éléments séparatifs légers et majoritairement végétalisés favorise la continuité des vides, leur mise en commun. Chaque jardin bénéficie, par extension et effet de masse, de la proximité affirmée des jardins environnants. La continuité végétale est un ingrédient clef pour constituer l'abondance naturelle dans laquelle la «cité» est plongée. Cette impression d'immersion, appréciable à l'échelle urbaine, a pour fondations principales l'addition d'espaces verts des différentes propriétés. L'impact de la végétation plantée dans l'espace public reste minoritaire à côté de l'effet de masse produit par la somme des jardins individuels de la cité-jardin. Une fois de plus c'est par la mutualisation – en l'occurrence visuelle – que les qualités de la ressource sont décuplées. L'utilisation de haies, de larges pelouses, ou la recomposition d'espaces confinés sont aussi les réminiscences d'un pittoresque campagnard, caractéristique des anciens communs ruraux. La vision d'habitations baignées dans une verdure foisonnante renvoie quant à elle à la figure primitive du grand jardin, d'une nature unificatrice. L'exemple de la *Siedlung*⁴⁴ Onkel Toms Hütte réalisée à partir de 1926 par Bruno Taut est particulièrement convaincant dans la capacité des plantations à fédérer l'ensemble du quartier. En excès, la lecture romantique que fait Georges Benoît-Lévy (1904) de la cité-jardin met principalement l'accent sur cet aspect, véhiculant une image erronée du projet, initialement social et politique⁴⁵. Le pittoresque du paysage naturel et construit des cités-jardins est généralement associé aux qualités d'un décor, dessiné de toutes pièces pour replonger ses habitants dans le simulacre d'une vie rurale qui précédait l'inhumanité des villes. Il n'en est pas moins un projet d'infrastructure paysagère construit selon des besoins et des paramètres profondément rationnels, que les pratiques contemporaines de l'urbanisme en matière de cibles environnementales ne peut que confirmer. En premier lieu, la cité-jardin est certainement le modèle urbain le plus en phase avec la notion ré-émergente de *park-system*, auquel Louis Van der Swaelmen (1916: 127) accorde une importance première. À travers le principe du *park-system*, c'est tout un «droit de cité» qu'invoque Van der Swaelmen (1916: 125), ménageant la présence nécessaire d'éléments naturels dans les cœurs urbains, dans une déformation anticipée du «droit à la ville» appliqué à la nature elle-même. Les principes initiaux de la cité-jardin et ses exemples les plus représentatifs anticipent aussi de près d'un siècle la majorité des recommandations environnementales à l'œuvre dans les politiques européennes d'aménagement de ces vingt dernières années. En 1920, sur ces opérations, on favorise déjà la pleine terre, on dégage des couloirs écologiques, on préserve des poches dites «naturelles» suffisamment

amples pour que la biodiversité puisse s'y développer, on espace les constructions pour faciliter la mobilité des espèces animales et végétales, on encourage la production maraîchère locale au plus près de la consommation. Cette dernière hypothèse particulièrement présente dans les débats actuels, de rapprochement entre producteur et consommateur, apparaît de manière explicite dans le manifeste d'Ebenezer Howard (1902: 25-26):

La culture de légumes, de fruits et de fleurs, qui nécessite des soins plus étroits et plus personnels, ainsi qu'une plus grande faculté artistique et inventive, peut être mieux traitée par des individus, ou par de petits groupes d'individus ayant une croyance commune dans l'efficacité et la valeur de certains traitements, méthodes de culture ou environnements artificiels et naturels.⁴⁶

La même idée d'un contact plus direct entre offre et demande est réitérée dans le quatrième rapport annuel de l'Association de diffusion des idées de la cité-jardin, en 1902 (CULPIN 1913: 14, 16). Au regard des enjeux actuels de l'écologie urbaine, la production agricole mêlée à l'habitation, dès sa conception, est certainement l'un des points les plus novateurs que la cité-jardin puisse incarner. Si la coexistence des pratiques s'observe déjà dans de nombreux contextes, l'originalité réside dans son appréhension préalable à l'usage, en amont d'une pratique, en tant que matière à projet. L'hypothèse est précisément celle que le concepteur allemand Leberecht Migge (1913) applique au paysage de la *Siedlung*, d'un retour engagé au principe traditionnel du jardin utilitaire dédié à la culture nourricière. L'incitation au rapprochement de l'habitation du lieu et de la maîtrise des ressources alimentaires possède chez Migge une dimension délibérément égalitaire (GADIANT, VON SCHWERIN et ORGA 2019: 12). Ses études quantitatives sur la transcription dans l'espace des besoins alimentaires en fonction de la taille des ménages intègrent la tradition responsabilisante d'une pensée sur le commun. L'ambition d'autosuffisance incarnée par sa publication *Jedermann Selbstversorger: Eine Lösung der Siedlungsfrage durch neuen Gartenbau*⁴⁷ (MIGGE 1919) continue de faire écho aux revendications actuelles des défenseurs de l'*empowerment*. Si le jardin est d'abord pensé en relation mathématique aux besoins de suffisance internes au foyer, la force du système agricole s'appuie également sur la trame d'un paysage collectif constitué, selon les cas, de jardins partagés, de vergers coopératifs ou d'arbres fruitiers au bénéfice direct de tous les habitants de la communauté. Le moment de la cueillette des pommes ou de la floraison des cerisiers fait au Logis-Floral l'objet d'une convivialité de quartier représentative du vivre-ensemble que son modèle urbain encourage. Loin d'être limité à la décoration de la cité pour lui donner les aspects d'un jardin – comme il n'est pas rare d'observer aujourd'hui dans les quartiers revendiquant une dimension écologique autoréalisatrice – la pensée sur le paysage se positionne très fortement sur le terrain de l'aménagement, à l'appui d'une vision spatiale et sociale aussi forte et aussi déterminante que celle qui entend organiser l'habitation.

Communauté

La cité-jardin est au début du 20^e siècle le lieu d'implémentation d'un nouvel outil déterminant dans la pratique du projet urbain: l'unité de voisinage. Théorisée par

Clarence Arthur Perry en 1929 sous le nom de *Neighbourhood Unit*, la notion incarne une assimilation par les acteurs de la planification des critères physiques de la vie communautaire. Parmi les catégories de communautés identifiées par Shimon Gottschalk (1975: 31), elle s'inscrit dans la ligne des *planned communities*, aussi appelées *designed communities*, en raison de son appartenance à un contexte d'action prioritairement interventionniste. L'unité de voisinage va bien au-delà de la coïncidence d'établissements simultanés, elle anticipe l'uniformité de registre et de fonctionnement issue de l'addition ordonnée de ses parties. C'est un geste d'homogénéisation préalable à la formation d'un ensemble cohérent: une pièce de ville, que les choix d'implantations, la présence d'équipements et l'organisation des réseaux de mobilité entendent notamment qualifier, à son échelle. Pour Lewis Mumford (1938: 394-397), la limitation de la population est l'une des principales conditions dans la définition d'une cité-jardin. La question des dimensions est au centre des préoccupations d'Ebenezer Howard, pour que chacun puisse profiter de ses avantages (VERWILGHEM 1919: 90). Le nombre d'habitants qu'il préconise pour une cité satellite est de 32 000 personnes, réparties en sous-groupes dans un réseau hiérarchisé d'espaces publics. Sans descendre jusqu'à la maison jumelée, l'échelle la plus resserrée de communauté de foyer est sans doute celle manifestée par *close*, avec une capacité maximale souvent inférieure à douze maisons dans la cité manifeste de Welwyn City fondée en 1920 (PURDOM 1925: 238). La petite dimension principalement déduite du nombre de voitures associées aux logements, est favorable à la privacité et au calme, mais aussi à la fabrication d'une communauté de voisinage (PURDOM 1925: 238), à la mise en commun. Elle est l'échelle de la coopération que le modèle urbain favorise le plus fortement. L'imagination d'Howard (1902: 24) prévoyait dès son manifeste la possibilité d'associer une cuisine commune à ces espaces de partage. À un échelon plus large, tout un réseau de cheminements piétons participe, entre les parcelles, à la fabrication d'une entité poreuse. Ces connexions très fines se glissent et se répandent entre les organismes qu'elles fédèrent. La facilité de mouvements dissociés du réseau viaire rejoint dans la cité-jardin la préoccupation sécuritaire à l'initiative de la *Neighbourhood Unit*. La cité-jardin ramifiée est aussi le support d'une conscience sociale, comme les mots de Marcel Smets le présentent dans le contexte belge: «Une nouvelle communauté sociale, un milieu – un mythe, presque – avec lequel les habitants pourraient s'identifier et dans lequel ils pourraient, par le fait même de leur appartenance à une communauté, développer leur propre identité. Pour les auteurs des projets, ce nouveau milieu social devait également s'exprimer dans le nouvel abord du point de vue formel» (SMETS 1975). L'écriture architecturale est elle aussi mobilisée en élément déterminant pour la définition d'unité de voisinage. L'observation des qualités de la ville traditionnelle par Raymond Unwin (1901: 94) en fait état. Qu'ils renvoient davantage au régionaliste ou à la modernité affirmative, les langages architecturaux de la cité-jardin s'accordent en tout cas sur une homogénéité expressive au sein d'un même quartier. Les cohérences morphologiques, formelles et chromatiques sont des leviers architecturaux vers la fabrication d'un support de communauté. En termes d'esthétique et de réception formelle, l'appréciation du groupement bâti prend le dessus sur la singularité de la maison isolée. Dans une orientation qui rappelle la capacité de

l'architecture géorgienne à fabriquer l'urbain par répétition et déclinaison de *Terraced houses* (BATES 2007), la cité-jardin propose elle aussi un déplacement du centre de gravité architectural: de l'élément unitaire à l'appréhension de l'ensemble. Le choix de privilégier le quartier comme élément urbain premier, plutôt que la demeure, est pour Louis Van der Swaelmen le signe d'une adéquation aux enjeux progressistes de l'urbanisme. Selon ses mots: «Souvent l'on choisit trop bas l'Unité civique, l'Élément urbain premier. À prendre pour tel la Demeure, sous prétexte qu'une ville est avant tout une agglomération de maisons, ce qui n'est voir que superficiellement, on a retardé longtemps l'avènement de l'Art civique moderne et l'on a fait en sorte que pour beaucoup de citoyens et même d'architectes, la maison ou l'édifice cache la ville. En réalité l'Unité civique est le Quartier.» (VAN DER SWAELMEN 1916: 45). Lui-même amplifie cette distinction spatiale de différents quartiers au Logis-Floréal, par la composition de sous-ensembles reconnaissables dans leurs logiques d'implantation, et par leur écriture architecturale (SMETS 1977: 131). L'échelle du quartier représente pour la cité-jardin l'échelle la plus décisive dans sa capacité à générer des formes spatialisées de commun.

Ordinaire

La cité-jardin illustre particulièrement bien la teneur des débats architecturaux discutant au début du 20^e siècle l'avènement de l'architecture moderne. Ceci pour deux raisons: d'abord parce qu'elle est l'application d'un hygiénisme tardif ardemment relayé par les ambitions progressistes du mouvement moderne; ensuite parce que sa genèse est imprégnée d'une teinte foncièrement traditionaliste. Aux répertoires des satellites de la ville-jardin, l'acrotère enduit côtoie non sans conflits la toiture à doubles pentes⁴⁸, que la culture anglaise du cottage associe encore plus globalement aux pratiques de l'artisanat, au régionalisme. En parallèle, et sur les mêmes terrains, l'émergence des techniques constructives standardisées et leurs significations collectives portées à l'international sont associées par Marcel Smets (1977: 107-108) à «l'élaboration d'une nouvelle sorte de communauté où l'individualisme fera place au collectif». La cité-jardin se trouve – et c'est une de ses richesses – à l'intersection de deux lignes d'expression du vivre-ensemble, dont les inclinaisons croisées dessinent le passage en pli de l'une vers l'autre. Sur ses différents champs d'expérimentations, plusieurs architectes ont décelé l'espace d'expression architecturale d'une modernité ordinaire, d'un sens du collectif qui ne soit ni celui du collectivisme révolutionnaire, ni celui d'un conservatisme braqué. Entre la ville bourgeoise et le modèle soviétique: la recherche formelle d'une injonction au commun. Un sens partagé pour l'ordinaire, ou l'architecture considérée comme fait cumulatif, enregistrant ses découvertes sans rompre avec les récurrences de ses fondements. La fenêtre d'une alternative nuancée est difficile à tenir dans l'effervescence d'une époque empressée de changements. Les productions de l'architecte allemand Heinrich Tessenow sont régulièrement accusées de nourrir une idéologie réactionnaire⁴⁹, et encore négligées par la critique prioritairement formaliste de l'architecture moderne (GRASSI 1988: 153-156). Au-delà de la forme en elle-même,

sa défense de l'artisanat lui doit notamment cette position latérale dans la célébration de la modernité (TESSENOW 1919). Il est pourtant l'un des praticiens les plus en phase avec ce désir de synthèse, qu'il réalise notamment à Hellerau, dans le contexte de la cité-jardin. Préservé, selon Giorgio Grassi (1983: 153), de l'écueil que constitue la recherche d'un nouveau style, Heinrich Tessenow se distingue aussi par sa capacité à aborder «concrètement la question de l'architecture comme un fait collectif» à l'appui d'une lecture pondérée des expériences passées. Sur le plan de la théorie, ses écrits contiennent aussi la recherche d'une forme de troisième voie, entre ville et campagne et entre tradition et modernité (EBERT 2006), que les titres évocateurs *Das Land in der Mitte*⁵⁰ et *Die Kleine und Grosse Stadt* incarnent pleinement (TESSENOW 1919, 1961). En Belgique, ces tensions entre tradition et modernité se répercutent dans la réception populaire des cités-jardins, plus favorable à la réinterprétation du cottage anglais au Logis-Floréal en 1921 qu'à la radicalité de l'architecture orthogonale de Victor Bourgeois dans La Cité Moderne en 1923 (STYNEN 1979: 101). La première rappelle modestement «l'image traditionnelle de la maison, celle que les enfants tracent spontanément»⁵¹ (PUTTERMANS 1974: 124), tandis que la seconde plus héroïque est à l'époque «ressentie comme agressive» (STYNEN 1979: 101). Il apparaît clairement dans ces deux cas que la recherche de formes de commun par l'écriture architecturale ne peut se détacher d'un rapport à l'imaginaire collectif.

Foncier

En marge de toutes questions formelles, Lewis Mumford définit prioritairement la cité-jardin par ses aspects juridiques. La propriété exclusive du sol par la ville, et non par les individus, est selon lui l'aspect principal de la vision de Ebenezer Howard (MUMFORD 1938: 394-397). Ce prérequis est également soutenu dans la définition adoptée par la *Garden Town Planning Association* en 1919:

[...] une ville conçue pour une vie saine et pour le travail. Sa dimension doit permettre une vie sociale complète, mais sans aller au-delà, elle doit être entourée par la campagne, la totalité des terrains doit être propriété publique ou conservée comme une garantie pour la communauté.⁵² (CULOT 1994: 8)

C'est là tout le radicalisme de la cité-jardin: endiguer la spéculation foncière par la propriété publique du sol est un moyen efficace de lutter contre la hausse des loyers et la surpopulation dont la ville dense fait l'objet (VERWILGHEN 1919: 90). La maîtrise du foncier comme outil de projet pour la communauté est l'une des principales leçons de Hans Bernoulli (1946), développée dans son ouvrage *Die Stadt und ihr Boden*. Il y décrit les avantages et la nécessité d'une propriété unique du sol – telle que pratiquée déjà dans de nombreuses villes du Moyen-Âge – qu'il renvoie face au problème de sur-division parcellaire dont souffrent les centres chaotiques morcelés (BERNOULLI 1946: 7). Moins radicalement, et inspiré par l'étude des *Copartnership Tenants Limited* en Angleterre pendant la guerre (STYNEN 1979: 37), Raphaël Verwilghen décline les avantages de la propriété collective dans la pratique de la coopérative, comme vecteur de durabilité. L'attention matérielle portée par un habitant à

l'égard de sa maison et de celles de ses voisins est motivée par une contribution directe au capital de l'ensemble. Selon lui: «L'épargne aura fortifié en lui, non le sens égoïste de la propriété individuelle, mais l'esprit de solidarité de la propriété collective.» (VERWILGHEN 1919: 8; STYNEN 1979: 37). Le schéma initial d'Ebenezer Howard n'exclut pour autant pas entièrement les mécanismes d'économie de marché. Ces derniers sont simplement encadrés par une action politique ciblée, à l'image d'une part de dividende sur capital fixée à 5%, au-delà desquels les bénéfices reviennent à la communauté (CULPIN 1913: 5). Dans un même souci de pragmatisme politique, Hans Bernoulli identifie un intermédiaire entre puissance publique et libre marché, dans une imbrication juridique des statuts de propriétés. Dans plusieurs exemples donnés en modèles, parmi lesquels figure la cité-jardin, et en alternative à une autorité totale de l'état sur le foncier, la propriété du sol demeure de nature publique et les droits de construction sont négociés, associés à une période donnée – généralement équivalente à la durée de vie du bâtiment, selon le programme et le type de construction (BERNOULLI 1946: 9). Ce type de résolution représente, selon Hans Bernoulli, l'assurance d'une maîtrise par la communauté de son dessein urbain.

Conception

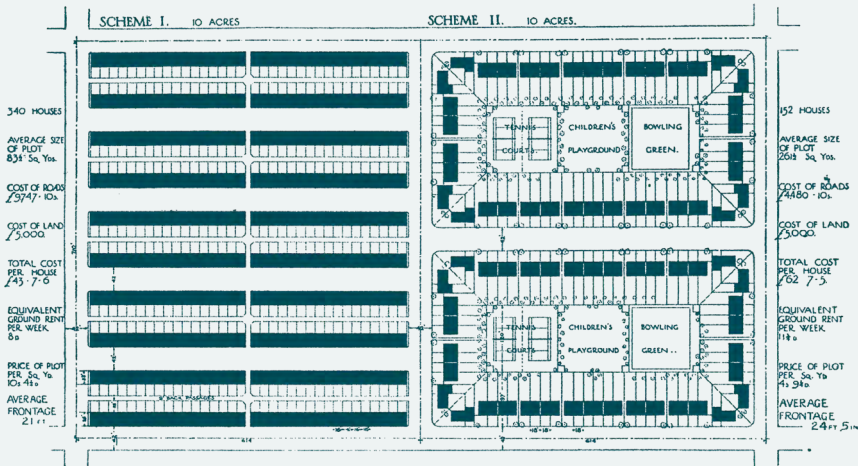
La particularité d'une approche projectuelle du commun réside dans la question de la légitimité de son énonciation, ou la revendication cruciale en architecture de l'autorité de conception. Quelle place occuper en tant qu'architecte dans une vision horizontale de l'autodétermination, et de la gouvernance locale par les acteurs eux-mêmes de la ressource – en l'occurrence spatiale ? C'est une problématique à laquelle la génération d'architectes contemporains investis sur les terrains du commun peine encore à prendre position. À leur époque et de manière pragmatique, les promoteurs du modèle de la *Garden-City* voient d'abord dans la capacité d'expertise un intérêt prioritairement financier; la prédétermination précise permise par le plan comme source réelle d'économies (CULPIN 1913: 14). D'autres raisons poussent néanmoins ses concepteurs à ne pas renoncer à leur qualité d'experts. Pour beaucoup ce sont des intellectuels éclairés, au fait des dernières innovations de leur champ de compétence. Conférences, publications, correspondances: les échanges sont nombreux et particulièrement en Europe, dans une mise en partage corporatiste des expériences nationales. En tant que premier président de la Société des Urbanistes Belges (S.U.B.), Louis Van der Swaelmen se fait défenseur d'une responsabilité de profession, qu'il manifeste dès 1919 dans le premier numéro de la revue associée:

C'est le rôle de spécialistes, capables d'idées générales, instruits de beaucoup de sciences et de techniques et doués de beaucoup de goût, d'intelligence, de bon sens et de sens pratique, que de disposer à nouveau ce théâtre de la vie sociale, que sont les cités et les régions [...]. Ces spécialistes d'un nouveau genre – il est nouveau qu'en tant que juxtaposition de compétences et par la préparation spéciale qu'il nécessite – ces spécialistes sont nommés actuellement Urbanistes. (S.U.B. 1919)

Le portrait dressé ne manque pas d'enthousiasme à l'égard des capacités du concepteur à s'affirmer en thérapeute. Il est pour Van der Swaelmen un représentant de

première ligne des valeurs de l'Art Civique, défenseur d'une primauté de l'intérêt général. Ses considérations sur le rôle de maître d'œuvre retrouvent aujourd'hui une actualité saisissante, dans les interrogations portées par l'autogestion et la participation des habitants dans les processus de définition de l'aménagement urbain. La question «Faut-il donc dénier au principal intéressé dans l'ordre individuel: l'occupant ou le propriétaire; à l'autorité communale, tant soucieuse de légitime autonomie, dans l'ordre collectif; à l'homme de métier enfin, le constructeur d'édifices, – faut-il leur dénier droit et qualité pour résoudre ces problèmes ?» (VAN DER SWAELMEN 1916: 7) est aujourd'hui soulevée dans des modalités très similaires, face à l'importance espérée de mobiliser plus directement les habitants dans les décisions qui les impliquent. La réponse qui suit est à peine plus dépassée: «Assurément que non [...]. Toutefois, dominant sans les diminuer les intérêts particuliers de tout ordre, quelques intérêts généraux [...] ont pour vertu suprême de coordonner en un ensemble harmonieux, par la subordination hiérarchique des points de vue, les intérêts particuliers ou collectifs les plus divers et parfois les plus opposés en apparence.» (VAN DER SWAELMEN 1916: 7) Si la référence à des formes d'harmonies et d'universalité est à associer à l'état d'esprit progressiste que la modernité naissante a pu inspirer, la possibilité d'une prépondérance d'intérêts collectifs et la nécessité d'un dépassement des particularités se montrent encore applicables aux grands enjeux contemporains; l'urgence environnementale en première ligne. Et bien que les propos de Louis Van der Swaelmen soient eux aussi quelque peu enivrés par la figure devenue mythique du planificateur objectif et impartial (GOTTSCHALK 1975: 107; DAVIDOFF 1965), ses déclarations contiennent une confiance inépuisée dans la capacité du projet d'urbanisme à dégager des consensus (ALTSHULER 1965), à préserver certaines limites à la décence et au sens collectif.

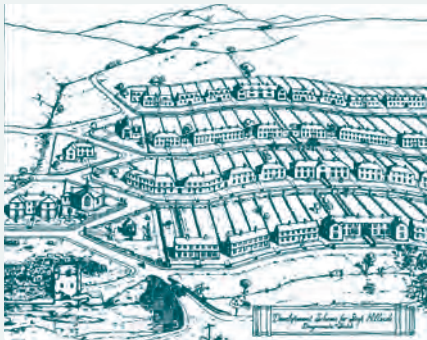
L'issue par la forme reste un espoir que seule la prudence devrait pouvoir porter. En prenant le problème social pour point de départ fondamental, Raymond Unwin se préserve d'une possible vanité du projet que Walert L. Creese (1966: 163) associe notamment à l'attitude de Frank Lloyd Wright. On retrouve ici le paradoxe évoqué avec *Broadacre City* d'un concepteur renvoyé face aux contradictions de sa position providentielle. La superposition verticale d'une anticipation formelle, originale et individuelle, aux besoins sociaux-économiques d'une situation physique donnée courrait le risque de détachement. Le fondateur d'une pensée spatialisée de la *Garden-City*, comme beaucoup de ses successeurs, s'en prévaut en négociant l'alternative d'une pensée plus ascendante. Dans cette recherche de plus grande horizontalité, ni la position d'expert ni celle de théoricien ne sont remises en cause. Nombre d'architectes impliqués dans la diffusion et l'application du modèle de la cité-jardin couplent leur pratique de la conception – sous beaucoup d'aspects verticale – au souci d'un enracinement concret avec le terrain d'accueil de leur imaginaire et de leurs projections. L'attachement quotidien de Hannes Meyer à Freidorf, habitant son propre projet durant des années, constitue l'admirable reflet d'une confrontation très directe de l'architecte à son terrain d'étude. Les portraits photographiques pris sur les chantiers de la Cité Moderne à Bruxelles en 1922 et de la cité-jardin Klein Rusland à Zelzate en 1920 (STYNEN 1979: 41) témoignent, à propos du cas de la Belgique, de cette posture ambivalente: mariage expressif du costume et de la terre retournée, de



Le parti pris architectural développé par Raymond Unwin dans *Nothing Gained by Overcrowding* anticipe certaines caractéristiques des enseignements d'Elinor Ostrom dans le domaine de l'économie. En alternative d'une gestion bureaucratique ou mercantile de la ressource, et renonçant à la surexploitation, il propose des formes de partages mobilisant l'intelligence collective pour une plus grande viabilité. Source: UNWIN (1912: 78).



Clarence Arthur Perry renseigne une culture argumentée de l'optimisation collective dans la mise au point illustrée du principe d'unité de voisinage. Source: PERRY (1929: 68).



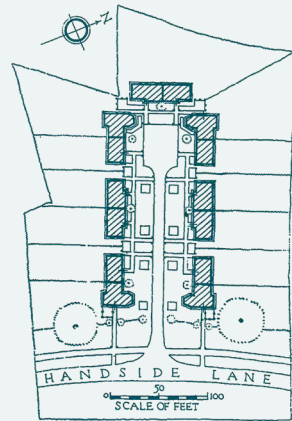
Raymond Unwin mobilise une culture argumentée de l'optimisation collective dès le projet imaginé pour Hillside par la répartition soignée des vues sur le paysage. Source: CULPIN (1913: 70).



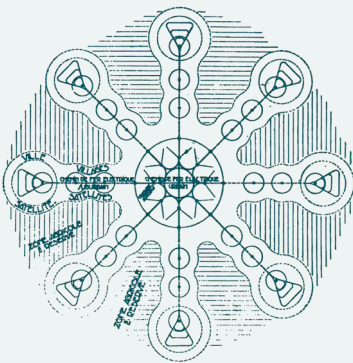
Fig. 158. — Lotissement d'un terrain isolé, par G. Bardet.

a : désordre irrégulier ; b : désordre régulier ; c : ordre, économie des canalisations ; tous les avantages de l'isolement et du groupement.

Gaston Bardet, relais tardif, partisan et critique de la *Garden-City* en France et défenseur d'un «instinct de sympathie avec le cosmos», déploie aussi des arguments très factuels face à ce qu'il appelle «l'occupation improductive du sol». Source: BARDET (1948: 200).

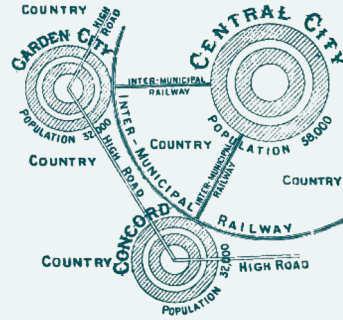
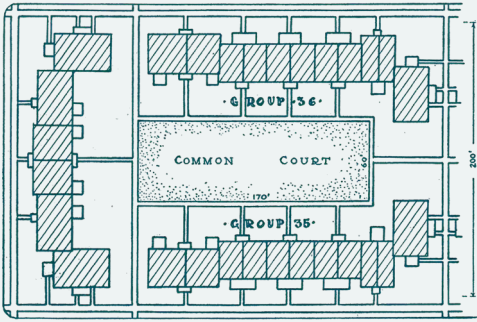


Les maisons regroupées par Louis de Soissons autour du Handside Close de la Welwyn Garden City délimitent un espace de transition entre la rue et les logements. Sources: Welwyn Garden City Bookshop (1923: 13); PURDOM (1925: 239).



A	200 GARTEN 200 DITTO 200 PARCELLEN	II-DÄNGER-FABRIK FRÜHLEN-FÜLL- AS ERDE-KER-SCHUPP III-SPISCH-FRECH III-VIEH-ZUCHT	III-WEIN-SAMM- II-DÄNGER-FABRIK FRÜHLEN-FÜLL- AS ERDE-KER-SCHUPP III-SPISCH-FRECH III-VIEH-ZUCHT
B	300 GARTEN 300 DITTO 300 PARCELLEN	IV-KONSERVEN-FABRIK V-KUSZEL-PLANTUNG VI-GRÜNE-VEGEL- VII-SPART-SCHULE VIII-VERGAS-GEBÄU- IX-MULTER-NUTZGEBÄU	IV-KONSERVEN-FABRIK V-KUSZEL-PLANTUNG VI-GRÜNE-VEGEL- VII-SPART-SCHULE VIII-VERGAS-GEBÄU- IX-MULTER-NUTZGEBÄU
C	500 GARTEN 400 DITTO 400 PARCELLEN		
D	800 GARTEN 600 DITTO 600 PARCELLEN		

L'interprétation à l'échelle de l'agglomération du principe de *park-system* par Raphael Verwighen (1924) et le schéma d'autosuffisance imaginé par Leberecht Migge (non daté) connaissent tous deux une actualité renouvelée. Dans la proposition de Migge de répartition spatiale des ressources, les éléments définis en commun indiqués sous «*gemeinsam*» sont: la fabrication d'engrais, la conservation du poisson, l'élevage de bovins, la fabrique de conserves alimentaires, la plantation de noix, le pâturage commun, le terrain de sport et de jeu, le jardinage expérimental et un modèle de potager. Sources: STYNER 1979: 82; GADIENT, VON SCHWERIN, ORGA (2019: 225).

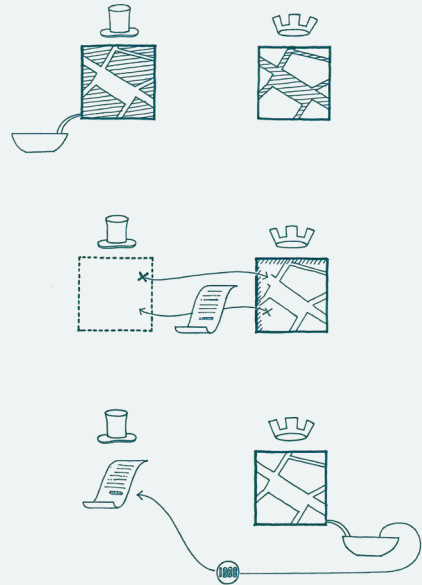
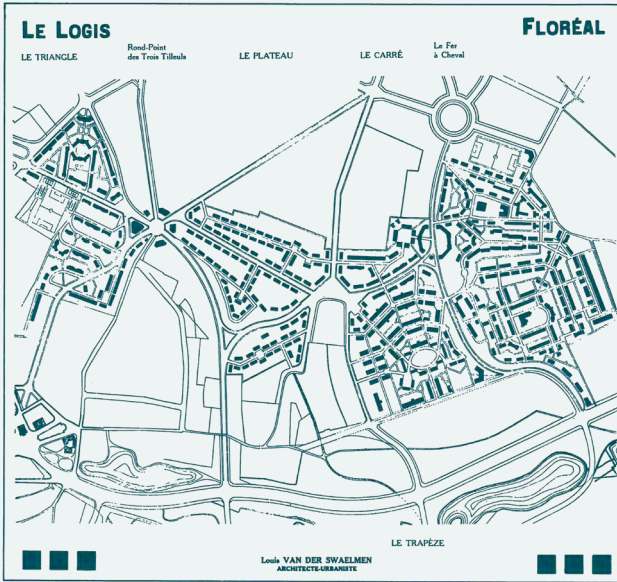


Le principe d'unité de voisinage, illustré par Clarence Arthur Perry, constitue le pendant local et homothétique de l'organisation satellitaire du schéma de Ebenezer Howard pour la *Garden-City*. Sources: PERRY (1929: 68) et HOWARD (1902: 128-129).



Les projets dessinés par Heinrich Tessenow pour la cité-jardin Hohensalza à Inowrocław (1911) décrivent la recherche d'un équilibre double, de ville-campagne et de modernité ordinaire. Source: TESSENOW (2011: 98).

Les projets dessinés par Heinrich Tessenow pour la Kriegersiedlung à Desden-Rähnitz (1917) décrivent la recherche d'un équilibre double, de ville-campagne et de modernité ordinaire. Source: TESSENOW (2017: 125).



Des cités-jardins comparables à celles du Logis-Floréal ont nourri l'étude de Hans Bernoulli sur les mécanismes et les enjeux des dynamiques foncières sur le sol de la ville. Sources: STYNEN (1979: 96) et BERNOULLI (1946: 105).



L'architecte Louis Van der Swaelmen (deuxième depuis la gauche) figure parmi l'équipe de maîtrise d'œuvre sur la photographie du chantier de la cité-jardin Klein Rusland à Zelzate en 1920. Source: STYNEN (1979: 41).

L'architecte Victor Bourgeois (à gauche) figure parmi l'équipe de maîtrise d'œuvre sur la photographie du chantier de la Cité Moderne en 1922. Source: Archives AM, Bruxelles, fond Victor Bourgeois P-1922.01 (D) V.B.1.22 (24)/8-11

l'uniforme et du tempérament. Homme de terrain, le concepteur se revendique d'une expertise, sans tour de verre ni penchant bureaucratique. La description du rapport au terrain de Louis Van der Swaelmen par l'un de ses collaborateurs est éloquente:

L'activité de l'urbanisme s'exerçait principalement sur le terrain. [...] il le parcourait en tous sens, en appréciait physiquement les caractères, en dessinait véritablement les traits essentiels de son grand pas cadencé. Il ne s'en éloignait enfin qu'il n'en eut pris une possession totale. (HENVAUX 1944: 93)

De tels aspects, associés aux précédents, ne font que conforter la dimension aventureuse de la cité-jardin, qui sous plusieurs aspects rappelle au débat actuel sur le commun qu'un certain nombre de pratiques et de principes ont pu donner à une époque, et dans un contexte particulier, des pistes multiples et peut-être fugaces de ses possibles formalisations spatiales.

Plusieurs études sur le thème du commun se sont récemment attachées à en explorer les horizons architecturaux, mais ces derniers demeurent fragmentaires ou éloignés des aptitudes de la discipline. On trouve parmi elles quelques études consacrées à la définition de l'espace commun, ainsi qu'un nombre important de travaux portant sur les espaces intermédiaires. En dehors de ces derniers, la majorité des contributions abordant le lien entre «commun» et architecture accordent une forte prévalence au processus social sur les enjeux touchant à la nature même de l'espace. Elles s'attachent plutôt aux modalités de partage des espaces, inclusifs, alternatifs ou auto-gérés, investissent dans l'habitat les enjeux d'une plus grande participation des habitants, et plus généralement le recours à des formes construites plus modestes, informelles, voire éphémères. La faible prise en compte de l'impact des qualités architecturales et spatiales dans les phénomènes liés au «commun» constitue une limite couramment rencontrée sur le sujet.

Aussi, la contagion avec laquelle la notion de commun s'est répandue dans le domaine de l'architecture offre paradoxalement un impact réduit sur l'objet même de l'architecture, sa matière principale et ce qui fait sa spécificité: la question spatiale. L'engouement pourtant manifeste pour la thématique du commun semble contourner l'enjeu central de la forme, et plus particulièrement de la forme anticipée. C'est probablement que l'architecture et le commun manifestent encore une réticence mutuelle. L'aveu d'une telle retenue et la mise au jour de ses non-dits peuvent trouver leurs appuis dans le rapport qu'entretient l'architecture à l'autorité, à la propriété, à la scientificité, à l'interdisciplinarité et à l'enseignement, ou dans les carences de représentations dont elle pourrait souffrir. Face à chacune de ces réticences, la possibilité de dépassement pourrait se dégager, à condition d'en mesurer préalablement l'ampleur, et les enjeux.

Binarité

Le retard enregistré par l'architecture vis-à-vis d'autres disciplines dans la formulation d'une appropriation de la notion de commun est tout d'abord lié à la tradition d'une lecture et d'une appréhension binaire de l'urbain. Dans les histoires de l'architecture, les visions sur la ville ont toujours opposé le public au privé, sans vraiment accorder l'espace nécessaire à la reconnaissance d'un troisième élément correspondant à la notion de «commun». C'est l'un des enseignements portés par Colin Rowe et Fred Koetter [1978] dans leur ouvrage *Collage City*.

En marge de l'apport majeur de Colin Rowe et Fred Koetter en tant que première «évocation» théorique du registre du commun, figure des contributions variées dédiée au passage progressif de l'espace public à la sphère domestique, régulièrement affilié à la grande histoire des communs. Cependant, le flou persistant autour des notions de «semi-public» et de «semi-privé» témoigne encore d'une certaine carence disciplinaire sur la question. La synthèse dirigée par Christian Moley sous le titre «La transition entre espaces privé et public: aux sources d'une notion croisant sciences humaines et architecture» (2003) – et dont les résultats furent publiés plus tard sous le titre *Les abords du chez-soi. Entre Ville et Logement, en quête d'espaces intermédiaires* (2006) – concentre à elle seule un intérêt marqué dans le domaine de la recherche pour l'exploration de cette thématique (FLAMAND 2008; LEBOIS 2010). Plus récemment, et au-delà même de la question strictement spatiale, toute la tradition genrée de la culture du bâti devient sujet d'étude, aux avant-gardes d'une pensée *queer* sur l'architecture. Décentrée de la question du genre, mais dans une même attitude vis-à-vis de la pensée binaire, il est marquant de reconnaître une continuité dans la manière dont la modernité avait entamé le dépassement des limitations conceptuelles très ancrées distinguant notamment l'intérieur de l'extérieur. La fenêtre comme seuil structurant de la pensée sur le bâti s'est progressivement délestée de son caractère catégorisant, selon un panel beaucoup plus large et émancipé de possibilités. L'aboutissement de telles libérations conquiert à la lumière du commun les limites suspectées dépassées entre public et privé. La confusion devient dès lors, et chaque fois, le signe croisé de déstabilisations culturelles et d'une idée discutée de progrès.

Autorité

L'horizontalité politique est particulièrement véhiculée dans les débats interdisciplinaires sur le commun. La majorité de ses initiatives relayées par la communauté scientifique sont des interventions informelles ou à l'initiative quasi-exclusive des usagers. Ces manifestations du commun s'opposent à la figure de l'expert et au principe même de supervision; qu'elle soit sous tutelle publique, exécutée sous influence du secteur privé, ou sous l'association des deux. Aussi, l'une des résistances que les valeurs du commun opposent à la culture architecturale est étroitement liée au traumatisme d'une verticalité de conception qui tend à disqualifier la figure de l'architecte, estimé complaisant à l'égard de l'autorité conjointe qui conditionne l'exercice même de sa pratique. La discipline architecturale s'est construite sur le relais des dynamiques de pouvoir, qu'elles viennent des politiques publiques, des empires, des états, des municipalités, ou bien des forces économiques, des besoins du marché, des grands capitaux. L'effort de reconstruction dans le second après-guerre est probablement l'un des moments qui incarnent le mieux l'interventionnisme étatique, et l'architecte en bras armé. Un héritage du siècle passé avec lequel les pratiques tendent à rompre:

Sous les yeux du 21^e siècle, il est possible de parcourir les étapes de l'émergence du local comme valeur et de l'identité comme thème du projet spatial, social et politique. De surcroît, ce sera le

thème communautaire, en se muant dans le thème des identités plurielles et situées, qui délègue l'autorité de l'intellectuel législateur, en lui laissant comme alternative [...] le rôle de l'interprète. (COGATO LANZA et BONIFAZIO 2009: 27)

Celui-ci est doublement visé: pour la nature autoritaire de ses choix sur l'espace, et pour le statut d'auteur qui lui est accordé. On lui préfère de plus en plus le rôle d'interprète (COGATO LANZA et BONIFAZIO 2009: 27), de chef d'orchestre, d'organisateur ou de pédagogue (LE MAIRE 2014: 189), à défaut de reconnaître positivement l'association de l'architecte à l'art de bâtir, en tant qu'auteur. Ce point soulève déjà une contradiction profonde du rapport entre commun et architecture, dans la difficulté de peser sur le même plan et avec les mêmes critères la valeur patrimoniale commune d'un chef-d'œuvre architectural et l'imposante valeur d'expertise de son auteur. À l'intérieur d'un même grand thème politique cohabitent la célébration du génie et celle de l'auto-construction. Une partie des difficultés à parler distinctement du commun en architecture est contenue dans cette fascinante schizophrénie. À contre-pied des difficultés qu'il soulève et de l'obsolescence qu'il dessine, l'écart sans doute inévitable face auquel le commun et ses débats renvoient la culture architecturale pourrait aussi représenter le terrain de nouvelles affirmations, quant à la spécificité de ses pratiques et la teneur de son utilité.

Des alternatives combinant légitimité des sachants – titulaires d'un savoir-faire et héritiers d'une connaissance architecturale – et ouverture du projet aux usagers vont dans ce sens. Elles apparaissent d'autant plus nécessaires qu'elles permettraient de compenser la difficulté récurrente des initiatives citoyennes à s'enraciner dans la durée. Les retours d'expériences de professionnels engagés dans des projets d'habitats coopératifs montrent également la nécessité récurrente d'un arbitrage prédominant, objectif et expérimenté au sein des débats les plus animés. L'histoire de l'architecture, dans laquelle ces projets s'inscrivent d'une manière ou d'une autre, n'est pas étrangère à la problématique des formes collectives, et recèle encore très certainement de modèles, de méthodes, de techniques et de dispositifs, utiles à leur actualisation, comme à leur persistance. Le statut contemporain des architectes dans un certain nombre de pays est lui-même – en théorie du moins – particulièrement adapté aux enjeux liés au commun, en tant qu'arbitres éclairés, généralement extérieurs au cercle des participants, indépendants de l'état, et engagés à agir dans le respect de l'intérêt général. L'analyse que font les sciences sociales du commun – comme troisième voie alternative au duopole traditionnel État-marché – confère à leur rôle une importance renouvelée; à condition toutefois qu'ils réussissent à ménager des liens suffisamment affranchis avec leurs clients d'une part, mais aussi auprès de l'autorité publique, par l'affirmation notamment de leur qualité d'experts. L'apologie de l'autodidacte face au spécialiste mériterait d'être interrogée avant d'être brandie comme nouveau fer-de-lance du mouvement des communs. Giancarlo De Carlo relevait déjà la limite de la participation directe, craignant que les participants ne manifestent ce que la culture dominante leur a inculqué; l'architecture risquerait alors de répéter des images populaires biaisées. Pour ces raisons, il préférerait ne pas retranscrire directement les volontés des habitants, mais plutôt créer un processus qui les intègre, dans un devoir d'adaptation.

Les valeurs contestataires portées par la notion de commun et son histoire la plus militante trouvent difficilement appui sur les logiques et les outils propres à l'architecture pour des raisons idéologiques, mais aussi fondamentales. Il est d'ailleurs significatif de reconnaître dans les débats interdisciplinaires de vives oppositions à l'égard de ce que la discipline représente, exprimées même à l'intérieur de son champ et de sa littérature. L'expression de ce malaise trouve des antécédents récents, dans le 20^e siècle à travers les excès les plus marqués de l'interventionnisme d'État et du gigantisme capitaliste. La mise en crise des modes opératoires de la discipline correspond ainsi de manière intermédiaire à la critique conjointe des forces du marché et de celles de l'État, dont la culture architecturale représente aujourd'hui l'accumulation et le produit. Les pouvoirs politiques et économiques n'ont d'ailleurs pas attendu la modernité pour exercer leur autorité par les moyens de l'architecture. Depuis ses origines la pratique architecturale est démonstration de puissance physique ou symbolique, dispositifs défensifs et offensifs, moyens de surveillance et de structuration territoriale. Au point que les génies de l'architecture coïncident avec ceux qui excellent dans le domaine militaire. Jusqu'à la Renaissance, l'art de construire et celui de la guerre confondus. L'architecture a toujours prioritairement servi les puissants, sous pression politique ou besoin de la commande, au point d'en avoir probablement infléchi les méthodes, et jusqu'à l'assimilation la plus profonde de ses fondamentaux.

La réticence de l'architecture à s'emparer du commun avec ses propres outils, et inversement, des militants du commun à se fier aux compétences de l'architecture, est également à trouver à l'origine même de la pratique du dessin, dans sa capacité inéluctable de délimitation. Aussi, l'implication de l'architecture dans la définition des rapports de propriété freine encore la mobilisation d'une tradition de pensée architecturale sur les enjeux du commun. La géométrie est notamment un des instruments mobilisés par les architectes dans la définition des rapports morphologiques de partage de propriété et d'accès aux ressources. Sitôt tracé, le trait est un mur, une toiture; même une porte et une fenêtre actent la distinction d'un dehors et d'un dedans, sur laquelle viennent se greffer tous les rouages de la sociologie capables d'expliquer l'étendue des liens complémentaires entre soi et les autres. Chaque instrument de dessin, chaque outil de relevé, de projection et chaque action dédiée à l'édification de l'espace induit la prolongation des grandes dualités structurantes de l'acte architectural et de sa pensée, en alternative desquelles la notion de commun motive ses principales initiatives. Dans sa description du paradis, associé à l'idéal représenté par le «grand espace commun», Alain Guiheux (2017: 79-80) dessine en creux la raison d'être de l'architecture du non-commun: celle qui protège, qui cache, qui chauffe et qui entrepose. On y comprend la nécessité des séparations originelle, mais aussi la recherche incessante de leur dépassement, ou l'attraction du paradis et le poids insurmontable de la gravité:

L'architecture des années 1920 exprime parfaitement cette contradiction: une apparence de lumière et de transparence quand ses espaces sont des murs de briques opaques découpés à coups de proportions géométriques. Des intérieurs ouverts, mais en fait toujours des divisions internes qui différencient le public et le privé, le séjour et les chambres, les parents et les enfants.

Le verdict est cruel, de Le Corbusier à Louis Kahn. [...] Mies redécouvre plus tard la valeur de l'enveloppe des grands hangars qui accueillent tous les possibles. Les plans de van Doesburg sont très négociés dans ce conflit: une configuration du paradis avec les outils du châtiment, les plans et les lignes. (GUIHEUX 2017: 85)

De son côté, Amir Djalali (2014: VII) soulève une autre contradiction dans cette quête architecturale du commun liée à son caractère conflictuel, en tant que terrain de contestation, de la domination et de la propriété, incompatible avec la figuration du capital ou de l'État dans la transformation ascendante et figée des possibilités spatiales. Amir Djalali formule ainsi l'hypothèse radicale, et sans doute réaliste, qu'il ne peut y avoir d'architecture du commun – sinon au paradis, pour reprendre les propos d'Alain Guiheux – appelant la pratique architecturale au devoir de négociation.

Enseignement

L'apprentissage du projet occupe une place importante dans l'enseignement de l'architecture, et concentre à lui seul une grande partie des préoccupations soulevées par les débats contemporains autour de la notion de commun. Sa nature prospective représente d'abord une distanciation vis-à-vis de l'action spontanée, de l'immédiateté du faire ensemble. Le travail solitaire souvent associé à la démarche de l'apprentissage est aussi contraire aux dynamiques de conceptions collectives, générées par le dialogue horizontal entre plusieurs acteurs. L'institution de sachants exerçant une autorité d'expertise sur des profanes ou initiés, est aussi discutée dans ces débats, remettant drastiquement en question les structures et méthodes d'enseignement héritées dans les siècles passés de l'Académie des Beaux-Arts et du rapport entre maître et élève. L'influence d'autres disciplines que l'architecture dans la motivation des choix et l'acheminement du projet est une inclination déjà éprouvée par l'académisme sur les terrains des arts et à l'avant-poste des sciences. Ses proportions sont variables. La plus faible consiste à enseigner ponctuellement l'argumentaire formel, spatial et constructif de paramètres spécifiques, dans la tradition de toute prise de position argumentée sur l'espace. L'extrême inverse, de plus en plus courant, consiste à prendre pour point de départ ou question principale la portée théorique ou pratique d'une autre question que celles posées par l'architecture, avec pour principal excès la conclusion de résultats décontextualisés de leur ancrage disciplinaire. De ce point de vue, la célébration de l'interdisciplinarité dans le milieu universitaire offre l'occasion de développements propices à l'étude des enjeux portés par le commun, et explique en partie le succès qu'il rencontre depuis plusieurs années. Une prise en considération des principes du commun dans les écoles d'architecture aurait pour possible vecteur l'introduction d'ateliers participatifs, une ouverture plus ample aux autres disciplines ou la multiplication d'expériences de co-construction avec les acteurs et habitants des lieux et ressources concernées. De telles ouvertures de l'enseignement aux pratiques considérées comme alternatives pourraient s'appuyer sur les méthodes émergentes d'un apprentissage du faire ensemble – du *commoning* en anglais – développées dans les cercles de réflexion sur l'émancipation du rôle accordés aux biens communs⁵³. De manière plus générale, l'introduction

d'exercices plus près des situations réalistes, en lien avec un nombre plus important d'acteurs concernés, va dans le sens d'une prise en considération des logiques et des enjeux véhiculés par la notion de commun. Ces pratiques s'opposent en partie à l'abstraction contenue dans l'exercice du projet, en tant qu'exercice d'imagination. Dans cette même logique, elles se démarquent de la verticalité de pensée associée au principe même d'intention architecturale. La remise en cause de ce dernier point trouve un écho au-delà de l'enseignement, aux fondements de l'acte de conception, et dans la faillite de l'interventionnisme architectural.

Le constat formulé par Mirko Zardini selon lequel «une architecture des bonnes intentions ne sauve rien du tout» se réfère à une tradition architecturale particulièrement éprouvée au siècle passé, de projets argumentés et animés des meilleures volontés mais dont l'idéalisme déconnecté a révélé l'impuissance, voire la contre-productivité. La portée implacable de son propos est en particulier adressée à l'héroïsme moderne, et ses racines dans la philanthropie du 19^e siècle, et plus fondamentalement à l'ambition du projet architectural de synthèse par la forme. Elle accorde réciproquement une plus grande lucidité aux approches pragmatiques confrontées à la complexité des acteurs, et à la mesure de ses tensions. Dans cette courte phrase, Mirko Zardini dessine le passage manifeste, à l'échelle peut-être du changement de siècle, d'une architecture providentielle à une architecture de la négociation.

Pour autant que les valeurs du projet architectural puissent s'incliner à celles qu'une interprétation partielle des dynamiques liées au commun semble faire émerger, ses ressources recèlent de précieux invariants, capables d'affirmer la nécessité d'une pensée architecturale, suffisamment épaisse pour amortir un tel tournant. La reconnaissance d'une expertise porte la vocation d'un partage calibré de connaissances, plus que d'ascendance ou de domination. Sa verticalité et l'autorité qui lui est consentie peut être confrontée, voire mise à défaut, par l'apport complémentaire d'autres directions. L'évaluation peut prendre en compte l'élargissement de ses critères, en soignant son centre de gravité. La recherche de compromis peut-être guidée par la dualité, peut-être limitative mais particulièrement pédagogique, proposée par Alain Delessert et Jean-Claude Piguet (1996) entre l'enseignant-chercheur «fourmi» et l'enseignant-chercheur «cigale»; le premier s'isolant dans son domaine de savoir, ses principes et ses méthodes, et le second empruntant et transgressant les frontières à ses risques et péril. Les orientations futures de l'art du projet devront se positionner sur le rapport entre ces attitudes, probablement complémentaires, pour l'équiper de nouveaux outils tout en renforçant sa force et ses capacités de recherche de consensus. La représentativité de l'intérêt général est enfin l'un des principaux arguments opposables aux inclinaisons fragmentaires du commun. L'importance de former des architectes porteurs de responsabilités sociales légitime ce devoir de transmission.

Scientificité

Le rapport de la discipline architecturale à l'exactitude scientifique représente une autre difficulté dans son appropriation de la notion de commun. Le débat francophone

qui anime la discipline dans les années 1970 et 1980 autour de son épistémologie fait office de repère sur ce sujet⁵⁴, tant il reflète la nécessité partagée d'objectivité et de repères en dehors de considérations idéologiques, tout en actant l'impossibilité d'un alignement rigoureux des méthodes et critères de l'architecture sur celles des autres sciences⁵⁵ (GIRARD 1986: 19). Renvoyée au contexte de ces préoccupations, l'utilisation actuelle de la notion de commun aurait sans doute soulevé un scepticisme courant à l'époque à l'égard des imprécisions sémantiques, et contre lequel Philippe Boudon (1971, 1992) oppose la nécessité d'une épistémologie architecturale, qu'il définit plus tard comme l'«architecturologie». Une telle approche se définit par réaction aux manques récurrents de critères objectifs et à l'importance de la doctrine dans la pratique du projet, en tant que deux facteurs non adéquats dans la scientificité.

Dans ce contexte préalable, la question des concepts nomades se propageant entre les disciplines pose en architecture des risques particulièrement élevés d'interprétations simplistes, insuffisantes ou strictement idéologiques. En dehors de la spécificité du champ architectural, les emprunts et transferts entre les disciplines réalisés par analogie et métaphores s'exposent déjà à la critique sévère de l'orthodoxie scientifique⁵⁶, parce qu'elle se résume à «des rapprochements insolites ou à de simples jeux de mots qui prétendent tenir lieu de démonstration» (DARBELLAY 2012: 15). Ces tentatives représentent aussi pour l'épistémologue Gaston Bachelard «un exemple type de la paresse de l'esprit, de séduction par une analogie purement verbale» (DARBELLAY 2012: 16). L'architecture s'expose particulièrement à ces risques par son aptitude éprouvée au détournement et à l'analogie; eux-mêmes redoublés par les prédispositions du concept véhiculé, à l'ambiguïté et au détournement. Les propos de Mieke Bal formulés à propos de la notion de «texte», évoquent des limites auxquelles pourrait amener l'emploi abusif de la notion de commun. Par transposition:

Mot de la langue ordinaire, [...] le concept de [commun] est causeur de troubles. Mais il évoque aussi des querelles et des controverses magnifiquement stimulantes à condition qu'elles soient bien résolues. Si l'on n'arrive pas à les résoudre, ces querelles et controverses peuvent devenir des sources de malentendu, ou, pire, une incitation à des formes de parti-pris mal conçues, y compris un conservatisme de discipline. (BAL 2012: 30)

Entre le risque de «vampirisme épistémologique» (DARBELLAY 2012: 20) et les impasses d'une épistémologie normative (GIRARD 1986), la définition précise du commun en architecture représente une opération non seulement délicate, mais peut-être mal venue⁵⁷. Plutôt que définir avec autorité la notion de commun, ménager son imprécision pour en tirer le plus d'enseignements correspondrait davantage aux spécificités de l'architecture, dont l'activité de recherche associée vise non pas l'exactitude, mais l'étendue fructueuse de principes partagés. Dans cette aspiration à l'équilibre, la pensée de Friedrich Nietzsche renseigne et inspire des registres de moyens:

Il faut admirer l'homme pour ce qu'il est un puissant génie de l'architecture qui réussit à ériger, sur des fondements mouvants et en quelque sorte sur l'eau courante, un dôme conceptuel infiniment compliqué: - en vérité, pour trouver un point d'appui sur de tels fondements, il faut que ce soit une construction comme faite de fils d'araignée, assez fine pour être transportée avec le flot, assez solide pour ne pas être dispersée au souffle du moindre vent. (NIETZSCHE 1991: 125)

Plus que la définition, ce sont d'autres méthodes exploratoires qui pourraient permettre l'émergence de valeurs de référence associant les enjeux du commun à la culture de l'architecture⁵⁸. En marge des appropriations excessives qui ont marqué la rupture postmoderne, la métaphore et l'analogie représentent pour Jean-Gaël Barbara [DARBELLAY 2012: 143] «une recherche de compréhension par la mobilisation d'une autre culture épistémologique», à l'appui d'une tradition scientifique considérée comme féconde⁵⁹. Ce point de vue rejoint la vision évoquée par Isabelle Stengers [1987: 7] d'une science qui ne sanctionne pas les vérités par l'histoire, mais qui, au contraire, est force de propositions imaginatives, d'extrapolations et de spéculations, plus à même de porter le dôme conceptuel nécessaire à l'inscription, dans le travail de recherche scientifique, d'une exploration architecturale du commun.

Les fils d'araignée invoqués par Friedrich Nietzsche adressent l'étude des occurrences architecturales du commun vers l'articulation d'un réseau d'entrées croisées, définissant une matrice de recherche à même de traverser l'étendue des littératures concernées. En marge d'une tradition scientifique éprouvée, le recours au récit, par le texte et les images, par l'écriture et le dessin, sollicite une aptitude à la relecture critique d'un patrimoine disciplinaire connu; mais dont la recherche en architecture n'a épuisé ni les ressources, ni les enseignements, ni même l'étendue des liens qu'elle pourrait entretenir au-delà de ses propres limites et de son propre langage. À l'enjeu scientifique de l'argumentation s'ajoute l'enjeu narratif, dans un devoir d'ouverture.

Interdisciplinarité

L'architecture est l'une des disciplines les plus marquées par la tradition de l'interdisciplinarité, depuis longtemps considérée comme l'art de la synthèse, impliquant une relation étroite avec un nombre important de compétences très variées [VITRUVÉ 1673]. Malgré ces prédispositions historiques, la pensée architecturale peine aujourd'hui à trouver sa place sur les terrains interdisciplinaires d'une réflexion sur le commun. En premier constat, la valorisation d'une expertise dite «architecturale» est souvent déconsidérée, placée en arrière d'une lecture prioritairement sociologique; en conséquence notamment de l'excès d'autorité auquel les siècles passés l'ont associée. Plus généralement, le croisement de plus en plus fort entre les disciplines⁶⁰ – et non seulement au sujet du commun – tend régulièrement à disqualifier la possibilité d'une pensée «autonome» sur l'espace⁶¹. L'interdisciplinarité observée et valorisée dans les débats sur le commun peine ainsi à sortir la culture architecturale de sa position excentrée. L'architecture apparaît souvent reléguée dans ses limites disciplinaires, comme encombrée d'un héritage réticent à sa propre dissolution.

Préciser les rapports, et conflits, de l'architecture à l'interdisciplinarité, sur le thème protéiforme du commun, passe par l'identification de leurs différentes formes. En premier lieu, la clarification donnée par Frédéric Darbellay [2012: 20, 21] pourrait nuancer l'inclination récurrente à la dévaluation des recherches disciplinaires:

L'interdisciplinarité ne vise pas à éradiquer les disciplines du champ scientifique, mais au contraire à capitaliser sur des compétences disciplinaires pour les mettre en dialogue et en favoriser la décompartmentalisation et l'intégration. [...] Un appel à la créativité scientifique sous contrainte de rigueur et, qui sait peut-être à l'élaboration d'un nouveau style de pensée interdisciplinaire.

Au contraire d'un phénomène de dilution, la circulation des savoirs s'appuie selon lui sur une multiplicité des compétences disciplinaires en complément de l'épanouissement d'une recherche scientifique de l'interdisciplinarité, dont les chercheurs se revendiquent d'ailleurs eux-mêmes nomades, et représentants d'une compétence «polytopique»⁶² (DARBELLAY 2012: 18). En alternative à cette disposition circulaire de toutes les disciplines regroupées autour d'une science de l'interdisciplinarité, Michel Foucault (1967) avance une approche plus spécifique en décrivant la possibilité de reconstituer un espace à part entière «d'intégration hétérotopique», qui soit simultanément dans et hors des disciplines: «un espace médian qui permet de faire tenir ensemble plusieurs espaces disciplinaires apparemment incompatibles entre eux.» (DARBELLAY 2012: 18) La condition d'une «heureuse contamination» – pour reprendre l'expression de Brigitte Dumas (1999) à propos des croisements fertiles entre disciplines – est selon Georges Devereux (1972) à trouver dans une pluridisciplinarité, décrite comme pacifiste:

La pluridisciplinarité reconduit les disciplines vers leur histoire et peut offrir une mise en perspective historique fructueuse. La circulation des concepts et des notions les oblige à réexaminer leur signification et leur portée. En passant d'une discipline à l'autre c'est la précision qui leur est demandée, c'est en quelque sorte leur champ de compétence qui est interrogé. C'est par là que le retour aux origines est possible. (DARBELLAY 2012: 106)

Georges Devereux appelle à une pratique prudente de l'interdisciplinarité, d'abord fondée sur des disciplines consolidées et [ré]affirmées; l'étude de leurs connexions ne renonçant pas à la reconnaissance mutuelle de leurs enracinements disciplinaires, ni de leurs outils: «La pluridisciplinarité de Devereux exige qu'une discipline exhibe clairement ses instruments.» (DARBELLAY 2012: 93) Dans cette optique, l'analyse de Georges Devereux suggère qu'une discipline puisse prendre le relais d'une autre, là où ses capacités s'épuisent (DARBELLAY 2012: 91). Une telle perspective ouvre dans la recherche des formes architecturales du commun de précieuses opportunités; les manquements, les imprécisions ou les ouvertures données par d'autres disciplines constituent autant de prises potentielles pour une approche orientée sur l'espace. Deux d'entre elles peuvent déjà être identifiées, relatifs aux dispositifs de l'action collective chez Mancur Olson (1965: 2) et à la visibilité des limites chez Elinor Ostrom (1990).

À moins que le nombre d'individus soit assez réduit ou qu'une forme de contrainte ou tout autre dispositif particulier destiné à faire en sorte que les individus agissent en vue d'atteindre l'objectif commun existe.

L'imprécision laissée par Mancur Olson dans les conditions qu'il identifie au succès de l'action collective «ou tout autre dispositif particulier» pourrait constituer une main tendue et l'amorce d'une prise de relais. L'architecture aurait la possibilité d'apporter des compléments utiles, à partir de sa propre interprétation de la notion de dispositif: entendu comme dispositif architectural. Ramenée aux capacités performatives

de l'architecture, la mesure d'une influence de l'espace sur certaines pratiques sociales – ici la capacité à dépasser ses intérêts individuels pour une conscience de l'action collective – rejoint également les préoccupations d'Elinor Ostrom (1990: 19) portées sur la visibilité des limites. À propos des dimensions soulevées par Mancur Olson, elle relativise l'importance du nombre d'acteurs impliqués et met l'accent sur «la perceptibilité des actions de chacun de ses membres». Elle positionne aussi la définition claire des limites d'une ressource comme l'une des conditions de sa gestion collective. Dès lors que l'espace exerce une influence sur ces aspects, la légitimité d'entretenir des savoirs particuliers à son sujet appelle un devoir d'expertise.

Cartographie

Si l'appropriation du commun en architecture continue d'exercer une résistance aussi forte c'est enfin que ses prises, et ses outils en la matière, sont finalement assez limités. Peu d'instruments appropriés à une conception spatiale du commun ont été mis au point. La plupart d'entre eux proposent une classification par domaine, dont l'association à l'espace demeure catégorique, voire secondaire. Paradoxalement, un grand nombre de classifications et de représentations proposées par les théories des communs intègrent des aspects de spatialisation et d'aménagement. Dans la «*map of new commons*» notamment, que Charlotte Hess (2008: 13) réalise à l'occasion de la 12^e Conférence Bisannuelle de l'International Association for the Study of the Commons⁶³, les champs d'action de l'architecture recouvrent quasiment tous les «secteurs» identifiés. Communs de voisinage, logement, jardins communautaires, rues, communs infrastructurels, transports, hôpitaux, communs traditionnels, usage du sol, espaces libres, organisations villageoises, communs culturels, patrimoine, tourisme, communs de la connaissance ou droit d'auteur, ont tous un rapport direct avec la culture architecturale sans que celle-ci ne puisse bénéficier de prises qui lui soient propres. Malgré le large recouvrement, ce type de représentation reste un support assez limité pour mobiliser des compétences de conception sur le thème du commun.

Dans le sens inverse, les représentations architecturales mobilisées sur le terrain des communs ont du mal à entrer en correspondance avec les questions fondamentales liées au commun, sans se limiter à l'évocation d'atmosphères informelles ou de convivialités imagées. Le recours aux guirlandes de fanions dans les illustrations et animations des représentations géométrales n'est qu'un exemple symptomatique, parmi d'autres. L'usage – jusqu'à l'excès – de la couleur dans les dessins et leur communication est un autre vecteur utilisé pour rapprocher, stylistiquement, l'expression architecturale du terrain des communs. L'axonométrie renseignée d'icônes qui indiquent le soin, le rassemblement ou la ressource, est représentative d'une inclination à la mise en partage et de sa narration, par le dessin. S'ils peuvent guider la conception par leur force d'évocation, ces signes sont majoritairement limités à la pratique de la communication, une fois la conception arrêtée.

Moins exhaustif que le *Dictionnaires des biens communs* (CORNU, ORSI et ROCHFELD 2017) mais plus imagé que la stricte classification alphabétique, le vaste travail de

lexique réalisé par Sylvia Fredriksson⁶⁴ entre juin 2013 et juin 2019 regroupe les capacités du lien hypertexte, de l'infographie et de l'enregistrement d'interviews. En tant que designeuse, l'organisation et la restitution de 90 contributions est sujet de visualisation et de facilitation d'usage d'un lexique des communs, finalisé à l'appréhension générale de la notion de commun.

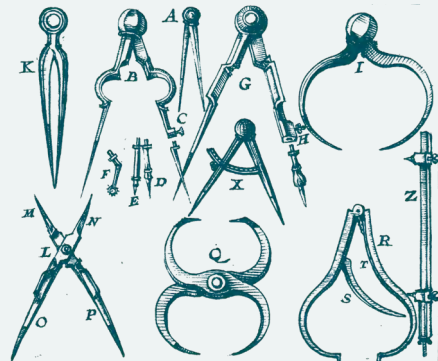
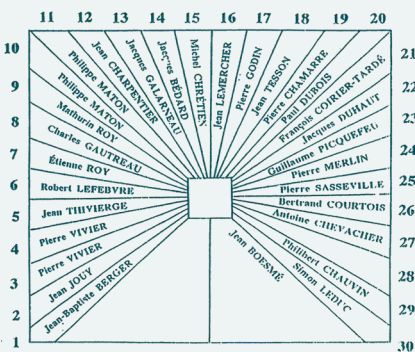
Si les cartographies actuelles de la théorie des communs se révèlent peu appropriées pour l'architecture, elles interrogent la capacité de l'architecture à solliciter d'autres moyens de représentation. La méthode de l'entretien présente des qualités d'immersion, mais rencontre aussi les mêmes limites que la *Map* de Charlotte Hess. La capacité de lien entre appréhension théorique et mise en pratique dans la pensée architecturale ne se cantonne probablement pas à des mots ni à des catégories, mais pourrait compter sur des expériences, des répertoires et des principes, à identifier, à comprendre et à mettre en perspective. Les mots du commun restent utiles s'ils permettent d'accompagner la recherche de ses trajectoires et le dessin de ses récits.



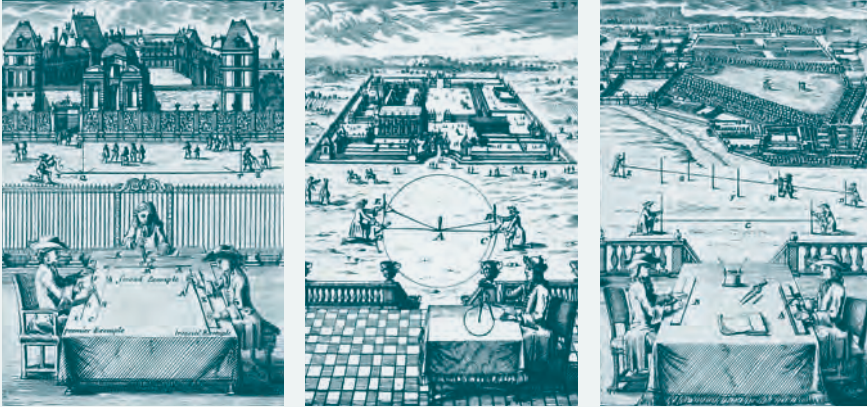
Plan inversé de l'emprise au sol de Wiesbaden vers 1900, utilisé en couverture de l'édition originale de *Collage City* en 1978. Source: ROWE et KOETTER (1978)



Giancarlo De Carlo discutant la maquette du Quartiere Matteotti à Terni (1973), au centre. «Maquette» à taille réelle du Campo de Cebada à Madrid (2010), à droite. Sources: *The New York Times* (1935); photographie Manuel Domínguez Fernández (2010).



Le lien entre propriété et géométrie est illustré dans la projection littérale du registre de propriété dans le plan du Trait-Carré de Charlesbourg (Québec) au 12^e siècle, à gauche, et dans le répertoire renseigné par Alain Manesson-Mallet des outils de mesure appliqués à la représentation de l'espace, à droite. Sources: Simoneau (2004); Manesson-Mallet (1702: 151), Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, collections Jacques Doucet (NUM 8 KO 509-2).



La Géométrie pratique de Alain Manesson-Mallet (1702) réunit les règles de géométries et les principales figures de l'architecture du pouvoir. De gauche à droite: Versailles, Richelieu et Fontainebleau. Sources: Manesson-Mallet (1702: 175, 159, 173), Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, collections Jacques Doucet (NUM 8 KO 509-2).

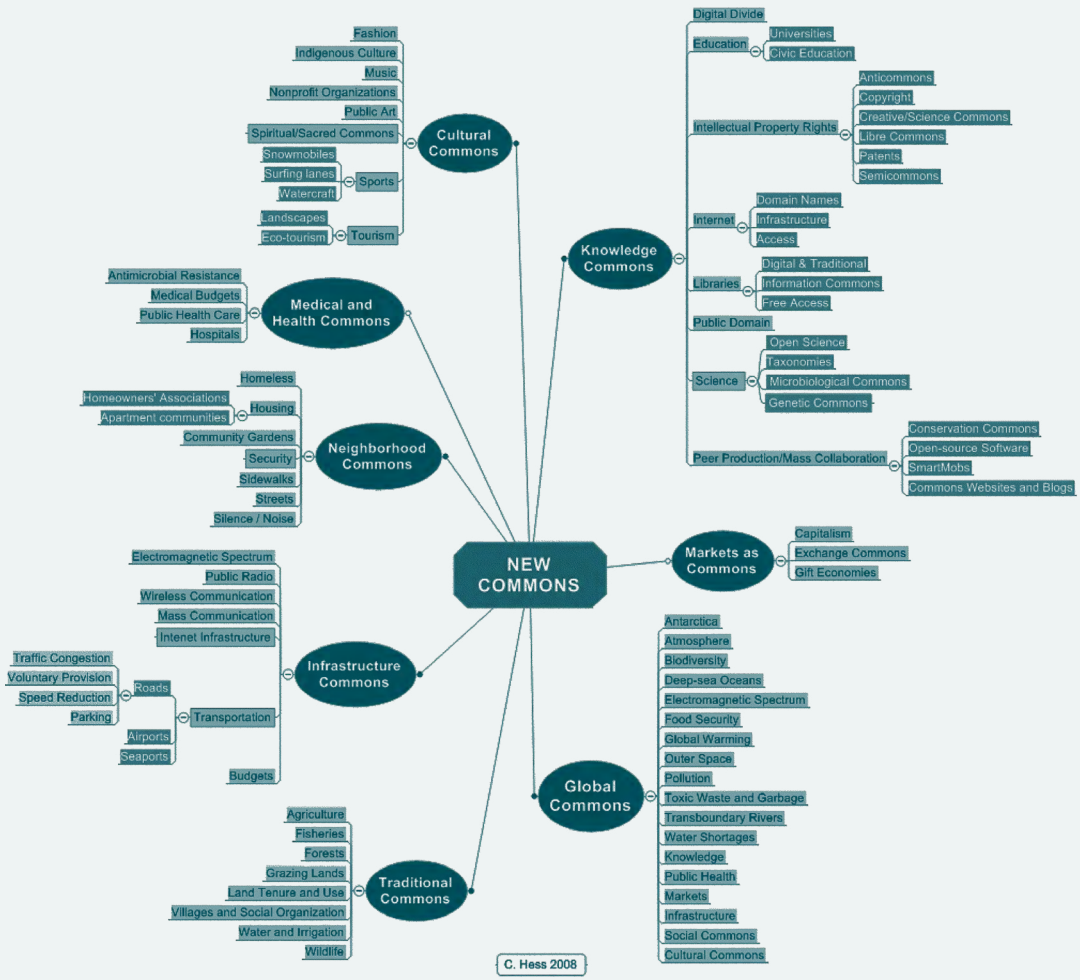


An architecture of good intention that not solves anything

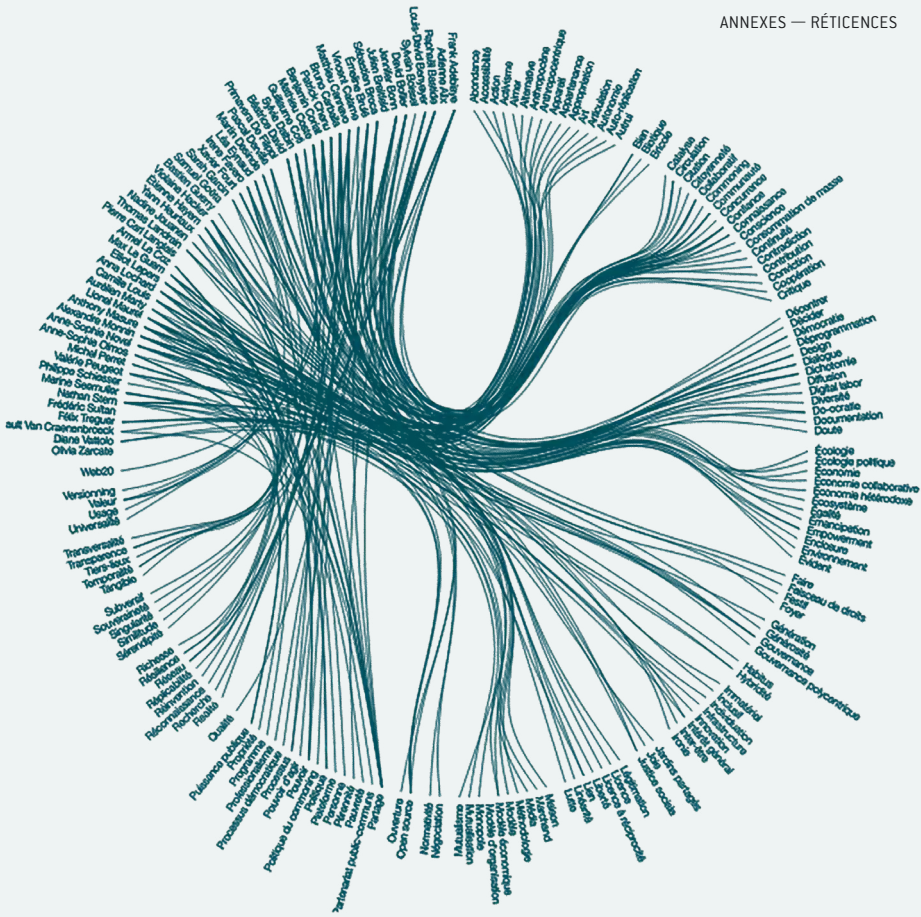


Extrait de l'interview de Mirko Zardini, directeur du Centre Canadien d'Architecture de 2005 à 2020, dans le documentaire «*The Property Drama*» présenté à la Biennale d'Architecture de Chicago en septembre 2017. Source: Christopher ROTH (2017).

Christian Girard (1986) se saisit de la question des concepts nomades appliquée à l'architecture, en tant que représentant d'une discipline habituée à l'art de la récupération. Il positionne le champ du projet dans les réseaux de circulations disciplinaires, en décrivant de manière engagée les spécificités de sa propre tradition de pensée. Source: GIRARD (1986).



La figure «A Map of new commons» synthétise la proposition de Charlotte Hess de rendre compte dans une même représentation de la variété des nouveaux commons à identifier dans leur vaste champ d'étude. Source: Hess (2008: 13).



Biens communs. Lexique

• Previous Next • By admin 28 août 2013 communs, lexiques One Comment

Liste des mots (par ordre alphabétique):
 abondance, accessibilité, a-croissance, action, action directe, activisme, agilité, almer, alternative, anarchie, animaux, anthropocène, anthropocentrisme, appareil, appartenance, appropriation, art, articulation, autonomie, auto-réplication, autrui, bénévolé, bien, bienveillance, biotique, bricole, bureaucrate lumineux, capacité collective, catalyse, catastrophisme, circulation, citation, citoyenneté, co-autorat, cocreation, collaboratif, collaboration, collapsologie, collectif, commandé publique, commoning, communauté, complexité, concurrence, confiance, confluence, connaissance, conscience, considération, consommation de masse, continuité, contradiction, contribution, conviction, coopération, corps social, critique, cycle, décentrer, décider, déconstruction, déflexion, délégation, démocratie, démocratie de face à face, déprogrammation, design, dialogue, dichotomie, diffusion, digital labor, diversité, do-ocratie, documentation, données personnelles en commun, doute, droit administratif des biens communs, droits sociaux, écologie, écologie politique, économie, économie collaborative, économie de la prédation, économie hétérodoxe, écosystème, égalité, émancipation, émergence, empathie, empowerment, enclosure, environnement, évident, expérience, faire, faisceau de droits, féminisation, festif, fiction, foyer, fragilité, génération, générosité, gouvernance, gouvernance autonome, gouvernance polycentrique, habitus, hybridité, inclusif, individualisation, infrastructure, innovation, intellectuels précaires, interdépendance, intérêt général, inter-Être, interrogation, ironie, Jardins partagés, joie, juriste, justice sociale, légitimité, liberté, licences, licences à réciprocité, lien, limite, linéarité, lutte, maison, manière, manoeuvre, marchand, média, membrane, méthodologie, modèle, modèle économique, modèle d'organisation, monopole, mutualisation, mutualisme, négociation, non-humain, nomination, normativité, œuvre, open source, outil, ouverture, partage, partenariat public-communs, pauvrete, pérennité, personne, pionnier, plateforme, platformisation des services, poésie, politique du commoning, pouvoir, pouvoir d'agir, précaire, pro-, processus, processus démocratique, professionnalisme, programme, propriété, protocole, protoforme, provisoire, puissance publique, qualité, réalité, recherche, réciprocité, reconnaissance, règle, réinvention, répliquabilité, républicain, réseau, résilience, réversibilité, richesse, risque climatique, ruralité, savoirs situés, sensible, sérendipité, service écosystémique, service public, similitude, singularité, solidarité, souveraineté, spontanéité, statactivism, stigmérie, subversif, système, tangible, technicien, temporalité, tiers-lieux, transition, transitoire, transparence, transversalité, travail, universalité, usage, valeur, valeur d'usage, versionning, visualiser, vivant Web 2.0

La visualisation interactive du «lexique des communs» présente l'implication des contributeurs dans l'appréhension de chacun des concepts identifiés. Source: notesondesign.org.

Chacun des mots du «lexique des communs» de Sylvia Fredriksson renvoie à un ou plusieurs extraits d'entretien renseignant la définition du concept associé. Source: notesondesign.org.



L'identification de principes architecturaux mobilisés dans l'exercice du projet, renseignés par le commun et particulièrement attachés au thème de l'habitat, invite à rapprocher dans une même perspective l'actualisation théorique du rapport entre ville et logements. Cette association plus directe à la culture du projet et à l'exercice de conception architecturale se positionne en dehors de toute dimension prescriptive. Il est aussi dénué d'ambitions annonciatrices ou prémonitoires. La lecture attentive des occurrences architecturales du commun entend avant tout définir un cadre d'analyse et donner des outils pour aborder avec la plus grande lucidité et les meilleures précautions les contradictions émanant de ses principales interprétations spatiales et constructives. À partir des différents leviers d'action identifiés et selon la mobilisation des valeurs du commun dans la planification de l'habitat, la portée prospective de cette ouverture préfigure quatre scénarios d'aménagement sommaires issus des images parcourues et principes abordés. Ces polarités synthétiques répartissent leurs différentes entrées dans une attribution équivalente aux scénarios identifiés par David Holmgren [2009] puis réinterprétés en des termes urbains par Sébastien Marot [2019] à l'occasion de l'exposition «Agriculture and Architecture: Taking the Country's Side», à la Triennale de Lisbonne en octobre 2019 et à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne en février 2020. Les quatre directions identifiées constituent leur continuité théorique appliquée, non directement à l'évolution des ressources et des techniques, ou à la relation entre architecture et agriculture, mais plus spécifiquement à l'évolution polarisée du rapport entre ville et logement.

Amplification

Le scénario de l'amplification [A1] revient à préserver la ville de l'individualisation de l'habitat ou d'une transposition de l'expérience urbaine vers la sphère numérique. La valeur de la vie urbaine, dans toutes ses qualités culturelles, politiques et sociales est renforcée. L'anonymat, la masse et le repli individuel qui caractérisent l'urbain trouvent une place dans l'espace public et l'habitation minimum. Ces deux polarités majeures sont aussitôt compensées par l'émancipation de l'espace collectif, en support complémentaire de manifestations locales du commun. Ce troisième composant de l'urbain est lui-même décomposé à l'échelle d'ensembles – l'îlot constitue la forme urbaine la plus évidente pour introduire ce type d'espace dans un rapport nuancé et construit – et à celle de l'immeuble, dans une sollicitation possible des espaces de rez-de-chaussée et toitures d'habitation groupées par superposition.

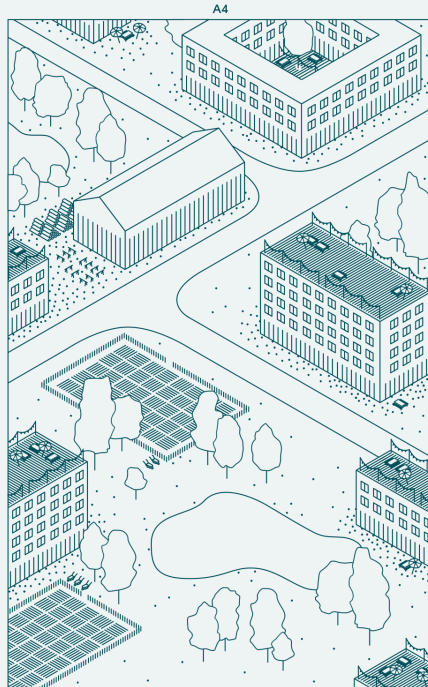
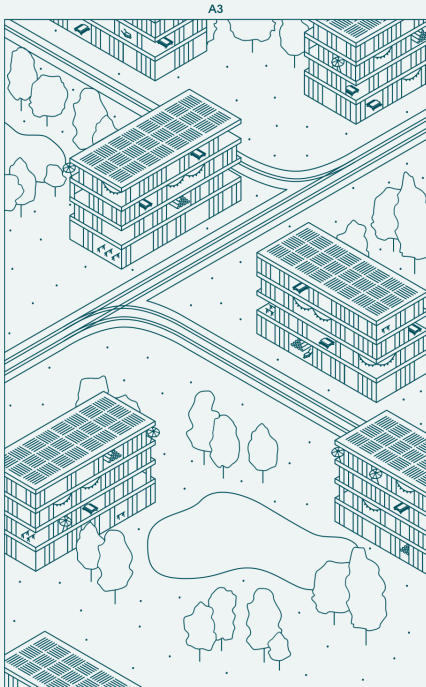
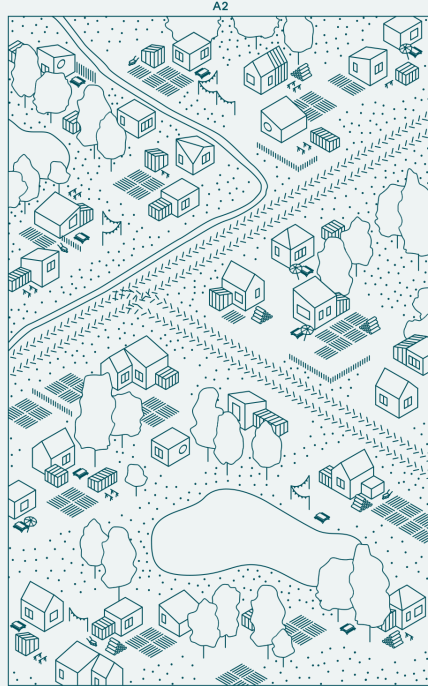
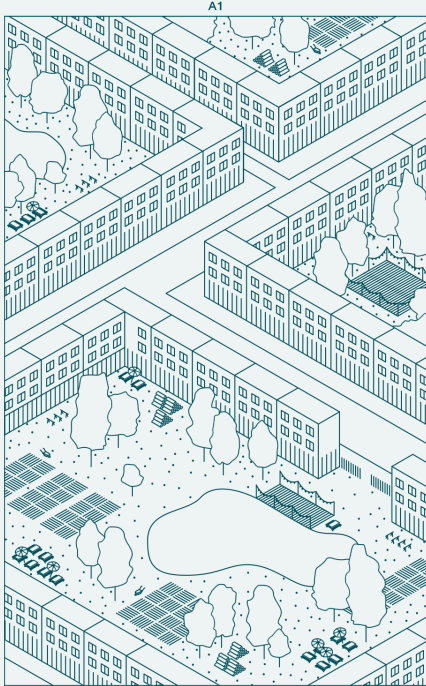
Une généralisation des locaux communs à rez-de-chaussée, en lien avec l'espace public, pourrait même enrichir le caractère de la ville. Contrairement à une tendance au repli, ce scénario urbain invite à investir pleinement les différentes échelles du commun, et en particulier celle de la ville comme bien commun, en renforçant son vécu collectif et l'organisation héritée de ses cadres de vie. Dans une telle perspective, le thème de la densité est assumé, maintenu et soigné, comme impératif environnemental et support privilégié du vivre-ensemble.

Dissémination

À l'opposé du maintien d'un caractère urbain fédérateur, le scénario de la dissémination [A2] exprime le retour à la terre et ses attraits pour l'autonomie. Les conditions d'habitat moins strictes que celles logées dans des formes denses des morphologies urbaines, et notamment l'avantage d'un jardin, offrent plus de souplesse à la réalisation de l'*empowerment*. Des constructions plus espacées et de responsabilité unique autorisent une plus grande acceptation de l'hétérogénéité et un plus grand laxisme en matière de réglementation urbaine. Cette préférence pour l'isolement est à l'image des dynamiques d'urbanisation de ces cinquante dernières années, fortement façonnées par le modèle pavillonnaire. La revendication du commun devrait s'éloigner du caractère générique associé aux produits de marché, pour chercher les qualités de nouvelles architectures vernaculaires. En attendant d'acquérir les valeurs de coutume, le retour à la terre entretient la célébration de l'autodétermination et du faire soi-même: autoconstruction, artisanat, culture maraîchère, élevage domestique ou production d'énergie locale illustrent l'étendue des pratiques attendantes. Un tel scénario engage le chemin encore long de l'autosuffisance, mais aussi la voie rapide de l'étalement urbain.

Indifférenciation

Correspondant à la version compacte du repli vers la sphère privée et de la flexibilité du chez-soi, le scénario de l'indifférenciation [A3] est le produit d'un saut technologique. C'est aussi la variante la plus technologique, proposant la dissolution des sociabilités urbaines dans un report sur les capacités de réseaux. Une perspective comme celle-ci s'appuie sur l'intensification des pratiques numériques à travers la généralisation du télétravail, de l'achat en ligne, de la formation à distance, de la culture à la demande et plus largement des télécommunications. Elle conduit en conséquence à la superposition de toutes les échelles de sociabilité et fonctions dans l'espace indifférencié du logement. Les habitations n'ont pas nécessité de s'éloigner les unes des autres. Elles peuvent par contre être maintenues à distance d'une pratique physique de l'expérience urbaine, ou dans une propension limitée à des besoins exceptionnels. On peut associer cette direction technologique à son pendant dans le siècle précédent, correspondant à l'expérience du grand ensemble. Avec des logements à la fois isolés et superposés, entourés de vastes vides, et accueillant la plupart des



Dissémination
 Retour à la terre
 Amplification
 Préserver la ville
 Coopération
 Mise en partage
 Indifférenciation
 Saut technologique

fonctionnalités de l'urbain, ce scénario de l'optimisation incarne l'aboutissement de l'homogénéité moderne, sous l'influence renouvelée du progrès technologique. Après le chemin de grue et le béton armé, c'est à l'appui du développement des interfaces numériques, de son économie et de la ville intelligente – la *smartcity* – qu'une telle direction se dessine. Cette seconde orientation tend à généraliser les pratiques à distance, de la livraison des repas jusqu'aux consultations médicales assistées. Le rêve moderne, d'individus rationnellement chez eux, opérant toutes les fonctions à l'intérieur d'un même espace, sécurisé, connecté et généralisé, est peut-être aussi le rêve de l'une des facettes les plus déterminées du néolibéralisme. Sa faisabilité économique n'a pas d'autres obstacles que la résistance exercée par une affection culturelle et collective pour le vivant. Sa morphologie urbaine tolère la superposition et la distance avec les centres-villes. Sa forme architecturale soutient la simultanéité des usages confinés dans une expression indifférenciée. Le langage international de l'architecture moderne, délesté de toutes ces connotations programmatiques, peut être ramené à l'essentiel de son ossature. Poteaux et dalles comme seule structure d'espaces capables de recevoir toutes les fonctions, et tous types de végétation. De telles images sont déjà largement véhiculées dans la production architecturale de ces dernières années, à l'appui de prescriptions environnementales favorisant la réversibilité, l'hybridation et la végétalisation, que l'évolution des pratiques et la dissolution des registres traditionnels pourraient participer à reconduire.

Coopération

Dans une plus grande spatialisation des rapports cohabitants, le scénario de la coopération [A4] met en évidence les possibilités spatiales de mises en partage à l'échelle d'un voisinage organisé. Cette direction contient en partie la recherche d'autonomie et de responsabilisation qu'induit le retour à la terre, mais dans une disposition plus tranchée au partage et à l'autorégulation collective. Dans une approche économe des surfaces – naturelles et construites – les qualités du logement sont prolongées par la mise en partage de locaux à disposition d'une communauté d'habitants. Cuisine partagée, buanderie, terrasse commune, salle de réunion, bibliothèque, garderie ou salle de sport, composent les ressorts communs d'améliorations mutualisées. L'insatisfaction à déplacer les qualités de la ville dans un espace autarcique, dans un glissement du bien commun en bien de club, n'exclut pas le soin possible d'articulations, y compris spatiales, avec le phénomène urbain.

Parmi ces différentes hypothèses, l'indifférenciation et la coopération représentent les deux pistes latentes à partir desquelles des alternatives à la reproduction des modèles urbains éprouvés peuvent encore être imaginées. La première donne priorité, sous l'influence du numérique, à la flexibilité et l'optimisation, tandis que la seconde encourage un recours local et négocié à la mise en commun. Tous les scénarios sont par ailleurs possibles, partiels et peut-être même concomitants à l'intérieur d'un même contexte urbain. De leur combinaison pourraient germer des propositions, animées par les occurrences du commun et les formes architecturales qui leur sont associées, pour maintenir le désir de ville et prolonger la qualité de ses logements.

- ¹ Le champ lexical de la viralité est utilisé sans connotation négative par Isabelle Stengers (1987: 352) pour évoquer les potentielles puissances de propagation des concepts nomades entre les sciences, phénomène auquel est consacré l'ensemble de l'ouvrage *D'une science à l'autre*.
- ² David Chipperfield (2012) décrit la manière dont le commun est devenu un mot à la mode dans le milieu de l'architecture.
- ³ Le séminaire intitulé «La ville et les mots, Marqueurs, masques et interprétations» qui s'est tenu à l'École d'Architecture de Paris Malaquais et à l'École d'Architecture Paris Belleville, les 6 et 7 décembre 2017, comptait parmi ses principales conclusions l'accélération du renouvellement sémantique, associée aux risques de distanciation croissante entre signifiant et signifié.
- ⁴ Eugene Garfield (1990) oppose notamment la *fast science* à la *slow science*. L'accélération de la circulation des savoirs et de la production scientifique est également analysée par Frédéric Darbellay (2012: 11).
- ⁵ «L'avenir en commun» est le programme porté par Jean-Luc Mélenchon lors de l'élection présidentielle française de 2017.
- ⁶ «Paris en commun» est le programme porté par Anne Hidalgo lors de l'élection municipale française de 2020 pour la mairie de Paris.
- ⁷ «Sens Commun» est le nom du principal mouvement impliqué depuis 2012 dans la lutte contre le mariage homosexuel en France.
- ⁸ Bernard Ancori (2012) formule le constat d'une nouvelle donne entre académie et monde politique et social, recentrée sur les savoirs profanes et impliquant la co-construction de l'expertise sociotechnique.
- ⁹ La politologue américaine Elinor Ostrom reçoit le prix Nobel d'Économie en 2009 pour l'ensemble de ses travaux réalisés sur la capacité de groupes autogouvernés de garantir la gestion durable de ressources partagées.
- ¹⁰ À titre d'exemple, les grands débats nationaux et internationaux à l'instar de l'initiative «Nuit des idées» se sont emparés du commun, dans leur énoncé comme dans la répartition de leurs intervenants.
- ¹¹ Isabelle Stengers (1987: 20) précise: «“Programme” s'impose de manière anonyme: seuls quelques historiens se souviennent de ceux qui, les premiers, ont défini un ordinateur ou une bactérie selon les catégories qu'il articule.»
- ¹² D'après Frédéric Darbellay (2012: 29): «Le mot “sens” est le cas typique d'un mot-concept ordinaire qui passe sans raison apparente de la sémantique à l'intention.»
- ¹³ À ce titre, l'épisode de la Commune de Paris renvoyant face à face communards et habitués de la communion constitue l'un des écarts simultanés les plus marqués entre dérivés étymologiques du commun.
- ¹⁴ La monographie de l'Atelier Descombes Rampini à Genève est traduite dans son édition en anglais «common ground».
- ¹⁵ Définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales de l'emploi «sans nuance péjorative» de l'adjectif «banal».
- ¹⁶ Pour Emmanuel Sander (2012: 163), l'analogie, comme la catégorisation, est un outil cognitif qui permet de comprendre une situation nouvelle, voire inconnue, dans les termes d'une situation connue.
- ¹⁷ Le titre original de la vue perspective porte le nom «Palais municipal pour la Capitale d'un Grand Empire».
- ¹⁸ Le Maidan de Calcutta accueille régulièrement les plus grandes manifestations populaires de la ville. On lui reconnaît une incroyable capacité de transformation.
- ¹⁹ Après la fermeture de l'aéroport international de Berlin-Tempelhof en 2008, l'ensemble du terrain dédié à la circulation des appareils est converti depuis 2010 en un grand parc métropolitain.
- ²⁰ Dans sa version originale: «The above title is the name which, to facilitate discussion, has been given to the scheme of arrangement for a family-life community that has evolved as the main conclusion of this study.»

- ²¹ Le caractère schématique endosse des connotations négatives lorsqu'il est attaché à la description rapide d'une réalité. On préférera parler de relevé pour décrire une situation analysée.
- ²² Propos recueillis lors du séminaire interdisciplinaire «Biens communs et territoires – enjeux et perspectives», organisé par le PUCA, le LAB'URBA et l'équipe PROXIMITÉS, à l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris, le 21 mars 2017. Il regroupait les intervenants suivants: l'économiste Benjamin Coriat, la philosophe Catherine Larrère, le professeur d'économie urbaine Roberto Camagni, le géographe Michel Lussault, le professeur d'architecture Stavros Stavrides et l'économiste Jean-Benoît Zimmermann.
- ²³ Idem.
- ²⁴ Propos recueillis lors du séminaire interdisciplinaire «Biens communs et territoires – enjeux et perspectives», organisé par le PUCA, le LAB'URBA et l'équipe PROXIMITÉS, à l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris, le 21 mars 2017.
- ²⁵ Idem.
- ²⁶ Selon Michel Lussault, la reconnaissance d'une potentialité spatiale préexistante à l'appropriation sociale est précisément ce qui a motivé l'attribution du grand prix international du meilleur espace public à la Puerta del Sol de Madrid en 2013, à la suite des mobilisations dont elle a été le support.
- ²⁷ Dans l'argumentaire de Clarence Arthur Perry ou de Raymond Unwin, les enjeux liés à la voiture occupent une place très importante, à une époque marquée par sa généralisation.
- ²⁸ La crise financière de 2008, et les politiques de restrictions budgétaires qui l'avait suivi, avait vu fleurir en Europe, et plus particulièrement en Italie, des initiatives de relais dans l'entretien des espaces publics, des services municipaux aux habitants eux-mêmes.
- ²⁹ Dans sa version originale: «That instead of the forced collectivity of living together with one toilet off the same stairwell, a new sort of collectivity arose. This was perhaps equally unavoidable, but now associated with the functions of the mind rather than those of the body. The Zaanhof is an expression of a social politics oriented to the creation of a new way of living. After 1900 this social politics focused on the design of a level between the private sphere and public domain: the collective sphere that manifested itself both socially and spatially.»
- ³⁰ Fortement liées à l'émergence des mouvements féministes (UHLIG 1981), les «maisons à cuisine unique» représentent aussi les prémices du mouvement coopératif (VESTBRO 1992).
- ³¹ La cuisine centrale est gérée par des fonctionnaires municipaux.
- ³² Elle est considérée comme la première opération de ce type en Europe (VESTBRO 1992).
- ³³ Le projet initial prévoyait même l'intégration d'un centre de santé comprenant une salle d'opération et d'accouchement, et des chambres pour malades, puis d'un musée, d'une bibliothèque et d'un gymnase (SBRIGLIO 2013: 97).
- ³⁴ L'édition du 2 décembre 1960 de l'émission télévisée *Cinq colonnes à la une* (Radiodiffusion Télévision Française) est dédiée à l'habitat dans la «cité-dortoir» de Sarcelles, avec pour titre évocateur: «Quarante mille voisins».
- ³⁵ En complément, l'analyse traduit de Jane Jacobs (1961: 224): «Une telle monotonie est généralement considérée comme trop oppressante pour être poursuivie comme un idéal par tout le monde, sauf par certains planificateurs de projets ou les promoteurs immobiliers les plus routiniers.»
- ³⁶ La définition d'«uniformité» donnée par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) correspond aux significations suivantes: «Caractère de ce qui est uniforme. A. – Absence de variation dans le déroulement du temps. [...] B. – Constance dans la nature, la qualité, l'aspect d'une chose. [...] C. – Conformité à un modèle de référence unique. [...] D. – Absence de variété, de diversité; monotonie.» (2020)
- ³⁷ Dimitris Pikiônis (1951) parle sur ce point d'une «tradition universelle».
- ³⁸ Dans sa version originale: «*The city became an artistic homogeneity—a work of art*» (HILBERSEIMER 1944: 186).
- ³⁹ La distanciation entre valeur politique et valeur patrimoniale fait régulièrement l'objet de vifs débats. L'héritage des monuments érigés à la gloire du régime nazi compte parmi les sujets les plus sensibles.
- ⁴⁰ Dans sa version originale: «The use of a single building type does not necessarily produce monotony. Irregularity of terrain and deviations from standard measurements result in small variations which strike a perfect balance between unity and diversity.» (RUDOFISKY 1964: 49)

- ⁴¹ La majorité des études produites par le champ architectural au sujet du commun adoptent également une approche analytique, souvent focalisées sur les aspects sociaux-spatialisés.
- ⁴² Dans sa version originale: «Howard's garden city was not first of all an architectural conception; indeed, it is an interesting problem of architectural semantics how the garden city came to be associated with cottage-vernacular style. On the contrary, Howard was interested principally in social reform and, in particular, changes in the law relating to land tenure.»
- ⁴³ Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai (1977: 58) donnent une définition du *close* dans *Formes urbaines: de l'îlot à la barre*: «C'est un groupement de maisons autour d'une impasse. Cette impasse débouche généralement sur une rue, et on peut considérer comme faisant partie du *close* les maisons qui, situées sur la rue, annoncent ou ferment ce *close*.»
- ⁴⁴ Les villes-satellites de fondation représentent en Allemagne le lieu d'exploration privilégié des principes de la *Garden-City*.
- ⁴⁵ Georges Benoît-Lévy (1904: 8) retire toute la charge politique de la cité-jardin quand il déconsidère la nécessité d'une indépendance économique, telle que Howard l'avait imaginée: «Il appartient aux industriels rationnellement organisés de créer ce centre modèle non pas dans un esprit d'aventure et de révolution, mais par déférence même pour l'évolution économique qui exige la construction de villes modèles et modernes conformes à nos nouveaux besoins et adaptés aux nouvelles installations industrielles.»
- ⁴⁶ Dans sa version originale: «The cultivation of vegetables, fruits, and flowers, which requires closer and more personal care, and more of the artistic and inventive faculty, may possible be best deal with by individuals, or by small groups of individuals having a common belief in the efficacy and value of certain dressings, methods of culture, or artificial and natural surroundings.»
- ⁴⁷ L'édition anglaise de l'ouvrage de Leberecht Migge a pour titre: *Everyman Self-Sufficient! A solution to the Siedlung Question through New Gardening*.
- ⁴⁸ Le conflit architectural baptisé «Zehlendorfer Dächerkrieg» par la presse allemande en 1928 oppose deux interprétations mitoyennes des principes de la *Garden-City* en périphérie de Berlin (MENGIN 2007).
- ⁴⁹ Plus spécifiquement et de manière emblématique, Giorgio Grassi (1988: 155) mentionne dans son essai de 1974 «L'architecture comme métier. Introduction à H. Tessenow» l'inculpation selon lui erronée portée à Henrich Tessenow dans l'article que lui dédie le «*Dizionario enciclopedico di architettura e urbanistica*» publié à Rome en 1969: «partisan résolu des méthodes artisanales contre la perspective de l'industrialisation généralisée, il demeure étranger à la formation du mouvement moderne au sein du Bauhaus, soutenant des idées réactionnaires liées aux styles historiques».
- ⁵⁰ Le premier titre donné au manuscrit *Das unglückliche Land in der Mitte* incarnait encore davantage la dimension malmenée – et de surcroît le potentiel d'exploration – de ce territoire de l'entre-deux.
- ⁵¹ Les propos de Pierre Puttermans sont adressés plus particulièrement à l'architecture de Jean-Jules Eggericx, avec qui Louis Van der Swaelmen réalise le Logis-Floréal.
- ⁵² Dans sa version originale: «a town designed for healthy living and industry; of a size that make possible a full measure of social life, but not larger; surrounded by a rural belt; the whole of the land being in public ownership or held in trust for the community» (REISS 1927).
- ⁵³ La *International Association for the Study of the Commons* (IASC) est l'un des principaux, dans un réseau international d'initiatives répertoriées.
- ⁵⁴ Christian Girard (1986) propose une synthèse de vingt ans de débat sur ce sujet, à partir de l'appel à une théorie de l'architecture lancé en 1972 par Christian Norberg-Schulz.
- ⁵⁵ La scientificité de l'architecture majoritairement orientée vers la figure du mirage, représente pour certains un idéal, et notamment pour Christopher Alexander (1971).
- ⁵⁶ Isabelle Stengers (1987: 11) rappelle la nécessité d'édicter des «critères de démarcation» pour différencier les «concepts scientifiques» de ce qui correspond à de simples métaphores ou extrapolations. L'ouvrage qu'elle dirige est l'équivalent d'un «guide» des idées et concepts scientifiques aujourd'hui discutés [...] qui permettrait au lecteur de s'orienter au sein d'un paysage accidenté, parfois incohérent, le plus souvent conflictuel, que les débats actuels invitent à explorer» (STENGERS 1987: 7).
- ⁵⁷ À partir de l'analyse de Michel Foucault (1966) du rôle de la science dans la normalisation du langage, Christian Girard (1986) relève les limitations des architectes à dicter la science, et leur

d'autant plus faible légitimité d'influencer le langage. De son côté, Isabelle Stengers (1987: 13) invalide plus généralement le droit des scientifiques – *a fortiori* de la recherche en architecture – de «purification» du langage courant.

- ⁵⁸ Pour témoigner de l'intérêt des processus métaphoriques et analogiques dans la production scientifique, Frédéric Darbellay (2012: 143) en rappelle quelques expériences, de la métaphore de la poudre à canon de Thomas Willis au 17^e siècle au modèle analogique du nerf artificiel de Ralph S. Lillie au 20^e siècle.
- ⁵⁹ D'après Frédéric Darbellay (2012: 13) «d'autres rigueurs sont possibles que celles qui visent à asseoir l'autorité impersonnelle d'une vérité objective.»
- ⁶⁰ La notion de discipline scientifique est instaurée par les institutions académiques du 19^e siècle (STENGERS 1987: 349).
- ⁶¹ À propos de la connotation négative couramment associée à l'autonomie de la discipline architecturale, Frédéric Darbellay (2012: 86) rappelle «La distinction est tout le contraire de l'isolement.» L'autonomie s'entend, du point de vue disciplinaire, par la reconnaissance de règles propres à un domaine et d'une indépendance morale sur ces propres règles, sans caract ère directif sur ce qui échappe à ses propres critères.
- ⁶² Le nomadisme correspond selon Frédéric Darbellay (2012: 12) à une plus-value créative dans la production de connaissances nouvelles, ainsi que pour l'analyse et l'explication de problèmes impossibles à résoudre à partir d'un seul regard disciplinaire. Isabelle Stengers (1987: 12) identifie deux manières d'en tirer parti: soit par l'extension métaphorique de son réseau de ressemblances et d'analogies, soit par la productivité d'un concept, générateur de problèmes et de connexions inattendus entre domaines apparemment disjoints.
- ⁶³ La 12^e Conférence Bisannuelle de l'International Association for the Study of the Commons a eu lieu à Cheltenham au Royaume-Uni, du 14 au 18 juillet 2008 (HESS 2008).
- ⁶⁴ Le travail de synthèse «Communs. Politiques énonciatives» produit par Sylvia Fredriksson à la suite d'un cycle d'entretiens sur la notion de commun est disponible [en ligne](#).



LES OCCURRENCES DU COMMUN. VERS DE NOUVELLES HOMOGÉNÉTÉS URBAINES

En tant qu'alternative aux modèles de l'État et du marché, le «commun» apparaît fréquemment dans le débat contemporain. Ses implications sont évaluées sur le plan politique, économique ou social; l'architecture n'a, par contre, pas encore identifié ses propres prises en la matière et peine à discerner les formes du «commun», dans ses manifestations spatiales et prospectives. Cet écart exige d'être comblé au vu du potentiel de ce troisième registre, qui dépasse la dichotomie traditionnelle opposant le public au privé et ouvre des perspectives inédites sur la conception de l'urbain au 21^e siècle.

Le commun réoriente l'architecture des villes bien avant l'invention de sa définition conceptuelle. Retracer avec l'auteur les antécédents urbains de cette notion au fil des siècles et explorer son histoire, marquée par les recherches d'Elinor Ostrom en économie, permet au lecteur d'en comprendre la valeur actuelle autant que le potentiel.

Ainsi, les récurrences récentes de ce grand thème interdisciplinaire invitent à porter un regard renouvelé sur l'héritage bâti, en matière d'éthique de l'aménagement, et sur les trajectoires fondamentales de l'architecture: la maîtrise de l'environnement, le logement pour le plus grand nombre et la ville de tous les possibles.



vuesDensemble

MétisPresses

32 €



9 782940 711000